UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04329 2689

Vve H. CASTERMAN

HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR
TRANSFERRED

MANUEL

DES

RETRAITES

TYPOGRAPHIE PILLET ET DUMOULIN

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5, A PARIS

MANUEL

DES

RETRAITES

SUIVANT L'ESPRIT DE

SAINT VINCENT DE PAUL

PAR UN PRÊTRE

DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY

PARIS

IMPRIMÉ PAR PILLET ET DUMOULIN

3, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1881

Tous droits réservés.

HOLY REDEEMER LIBRARY WINDSOR
TRANSFERRED

PUBLIÉ

AVEC L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ DIOCÉSAINE

Octave de la Nativité de la très sainte Vierge.

— 15 septembre 1880 —

PRÉFACE

Du temps de saint Vincent de Paul, un grand nombre d'hommes de tout état et de toute condition, prêtres et laïques, désireux de faire leur retraite sous sa direction, accouraient de tous côtés à Saint-Lazare.

Pour répondre à des besoins si divers et si multipliés, un bon livre de méditations était nécessaire. Saint Vincent adopta celui que le P. Busée avait composé en latin ; puis, il donna l'ordre à M. Portail, son premier compagnon, de le traduire en français, et de le compléter par un certain nombre de sujets plus appropriés aux Exercices spirituels.

Après plusieurs protestations d'incapacité, le disciple obéit au maître ; il ajouta, comme il le dit lui-même, « plus de nonante méditations, » et différents avis et instructions pour les exercitants.

Son travail fut béni de Dieu. La première édition était publiée en 1644. Nous avons sous les yeux la neuvième, qui porte la date de 1660, année de la mort de l'auteur.

Un plan général de méditations, prévoyant les différents états de ceux qui venaient faire leur retraite à Saint-Lazare, termine l'ouvrage de M. Portail. La liste en est longue et plus que suffisante. Mais il a voulu, autant que possible, satisfaire tous les goûts, et aussi prévenir l'ennui que causerait peut-être la répétition des mêmes sujets chaque année. Le présent volume est la reproduction des méditations indiquées sur cette liste.

Quelques autres, en petit nombre, y ont été jointes, pour les jeunes gens des séminaires, pour les membres des communautés vouées au service des pauvres et à l'éducation chrétienne des enfants, etc.

Les retraitants y trouveront aussi des *lectures spirituelles* tirées du livre intitulé : *Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul*, par M. l'abbé Maynard, publié rue Cassette, 20, par la maison Bray et Retaux, qui a bien voulu, gracieusement, nous donner l'autorisation d'en faire un extrait.

On a jugé à propos d'ajouter plusieurs plans de retraite, pour les laïques, pour les personnes de communauté et pour les prêtres. Ces plans ne sont qu'une simple indication, afin de faciliter les exercices spirituels. Personne n'est obligé à s'y conformer. Il

appartient au directeur de modifier, s'il le juge convenable, le choix, l'ordre, le temps des méditations et des lectures, de modifier aussi la durée de la retraite.

Puisse saint Vincent, à qui les exercices de la retraite étaient si chers, bénir ce travail entrepris pour entrer dans sa pensée et coopérer à la sanctification des âmes ! Puisse la Vierge Immaculée le favoriser d'un regard de bienveillance, et obtenir à ceux qui en feront usage un renouvellement complet, et une fermeté inébranlable dans la pratique des vertus propres à leur condition !

INTRODUCTION

On peut réduire à deux points principaux les conseils recueillis par M. Portail, pour procurer l'heureux succès des retraites. Le premier comprend des avis, tant généraux que particuliers, touchant les divers exercices qui s'y font ; le second est une instruction détaillée sur l'oraison mentale, à laquelle on s'applique principalement durant ces exercices.

I. — RETRAITE

AVIS GÉNÉRAUX

1. Celui qui désire faire les exercices spirituels doit se persuader que toute sorte de personnes peuvent utilement s'y appliquer : les pécheurs pour devenir justes, et les justes pour devenir meilleurs. Il n'est même pas d'homme, si spirituel, docte et parfait soit-il, qui n'en ait quelquefois besoin.

2. Faire les exercices spirituels ou la retraite spirituelle, n'est autre chose que se soustraire aux embarras du monde et au tracas des affaires domestiques, et se retirer, pour quelques jours, en un lieu de piété, afin d'y traiter dans la solitude, avec Dieu, avec son

âme, et avec un directeur spirituel, des moyens de réformer sa vie, et de se mettre en l'état dans lequel on désire se trouver à l'heure de la mort.

3. On fait les exercices spirituels pour devenir bon et parfait chrétien, chacun selon sa condition : un prêtre, pour être bon prêtre ; un marchand, pour être marchand consciencieux; un écolier, pour être écolier vertueux, etc.

4. Quelques-uns ont pour but de déraciner un vice qui les tourmente, ou d'acquérir une vertu dont ils ont principalement besoin. Ceux-ci veulent se disposer à recevoir les saints ordres, ou à célébrer leur première messe ; ceux-là désirent sérieusement commencer une vie nouvelle. D'autres aspirent à connaître les moyens de remplir convenablement leur charge et leur office, ou bien souhaitent de se préparer à bien mourir, ou se proposent d'autres fins semblables.

5. Il en est encore qui ont besoin de connaître le genre de vie auquel Dieu les appelle, pour faire leur salut, savoir, s'ils doivent embrasser l'état du mariage, ou l'état ecclésiastique; ou bien entrer dans quelque ordre régulier ou congrégation religieuse : tous doivent communiquer leur dessein dès le premier jour à leur directeur, afin qu'il les aide à faire une bonne élection. Néanmoins, l'examen de tout cela et la détermination définitive sont réservés pour le temps qui suit la confession et la communion.

6. La retraite dure ordinairement huit jours, quelquefois dix, suivant la disposition et la dévotion de chacun, suivant surtout la prudence et le jugement du directeur : pour plusieurs, cinq ou six jours au plus suffisent.

7. On communique une ou deux fois le jour avec son directeur, et, à chaque visite, on lui fait part des pensées qu'on a eues dans la méditation et de ce qu'on a écrit à ce sujet.

8. Quand on se trouve mal disposé, ou bien en proie à quelque tentation violente ou autre peine intérieure,

on en donne aussitôt avis au directeur, afin d'y remédier. Si l'on est atteint de scrupule, on le lui dit dès le commencement de la retraite.

9. Le premier jour est consacré principalement à la préparation pour bien faire les exercices. Dans ce but, on lit et on relit les avis qui sont donnés ici, l'ordre et l'emploi de la journée, puis l'instruction sur l'oraison mentale.

Pour que cette lecture soit plus utile, il est bon de demander à Dieu la grâce d'en tirer profit, en faisant auparavant quelque prière à genoux, comme le *Veni, sancte spiritus,* ou autre semblable. — Si, en lisant, il survient quelques doutes ou difficultés, on les met par écrit, afin de s'en éclaircir à la première visite du directeur.—On prend la résolution d'observer fidèlement tous les avis marqués.—La lecture terminée, on se met à genoux pour demander de nouveau à Dieu la grâce de se conformer exactement à ce qu'on a lu.

10. Les méditations, prières, lectures et autres exercices de dévotion qui se font les trois ou quatre premiers jours, tendent particulièrement à bien connaître ses péchés et leur énormité, à en concevoir un repentir sincère, et à s'en purifier par une bonne confession générale, surtout à prendre une ferme résolution de ne plus retomber dans ses fautes : c'est ce qu'on appelle la *vie purgative.*

11. Pour l'ordinaire, on commence la préparation à la confession générale dès le second jour des exercices. On se confesse le troisième jour ou au plus tard le quatrième, et le lendemain on communie, ou si l'on est prêtre, on célèbre la sainte messe.

12. Les autres jours des exercices sont consacrés à prendre des moyens pour persévérer dans la grâce de Dieu, et pour se perfectionner dans la vertu. A cet effet, dans toutes les méditations qui suivent la communion, sur la vie et la passion de Notre-Seigneur, on se propose d'imiter ses vertus, spécialement celles qui nous sont plus propres et plus nécessaires, par exemple,

l'humilité, la patience, la douceur, la charité, etc.

13. Et comme on ne peut pas acquérir des vertus sérieuses pendant que les causes des péchés demeurent encore en nous, on travaille principalement à détruire ces causes, savoir les habitudes et les inclinations mauvaises, les passions déréglées, les occasions prochaines ou qui ont accoutumé de nous entraîner au péché.

14. Pour détruire ces causes, on cherche des moyens appropriés à cet effet, moyens qu'on mettra en œuvre surtout après la retraite. Or, entre autres moyens, le principal est un règlement de vie, suivant ses obligations et ses devoirs : il contient d'ordinaire un abrégé des résolutions prises dans les méditations, et l'ordre de l'emploi de la journée qu'on se propose de garder à l'avenir. On a coutume de se tracer ce règlement les deux derniers jours des exercices.

15. On essaie même pendant la retraite d'accomplir toutes les actions de la journée, les actions de vertu comme les indifférentes, avec toute la perfection possible et comme on les veut faire hors des exercices, particulièrement les pratiques de dévotion que l'on s'est imposées, pour le lever, le coucher, la messe et les autres actions journalières.

16. Pour plusieurs motifs, on évitera d'entreprendre aucune pénitence extraordinaire, et de s'engager à aucun vœu, sans en avoir parlé préalablement au directeur.

17. Les prêtres s'étudient à célébrer convenablement la sainte messe. C'est pourquoi, si cela est utile, ils s'exercent aux cérémonies avant de la dire.

Nota. Bien que la retraite soit un moyen efficace pour sortir du péché et s'avancer dans la vertu, il peut arriver qu'on n'en retire aucun profit, ou du moins qu'un profit médiocre. En voici les causes. — L'entreprendre par pure considération humaine et la continuer sans changer et purifier ses intentions mal réglées. —

En vue des difficultés qu'on s'imagine trouver en ces exercices, se livrer, par découragement, à la pensée qu'on n'en profitera point, ne songeant qu'à en sortir bientôt, ou à se dissiper de quelque façon que ce soit, au lieu de réagir contre cette tentation pour la surmonter. — Observer négligemment l'ordre de la journée, et faire presque tout par manière d'acquit, à moins qu'on n'y soit attiré par la curiosité ou quelque goût sensible. — Attribuer plus à son industrie et à son raisonnement qu'à la grâce du Saint-Esprit, et déférer plus à son jugement qu'au jugement de ceux qui ont vocation pour diriger. — Être caché et dissimulé avec son directeur, crainte de manifester sincèrement son intérieur. — Après avoir bien commencé et même continué pendant quelques jours, se livrer à l'ennui et au relâchement : se contentant d'avoir fait la confession générale, sans chercher ensuite les moyens d'éviter la rechute, sans vouloir même se tracer un règlement de vie par écrit, ou ne s'y résoudre que par manière d'acquit, et avec la pensée de ne pas en tenir compte. — Enfin, négliger, après la retraite, de lire de temps en temps ses résolutions principales, et ne point se soucier de les exécuter.

Vive Jésus !

AVIS PARTICULIERS

I. Avis concernant la Méditation.

1. On ne prend point d'autre sujet que celui qui est indiqué par le directeur; et même on ne regarde pas les autres sujets marqués pour la journée, sinon chacun à son heure.

2. Quand on lit les points de sa méditation, d'abord on les lit posément et attentivement; puis on tâche de les bien imprimer dans sa mémoire; enfin, on a soin de remarquer le fruit qu'on en pourra tirer en méditant.

3. Si, pendant la méditation, on oublie les points

qu'on a lus, on peut reprendre le livre et les relire; et même, si cela ne suffit pas, laisser le livre ouvert devant soi, et relire seulement le point sur lequel on médite; puis relire le second, et méditer de même, et ainsi pour le troisième.

4. Les sujets de méditation qu'on donne d'ordinaire ne contiennent que des considérations : chacun doit produire de soi-même les affections, et prendre ses résolutions.

5. Il faut aussi y ajouter toujours la préparation accoutumée, et aussi la conclusion, telles qu'elles sont indiquées dans la première méditation de la retraite, page 23.

6. L'oraison dure ordinairement une heure, ni plus ni moins, si l'on peut, et si le directeur ne trouve pas bon qu'on agisse autrement.

7. Pendant la méditation, on est libre de prendre la posture la plus propre pour méditer utilement. On peut se tenir debout une partie du temps, particulièrement durant les considérations; mais, autant que possible, la préparation et la conclusion doivent se faire à genoux.

8. Si l'on trouve que la clarté du jour ou de la lumière cause des distractions, et qu'on possède bien le sujet de l'oraison, sans qu'il soit besoin de recourir au livre, on peut fermer les volets, ou éteindre la lumière.

9. Quand on trouve de quoi profiter en un point, il ne faut pas passer au suivant, qu'on n'ait achevé d'en tirer tout le fruit, comme les abeilles qui restent attachées à la fleur, jusqu'à ce qu'elles en aient tiré tout le miel qu'elle contient.

10. En méditant, on doit par-dessus tout fuir et rejeter les subtilités, curiosités, vaines complaisances, tout respect humain et toute satisfaction humaine, et chercher uniquement la volonté de Dieu, le salut de son âme et sa propre perfection.

11. Pour l'ordinaire, on ne devrait pas employer plus de temps aux considérations qu'aux affections et résolutions.

12. S'il arrive que les affections naissent en nous pendant les considérations, et même dès le commencement de l'oraison, il faut s'y abandonner, sans se soucier de l'ordre marqué : on ne doit pourtant pas s'y exciter si tôt, à moins qu'on ne s'y sente attiré de Dieu.

13. Quand on éprouve des sécheresses et des stérilités, on ne quittera point l'oraison, et l'on veillera à ne pas se décourager, mais plutôt à se fortifier et à s'animer, tantôt par des oraisons jaculatoires ou par des actes de vertu, particulièrement de contrition, d'humilité, de résignation à la volonté de Dieu, de confiance, d'amour, d'adoration, etc.; tantôt par quelque prière vocale, prononcée posément et dévotement, ou par quelque acte extérieur de dévotion, comme se frapper la poitrine, croiser les bras, baiser la terre, porter le crucifix à ses lèvres, etc., si l'on est seul dans la chambre.

14. Avant d'écrire ses résolutions, on fait un court examen sur son oraison, pour voir ce qui peut être utile et former le bouquet spirituel.

15. Cet examen consiste en cela : on repasse brièvement son oraison, afin de connaître si l'on s'y est conduit comme il faut, savoir : avec l'intention, l'attention et la fidélité requises. Quand on a agi de cette sorte, on remercie Dieu, et l'on se résoud à en tirer profit; s'il en est autrement, on s'excite au regret, puis au bon propos pour l'avenir, et l'on s'impose quelque pénitence.

16. Quand on écrit ses résolutions, il est bon d'indiquer d'abord les principaux motifs qui ont le plus touché, et ensuite les points particuliers auxquels on s'est arrêté : le tout en peu de mots.

II. Avis concernant la lecture spirituelle.

1. Ne point lire d'autres livres que ceux qui ont été donnés par le directeur, ni d'autres chapitres que ceux qu'il a désignés.

2. Lire posément, attentivement et dévotement, non par curiosité, vaine satisfaction, amusement, etc.

3. Ne pas passer outre qu'on n'ait essayé de comprendre ce qu'on aura lu, et ce que l'auteur a voulu démontrer.

4. S'interroger parfois : crois-tu ceci? as-tu ces sentiments? as-tu vécu conformément à cela?

5. La lecture achevée, y réfléchir, afin de mieux imprimer dans son âme ce qui a le plus touché et ce qui a semblé devoir nous être plus profitable.

6. Si, en lisant, il arrive qu'on soit touché de quelque sainte pensée, propre à nous inspirer de bonnes résolutions, on pourra l'écrire brièvement avec celles de la méditation.

II. — ORAISON MENTALE

AVIS GÉNÉRAUX

Celui qui désire s'appliquer à l'oraison, doit considérer principalement : sa nécessité, sa facilité et la méthode à suivre pour la bien faire.

Nécessité de l'oraison. — Cette nécessité est d'une si haute importance pour tous les hommes, que le Saint-Esprit nous dit par le prophète Jérémie : *Parce que personne n'a le cœur tourné vers Dieu, on ne voit que misère et désolation sur la terre* [1]. — Elle est le véritable moyen pour avoir le cœur bientôt embrasé de l'amour de Dieu ; et en effet, le saint roi David a dit de lui-même : *Pendant que je méditais, un feu s'est allumé dans mon cœur* [2]. — L'oraison rend heureux celui qui s'y applique souvent, comme dit encore le Roi-Prophète : *Heureux l'homme qui médite la loi du Sei-*

1. Jerem., XII, 11. — 2. Ps. XXXVIII, 4.

gneur [1]. — Elle est la source ordinaire des grâces que Dieu nous donne, comme l'assurent les saints docteurs ; et l'expérience d'ailleurs le fait assez voir. — Si nous voulons que Dieu parle à notre cœur et à notre âme, notre cœur et notre âme doivent réciproquement parler à Dieu, ce qui ne peut s'obtenir que par la méditation, comme nous l'apprend le Psalmiste : *Ouvrez votre cœur, et je le remplirai* [2]. *J'ai ouvert mon cœur, et j'ai attiré l'Esprit* [3]. — Tous les saints ont vécu dans l'exercice de la méditation : sans cela, ils n'auraient pu conserver leur sainteté. — Notre-Seigneur même y passait les nuits, pour nous en donner l'exemple, car il n'avait pas besoin de prier ; et nous voyons toutes les personnes vraiment pieuses s'adonner à ce saint et utile exercice. — Pour empêcher le plus efficacement possible le salut des âmes, le démon a toujours cherché à les éloigner de l'oraison mentale, en tâchant de leur persuader que les religieux et les saints seuls s'y exercent, et qu'elle est trop difficile et trop fatigante : insinuation complètement fausse, comme le prouve l'expérience, et ainsi que nous allons l'exposer.

Facilité de l'oraison. — Persuadons-nous que l'oraison est plus facile qu'on ne le croit ordinairement. Ne voyons-nous pas, en effet, chaque jour des personnes de toute condition, capables d'en tirer un grand profit, quand elles s'y appliquent avec soin et humilité : non seulement les esprits éclairés, les savants, les personnes adonnées à la spiritualité y réussissent, mais encore les gens grossiers, les hommes du monde, les ignorants, même ceux qui ne savent pas lire ; bien plus, souvent les plus simples profitent davantage en ce saint exercice que les savants, suivant cette parole du Sage : *Dieu se plaît à s'entretenir avec les simples* [4].

Qu'est-ce que méditer ? c'est s'occuper des affaires du ciel et du bien de son âme, comme chacun s'occupe

1. Ps., I, 2. — 2. Ps., LXXX, 11. — 3. Ps., CXVIII, 131. — 4. Prov., III, 32.

tous les jours des affaires du monde et du bien de son corps ; c'est exercer et faire agir les trois puissances de notre âme : la mémoire, l'entendement et la volonté Si, par exemple, quelqu'un a un procès, il y emploie sa mémoire, afin de bien se rappeler toutes les raisons propres à soutenir son droit ; et à cet effet, il lit et relit les pièces qui s'y rapportent. — Il exerce de plus son entendement, en réfléchissant souvent et longtemps, tantôt à ce qu'il a fait ou dit pour son affaire, tantôt à ce qu'il doit communiquer à son mandataire ou à ses juges ; tantôt aux moyens et aux expédients nécessaires pour gagner sa cause : il discute sur toutes ces choses, et en tire des conclusions. — Après avoir ainsi bien réfléchi et raisonné, il laisse agir sa volonté et s'abandonne à des sentiments et à des affections, tantôt de joie, en reconnaissant la justice de sa cause ; tantôt d'espérance, de gagner son procès ; ou de tristesse, d'avoir omis quelque formalité ; ou bien de crainte d'être pris dans quelques pièges ; ou enfin, de haine contre la partie adverse, et à bien d'autres émotions qui l'agitent ; puis, il prend des résolutions en vue de réparer telle ou telle faute ; de se conformer à telle et telle formalité, d'employer, pour réussir, argent, amis, etc. ; et en tout cela, il agit dans le seul but de gagner sa cause, qui ne regarde que le bien temporel. De même, dans la méditation touchant le procès qu'on désire gagner pour sauver son âme, il faut avant tout bien imprimer dans sa mémoire les points marqués dans un livre de spiritualité, et à cet effet les relire plusieurs fois. — Ensuite on emploie son entendement pour bien peser chaque chose l'une après l'autre, raisonnant tout cela et en tirant de sages conclusions. Par exemple, si dans un point d'oraison, on a considéré que Notre-Seigneur est mort pour effacer nos péchés et qu'un seul péché mortel peut nous damner, on en tire cette conclusion : donc, le péché est un très grand mal ; donc il faut le fuir et le haïr plus que tout autre mal. — Après avoir ainsi fait des considération et des raisonnements sur un point, on laisse sa vo-

lonté produire diverses affections, comme : la crainte de l'enfer, l'espérance du paradis, la contemplation de la bonté divine, la joie de voir Dieu honoré, le regret de l'avoir offensé, la reconnaissance pour les grâces qu'il nous a données, ou toute autre affection, suivant le sujet qu'on médite ou l'inspiration du Saint-Esprit. — Puis, on prend des résolution particulières, par exemple, de se corriger de tel ou tel vice, de pratiquer telle ou telle vertu, d'éviter telle ou telle occasion de péché; on y joint aussi une pratique de dévotion. Ainsi doit-on agir, suivant les sujets et les besoins particuliers de son âme.

Méthode pour faire l'oraison. — S'il est vrai que la méditation dépend plus de l'inspiration du Saint-Esprit que de notre propre industrie, néanmoins, ce serait tenter Dieu et s'exposer à de grandes distractions et aux illusions du démon, que d'écouter simplement parler Dieu et ne pas tâcher d'agir de son côté. Aussi les saints et les maîtres de la vie spirituelle ont jugé nécessaire de coopérer avec Dieu, non seulement en exerçant les trois puissances de l'âme sur quelque sujet déterminé, comme nous l'avons dit, mais encore d'y garder une certaine méthode. — Parmi les différentes méthodes connues, une des plus faciles et des plus utiles est celle de saint François de Sales; aussi l'avons-nous ponctuellement suivie dans ce livre, sachant par expérience que plus on est fidèle et exact à la garder, plus on profite de la méditation. A cet effet, nous en donnons d'abord un simple abrégé, en forme de table, puis l'explication qui indique la manière de s'en servir.

Table méthodique de l'oraison mentale ou méditation, selon l'esprit de saint François de Sales.

L'oraison mentale se divise en trois parties :

1° *La préparation,* qui comprend : la présence de Dieu ; — l'invocation du secours divin ; — la représentation du sujet.

2° *Le corps de l'oraison*, qui comprend : les considérations sur le sujet ; — les affections ; — les résolutions à prendre.

3° *La conclusion,* qui renferme aussi trois actes : l'action de grâces ; — l'offrande des bonnes résolutions qu'on y a prises ; — la demande pour obtenir la force de les bien pratiquer.

Une fois l'oraison achevée, on forme un *bouquet spirituel.*

Explication de la table précédente de l'oraison mentale.

I. — PRÉPARATION.

Présence de Dieu. — On se met en la présence de Dieu, se le représentant vivement, en diverses manières : comme présent en tout et partout, car il remplit tout au ciel et sur la terre, et nous sommes en lui comme une éponge au sein de la mer ; — ou comme présent dans notre cœur par sa grâce, et formant la vie de notre âme. — Nous pouvons aussi nous représenter Jésus-Christ dans le ciel, ou au saint sacrement de l'autel, regardant tous les hommes et jetant les yeux particulièrement sur nous. — Enfin, nous pouvons nous imaginer voir le divin Sauveur près de nous et nous permettant de faire l'oraison en sa compagnie.

Après s'être ainsi pénétré de la présence de Dieu, en l'une des manières susdites, on fait d'abord un acte de foi sur cette présence de Dieu, puis un acte d'humilité, se réputant indigne de paraître devant Sa Majesté, enfin un acte d'adoration, le reconnaissant pour son souverain Seigneur, en se tenant à genoux, incliné devant lui. — Pour tirer meilleur profit de ces actes, on se considère devant Dieu, tantôt comme un sujet devant son Roi, tantôt comme un criminel devant son juge, ou bien comme un enfant devant son père, ou de toute autre manière, selon que le demande le sujet de la méditation.

Invocation du secours divin. — On invoque l'assistance du Saint-Esprit de cœur et de bouche, disant :

Venez, Esprit-Saint, etc., ou quelque autre prière semblable. — On prie ensuite la sainte Vierge, son ange gardien, son saint patron, les saints auxquels on a une particulière dévotion ou dont il est question dans le sujet que l'on doit méditer, et en particulier saint Joseph, de nous obtenir la grâce de bien faire l'oraison. On l'obtient plus sûrement, en ne manquant jamais de se mettre dans les dispositions suivantes : défiance de soi-même ; — confiance en Dieu ; — indifférence et résignation à sa sainte volonté, protestant qu'on ne recherche, dans l'oraison comme en toute autre chose, que la gloire de Dieu et son bon plaisir.

Représentation du sujet. — La représentation du sujet se fait en deux manières. Quand le sujet est sensible et visible, comme le mystère de la Nativité, le crucifiement, on s'imagine qu'on est au lieu où la chose s'est faite, ou bien qu'elle se passe au lieu même où l'on est et sous ses yeux, ou encore que tout se fait dans l'esprit et dans l'imagination. — Si le sujet est insensible et invisible, comme une vertu ou un vice, on considère simplement la proposition et la division du sujet et aussi la fin particulière pour laquelle on va méditer, tâchant de la bien imprimer dans sa mémoire. On n'oubliera pas de faire toujours un acte de foi sur la vérité qu'on a pour sujet de méditation.

II. — CORPS DE L'ORAISON.

Considérations. — Les considérations qu'on veut faire dans l'oraison peuvent s'étendre en plusieurs manières. On peut se proposer des questions sur le sujet, comme : d'où vient cela ? pourquoi cela ? qu'est-ce que cela ? etc. ; et, par les réponses que l'on fait à ces questions, on trouve assez de matière pour s'entretenir dans l'oraison et se convaincre de la vérité sur laquelle on médite, savoir, d'embrasser telle vertu ou de fuir tel vice. — On recherche des autorités, des comparaisons, des exemples, et autres preuves tirées particulièrement

de l'Écriture et des saints Pères. — Il est bon de peser chaque mot d'un passage et de raisonner sur ce mot, comme sur ces paroles de saint Pierre : *Vous me lavez les pieds ! Vous*, qui êtes le roi du ciel et de la terre, *à moi*, qui ne suis, hélas! qu'un pauvre et abominable pécheur, etc. *Vous me lavez*, ce qui n'appartient qu'aux serviteurs ; *les pieds*, qui sont sales et dégoûtants, etc. Oh! quelle leçon d'humilité et de charité ! Il faut donc que je fasse des actes d'une profonde humilité et que je m'occupe aux offices les plus bas et aux emplois les plus humbles. — On fera des retours sur soi-même, et l'on se demandera : Crois-tu cette vérité ? pratiques-tu cette vertu? ne tombes-tu pas dans ce vice? etc. Veux-tu faire ce sacrifice? etc.

Pour mieux saisir la manière d'étendre ces considérations, on doit, quand le sujet est sensible ou visible, comme le crucifiement, examiner toutes les circonstances, l'une après l'autre, savoir: la personne, le temps, le lieu, la fin, les moyens, la manière, s'adressant les questions suivantes : *Qui* est celui qui souffre? Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme. *Que* souffre-t-il? des douleurs intérieures et extérieures, les fouets, les épines, la croix, etc. *Pourquoi* souffre-t-il? pour nous racheter, etc., etc. — On doit ensuite considérer les personnes dont il est question dans le sujet, et s'adresser à elles, soit en leur déclarant nos sentiments, soit en les interrogeant ; ou bien les écouter nous parler, comme si elles nous instruisaient ou nous interrogeaient; et enfin, peser ce qu'elles disent, ce qu'elles font ou ne font pas, ce qu'elles peuvent dire, faire ou penser.

Mais quand le sujet est insensible ou invisible, comme une vertu ou un vice, ou une perfection de Dieu, sa miséricorde ou sa toute-puissance, etc., pour étendre les considérations, on examine la chose en elle-même, recherchant quelle est sa nature ou sa définition, ses causes, ses effets ; ou bien, suivant la méthode de saint François de Sales, sur la méditation des vertus

et des vices, on considère avec attention la définition de la chose, c'est-à-dire ce qu'elle est en elle-même, ses marques et ses différences, ses effets, les moyens d'acquérir la vertu ou de fuir le vice. Cette méthode peut se réduire à deux points : les motifs d'embrasser la vertu ou d'éviter le vice, et les moyens d'acquérir cette vertu ou de fuir ce vice.

Il faut remarquer que les motifs les plus utiles et les plus faciles se tirent de la considération des biens produits par une vertu et des maux du vice contraire. Quant aux moyens, les plus efficaces sont les actes particuliers de la même vertu, en ayant soin d'écarter les empêchements à son exercice. Au reste, pour étendre avec succès chaque point des considérations, après avoir fait ce qu'on a pu par le raisonnement, on doit se tenir tranquille, et cesser de raisonner, pour donner lieu au Saint-Esprit de nous parler au cœur. On peut lui dire avec le prophète Samuel : *Parlez, Seigneur, car votre serviteur vous écoute*[1]. S'il nous répond, en nous donnant quelques nouvelles lumières ou quelque mouvement de dévotion, il faut recevoir ce bienfait avec respect et action de grâces, et nous y arrêter autant de temps que nous sentirons en pouvoir profiter; et ensuite revenir à notre sujet. Si le Saint-Esprit ne nous éclaire pas, humilions-nous et bénissons-le de l'épreuve où il nous laisse; et puis, continuons notre oraison.

Affections. — Rappelons-nous que les affections les plus ordinaires dans l'oraison sont : — l'amour de Dieu, — la haine du péché, — le désir du paradis, — la crainte de l'enfer, — la joie spirituelle, — la tristesse pour ses fautes, — l'espérance en Dieu, — la résignation à sa sainte volonté, — l'adoration, — la confusion de soi-même, — la compassion aux douleurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ, — la contrition de ses péchés, — l'action de grâces.

On peut exciter les affections : — par des colloques,

1. Reg., III, 9.

agissant comme si l'on parlait à Dieu ou à quelqu'une des personnes de la sainte Trinité, à Jésus-Christ, à la sainte Vierge, aux anges tant bons que mauvais, aux saints, tant en particulier qu'en général; ou encore à son âme, à son corps, aux personnes dont il est question dans le sujet qu'on médite, ou enfin aux autres créatures tant animées qu'inanimées, soit à une seule, soit à plusieurs en même temps. — On peut aussi exciter les affections par des oraisons jaculatoires, ou plusieurs successivement ou une seule souvent répétée, à l'exemple de saint Augustin, qui redisait sans cesse : Mon Dieu ! que je vous connaisse et que je me connaisse ! ou comme saint François : Mon Dieu ! qui êtes-vous et qui suis-je ?

On excite encore les affections par l'application des cinq sens, s'imaginant vivement qu'on voit les choses qui se rapportent au sujet de l'oraison, qu'on les entend, qu'on les touche, qu'on les odore et qu'on les goûte; ou bien par diverses interjections et exclamations, disant par exemple : Hélas ! Seigneur ! plût à Dieu ! ô malheur ! ô Dieu ! ah ! cruel ! qu'ai-je fait? etc.; ou enfin par quelque acte extérieur de dévotion, surtout si l'on est seul, comme : se frapper la poitrine, baiser la terre, porter le crucifix à ses lèvres, faire quelque courte prière vocale, en pesant chaque mot; regarder le ciel, etc.

Voilà, ce me semble, assez de moyens pour exciter les affections; néanmoins ceux qui sont nouveaux dans l'exercice de l'oraison, pourront se servir utilement de l'exemple que nous en donnons plus loin dans la première méditation préparatoire à la retraite.

Résolutions. — Les résolutions doivent avoir pour but, tantôt nos principaux devoirs envers Dieu, envers le prochain ou envers nous-mêmes, tantôt nos besoins particuliers, nos inclinations mauvaises, nos passions déréglées, nos habitudes perverses, les occasions de péché, les obstacles à notre avancement, les vertus qui nous manquent et qui sont propres à notre condition, etc. — On peut d'abord prendre des résolutions générales, par exemple : d'aimer et servir Dieu, de fuir le péché,

de souffrir pour Notre-Seigneur, de faire pénitence, de s'appliquer à la dévotion, etc., mais ensuite il faut les particulariser quant à l'objet et quant aux circonstances, par exemple : de réformer tel vice, de pratiquer tel acte de vertu, de fuir telle occasion de péché, de détruire tel empêchement à son avancement, etc., d'accomplir ces mêmes résolutions durant tant de temps, tel jour, telle heure, en tel lieu, envers telle et telle personne, par tel et tel moyen, etc. — N'oublions pas que le fruit de l'oraison consiste principalement dans les résolutions particulières, et que, sans cela, on n'avance point ou fort peu. — Il n'est pas expédient d'en prendre un grand nombre dans une seule oraison : deux ou trois suffisent pour l'ordinaire ; une seule bien appropriée et dont on est bien convaincu, vaut mieux que plusieurs qui auraient laissé peu de traces dans notre esprit. — Il est bon de les écrire après l'oraison, mettant en peu de mots le motif qui nous y a déterminés, et ensuite la résolution particulière principale.

III. — CONCLUSION.

Action de grâces. — On doit toujours remercier Dieu ; car c'est Lui qui nous donne les bonnes pensées et les résolutions utiles ; d'autant plus que, faute d'en reconnaître l'Auteur, et de lui en témoigner notre gratitude, il nous soustrait ses grâces ou ne nous donne pas celles qu'il nous avait préparées. On peut inviter toutes les créatures, particulièrement la sainte Vierge et notre bon ange, à nous aider dans cette action de grâces, afin qu'elle soit plus agréable à Dieu.

Offrande. — Ce second acte n'est pas moins puissant que le premier pour obtenir les dons de Dieu, quand il est accompli dans l'esprit d'humilité et de confiance ; car on est assuré qu'on lui fait un présent très agréable à ses yeux, puisqu'il est son ouvrage. — On se trouvera bien d'offrir à Dieu les oraisons et les bonnes œuvres des autres, particulièrement celles de Notre-Seigneur,

de la sainte Vierge et des saints, en vue de notre impuissance et de notre bassesse, et dans la crainte de gâter par nos propres offrandes le bien qu'il a daigné faire en nous. — C'est encore une bonne pratique de prier, dans le même esprit, la sainte Vierge ou notre ange gardien, ou un saint à qui nous avons plus de dévotion, de présenter quelque offrande à Dieu pour nous.

Demande. — Cet acte est le plus essentiel de l'oraison, et l'on doit y employer plus de temps qu'aux deux précédents. Pour obtenir plus facilement l'effet de sa demande, il est utile de représenter à Dieu les motifs qui doivent le porter à nous l'accorder, savoir : sa bonté et sa miséricorde, sa toute-puissance et les mérites de Jésus-Christ ; — le commandement qu'il nous fait de le prier et sa promesse de nous exaucer ; — notre grande nécessité, notre misère et notre impuissance, notre confiance en lui et notre résignation à sa volonté. — Nous le supplierons, par l'intercession de la sainte Vierge, de notre ange gardien et des saints, particulièrement de notre saint patron, de ceux dont il est parlé dans la méditation, et de ceux auxquels nous avons plus de dévotion. Il est bon aussi de demander des grâces pour les autres, tant en particulier qu'en général.

Dans les communautés, si l'heure sonne avant que l'oraison soit achevée, on doit promptement prendre ses résolutions particulières et faire brièvement les trois actes de la conclusion, comme il vient d'être dit, car il ne faut jamais les omettre, surtout l'acte de demande.

Bouquet spirituel. — Il consiste à choisir une ou deux affections avec la résolution principale, qu'on réduit en forme d'oraison jaculatoire, afin d'y réfléchir souvent dans la journée. Cette oraison jaculatoire sera plus profitable, si elle peut être quelque verset d'un psaume, ou bien quelque sentence de la sainte Écriture ou des Pères. — Pour bien réussir, il faut auparavant faire un examen de quelques instants sur son oraison, voyant si l'on a pris ou non les moyens d'en tirer profit, puis remerciant Dieu ou lui demandant pardon. — L'oraison portera

plus de fruits si l'on adore souvent le bouquet spirituel, c'est à-dire si l'on renouvelle fréquemment les bonnes résolutions qu'on a prises, par exemple : au commencement de ses actions principales, toutes les fois qu'on entend la cloche sonner, quand on s'aperçoit qu'on a été longtemps distrait ou dissipé. Il ne suffit pas de multiplier dans son cœur les actes de vertu dont on s'est proposé la pratique : l'essentiel est de les mettre à exécution toutes les fois que l'occasion s'en présente.

AVIS PARTICULIERS

I. Avis concernant la préparation éloignée et le besoin absolu que nous avons de Dieu dans l'oraison.

La préparation éloignée est si importante que, si elle nous manque, nous ne pouvons bien réussir dans notre oraison. Elle consiste à préparer le sujet et à disposer son esprit. — Pour la préparation du sujet, il faut : le lire la veille au soir et le matin, tâchant de le bien comprendre ; voir à quoi il tend, et quelle résolution on en peut tirer ; le diviser en certains points principaux, par exemple, les motifs et les moyens. — Pour la disposition de l'esprit, il faut : la récollection intérieure, nourrissant son esprit de bonnes pensées, et conformes au sujet, autant que possible ; — le recueillement extérieur, gardant exactement le silence, tenant les yeux modestement baissés, et accomplissant toutes ses actions posément et tranquillement ; — la pureté d'intention, renonçant à toute curiosité, toute vaine satisfaction et à tout respect humain, protestant que nous ne voulons faire oraison que pour la gloire de Dieu. — Il serait à désirer qu'on renouvelât souvent, même pendant son oraison, cet acte de pureté d'intention, à cause de son importance. — Inutile de dire que la principale préparation est la pureté de conscience ; car quiconque se sent coupable de quelque péché, n'aura garde d'approcher la divine Majesté, avant de s'en être purifié par la confes-

sion, ou du moins par un acte de contrition. Chacun sait que Dieu n'exauce pas les pécheurs, mais qu'il écoute toujours les prières des justes.

Enfin, on doit se persuader que toutes ces méthodes et avis pour la méditation servent de peu, si Dieu n'y donne sa grâce ; car toute l'industrie humaine ne saurait produire une bonne et sainte affection, sans le secours du Saint-Esprit : l'oraison est un don de Dieu, il l'accorde à qui il lui plaît. Et comme ce serait tenter Dieu et s'exposer aux illusions du démon, ainsi que nous l'avons dit, de vouloir faire oraison sans coopérer avec Dieu par quelques actes des facultés de notre âme, et sans aucune direction, de même on tomberait dans une insigne présomption, si l'on voulait attribuer à son industrie et à sa doctrine les saintes pensées, les pieuses affections et les bonnes résolutions de sa méditation. Si l'on y a bien réussi, on doit en rendre grâces à Dieu comme à celui qui en est l'auteur, et se confondre en sa présence de s'en trouver si indigne.

II. Avis concernant les peines et les difficultés qu'on éprouve quelquefois dans l'oraison.

1. Après nous être livrés durant un certain temps à l'oraison mentale, nous trouvons souvent n'y avoir fait aucun progrès ; alors la pensée nous vient que nous n'y sommes pas propres et que c'est un temps perdu. Ne laissons pas pourtant de continuer cet exercice avec confiance et fidélité. Pourvu que nous fassions ce qui est en nous, Dieu ne manquera pas, tôt ou tard, de nous apprendre à méditer, surtout si nous lui disons souvent et humblement avec les apôtres : *Seigneur, enseignez-nous à faire oraison*[1].

2. Quand la méditation nous a causé quelque incommodité, quelque pesanteur de tête, particulièrement à la suite des efforts faits pour exciter des affections, il

1. Luc, XI, 1.

faut, à l'avenir, nous modérer et agir selon nos faibles forces et avec discrétion, sans tant violenter notre esprit. Veillons bien à ne pas nous arrêter si longtemps sur une même affection, spécialement si nous l'avons excitée nous-mêmes, et si elle est véhémente, comme la crainte de la damnation, l'horreur du péché, une vive contrition avec larmes, etc.

3. S'il nous arrive de n'avoir aucun goût dans la méditation, ne perdons pas courage ; et si nous en sommes la cause par défaut de préparation, reconnaissons-le en nous humiliant, et bientôt le calme et la sérénité reviendront. Lorsque ce défaut de goût ne vient pas de notre faute, pensons que Dieu l'a permis ainsi, ou pour nous apprendre que cette sensibilité ne peut s'acquérir par notre soin et notre vigilance, mais par sa pure libéralité, ou afin d'éprouver si nous pratiquons ce saint exercice pour son pur amour, et non pour notre propre satisfaction. Au temps de la désolation, nous devons donc nous dire : Je n'ai pas commencé cette méditation pour mon plaisir et mon contentement, mais pour Dieu seul ; ce sera aussi pour son amour que je l'achèverai, moyennant sa sainte grâce, quoique je n'y trouve aucun goût sensible.

4. Quand plusieurs distractions viennent nous inquiéter, ne laissons pas pour cela de continuer notre méditation, mais pensons que si elles nous viennent malgré nous, nous n'en sommes pas coupables. Seulement, résistons-leur sitôt que nous les apercevons, bien qu'elles reviennent souvent ; et notre méditation ne sera pas pour cela moins agréable à Dieu, que si nous l'avions faite avec toutes sortes de douceurs et de suavités.

Dans ces états de trouble, il est fort bon d'user de colloques avec Dieu, et de reconnaître en toute simplicité que nous ne pouvons rien de nous-mêmes, comme aussi de nous reprendre sévèrement, accusant notre lâcheté et notre ingratitude extrêmes de ne pouvoir parler à Dieu pendant si peu de temps ; et aussitôt, ce

Dieu de bonté viendra à notre secours, et nous tirerons du fruit de notre oraison, même sans nous en apercevoir.

5. Enfin, pour vaincre plus aisément les difficultés qui surviennent dans l'oraison mentale, et nous la rendre toujours profitable, nous devons user des moyens suivants : — Nous rendre familier l'exercice de la présence de Dieu, pensant que nous sommes toujours devant Lui et qu'il voit toutes nos actions. — Faire, plusieurs fois le jour, des oraisons jaculatoires. — Lire souvent des livres de spiritualité. — Fréquenter les sacrements de pénitence et d'eucharistie. — Converser fréquemment et familièrement avec les personnes pieuses. — Mortifier nos sens extérieurs, et surtout notre langue. — Aimer et pratiquer exactement les exercices de charité et de mortification. — Être fidèles aux bonnes résolutions et aux saintes inspirations qui nous sont venues durant notre oraison. — Lire de temps en temps la méditation sur l'oraison mentale et la prendre même quelquefois pour sujet de son oraison. — Enfin, bien posséder et se rendre familière la méthode que nous avons donnée.

MÉDITATIONS

POUR

LES RETRAITES

MÉDITATION PRÉPARATOIRE

I. — PRÉPARATION.

Mettons-nous en la présence de Dieu, croyant fermement qu'il est auprès de nous, réellement présent, et qu'il nous voit ; humilions-nous devant lui et adorons-le de corps et de cœur. *Je remplis le ciel et la terre*[1], nous dit-il lui-même par Jérémie. *Oui, Seigneur, vous êtes en nous, et la méditation de mon cœur se fait toujours en votre présence*[2].

Demandons à Dieu la grâce de bien faire notre oraison, dans l'intérêt de sa gloire et de notre salut ; prions à cette fin la sainte Vierge, notre bon ange, et les saints pour lesquels nous avons une particulière dévotion. *Sans moi, vous ne pouvez rien faire*[3], dit Notre-Seigneur ; et l'apôtre saint Paul nous avertit que *c'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît*[4].

Représentons-nous le sujet de cette oraison, qui est sur la retraite spirituelle, et attachons-nous aux trois points suivants. Figurons-nous d'abord que nous som-

1. Jerem., XXIII, 24. — 2. Ps., XVIII, 15. — 3. Joan., XV, 5. — 4. Phil., II, 13.

mes dans le désert avec Notre-Seigneur, pour honorer la retraite qu'il y fit pendant quarante jours, et qu'il nous invite amoureusement à lui tenir compagnie, par ces paroles : *Venez avec moi dans ce désert, et reposez-vous-y pendant quelque temps* [1].

Faisons ensuite *un acte de foi* sur cette vérité, et disons : Je crois fermement, ô bon Jésus, que vous vous êtes ainsi retiré seul dans le désert pour notre instruction, et pour nous engager à vous imiter, en faisant de temps en temps quelque retraite spirituelle. — Proposons-nous enfin, excités par cette invitation, de lui obéir exactement, envisageant *le fruit* que nous prétendons en recueillir avec le secours de sa grâce, et disons : Mon Dieu, je veux bien faire cette retraite ; ma résolution est d'y apporter tout le soin possible pour en retirer le profit dont j'ai si grand besoin, savoir : l'amendement de tel ou tel vice, et l'acquisition de telle ou telle vertu, afin d'avancer de plus en plus dans la voie de la perfection. En agissant ainsi nous accomplirons la parole du prophète Jérémie : *L'homme demeurera dans la solitude et le silence ; et il s'élèvera au-dessus de lui-même* [2], devenant par la vertu un homme nouveau.

II. — CORPS DE L'ORAISON.

Considérations. — I. Importance et fins de la retraite. — II. Moyens d'en bien remplir les exercices. — III. Moyens à prendre pour y réussir.

I. *Importance et fins de la retraite.* — On retire des avantages immenses de la retraite spirituelle. Dieu nous y appelle et nous y attire. — Il parle avec nous seul à seul, cœur à cœur, comme ferait un roi avec son favori. — Nous y traitons avec lui l'affaire la plus importante et la plus utile pour notre bien. — Il ne recherche pas son propre intérêt, mais le nôtre, et il veut nous départir ses largesses et ses grâces. *Je la conduirai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur* [3],

1. Marc, VI, 31. — 2. Thren., III, 28. — 3. Osée, II, 14.

nous dit-il par son prophète. Or, si Dieu nous parle, ajoute saint Augustin, c'est pour nous accorder des dons et des bienfaits.

Dans une retraite, on doit se proposer surtout les fins suivantes. — Changer de vie, si elle est peu édifiante, ou s'efforcer d'avancer dans la vertu. — Connaître ses mauvaises habitudes, ses inclinations vicieuses, ses passions dominantes, pour les déraciner. — Prendre la coutume de s'appliquer à l'oraison et à la véritable piété. — Étudier, s'il est nécessaire, la vocation à laquelle Dieu nous destine et dans laquelle nous pourrons le servir avec plus de perfection et de facilité. — Prendre les moyens de bien vivre dans l'état que nous avons embrassé. — Enfin, nous préparer à la mort.

II. *Motifs de bien remplir les exercices de la retraite.* — Il importe de considérer attentivement les motifs de crainte qui peuvent nous aider à faire avec soin ces exercices. En voici quelques-uns. — Peut-être est-ce le dernier moyen dont Dieu se servira pour nous porter à la vertu et à la perfection qu'il désire de nous ; et si nous n'en profitons pas pour produire de dignes fruits de pénitence, nous pourrons être maudits de Dieu, comme le figuier stérile. — Plusieurs sont peut-être damnés pour n'avoir pas saisi cette occasion que leur offrait la divine Providence. — Nous ignorons si ce n'est pas la dernière retraite que nous accorde le Seigneur, et si la mort ne viendra pas nous surprendre dans peu de temps. — Ce n'est pas assez de faire la retraite, il faut la bien faire, car Dieu nous en demandera compte, si nous avons accompli négligemment une œuvre si importante. — Enfin, comment voudrions-nous avoir fait nos exercices, s'il nous fallait mourir en les terminant ?

III. *Moyens à prendre pour tirer profit des exercices.* — Parmi les moyens à prendre, il faut s'arrêter surtout aux suivants. — Agir avec pureté d'intention, ne cherchant qu'à connaître la sainte volonté de Dieu, et les moyens de l'accomplir. — Dès le commencement, s'armer d'un grand courage, joint à la ferme confiance

d'en tirer profit, pour le bien de son âme. — Rejeter toutes les pensées qui nous rappelleraient le monde, et fuir tout sujet de distraction. — Se donner entièrement à Dieu et lui promettre de correspondre à toutes ses saintes inspirations. — Remarquer avec soin toutes les mauvaises habitudes et les inclinations dangereuses qui possèdent notre âme, surtout la passion dominante, et, dans chaque oraison, chercher les moyens de les déraciner. — Ouvrir entièrement son cœur au directeur de sa conscience, lui exposer ses inclinations, ses habitudes, ses tentations, avec le bon ou le mauvais succès de ses oraisons. — Se proposer de suivre avec exactitude le règlement de la retraite. — Enfin, demander instamment à Dieu sa grâce pour recueillir de véritables fruits de salut de ces saints exercices, en répétant souvent avec Samuel : *Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute* [1] ; ou avec David : *J'écouterai avec attention ce que le Seigneur mon Dieu me dira au dedans de moi* [2].

Affections. Durant ma méditation, le feu de l'amour divin *m'enflammera* [3], dit le Psalmiste. — En effet, après avoir considéré le bonheur inappréciable de pouvoir nous livrer à ces exercices spirituels, la grâce insigne que Dieu nous a faite de nous accorder le moyen et la facilité d'en profiter, nous avons grand sujet de produire en nous des affections de joie, d'espérance, d'admiration, d'action de grâces envers la Bonté divine, et de nous écrier avec saint Pierre : *Seigneur, qu'il fait bon de demeurer ici* [4] ! et avec saint Paul : *Voici le temps propice, voici les jours de grâces et de salut* [5] ; avec sainte Elisabeth : *D'où nous vient ce bonheur ?* [6]

Quand nous avons pesé devant Dieu le grand besoin que nous avons de faire ces exercices, et le malheur de ne pas répondre à cette grâce offerte par son amour, produisons encore des affections de confusion, de

1. I Reg., III, 9. — 2. Ps., LXXXIV, 9. — 3. Ps., XXXVIII, 4. — 4. Matth., XVII, 4. — 5. II Cor., VI, 2. — 6. Luc, I, 43.

crainte, de repentir, et écrions-nous avec David : *Seigneur, ayez pitié de moi, car je suis faible* [1], et avec saint Augustin : « Que je perde le monde entier plutôt que de perdre mon âme ; oui, Seigneur, brûlez, tranchez et ne m'épargnez pas en ce monde, pourvu que vous me pardonniez pour toujours dans l'autre. »

Résolutions. J'ai juré et j'ai résolu de garder les commandements de votre justice [2]. — Ainsi parlait le roi David. Pour nous, puisque, pendant cette retraite, nous pouvons parler seul à seul et cœur à cœur avec le Roi des rois, prenons aussi la résolution de nous tenir toujours en sa présence avec respect, et d'être attentifs à toutes les bonnes pensées qu'il nous inspirera durant nos oraisons ; apportant tout le soin possible pour y répondre et les mettre en pratique, et disant encore avec le Roi-Prophète : *J'écouterai ce que le Seigneur me dira au fond de mon cœur* [3]. *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt* [4].

Reconnaissant l'utilité de ces exercices pour tout le monde, et surtout pour nous, prenons la résolution de les faire avec courage, et passons par-dessus toutes les difficultés que pourront nous présenter le monde, la chair et le démon, et disons avec David : *Je ne me retirerai pas du combat, que mes ennemis ne soient défaits* [5]. Disons encore avec saint Pierre : *Seigneur, fallût-il mourir avec vous, je ne vous abandonnerai pas* [6].

Conformément à la fin principale des exercices de la retraite, nous devons non seulement purifier notre âme des péchés que nous avons commis, et la faire rentrer en grâce avec Dieu, mais aussi remédier à nos mauvaises inclinations, dompter nos passions, renoncer à nos habitudes criminelles, régler toutes nos actions et commencer à vivre comme nous voudrions avoir vécu à l'heure de la mort. Disons-nous donc : C'en est fait, je veux travailler réellement à ma perfection et prendre

1. Ps., VI, 3. — 2. Ps., CXVIII, 106. — 3. Ps., LXXXIV, 9. — 4. Ps., LVI, 8. — 5. Ps., XVII, 38. — 6. Matth., XXVI, 35.

les moyens pour y parvenir ; je veux surtout faire ces exercices avec pureté d'intention, pour la gloire de Dieu et pour mon propre salut ; chasser par conséquent toute idée du monde, d'affaires et d'étude ; garder avec soin les petits règlements tracés pour la retraite, et surtout ouvrir entièrement mon cœur au directeur de ma conscience ; enfin, agir comme je voudrais avoir agi à mes derniers moments et m'y préparer comme si je devais mourir à la fin de cette retraite. — Pour cela, je dirai avec saint Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse*[1] ? Qui m'empêche en ce moment de me disposer à bien mourir ?

III. — CONCLUSION.

Remercions Dieu de sa patience à nous écouter, de l'honneur qu'il nous a fait en s'entretenant avec nous, des bonnes pensées, des affections et des résolutions qu'il nous a inspirées, disant avec le saint roi David : *Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les biens dont vous m'avez comblé*[2] ? ou avec les trois enfants dans la fournaise : *Que toutes les créatures louent et bénissent le Seigneur*[3].

Offrons-lui nos résolutions, et le profit que nous avons tiré de notre oraison, afin qu'il daigne nous le conserver, et que le malin esprit n'ait aucun empire sur nous. Disons encore avec David : *Seigneur, nous remettons entre vos mains tout ce que nous avons reçu de vous*[4].

Supplions-le de nous donner la grâce de bien mettre en pratique nos résolutions, implorant à cet effet le secours de la très sainte Vierge, de notre bon ange et des saints auxquels nous avons le plus de dévotion ; car, Notre-Seigneur a dit : *Demandez et vous recevrez*[5] ; et nous lisons dans saint Jacques : *Tout don parfait vient de Dieu*[6] ; puis dans saint Augustin : « Seigneur, com-

1. Act., IX, 6. — 2. Ps., CXV, 12. — 3. Dan., III, 1. — 4. I Paral., XXIX, 14. — 5. Joan., XVI, 24. — 6. Jac, I, 17.

mandez-moi tout ce qu'il vous plaira, et donnez-moi la grâce d'accomplir ce que vous me commandez. » Enfin, répétons avec le patriarche Jacob : *Je ne vous quitterai pas, que vous ne m'ayez donné votre bénédiction* [1]. »

Faisons ensuite l'examen sur notre oraison, et prenons comme bouquet spirituel ces paroles : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt* [2], oui, je veux accomplir tout ce qu'il vous plaira de m'inspirer pendant cette retraite, pour votre gloire et pour mon salut.

AUTRE MÉDITATION PRÉPARATOIRE

I. Excellence de la retraite. — II. Son but. — III. Dispositions pour en tirer profit.

I. *Excellence de la retraite.* — Dieu semble avoir choisi la solitude pour l'accomplissement de ses plus grands desseins et l'effusion de ses grâces les plus abondantes. En effet, la prédiction du Messie futur et sa venue, l'établissement de la loi ancienne et la fondation de la loi nouvelle, s'accomplissent dans le silence de la retraite. — Le saint patriarche Abraham reçoit plusieurs fois la promesse que, dans sa race, c'est-à-dire en Jésus-Christ, doivent être bénies toutes les nations de la terre : mais c'est toujours quand il est seul dans sa tente, ou bien pendant le silence de la nuit, dans une vallée solitaire, ou encore sur une montagne isolée. Quelle complaisance de Dieu pour la retraite ! — Le mystère de l'incarnation est annoncé à la très sainte Vierge. Où se trouvait-elle? Elle était retirée, seule, dans son humble demeure, et la grande merveille s'accomplit dans le secret d'un silence universel. — Jésus Christ va bientôt paraître : il fait auparavant une retraite de neuf mois dans le sein de sa mère ; puis, fuyant le bruit de la ville de Bethléem, il naît dans la solitude d'une crèche abandonnée.

1. Gen., XXXII, 26. — 2. Ps., CVII, 2.

Moïse se prépare, dans le désert de Madian, au ministère que Dieu veut lui confier, et c'est sur la montagne de Sinaï, quand il est seul, après quarante jours et quarante nuits de communications secrètes avec son Créateur, qu'il reçoit de ses mains les tables de la loi. — Et quand une autre loi plus parfaite sera donnée au monde, ce sera dans le cénacle, où les Apôtres se sont retirés, par l'ordre de Dieu, et après dix jours de prières et de retraite. Admirons la conduite de Dieu, et remercions-le de nous accorder ce même bienfait.

II. *But de la retraite.* — La retraite ne consiste pas à mettre de côté le travail extérieur et à se délasser des fatigues passées, dans le repos de la solitude. Elle ne consiste pas non plus à prier davantage, à faire beaucoup de pieuses lectures : son but est la réformation, le renouvellement, le changement des habitudes de notre vie, suivant ces paroles de saint Paul : *Réformez-vous par le renouvellement de votre esprit*[1] ; *renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme*[2]. — En nous doit s'accomplir cette parole des saints : « Entrez dans la retraite tout entier, et sortez-en tout autre. — Cette réformation doit être intérieure et extérieure; ce renouvellement doit être universel. — Il faut réformer l'esprit, en détruisant les pensées frivoles, dangereuses, mauvaises; le cœur, en purifiant les affections sensuelles, les attaches grossières, les désirs vicieux; l'imagination, en lui interdisant les images vaines et dangereuses. — Il faut réformer le corps dans ses sens : combattre la curiosité des yeux, les indiscrétions de la langue, etc. Il faut, pour employer les expressions de l'Apôtre, *dépouiller le vieil homme qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions*[3], et ne rien laisser dans notre âme qui souille notre conscience et lui cause de l'inquiétude.

Quand une chambre est malpropre, on la balaye ; quand un meuble est couvert de poussière, on enlève

1. Rom., XII, 2. — 2. Ephes., IV, 22. — 3. Ephes., IV, 23.

cette poussière; quand un vêtement est déchiré, on le raccommode; c'est le travail de la retraite : ôter la poussière et les ordures de son âme, la purifier et la réparer; la soumettre à une purification universelle, afin qu'elle devienne toute belle, toute blanche devant Dieu : occupation sainte, glorieuse, nécessaire, un peu pénible peut-être, mais facile avec la grâce de Dieu, sous la protection de nos bons anges et de la miséricordieuse vierge Marie. Ne craignons donc rien : mettons-nous à l'œuvre de tout notre cœur et nous obtiendrons un plein succès.

III. *Dispositions pour tirer profit de la retraite.* — Le recueillement, la docilité, la réflexion nous sont indispensables. — Veillons à garder le silence, nous tenant les yeux modestement baissés et ne nous livrant qu'à des travaux spécialement autorisés. — Observons le silence de l'esprit et du cœur : nous sommes seuls avec Dieu seul, pour nous occuper uniquement de notre éternité. Il veut être seul avec nous pour nous communiquer ses secrets. — Écoutons avec une soumission d'amour la voix de notre Époux céleste, et laissons-nous enseigner par Jésus-Christ, sans perdre une seule de ses paroles; car il a les paroles de la vie éternelle et chacune vaut mieux que tout l'or et tout l'argent de la terre. Disons-lui donc : Oui, très volontiers, *j'écouterai ce que le Seigneur me dira en moi-même* [1], pour la correction de mes défauts et de tous mes défauts, même de celui qui m'est le plus cher; pour la pratique des vertus propres à ma vocation et à mes besoins particuliers.

Ajoutons à ces dispositions une réflexion sérieuse sur tout ce que Notre-Seigneur nous dira intérieurement. David méditait tout le long du jour les justices du Seigneur, et son cœur s'en nourrissait pendant la nuit. La très sainte Vierge méditait avec un respect plein d'affection toutes les circonstances de la naissance et de la

1. Ps., LXXXIV, 9.

vie de son divin Fils. Nous l'imiterons, et, sous sa conduite, nous travaillerons avec fruit à l'heureux changement qui doit s'opérer en nous. — Ayons grande confiance, et la retraite sera pour nous une grâce de lumières, une grâce de pureté, une grâce de force, une grâce universelle où nous trouverons les remèdes à toutes les maladies de notre âme et le principe de toutes les vertus.

I

VIE CHRÉTIENNE

FONDEMENTS PRINCIPAUX DE NOS DEVOIRS

DROITS DE DIEU SUR L'HOMME

I. Titres sur lesquels reposent les droits de Dieu. — II. Étendue de ces droits. — III. Conséquences qui en découlent.

I. *Titres sur lesquels reposent les droits de Dieu.* — Dieu réclame un domaine plein et parfait sur toute créature humaine ; il entend la gouverner et en disposer à son gré ; il entend lui intimer des commandements et des défenses, lui accorder certaines libertés et non d'autres, la traduire à son tribunal, la récompenser ou la punir : il entend en être le propriétaire absolu. — Dieu, en effet, est notre créateur et notre conservateur : ces titres lui donnent une autorité universelle sur nous. La justice nous fait un devoir sacré de lui être soumis en tout. — Nous ne devons point principalement

notre existence à nos parents ; ils ignorent le mystère de notre vie ; ils ignorent le lien merveilleux qui unit notre âme à notre corps, ils ne savent pas comment le sang circule dans nos veines : ils n'en sont donc pas les véritables auteurs. — Notre créateur, c'est Dieu, et Dieu seul : il est donc notre maître et notre maître absolu.

« Si tout ce qui est en nous vient de Dieu, dit Bellarmin, il n'y a rien aussi qui ne soit à lui. » — L'ouvrier est le maître de son ouvrage ; l'architecte, de la maison qu'il bâtit à ses frais ; le vigneron, de la vigne qu'il a plantée dans son terrain. Aussi le saint roi David invitait son peuple à rendre au Seigneur toutes sortes d'hommages d'adoration et de dépendance : *Venez*, s'écriait-il, *adorons Dieu, prosternons-nous devant lui.* Et pourquoi ? David en donne la raison : *parce qu'il est le Seigneur notre Dieu et que c'est lui qui nous a faits* [1]. Ce titre nous impose l'obligation de le servir, en tout ce qu'il demandera de nous. C'est un devoir de justice, devoir d'autant plus rigoureux que ce même Dieu nous crée, pour ainsi dire, à chaque instant par une conservation continue de notre âme et de notre corps. Quelle a été notre dépendance à son égard ? Comment l'avons-nous servi ?

II. *Etendue des droits de Dieu.* — Quand on parle des perfections divines, on dit avec raison qu'elles sont infinies, car elles ne sauraient être limitées par aucune créature ; de même les droits de Dieu sont sans bornes. — Ils ne sont limités ni par l'âme ni par le corps ; ni par le temps ni par l'espace ; ni par l'autorité ni par la science ; ni par la vie ni par la mort : tout est soumis à son autorité suprême ; aucune créature qui ne doive dépendre de Dieu, tout entière, en tout temps, en tout lieu, en toutes circonstances. — Le domaine de Dieu est universel, il est inaliénable, il est indestructible. Les états les plus puissants ont des limites : le

1. Ps., XCIV, 6.

domaine de Dieu n'en connaît pas. — L'enfance, la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse : tout est soumis à Dieu.

Les créatures disparaissent successivement à nos regards, Dieu seul ne meurt pas, Dieu seul vit toujours avec tout son pouvoir et tous ses droits. — Aucune puissance ne peut les lui ravir ; l'univers tout entier est, suivant l'Écriture, comme une petite goutte d'eau devant lui. Que peut une goutte d'eau contre le Tout-Puissant ? un rayon du soleil la dissout : comment réussirait-elle à détruire les droits de Dieu ? Ces droits sont inaliénables : dans le temps comme dans l'éternité, nous serons toujours, bon gré malgré, ses serviteurs. — Aimons cette glorieuse dépendance, et nous serons bien récompensés de nos services.

III. *Conséquences qui découlent des droits de Dieu sur nous.* — Puisque la justice nous fait un devoir rigoureux d'être soumis à Dieu, nous acceptons de grand cœur cette obligation et nous la remplirons fidèlement. Qui oserait vivre en opposition avec le souverain maître ? Qui de nous préférerait une peine éternelle, punition de sa désobéissance, à l'éternel bonheur des cieux, prix assuré de sa soumission ? Personne, à moins d'avoir perdu toute raison et tout sentiment. — Au milieu des épreuves de la vie, quelles qu'elles soient, nous serons plainement résignés à la volonté de Dieu. Fallût-il être exposé aux mépris, aux calomnies, aux persécutions de tout genre, nous souffrirons tout, de bon cœur, et pour l'amour du divin Maître. Les peines et les maux de la vie entrent dans les desseins de la Providence : ils nous sont souvent plus utiles que les biens.

Tenons-nous dans une sainte indifférence par rapport aux divers évènements qui pourront arriver, aux modifications d'état, de position, de santé auxquelles nous serons peut-être soumis. Laissons agir la Providence ; elle est la maîtresse souveraine, et nous, ses très humbles serviteurs. Hélas ! combien de désirs, de

chagrins, de regrets sont venus souvent accuser notre insoumission ! — Pour pratiquer une docilité parfaite, disons souvent à Dieu : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* [1] ? et proposons-nous de suivre généreusement, comme saint Paul, la voie ouverte devant nous par son infinie sagesse : nous accomplirons ainsi la grande obligation qui nous est imposée.

BIENFAIT DE LA CRÉATION

I. Grandeur du bienfait de la création. — II. Fin de ce bienfait. III. Fin des autres créatures.

I. *Grandeur du bienfait de la création.* — Qu'étions nous de toute éternité, jusqu'au moment où nous avons été conçus dans le sein de notre mère ? un pur néant ; ce qui est moins que la plus basse et la plus vile des créatures. — Nous n'étions rien et il importait fort peu que nous fussions ou que nous ne fussions pas ; cependant Dieu nous a donné l'être et nous a faits ce que nous sommes, par un effet de son amour. — Il a voulu même que nous fussions une créature raisonnable, c'est-à-dire la plus noble et la plus parfaite dans l'univers.

En nous faisant hommes, il ne nous a pas créés infirmes de corps ou d'esprit, mais il a disposé nos membres dans une merveilleuse harmonie ; de plus, il nous a faits à son image et à sa ressemblance, puisque nous sommes capables des vertus les plus sublimes, qui sont comme le caractère de la nature divine.

II. *Fin de notre création.* — Notre fin est d'aimer Dieu notre créateur, de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, parce qu'il nous a créés et que nous tenons de lui tout ce que nous sommes. « Si nous ne pouvons, comme dit un ancien,

1. Act., IX, 6.

rendre une digne reconnaissance à nos parents qui nous ont donné seulement notre corps, que rendrons-nous à Dieu qui nous a faits tout ce que nous sommes ? » — Nous devons lui être soumis en toute humilité, obéissant à ses lois et à celles de l'Église son épouse. — Nous devons sans cesse le louer et le glorifier, pour toutes les faveurs qui nous viennent de sa main libérale et surtout pour ce bienfait inestimable de notre création.

Si, dans l'ancien testament, le peuple d'Israël était obligé, pour la protection dont Dieu l'avait favorisé, de lui témoigner sa reconnaissance, chaque année, par une fête solennelle, que doit-il attendre de nous pour cette grâce de la création, ne nous ayant pas faits seulement à son image et à sa ressemblance, mais nous ayant donné une âme immortelle, capable de jouir des biens éternels qu'il nous a préparés dans le ciel ? — Un grand saint a dit à ce sujet, que l'homme est obligé de se ressouvenir de Dieu aussi souvent qu'il respire. En effet, puisque Dieu communique continuellement l'existence à l'homme, l'homme doit continuellement à Dieu de nouveaux remerciements. Ce devoir de reconnaissance, ainsi rempli pendant la vie, nous procurera le plus grand des biens qu'on puisse imaginer, le bonheur et la gloire éternels.

III. *Fin des autres créatures.* — Les autres créatures n'ont été faites que pour nous servir et nous aider à atteindre notre propre fin. En effet, Dieu n'a créé les cieux, le soleil, la lune, les étoiles et les autres éléments que pour distinguer le jour d'avec la nuit et pour satisfaire à nos besoins par leurs influences salutaires. De plus, en créant les animaux de différentes espèces, il a destiné les uns à notre soulagement dans le travail ; les autres à nous fournir le vêtement et la nourriture ; d'autres enfin, pour notre divertissement et notre usage journalier. — En nous communiquant ces biens, et tant d'autres, soit naturels, soit surnaturels, comme l'esprit, la prudence, la santé, les forces, la science, les ri-

chesses, les honneurs, etc., il a voulu que tous ces biens servissent et contribuassent à notre salut. C'est pourquoi, s'ils n'y servent pas, la prudence veut que nous souhaitions ce qui leur est contraire, préférant, par exemple, la maladie à la santé, la mort à une longue vie, la pauvreté à la richesse et la vie religieuse à la vie séculière.

BIENFAIT DE LA CONSERVATION

Étendue de ce bienfait. — II. Son excellence. — III. Maux dont il nous préserve.

I. *Étendue du bienfait de la conservation.* — Dieu, non seulement nous a donné l'être, mais encore il nous le conserve, bienfait qui n'est pas moins précieux que celui de la création. En effet, il ne nous a accordé qu'une fois le premier, et il ne cesse de nous continuer le second ; bien plus, en nous conservant l'être qu'il ne nous a donné qu'une fois, il le reproduit chaque jour d'une certaine manière ; ce qui est un effet aussi marqué de sa puissance et de son amour que l'œuvre même de la création.

Si donc nous devons montrer à Dieu notre reconnaissance pour nous avoir tirés du néant en un instant, nous y sommes encore plus obligés, parce qu'il ne cesse de nous conserver à chaque moment ; car ce bienfait se multiplie par tous les instants de notre vie passée, présente et future, et nous devons en être d'autant plus touchés que nous cesserions d'exister, à l'heure même où Dieu cesserait d'arrêter les yeux sur nous pour nous conserver.

II. *Excellence du bienfait de la conservation.* — Dieu a créé les autres biens de ce monde pour notre conservation et notre entretien. — Les anges même, qui sont sans cesse devant son trône, servent à cette fin, c'est

saint Paul qui nous l'assure : *Ils sont tous serviteurs et ministres de Dieu, députés pour le service de ceux qui sont destinés à l'héritage du salut*[1]. — Il faut en dire autant des autres créatures corporelles, destinées de Dieu pour conserver l'homme et le maintenir dans son être. A cette fin concourent merveilleusement le ciel avec les étoiles, l'air avec les animaux, les fruits, les fleurs et tous les parfums qui s'en exhalent. — En considérant tant de choses si admirables, écrions-nous avec le Prophète-Roi : *Seigneur, qu'est-ce donc que l'homme, pour que vous vous souveniez ainsi de lui? ou le fils de l'homme, pour que vous le visitiez de la sorte? vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains; vous avez mis toutes choses sous ses pieds. Seigneur, que votre nom est admirable dans toute la terre !* [2]

III. *Maux dont nous préserve le bienfait de la conservation.* — Dieu nous témoigne son immense bonté, non seulement par tous les biens qui nous viennent des créatures, mais encore par les maux dont il nous préserve et nous garantit. — Que de personnes autour de nous sont affligées de graves maladies et de tristes infirmités dont, par la miséricorde de Dieu, nous ne sommes pas atteints ! — Toute cette terre n'est qu'un abîme de calamités et de misères, et à peine trouverons-nous une famille qui en soit exempte. — Si Dieu nous en a préservés, nous lui devons une reconnaissance sans bornes ; car, pourquoi ces maux ne nous accableraient-ils pas, puisqu'ils sont les conséquences du péché ou de la nature, auxquels nous avons participé comme les autres? Qui donc a empêché que le déluge de tant de misères ne vînt fondre sur nous, sinon la grâce et la main toute-puissante de Dieu ?

1. Hebr., I, 14. — 2. Ps., VIII, 5.

BIENFAIT DE LA RÉDEMPTION

I. Amour qui éclate dans le mystère de la rédemption. — II. Grandeur de cet amour. — III. Précieux effets de la rédemption.

I. *Amour qui éclate dans le mystère de la rédemption.* — Qui nous a rachetés ? c'est le Fils de Dieu, notre créateur et notre conservateur. Il s'est abaissé jusqu'à prendre la nature humaine et se faire homme pour nous, afin d'opérer le plus parfaitement possible notre rédemption et nous arracher à la damnation que nous avions méritée par le péché. — On ne saurait comprendre l'étendue de l'amour que Dieu nous a témoigné en cela, et à chaque homme en particulier : c'est un amour infini. — En effet, personne ne pouvait satisfaire pour ses péchés, à moins qu'un Dieu ne se fît homme ; c'est ce que le Fils de Dieu a bien voulu accomplir.

Il a même poussé l'excès de sa charité jusqu'à mourir, afin de délivrer l'homme de la mort. — Nous aurons quelque idée de sa bonté ineffable, en nous représentant un grand roi qui viendrait s'offrir lui-même, ou présenter son propre fils à la mort, pour racheter un misérable esclave, incapable de réparer l'injure commise envers une personne qu'il aurait offensée.

II. *Grandeur de l'amour divin dans la rédemption.* — Dieu ne pouvait employer de moyen plus parfait pour nous racheter. Un seul acte de sa volonté, un seul signe, une seule parole auraient cependant suffi. Après s'être incarné, il pouvait par une prière, un soupir, par une seule goutte de son sang répandu dans la circoncision, sauver tout le genre humain ; et néanmoins, par un excès d'amour et de charité, il a préféré le verser jusqu'à la dernière goutte, et mourir de la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle qu'on puisse imaginer. — Jugez combien cette mort a été affreuse, puisque. au jardin des Olives, la seule vue des tour-

ments dont il allait être accablé lui causa une sueur de sang qui coula de tout son corps. — Représentons-nous ce bon Sauveur déchiré à grands coups de fouet, la face meurtrie de tant de soufflets et souillée de tant de crachats qu'on l'eût pris pour un lépreux. Imaginons-nous voir ses pieds et ses mains percés de gros clous, sa tête déchirée par de cruelles épines, et, dans cet état, attaché à la croix : croix pesante qu'il avait été contraint de porter sur ses épaules sacrées, toutes couvertes de plaies, et sous le poids de laquelle il était tombé plusieurs fois.

Pesons combien cette Passion fut remplie d'opprobres et d'ignominies : être lâchement trahi par son propre disciple, lié et garrotté, et, sous un vêtement de risée, traîné comme un insensé à travers les rues de Jérusalem; adoré par moquerie comme un roi de théâtre; jugé comme un criminel, au point qu'un Barabbas, voleur et meurtrier, lui est préféré; enfin, mis en croix, entre deux voleurs, comme le plus insigne, et abreuvé des opprobres et des affronts les plus honteux. Quel supplice !...

III. *Effets de la rédemption.* — La rédemption nous a délivrés de beaucoup de maux. Et d'abord nous avons été rachetés du péché, dont l'énormité est si grande, qu'il n'a pu être effacé que par le sang du Fils de Dieu; puis, de la tyrannie et de l'esclavage du démon, auquel nous étions assujettis pour toujours par suite du péché; et enfin du feu éternel préparé pour Satan et les anges rebelles.

Que de biens incomparables n'avons-nous pas aussi acquis par la rédemption ! d'enfants du démon, nous avons été faits enfants de Dieu; d'héritiers de la damnation éternelle, nous sommes devenus les héritiers du ciel; nous avons pu participer à la grâce, à la bonté de Dieu et au trésor inestimable de ses biens spirituels.

Et si, par malheur, nous retombons dans le péché, nous pouvons de nouveau, par le moyen de la péni-

tence, rentrer en possession de la grâce ; ayant le bonheur de la posséder, nous pouvons l'augmenter en nous et acquérir ainsi la vie éternelle. — Ajoutons que, dans la sainte eucharistie, nous recevons la source de toute grâce, et que, par le saint sacrifice de la messe, nous offrons à Dieu le Père son propre Fils, pour le remercier de tous les bienfaits que nous devons à sa divine bonté.

BIENFAIT DE LA VOCATION A LA FOI

I. Nécessité de ce bienfait. — II. Son prix inestimable. — III. Charité de Dieu dans son application.

I. *Nécessité de la vocation à la Foi.* — Le bienfait de la Rédemption nous serait peu profitable, s'il n'était suivi de la vocation à la foi et de la justification. Il ne sert de rien de préparer un remède pour quelque mal, si on ne l'applique ; de même la Passion de Jésus-Christ ne profiterait guère à nos âmes, si elle ne nous était appliquée par la foi et par le moyen des sacrements. *Personne*, dit Notre-Seigneur, *ne saurait venir à moi, si mon Père ne l'attire*[1].

Une pierre est entraînée en bas naturellement et par son propre poids, mais elle ne peut s'élever en haut sans un secours extérieur ; de même l'homme, par suite de la corruption du péché, porte toutes ses affections vers les choses de la terre et ne peut élever son esprit à celles du ciel, s'il n'est aidé par la main du Dieu tout-puissant.

II. *Prix du bienfait de la vocation à la Foi.* — Que d'hommes, que de nations même infidèles et hérétiques se sont succédé, depuis le commencement du monde, avant et depuis Jésus-Christ ! Combien n'en compte-t-on

1. Joan., VI, 44.

pas encore au siècle où nous vivons ? Hélas ! par un juste et secret jugement de Dieu, ils n'ont pas reçu la grâce de cette vocation si nécessaire au salut ; et on les a vus, dans le passé comme aujourd'hui, périr misérablement dans l'état de leur infidélité ou de leur hérésie. — Nous-mêmes, que serions-nous devenus, si nous étions nés dans un pays ou de parents hérétiques ?

Jugeons de là quelle reconnaissance, quelles actions de grâces nous devons au Seigneur qui, préférablement à tant de malheureux, nous a fait naître au sein de l'Église catholique et romaine, nous a nourris du lait de ses apôtres et du précieux sang de son Fils, et enfin nous a régénérés par le saint baptême, faits enfants de Dieu et héritiers de la vie éternelle.

III. *Charité de Dieu dans les fruits de notre vocation à la Foi.* — Si tant de chrétiens, par le moyen de la foi en Notre-Seigneur, et par la grâce du baptême, se trouvent préservés du péché et de la damnation, et rétablis dans la grâce de Dieu, beaucoup cependant, après tant de bienfaits, sont entraînés ou dans l'hérésie ou dans l'abîme du péché et n'en sortent plus. Nous, au contraire, après tant de naufrages et de rechutes, nous avons pu recourir à la pénitence, cette planche de salut, qui nous permettra d'arriver au port.

Admirons la patience avec laquelle le Seigneur nous a supportés, quand nous sommes tombés en des fautes graves, sans avoir même la pensée de recourir à la pénitence ; quand nous avons peut-être sollicité les autres au mal, et que nous sommes devenus à tout le monde une pierre de scandale. — Dans ce misérable état, Dieu plusieurs fois nous a prévenus de bonnes inspirations, il nous a sollicités à nous convertir, quand nous n'avions d'autre intention que d'offenser Celui qui nous invitait à la pénitence. — Enfin il nous a fait entendre une voix si énergique et si efficace, qu'il nous a rappelés, comme un autre Lazare, de la mort à la vie ; puis il nous a comblés de tant de grâces, qu'aujourd'hui nous trouvons

plus doux et plus agréable de fuir le péché et de servir notre Dieu, que nous n'avions de plaisir à l'outrager autrefois par nos dérèglements.

DES BIENFAITS PARTICULIERS

I. Bienfaits du premier âge. — II. Bienfaits de l'éducation chrétienne. III. Bienfaits cachés et inconnus.

I. *Bienfaits du premier âge.* — Il est certain que, dans le cours de notre vie, nous avons reçu de la part de Dieu des faveurs qui ne sont pas communes à tous les fidèles, mais qui nous sont particulières, soit qu'elles regardent la nature, soit qu'elles concernent la fortune, soit qu'elles appartiennent à la grâce. — Quels bienfaits, par exemple, de n'être pas mort avant le saint baptême, de n'avoir pas eu des parents dont la réputation fût souillée ou la santé altérée par quelque maladie dangereuse, ou la conduite entachée de quelques-uns de ces vices qui font rougir un chrétien ! — Au contraire, Dieu nous a donné de bons parents qui nous ont élevés dans les principes de la vertu, dès notre petite enfance, loin de tout contact mauvais, et séparés des conversations qui auraient pu flétrir notre innocence : ainsi nous avons été préservés d'une infinité de vices. Autant de grâces précieuses, dont nous ne saurions assez remercier Dieu.

II. *Bienfaits d'une éducation chrétienne.* — Parmi d'autres bienfaits particuliers dont nous avons été gratifiés, principalement depuis notre sortie de l'enfance, nous comptons surtout celui d'avoir eu des maîtres pieux et instruits, qui nous ont enseigné les vertus chrétiennes avec les éléments des sciences, et fourni mille occasions d'entendre la parole de Dieu et d'en profiter. — N'est-ce pas une faveur insigne qu'une institution vraiment chré-

tienne, où l'on apprend l'usage et la fréquentation des sacrements, au milieu de compagnies toujours édifiantes et d'exemples de piété toujours soutenus ? — Tout en nous adonnant à l'étude des sciences, d'où la vanité et le désordre étaient bannis, nous avons appris l'obéissance, le respect dû aux supérieurs et la pratique des bonnes œuvres : toutes choses qui, unies aux mérites de Jésus-Christ, en nous honorant ici-bas, nous préparent une gloire merveilleuse dans l'éternité.

III. *Bienfaits cachés et inconnus.* — D'autres bienfaits plus secrets et plus cachés ne nous ont-ils pas été accordés par le Seigneur ? Peut-être victimes de l'erreur pendant un temps, avons-nous été ramenés soudain au sein de la vérité, dans laquelle nous avons eu le bonheur de persévérer. — Qui peut compter le nombre des faveurs dont Dieu s'est plu à nous poursuivre, par exemple : la délivrance d'une mauvaise compagnie, la victoire sur quelque passion violente, l'extirpation d'un vice dangereux, la préservation de quelque grand péril, comme d'un naufrage, de quelque coup mortel, de l'ennui de la vie ou de tout autre danger inconnu ; l'éloignement de fâcheuses tentations, de plusieurs occasions de péchés, de pièges et d'embûches qui nous eussent été très nuisibles, et dont il nous a délivrés. — C'est pourquoi, puisque chaque jour nous prions le Seigneur avec le Prophète royal, pour effacer les fautes qui nous sont inconnues, nous devons aussi lui rendre mille actions de grâces pour tous les bienfaits qui nous sont cachés et que nous ignorons.

DEVOIRS ET OBLIGATIONS

DEVOIRS ENVERS DIEU

I. Motifs de nous acquitter de nos devoirs envers Dieu. — II. Quels sont ces devoirs. — III. Comment nous les avons accomplis.

I. *Motifs de nous acquitter de nos devoirs envers Dieu.* — Le premier motif de cette obligation se tire de l'excellence et de la souveraine perfection de Dieu, qui le rendent infiniment aimable et digne d'être servi avec fidélité, honoré et aimé de toutes les créatures. A ce sujet, saint Bernard nous a laissé cette belle sentence : « La raison d'aimer Dieu, c'est Dieu lui-même, et la mesure qu'on doit garder en l'aimant, est de l'aimer sans mesure. » — Nous sommes encore obligés à remplir nos devoirs envers Dieu, à cause de sa bonté relative, qui le porte à se communiquer à ses créatures par la création, la conservation, la rédemption, la glorification, et tant d'autres bienfaits qui sont comme des émanations et des suites nécessaires de ces premières grâces. — En outre, Dieu n'a-t-il pas un empire souverain sur la nature, sur les puissances et sur les opérations de toutes les créatures ? Il est le maître de toutes choses, l'arbitre absolu de la vie et de la mort : il mérite donc que nous nous acquittions fidèlement de tous nos devoirs à son égard.

De plus, il nous a tracé différentes lois pour nous les manifester. — La loi naturelle nous crie, au fond du cœur, que comme il est notre premier principe et notre centre, il doit aussi être notre dernière fin, et que nous devons tendre vers lui en toutes choses. — La loi écrite n'a fait que graver sur des tables de pierre ce que le péché avait effacé des cœurs du peuple juif, de ce peuple toujours ingrat que nous n'avons que trop

imité. — Enfin, la loi de grâce nous a rappelé et nous rappelle sans cesse ce beau sentiment qui renferme l'abrégé de nos devoirs : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, et vous l'aimerez de tout votre cœur et de toutes vos forces*[1]. — Ajoutons que Dieu a fait de grandes et magnifiques promesses qui nous assurent le centuple en cette vie et la vie bienheureuse en l'autre. Mais aussi il lance de terribles menaces contre les âmes infidèles, et il les punira, pendant toute l'éternité, par des châtiments effrayants, qui se résument dans la peine du *dam*, et la peine du *sens*. O Seigneur ! comme vos miséricordes sont infinies, ainsi les trésors de votre colère sont inépuisables : faites-moi la grâce de les éviter.

II. *Quels sont nos devoirs envers Dieu.* — Notre premier devoir est une très haute estime de sa souveraine excellence, estime qui nous le fasse préférer à tout ce qui n'est pas Dieu ; en sorte que la seule idée de la divinité nous charme, nous ravisse, nous transporte et nous fasse mépriser et comme tomber des mains toutes les créatures. — Nous sommes, de plus, obligés à un amour tendre, cordial, filial, ferme, constant, qui nous détermine à tout quitter, tout entreprendre, tout souffrir pour Dieu, la mort même la plus cruelle : amour de préférence sur tous les autres amours ; amour de tendresse sur toutes les autres tendresses ; amour effectif, par lequel nous accomplissons la loi tout entière, et même les commandements qui coûteraient le plus à la nature.

Nous devons aussi avoir un souverain respect pour tout ce qui a rapport au culte de Dieu, respect, hélas ! trop souvent oublié par les personnes même qui se flattent de vertus plus élevées. — Une confiance filiale dans la divine Providence, tant pour le temporel que pour le spirituel, pour le temps et pour l'éternité. — Ajoutons une sainte et religieuse crainte de ne jamais

1. Marc, XII, 30.

rien faire qui puisse déplaire à un Dieu qui veut bien être jaloux de nos plus faibles hommages. — Enfin, une grande fidélité à nous acquitter convenablement de tous nos devoirs de religion, comme : les prières du matin et du soir, la sainte messe, les confessions, les communions et les divins offices.

III. *Comment nous avons rempli nos devoirs envers Dieu.* — Quelle estime avons-nous fait de Dieu jusqu'ici ? — Quel amour avons-nous eu pour son infinie bonté ? — Quel respect pour son saint nom, sa divine parole, ses temples, ses ministres ? — Quelle a été notre confiance envers ce bon Père, dans nos besoins spirituels et corporels ? — Quelle crainte avons-nous eue de l'offenser ? Quel soin d'éloigner de nous toutes les occasions de péché ? — Quelle attention dans nos prières ? — Quel fruit retirons-nous de nos oraisons, et des grâces dont nous sommes favorisés ?

Quelles sont nos dispositions dans la réception des sacrements ? En quel état se trouve en ce moment notre âme ? Quelle est notre foi, notre espérance, notre charité, notre religion ? — Avançons-nous ou reculons-nous, ou bien sommes-nous dans le même état ? Sommes-nous chauds, tièdes ou froids ? — Hélas ! notre langueur n'est que trop connue : Dieu, les anges et les hommes en sont témoins, et il ne nous est pas possible de nous la dissimuler à nous-mêmes. Il faut donc changer de vie, et en changer dès aujourd'hui : *Je l'ai dit, je commence dès ce moment* [1] à me donner à Dieu, et c'est pour toujours que je veux remplir tous mes devoirs envers lui.

1. Ps., LXXVI, 11.

DEVOIRS ENVERS NOUS-MÊMES

I. Motifs d'accomplir ces devoirs. — II. Leur étendue. — III. Examen sur la manière dont nous les avons remplis.

I. *Motifs d'accomplir nos devoirs envers nous-mêmes.* — Dieu nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. Ce commandement suppose que, éclairés par la lumière naturelle, nous reconnaissons le devoir de nous aimer avant toute autre créature, car l'ordre de la charité veut que nous nous aimions en Dieu de préférence aux autres. — De plus Notre-Seigneur a établi cette maxime fondamentale : *Qu'il ne sert de rien à l'homme de gagner tout le monde*, de régner sur tous les cœurs, de captiver toutes les volontés, de mériter toutes les louanges, toute l'estime et les applaudissements universels, *s'il vient à perdre son âme*[1], à se négliger soi-même et à se refuser ce qu'il se doit. — Le Saint-Esprit enfin nous assure, dans le livre de l'Ecclésiastique, que *celui qui n'est pas bon pour lui-même, ne saurait être bon pour les autres*[2].

Il faut donc commencer à nous aimer nous-mêmes selon Dieu ; il faut être fidèles à nous rendre ce que nous nous devons, avant de penser à nous rendre utiles aux autres, et nous bien persuader que, si nous ne sommes pas bons et véritables chrétiens, remplissant exactement nos devoirs d'état, nous ne pouvons bien servir l'Église, ni honorer la position que nous a faite la divine Providence. — Mais pensons-y bien, un membre inutile est toujours un membre dangereux ; et la sentence prononcée contre le figuier stérile : *Coupez-le, pourquoi occupe-t-il encore la terre?* [3] tombera sur nous, si nous ne nous hâtons pas de réparer le temps perdu.

II. *Étendue de nos devoirs à l'égard de nous-mêmes.* — Nous devons avant tout avoir une estime raisonna-

1. Matth., XVI, 26. — 2. Ecclés., XIV, 5. — 3. Luc., XIII, 7.

ble de nous-mêmes, estime qui nous fasse justement apprécier l'honneur que nous avons d'être chrétiens, selon cette parole : « Reconnaissez, ô chrétien, votre dignité. » — Mais en même temps nous devons nous humilier, jusqu'au centre de la terre, parce que nous sommes pécheurs, et répéter avec David : *Je suis enfoncé comme dans une boue profonde, où il n'y a pas de consistance*[1]. *Je suis réduit au néant, et je n'ai pas connu*[2] l'excès de mes misères. — Ayons pour nous un amour raisonnable et chrétien, qui nous porte à nous procurer efficacement, par tous les moyens possibles, les seuls véritables biens, qui sont la grâce de Dieu en cette vie, et la gloire dans l'autre.

Estimons beaucoup nos âmes, comme des substances spirituelles de leur nature, indépendantes de la matière dans leurs opérations propres, éternelles dans leur durée, rachetées par le sang du Fils de Dieu, destinées à jouir de lui pendant les siècles des siècles : veillons en conséquence à ne pas les faire déchoir de leur haute noblesse, par le péché, par l'assujettissement à aucune passion ni à aucun désir déréglé : l'âme est en nous la reine, elle ne doit pas être esclave ; le corps est esclave par sa nature, il ne doit pas la dominer. — Dans ce but, mortifions et soumettons nos corps à l'empire de la raison et de la foi, les châtiant et les réduisant en une sainte servitude, de peur qu'ils ne plongent l'âme en des sensualités et des plaisirs défendus. *Usons* donc *de ce monde comme n'en usant pas*[3]. Que les honneurs, les richesses, les plaisirs ne nous attirent pas et soient la moindre de nos préoccupations. Il faut s'en servir, et non pas en jouir ; il faut en user modestement pour arriver à Dieu, et savoir nous en priver, si elles nous en détournent.

III. *Examen sur la manière dont nous avons rempli nos devoirs envers nous-mêmes.* — Demandons-nous d'abord si nous nous sommes toujours estimés comme

1. Ps., LXVIII, 3. — 2. Ps., LXXII, 22. — 3. I Cor., VII, 31.

chrétiens, évitant avec soin toute faute mortelle qui pourrait compromettre ce titre glorieux; ou bien si notre estime s'est arrêtée seulement à quelques qualités naturelles, vraies ou prétendues, qui peut-être ont flatté notre vanité, mais qui ne sont aux yeux du Seigneur que de vaines et orgueilleuses chimères. — Nous sommes-nous aimés selon Dieu et comme Notre-Seigneur nous a aimés, c'est-à-dire, uniquement pour notre salut? N'avons-nous pas au contraire, préféré des bagatelles et des inutilités à nos devoirs? Ce n'est pas s'aimer, mais se haïr, que de s'exposer à perdre l'éternité bienheureuse pour un plaisir d'un moment. — N'avons-nous pas négligé la perfection de nos âmes? Que ne faisons-nous pas peut-être contre elles au préjudice de leur véritable intérêt, qui consiste dans la possession éternelle de Dieu.

Avons-nous eu soin, comme l'apôtre saint Paul, de châtier nos corps et de les réduire dans une juste servitude, ou peut-être n'avons-nous pas été assez insensés pour les flatter dans le temps même où ils se révoltaient contre la raison, et nous exposaient ainsi au danger de nous perdre pour toujours? — Comment, en effet, avons-nous employé notre santé, nos biens, les grâces de Dieu, ses divines inspirations, ses lumières, ses pieuses affections, sa parole, ses sacrements, les bons exemples, les avis de nos confesseurs et de nos directeurs, les corrections de nos supérieurs? Vivons-nous sur la terre sans attache criminelle ou dangereuse? Si Dieu seul est le maître de nos cœurs, si Dieu règne en nous tout le temps de notre vie, nous régnerons avec lui dans l'éternité.

DEVOIRS ENVERS LE PROCHAIN

I. Motifs de nous acquitter de nos devoirs envers le prochain.
II. Quels sont ces devoirs. — III. Comment nous les avons remplis.

I. *Motifs de nous acquitter de nos devoirs envers le prochain.* — D'abord c'est la volonté même de Dieu. Il a inscrit trois préceptes dans la première table de la loi, pour régler nos devoirs à son égard, et il en a mis sept dans la seconde pour nous marquer en détail tout ce que nous devions à notre prochain. — En second lieu, Notre-Seigneur nous a assuré dans l'Évangile qu'il regarde comme fait à lui-même tout le bien et tout le mal que nous faisons à notre prochain. — Il ajoute qu'au jour du jugement, nous serons absous ou condamnés, suivant la manière dont nous nous serons bien ou mal acquittés de nos devoirs envers le prochain : *Venez*, nous dira ce juge, si terrible aux uns et si plein de douceur pour les autres, *venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger.* Puis, se tournant vers les méchants, il leur dira d'une voix terrible et foudroyante : *Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges; car, j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger*[1], etc. Et pendant que les uns entreront dans la gloire éternelle, les autres seront livrés à un supplice qui ne finira jamais. Quelle différence, ô mon Dieu, entre ces deux destinées! C'est à moi à voir de quel côté je veux être. Mais Seigneur, y a-t-il à balancer?

Et pourquoi balancé-je toujours par ma conduite? hélas! je fais souvent plus que balancer. En étudiant mes habitudes de vie, je sens que je dois trembler d'entendre un jour cette funeste parole : Retirez-vous

1. Matth., xxv, 35, 42.

de moi, vous qui n'avez pas rempli vos devoirs envers le prochain ; allez partager avec les démons le supplice que vous n'avez que trop mérité. J'ai été étranger, sans appui, sans protection et vous m'avez laissé là; j'ai été dans l'affliction, et vous n'avez pas essuyé mes larmes ; j'ai été dans le plus humiliant besoin, et votre compassion s'est terminée à des regards d'indifférence, accompagnés quelquefois de reproches et d'insultes : *Allez, maudits, au feu éternel.* — Mon Dieu ! préservez-moi d'un tel malheur.

II. *Quels sont nos devoirs envers le prochain.* — Saint Bernard, dans son troisième sermon de l'Avent, divise le prochain en trois classes : les supérieurs, les égaux et les inférieurs. « Nous devons, dit-il, à nos supérieurs, un respect cordial et une filiale obéissance; à nos égaux, les sages conseils dans le besoin, et le bon exemple en toute occasion; enfin, nous devons à nos inférieurs une vigilance attentive pour les éloigner de tous les dangers, et la correction pour les avertir et les punir de leurs fautes. Avons-nous réfléchi devant Dieu sur ces différents devoirs, ou bien avons-nous vécu dans l'indifférence à leur égard?

Si nous considérons les devoirs à l'égard du prochain en général, et le prochain sans tenir compte des différents états de la société humaine, nous lui devons une juste estime, un amour sincère, un respect cordial, un charitable support, le bon exemple, la correction et tous les services qu'exigent l'humanité et le christianisme.

III. *Comment nous avons rempli nos devoirs envers le prochain.* — Nous devons nous adresser souvent les questions suivantes : Obéissons-nous à nos supérieurs comme à Dieu dont ils tiennent la place? Ne manquons-nous pas de respect à leur égard en certaines occasions? — N'avons-nous jamais donné de mauvais conseils ni de mauvais exemples à nos égaux? — Avons-nous toujours eu soin de veiller sur nos inférieurs, pour écarter d'eux tout ce qui pouvait leur nuire? —

Les avons-nous corrigés, lorsqu'ils se sont écartés de leurs devoirs, comme nous y étions obligés? Nos réprimandes ont-elles été réglées sur la nature de la faute et sur le degré du besoin, et assaisonnées de cet *esprit de douceur*[1] que recommande le grand Apôtre? — En général, quelle estime faisons-nous du prochain? L'envisageons-nous dans les vues de la foi et par le rapport qu'il a avec Dieu? Ne le méprisons-nous pas quelquefois à cause de sa naissance, de son peu de talent, de ses défauts naturels et involontaires?

Avons-nous pour lui un amour cordial, sincère, véritable, efficace, constant et toujours surnaturel? Cet amour n'est-il pas peut-être intéressé, tout humain, mésédifiant, ou même passionné? — Ne sommes-nous pas trop souvent indifférents pour lui et pour ce qui le touche? N'avons-nous jamais été jusqu'à nous réjouir de ses défauts les plus humiliants, jusqu'à les communiquer à ceux qui auraient dû les ignorer? — Notre respect, comme notre amour pour le prochain, est-il religieux? Vient-il du cœur, ou bien est-il hypocrite, politique, de pure cérémonie, ou de simple bienséance, supportant les uns, rebutant les autres?

Quels exemples de vertu donnons-nous? Sommes-nous la bonne odeur de Jésus-Christ ou une odeur de mort? — Avons-nous rempli le devoir de la correction, surtout pour les fautes importantes? — N'avons-nous pas fait des soupçons injurieux, ou montré quelquefois une faiblesse coupable? — Enfin, sommes-nous officieux, serviables, pleins de bonne volonté, toujours prêts à faire plaisir, plus disposés à donner qu'à recevoir? C'est le caractère d'une âme bien née, tout à fait chrétienne et nourrie des paroles et des exemples de Jésus-Christ.

1. Gal., IV, 11.

SOIN SPIRITUEL

DE SES INFÉRIEURS ET DE SES DOMESTIQUES

I. Raisons de cette obligation. — II. Devoirs qu'elle impose. III. Moyens de s'en bien acquitter.

I. *Raisons du soin qu'il faut apporter au salut des inférieurs.* — On doit avoir un grand soin du salut de ses inférieurs ou de ses domestiques. Dieu, en effet, demandera compte de leurs actions à ceux qui en sont chargés, et ils seront réputés coupables de leurs fautes, pour ne leur avoir point donné l'instruction nécessaire ou fait les réprimandes méritées. *Le maître qui ne prend pas soin du salut de ses domestiques,* dit saint Paul, *est pire qu'un infidèle*[1]. — Dieu donne à chaque maître la grâce nécessaire pour les aider à gagner le ciel : en manquant de les secourir, le maître en abuse et tient la place d'un autre qui, peut-être, s'en acquitterait beaucoup mieux. — En prenant soin du salut de ses serviteurs, on procure la gloire de Dieu, l'avantage du prochain, et l'on s'attire des faveurs célestes ; en gagnant le paradis, on le fait gagner aux autres, qui nous en seront éternellement obligés et loueront le Seigneur avec nous dans le ciel.

Le centenier de l'Évangile a été jugé digne de louanges et de récompenses pour avoir pris soin de la santé de son serviteur ; ne le sera-t-on pas davantage pour s'être occupé de la santé spirituelle et de ses inférieurs ? — Enfin, celui qui, par cruauté, ne donnerait pas même le nécessaire à ses domestiques, serait vraiment et gravement coupable ; quel sera donc le crime de celui qui les laisse périr éternellement, non d'une mort temporelle, mais de la mort éternelle ?

II. *Devoirs qu'impose le soin des inférieurs.* — Un supérieur, un maître ou un chef de famille est d'abord tenu

1. I Tim., v, 8.

d'instruire ses inférieurs ou de les faire instruire des choses nécessaires au salut, chacun selon sa portée, et à proportion de ses obligations et de ses charges. Si ce devoir n'est pas rempli envers eux, ils seraient en droit de se plaindre, comme le serviteur de la reine de Candace, qui, lisant le prophète Isaïe et ne le comprenant pas, disait : *Et comment l'entendrais-je, puisque personne ne me l'a expliqué*[1] *?* — Il doit les reprendre de leurs défauts, et tout en ne montrant aucune faiblesse, se garder d'une trop grande sévérité. Plût à Dieu que les maîtres et les pères de famille eussent autant de zèle pour leurs domestiques que saint Elzéar, qui ne pouvait souffrir que Dieu fût offensé dans sa maison !

Un bon maître ne demandera de ses inférieurs qu'un travail raisonnable, qui ne les accable pas de fatigue, mais suffisant pour qu'ils ne se laissent pas aller à l'oisiveté, la mère de tous les vices. — Il doit éloigner d'eux toute occasion de péché, comme les jeux de hasard, la lecture des mauvais livres, les rapports trop faciles avec des personnes d'un sexe différent; la compagnie de ceux et de celles qui sont adonnés au vin, ou qui se plaisent à calomnier et à médire. — Enfin, leur donner le bon exemple, ne laissant échapper devant eux aucune parole ni aucun acte qui puisse être pour eux une occasion d'offenser Dieu. Voyez si vous vous êtes acquitté de tous ces devoirs envers vos domestiques ou vos inférieurs; s'il en est ainsi, remerciez-en Notre-Seigneur; si non, demandez pardon à Dieu et proposez-vous de remplir désormais toutes ces obligations.

III. *Moyens pour bien s'acquitter de ses devoirs envers les domestiques ou les inférieurs.* — Avant tout, il faut prier Dieu pour eux et demander chaque jour qu'ils se soumettent entièrement à sa sainte volonté. — Leur infliger quelque sévère correction et leur imposer même des privations pénibles, lorsqu'ils manqueront grave-

1. Act., VIII, 31.

ment à leur devoir ou se laisseront entraîner dans quelques vices. — Avoir soin de les faire prier Dieu, à genoux, matin et soir; et aussi avant et après leurs repas et au commencement de leur travail. — Tenir à ce que, les dimanches et fêtes d'obligation, ils assistent à la sainte messe, aux prédications ou aux catéchismes. — Les porter à fréquenter les sacrements de pénitence et d'eucharistie, et leur permettre, s'il y a possibilité, et qu'ils le désirent, d'entendre la sainte messe durant la semaine.

Quand ils seront malades, avoir autant de soin d'appeler le médecin spirituel que le médecin du corps. — Veiller par soi-même, ou par d'autres, sur leur conduite, et remarquer leurs défauts pour les en avertir. — Les exciter à une grande dévotion envers la sainte Vierge et à l'imitation de sa pureté sans tache. — Demander, chaque jour, pardon à Dieu de leurs manquements, aussi bien que de ceux qu'on a pu commettre. — Enfin, craindre le jugement terrible de Dieu ; car les supérieurs seront jugés plus sévèrement que les inférieurs.

OBSTACLES A L'ACCOMPLISSEMENT DE NOS DEVOIRS

DU PÉCHÉ EN GÉNÉRAL

GRAVITÉ DU PÉCHÉ

SOUVERAINEMENT HAÏ DE DIEU

I. Motifs généraux de fuir le péché. — II. Motif particulier : Punition des anges rebelles. — III. Autre motif : Punition de nos premiers parents.

I. *Motifs généraux de fuir le péché.* — Le péché, selon saint Augustin, est une parole, une action ou un désir contre la loi de Dieu, c'est-à-dire, une transgres-

sion de ses commandements par ces trois actes ou par un seul en particulier. Dans cette définition se trouve renfermée l'*omission*, qui n'est péché que si elle est volontaire dans la cause par un acte de l'esprit ou de la volonté. — Le péché est un mal affreux; nous devons mettre tous nos soins à l'éviter. En effet, *Dieu l'a en horreur et en abomination; il déteste l'impie et son impiété* [1], dit le Sage. — Pour l'expier, il a fallu tout le sang du Fils de Dieu. — De plus, le péché est agréable au démon, son auteur, et *quiconque le commet*, ajoute saint Jean, *est enfant du démon, qui a péché dès le principe* [2]. — Enfin, rien de plus nuisible à l'homme ni de plus pernicieux.

II. *Motif particulier d'éviter le péché : la punition des anges rebelles.* — On peut apprécier l'horreur que Dieu a du péché par les peines rigoureuses qu'il a infligées et aux anges et aux hommes : aux anges d'abord. — Ces esprits ornés et enrichis, dès le moment de leur création, des dons de la nature et de la grâce, étaient très agréables aux yeux de la divine Majesté. Et voilà que, pour une seule pensée d'orgueil, le Seigneur les précipite du haut du ciel au plus profond des enfers. — Dans leur misérable état, ils ne peuvent aucun bien et ils sont capables de toute sorte de maux.

Rongés par un perpétuel regret de se voir déchus de la félicité dans laquelle ils avaient été créés, et du bonheur suprême qu'ils pouvaient acquérir, ils se sentent continuellement outrés de fureur contre Dieu et insupportables à eux-mêmes. — Poussés par une haine et une jalousie implacables contre nous, ils ne cherchent qu'à nous perdre et à nous tromper, quelles que soient notre vertu et notre sainteté. — Ils traînent enfin partout ces flammes qui ne cessent de les dévorer sans les consumer jamais, et qui les brûleront éternellement.

III. *Autre motif particulier d'éviter le péché : la pu-*

1. Sag., XIV, 9. — 2. Ep. I, Joan., III, 8.

nition de nos premiers parents.— Dieu a tiré du péché une vengeance éclatante dans leur châtiment. En effet, Adam, le père et le chef de l'humanité est formé de ses mains, établi le maître du monde entier; pourvu, dans ce dessein, de tous les avantages de la nature et de la grâce, avec la promesse de la béatitude éternelle, et placé dans le paradis terrestre, lieu le plus agréable et le plus délicieux du monde. Mais, pour avoir, contre la défense du Seigneur, mangé du fruit de l'arbre placé au milieu du paradis, Adam est en un instant dépouillé de tous les ornements de la grâce, et chassé honteusement de ce bienheureux séjour avec sa compagne. — Du plus haut point de la félicité, il est précipité dans l'abîme le plus profond de la misère, puis réduit à travailler et à gagner son pain à la sueur de son front, et, chose épouvantable, il voit enveloppée et entraînée dans ce terrible châtiment toute sa race et sa postérité, c'est-à-dire, tous les hommes qui sont, qui ont été et qui seront jusqu'à la fin du monde.

Et cela est tellement vrai que les misères du temps présent et à venir; le péché originel et les autres qui se sont jamais commis; la pauvreté, les maladies, la famine, la guerre et même la damnation éternelle, sont les suites funestes de la chute de notre premier père.

Ajoutons les rigoureux châtiments exercés ensuite de temps en temps sur les hommes pour d'autres péchés. — Sous la loi de nature, du temps de Noé, Dieu détruit le monde par le déluge, et, plus tard, il abîme dans une pluie de feu et de soufre les villes de Sodome et de Gomorrhe. — Sous la loi écrite, chacun sait avec quelle sévérité il punit le murmure de Dathan et d'Abiron, la désobéissance de Saül et l'adultère de David. — Sous la loi nouvelle, il frappe de mort subite Ananie et Saphire, à cause de leur mensonge, et chaque jour, hélas! il condamne sans retour aux flammes de l'enfer ceux qui meurent coupables d'un seul péché mortel. Qui ne craindra de l'offenser?

GRAVITÉ DU PÉCHÉ

CAUSE DE LA MORT DE JÉSUS-CHRIST

I. Le péché réclamait une satisfaction infinie. — II. Jésus-Christ a offert une satisfaction surabondante. — III. Jésus-Christ l'a offerte pour chacun de nous.

I. *Le péché réclamait une satisfaction infinie.* — La gravité du péché est telle, qu'il a fallu que le Fils de Dieu descendît sur cette terre, se revêtît de notre nature et se soumît à la mort pour l'expier. Il le fallait ainsi : la malice du péché étant infinie et opposée à l'infinie bonté de Dieu, elle ne pouvait être réparée que par une satisfaction infinie. — Il y avait nécessité ou de supporter une peine infinie, ce dont une créature finie est incapable ; ou de l'endurer pendant un temps infini, comme les damnés en enfer ; ou de substituer une personne d'une dignité infinie, qui, par un acte d'un mérite infini, pût entièrement satisfaire à la justice divine ; et voilà ce qu'a fait Notre-Seigneur Jésus-Christ, quand, par un excès d'amour pour nous, il a entrepris l'œuvre de notre rédemption.

De là il suit que, comme le pécheur se prépare une place dans l'enfer par ses offenses, ainsi qu'un voleur qui prépare sa condamnation par ses rapines, de même chacun de nous, par ses crimes, a donné occasion au Fils de Dieu de s'incarner, et lui a imposé comme une nécessité de mourir, pour le délivrer de la damnation.

II. *Jésus-Christ a offert une satisfaction surabondante.* — Pour mieux apprécier l'énormité de nos péchés dont s'est chargé Notre-Seigneur, n'oublions pas que, s'il a mené une vie pleine de douleurs et de misères, il a encore enduré la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse, afin de satisfaire d'une manière infinie à la grandeur de l'offense ; car non content d'égaler la satisfaction à l'injure, ce qu'il pouvait faire par une goutte de son sang, une seule larme, une éléva-

tion de son âme, un acte de charité, il a voulu satisfaire à toute la rigueur de la justice.

III. *Jésus-Christ a offert ses satisfactions pour chacun de nous.* — Bien que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait enduré de si grands tourments pour les péchés de tous les hommes, cela ne diminue en rien la vertu de sa Passion. Le soleil ne luit pas moins pour nous, en éclairant la terre entière, que s'il ne brillait que pour nous seuls. — Or, cette application de la divine charité à chacun de nous est d'autant plus frappante, que chacun de nous, n'aurait-il commis qu'un seul péché mortel, s'est rendu véritablement coupable de la mort du Fils de Dieu. Oui, chacun de nous peut bien dire en gémissant : Hélas! Jésus-Christ est mort pour moi, et c'est moi qui a été assez cruel pour devenir le bourreau de mon divin Sauveur. — Et ce qui doit aussi enflammer nos cœurs d'amour pour lui, c'est que nous tirons les mêmes avantages de la Passion qu'il a endurée pour les péchés de tous les hommes, que s'il était mort pour nous seuls.

GRAVITÉ DU PÉCHÉ

EN TANT QU'IL RÉJOUIT LES DÉMONS

I. Joie du démon dans la perte des hommes. — II. Joie du démon à provoquer des tentations incessantes. — III. Joie du démon à multiplier sans merci la ruine des âmes.

I. *Joie du démon dans la perte des hommes.* — La laideur du péché, surtout s'il est mortel, se manifeste encore par le plaisir qu'en ressent le démon, notre ancien ennemi ; trois marques nous aideront à le reconnaître. — D'abord, de tout ce qu'il y a en ce monde, le démon ne recherche ni l'or, ni l'argent, ni les pierres précieuses, ni les viandes choisies, ni les vins délicats : il ne veut que les âmes. Nous en voyons une figure dans

le livre de la Genèse où, selon l'explication de saint Grégoire, un roi de Sodome dit en la personne du démon : *Donnez-moi les âmes, et faites du reste ce que vous voudrez*[1]. Or, il ne peut avoir les âmes que par le péché mortel.

Saint Anselme nous montre aussi la joie et la satisfaction que ressent le démon à la vue d'une âme vivant dans le péché mortel, par l'exemple d'un enfant qui tient un oiseau attaché à un fil. Parfois, il lâche le fil, comme pour lui donner un peu de liberté, et le laisse voler plus loin que d'habitude, mais bientôt il le retire, et il se rit de la simplicité de ce pauvre petit animal. Ainsi le démon se rit des pécheurs, et se fait un jeu cruel de leur perte.

II. *Joie du démon à provoquer des tentations incessantes.* — Nous trouvons une autre marque du plaisir que le démon ressent pour le péché, dans le soin qu'il prend de tenter les hommes, ne se lassant jamais de les solliciter au mal. Voilà six mille ans qu'il en agit ainsi. — Il invente chaque jour de nouveaux moyens pour les y engager, et plus il peut en séduire, plus il redouble de courage et multiplie les tentations. — Aussi, lisons-nous dans le livre de Job, qu'un jour Dieu demandant au démon d'où il venait, il répondit : *J'ai fait tout le tour de la terre*[2]. En effet, tel est son désir de voir s'étendre le règne du péché, que jamais il ne prend de repos. Témoin Job lui-même qui, se voyant tenté et sollicité par les démons, les comparait aux vers qui rongeaient sa chair et disait : *Ceux qui me dévorent ne dorment point*[3], et me tourmentent avec un cruel acharnement.

III. *Joie du démon à multiplier sans merci la ruine des âmes.* — Le démon enfin a tant à cœur le péché, il l'aime tant, qu'il n'en est jamais rassasié. Car, bien que la malice et la gravité du péché aient déjà précipité et précipitent encore tous les jours une infinité d'âmes en

1. Gen., XIV, 21. — 2. Job, I, 7. — 3. Job, XXX, 17.

enfer, néanmoins sa faim dévorante n'est pas encore assouvie. — Il continue à *tourner comme un lion rugissant cherchant partout* sa proie *pour la dévorer*[1], comme dit saint Pierre. *Il engloutira tout un fleuve*, dit Job, *et il croira que c'est peu encore, et il se promet que tout le Jourdain viendra couler dans sa bouche*[2]. Et quelle est cette bouche, sinon l'enfer ? quel est ce fleuve qui va s'y précipiter, sinon cette multitude de pécheurs qui, semblables à des rivières rapides et à des torrents furieux, s'engouffrent avec impétuosité dans ces abîmes éternels ?

On lit dans la vie des pères du désert, qu'un jour Satan rendit de grands honneurs à un autre démon, et le fit asseoir comme sur un trône royal, pour être parvenu, après quarante ans de lutte, à entraîner un pauvre ermite dans un péché contre la pureté. — Cependant, si les malins esprits se réjouissent de la perte et de la chute de l'homme dans le péché, n'oublions pas que les bons anges et les esprits bienheureux ressentent une joie extraordinaire de la conversion d'un homme. Oui, dit Notre-Seigneur, *ils se réjouissent dans les cieux pour un seul pécheur qui fait pénitence*[3].

GRAVITÉ DU PÉCHÉ A RAISON DE SES EFFETS

I. Biens dont nous prive le péché mortel.— II. Maux qu'il nous attire.
III. Effets pernicieux du péché véniel.

I. *Biens dont nous prive le péché mortel.* — Notre âme a été faite à l'image de Dieu et à sa ressemblance ; si elle persévère dans sa grâce et dans son amitié, elle lui est si agréable, à raison des dons spirituels qui l'embellissent, que ses désirs sont d'habiter en elle. Mais si cette âme tombe dans le péché mortel, elle devient hi-

1. I Petr., v, 8. — 2. Job, xl, 18. — 3. Luc, xv, 10.

deuse et épouvantable, au point que le pécheur lui-même en aurait horreur, s'il lui était permis de la voir. Car, outre qu'elle se trouve alors privée des faveurs de Dieu, elle est poursuivie par beaucoup de maux.

Quant aux faveurs de son créateur, elle perd son amitié et sa bienveillance. — Elle ne jouit plus de la familiarité du Saint-Esprit. — Elle n'a plus de part aux mérites de la passion de Jésus-Christ. — Le Père éternel ne la favorise plus de sa providence paternelle. — Elle est dépouillée des vertus infuses et des dons du Saint-Esprit. — Elle n'a plus ni paix ni repos avec sa conscience. — Enfin, privée de tout mérite, elle ne peut, en cet état, parvenir à la béatitude céleste.

II. *Maux que nous attire le péché mortel.* — Le péché attire, en effet, sur nous la haine et la colère de Dieu ; il fait de notre âme un cloaque de corruption, la rend coupable et digne de la damnation éternelle, et efface son nom du Livre de vie. — Il la prive encore de l'affection de son ange gardien ; l'assujettit au démon ; excite les remords de sa conscience ; l'expose à des péchés plus graves ; la met dans la nécessité de les pleurer, de les confesser, malgré sa répugnance, et d'en faire pénitence par une satisfaction laborieuse. — Le péché enfin change l'homme en bête, selon ces paroles du prophète : *L'homme ne connaissant plus la dignité de sa nature, est devenu semblable à une bête de somme* [1].

Quoique la foi ne nous permette pas de douter de ces vérités, avec quelle facilité nous succombons, hélas! au péché mortel, dont le seul nom nous devrait donner autant d'horreur que le bruit terrible de la foudre qui va nous frapper, ou la vue de l'enfer prêt à nous engloutir. O aveuglement! ô insensibilité des hommes!

III. *Effets pernicieux du péché véniel.* — Le péché véniel est aussi une grande offense envers Dieu, bien qu'il n'aille pas jusqu'à nous ravir sa grâce. C'est pourquoi ceux qui font profession de piété surtout doivent

1. Ps., XLVIII, 13.

le fuir à raison de ses pernicieux effets. — Il faut pour l'expier, souffrir quelque peine en cette vie, ou dans le purgatoire après la mort. — De plus, il ternit la beauté de l'âme, refroidit la ferveur de sa charité, comme l'eau diminue l'ardeur de la flamme, et affaiblit ses forces comme le fardeau celles du voyageur.

Le péché véniel retarde notre entrée dans le ciel; diminue notre gloire en diminuant le prix de nos actions ; dispose au péché mortel ; met obstacle à la grâce ; rend nos prières moins ferventes, et empêche aussi le progrès dans la dévotion et la perfection de notre amour envers Dieu ; enfin, il blesse sa pureté et déplaît aux saints anges. — Aussi, ne devrions-nous jamais commettre un seul péché véniel, quand bien même, par impossible, il devrait servir à la conversion du monde entier.

D'ailleurs, méditons attentivement les enseignements des saints pères sur ce sujet. Saint Augustin assure qu'il n'y a pas de péché si petit qui ne devienne grand, quand on néglige de s'en corriger. — Saint Jérôme nous dit que, dans les moindres péchés, il ne faut pas considérer leur légèreté, mais la majesté et la grandeur de celui auquel ils déplaisent; et saint Grégoire ajoute que le péché véniel est quelquefois plus dangereux que le péché mortel ; car celui-ci nous frappe par sa gravité, au lieu que la légèreté de celui-là trompe aisément nos yeux : ainsi bien souvent un vaisseau, après avoir évité de grandes tempêtes, coule à fond, à cause de l'eau qui y est entrée goutte à goutte, sans qu'on s'en soit aperçu.

DES PÉCHÉS CAPITAUX

DES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX EN GÉNÉRAL

I. Motifs de combattre sans cesse les péchés capitaux. — II. Motifs de les attaquer dans leur principe. — III. Moyens d'en triompher.

I. *Motifs de combattre sans cesse les péchés capitaux.* — Nous devons les combattre, car ce sont comme autant de têtes qui, une fois coupées, laissent sans vie le corps des autres vices. — Ce sont les sept démons que Notre-Seigneur chassa du corps de Madeleine : une fois partis, tous les autres sortent avec eux. — Ce sont les sept ennemis du peuple d'Israël qui, une fois surmontés, nous permettent d'entrer dans la terre promise, c'est-à-dire dans le ciel. — On appelle ces péchés *mortels*, parce que d'ordinaire ils donnent la mort à notre âme, s'ils nous portent à la violation de quelque commandement de Dieu ou de l'Église; et si la légèreté de la matière ou l'inadvertance rendent souvent le péché véniel, ils sont néanmoins beaucoup à craindre, parce qu'ils entraînent aisément aux fautes mortelles.

Il faut remarquer que la violation des commandements de Dieu ou de l'Église provient toujours d'un ou de plusieurs de ces vices, comme les ruisseaux de leurs sources, les rejetons de leurs racines, les effets de leurs causes. Ainsi la transgression du septième et du dixième précepte procède de l'avarice ; par la luxure, on manque au sixième et au neuvième commandement ; par la paresse, on viole le premier et le troisième; on manque au second, au cinquième et au huitième, en se laissant aller à la colère, à l'envie, à l'avarice ou à la gourmandise.— Quant aux commandements de l'Église, c'est surtout par suite de la paresse et de la gourmandise qu'on ne les observe pas. — En ce qui concerne l'orgueil, il est la source de toutes les fautes de com-

mission et d'omission que nous faisons contre tous ces commandements, et de toutes celles qui sont comprises dans les six autres péchés capitaux. — Si nous voulons donc toujours garder les lois de Dieu et de l'Église, chassons de nous les causes de nos chutes, à savoir les sept péchés capitaux.

II. *Motifs d'attaquer les sept péchés capitaux dans leur principe.* — Il n'est personne, si parfait soit-il, qui ne doive appréhender ces pernicieux péchés, d'autant plus que, par suite de la faute originelle, nous portons toujours en nous l'amour-propre, qui en est comme le germe et la source ; car quiconque pèche, ne le fait que poussé par l'affection ou le désir de quelqu'un de ces trois biens : les plaisirs, les richesses et les honneurs. — L'amour des plaisirs est la source de la luxure, de la paresse et de la gourmandise; l'attachement aux richesses est le principe de l'avarice; la passion pour les honneurs est l'origine de l'orgueil. — Quant à la colère et à l'envie, elles sont comme les aides de ces trois penchants; car, la colère est suscitée en nous par les empêchements que nous trouvons à jouir des objets de nos affections ou de nos désirs; et l'envie provient de ce qu'un autre nous est préféré ou possède ce que nous prétendons avoir. — Étant donc certains que cet amour-propre est pour nous continuellement la source, la racine et la cause des sept péchés capitaux, nous avons grand sujet de craindre sans cesse que cette hydre à sept têtes ne se montre, ne croisse et ne domine dans notre âme, et qu'enfin quelqu'une de ces sept têtes cruelles ne finisse par nous donner la mort.

III. *Moyens de triompher des péchés capitaux.* — Parmi les moyens à prendre pour nous garantir de ces péchés ou du moins les réprimer, il faut d'abord faire plusieurs fois par an les méditations suivantes, afin de considérer la laideur et les suites funestes de chacun de ces vices, et en découvrir les remèdes particuliers. — Au commencement de chacune de ces méditations, demandons à Dieu la grâce de bien nous convaincre de

la nécessité où nous sommes de faire souvent notre oraison sur ce sujet, reconnaissant que c'est le signe d'un grand orgueil, de croire qu'on est exempt d'orgueil, d'avarice, de paresse, etc.

Après avoir considéré la nature, les suites et les effets de chacun de ces péchés, étudions notre vie passée et voyons en quoi nous avons été coupables, dans nos pensées, nos paroles et nos actions. — Excitons-nous à une sincère contrition et à une grande confusion de nous voir les esclaves de ces ennemis de Dieu. — Prenons une ferme résolution de profiter des moyens qu'a pu nous fournir cette méditation et tâchons de les mettre de suite en pratique. — Mais, comme les péchés capitaux renaissent, à mesure qu'on les détruit, si Jésus-Christ n'applique sur nous le flambeau ardent de sa grâce divine, nous devons le prier avec humilité et constance, de brûler si bien notre cœur par le feu de son amour, que cette maudite concupiscence soit éteinte pour toute notre vie.

DE L'ORGUEIL

I. Horreur que doit nous inspirer l'orgueil. — II. Nature et espèces de ce vice. — III. Moyens pour l'éviter.

I. *Horreur que doit nous inspirer l'orgueil.* — Nous devons détester ce vice, car il déplaît tout particulièrement à Dieu. Il permet, en effet, que les orgueilleux tombent souvent dans les péchés les plus énormes : il traite avec bonté les plus grands pécheurs qui s'humilient en sa présence, et il rejette les superbes. *Dieu résiste aux superbes,* dit l'apôtre saint Jacques, *et il donne sa grâce aux humbles*[1]. — L'orgueil est en lui-même un péché mortel : David l'appelle le très grand péché ; saint Augustin estime que c'est le plus grave de

1. Jac., IV, 6.

tous, et, selon saint Grégoire, il est la source de tous les autres. — L'orgueil a été la cause de la chute des mauvais anges; ils ne sont devenus des démons que pour une seule pensée d'orgueil à laquelle ils ont consenti. — De ce vice viennent encore toutes les misères et tous les malheurs des hommes; car nos premiers parents furent poussés à manger du fruit défendu, par un esprit de superbe et par une vaine curiosité d'avoir la connaissance du bien et du mal.

L'orgueil est le ver qui ronge et détruit le fruit des meilleures actions. Aussi le Fils de Dieu disait que ceux qui faisaient des bonnes œuvres pour être estimés des hommes ne devaient pas espérer de recevoir jamais aucune récompense dans le ciel. — D'ailleurs, les orgueilleux sont haïs de tout le monde, même des superbes; ils ne veulent céder à qui que ce soit et ne savent vivre paisiblement avec personne. — Enfin Dieu leur réserve de terribles châtiments. *Donnez-lui autant de tourments qu'elle a été orgueilleuse*[1], dit-il, en parlant de Babylone, figure de l'âme superbe; et Jésus-Christ ajoute : *Celui qui s'exalte sera humilié*[2], c'est-à-dire abaissé, déshonoré, méprisé et moqué de Dieu, des hommes, et du démon même, au moins après la mort. Voilà l'arrêt irrévocable prononcé par l'Ange du grand Conseil.

II. *Nature et espèces de l'orgueil.* — L'orgueil consiste dans l'opinion trop avantageuse qu'on a de sa personne, ou dans un trop grand désir d'être estimé des hommes. On connaît si l'on est coupable de ce vice à plusieurs signes : — Se glorifier de ce qu'on a, comme si on ne le tenait pas de Dieu, ou bien de ce qu'on n'a pas ou des choses qui méritent le blâme; et cela s'appelle proprement *orgueil*. — Désirer de plaire aux hommes pour recevoir leurs louanges; se réjouir de leur être agréable et d'avoir leur estime : cela s'appelle *vaine gloire*. — Aimer à faire son éloge, se vantant d'avoir ce qu'on n'a

1. Apoc., XVIII, 7. — 2. Luc., XIV, 11.

pas, exagérant ses qualités, découvrant sans nécessité celles qu'on devrait cacher : ceci est de la *jactance*. — Nourrir en soi un désir déréglé d'être élevé à des charges importantes qu'on ne mérite pas : c'est de l'*ambition*. — S'engager dans des entreprises qui surpassent ses forces et sa capacité : c'est de la *présomption*.

Vouloir paraître meilleur que l'on est et accomplir quelque bonne œuvre en présence des autres pour s'attirer leur estime : voilà l'*hypocrisie*. — Tenir beaucoup à son propre jugement et préférer son sentiment à celui des autres, ne voulant céder à personne : c'est de l'*opiniâtreté*. — Enfin mépriser les autres, soit supérieurs soit inférieurs.

Telles sont les marques de l'orgueil. Nous ne manquerons pas d'en trouver quelqu'une en nous, et nous devons le croire ainsi ; car ce serait une preuve certaine que nous sommes imbus de ce vice, si nous étions persuadés que nous n'en sommes aucunement atteints.

III. *Moyens propres pour détruire ou éviter l'orgueil.* — Voici les principaux : — Approfondir souvent les motifs indiqués ci-dessus et les grands malheurs que cause l'orgueil à notre âme et à notre corps, en ce monde et en l'autre. — Faire fréquemment des actes de foi sur cette vérité, que, de nous-mêmes, nous n'avons rien de bon et que nous avons tout reçu de Dieu, qui, tôt ou tard, nous en demandera compte. — Nous étudier à connaître les misères de notre corps et de notre âme, passées, présentes et futures. — Quant au corps, il a été formé d'une boue immonde ; réceptacle de la corruption, il sera un jour réduit en pourriture et deviendra la pâture des vers. — Notre âme a été l'esclave du démon, elle l'est peut-être encore ; et nous ignorons si nous ne serons pas un jour de misérables damnés.

Persuadons-nous bien, de plus, qu'il n'y a point d'orgueil sans folie. N'est-ce point être insensé, en effet, que de se consumer pour prendre une mouche, comme fait l'araignée ? Ainsi agit le superbe, il va plus loin encore ; car il perd et son corps et son âme pour

acquérir de l'honneur, chose d'un moindre prix que le plus petit moucheron ; car l'honneur n'est que du vent et de la fumée, *une vapeur qui passe en un instant*[1]. — Enfin nous exercer souvent à produire des actes d'humilité : cachons volontiers les qualités qui pourraient nous faire estimer et soyons satisfaits que l'on connaisse nos défauts ; acceptons de bon cœur, recherchons même les emplois bas et méprisés, et fuyons, autant que nous pourrons, les emplois honorables. « L'humiliation, dit saint Bernard, est un grand moyen pour arriver à l'humilité. » — Enfin méditons souvent sur l'humilité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, en contemplant cette divine Majesté devenue un ver de terre par amour pour nous, nous nous abaisserons volontiers et nous nous estimerons heureux d'être humiliés pour son amour.

DE L'AVARICE

I. Raisons de fuir l'avarice. — II. Nature et marques de ce vice. III. Remèdes pour s'en préserver.

I. *Raisons de fuir l'avarice.* — Nous devons fuir à tout prix l'avarice ; car, suivant la parole de saint Paul, *les avares ne posséderont jamais le ciel*[2] ; leur demeure sera celle du mauvais riche. Notre-Seigneur nous dit en effet : *Il est plus facile à un câble de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux*[3]. — Les avares ont ordinairement une fin malheureuse : témoin celui de l'Évangile, qui, se réjouissant au souvenir de ses richesses, entendit la voix de Dieu qui lui dit : *Insensé, on va te redemander ton âme cette nuit même, et pour qui sera tout ce que tu as amassé ?*[4] Quel profit retireras-tu de toutes tes peines ?

1. Jac., IV, 15. — 2. I Cor., VI, 10. — 3. Matth., XIX, 24. — 4. Luc, XII, 20.

— De plus, l'avarice est la source de mille fraudes dans les ventes et dans les achats ; elle occasionne mille parjures, rapines, violences, procès, meurtres et autres semblables malheurs.

Rien de plus détestable, de plus injuste que l'avare, dit l'Ecclésiastique ; et il en donne de suite la raison, *parce qu'il est prêt à vendre son âme*[1] au démon pour une poignée de terre. — L'avarice est une des *filles* de la cupidité, comme parle l'Écriture, et elle dit toujours : *Apporte, apporte*[2], sans jamais se rassasier. L'avare n'est en effet jamais satisfait : plus il a, plus il veut avoir, semblable à l'hydropique qui boit sans cesse et qui est toujours altéré. — Ce vice est comme un bourreau qui tourmente perpétuellement ses victimes, : il les poursuit par mille inquiétudes pour acquérir de nouvelles richesses, par mille soins pour conserver celles qu'il possède ; par mille craintes de les perdre et de s'en voir privé. — Enfin saint Bonaventure compare l'avare à cet animal grossier qui est inutile durant sa vie et ne sert qu'après sa mort : ainsi l'avare ne fait de bien à personne tant qu'il vit ; mais, à sa mort, il donne son âme au démon, son corps aux vers et ses richesses à ses parents. O vice abominable ! je veux te détester à jamais.

II. *Nature et marques de l'avarice.* — L'avarice est un désir excessif et désordonné des richesses. On pèche par ce vice de plusieurs manières. — Désirer d'acquérir injustement le bien d'autrui. — Le retenir contre la volonté de celui à qui il appartient. — Ne pas donner l'aumône lorsque la justice ou la charité l'imposent. — Mettre tant d'ardeur pour acquérir du bien, qu'on foule aux pieds dans ce but les commandements de Dieu ou de l'Église. — Accomplir des bonnes œuvres ou les laisser faire, principalement pour en tirer profit. A Dieu ne plaise que jamais nous ne tombions dans ces défauts.

1. Eccles., x, 9, 10. — 2. Prov., xxx, 15.

III. *Remèdes pour se préserver de l'avarice.* — Voici les principaux. Considérer que l'avare est détesté de Dieu et des hommes, et que l'avarice est la source de toute sorte de malheurs, selon cette parole de l'Apôtre : *La convoitise est la racine de tous les maux*[1]. — N'oublier jamais que nous n'avions rien en venant au monde et que nous n'emporterons rien en le quittant. — Donner libéralement aux pauvres qui sont les membres de Notre-Seigneur, lequel reçoit comme fait à lui-même tout le bien qu'on fait au moindre des siens. — Se souvenir que Jésus-Christ, le Maître de l'univers, s'est fait pauvre par amour pour nous. — Grand Dieu, qui êtes né, non dans un palais, mais dans une étable, et qui êtes mort pour nous, dépouillé de tout sur une croix, arrachez de nos cœurs toute affection aux biens et aux richesses de cette terre.

Suivant cet exemple, contentons-nous des biens qu'il a plu à Dieu de nous accorder, n'en souhaitons point d'autres et soyons même satisfaits s'il nous manque quelque chose; ayons confiance dans le Seigneur qui jamais ne nous laissera manquer du nécessaire; enfin, rappelons-nous souvent cette mémorable sentence, sortie de la bouche du divin Rédempteur : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?*[2]

DE L'IMPURETÉ

I. Raisons de fuir ce vice. — II. Divers actes par lesquels on y tombe. III. Moyens de l'éviter.

I. *Raisons de fuir l'impureté.* — Nous devons fuir ce vice plus que la mort même, et pour beaucoup de motifs. D'abord, il déplaît extrêmement à Notre-Seigneur, car il n'a jamais permis qu'on l'attaquât sur ce point, ni

1. I Timot., VI, 10. — 2. Matth., XVI, 26.

pendant sa vie, ni durant sa passion, bien qu'il ait subi toute sorte d'autres injures et d'affreuses calomnies. — Ce péché est chéri particulièrement du démon, vu que c'est l'amorce la plus efficace dont il se sert pour attirer les âmes dans ses pièges et les précipiter en enfer. — Il n'y a point de vice auquel on succombe si facilement et dont on se relève avec plus de peine. — Saint Thomas l'appelle le péché de très grande attache : aussi est-il vrai que, par suite de cet enchaînement pervers, il faut comme un miracle pour en retirer les personnes qui en sont les victimes.

Dieu le punit avec une sévérité exceptionnelle : témoins l'embrasement de Sodome et de Gomorrhe, le carnage de vingt-quatre mille Israélites et la mort subite d'un neveu du patriarche Jacob. — Ajoutons que l'impureté aveugle tellement l'homme, qu'elle le rend semblable aux bêtes. — Il n'est point de péché que l'on soit plus honteux d'accuser en confession : de là combien d'âmes se perdent, parce qu'elles cachent en tout ou en partie leurs chutes. — Il n'y en a point dont les circonstances soient aussi facilement mortelles que celui-ci. Ainsi un larcin, en matière peu importante, un léger mouvement de colère ne sont qu'une faute vénielle ; mais un seul regard immodeste, une seule pensée mauvaise de propos délibéré, deviennent aisément une faute grave, qui suffit pour nous perdre à jamais. — Enfin, nul péché ne précipite tant d'âmes en enfer que l'impureté. Hélas ! quel malheur, si nous étions de ce nombre !

II. *Divers actes par lesquels on tombe dans l'impureté.* — L'impureté est un désir désordonné de la chair. — On commet ce péché, par *pensée*, en ne repoussant pas celles qui sont déshonnêtes, quoiqu'on n'y prenne pas de plaisir ; ou bien en s'y arrêtant volontairement, sans avoir pourtant le désir de les réduire en actes, ou encore quand on a la volonté formelle d'en venir à l'action. — On le commet par *paroles*, quand on en profère d'inconvenantes, soit directement, soit indi-

rectement. — Par les *cinq sens :* par l'ouïe, en se plaisant d'entendre des discours lascifs ; par la vue, en jetant ses regards sur des objets dangereux, ou en lisant sans nécessité des livres obscènes ; par le goût et l'odorat, en usant de liqueurs ou flairant des parfums qui excitent les passions ; enfin par le toucher. — Il se commet principalement par action, et ces actions grossières et abominables revêtent diverses malices, suivant les différentes circonstances. — Sortons de ce bourbier, ô mon âme : plutôt mourir mille fois que de tomber dans cet horrible vice.

III. *Moyens d'éviter l'impureté.* — Pour se garantir durant toute sa vie d'une si triste passion, on doit : — Considérer l'insigne folie de l'impudique qui, pour un moment de satisfaction, s'engage à tant de malheurs. O moment, que tu coûtes cher ! C'est bien pour un plaisir mille douleurs ! — Traiter son corps comme son plus grand ennemi, usant, s'il le faut, de quelque instrument de pénitence, évitant de dormir, de boire ou de manger par sensualité, mais ne consultant que la nécessité. — Éviter les occasions intérieures d'impureté : l'orgueil, que Dieu punit d'ordinaire en permettant qu'on succombe dans ce vice ; la colère, qui excite et échauffe le sang ; l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices, et principalement de celui-ci. — Fuir encore les occasions extérieures de ce vice : les rapports trop fréquents avec des personnes d'un sexe différent, les lectures frivoles et romanesques, et la recherche dans les vêtements.

S'entretenir dans une grande modestie des yeux : un seul regard indiscret pourrait suffire pour nous perdre. — Résister de suite à la tentation, sitôt qu'elle se montre. Le serpent glisse aisément tout son corps par l'ouverture où il a passé la tête ; de même, si peu que l'on donne entrée à la tentation, elle se glisse insensiblement jusqu'au fond du cœur. — Invoquer ardemment le secours de Dieu, au moment de la lutte, et dire comme Suzanne : *Plutôt la mort que de pécher en la*

présence du Seigneur[1]. — Fréquenter avec une grande foi et un profond respect le sacrement si salutaire de l'Eucharistie. — Enfin, recourir souvent à notre ange gardien, et avoir une dévotion toute particulière à Marie, la mère de la pureté et la Vierge des vierges.

DE LA GOURMANDISE

I. Raisons de fuir ce vice. — II. Marques auxquelles on le reconnaît. III. Moyens de l'éviter.

I. *Raisons de fuir la gourmandise.* — C'est la recommandation expresse de Notre-Seigneur : *Prenez garde,* nous dit-il, *que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès des viandes et du vin, de peur que ce jour ne vienne tout à coup vous surprendre*[2]. Il donne même sa malédiction aux gourmands en ces termes : *Malheur à vous qui vous rassasiez en cette vie, parce que vous aurez faim dans l'autre*[3]. — Ce vice rend l'homme stupide ; il affaiblit son esprit, ruine sa santé et abrège ses jours. *Beaucoup sont morts par suite de leur gourmandise,* dit le Sage[4]. — Il rend encore l'âme incapable de discernement, indigne des consolations célestes, et impuissante à rien entreprendre pour le service de Dieu. — La gourmandise ne saurait être chaste : l'impureté est la compagne inséparable de la gourmandise.

Ajoutons que le gourmand se porte à des mouvements de colère quelquefois très graves et très dangereux. — Dieu châtie ce vice dès cette vie avec sévérité. En effet, les enfants d'Israël furent exterminés par la colère du Seigneur, dès qu'ils eurent mangé des viandes qu'ils avaient éperdument désirées. Un prophète fut

1. Dan., XIII, 23. — 2. Luc, XXI, 34. — 3. Luc, VI, 25. — 4. Eccles., XXXVII, 34.

dévoré par un lion, pour en avoir mangé malgré la défense du Très-Haut. — De plus, les gourmands subiront dans l'autre monde un tourment particulier pour leur péché : témoin ce riche sensuel de l'Évangile, qui demande une goutte d'eau pour se rafraîchir et qui ne l'obtient pas ; témoin cette parole effroyable de Dieu contre l'âme damnée : *Donnez-lui autant de tourments qu'elle s'est donné de satisfactions* [1].

II. *Nature et marques de la gourmandise.* — La gourmandise est un désir excessif et désordonné du boire et du manger. On reconnaît qu'on en est coupable aux marques suivantes. — Prévenir le temps des repas, sans raison légitime. — Faire préparer et assaisonner les viandes, quoique communes, avec trop de soin et de recherche, comme les enfants d'Héli. — Excéder dans la quantité, comme les habitants de Sodome. — Manger avec trop d'avidité, à l'imitation du pauvre Esaü. — Manger de la viande les jours défendus, ou par l'Église, ou par suite d'un vœu qu'on aurait fait. — Prendre ses repas avec trop de délectation. — Manger sans nécessité, hors le lieu et le temps prescrits, et plus souvent qu'il n'est besoin. — Prendre plaisir, en dehors des repas, à occuper ses pensées des mets qui ont été servis, comme le gourmand de l'Évangile.— Enfin, murmurer, se plaindre, quand les viandes ne sont pas apprêtées à notre goût, ou qu'on n'a pas ce qu'on désire. — Nous aurons soin d'examiner si nous avons manqué en quelqu'un de ces points.

III. *Moyens d'éviter la gourmandise.* — Se souvenir de l'abstinence et du jeûne de Notre-Seigneur, qui a enduré la faim et la soif, et a été abreuvé de fiel et de vinaigre par amour pour nous. — Songer que la gourmandise est la source de beaucoup de maux, qu'elle détruit la santé du corps, et précipite l'âme dans de grands supplices. — Tromper la faim et la soif par des occupations utiles, qui éloignent de nous la pensée

1. Apoc., XVIII, 7.

du boire et du manger. — Régler, autant que possible, les heures de ses repas.

Se retirer toujours de table sans avoir satisfait tout son appétit. — Fuir les banquets et les festins, et toutes les occasions de tomber en quelque excès. — Garder dans les repas la retenue, la bienséance et la modération. — Quand on est porté à la gourmandise, se rappeler la réponse de Notre-Seigneur au démon qui le tentait à ce sujet : *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* [1], c'est-à-dire, de la consolation qu'il ressent à écouter la sainte parole et à se conformer à sa volonté. — Enfin, penser que ce corps, objet de tant de soins délicats, deviendra bientôt la pâture des vers.

DE L'ENVIE

I. Motifs de détester l'envie. — II. Diverses espèces d'envies et marques pour les reconnaître. — III. Moyens d'éviter ce vice.

I. *Motifs de détester l'envie.* — Nous devons en avoir horreur ; *car la mort n'est entrée dans le monde que par l'envie du démon* [2], dit le Sage. — Les envieux sont les imitateurs et les enfants de ce malin esprit. O quelle indignité ! « Ils sont même pires que lui, dit saint Jean Chrysostôme : les démons n'en veulent point aux démons, mais les envieux en veulent à leurs semblables et se dévorent entre eux, comme des animaux furieux. » — Ce vice est la source des haines, des médisances, des séditions, des trahisons, des révoltes et des guerres ; c'est la peste des familles, des associations et des royaumes ; c'est comme dit saint Cyprien, la racine de tous les maux. — Il attire les punitions de Dieu. Caïn tue son frère par envie, et il tombe dans le

1. Matth., IV, 4. — 2. Sap., II, 2 .

désespoir. Dathan et Abiron portent envie à Moïse, et la terre les engloutit.

L'envie est d'ailleurs le propre bourreau de ceux qu'elle possède : elle leur dessèche les membres et mine peu à peu leurs forces ; c'est un serpent qui les ronge et les tourmente incessamment. — On compare l'envieux à cet animal qui ne se plaît que dans la corruption ; en effet l'envie ne se réjouit que dans le malheur d'autrui : vice honteux, très difficile à guérir, vu qu'on n'ose en faire l'aveu. — Et ce vice tourmentera ses partisans jusque dans les enfers, car ils seront en proie à une rage, à un désespoir perpétuels, de ne pouvoir posséder la gloire dont jouiront les saints dans les cieux.

II. *Diverses espèces d'envies. — Marques de ce vice.* — L'envie est une tristesse et une haine qu'on ressent du bonheur d'autrui, en tant qu'il semble diminuer le nôtre. — On distingue quatre sortes d'envies ; car elle atteint ou les biens extérieurs, soit du corps, soit de la fortune ; ou les biens qui regardent l'intelligence, comme les sciences ; ou les biens spirituels et les vertus; enfin, la charité et les grâces gratuites. — Cette dernière espèce est un péché contre le Saint-Esprit : elle est l'imitation du démon qui dressa des embûches à notre premier père pour le faire offenser Dieu, étant jaloux de la grâce dont il était orné.

Voici les marques de l'envie. Se réjouir des malheurs du prochain. — S'attrister du bien qu'il peut avoir. — S'irriter de voir qu'on le loue. — S'efforcer de rabaisser l'estime dont il est entouré. — Médire de lui. — Enfin, le haïr, parce que sa prospérité surpasse la nôtre et semble la diminuer en quelque façon. — Ah ! malheureux que je suis ! combien de fois suis-je tombé dans cet affreux péché ! Pardon, mon Dieu, je vous en supplie ; je vous promets de ne plus le commettre, moyennant votre sainte grâce.

III. *Moyens d'éviter l'envie.* — Pour éviter ce vice, nous mettrons en usage les moyens suivants. — Consi-

dérer qu'il ne nous offre aucun profit, mais beaucoup de maux pour le corps et pour l'âme ; au contraire, penser qu'en nous réjouissant du bonheur de nos semblables, nous y avons part et nous méritons que Dieu nous augmente ses faveurs. — Prier Dieu pour ceux auxquels nous sommes tentés de porter envie. — Réprimer les premiers mouvements de ce vice dès qu'il se montre.

Mépriser les choses de ce monde pour n'estimer que la vertu et la grâce de Dieu. — Désirer aux autres tout le bien que nous désirons pour nous, et même davantage, si nous le pouvons, disant comme Moïse : *Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât*[1]. — Arracher de son cœur la source de l'envie, qui, pour l'ordinaire, n'est autre que l'orgueil. — Enfin, prendre l'habitude de parler toujours en bonne part de qui que ce soit.

DE LA COLÈRE

I. Motifs d'éviter la colère. — II. Marques et effets de ce vice. III. Moyens de s'en garantir.

I. *Motifs d'éviter la colère.* — Pour nous détourner de ce vice, rappelons-nous ces paroles de Notre-Seigneur : *Celui qui se mettra en colère contre son frère, sera coupable de jugement*[2], c'est-à-dire qu'au moment où cette passion s'emparera de son esprit, il sera accusé au tribunal de Dieu. L'Apôtre nous avertit aussi de prendre garde que *le soleil ne se couche pas sur notre colère*[3]. — La colère trouble la raison de l'homme, le rend insensé et incapable des consolations du Saint-Esprit, qui ne se repose que dans les âmes calmes et humbles. — « Rien de plus désagréable qu'une personne en colère, dit saint Jean Chrysostôme, rien de plus insupportable et de plus repoussant : tout le

1. Num., XI, 29. — 2. Matth., V, 22. — 3. Éphés., IV, 26.

monde la déteste et la fuit, et chacun est fatigué de sa conversation. » — « Celui qui se met facilement en colère, dit saint Bonaventure, est semblable à un vase d'argile que la force du feu brise avec éclat. » Ainsi, une personne qui s'irrite à la moindre occasion, montre qu'elle est vide de vertu, et remplie de vanité.

C'est le vice des femmes sans réflexion, des enfants et des petits esprits. — La maison de l'homme colère est un véritable enfer, où l'on n'entend que blasphèmes, imprécations, paroles de désespoir.—Ce vice engendre les procès, les querelles, les séparations, les disputes, les violences, les meurtres même et une foule d'autres maux. — Et pourtant, que gagne-t-on à se mettre en colère? On se nuit plus à soi-même qu'à celui contre qui l'on s'irrite. — Au contraire, *l'homme patient*, dit le Sage, *vaut mieux que le fort, et celui qui maîtrise sa colère est plus digne de louanges que celui qui force les villes* [1].

II. *Marques et effets de la colère.* — La colère est un désir déréglé de se venger d'une personne que l'on croit coupable de quelque tort à son égard. En voici quelques signes, et quelques effets. — Dans la haine qu'on nourrit contre celui de qui on a reçu du déplaisir, par sa faute vraie ou prétendue, se proposer d'en tirer vengeance. — Lui souhaiter du mal, ou se réjouir de celui qui lui arrive. — Lui dire des injures ou en parler méchamment. — Se venger de sa propre autorité, frapper, causer du tort contre la raison et la justice. — Demander réparation de l'injure devant les tribunaux, non par amour de l'équité, mais pour satisfaire sa haine.

Se montrer inexorable, ne voulant à aucun prix pardonner ni se réconcilier. — Enfin, se laisser emporter à l'impatience : envers Dieu d'abord, en murmurant contre sa divine providence et en se plaignant des afflictions qu'il nous envoie; — envers le prochain, en

1. Prov., XVI, 32.

se montrant désagréable, chagrin, opiniâtre, rude et querelleur; — envers les créatures sans raison, se dépitant contre elles, les frappant avec impatience, et les accablant sous les coups; — envers soi-même, se désirant la mort par l'ennui de vivre, à cause des peines et des maux que l'on souffre, se faisant ou s'occasionnant du mal, dans l'emportement de la passion. Quel malheur d'être victime d'un tel vice !

III. *Moyens de se garantir de la colère.* — Pour se garantir de ce vice, considérer qu'il ne sert de rien de se mettre en colère, et, qu'au contraire, cela nuit beaucoup et au corps et à l'âme. — Se rappeler que Notre-Seigneur a été poursuivi de toute sorte d'injures et d'affronts, sans s'irriter jamais.—Repousser le premier mouvement de la colère, car sans cette précaution, une seule étincelle pourrait allumer un grand feu. — Se tenir silencieux et impassible, lorsqu'on ressent de l'émotion, et attendre pour agir que l'orage ait cessé et que le calme soit revenu dans l'âme.

Recevoir tout le mal qu'on nous fait comme envoyé de Dieu pour exercer et éprouver notre patience. — Nous représenter combien une personne irritée nous déplaît, et comme nous déplairions aussi à Dieu, si nous tombions dans ce même défaut. — Se rappeler la passion de Notre-Seigneur. Saint Éléazar, interrogé comment il pouvait supporter, sans s'irriter, les mépris dont on l'accablait, répondit : « Je me souviens alors des souffrances et de la patience de mon bon Maître et de mon Sauveur. » — Enfin, étudier chaque jour la leçon que Jésus-Christ nous a enseignée lui-même quand il nous a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* [1]. O mon âme! à quelle école pourrions-nous apprendre une plus belle et plus salutaire leçon?

1. Matth., xi, 29.

DE LA PARESSE

I. Pourquoi il faut éviter la paresse. — II. Qu'est-ce que la paresse et comment on y tombe. — III. Par quels moyens nous devons l'éviter.

I. *Pourquoi il faut éviter la paresse.* — *Comme l'oiseau est né pour voler*, dit Job, *le poisson pour nager, le cheval pour marcher, l'homme est né pour travailler* [1]. — Le temps de la vie est très court : il faut donc en profiter et ne pas en perdre un seul moment, autant que possible.— Les fourmis font la leçon aux paresseux : en effet, elles travaillent en été, afin d'avoir de quoi se nourrir en hiver. A leur exemple, apprenons à travailler durant la vie, afin de ne pas nous trouver pauvres et dépourvus de bonnes œuvres à l'heure de la mort.— D'ailleurs, l'homme ne peut vivre sans occupation : s'il ne fait pas le bien, il s'occupera comme nécessairement à faire le mal.

Le paresseux sera puni de Dieu sévèrement. *Serviteur inutile, il sera jeté dans les ténèbres extérieures, là où il n'y aura que pleurs et que grincements de dents* [2]; car *tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu* [3]. — Dès cette vie même, le paresseux est tourmenté par l'ennui, la crainte, et l'aversion du travail qu'il lui faut entreprendre pour son salut, tandis qu'un homme diligent y trouve plutôt du plaisir que de la difficulté. — Enfin, par suite de la paresse, on perd le temps, la chose la plus précieuse du monde. Hélas! que les damnés regrettent maintenant la faute irréparable qu'ils ont faite, d'en avoir abusé : Oh! qu'ils souhaiteraient d'avoir quelques instants pour faire pénitence! mais hélas! il n'est plus temps.

II. *Qu'est-ce que la paresse et comment on y tombe.* — La paresse rend une personne lâche et lente à faire son travail; elle produit un ennui désordonné qui dégoûte d'accomplir des actions de vertu.— On y tombe en

1. Job, v, 7. — 2. Matth., xxii, 13. — 3. Matth., iii, 10.

plusieurs manières.— Par crainte, appréhendant trop les difficultés qu'on rencontre dans la pratique du bien. — Par honte, n'osant montrer ni ce qu'on sait, ni ce dont on est capable. — Par langueur, accomplissant ses obligations par pure nécessité, à regret, et pour des fins très basses.—Par inconstance, entreprenant des bonnes œuvres et les abandonnant pour en commencer d'autres, plutôt que de les mener à bonne fin. — Par désespoir, pensant ne pouvoir surmonter les difficultés qui se présentent. — Par aversion des hommes spirituels, ne goûtant pas leurs bons discours ni leurs avertissements.

On y tombe par oisiveté, sommeillant dans les choses de la piété. — Par évagation d'esprit, cherchant des compagnies pour se distraire, rappelant avec nonchalance diverses pensées pour chasser l'ennui, et permettant à ses sens d'errer partout en liberté et sans retenue. — Par omission et par négligence, défaut qui est comme un poison infectant toutes les actions du paresseux. Que de fois nous sommes tombés dans beaucoup de fautes pareilles? car à peine trouverions-nous quelques actions qui ne soient pas entachées de ce vice, soit dès le principe, soit dans leur exécution, soit à la fin. Demandons-en pardon à Dieu du fond de notre cœur, et servons-nous des moyens qui suivent pour n'y plus retomber.

III. *Moyens d'éviter la paresse.* — Considérer sérieusement et à loisir quel usage nous voudrions avoir fait de notre temps à l'heure de la mort.—Penser que nous devrons rendre compte de toute parole oiseuse et de tous les moments mal employés.—Méditer au moins une fois par semaine cette parole de saint Jean : *La nuit viendra où il ne nous sera plus permis de travailler* [1]. Cette nuit n'est autre que l'heure de notre mort. — Le matin, à son réveil, se dire : Ce jour est peut-être le dernier jour de ma vie. — Régler convenablement le

1. Joan., IX, 4.

temps du sommeil, des repas, de la conversation, du travail et des autres occupations de la journée.

Fuir la compagnie des personnes désœuvrées et paresseuses, et fréquenter celles qui emploient leur temps utilement et travaillent avec diligence et ferveur. — Se représenter qu'un grand nombre de personnes aussi délicates que nous ont travaillé vingt, trente, cinquante ans, et toute leur vie au service de Dieu, et que d'autres y travaillent encore incessamment. — Rougir de honte de faire moins pour Dieu que ne font les soldats, les marchands et autres personnes du monde pour gagner de l'or ou de l'argent. — Enfin, ne pas oublier qu'une année employée avec ardeur au service de Dieu vaut mieux que cent années perdues dans la paresse.

DE QUELQUES PÉCHÉS PARTICULIERS

DU SCANDALE

I. Horreur que nous devons avoir du scandale. — II. Circonstances dans lesquelles on commet ce péché. — III. Pratiques pour l'éviter.

I. *Horreur que nous devons avoir du scandale.* — On doit craindre beaucoup le péché de scandale. Car Notre-Seigneur nous assure lui-même qu'il vaudrait mieux être jeté au fond de la mer avec une meule de moulin au cou que d'être un sujet de scandale. — Celui qui s'en rend coupable répond de tous les péchés qui se commettent par suite du mauvais exemple qu'il a donné; et de même que la gloire des saints s'accroîtra jusqu'au jour du jugement, à proportion du bien causé par leurs bons exemples, ainsi la peine des damnés s'augmentera jusqu'à la fin du monde, à proportion du mal causé par les scandales et les mauvais exemples donnés au prochain durant leur vie.

Le scandale est un péché diabolique, ce fut celui de Lucifer : il entraîna la troisième partie des anges au fond de l'enfer; c'est être suppôt de Satan que de scandaliser son prochain et lui donner occasion de se damner.

De même qu'un homme attaqué de la peste est capable d'infecter toutes les personnes de sa maison, et qu'une brebis galeuse suffit pour communiquer son mal à tout le troupeau, ainsi il ne faut parfois qu'une personne scandaleuse pour perdre toute une communauté, toute une ville et tout un pays. Nous ne devons donc pas être surpris que Notre-Seigneur ait maudit les hommes scandaleux. *Malheur*, s'écrie-t-il, *malheur à celui par qui le scandale arrive* [1]. O mon Seigneur, ne permettez pas que je tombe sous cette malédiction.

II. *Circonstances dans lesquelles on devient un sujet de scandale.* — Le scandale, selon saint Thomas, est une parole ou une action mauvaise qui, en soi, est capable de causer l'offense de Dieu et devient une occasion de péché pour les autres. Il y a donc scandale dans les cas suivants. — Commander ou conseiller quelque mauvaise action. — Louer ou approuver une action répréhensible, une fois faite. — Proférer des paroles déshonnêtes, ou se mêler à des chants lascifs devant d'autres personnes. — Parler avec mépris et au détriment du prochain. — Se tenir avec irrévérence dans le lieu saint. — Fréquenter les lieux où Dieu est ordinairement offensé. — Avoir de longs entretiens, sans nécessité, avec des personnes d'une sexe différent, en des temps et en des lieux que la modestie réprouve.

Manquer de délicatesse dans la forme de ses vêtements. — Quand on croit avoir reçu quelque injure d'une personne, lui montrer un air froid, ne pas lui parler, ni la saluer à l'occasion, et ne pas lui rendre les devoirs de la charité chrétienne. — Enfin transgresser devant les autres un commandement de Dieu ou de

1. Matth., XVIII, 7.

l'Église. — Examinons-nous sur ces différents points, et si nous nous reconnaissons coupables, gémissons, soyons pénétrés de regret, demandons pardon à Dieu, et proposons-nous fortement de ne plus retomber dans nos fautes.

III. *Moyens pour éviter le scandale.* — Fuir les personnes scandaleuses et ne jamais souffrir que Dieu soit offensé en notre présence. — Penser qu'*on est en spectacle* non seulement *aux anges et aux hommes* [1], comme dit saint Paul, mais aussi *à Dieu* qui est témoin de tous nos manquements et entend toutes nos paroles, et que bientôt il en exigera un comte rigoureux. — Parler peu et se tenir toujours occupé utilement. — Être modeste et réglé dans tous ses mouvements et dans toutes ses paroles, pour que chacun en soit édifié.

Se rappeler que Notre-Seigneur nous recommande de luire comme un soleil en ce monde par l'exemple de nos bonnes œuvres, afin que le prochain en prenne sujet de bénir Dieu. — Enfin se bien persuader que ceux que nous aurons scandalisés s'élèveront contre nous au jour du jugement, crieront vengeance et demanderont au souverain Juge de nous punir sévèrement, pour réparer le tort immense que nous leur aurons causé, en les provoquant et induisant au péché par nos scandales. O qu'alors nous voudrions bien avoir agi tout autrement, et donné bon exemple à tous! mais hélas! il ne sera plus temps.

DE L'ENDURCISSEMENT

I. Malheur de ceux qui tombent dans l'endurcissement. — II. Signes auxquels on le reconnaît. — III. Pratiques pour s'en garantir.

I. *Malheur de ceux qui tombent dans l'endurcissement.* — Ils portent une marque de réprobation dès

1. I Cor., IV, 9.

cette vie et sont délaissés et méprisés de Dieu ; ils ressentent l'effet de la menace prononcée par Notre-Seigneur contre les Juifs : *Je m'en vais, et vous me chercherez; mais vous ne me trouverez pas*[1]. — Un mal est grand, quand il y a peu de remèdes pour le guérir, or tel est l'endurcissement du cœur : ordinairement ceux qui y tombent ne s'en relèvent pas. — Les cœurs endurcis sont les suppôts du démon, qui s'en sert pour répandre le mal : ils s'efforcent en effet d'entraîner les autres avec eux dans le vice, tournent en dérision les avis des prédicateurs, méprisent les avertissements qu'on leur donne et se plaisent à ternir la gloire des saints. N'est-ce pas remplir l'office de Satan? O quelle indignité!

Tout finit par tourner à leur désavantage : la prospérité, les biens et les honneurs ne servent qu'à leur préparer une condamnation plus rigoureuse ; les afflictions et les misères de cette vie sont pour eux un commencement des souffrances de l'enfer. — Tels furent, au rapport de l'Écriture, Pharaon, Judas, les Juifs; réalisant cette parole de l'Ecclésiastique : *Le cœur endurci fera une triste fin*[2]. Aussi peut-on leur appliquer les paroles de Notre-Seigneur à Judas : *Il aurait mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né*[3].

II. *Signes auxquels on reconnaît qu'on est tombé dans l'endurcissement.* — L'endurcissement du cœur est un état où l'on tombe peu à peu par suite du péché, et dont on ne se relève pas à cause de l'insouciance qu'on a pour son salut. — Cet état nous est figuré par l'exemple de Judas, que Notre-Seigneur ne ramena au bien, ni par le lavement des pieds, ni par les larmes qu'il versa sur lui, ni par la communion de son corps sacré, ni par le baiser qu'il lui permit, ni par l'avertissement qu'il lui donna de sa trahison. — O état mille fois déplorable, où le pécheur ne voit plus ni ses péchés, ni les grâces dont il a été favorisé ; n'entend plus les inspirations, ni les exhortations, ni les correc-

1. Joan., VII, 34. — 2. Eccles., III, 27. — 3. Matth., XXVI, 24.

tions charitables; tourne tout en dérision et ne goûte plus les sacrements! — La confession lui est à charge, et la communion insipide. Le doux parfum des bons exemples ne l'attire plus; enfin il ne sent plus son mal, ne cherche point de remède et ne s'inquiète nullement de son salut. Quelle plus grande misère que celle-là? Personne n'y pense; et pourtant beaucoup sont presque au bord du précipice et tout près d'y tomber.

Voici les signes de ce déplorable endurcissement. — Après avoir offensé Dieu, ne sentir aucun remords de conscience, mais avaler l'iniquité comme l'eau, sans se mettre en peine de s'amender. — Mépriser les avertissements salutaires et ne vouloir pas être repris de ses défauts. — Nourrir de l'aversion pour tout ce qui tient au service de Dieu. — Enfin lire ou entendre tout ce qui est dit ici et ne pas se résoudre à mener une meilleure vie. — Chacun doit s'examiner avec soin sur ces différentes fautes; et, si l'on se sent coupable, il faut mettre de suite la main à l'œuvre pour réformer sa conduite.

III. *Pratiques pour se garantir de l'endurcissement.* — Voici trois remèdes souverains contre cette dangereuse maladie spirituelle. Avoir autant d'horreur des fautes légères que des péchés graves et les éviter avec le même soin; car comme celui qui méprise les petites fautes tombe facilement dans les grandes, ainsi celui qui se garde soigneusement des plus petits péchés véniels, jamais n'en commettra de mortels.— Se relever de suite, si l'on a eu le malheur de succomber, plutôt que de croupir dans son péché; s'exciter promptement à la contrition et se purifier aussitôt dans la piscine salutaire de la confession. — Enfin aimer à être averti de ses défauts, et prendre en bonne part la correction charitable qui nous est faite, par qui que ce soit qui veuille bien nous rendre ce service.

DE L'ABUS DES GRACES

I. Raisons qui nous pressent de ne pas abuser des grâces de Dieu. — II. Circonstances dans lesquelles on abuse de ces grâces. — III. Pratiques pour éviter ce malheur.

I. *Raisons qui nous pressent de ne pas abuser des grâces de Dieu.* — Si l'on conserve avec soin un don fait par un roi, quoiqu'il soit très ordinaire, ne doit-on pas mettre à un bien plus haut prix celui qui nous vient de Dieu, le Roi des rois? Or la moindre grâce a coûté beaucoup à Notre-Seigneur, puisqu'il a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang et qu'il a employé tous les travaux de sa vie et sa mort pour nous la mériter. — Dieu nous demandera un compte sévère de toutes les grâces qu'il nous aura accordées ; car, selon la parole de saint Grégoire, « plus on aura reçu de lui, plus grand sera le compte qu'il faudra rendre. » — Celui qui avait enfoui le talent de son maître fut rigoureusement puni ; et n'est-ce pas enfouir le talent que d'abuser d'une grâce que Dieu nous présente? — Le pauvre qui, par un insigne mépris, jetterait dans la boue l'aumône que vous lui auriez donnée, serait indigne d'en jamais plus recevoir de votre part; mais celui qui abuse des grâces du Seigneur se conduit plus mal encore, et il se rend bien plus indigne de ses bienfaits.

N'oublions pas que Dieu distribue ses faveurs avec mesure, et qu'en abusant de certaines grâces, on peut mettre le sceau à sa réprobation. Veillons donc à ne pas rejeter celles qu'il nous donne, dans la crainte que cet abus ne soit cause de notre perte éternelle. — Enfin abuser d'une grâce, c'est contrister le cœur de Dieu : si un père a l'âme brisée de voir son fils dissiper étourdiment ses biens, d'ailleurs de peu de valeur, quelle peine pour un Dieu de voir un chrétien ne tenir aucun compte de ses grâces, qui sont les véritables

richesses et les trésors propres à acheter le ciel avec toute sa gloire?

II. *Circonstances dans lesquelles on abuse des grâces de Dieu.* — On abuse des grâces de Dieu principalement dans les occasions suivantes. — Rejeter les bons mouvements du cœur, les pensées salutaires et étouffer en soi les remords de la conscience, pour vivre en repos et continuer à prendre ses plaisirs et ses satisfactions. — Se complaire en ses vaines pensées et s'enorgueillir des dons qu'on a reçus du Ciel, comme si tout cela ne venait pas de Dieu. — Ne point tirer profit de la lecture des bons livres, des prédications et des bons exemples. — Se contenter de prendre de bonnes résolutions sans les mettre en pratique.

Abandonner les pieuses pratiques que la divine bonté nous avait inspirées — Différer de jour en jour à faire pénitence et à se mettre dans l'état où l'on voudrait se trouver à l'heure de la mort. — O grand Dieu! que le nombre de ceux qui abusent de vos dons et de vos grâces est grand! Le monde est plein d'enfants égarés loin de leur Père ; et peut-être suis-je de ce nombre, hélas ! et je n'y pense pas !

III. *Pratiques pour éviter d'abuser des grâces de Dieu.* — Pour ne pas perdre les grâces de Dieu, il faut demander très humblement pardon à Dieu de l'abus qu'on en a fait dans le passé, et le prier de nous donner le secours nécessaire pour en faire un meilleur usage à l'avenir. — Remercier la divine bonté, dès aujourd'hui et chaque jour, à l'examen du soir, des faveurs que l'on a reçues pendant sa vie, et principalement ce jour-là même. — Etre fidèle à recevoir et à conserver dans son cœur les saintes pensées, et prompt à suivre tous les bons mouvements du Saint-Esprit. — Se confesser souvent et approcher de la sainte communion avec un profond respect et une grande dévotion : le ruisseau ne se peut mieux conserver que par la source, et les grâces ne se conservent et ne s'augmentent jamais mieux que par les sacrements.

Offrir souvent à Dieu toutes les puissances et toutes les facultés de son âme, protestant que l'on veut ne jamais les employer que pour sa gloire. — Se représenter qu'on entend incessamment retentir à ses oreilles les avertissements de saint Paul aux Corinthiens et aux Hébreux, quand il leur disait : *Prenez garde de manquer à la grâce de Dieu*[1]. *Prenez garde de recevoir en vain la grâce de Dieu*[2]. — Penser qu'un des plus rigoureux tourments des damnés est le souvenir de l'abus et du mépris qu'ils ont fait des faveurs célestes. — O mon bon Jésus, faites, par votre miséricorde, que je meure plutôt que d'abuser jamais d'une seule des grâces que vous m'avez méritées.

DE LA RECHUTE DANS LE PECHÉ

I. Motifs d'éviter la rechute dans le péché. — II. Causes des rechutes. III. Moyens de s'en garantir.

I. *Motifs d'éviter la rechute dans le péché.* — D'abord les péchés dans lesquels nous retombons sont plus graves : plus en effet nous avançons dans la vie, plus nous devons acquérir la connaissance du péché ; et plus nous le connaissons, plus nous sommes coupables en le commettant. — A toute heure et à tout moment, nos obligations envers la bonté de Dieu se multiplient ; or plus on a reçu de la personne offensée, plus aussi l'offense est criminelle : ainsi un acte de gourmandise, de colère, d'orgueil ou autre semblable, commis aujourd'hui est beaucoup plus grand que celui dans lequel on était tombé précédemment. — Ajoutons que Dieu punit avec bien plus de sévérité les péchés dans lesquels nous retombons : il agit en ce point comme les juges de la terre qui, pour une première faute, infligent au

1. Hébr., XII, 15. — 2. II Cor., VI, 1.

coupable des peines diverses, suivant la nature du crime, mais qui, pour une seconde, le condamnent quelquefois à la prison perpétuelle ou même à la mort.

Il est très difficile de se relever quand on est retombé dans le péché et d'en obtenir le pardon. — Le démon en effet a plus d'empire sur nous et fait de plus grands efforts pour nous retenir dans son esclavage. — Dieu est plus irrité et plus indigné contre nous, et, par un acte de justice, il nous prive souvent des grâces dont nous nous sommes rendus indignes en abusant de sa miséricorde. A ce sujet, saint Augustin a dit cette parole terrible : « Dieu qui a promis de pardonner à tous ceux qui feront pénitence, n'a pas promis à tous, à leur gré, la grâce de faire une véritable pénitence. »

II. *Causes qui occasionnent la rechute dans le péché.* — Dans les maladies du corps, trois causes peuvent occasionner une rechute; les mêmes causes peuvent s'appliquer à celle de l'âme. On retombe malade corporellement, quand on pense être parfaitement guéri et qu'on ne l'est pas; de même qu'on se trouve en état de péché mortel, par suite d'une confession faite sans contrition, ou manquant de quelque autre condition essentielle. — En second lieu, on redevient malade quand, commençant à se mieux porter, on ne prend pas les précautions nécessaires, on s'expose trop tôt aux influences de l'air, on prend une nourriture peu propre à son état. De même, on succombe de nouveau dans le péché quand, après la confession et avant de s'être habitué et enraciné dans la vertu, on s'expose dans les dangers et dans les occasions d'offenser Dieu. — Enfin la rechute dans la maladie vient de ce qu'on ne se sert pas des remèdes préservatifs ou prescrits par le médecin; ainsi on retombe dans le péché, faute d'exécuter les ordres ou les conseils du confesseur et de prendre les remèdes jugés nécessaires pour se préserver du mal; et cela arrive bien souvent, car on obéit moins volontiers au médecin de l'âme qu'au médecin du corps, comme si l'on devait avoir plus de soin de

son corps que de son âme. O stupidité! ô aveuglement des hommes!

III. *Moyens pour ne pas retomber dans le péché.* — Faire une bonne confession générale, pour réparer tous les défauts qui auraient pu se glisser dans les confessions ordinaires, si déjà on ne l'a faite précédemment. — Avoir une haine implacable, non seulement du péché, mais aussi des occasions du péché, les fuyant plus que la mort. — S'adresser à un confesseur et directeur vraiment pieux, prudent, capable, et lui obéir en tout, exactement comme à Dieu même. — Se défier beaucoup de soi-même et ne jamais s'appuyer sur ses propres forces, tenant pour certain qu'on retomberait dans le péché sans le secours de la grâce. — Recevoir souvent le très saint sacrement de l'autel avec une grande préparation et une sincère dévotion.

Travailler à son salut avec d'autant plus de crainte qu'il est plus certain que *nous portons le trésor* de la grâce de Dieu *en des vases de terre*[1] bien fragiles : donc, selon cette autre parole de l'Apôtre, *que celui qui est debout se tienne sur ses gardes, de peur de tomber*[2]. — Produire souvent, principalement le matin et le soir, des actes de bon propos de ne jamais offenser Dieu ; ce sont comme autant de liens plus forts pour nous retenir et nous préserver. — Penser souvent à ses fins dernières et surtout à la mort. *Souvenez-vous de vos fins dernières,* dit l'Ecclésiastique, *et vous ne pécherez jamais*[3]. — Demander à Dieu fréquemment, à toute heure s'il est possible, qu'il permette que nous soyons soumis aux épreuves les plus cruelles plutôt que de nous laisser tomber dans le péché mortel. — Enfin s'exciter souvent au mépris des vanités de ce monde et dire, de bouche aussi bien que de cœur : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité*[4]. Hélas ! *que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?* [5]

1. II Cor., IV, 7. — 2. I Cor., X, 12. — 3. Ecclés., VII, 40. — 4. Ecclés., I, 2. — 5. Matth., XVI, 26.

DU PÉCHÉ VÉNIEL

I. Horreur que l'on doit avoir du péché véniel.— II. Facilité avec laquelle on le commet. — III. Moyens de l'éviter.

I. *Horreur que l'on doit avoir du péché véniel.* — D'abord, il déplaît à Dieu, qui est infiniment aimable et que nous devons aimer par-dessus tout. — Il dispose au péché mortel et, par conséquent, à la damnation éternelle. — Dieu punit d'ordinaire, même ici-bas, les péchés véniels les plus légers, par les maladies, les afflictions, désolations, abandonnements, et même par des rechutes en d'autres péchés ; puis, dans l'autre vie, par les flammes très cuisantes du purgatoire.

Il vaudrait mieux, disent les docteurs, que le monde entier fût anéanti et que les hommes et les anges périssent, plutôt qu'un seul péché véniel fût commis, car tous les plus grands maux des créatures ne sont pas aussi considérables que le moindre mal commis contre le créateur. — Enfin, c'est une grande ingratitude envers Notre-Seigneur de blesser si souvent son cœur par nos péchés véniels. Ah! mon Dieu! lorsque nous aimons une personne, nous nous gardons bien de faire la moindre action qui lui déplaise ; et nous ne voudrions pas nous abstenir de ce qui vous est injurieux et peut vous offenser! ce serait avoir perdu tout sentiment, et n'avoir plus de cœur pour vous!

II. *Facilité avec laquelle on commet le péché véniel.* — Il ne se passe pas de jour que nous ne commettions plusieurs péchés véniels, ou par malice, ou par surprise, ou par fragilité. — Par pensées, tantôt inconsidérées, tantôt d'aversion envers le prochain ; tantôt par désirs déréglés, et autres semblables, quand on néglige de les rejeter. — Par paroles : on en dit si souvent qui sont inutiles, frivoles, présomptueuses, légères ou qui blessent la vérité. — Par actions : combien qui sont légèrement mauvaises, dans le boire et dans le manger, dans le lever, en allant prendre son repas; dans le lieu

saint même, par immodestie, regards curieux, postures peu respectueuses ; précipitation ou langueur dans l'accomplissement des bonnes œuvres, faites parfois en des temps et des lieux peu convenables. — Enfin, par omission : manquant, par nonchalance, d'obéir à quelque bonne inspiration ou de remplir quelque autre devoir.— Il est vrai, ô mon Dieu, que je suis coupable de tous ces défauts, et mon malheur est que je ne ressens pas de douleur et de regret, comme si vous n'en étiez pas offensé. O mon âme, jusqu'à quand avalerez-vous l'iniquité comme l'eau? C'est trop, Seigneur, c'est trop : je veux désormais travailler de tout cœur à éviter le péché véniel.

III. *Moyens pour éviter le péché véniel.* — En voici quelques-uns. — Se persuader que souvent les péchés véniels sont plus dangereux que les péchés mortels, parce qu'on s'applique moins à les éviter ou à les effacer par la pénitence. — Considérer que si l'on veille à éviter le péché véniel, on tombera difficilement dans le péché mortel. — Se souvenir qu'il faudra en rendre à Dieu un compte rigoureux au moment de la mort. — Prendre la résolution ferme, tous les matins, de préférer la mort plutôt que d'en commettre un seul volontairement dans le courant de la journée. — Fuir les occasions, actions, conversations qui pourraient nous y faire tomber. — S'exciter à la contrition dès qu'on s'aperçoit en avoir commis quelqu'un. — Quand l'horloge sonne, demander à Dieu de ne pas l'offenser.

Faire avec soin, tous les soirs, son examen général, et s'imposer des pénitences proportionnées aux péchés véniels que l'on a commis. — Se rappeler les exemples de saint Anselme, de sainte Catherine de Gênes et de tant d'autres qui auraient préféré mourir plutôt que de commettre le moindre péché ; pratiquer des actes de vertu contraires aux péchés véniels vers lesquels on se sent le plus enclin. — Enfin se rappeler, le plus souvent possible, durant la journée, qu'on est en la présence de Dieu et de son ange gardien.

DE LA TIÉDEUR

I. Dieu préfère l'état du péché mortel à l'état de tiédeur. — II. Raisons de cette préférence. — Malédictions lancées contre la tiédeur.

I. *Dieu préfère l'état du péché mortel à l'état de tiédeur.* — La tiédeur est un état très dangereux pour l'âme. Le Seigneur dit lui-même dans l'Apocalypse à l'évêque de Sardes, qui avait perdu sa première ferveur : *Que n'êtes-vous ou froid ou chaud? mais parce que vous êtes tiède, et que vous n'êtes ni froid ni chaud, je commencerai à vous vomir de ma bouche* [1]. — Le mot *froid,* disent les saints docteurs, s'applique à celui qui manque de ferveur et commet souvent le péché mortel; le mot *chaud,* au contraire, exprime la ferveur et la fidélité à Dieu, et le mot *tiède* désigne celui qui n'est ni bon ni mauvais, qui n'est pas chargé de péchés mortels, mais tombe souvent dans beaucoup de fautes vénielles volontaires. — Dieu vomit le tiède de sa bouche, c'est-à-dire, il le rejette par la privation de ses grâces; et il emploie cette comparaison, parce que, comme l'eau tiède qu'on prend soulève le cœur et provoque le vomissement, ainsi l'âme tiède lui devient odieuse, au point qu'il ne peut la souffrir dans son cœur par la continuation de ses grâces; et comme on ne reprend plus ce qu'on a vomi, ainsi quand une fois le tiède a été rejeté de Dieu, il recouvre difficilement sa grâce.

Notre-Seigneur dit au tiède : *Je commencerai à te vomir,* pour signifier qu'il ne le rejette pas tout d'un coup, mais qu'il retire ses grâces peu à peu, le laissant à la fin tomber dans le péché mortel, et ne lui donnant plus qu'avec mesure les secours qui lui sont nécessaires pour se relever. — Le vomissement se produit à contre-cœur et avec violence : ainsi c'est à regret et comme par contrainte que Dieu se retire à la fin des âmes tièdes,

1. Apoc., III, 15.

suivant cette parole d'Isaïe : *Hélas ! faut-il que je me venge et que je tire satisfaction de mes ennemis?*[1] *Mon Dieu, ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde*[2].

II. *Raisons pour lesquelles Dieu préfère l'homme en péché mortel à celui qui est dans la tiédeur.* — Il est certain que le péché mortel en soi est plus odieux devant Dieu que le péché véniel. Aussi bien il désire voir l'homme plutôt *froid* que tiède, uniquement parce que le premier a plus de disposition à se convertir et à se perfectionner que le second: parce qu'il y a plus de facilité et d'espérance de retour dans un grand pécheur que dans le tiède.— En effet, dit saint Grégoire, le froid se voyant en péché mortel et digne de l'enfer, craint de mourir en cet état, et il recourt tôt ou tard à la pénitence; le tiède, au contraire, se croyant en la grâce de Dieu et comme assuré de son salut, ne se met point en peine de tendre vers la perfection, mais croupit plutôt dans les péchés véniels, qui finissent par le précipiter dans les fautes mortelles, et puis dans l'endurcissement.

Celui qui est en état de péché mortel est comme un esclave chargé de chaînes et qui ne peut travailler pour son maître, mais le tiède qui vit de la grâce est comme le serviteur sain et libre qui peut remplir tous les désirs de son maître, et ne le fait pas par lâcheté : le maître doit être évidemment plus irrité de la paresse de ce dernier que de l'inaction du premier. — Le tiède est cet homme qui a reçu un talent pour le faire valoir et qui l'a enfoui dans la terre par lâcheté ; le froid est celui qui, ayant aussi reçu un talent, a commencé à en tirer profit et l'a perdu dans un naufrage. Or, le maître aura plutôt pitié de celui-ci que de celui-là ; et en effet Notre-Seigneur condamne le paresseux à être jeté pieds et mains liés dans les ténèbres extérieures, et lui retire son talent pour le donner à un autre. Qui ne tremblera en réfléchissant sur cette conduite de Dieu?

III. *Malédictions de Dieu contre la tiédeur.* — La tié-

1. Is., I, 24. — 2. Ps., L, 3.

deur est un état très dangereux et très mauvais, car elle entraîne dans presque tous les défauts qui attirent la malédiction de Dieu. — Le tiède s'acquitte de ses devoirs avec négligence; et il est dit : *Maudit celui qui accomplit avec négligence l'œuvre de Dieu* [1]. — Il méprise les moyens d'avancer dans la perfection, en ne s'appliquant pas aux pieuses pratiques de vertu et en n'évitant pas les défauts légers; car le Seigneur dit : *Malheur à vous qui méprisez! ne serez-vous aussi méprisé?* [2] Comment Dieu le méprise-t-il et quel malheur lui arrive-t-il? Dieu lui retire ses grâces et le laisse tomber peu à peu dans le péché mortel, selon cette autre parole de l'Écriture : *Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu dans les grandes* [3]. — Le tiède est souvent un sujet de scandale, et est cause que les autres négligent leur devoir; et peu à peu la piété et la régularité disparaissent autour de lui; mais *malheur à celui par qui le scandale arrive* [4], dit Notre-Seigneur.

Le tiède abuse des grâces de Dieu, voilà pourquoi Dieu l'abandonne, en lui retirant ces mêmes grâces. Or, *malheur à eux,* dit encore le Seigneur, *quand je les aurai abandonnés* [5].— Et quel sera ce malheur? le voici. Le tiède tombera dans l'endurcissement, et de là dans l'impénitence finale, suivant ces paroles de l'Écriture : *Le cœur endurci sera accablé de maux à la fin de ses jours* [6]. — Tremblons à ces menaces de malheur et de malédiction, pour ne pas entendre un jour cette parole terrible : *Allez, maudits, au feu éternel* [7]. O tiédeur, que tu es détestable, puisque tu es en si grande horreur aux yeux de Dieu, et qu'il te maudit en tant de façons! Je te déteste aussi et te maudis de tout mon cœur, et je veux à tout prix me donner à la ferveur et tendre vers la perfection.

1. Jerem., XLVIII, 10. — 2. Is., XXXIII, 1. — 3. Ecclés., XIX, 1. — 4. Matth., XVIII, 7. — 5. Osée, IX, 12. — 6. Ecclés., III, 27. — 7. Matth., XXV, 41.

MOYENS PROPRES A RAMENER LE PÉCHEUR A DIEU

CONSIDÉRATION DES FINS DERNIÈRES

DE LA MORT

I. Certitude de la mort. — II. Angoisses de ce dernier moment. III. Terreurs de l'agonie.

I. *Certitude de la mort.* — La mort est certaine et inévitable ; car, comme dit l'Apôtre, *c'est un arrêt de Dieu, que tous les hommes mourront une fois* [1] ; mais l'heure, le lieu, la manière dont elle arrivera, nous sont inconnus ; et c'est au moment où nous y pensons le moins qu'elle nous surprend et nous frappe. *Le jour du Seigneur*, dit encore saint Paul, *viendra la nuit comme un voleur, et quand on se dira en paix et en sûreté, à cet instant même, on sera surpris par la mort* [2]. — Quel moment affreux pour celui qui a espéré une longue vie, quand on lui annonce que la mort arrive, et que les médecins désespèrent de le guérir ! — Alors, il se représente vivement qu'il va être banni pour jamais de ce monde, arraché et séparé de la compagnie de ses parents, de ses amis les plus chers ; qu'il lui faut dire adieu aux faveurs et aux dignités, et tout perdre, habitations, richesses, propriétés. — Son âme elle-même va être tirée avec violence de ce corps qu'elle a tant aimé durant la vie : peine indicible, car on ne meurt qu'une fois, et celui-là seul qui meurt peut en comprendre l'intensité.

II. *Angoisses à l'heure de la mort.* — Dans quelles angoisses se trouvera le mourant, à la pensée de l'incertitude de son salut, à la vue de ses péchés, qui alors lui reviendront à la mémoire, et lui paraîtront graves, tandis qu'auparavant il ne les croyait que de peu d'importance. — Doutant alors s'il est en grâce avec Dieu, et s'il a une sincère contrition de ses fautes, il ne saura,

1. Hébr., IX, 27. — 2. I Thess., V, 2.

dans son étonnement, de quel côté se tourner et en qui mettre sa confiance. — S'il jette les yeux vers le ciel, Dieu lui paraîtra un juge sévère et irrité ; s'il baisse ses regards vers la terre, il pensera au cercueil prêt à recevoir son misérable corps ; et songeant à son âme, dont il s'est si peu occupé pendant sa vie, il verra les abîmes entr'ouverts pour l'engloutir, en punition des fautes innombrables dont elle est souillée, et ses remords déchirants seront déjà pour lui un enfer. — Puis, regardant à ses côtés, il frémira voyant une troupe de démons qui lui présentent le livre où sont inscrits ses crimes, et qui se montrent tout prêts à l'entraîner avec eux. — Pauvre misérable ! il voudrait bien se fuir lui-même et échapper à ses ennemis ; mais une main invincible le retient dans cet état d'angoisses et de tourments.

III. *Terreurs de l'agonie.* — L'agonie est le dernier combat qui s'engage entre la vie et la mort. — Dans cet instant suprême, on allume le cierge béni, on avertit le malade de se recommander à Dieu, du moins de cœur, s'il ne le peut plus de bouche. — Alors les saints eux-mêmes ont été agités et saisis d'une grande crainte, témoin saint Hilarion qui disait : « Courage ! sors, mon âme, que crains-tu ? Eh quoi ! tu as servi Dieu durant soixante-dix ans, et tu crains encore de sortir de cette vie ? » — Bientôt la pâleur couvre le visage du malade : les pieds et les mains se refroidissent, les yeux s'abattent, une sueur froide couvre tout le corps, le pouls s'affaiblit, le râle arrive, la respiration devient difficile, la poitrine se resserre : tout à coup une oppression mortelle le saisit, l'aiguillon de la mort le presse, et l'âme se sépare bientôt du corps. — Aussitôt ce corps, entouré durant la vie de toutes ses satisfactions, devient hideux, horrible, épouvantable : chacun a horreur de le voir et de le toucher, et les plus chers amis du défunt n'ont plus d'autre soin que de le faire mettre entre quatre planches, dans un cercueil couvert d'un drap mortuaire, pour être descendu dans la fosse, où il va devenir la pâture des vers.

DE LA MORT DES JUSTES

I. Saints désirs de la mort dans les justes. — II. Causes de ces désirs. III. Perfection de leur détachement.

I. *Saints désirs de la mort dans les justes.* — Nous lisons au livre de la Sagesse : *Les âmes des justes sont dans les mains de Dieu, et ils ne sentiront pas les tourments de la mort. Ils ont paru morts aux yeux des insensés..., et cependant, ils sont en paix!*[1] D'après ces paroles, la mort, quoique affreuse et redoutable en soi, est désirée par toutes les personnes de bien et de piété, parce qu'elles la regardent comme la fin des misères de cette vie et le commencement du bonheur éternel. Aussi, disent-elles avec le Roi-Prophète : *Comme un cerf altéré soupire après les sources d'eau vive, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu*[2]; et avec l'Apôtre : *Je souhaite d'être dégagé des liens de cette vie pour être avec Jésus-Christ*[3].

Il ne s'ensuit pas de là que les justes ne craignent pas la mort naturellement, puisque Notre-Seigneur, en tant qu'homme, l'a bien appréhendée; mais cette crainte est bien différente de celle des pécheurs, qui ont malheureusement beaucoup de motifs de la redouter, et qui vont souvent jusqu'à désespérer de leur salut. Mais les justes, bien que troublés à l'instant de la mort par l'infirmité de la nature, savent néanmoins qu'ils doivent être bienheureux après cette vie : alors ils se consolent et se réjouissent; leur crainte est mêlée de joie, et leur joie est modérée par la tristesse. — Ainsi, à l'heure de la mort, saint Martin disait avec confiance au démon qu'il voyait près de lui : « Que fais-tu-là, bête cruelle? Tu n'as rien à reprendre en moi; j'ai l'espérance que je vais être reçu dans le sein d'Abraham. » — Saint Ambroise disait aussi : « Je ne crains

1. Sap., III, 1. — 2. Ps., XLI, 2. — 3. Phil., I, 23.

pas de mourir, parce que je sais que nous avons un bon maître. »

II. *Causes des désirs de la mort dans les justes.* — Les douleurs et les angoisses de la maladie paraissent douces et agréables aux justes, à cause du désir ardent qu'ils ont de souffrir, par amour pour Jésus-Christ, et de satisfaire aux peines qu'ils ont méritées. — Si le démon, qu'ils ont su vaincre durant leur vie, s'efforce de les effrayer en ce moment, ils ont aussi l'assistance et la protection des anges, de la très sainte Vierge et de Notre-Seigneur. — Souvent même, ils ressentent tant de consolation et de paix, par le témoignage de leur conscience, par l'effet des sacrements et de leur parfaite confiance en la miséricorde de Dieu, que, délivrés de toute crainte, ils ont comme un avant-goût des délices du paradis qui va leur être donné. — Enfin, ils ne regrettent pas de se voir séparés des créatures; car depuis longtemps ils y ont renoncé, sachant qu'elles étaient pour eux un empêchement à leur parfaite union avec Celui qui en est leur Créateur.

III. *Perfection du détachement dans les justes.* — La séparation du corps et de l'âme cause aux justes plus de joie que de tristesse; car toujours ils ont regardé leur corps comme une prison dont la mort seule les délivre, pour les mettre en pleine liberté et leur ouvrir la route de la patrie. — Ils s'inquiètent fort peu de ce que deviendra leur corps après leur mort, parce qu'ils savent qu'il ressuscitera au dernier jour avec beaucoup de gloire; et, comme ils ne lui ont pas accordé ses aises et ses commodités, aimant mieux se dépouiller de tout pour suivre Notre-Seigneur dans sa pauvreté; ainsi, par humilité, ils rendent sans regret à la terre, le corps qui en avait été tiré.

Nous lisons, en effet, que saint François voulut mourir sur la terre nue, et demanda qu'on l'y laissât quelque temps sans sépulture. — De même le grand Arsène exprimait le désir que son corps, après sa mort, fût

jeté dans un lieu immonde, afin de satisfaire encore son amour des humiliations.

Vivons dans le détachement et la mortification, et nous comprendrons, à nos derniers moments, que *la mort est pour nous un gain*[1], et qu'il nous est plus avantageux de mourir pour aller à Dieu, que de vivre séparés de lui.

DU JUGEMENT PARTICULIER

I. Terreur du jugement, causée par les personnes qui doivent y intervenir. — II. Terreur causée par l'examen qu'il faudra subir. — III. Par la sentence qui sera portée.

I. *Terreur du jugement, causée par les personnes qui doivent y intervenir.* — Au sortir de cette vie, l'âme, jetée dans une région inconnue, paraît devant Dieu pour subir un jugement particulier, aussi terrible que le jugement universel qui aura lieu à la fin du monde; car « tel se trouvera l'homme au dernier jour de sa vie, dit saint Augustin, tel il sera jugé à la fin du monde. » — Dans ce jugement, quatre sortes de personnes doivent intervenir : d'abord celui qui doit être jugé, et il portera écrite en sa conscience l'histoire de toute sa vie passée ; — puis, Notre-Seigneur, qui en sera le juge et le témoin, paraissant avec un visage sévère, ne promettant que peines et supplices à l'âme coupable ; — les saints, qui n'auront pour elle que de l'horreur et de l'indignation ; — enfin les démons, qui exagéreront ses péchés et amoindriront ses bonnes œuvres. — Quelles seront alors les angoisses d'une pauvre âme qui reconnaîtra, par le témoignage de sa conscience, la vérité des accusations dont elle se verra chargée ?

II. *Terreur causée par l'examen qu'il faudra subir.* —

1. Philip., I, 21.

Dans cet examen de nos actions, de nos paroles et de nos pensées, trois choses sont particulièrement à redouter : — la multitude des points sur lesquels il faudra répondre ; car, *il sera plus demandé à celui qui aura plus reçu*[1], dit saint Luc ; — l'examen très exact et très détaillé que fera le juge, et le châtiment rigoureux qui suivra ; car il ne demandera pas compte seulement de toutes les actions, mais encore de la moindre parole oiseuse et des pensées les plus secrètes ; — enfin, son appréciation infaillible sur chaque chef d'accusation. — *Mes pensées*, dit le Seigneur, *ne sont pas vos pensées, et mes voies ne sont pas vos voies*[2]. Celui qui aime la propreté ne peut souffrir la moindre tache sur ses habits. Notre-Seigneur, qui est la pureté même, ne peut supporter la moindre souillure dans notre âme.

Hélas ! nous regardons souvent comme légères des fautes que Dieu punit très rigoureusement ; peut-être même ne les croyons-nous pas des péchés. Ainsi le lévite Oza fut frappé de mort pour avoir porté la main sur l'arche qu'il voulait soutenir. Voilà pourquoi David s'écrie : *Quel est celui qui connaît ses fautes ?*[3] et qui peut se croire sans péché ?

III. *Terreur causée par la sentence qui sera portée.* — Tout étant bien pesé et bien examiné, l'arrêt sera porté, arrêt redoutable pour plusieurs raisons. — Le juge en effet sera ferme et inflexible, et rien, ni prières, ni larmes, ni intercession quelconque, ni excuses, rien ne l'empêchera de porter une sentence de justice contre les coupables. — Le résultat de cette sentence est important au premier chef ; car il ne s'agira pas d'une somme d'argent, d'une maison ou d'un héritage, mais d'un bonheur ou d'un malheur éternel. — L'arrêt une fois prononcé, sera immuable et ne se révoquera jamais : Dieu est un souverain juge, qui ne peut se tromper, et en conséquence il ne saurait y avoir appel de son tribunal à un autre tribunal. — Quel tremblement saisira

1. Luc, XII, 48. — 2. Is., LX, 8. — 3. Ps., XVIII, 13.

le pécheur, quand Jésus-Christ, levant sa main et fixant ses yeux sur lui, prononcera ces paroles épouvantables : Va-t-en, âme maudite, va au feu éternel ! — Quoi ! ne voir jamais la face tant aimable de son Dieu ! ne recevoir jamais aucun bien, ni aucune faveur de vous, ô Seigneur très bon ! Quel désespoir, quelles plaintes et quels pleurs déchirants ! Pensons au contraire de quelle joie seront transportées les âmes justes, en entendant ces consolantes paroles : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde* [1].

SIGNES DU JUGEMENT DERNIER

I. Consternation des hommes à la vue de ces signes. — II. Annonce de la délivrance des justes. — III. Annonce du royaume de Dieu.

I. *Consternation des hommes à la vue de ces signes.* — Notre-Seigneur dit à ses disciples : *Il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, et les hommes sécheront de frayeur* [2], etc. — Dès le commencement de l'Avent, institué pour solenniser l'heureux avènement du Roi des rois en ce monde par son incarnation, l'Église propose aux fidèles la venue triste et terrible de ce même Roi au jour du jugement dernier. Cette charitable mère veut que, par la crainte et l'appréhension des rigueurs de ce juge, les enfants qui sont endormis dans les vices, se réveillent et s'animent à la pratique des vertus chrétiennes : elles leur sont nécessaires, en effet, pour s'appliquer avec fruit les mérites de l'œuvre de notre Rédemption, et ainsi éviter les châtiments dont ils sont menacés en ce dernier jour. — Voilà pourquoi plusieurs saints en ont sans cesse occupé leur esprit, entre autres saint Jérôme, qui,

1. Matth., XXV, 34. — 2. Luc, XXI, 25.

comme il le dit lui-même, semblait entendre continuellement une voix terrible frapper ses oreilles : « Levez-vous, morts, venez au jugement. »

Ces signes, il est vrai, seront épouvantables. On verra tout à coup le soleil obscurci, et la lune sanglante. Les étoiles brilleront d'un éclat extraordinaire ; elles seront tout en feu : l'Évangile dit qu'elles tomberont du ciel. — A ce spectacle, la terreur des hommes sera telle que, suivant la parole de l'Écriture, *ils sécheront de frayeur*[1]. — Si les seuls signes de ce jugement contiennent tant d'horreur, que sera-ce du jugement lui-même, quand le juge inexorable demandera compte à chacun de toute sa vie, et prononcera son arrêt irrévocable contre les pécheurs? Hélas! un coup de tonnerre nous fait trembler ; que sera-ce donc alors? Et cependant, ô mon âme, tu ne crains point : ô étrange insensibilité !

II. *Annonce de la délivrance des justes. — Quand ces choses commenceront à arriver, regardez en haut et levez la tête, parce que votre rédemption est proche*[2]. — Par ces paroles, les bons sont avertis d'espérer et de se réjouir, principalement lorsqu'ils sont accablés d'afflictions ; car c'est à eux qu'il appartient d'entrer dans le royaume des cieux par plusieurs tribulations. — Plus les pécheurs appréhendent les maux dont ils sont menacés, plus les justes doivent s'estimer heureux en pensant aux biens qui les attendent et dont ils jouiront avec délices. — Le jour du jugement ne sera donc pas terrible pour les âmes vraiment saintes, mais plutôt très consolant ; car alors elles recevront la couronne qu'elles ont méritée pour avoir combattu le bon combat. — Elle sera merveilleuse et ravissante, leur allégresse, en voyant ainsi approcher leur rédemption, je veux dire la délivrance de tous les maux auxquels nous sommes sujets ici-bas. Alors en effet les justes seront entièrement et pour jamais exempts de tout ce qui peut affliger :

1. Luc, XXI, 25. — 2. Luc, XXI, 28.

plus de maladies, plus de passions déréglées, de corruption de la chair ; plus de tentations provenant du démon, du monde et de la mauvaise nature ; plus de crainte de la damnation éternelle. — Remarquons que cette joie leur viendra du Ciel, pour nous montrer qu'il n'en est point de véritable sur cette terre, mais qu'il faut l'attendre de Dieu seul. O mon âme, efforçons-nous maintenant de mériter cet heureux sort par une vie solidement chrétienne.

III. *Annonce du royaume de Dieu.* — *Voyez*, dit Notre-Seigneur, *voyez le figuier et les autres arbres : quand ils commencent à pousser, vous reconnaissez que l'été est près de venir ; ainsi, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le royaume de Dieu approche*[1]. — Le divin Maître compare les signes précurseurs du jugement dernier aux arbres fruitiers, pour une raison toute mystérieuse : il veut nous apprendre qu'après le jugement, les créatures échangeront contre une beauté ravissante les formes grossières du temps présent ; les arbres, en effet, étant fleuris et chargés de fruits en été, ont bien plus de prix alors qu'en hiver, où ils sont comme morts et desséchés. — Pensons encore que nous somme proches du royaume de Dieu, quand nous ressemblons aux bons arbres, fleuris et chargés de fruits, c'est-à-dire, quand nous fleurissons en vertu et que nous sommes chargés de bonnes œuvres ; car alors nous sommes prêts et disposés pour entrer dans le ciel. — O mon âme, afin d'avoir ce bonheur et d'éviter la rigueur du jugement, faisons dès maintenant de dignes fruits de pénitence, et continuons ainsi jusqu'à la mort.

1. Luc, XXI, 29-30.

DU JUGEMENT DERNIER

I. — Appareil terrible du jugement. — II. Récompenses merveilleuses des justes. — III. Châtiments épouvantables des pécheurs.

I. *Appareil terrible du jugement.* — Notre-Seigneur dit à ses disciples : *Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, accompagné de tous ses anges, toutes les nations étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs*[1]. — Au jour du jugement dernier, le Fils de l'homme descendra des cieux; il se montrera dans l'éclat de sa majesté, environné des esprits qui forment sa cour, et toute la nature en sera saisie d'étonnement. Devant lui marchera l'étendard victorieux de la croix. On entendra le son effroyable de la trompette, et une voix très forte qui appellera tous les morts de leurs tombeaux. — Et tout à coup s'opérera la résurrection universelle, et les anges feront la séparation des bons d'avec les méchants; ils mettront à droite les bons, dont les corps seront resplendissants de beauté, et à gauche les méchants, qui seront hideux et épouvantables. — Quelle honte et quelle confusion pour les pécheurs, lorsque leurs fautes même les plus cachées, avec leurs pensées les plus intimes, seront découvertes et manifestées à tout l'univers! tandis que les justes ne ressentiront que joie et bonheur, en présence de ce souverain juge, se confiant dans la sincérité avec laquelle ils ont accusé leurs péchés au tribunal de la pénitence.

II. *Récompenses merveilleuses des justes.* — *Le Seigneur dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume de Dieu qui vous a été préparé dès le commencement du monde; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, etc. Ce que vous*

1. Matth., xxv, 31.

avez fait au moindre des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait[1]. — Plein d'amour et de bonté pour ceux qui doivent être sauvés, le souverain juge leur ordonne de prendre possession de son royaume, comme s'il leur était dû par droit de succession, puisqu'ils sont les enfants du Roi. — Il leur dit que ce royaume leur a été préparé dès le commencement du monde, c'est-à-dire, de toute éternité. — Il leur donne le même royaume pour les moindres bonnes œuvres, telles que la visite des pauvres et des prisonniers, ajoutant qu'il regarde comme fait à lui-même le bien qu'ils ont procuré aux plus pauvres, aux plus délaissés. Quelle bonté de la part de Notre-Seigneur! — Le juge ne fait mention ici que des œuvres de miséricorde, parce qu'elles sont en grande estime parmi les hommes, et qu'elles attirent la miséricorde de Dieu; mais il en est quelques autres d'un prix plus élevé encore, et auxquelles Notre-Seigneur réserve de magnifiques récompenses.

III. *Châtiments épouvantables des méchants.* — Notre-Seigneur *dira à ceux qui sont à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé à Satan et à ses anges; car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger*[2], etc. — Représentons-nous ce juge qui a si largement récompensé les élus, se tournant à sa gauche, avec un visage terrible, et prononçant cet effroyable arrêt contre les réprouvés : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel.* — Quel effroi et quelle confusion saisiront alors ces malheureux! cette seule menace leur arrachera soudain ce cri de désespoir : *Montagnes, tombez sur nous; collines, couvrez-nous, et cachez-nous de devant la face de Celui qui est assis sur le trône*[3]. — En effet, la voix du juge leur semblera plus redoutable que l'enfer même; car peut-on imaginer rien de plus malheureux que d'être séparé de Jésus-Christ, l'unique et souverain bien?

1. Matth., XXV, 34-40. — 2. Matth., XXV, 41. — 3. Luc, XXIII, 30. — Apoc., VI, 16.

Pesons avec attention ces paroles : *Au feu éternel.* — Quoi ! brûler éternellement dans les flammes de l'enfer, c'est-à-dire, tant que Dieu sera Dieu ! O éternité malheureuse, que tu es épouvantable ! — Notre-Seigneur ne dit pas : Au feu éternel qui vous avait été préparé, comme il l'avait dit, en parlant du royaume céleste ; car il désire que tous les hommes se sauvent et qu'aucun ne périsse ; ce feu, en effet, comme il le dit encore, n'*avait été préparé que pour le démon et ses anges* rebelles, obstinés dans leur péché : quant aux hommes, c'est leur malice qui les associe au supplice des démons dans l'enfer. — Réfléchissons encore sur ces paroles : *J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire* [1]. — Ainsi, les pécheurs ne seront pas condamnés seulement pour leurs mauvaises actions, mais aussi pour les bonnes œuvres qu'ils ont omises et qu'ils auraient dû accomplir, suivant les paroles de Jésus-Christ : *Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu* [2]. — O mon âme, à quoi pensons-nous, quand nous ne travaillons pas à éviter ces malheurs éternels ?

PEINES DE L'ENFER

I. Peine du sens. — II. Peine du dam et ver de la conscience. III. Éternité de ces peines.

I. *Peine du sens.* — Il n'y a pas de membre ni de sens qui ne soit affligé et tourmenté d'un supplice particulier, selon la grandeur des crimes auxquels ils ont contribué. — L'œil impudique a pour châtiment l'horrible vision des démons ; les oreilles y sont fatiguées de la confusion des cris lamentables qui retentissent de toutes parts ; l'odorat n'y sent qu'exhalaisons fétides ;

1. Matth., xxv, 42. — 2. Matth., iii, 10.

le goût y est travaillé d'une faim et d'une soif insatiables; le tact y éprouve en même temps les rigueurs de la chaleur et du froid : la mémoire est affligée par le souvenir des plaisirs passés, et l'entendement n'aura pour objet que la pensée des biens perdus et des maux réservés aux coupables pour une éternité.

De plus, d'autres peines viennent encore punir chacun en particulier, selon sa propre culpabilité. — Là, le superbe aura son tourment spécial, et l'envieux aura le sien; l'avare, l'impudique et le gourmand auront aussi chacun le leur. — Et ce sera une merveilleuse preuve de la sagesse et de la justice de Dieu, qui châtie les fautes avec un discernement parfait, selon qu'on l'a mérité, conformément à ce qui est dit dans l'Apocalypse contre Babylone criminelle, figure de l'âme damnée. Voici l'arrêt prononcé contre elle : *Multipliez ses tourments et ses douleurs à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil, et de ce qu'elle s'est plongée dans les délices*[1].

II. *Peine du dam et ver de la conscience.* — La peine du *dam* est incomparablement plus grande que la peine du sens : elle consiste à être privé pour toujours de la vision de Dieu et de la ravissante compagnie des bienheureux. — Cette peine, quoique propre à tous les damnés, sera plus sensible à tous les chrétiens, et particulièrement aux prêtres et aux personnes de communauté, qui ont eu beaucoup plus d'avantages spirituels et de moyens pour acquérir ce bonheur. — Enfin, le damné sera tourmenté par le ver de la conscience, qui rongera perpétuellement son âme et vivra toujours pour lui reprocher sans cesse les fautes qu'il a commises. — Ah! quels regrets naîtront au souvenir de tant de bons mouvements et de saintes inspirations reçus de Dieu, pour ne pas commettre tel ou tel péché, pour pratiquer telle et telle vertu, mouvements et inspirations auxquels on s'est montré infidèle! Que

1. Apoc., XVIII, 7.

pourra-t-on dire alors, quand, considérant qu'on les a méprisés, on se verra contraint d'habiter dans *un feu dévorant, en des ardeurs sempiternelles?*[1]

III. *Éternité des peines de l'enfer.* — Ici-bas la moindre incommodité, comme le contact tant soit peu prolongé d'une lumière ou d'un charbon de feu, nous est insupportable. Que ferons-nous alors dans le feu des enfers, dont les ardeurs sont indicibles, et en comparaison duquel le nôtre, si actif soit-il, n'est qu'un feu en peinture? — Que faire, que dire au milieu de cette mer de tourments et de supplices qu'on ne peut concevoir? Que dire, sachant que c'est pour une éternité? O éternité! ô éternité! Qui n'est porté à quitter sa mauvaise vie en entendant seulement prononcer ce nom? Quiconque ne le fait pas, ou il n'a point de foi, ou, s'il en a, il n'a point de cœur. — Écoutons les horribles blasphèmes que ces âmes malheureuses vomiront éternellement contre Dieu, comme leur ennemi; contre Jésus-Christ, comme un injuste juge; et contre les saints, comme les partisans et les élus de Dieu : et tout cela, à raison des peines effroyables qu'ils seront contraints de souffrir, pour jamais.

Imaginons-nous entendre les malédictions que les enfants profèrent contre leurs pères et les pères contre leurs enfants; les élèves contre leurs maîtres et les maîtres contre leurs élèves, pour avoir été la cause réciproque de leur damnation : les uns, par leur désobéissance; les autres, par une trop grande condescendance; les écoliers contre leurs condisciples, pour s'être séduits et perdus les uns les autres par leurs mauvais discours et leurs actions scandaleuses; et ces horreurs se passeront au milieu de telles clameurs et d'une telle confusion, que, si nous entendions sur la terre quelque chose de semblable, les cheveux de notre tête se dresseraient d'effroi, et nous tomberions brisés de frayeur, comme un tronc vieilli se dessèche et se brise dans sa chute.

1. Is., XXXIII, 14.

DU PARADIS

I. Magnificence du séjour céleste. — II. Jouissances dont sont favorisés les bienheureux. — III. Gloire dont ils sont couronnés.

I. *Magnificence du séjour céleste.* — Le séjour et le palais des bienheureux est très vaste, il est splendide et plein de toutes sortes d'agréments. — Figurons-nous une ville immense, toute de l'or le plus pur, dont les murailles sont de perles et de pierreries, les portes de saphirs et d'émeraudes artistement taillés; les rues pavées d'argent plus brillant que le cristal : image bien imparfaite du ciel. — Là, point de nuit, point de ténèbres; point de chaleur, point de froid, mais le comble des délices : là, le soleil de justice brille toujours sans se coucher jamais, et il communique son aimable lumière au gré et à la satisfaction de chacun des élus.

Si nous sommes ravis en contemplant la voûte des cieux, qui est éclatante par la clarté du soleil, de la lune et des étoiles suspendus au firmament, quels transports n'excitera pas la vue du paradis, ce palais du Souverain des souverains, du Dieu tout-puissant, qui peut et veut toujours donner à ses chers et bien-aimés enfants beaucoup plus de jouissances que nous n'en saurions concevoir? Ce qui faisait dire à David : *O Dieu, Seigneur des vertus, que vos tabernacles me sont chers! mon âme tombe en défaillance, à force de désirer la maison du Seigneur*[1].

II. *Jouissances dont sont favorisés les bienheureux.* — Dans le palais du ciel tout est ravissant. Les biens de toute sorte y sont en abondance; on y trouve tout ce qui peut satisfaire, et rien qui puisse donner le moindre déplaisir. — L'amour y règne dans sa perfection et la crainte en est bannie pour jamais. — Le jour y est éternel, et un même esprit anime tous ceux qui l'habi-

1. Ps., LXXXIII, 2.

tent. — Ils voient à découvert la très sainte Trinité et toutes choses en elle : ils aiment Dieu de toute l'étendue de leurs forces et de leur affection. — Ils contemplent sans voile la très sainte Humanité de Jésus-Christ, que les anges avec eux ne se lassent jamais de considérer. — Ils voient la très sainte Vierge, en sa qualité de mère de Dieu, la plus élevée en gloire et la plus proche de son Fils; tous les chœurs des anges et les divers rangs des âmes bienheureuses : les apôtres, les prophètes, les patriarches, les martyrs, les confesseurs et les vierges; leurs parents, leurs alliés, leurs amis, en un mot tous les bienheureux : tous plus brillants que des soleils, tous embrasés d'amour et de charité, tous heureux de la gloire des autres, autant que de la leur propre.

La joie qui remplira le cœur des élus sera si abondante, que Dieu seul peut en comprendre l'étendue; si grande, que lui seul aussi peut en savoir le prix et la valeur; si parfaite, que toutes les joies du monde réunies ne peuvent en approcher. — Mais, pour comble de leur bonheur, l'assurance leur sera donnée de ne jamais en perdre la possession, et d'être à l'abri, non seulement de toutes les embûches du monde et du démon, mais encore affranchis des peines de l'enfer, où ils verront, hélas! tant de pauvres malheureux, condamnés pour toujours.

III. *Gloire dont sont couronnés les bienheureux.* — Les corps des bienheureux posséderont quatre privilèges admirables : la *clarté* d'abord, et elle sera telle, que, suivant les paroles de Notre-Seigneur lui-même, *ils brilleront comme des soleils dans la maison de son Père*[1]. — Ils jouiront aussi de l'*impassibilité;* car ni la faim, ni la soif, ni aucune autre infirmité ne pourra les atteindre. — De plus, l'*agilité* leur permettra de se transporter en un instant, au gré de l'âme, en quelque endroit que ce soit. — Enfin, par la *subtilité*, ils pour-

1. Matth., XIII, 43.

ront pénétrer les corps les plus solides, comme Notre-Seigneur en sortant du sépulcre.

Impossible de décrire le contentement dont jouira chaque sens en particulier : de dire quel sera l'éclat, la beauté des couleurs ; quels seront les chants, les saveurs, les parfums odorants, etc. Isaïe assure que l'*œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur n'a pas compris ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment*[1]. — Elle sera grande surtout la joie de ceux qui auront pratiqué la mortification, les jeûnes et autres austérités pour vaincre les tentations, en un mot, qui auront dompté toutes leurs passions et crucifié leur chair avec toutes ses convoitises. — Que faisons-nous, et qu'avons-nous à faire pour avoir part un jour à cette gloire? Réfléchissons sur les moyens qu'ont employés les saints qui règnent aujourd'hui dans le ciel avec Notre-Seigneur, et imitons-les courageusement, pour ne pas perdre une si merveilleuse récompense.

DE L'ÉTERNITÉ

I. Importance de penser souvent à l'éternité. — II. Signification du mot éternité. — III. Pratiques pour tirer profit de cette pensée.

I. *Importance de penser souvent à l'éternité.* — Cette sainte pensée inspire du dégoût pour tous les honneurs, tous les plaisirs et tous les biens de ce monde, suivant la belle sentence de saint Grégoire : « Par la considération des biens éternels, on parvient à mépriser les biens temporels. » — Le souvenir de l'éternité nous aide à supporter avec patience toutes les peines de cette misérable vie et nous fait dire à Dieu avec saint Augustin : « Seigneur, brûlez, coupez et affligez-moi tant qu'il vous plaira en ce monde, pourvu que vous

1. Is., LXIV, 4. — I Cor., II, 9.

daigniez me garantir des souffrances éternelles. » — La même pensée est encore un excellent remède contre toutes sortes de fautes ; car quel est l'homme raisonnable qui osera offenser Dieu, s'il considère que, par son péché, il perd les joies indicibles de l'éternité bienheureuse, et se prépare les châtiments rigoureux de l'éternité malheureuse ?

L'idée de l'éternité nous presse d'admirer, d'aimer et de craindre tout à la fois la grandeur de la miséricorde et de la justice de Dieu : de sa miséricorde, qui, en récompense des légers services de cette vie, nous accorde un bonheur qui n'aura pas de fin ; de sa justice, qui, pour une seule action, une seule parole ou une seule pensée gravement mauvaise, nous punit d'un supplice éternel. O précieux souvenir de l'éternité, jetez de si profondes racines dans mon cœur, que rien ne soit capable de m'en détacher !

II. *Signification du mot Éternité.* — L'Éternité est un cercle dont le centre est le mot *toujours* et la circonférence le mot *jamais*. — C'est, dit saint Thomas, « une durée toujours présente », ou bien encore, la mesure de toute durée ; c'est une mer sans fond et sans rives, un labyrinthe semé de mille sentiers sans issue. — Imaginons-nous des milliers et des millions d'années ; puis, si nous le voulons, ces millions d'années comme de simples moments, dans tout l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le commencement du monde et qui s'écoulera jusqu'à la fin ; et tout cela n'est rien, en comparaison de l'éternité. — L'éternité se mesure par *toujours :* aussi loin que s'étend le sens de ce mot, aussi longtemps durera l'éternité. — Aussi longtemps que Dieu sera Dieu, aussi longtemps les justes seront bienheureux dans le paradis, aussi longtemps les pécheurs seront tourmentés et brûlés dans l'obscure et triste prison de l'enfer, c'est-à-dire, à jamais, toujours, incessamment, et sans fin ! O éternité ! pourquoi faut-il que tu occupes si peu souvent la pensée des hommes !

III. *Pratiques pour tirer profit de la pensée de*

l'éternité. — Produire souvent des actes de foi sur cette vérité, savoir, que nous serons bienheureux ou malheureux pour une éternité. — Quand l'horloge sonne, nous souvenir que cette éternité s'approche, et nous dire : Le temps qui passe ne revient jamais ; les heures, bien ou mal employées, seront récompensées ou punies éternellement ; c'est le dernier moment de notre vie qui doit décider une affaire de si grave importance. — Remercier Dieu de nous avoir préservés de la malheureuse éternité, que nous avons méritée par nos énormes péchés, et que nous aurions déjà commencée, s'il ne nous eût regardés d'un œil de pitié et de miséricorde.

Nous humilier, avec amour, en la présence de Dieu, pensant qu'il nous a créés pour jouir à jamais de Lui dans la bienheureuse éternité. — Souffrir courageusement et de très bon cœur tous les maux d'ici-bas, plutôt que d'éprouver les peines des damnés pendant l'effroyable éternité. — Détester le péché plus que la mort, et en éviter les occasions comme on fuit l'aspect d'un serpent, puisque c'est le péché seul qui peut nous perdre sans ressource, pour une éternité.

DE LA CRAINTE DE L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE

I. Notre-Seigneur nous exhorte à cette crainte. — II. Il veut que nous évitions le malheur éternel. — III. Il nous en offre les moyens.

I. *Notre-Seigneur nous invite à la crainte de l'éternité malheureuse.* — En effet, il dit dans l'Évangile : *Entrez par la porte étroite ; car, elle est large la porte, elle est spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et il y en a beaucoup qui y passent.* Au contraire : *que la porte de la vie est petite et que la voie qui y mène est étroite, et il y en a peu qui la trouvent*[1]. — Ces paroles

1. Matth., VII, 13, 14.

doivent nous tenir dans une vigilance continuelle, d'autant plus que nous lisons encore au même Évangile cette sentence effrayante : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*[1]. — Les Pères de l'Église se montrent plus sévères encore, touchant la même vérité. — Saint Jean Chrysostôme a osé avancer, en le donnant comme son opinion particulière, qu'il y aurait à peine cent personnes sauvées dans la grande population de Constantinople. Une telle opinion peut ne pas être suivie, mais elle doit servir à former en nous une crainte salutaire. — Nous savons que Caleb et Josué seuls entrèrent dans la terre promise, et que les autres périrent misérablement dans le désert : un tel châtiment éveillera en nous la même pensée, et nous tâcherons d'imiter Caleb et Josué dans leur fidélité, afin de n'être pas comptés parmi ceux qui brûleront éternellement en enfer. — Quel sera l'homme prudent qui, réfléchissant sur tant d'avertissements sévères, ne se déterminera pas à remplir exactement tous ses devoirs, quelque pénibles qu'ils soient? Hélas! si *à grand'peine le juste sera sauvé, que deviendront les impies et les pécheurs*[2], et un pauvre misérable comme moi?

II. *Notre-Seigneur veut que nous évitions le malheur éternel.* — Dieu ne désire pas la perte des hommes, puisqu'il veut les sauver tous : mort pour tous, il a établi les sacrements pour tous, et il ne refuse pas sa grâce aux hommes de bonne volonté. — Bien plus, il souhaite que nous soyons tous saints, comme dit l'Apôtre ; mais, hélas! combien ne voit-on pas de chrétiens vivre et mourir en mauvais état? — Nous lisons, en effet, dans le prophète Osée : *Il n'y a point de vérité, ni de miséricorde, ni de connaissance de Dieu sur la terre; la médisance, le mensonge, l'homicide et l'adultère l'ont inondée*[3]. — Et par le Psalmiste, le Saint-Esprit nous révèle cette terrible sentence : *Tous se sont détournés de la voie de la justice, et il n'y en a pas un qui fasse*

1. Matth., XXII, 14. — 2. I Petr., IV, 18. — 3. Osée, IV, 1.

le bien[1]. Notre-Seigneur dit aussi : *Est-ce que Moïse ne vous a pas donné la loi, et pas un ne l'observe?*[2] Ces paroles ne veulent pas dire que personne n'observe la loi, même dans les choses importantes, car plusieurs préféreraient mourir, que de commettre une faute grave. — Pourtant, ne nous étonnons pas, si l'on dit qu'un grand nombre seront damnés, il faudrait plutôt s'étonner, à voir la corruption universelle, qu'un certain nombre résistent à tant de malice et parviennent à leur glorieuse destinée. Plaise à Dieu que nous soyons de ces cœurs généreux qui *emportent le ciel d'assaut!*[3]

III. *Moyens pour éviter le malheur de la damnation.* — Se confesser désormais avec une grande douleur et une plus forte volonté de réformer sa vie, afin que, par ce moyen, on soit du nombre de ceux qui ont toujours le cœur pur, et qu'on participe un jour à la récompense qui leur est promise. — Garder fidèlement les commandements de Dieu et de l'Église, les règlements auxquels on peut s'être soumis, et obéir à ses supérieurs comme à Dieu même. — Avoir une dévotion particulière envers la très sainte Vierge et imiter surtout sa pureté.

Renouveler, tous les matins, les promesses de son baptême, renoncer au démon, à toutes ses œuvres et à toutes ses pompes, et, en esprit de foi, suivre uniquement Jésus-Christ et ses maximes. — Faire le plus de bien possible, selon ce conseil de saint Pierre : *Efforcez-vous d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres*[4]. Hélas! quel bien ne voudraient pas avoir accompli les damnés! — Enfin, conserver avec soin la grâce de Dieu, et vivre toujours dans une sainte crainte d'en être dépouillé. O Jésus, Sauveur de mon âme, faites que je souffre tous les maux plutôt que de perdre votre amitié.

1. Ps., XIII, 3. — 2. Joan., VII, 19. — 3. Matth., XI, 12. — 4. II Petr., I, 10.

DU PURGATOIRE

I. Rigueur des peines du purgatoire. — II. Causes de cette rigueur. — III. Multitude innombrable de ceux qui tombent dans ce lieu de souffrance.

I. *Rigueur des peines du purgatoire.* — Avant tout, faisons un acte de foi sur l'enseignement de l'Église touchant le purgatoire, savoir : Il existe un lieu de tourments, où les âmes qui n'ont pas pleinement satisfait à la justice divine ici-bas, expient la peine due, soit aux fautes mortelles qui leur ont été remises, soit aux péchés véniels, pardonnés ou non pendant leur vie : ces pauvres âmes peuvent être secourues par l'intercession des fidèles. — Les peines qu'elles souffrent sont d'une extrême rigueur ; ce sont des *peines de feu*, dit un pieux auteur. *Le feu*, en effet, *éprouvera l'ouvrage de chacun des hommes, et ils porteront la peine de leurs négligences*[1]. S'ils ont rempli leurs devoirs ils seront sauvés, mais après *être passés par le feu* du purgatoire. — « Il y a là, dit saint Vincent de Paul, un feu plus grand et plus cuisant qu'on ne peut s'imaginer ; et, en comparaison de ce feu, notre feu élémentaire n'est que de la fumée, et n'en est qu'une figure et une image grossière. » Au rapport de plusieurs saints docteurs, tous les supplices infligés aux grands criminels et toutes les tortures des martyrs sont peu de chose, si nous les mettons en parallèle avec ceux du purgatoire. Et nous tenons cependant si peu à les éviter ! nous commettons si aisément les fautes qui nous y conduisent ! nous prions si rarement pour les pauvres âmes souffrantes !

A ces peines, il faut ajouter celle de la privation de la vue de Dieu, peine plus intolérable encore ; car qui peut dire l'activité des âmes séparées de leurs corps, et le besoin qu'elles éprouvent de se réunir au Dieu

1. I Cor., III, 13.

qu'elles aiment, à ce Dieu vers lequel un irrésistible mouvement les pousse sans cesse comme à leur centre, et de qui elles se sentent repoussées perpétuellement aussi, par une force supérieure? O Dieu infiniment parfait! savoir ce que vous êtes, comprendre qu'on ne peut se passer de vous, et faire pour vous posséder des efforts suprêmes, mais toujours impuissants : vous seul connaissez la grandeur de ce supplice; supplice, non d'un jour, mais peut-être de plusieurs années! Qui ne veillera sur soi pour éviter un tel malheur?

II. *Causes de la rigueur des peines du purgatoire.* — Ne soyons pas étonnés d'une telle sévérité. Dieu aime ses créatures, puisqu'il est mort pour les conduire au ciel; mais il veut que nous mettions à profit ses souffrances en menant une vie sainte. Or, si une négligence coupable vient altérer notre vertu, et que nous ne témoignions aucun zèle pour satisfaire à sa justice, comment verrions-nous s'ouvrir à notre gré les portes du ciel? — Il est écrit, et c'est juste : *Rien de souillé ne peut entrer dans le royaume de Dieu* [1]. Voilà pourquoi il y a un purgatoire. — Il est écrit encore : *En vérité, en vérité je vous le dis, vous ne sortirez pas* de la prison d'expiation, *que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole* [2]. — La peine due au péché doit être payée dans son intégrité. — En sauvegardant ainsi les droits de son infinie justice et en satisfaisant la délicatesse de son infinie pureté, Dieu maintient les hommes dans la dépendance, et les invite, s'ils s'en écartent, à faire une pénitence sérieuse.

Les saints ne l'ignoraient pas; aussi se sont-ils imposé de grands sacrifices pour le passé et une vigilance de tous les instants pour le présent. — Quels sacrifices faisons-nous ? quelles sont nos pénitences particulières? Il en est qui n'aiment à se gêner en rien ; on trouve des personnes, entières dans leurs idées, tenaces dans leurs désirs, impatientes quand on les contrarie, et qui,

1. Apoc., XXI, 27. — 2. Matth., V, 26.

dans leurs habitudes, suivent les penchants de leur caractère et les exigences de leur amour-propre. Hélas ! elles s'écartent de la véritable prudence, et se préparent pour l'avenir des châtiments justement mérités.

III. *Multitude innombrable des âmes qui tombent dans le purgatoire.* — L'homme peut mourir en trois états différents : l'état du péché mortel, l'état d'une innocence complète ou d'une entière purification ; l'état de la grâce sanctifiante, mais accompagné de péchés véniels non pardonnés, ou mêlés à un défaut d'expiation pour les peines dues aux péchés commis. — Il est certain que ceux qui meurent en état de péché mortel ne vont pas en purgatoire ; hélas ! ils sont destinés au malheur éternel. Nous pouvons nous demander où nous irions, si nous venions à mourir aujourd'hui. — Quant au second état, celui de parfaite innocence ou de parfaite expiation, il en est bien peu qui lui appartiennent. Si nous pouvons nous promettre d'être dans l'amitié de Dieu, pouvons-nous espérer d'être parfaitement innocents ou d'avoir expié suffisamment les peines dues à nos péchés? Hélas ! nous devons craindre le contraire, car nous offensons Dieu avec une extrême facilité, surtout dans les choses moins importantes, et nous avons peu de zèle pour l'esprit de pénitence. On doit justement nous appliquer ces paroles du saint roi David : *Tous se sont détournés de la voie de la justice et sont devenus inutiles; il n'y en a pas qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul* [1].

Ainsi, à part les enfants baptisés qui meurent avant l'usage de la raison ; à part les martyrs qui donnent leur sang pour Jésus-Christ ; à part un petit nombre de personnes privilégiées et très mortifiées, on peut dire que les âmes sortant de ce monde avec la grâce sanctifiante, passent toutes par le feu du purgatoire. — Efforçons-nous d'être comptés parmi ces personnes privilégiées : dans ce but, formons-nous à une grande

1. Ps., LII, 4.

délicatesse de conscience ; fuyons avec un soin attentif jusqu'à l'apparence du péché ; regardons comme une bonne fortune les petits sacrifices que Dieu nous présente, et acceptons-les de grand cœur, en union de l'amour de Jésus-Christ pour sa croix.

CONSIDÉRATION DES MISÈRES DE L'HOMME

DES MISÈRES DE L'HOMME EN GÉNÉRAL

I. Misères de l'homme dans sa naissance. — II. Brièveté de la vie comparée à l'éternité. — III. Avantages que nous tirons de cette brièveté.

I. *Misères de l'homme dans sa naissance.* — « Nos premiers parents seuls, dit saint Grégoire, ont parfaitement compris les misères de la vie humaine, parce qu'eux seuls ont pu savoir, par expérience, le bonheur de l'état dans lequel ils avaient été créés; mais nous, tirés par Dieu du limon de la terre, nés et élevés au milieu des peines, nous n'en apprécions pas l'étendue. » — On peut même dire que, sous plusieurs rapports, nous sommes pires que les autres créatures. Les animaux, en effet, dès le moment de leur naissance, sont couverts du vêtement qui leur est propre ; de suite ils peuvent marcher, ou voler, ou nager et trouver leur nourriture : l'homme seul naît nu, ignorant, impuissant, incapable de se rendre aucun service ; il ne sait que gémir et pleurer.

Son corps est un vase immonde, dont l'éclat extérieur se flétrit aisément ; il ne sera bientôt plus que corruption ; il deviendra même la pâture des vers. Aussi, l'Écriture nous dit-elle avec raison : *L'humiliation de l'homme est au milieu de lui-même*[1]. En effet,

1. Mich., VI, 14.

comment s'enorgueillir à la vue de telles misères? L'humilité devrait être la principale vertu de l'homme : la pratiquons-nous?

II. *Brièveté de la vie comparée à l'éternité.* — La vie est courte. *Le nombre de nos plus longues années*, dit le Prophète, *est d'ordinaire de soixante-dix ans, et si les plus robustes vont jusqu'à quatre-vingts, le reste n'est que peine et douleur* [1]. — Que pensera-t-on de cette brièveté, si l'on retranche de nos jours le temps de l'enfance et du sommeil, qui ne peut guère compter dans la vie? — Que pensera-t-on encore, si on la compare à l'éternité? *La plus longue vie de l'homme est de cent ans* [2], dit l'Ecclésiastique ; mais cent ans, en comparaison de l'éternité, ne sont qu'une goutte d'eau par rapport à la mer ; et si l'univers n'est qu'un point dans l'étendue des cieux, la vie n'est qu'un moment vis-à-vis de l'éternité.

Les damnés, hélas! comprennent cette triste vérité, quand ils comparent la brièveté de leur vie sur la terre aux peines qu'il leur faut endurer pour toujours. Aussi, s'écrient-ils par la bouche du Sage : *A quoi nous a servi notre orgueil, et quel profit en avons-nous tiré? Tout s'est évanoui comme une ombre qui se dissipe, comme un courrier qui s'enfuit, comme un vaisseau qui fend les flots agités et dont on ne trouve aucune trace, une fois qu'il a disparu; comme un oiseau qui vole à travers les airs : on n'entend que le bruit de ses ailes qui partagent l'air, et on ne trouve plus aucun vestige de son passage; comme une flèche lancée vers son but : l'air qu'elle divise se rejoint aussitôt, et l'on ne peut reconnaître la ligne qu'elle a tracée. Ainsi nous ne sommes pas plutôt nés que nous courons au trépas, sans laisser après nous aucune marque de vertu, et nous sommes consumés par notre propre malice* [3].

III. *Avantages que nous tirons de la brièveté de la vie.* — Il est facile de reconnaître l'imprudence où l'on

1. Ps., LXXXIX, 10. — 2. Eccles., XVIII, 8. — 3. Sap., V, 9-13.

s'engage quand, pour un plaisir d'un moment et d'une vie si courte, on se prépare des peines éternelles et intolérables. C'est une très grande folie de s'occuper avec tant de soin et d'empressement des futilités présentes, sans vouloir donner un moment aux choses de l'éternité.

D'ailleurs, si la Sagesse éternelle a décrété que notre vie serait de courte durée, nous y trouvons plusieurs avantages. — L'existence n'étant qu'une guerre continuelle, un exil, un amas de misères, il nous est utile que Dieu nous en délivre au plus tôt. Le Seigneur a voulu ainsi nous prouver le très grand amour qu'il nous porte ; car c'est une peine et un regret de se voir éloigné et absent de celui auquel on porte de l'affection. — Enfin, la brièveté de la vie présente sert à nous en dégoûter, et elle excite dans nos cœurs le désir ardent de *cette* autre *vie*, de cette vie éternelle *que Dieu doit donner à ceux qui lui sont toujours fidèles* [1].

INCERTITUDE DE LA VIE HUMAINE

I. Incertitude du moment de la mort. — II. Vigilance que demande cette incertitude. — III. Son utilité.

I. *Incertitude du moment de la mort.* — Le temps si court de notre vie serait plus tolérable, si nous en savions la durée exacte, si nous étions certains, par exemple, que nous vivrons cinquante, soixante ou soixante-dix ans. Mais, hélas ! nous l'ignorons. *L'homme*, dit le Sage, *ne sait pas quand sa fin arrivera : mais comme les poissons sont pris à l'hameçon et les oiseaux par les filets, ainsi les hommes se trouvent pris à l'heure de la mort, qui les surprend et arrive lorsqu'ils y songent le moins* [2]. Aussi dit-on ordinairement, qu'il n'y a rien de plus certain que la mort, ni de plus incertain

1. Tob., II, 18. — 2. Eccles., IX, 12.

que l'heure où elle arrivera. — L'homme sage compare la vie à ces bulles qui se forment au-dessus de l'eau quand il pleut : les unes se dissolvent de suite, les autres demeurent plus longtemps, mais elles s'évanouissent bientôt. Tel est l'homme ici-bas.

Les uns sont étouffés dans le sein de leur mère, les autres meurent dès leurs premières années, ou à la fleur de l'âge ; un certain nombre enfin atteignent la vieillesse. — Ceux-ci pleins de vie et de santé sont frappés subitement, ou par une maladie, ou par quelque accident, ou même par la violence ; ceux-là enfin se voient mourir dans une maladie lente ou précipitée. Cruelle incertitude !

II. *Vigilance que demande cette incertitude de la mort.* — Si notre fin est incertaine, quelle témérité de vivre sans inquiétude et sans attention, oubliant ces paroles répétées si souvent par le Fils de Dieu : *Veillez et soyez sur vos gardes, car vous ne savez pas l'heure à laquelle le Fils de l'homme doit venir* [1], c'est-à-dire : comme vous êtes incertains de l'heure, ne vous laissez pas endormir. — Afin de mieux apprécier la force de ces paroles, remarquons le soin qu'on apporte à garder une exacte surveillance, de jour et de nuit, sur les frontières et dans les forteresses d'un pays. La garnison, en effet, ignore l'heure où l'ennemi peut venir attaquer ; sans cela, elle pourrait se reposer de temps en temps et dormir. Telle est l'incertitude de la mort, telle est par conséquent la nécessité de se tenir sur ses gardes ; car l'âme est plus importante pour nous que la plus grande citadelle et la plus vaste ville de l'univers. Si nous considérons le prix de sa rançon, elle ne le cède même pas aux anges ; et ses ennemis qui sont très nombreux, très puissants et très rusés, la poursuivent sans relâche. Nous devons donc regarder comme un point capital de nous tenir prêts pour le moment de la mort. Instruisons-nous par l'exemple

1. Matth., XXIV, 42.

des vierges folles qui, ne s'étant pas trouvées préparées, se virent fermer la porte du festin, et ne furent pas reçues au banquet de l'époux.

III. *Utilité de l'incertitude de la mort.*. — C'est par bonté que le Seigneur nous a laissé ignorer la fin de notre vie. En effet, beaucoup, s'ils savaient qu'ils doivent vivre jusqu'à soixante ou soixante-dix ans, attendraient la vieillesse pour faire pénitence, et se donneraient la liberté de commettre toutes sortes de fautes graves, tandis que, demeurant dans cette incertitude, ils ne remettent pas le temps de la pénitence, dans la crainte d'être surpris et de mourir dans un mauvais état. — Si, au contraire, ils connaissaient qu'ils ont peu de temps à vivre, ils ne penseraient qu'à leur salut et négligeraient beaucoup de choses utiles et d'œuvres importantes. Ils se rendraient importuns dans les compagnies; leur conversation serait triste, ennuyeuse et désagréable; et ainsi, ils troubleraient la paix et la cordialité, qui sont l'âme et la vie de la société humaine. — Enfin un malade, s'il savait qu'il ne doit pas encore succomber à son infirmité, ne s'empresserait pas de se confesser, de recevoir la sainte communion, d'invoquer le secours des saints, de faire célébrer des messes et de s'adonner à plusieurs autres bonnes œuvres; mais, n'étant assuré de rien, il fait une confession très soignée, de toute sa vie même, s'il le faut; il est inspiré de rendre gloire à Dieu par des vœux, et il verse dans le sein des pauvres d'abondantes aumônes. — Nous devons donc remercier la Bonté céleste d'avoir laissé dans l'incertitude le temps de notre vie.

DE LA FRAGILITÉ DE LA VIE

I. Fragilité de la vie causée par les dangers qui menacent le corps. — II. Fragilité causée par les périls de l'âme. — III. Fruits à tirer de cette fragilité.

I. *Fragilité causée par les dangers qui menacent le corps.* — La vie n'est pas seulement courte et incertaine, mais de plus exposée à bien des dangers; ce qui la rend plus fragile que le verre. — Il ne faut qu'un air malsain, une odeur pestilentielle, un rayon de soleil trop ardent, un froid trop vif pour nous ôter la vie, soit dans notre enfance, soit dans un âge plus avancé. Si l'on demande pourquoi telle personne est morte, aussitôt on nous répondra : « Elle a pris telle nourriture, telle boisson sans discrétion et avec excès; ou bien, une frayeur subite l'a saisie, une peine excessive l'a emportée; ou encore, un homme irrité l'a frappée; ou bien, elle a été victime de la piqûre d'un serpent, de la morsure d'un animal furieux, etc. » — Écoutons sur notre fragilité le prophète Isaïe : *Une voix m'a dit : Criez. Et j'ai dit : Que voulez-vous que je crie? Tout homme n'est que de l'herbe, et toute sa gloire est semblable à la fleur des champs : la tige se fane et la fleur tombe, parce que le souffle du Seigneur s'est répandu sur elle*[1]. Et saint Ambroise ajoute : « Quelle assurance et quelle fermeté y a-t-il dans une chair périssable? Aujourd'hui, vous verrez un jeune homme plein de vie et de beauté, le teint frais et vermeil, et demain vous ne le reconnaîtrez pas, tant son visage est altéré. Aujourd'hui, un homme puissant, un riche marchent en triomphateurs, et demain vous les verrez honteusement traînés en prison. »

II. *Fragilité provenant des périls pour l'âme.* — La fragilité de l'âme n'est pas moindre que la fragilité du corps. Aussi saint Paul a dit : *Nous portons un trésor*,

1. Is., XL, 6.

un trésor de grâce, mais *dans des vases de terre*[1]. — En effet, nous avons beaucoup de dangers et d'occasions de nous perdre en cette vie. Le démon, le monde et la chair ont tendu tant de filets pour prendre les âmes, que le Prophète royal s'écrie : *Le Seigneur a fait tomber comme une pluie de filets et de pièges sur les pécheurs pour les perdre*[2]. — Un jour, saint Antoine ayant aperçu dans une vision ces dangers sans nombre, soupira en disant : « Seigneur, qui pourra échapper et se garantir de tant de pièges et de filets? » Voilà pourquoi beaucoup d'âmes périssent et se perdent.

Nous ajouterons, avec saint Bernard, en expliquant sa pensée : « De dix vaisseaux lancés sur l'Océan, il n'en rentre quelquefois pas un seul au port sans avoir subi des avaries, et plusieurs font naufrage; ainsi, de dix âmes jetées sur la mer du siècle, pas une qui ne ressente les efforts de la tempête, et plusieurs se perdent pour l'éternité. » — Vérité malheureusement incontestable; il n'y a pas même eu de sécurité au ciel, car Lucifer en est tombé avec des milliers d'anges; ni dans le Paradis terrestre, car Adam et Ève en ont été bannis pour jamais; non pas même dans la compagnie et à l'école de Jésus-Christ, car le traître Judas y a trouvé sa damnation; ni encore parmi les premiers chrétiens, car Ananie et Saphire furent alors frappés de mort subite à la parole de saint Pierre. — Apprenons de là que, si retiré que soit le lieu où nous vivons, quelque affermie que semble notre vertu, nous ne devons jamais pour cela nous tenir dans une complète sécurité.

III. *Fruits à tirer de la fragilité de la vie.* — Dieu a permis que notre vie fût si fragile et si sujette à tant d'accidents, afin que, pénétrés de cette vérité, nous rentrassions dans la pratique de nos devoirs. En effet, cette considération ne doit-elle pas faire impression sur notre esprit, savoir, qu'il n'y a de distance entre

1. II Cor., IV, 7. — 2. Ps., X, 7.

nous et l'enfer qu'une vie périssable et d'une fragilité extrême? une vie qui paraît aujourd'hui comme une belle fleur, et qui demain sera flétrie et desséchée? — Pour mieux comprendre cette vérité, représentons-nous un homme suspendu par un fil au-dessus d'un puits profond ou de quelque précipice, et pensez dans quelle appréhension il est que le fil ne se brise et ne l'y jette tout vivant : que ne donnerait-il pas pour se délivrer de ce danger? Et il est pourtant bien moins grand que celui où se trouve une personne en état de péché mortel; car, si le fil de sa vie vient à se rompre, elle tombe infailliblement dans le profond abîme des enfers et dans les flammes éternelles, d'où elle ne sortira jamais. Qui osera donc, dans un péril si imminent, se plonger dans la boue des plaisirs mauvais, vivre au gré de ses désirs et suivre en liberté le cours de ses passions déréglées?

INCONSTANCE DE LA VIE

I. Vicissitudes perpétuelles de la vie. — II. Inconstance des Juifs envers Notre-Seigneur, image de cette vicissitude. — III. Révolutions diverses, nouvelle image de cette inconstance.

I. *Vicissitudes perpétuelles de la vie.* — Aux autres misères qui nous accablent durant notre vie, viennent s'ajouter encore l'inconstance et le changement. Aussi le saint homme Job s'écriait-il : *L'homme, né de la femme, vit peu de temps, et le peu qu'il vit est rempli de misères; il naît comme une fleur, mais il se flétrit de suite, se dissipe comme l'ombre et ne demeure jamais dans le même état* [1]. — En effet, tantôt il est en bonne santé, tantôt il est malade; aujourd'hui joyeux, demain accablé par la tristesse; un moment son esprit demeure calme, puis bientôt il se sent dans le trouble. —

1. Job, XIV 1.

Il est parfois incertain, et, un instant après, il se montre l'homme le plus assuré; maintenant il est timide, et peu après il devient courageux et hardi; aujourd'hui il veut une chose, demain il en désire une autre; presque en même temps qu'il rit, le voilà qui pleure : enfin, on voit autant de changements en lui que sa vie offre d'occasions et d'accidents. On dirait qu'il veut imiter la lune dans ses variations et la mer dans son flux et son reflux. Encore la mer ne change-t-elle que suivant la direction du vent; mais, dans l'homme, ce sont des vicissitudes perpétuelles, et lorsque le vent souffle et quand le calme est parfait. Gémissons, et veillons sur notre inconstance.

II. *Inconstance des Juifs envers Notre-Seigneur, image des vicissitudes de la vie.* — Cette inconstance qui se remarque dans la vie de l'homme, nous la retrouvons dans la manière dont les Juifs ont agi envers Notre-Seigneur, le jour de son entrée dans la ville de Jérusalem. Le matin, ils le reçurent en triomphe au milieu de la joie et des applaudissements de tout le peuple, et, le soir même, ils le délaissaient et l'abandonnaient : tout le peuple était allé au-devant de lui avec des palmes et des rameaux, et, quatre jours après, il le poursuivait avec des épées et des bâtons : peu auparavant ils avaient étendu leurs vêtements au milieu du chemin où il devait passer, et voilà qu'ils le dépouillent de ses vêtements pour le fouetter cruellement et l'attacher à une croix; ils venaient de crier : *Béni celui qui vient au nom du Seigneur*[1], et, en présence de Pilate, ils poussent cet autre cri : *Qu'il soit crucifié*[2], *c'est un criminel, il mérite la mort !*[3] Quel étrange changement ! — Apprenons de là quelle est l'issue et la fin des honneurs et des dignités du monde : ne nous attachons plus à ce traître, quelque caresse et quelque faveur dont il nous entoure, puisqu'il est si mobile et si inconstant; mais mettons notre confiance en Dieu seul,

1. Matth., XXI, 9. — 2. Matth., XXVII, 23. — 3. XXVI, 66.

en sa grâce et en sa bonté. Lui seul ne change pas; c'est l'unique et véritable ami dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

III. *Révolutions diverses, nouvelle image des vicissitudes de la vie.* — Nous savons par l'histoire que la première grande monarchie, celle des Assyriens, n'a pas duré longtemps; elle a fait place à celle des Perses. Après ceux-ci, les Grecs et les Romains se sont succédé dans l'autorité souveraine. Puis des révolutions sans fin, dans tous les pays, ont témoigné de la constante versatilité des choses humaines. — Si les plus grands empires, les plus vastes royaumes, après avoir été tout-puissants, sont passés entre tant de mains différentes; si la souveraineté même est si peu stable, que peut-il y avoir de constant et d'inébranlable dans le monde? — Saint Jean nous dit que les trois puissances qui dominent et gouvernent ici-bas sont sujettes au changement: *Tout ce qu'il y a dans le monde est ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie. Or le monde passe, et la concupiscence passe avec lui*[1]. Qui donc ne sera pas satisfait d'en sortir? Voudrait-on rester dans une maison qui menace de s'écrouler? — En attendant, cherchons en tout le bon plaisir de Dieu, et nous participerons à sa stabilité : *Celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement*[2].

ILLUSIONS ET MENSONGES DE LA VIE

I. Illusions causées par l'espérance d'une longue vie. — II. Illusions causées par les jouissances terrestres. — III. Amour-propre, cause de ces illusions.

I. *Illusions causées par l'espérance d'une longue vie.* — Les illusions de la vie sont la plus grande de toutes

1. Joan., II, 16, 17. — 2. I Joan., II, 17.

les misères. Car, si une sainteté fausse et simulée est une double impiété, un bonheur déguisé et apparent est une double misère. — Pourquoi nous laissons-nous aller à un oubli complet de Dieu? Pourquoi recherchons-nous les richesses avec tant de soin et d'ardeur? Pourquoi aspirons-nous aux dignités et aux honneurs avec tant d'empressement, et vivons-nous ainsi sans craindre la mort? Parce que, hélas! nous nous imaginons faussement que notre vie sera longue, et nous nous repaissons en vain de cette folle espérance. — « Nous mourons chaque jour, dit saint Jérôme; chaque jour nous ressentons quelque affaiblissement en nous; et en dépit de ce que nous savons par une expérience constante, nous voulons nous persuader que nous sommes faits pour ne pas mourir. Personne, quels que soient sa faiblesse et son âge avancé, qui ne se figure avoir encore plus d'un an à vivre. » — En un mot, nous portons le même jugement de cette vie, que s'il était en notre pouvoir de la prolonger ou de l'abréger à notre volonté. O aveuglement! ô folie déplorable!

II. *Illusions causées par les jouissances terrestres.* — Si les honneurs, les plaisirs, les dignités se présentent à nous avec tant de charmes et d'attraits, à combien de soins, de chagrins, d'ennuis, de hasards ne nous condamnent-ils pas, dès que nous les possédons? — Les biens de ce monde, on peut les comparer à ce qu'on appelle des *joies de mariage:* le premier jour des noces, tout est beau et promet un brillant avenir; mais si l'on pouvait découvrir toutes les misères qui surviendront, on aurait plus sujet de pleurer que de se réjouir. Hélas! que de chagrins et d'ennuis n'aura-t-on pas à supporter! que de difficultés et de peines dans sa maison et dans la conduite de ses affaires! — Le monde ne cherche qu'à flatter, mais c'est pour tromper; s'il vous élève, c'est pour vous abaisser et vous renverser; s'il vous sourit, ce n'est que pour vous procurer plus de peines et de déceptions. Il vous promet des biens de toutes sortes, mais ces biens sont mêlés de fiel et

d'amertume. Les jouissances mêmes de la famille deviennent le plus souvent une source de chagrins plus vifs et plus sensibles. De là une immense misère ; car l'affliction causée par les maux dont nous sommes surpris, atteint d'ordinaire plus profondément notre âme que les biens ne nous avaient donné de plaisir et de contentement.

III. *Amour-propre, cause de nos illusions.* — Toutes ces illusions et toutes ces tromperies n'ont d'autre source que l'excès de notre amour-propre : il nous aveugle au point de nous porter à préférer toujours des biens qui n'en ont que l'apparence, à ceux qui sont tels en réalité. Aimant sans mesure la vie, nous haïssons sans mesure la mort, et nous ne pouvons supporter qu'on nous en parle jamais, encore moins nous persuader qu'elle est proche, craignant que cette pensée ne nous rende mélancoliques et chagrins. — Nous voyons volontiers que l'heure des autres va sonner, et nous pensons que la nôtre ne sonnera pas de longtemps, parce que nous nous aimons bien plus que les autres. — Une autre cause de notre erreur, c'est que nous nous fions trop à notre âge, à nos forces, à notre santé, ne réfléchissant pas que la vie des hommes les plus sains et les plus forts peut être abrégée par une foule de circonstances imprévues. — Prions Notre-Seigneur, qui est *la voie, la vérité et la vie* [1], de nous conduire à son divin flambeau, afin que nous ne soyons pas victimes des illusions et des tromperies du monde.

1. Joan., XIV, 6.

MULTITUDE DES MISÈRES DE CETTE VIE

I. Misères de la vie qui nous acheminent vers la mort. — II. Sa longueur dans les épreuves. — III. Peines infligées aux divers âges de la vie.

I. *Misères de la vie qui nous acheminent vers la mort.* — Le peu de temps que nous avons à vivre est rempli d'incertitudes et d'illusions, et par conséquent mêlé de beaucoup de misères qui accablent notre corps et notre âme; aussi pourrait-on à juste titre donner à la vie le nom de mort. L'Ecclésiastique nous dit en effet : *Une triste occupation a été imposée dès le principe à tous les hommes; un joug pesant accable les enfants d'Adam, du jour de leur naissance jusqu'au moment de leur mort, où ils rentrent dans la terre, leur mère commune à tous* [1]. — Il ne se passe pas un seul moment que nous n'avancions vers la mort, « et le peu de temps, dit saint Jérôme, qui s'emploie à écrire, à corriger, à collationner et à relire, est enlevé de la vie : autant de points et de caractères que je forme sur le papier, autant de moments retranchés du temps que j'avais à vivre. » — Notre vie n'est donc qu'un acheminement à la mort; et si la mort doit être le moment de notre jugement, la vie n'est qu'un chemin qui conduit au tribunal terrible de Jésus-Christ, *qui seul peut condamner notre corps et notre âme aux supplices éternels* [2].

II. *Longueur de la vie dans les épreuves.* — La vie est courte dans ses plaisirs, mais elle paraît longue, par les misères sans nombre qui l'accompagnent et que nous ne savons pas reconnaître. L'homme souvent se laisse entraîner, sans raison, à la crainte, à la douleur, à la tristesse, et il peut s'écrier avec Job : *Pourquoi, ô mon Dieu! m'avez-vous fait votre ennemi et me suis-je rendu insupportable à moi-même?* [3] — Que d'afflictions, que de travaux l'homme doit-il endurer, avant de man-

1. Eccles., XL, 1. — 2. Luc, XII, 5. — 3. Job, VII, 20.

ger le pain qu'il est obligé de gagner! Les petits oiseaux et les autres animaux ne travaillent pas, afin de pourvoir à leurs besoins : l'homme seul est condamné au travail le jour et la nuit; et pour gagner sa vie, il lui faudra peut-être passer les mers, franchir les montagnes et affronter la rigueur des flammes. — Aussi peut-on dire avec le Psalmiste, que *la fatigue de nos années ressemble à celle de l'araignée*[1]. Pour faire sa toile et ses filets, elle s'épuise tout entière, au milieu de travaux actifs et incessants, tant la nuit que le jour. Et pourquoi? pour prendre une chétive et misérable mouche! Voilà justement ce que fait l'homme; il travaille, jour et nuit, pour gagner peu, et c'est à grand'peine qu'il arrive à se procurer le pain de chaque jour. — Si quelques personnes sont exemptes de ce soin et de ce travail, bien d'autres misères menacent de les accabler : maladies nombreuses, guerres, famine, tremblements de terre, inondations, rapines et mille autres malheurs; les animaux eux-mêmes s'unissent souvent aux hommes pour les tourmenter. N'est-ce pas là une longue et profonde misère?

III. *Peines propres aux divers âges de la vie.* — Outre ces misères communes, il en est de particulières à chaque âge. — Qu'est-ce que l'homme dans son enfance, sinon un pauvre petit être sans raison, n'ayant guère que l'apparence et la figure humaines? — Qu'est-il aux jours de son adolescence? Dans son orgueil, *il se croit libre de toute entrave, comme l'animal du désert*[2], suivant la parole du saint homme Job. — Dans sa vieillesse, il devient le rendez-vous des maladies et des souffrances. Le vieillard contraint à quitter le monde, est d'abord souvent abandonné de ses proches; il n'y a pas jusqu'à ses sens, à ses propres membres qui ne lui refusent leur service; en un mot, il se quitte lui-même, perdant l'usage de la raison, tombant dans une sorte d'anéantissement. Et pourtant, à quelque âge qu'on soit

1. Ps., LXXXIX, 10. — 2. Job, XI, 12.

arrivé, il n'est personne qui ne désire vieillir encore !

Ajoutons que l'homme, si fortuné, si puissant qu'il soit, n'est jamais satisfait de sa condition. On a vu même des rois, des prélats éminents, abdiquer la royauté et la prélature, tant ils en étaient fatigués. — L'homme vit comme un malade, qui ne fait que se retourner dans son lit, espérant, mais en vain, trouver du soulagement et du repos ; car son travail et son agitation viennent d'un mal intérieur qui le tourmente sans cesse. — Dieu a voulu expressément que notre vie fût mêlée de tant d'amertumes, afin de nous en dégoûter, et de nous attirer par ce moyen à l'amour de la vie éternelle, où il n'y aura plus ni peines ni misères ; car, si déjà, malgré tant d'ennuis, nous quittons à regret cette misérable vie, que serait-ce si nous y trouvions toutes nos aises et nos satisfactions ?

PURIFICATION DE L'AME PAR LA PÉNITENCE

DE LA CONFESSION

I. Motifs de faire une bonne confession. — II. Conditions à remplir. III. Moyens pour tirer profit de la confession.

I. *Motifs de faire une bonne confession.* — Se rappeler avant tout qu'il est impossible d'être sauvé sans la confession, quand on est coupable de quelque péché mortel, et qu'on a la commodité de se confesser : telle est la doctrine du concile de Trente. — La confession, pour le pécheur, est comme un remède pour le malade : on peut mourir, faute d'appeler le médecin, ou de lui exposer son mal, ou de suivre ses ordonnances ; ainsi en est-il pour le pécheur qui ne fait pas un bon usage de la confession. — Elle est toujours inutile, quand

elle n'est pas bien faite, et même elle devient très nuisible, lorsqu'on profane le sacrement et que l'on commet un sacrilège. — Peut-être la fréquentation peu soignée de ce sacrement est-elle la cause secrète qui empêche plusieurs âmes d'arriver à une parfaite sainteté, car à raison de cette fréquentation même, elles devraient aisément y parvenir.

Une confession faite convenablement entraîne avec elle des biens inestimables : la rémission de tous les péchés mortels, quant à la coulpe; le changement de la peine éternelle en une peine temporelle, et la diminution de celle-ci à proportion de la bonne disposition qu'on y apporte ; la purification de l'âme et l'amitié de Dieu, par la communication de la grâce, des vertus infuses et des dons du Saint-Esprit; la restitution des mérites perdus ; la réhabilitation de l'homme dans l'exercice des œuvres méritoires; une sorte d'énergie qui préserve du péché, et les jouissances si pures du repos de la conscience.

On comprend après cela combien on manque de raison et de sagesse, quand on néglige de se confesser avec soin, et le plus souvent qu'on peut. — Si un homme avait dans son jardin une plante si salutaire, que, administrée deux ou trois fois la semaine, elle eût la vertu, non seulement de guérir toutes sortes de maladies, mais encore de conserver ensuite une parfaite santé, manquerait-on d'en user de temps en temps ? Assurément non. Hélas ! serons-nous assez insensés de faire moins pour notre âme que pour notre corps?

II. *Conditions d'une bonne confession.* — La confession est la déclaration de tous ses péchés, au moins mortels, faite à un prêtre approuvé, afin d'en recevoir l'absolution. — Pour bien se confesser, il faut remplir cinq conditions : l'examen de conscience, qui n'est autre chose que la recherche exacte des péchés qu'on a commis ; — le regret d'avoir offensé Dieu, même si l'on n'a commis que des péchés véniels, car sans ce

regret, on abuse du sacrement; — le bon propos et la ferme volonté de ne plus offenser Dieu à l'avenir; — la déclaration de tous les péchés, au moins des péchés mortels; — la volonté de satisfaire à Dieu et au prochain, et d'accomplir la pénitence imposée.

Plusieurs font des confessions défectueuses, de diverses manières. — Ainsi, dire seulement ses fautes en général, par exemple : Je n'ai point aimé Dieu et je ne l'ai pas servi comme je le devais, ni remercié comme il fallait; je ne me suis pas approché du très saint sacrement avec le respect voulu. — Ne se confesser que de ses imperfections, de ses distractions et non de ses péchés, sous prétexte qu'ils ne sont que véniels. — Dire encore que, par la grâce de Dieu, on n'a point de fautes à se reprocher depuis la dernière confession. Chose bien difficile; car, vu la fragilité humaine, nous ne pouvons guère passer une journée sans faire quelque faute vénielle. L'Écriture parle de ces chutes fréquentes, quand elle dit : *Le juste tombera sept fois et se relèvera* [1]. Qui, dans une journée, ne se laisse pas entraîner volontairement à quelque pensée de vanité, à quelque parole oiseuse, à quelque acte indélibéré qu'il pouvait ou devait examiner; à la négligence pour résister à quelque mouvement désordonné, pour répondre aux inspirations divines et coopérer à la grâce?

Bien des gens vont se confesser par manière d'acquit, par habitude et sans préparation; s'accusent de leurs fautes tout en y demeurant affectionnés, tout en ne voulant pas fuir les occasions d'y retomber, ou bien mettent tous leurs soins à s'accuser de beaucoup de péchés, et ne travaillent point, ou très peu, à s'exciter à la contrition, ce qui est néanmoins le plus important. — Il en est même qui se plaisent à parler de choses inutiles, de leurs vertus et des péchés des autres, et ne déclarent pas ce qui est absolument nécessaire.

1. Prov., XXIV, 16.

comme, les circonstances qui changent l'espèce du péché.

III. *Moyens pour tirer profit de la confession* — Faire chaque confession comme si elle devait être la dernière de notre vie. — Réparer au plus tôt, par une confession générale, les manquements survenus dans celles qui ont précédé. — Avant la confession, employer toujours un temps convenable pour s'y préparer : dans ce but, adresser quelque prière fervente à Dieu, pour lui demander la grâce de bien connaître ses péchés, de les détester, de les bien déclarer et de s'en amender. — Employer, pour s'exciter à la contrition, à peu près autant de temps qu'à l'examen ; et quoiqu'un acte de regret de ses fautes en général puisse suffire, le spécifier néanmoins pour les fautes particulières dont on doit s'accuser ; prévoir, avant la confession, les moyens qu'on désire employer pour se corriger de ses défauts, et s'imposer de soi-même quelque pénitence proportionnée à la gravité de chaque péché, toutefois suivant l'avis du confesseur.

Si l'on n'a commis que des péchés véniels, accuser seulement les trois ou quatre plus notables, afin d'apporter un soin plus attentif à les réformer, sans manquer pourtant de détester tous les autres, au moins en général. — Au moment où le prêtre donne l'absolution, prier Dieu de nous faire mourir à ses pieds, plutôt que de permettre que nous retombions jamais dans le péché. — Choisir un confesseur sage et prudent, et ne le point changer, autant que possible. — Avoir en lui une grande confiance et lui obéir comme à Jésus-Christ même. — Remercier Dieu, après la confession, du bienfait de l'absolution, comme ferait un criminel à l'égard du prince qui lui aurait accordé sa grâce. — Accomplir au plus tôt la pénitence enjointe, et veiller sur soi avec une extrême attention, pour ne pas perdre le trésor inestimable de la grâce de Dieu.

Quiconque se confesse souvent avec toutes ces dispositions, est assuré, sans aucun doute, qu'il arrivera bientôt à une éminente sainteté.

DE LA CONFESSION GÉNÉRALE

I. Causes des mauvaises confessions. — II. Avantages de la confession générale. — Moyens de la faire utilement.

I. *Causes des mauvaises confessions.* — La confession générale est nécessaire pour tous ceux qui ont laissé glisser quelque défaut essentiel dans leurs confessions précédentes : ce qui peut arriver principalement en cinq manières différentes. — D'abord, n'avoir pas eu de contrition suffisante de ses péchés, par exemple, quand, au lieu de s'accuser soi-même, le pouvant fort bien, on veut ne rien dire, si le confesseur n'interroge pas ; ou bien, quand, en matière grave, on en vient à s'excuser, se louer, déguisant à dessein ses péchés, et accusant les autres ; quand on s'irrite et qu'on se dépite contre son confesseur, jusqu'à refuser, sans motif, la pénitence imposée et rejeter les avis utiles qu'il a donnés. — N'avoir pas eu le ferme propos de se corriger, comme ceux qui promettent, de bouche seulement, de ne pas retomber dans leurs fautes, quoique, dans le fond, ils gardent un désir secret de s'y abandonner encore ; ou bien qui n'ont pas la volonté sincère de quitter ou de fuir les occasions prochaines du péché, de restituer le bien mal acquis, de réparer l'honneur enlevé par calomnie, médisance, etc., ou encore de pardonner et de se réconcilier avec leurs ennemis. — N'avoir pas fait une confession entière, en cachant volontairement quelque péché mortel, ou les oubliant, faute d'un sérieux examen ; n'avouant pas le nombre de ses péchés mortels, ou que l'on croit être mortels ; omettant tout exprès quelque circonstance que l'on sait être nécessaire de déclarer, par exemple, si, ayant frappé un prêtre, on s'accusait seulement d'avoir frappé un homme, etc. — S'être adressé à un prêtre que l'on connaissait ignorant, et auquel on

confesse des fautes graves sur lesquelles il ne peut porter un jugement convenable. — Avoir reçu l'absolution d'un prêtre qui n'avait pas le pouvoir de la donner.

Remarquons bien que toute confession faite avec quelqu'un de ces défauts est nulle, mauvaise, et ne peut se réparer que par une confession générale.

II. *Avantages de la confession générale.* — On tire des avantages précieux d'une confession générale, même quand il n'y a pas nécessité de la faire. — La revue générale et détaillée de tous les péchés de sa vie, excite à une nouvelle et plus vive contrition. — La peine et la confusion que l'on ressent à redire toutes ses fautes passées à un seul confesseur, remettent une partie des peines qu'on aurait eues à subir dans le purgatoire. — L'acte d'humilité qu'on pratique en s'accusant de ses péchés, sans y être obligé ni contraint, attire sur nous de la part de Dieu de nouvelles grâces et nous affermit contre le vice. — Le confesseur connaissant mieux l'état de notre conscience, nos inclinations, les causes de nos chutes, peut nous indiquer des remèdes plus propres pour la guérison de notre âme.

De plus, on ressent dans sa conscience un plus grand soulagement et une vraie tranquillité, par cette assurance morale où l'on est, d'avoir ainsi réparé tous les défauts des confessions précédentes, s'il s'en est trouvé; d'obtenir de Dieu comme une rémission générale de tous les péchés passés, au moins quant à la coulpe, et de pouvoir paraître devant lui, au jour du jugement, en toute sécurité.

III. *Moyens de tirer profit de la confession générale.* — Examiner sa conscience avec soin, pour connaître si quelque défaut essentiel s'est glissé dans ses confessions précédentes : en ce cas, s'exciter à une contrition sincère et prendre la ferme résolution de les réparer au plus tôt par une confession générale; si l'on ne se croit pas coupable, craindre de s'aveugler et de se

faire illusion. — Penser que ce serait, d'une part, une grande présomption de ne pas apprécier l'utilité de cette confession, puisque les personnes même adonnées à la perfection la font de temps en temps, et, d'autre part, un mépris de la grâce que Dieu nous offre, si, par nonchalance, crainte ou respect humain, nous refusions d'accomplir un acte si avantageux, quand nous en avons l'inspiration et l'occasion.

Repousser de suite les fausses idées que le démon met souvent dans l'esprit, de négliger ou de retarder la confession générale, par la honte qu'il inspire, par la crainte ou l'appréhension de difficultés imaginaires. — Demander à Dieu très instamment la grâce de la faire au plus tôt, et de la bien faire. — Enfin, accomplir sérieusement les exercices de la retraite spirituelle, qui fournit toutes sortes de moyens pour s'y préparer et en tirer profit.

DE LA CONTRITION

I. Motifs de contrition. — II. Nature et marques de la contrition. III. Moyens de l'obtenir.

I. *Motifs de contrition.* — D'abord, elle est absolument nécessaire pour tous ceux qui ont offensé Dieu mortellement, car jamais ils n'obtiendront la rémission de leurs péchés, s'ils n'en conçoivent une sincère et véritable douleur. — Le Fils de Dieu, qui est la vérité même, nous l'assure : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous*[1] ; de plus, le concile de Trente enseigne que la vraie pénitence exige trois conditions : la contrition du cœur, la confession de bouche et la satisfaction par les actes. — La contrition est si utile et si efficace, qu'un homme qui serait coupable de tous les

1. Luc, XIII, 5.

péchés commis depuis le commencement du monde, obtiendrait infailliblement son pardon par un seul acte de contrition parfaite. Aussi saint Thomas dit-il qu'après les vertus théologales, il n'y a pas d'exercice qui soit plus avantageux pour notre salut que celui de la contrition. Oh! si nous pesions bien cette précieuse vérité!

On ne saurait comprendre le préjudice énorme que le péché mortel cause à l'âme. Ce n'est pas la perte d'un procès, d'une maison, d'une somme d'argent, d'un parent ou d'un ami que la mort nous ravit, mais ce qui nous est enlevé, c'est l'amitié de Dieu, et par là même nous rendons, pour une éternité, notre âme malheureuse, notre âme, si précieuse cependant, puisqu'elle a coûté le sang et la vie d'un Dieu! Et après une telle perte, nous demeurerons insensibles et nous ne gémirons pas? O étrange aveuglement! — « ô folie des hommes! s'écrie le grand saint Augustin, vous pleurez la mort d'un père ou d'une mère, d'un enfant, d'un ami ou d'un frère; et pourquoi pleurez-vous? sinon parce que le corps du défunt a été séparé de son âme, car la mort n'est autre chose que la séparation de l'âme et du corps; et vous ne pleurez pas, après avoir commis un péché mortel, qui, donnant la mort à votre âme, opère une bien plus funeste séparation, puisqu'il sépare votre âme de Dieu, son Créateur, son Rédempteur et son grand bienfaiteur? Ah! vous avez beaucoup plus de raison de fondre en larmes, après un tel malheur, que si tous les autres malheurs étaient venus tomber sur vous.

II. *Nature et marques de la contrition.* — La contrition, dit le saint concile de Trente, est le regret d'avoir offensé Dieu, accompagné d'un ferme propos de ne plus l'offenser à l'avenir. — Cette contrition est de deux sortes. La première est une douleur d'avoir offensé Dieu, par la crainte d'être privé du ciel et de subir les peines de l'enfer : elle s'appelle attrition ou contrition imparfaite. contrition suffisante pour effacer

nos péchés et nous faire rentrer en grâce avec Dieu, quand elle est jointe à la confession. — La seconde et la plus excellente, est une douleur d'avoir offensé Dieu pour l'amour de lui, parce qu'il est infiniment bon, infiniment aimable et que le péché lui déplaît, sans avoir égard ni aux châtiments, ni à la récompense, ni au paradis, ni à l'enfer : elle se nomme contrition parfaite, et elle a la vertu de remettre et d'effacer tous les péchés, même hors la confession, pourvu qu'on ait l'intention de se confesser, dès qu'on en aura la facilité.

Voici les marques auxquelles on reconnaît le véritable pénitent, le cœur vraiment contrit et humilié. — Fuir non seulement le péché, mais encore les occasions du péché. — Avoir une parfaite soumission à son confesseur, dans les choses même les plus dures et les plus difficiles. — Être sincèrement disposé à vouloir perdre tous les biens et supporter tous les maux, plutôt que de commettre le moindre péché. — O mon âme, si nous ne sommes pas dans ces saintes dispositions, empressons-nous, assistés de la grâce de Dieu, de les former en nous, et disons courageusement avec l'Apôtre, que nous méprisons volontiers les honneurs, les plaisirs et les biens de la terre ; que nous les regardons comme de la boue et du fumier, afin de gagner les bonnes grâces de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de poursuivre le péché de toute la haine de notre cœur.

III. *Moyens pour s'exciter à la contrition.* — Peser d'abord l'excellence et la multitude des bienfaits qu'on a reçus de Dieu, les bienfaits généraux et les bienfaits particuliers; ceux du corps et de l'âme, de la nature, de la fortune et de la grâce ; et, réfléchissant sur la grandeur et le nombre de ses péchés, dire, les larmes aux yeux : Malheureux que je suis! est-ce ainsi que j'ai été reconnaissant pour tant de faveurs? O mon âme, qu'as-tu fait, ingrate et injuste que tu es? Non seulement tu as oublié ton insigne bienfaiteur, mais tu lui as rendu le mal pour le bien, et par tes péchés tu as crucifié de nouveau Jésus-Christ! — Jeter souvent les yeux de

l'esprit sur saint Pierre, sainte Madeleine et d'autres saints pénitents, qui ont pleuré amèrement et fait des pénitences de trente ans et davantage, pour des fautes moindres que les nôtres. — Penser fréquemment à la passion et à la mort de Notre-Seigneur. Le docteur Thaulère assure que si l'on s'y arrête sérieusement, on sera bientôt en de vrais sentiments de contrition. — Produire beaucoup d'actes de regret, disant de cœur et de bouche : Mon Dieu, je suis plus affligé de vous avoir offensé, que de tous les maux qui pourraient m'arriver, pour l'amour que je vous porte, et parce que le péché vous déplaît; je me propose, avec le secours de votre grâce, de mourir plutôt que de vous offenser.

DU BON PROPOS

I. Importance du bon propos. — II. Sa nature. — III. Moyens de le rendre efficace.

I. *Importance du bon propos.* — On doit prendre une ferme résolution de ne plus jamais offenser Dieu : c'est une condition si nécessaire pour une sincère pénitence, que, si l'on se confessait sans avoir ce ferme propos, on commettrait un sacrilège, car on manquerait de contrition, qualité indispensable du véritable repentir. Le concile de Trente enseigne en effet que la contrition a comme un double visage, tous deux également nécessaires : l'un, qui regarde le passé, et l'autre, l'avenir ; car, pour la pénitence réelle, il est aussi bien requis de détester les péchés dont on pourrait se rendre coupable à l'avenir, que ceux qu'on a déjà commis. — En conséquence, ce serait se moquer de Dieu que d'aller se confesser sans ce bon propos, d'autant plus qu'on semblerait lui demander pardon des fautes commises, et cependant l'on retiendrait en son cœur une secrète volonté de l'offenser encore.

Le bon propos est un antidote souverain contre toutes sortes de péchés ; il nous rend impeccables comme les anges ; car jamais nous n'offenserons Dieu malgré nous, puisque, comme l'enseigne saint Augustin, il n'y a péché que là où il y a acquiescement de la volonté. Or, tant que nous aurons un ferme propos de ne jamais offenser Dieu, certainement nous n'aurons jamais la volonté de l'offenser ; nous aurons plutôt une volonté toute contraire et nous ne pécherons jamais.

Les rechutes ne viennent que du manque de bon propos. Par suite de ce défaut, les chrétiens sont aussi vicieux après leur confession pascale qu'auparavant ; les personnes pieuses seraient également adonnées à la médisance, à l'orgueil, à la colère même, après des confessions souvent réitérées. — O homme, qui que vous soyez, n'est-il pas vrai que vous apprécieriez beaucoup un remède qui aurait la vertu de vous préserver de toutes les maladies du corps ? Hé quoi ! ne devez-vous pas chérir et priser mille fois plus le bon propos, qui a la vertu de vous garantir des maladies de l'âme ?

II. *Nature du bon propos.* — Le bon propos est une ferme volonté de ne jamais plus offenser Dieu, moyennant sa grâce. Ce n'est pas une volonté semblable à celle du paresseux qui veut et ne veut pas ; ni un désir inefficace, comme toutes les résolutions que l'on prend ordinairement, et qu'on ne met jamais en pratique ; car il n'est pas de pécheur qui n'ait quelque volonté de bien faire. On dit même que l'enfer est plein de bons désirs, c'est-dire, de bonnes résolutions que les damnés avaient prises en ce monde, sans s'être beaucoup souciés de les exécuter. — Le bon propos est toute autre chose, c'est une *forte volonté,* dont voici les effets : Mettre de suite la main à l'œuvre, détester, non une partie de nos péchés, mais tous sans exception ; non pour un temps, mais pour toujours. — Nous éloigner de toutes les occasions prochaines du péché. — Satisfaire à Dieu par des mortifications et autres bonnes

œuvres. — Enfin, nous réconcilier de cœur et d'affection avec notre prochain, et réparer tous les torts que nous avons pu lui causer, soit dans sa réputation, soit dans ses biens. — Examinons maintenant si les bons propos que nous avons formés par le passé ont été tels. O mon Dieu ! que j'ai grand sujet de craindre le contraire ! Mes contritions et mes confessions ne sont-elles pas sans valeur à vos yeux ?

III. *Moyens de rendre le bon propos efficace.* — Prévoir tout ce qui pourrait s'opposer à l'accomplissement de nos saintes résolutions, et prendre nos mesures pour y réussir. — Nourrir un grand courage et une ferme confiance en Dieu, disant avec l'Apôtre : *Qui pourra me séparer de la charité de Jésus-Christ ?* [1] — Se défier de soi-même, pour ne pas tomber comme saint Pierre qui, faute d'humilité, promettait à Notre-Seigneur Jésus-Christ que jamais, dût-il mourir, il ne l'abandonnerait ; et cependant, peu après, oubliant ses protestations, il se sépara de lui et le renia trois fois. — Former souvent des actes de bon propos, en général et en particulier, de ne jamais plus offenser Dieu, principalement le matin, le soir, au son de l'horloge, dans la tentation et l'affliction, disant de cœur et de bouche : Mon Dieu, je me propose de ne jamais plus vous offenser, d'éviter tel et tel péché, telle et telle occasion ; et répétant ces belles paroles de David, qui mériteraient d'être gravées en lettres d'or sur tous les confessionnaux : *Seigneur, je vous promets et je jure de garder fidèlement votre loi* [2], et de mourir plutôt que de vous offenser. — Pour tenir ma promesse, j'ai besoin, Seigneur, de votre grâce ; je vous en prie, daignez me l'accorder.

1. Rom., VIII, 35. — 2. Ps., CXVIII, 44.

DE LA SATISFACTION

I. Nécessité de la satisfaction. — II. Différentes sortes de satisfactions. III. Moyens de s'en acquitter.

I. *Nécessité de la satisfaction.* — Pour obtenir l'entière rémission de nos péchés et assurer notre salut, la contrition et la confession ne suffisent pas, il faut de plus la satisfaction. Il faut accomplir ou supporter quelque acte pénible, particulièrement la pénitence imposée par le confesseur. Par là, nous satisfaisons à Dieu pour la peine temporelle qu'il nous reste à payer, après avoir reçu, avec la rémission de la coulpe, celle de la peine éternelle. — L'Écriture, surtout par la bouche des prophètes, nous montre cette nécessité. Ainsi, après que Dieu a dit au pécheur : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur*, il ajoute ordinairement : *dans les jeûnes, dans les larmes et les gémissements* [1], et autres œuvres pénibles. — De même, saint Jean-Baptiste ne se contente pas de dire : *Faites pénitence*, mais il complète son enseignement par ces paroles : *Faites de dignes fruits de pénitence* [2], c'est-à-dire, d'après les saints, des œuvres satisfactoires.

D'ailleurs, cette règle a été imposée de tout temps. Chacun sait quelles pénitences ont accomplies Adam et Ève, David, Nabuchodonosor, les Ninivites, saint Pierre, sainte Madeleine, et tant d'autres à qui Dieu cependant avait pardonné leurs péchés. — L'Église, de plus, a toujours agi ainsi, comme on le voit surtout dans les canons pénitentiaux, et par ses usages dans tous les siècles. — Ainsi, pour un seul péché mortel, le confesseur imposait de rudes pénitences, même publiques, quand le péché était public, pénitences qui duraient longtemps et qui étaient acceptées par les pénitents ; ils les accomplissaient même avant d'avoir

1. Joel, II, 12. — 2. Matth., III, 8.

reçu l'absolution, qu'on ne leur accordait ordinairement que le jeudi saint. — Et quoique l'endurcissement et la tiédeur des chrétiens aient obligé l'Église de se relâcher sur ce point, elle n'a nullement l'intention d'abolir cette sainte pratique ; elle recommande même aux confesseurs d'en conserver l'esprit, et d'imposer les pénitences, avec discrétion sans doute, mais aussi suivant la gravité des fautes.

II. *Différentes sortes de satisfactions.* — On distingue trois sortes de satisfactions auxquelles nous sommes obligés, même après avoir reçu l'absolution de nos péchés. — La première est celle que nous devons à notre prochain, si nous lui avons fait tort dans sa personne ou dans ses biens, ou dans sa réputation. On l'indique avant les autres, parce qu'il est impossible de satisfaire à Dieu pour nos péchés, si nous n'avons soin d'abord de satisfaire à notre prochain, quand nous le pouvons. Aussi, celui qui ne voudrait pas se soumettre à cette satisfaction et à cette restitution, ferait-il, durant sa vie, les plus rudes pénitences et les plus larges aumônes ; souffrirait-il même le martyre, celui-là serait infailliblement damné pour jamais.

La seconde sorte de satisfaction fait proprement partie du sacrement de pénitence, c'est celle qu'impose le confesseur dans la confession, sous forme de pénitence, et qu'on est obligé d'accepter et d'accomplir, dès lors qu'elle est possible et raisonnable ; par conséquent, si, en se confessant, on n'avait pas l'intention de l'accomplir, la confession serait nulle et sacrilège. — Ordinairement, le pénitent n'est pas tenu de l'accomplir avant de recevoir l'absolution, et sa confession n'est pas invalide, pour avoir oublié de la faire dans le temps prescrit ; cependant, en certains cas, il pourrait y avoir dans ce retard, péché même mortel, surtout si la pénitence avait été donnée comme un remède ou un préservatif contre la rechute.

La troisième espèce de satisfaction est celle que nous nous imposons et que nous accomplissons de

notre propre mouvement. Quoique nous n'y soyons pas obligés aussi rigoureusement qu'aux deux précédentes, il importe néanmoins beaucoup d'en user souvent durant notre vie, pour les raisons qui viennent d'être dites, et aussi pour d'autres motifs. D'abord, il est certain que, selon la mesure de ces peines volontaires, celle des peines du purgatoire est diminuée ; ensuite, elles apaisent la colère de Dieu, qui alors nous envoie moins d'afflictions ; enfin, elles préviennent les rechutes dans le péché, car l'un des principaux effets de cette satisfaction, est de ruiner les habitudes des vices par les actes des vertus contraires.

III. *Moyens de s'acquitter des différentes sortes de satisfactions.* — Pour accomplir la première et la seconde de ces satisfactions, on doit se soumettre entièrement à la décision du confesseur, accomplissant avec exactitude et ponctualité tout ce qu'il a imposé ; s'offrant même, comme Zachée, à rendre plus qu'on n'a pris, et le priant instamment, comme cet homme qui mourut aux pieds de saint Vincent Ferrier, de nous donner une pénitence plus sévère. Nous savons que celles qui sont imposées par le confesseur l'emportent en mérite satisfactoire sur les pénitences volontaires, et nous pouvons croire qu'un seul de nos péchés réclame une satisfaction supérieure à toutes celles que nous sommes capables d'accomplir dans le cours de notre vie.

D'après l'enseignement de l'Écriture et de l'Église, la troisième espèce de satisfaction s'accomplit de trois manières : par l'*oraison*, à laquelle on rapporte toutes sortes d'exercices de dévotion ; le *jeûne*, qui comprend toutes les mortifications et les austérités corporelles ; l'*aumône*, qui renferme toutes les œuvres de miséricorde, tant spirituelles que corporelles.

On peut encore satisfaire pour ses péchés, en supportant volontiers, et pour l'amour de Dieu, les afflictions spirituelles et corporelles, comme la maladie, la pauvreté, la perte des biens et de l'honneur, etc.,

mais à condition que l'on soit en état de grâce, et alors, elles deviennent encore méritoires pour le ciel. — Si nous sentons de la répugnance à nous soumettre à ces différentes satisfactions, réfléchissons, et disons-nous : C'est une véritable folie de préférer souffrir beaucoup en purgatoire que de souffrir un peu en cette vie. — Plusieurs, bien meilleurs que moi, se sont imposé de sévères pénitences, même sans y être obligés ; ainsi sainte Madeleine voulut passer trente ans dans une affreuse et austère solitude ; Henri II, roi d'Angleterre, acceptait volontiers les douleurs cuisantes des plus rudes disciplines ; saint François de Sales, saint Vincent de Paul et tant d'autres s'étaient fait une habitude de cette même pénitence. Marchons courageusement sur les traces des saints, au moins pour les satisfactions ordinaires.

VIE DE L'AME PAR L'EUCHARISTIE

EXCELLENCE DU SAINT SACREMENT DE L'AUTEL

I. Excellence de l'eucharistie en elle-même. — II. Excellence de l'eucharistie considérée dans l'Ancien et le Nouveau Testament. — III. Merveilles extraordinaires qu'elle renferme.

I. *Excellence de l'eucharistie en elle-même.* — Dans ce sacrement est contenue le divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, source de toutes les grâces et de tous les dons spirituels ; car selon le témoignage de l'Apôtre, *en lui habite toute la plénitude de la divinité substantiellement, et tous les trésors de la sagesse et de la science sont cachés en sa personne*[1]. — Son âme s'y trouve aussi, cette âme remplie de grâce, de sagesse et de vertu, et qui surpasse infiniment en perfection et

1. Colos., II, 3; 9.

en mérite toutes les créatures corporelles et spirituelles. — Sa très sainte chair, formée par le Saint-Esprit du plus pur sang de la glorieuse vierge Marie et unie personnellement à la divinité. — Son précieux sang, répandu dès son enfance dans la circoncision et versé en plus grande abondance, et jusqu'à la dernière goutte, sur l'autel de la croix.

II. *Excellence de l'eucharistie, considérée dans l'Ancien et le Nouveau Testament.* — Nous aurons la plus haute idée du saint sacrement, si nous considérons qu'il a été admirablement figuré par le pain et le vin qu'offrit Melchisédech à Abraham; par les pains de proposition, le pain d'Élie cuit sous la cendre, l'agneau pascal, la manne, l'arche d'alliance, et cette farine d'un goût excellent qu'Élisée servit à ses disciples, et ce pain merveilleux que le même prophète multiplia pour nourrir le peuple[1]. — Dans le Nouveau Testament, on donne divers noms au sacrement de l'autel; on l'appelle : Pain, breuvage, chair, sang, sainte eucharistie, communion, corps du Seigneur, calice, viatique, saint sacrement, saint sacrifice. — Dieu a voulu de plus l'honorer par des miracles sans nombre, opérés en divers temps et en différents lieux. — Les anges, nous dit saint Jean Chrysostôme, assistent en foule, et avec un respect très profond, dans les lieux où ce mystère s'opère et ils l'adorent humblement prosternés. — Tous les saints Pères ne tarissent pas dans leurs louanges de l'eucharistie, et ils l'exaltent comme le plus digne de tous les mystères et l'accomplissement de tous les sacrifices de l'ancienne loi. — L'Église non seulement le consacre chaque jour et le conserve pour être adoré et révéré sur nos autels, mais aussi elle l'honore tous les ans par des fêtes et des processions solennelles. — Enfin, rien au monde ne donne plus d'horreur au démon que la très sainte eucharistie.

1. IV Reg., IV, 4-41.

III. *Merveilles extraordinaires renfermées dans l'eucharistie.* — Dès que le prêtre a prononcé les paroles de la consécration, le pain est changé au corps de Notre-Seigneur et le vin en sang, et sous l'une et l'autre espèce se trouve Jésus-Christ substantiellement, comme il est maintenant au ciel. — Les apparences et les accidents du pain, la quantité, la figure et les autres qualités y demeurent sans sujet. — Quelques changements et dispositions qu'y reçoive l'hostie : qu'on la brûle, qu'on la mange, etc., le corps de Notre-Seigneur ne souffre pas et n'en subit aucune altération, parce qu'il est incorruptible comme dans le ciel. — Le même corps de Notre-Seigneur ne se trouve pas seulement en deux endroits à la fois, au ciel et sur l'autel, mais en des milliers d'endroits, partout où il y a des hosties consacrées. — Non seulement Jésus-Christ s'y trouve tout entier avec sa chair, son sang, son âme et sa divinité, mais il est tout entier aussi dans chaque partie de l'hostie, s'il arrive qu'elle soit divisée. — Il est même tout entier dans la moindre parcelle qui garde l'apparence du pain ou du vin, comme il est dans une grande hostie. — Telles sont les merveilles, outre plusieurs autres, que Notre-Seigneur a bien voulu opérer dans ce sacrement, par le seul motif de l'amour qu'il nous porte, à dessein de rester avec nous et de nous être utile. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas lui témoigner pour un si grand bienfait?

RAISONS DE L'INSTITUTION DE LA SAINTE EUCHARISTIE

I. L'eucharistie, témoignage de l'amour de Notre Seigneur. — II. L'eucharistie, souvenir de Jésus-Christ, gage de consolation, de vie et de lumière. — III. L'eucharistie, notre force, notre remède, notre religion, source des vertus et de notre union avec Dieu.

I. *L'eucharistie, témoignage de l'amour de Notre-Seigneur.* — On ne saurait exprimer tout l'excès de

cet amour : il est infini. Aussi, saint Jean parlant du dernier repas qu'il prit avec ses apôtres, a dit de Jésus-Christ : *Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin*[1]. — Cet amour paraît admirablement dans l'institution de l'eucharistie, car il ne nous a pas donné de l'or, de l'argent, ni des pierreries, mais le trésor de tous les trésors, son corps et son sang, son âme et sa divinité, un Dieu-Homme : on ne peut rien donner de plus précieux. — Nous aurons de plus une grande idée de sa charité, si nous considérons qu'il a voulu nous accorder ce bienfait dans le temps où les Juifs lui préparaient des fouets, des épines, des opprobres, des blasphèmes, des clous, une croix, enfin toutes sortes de supplices. — Quelle obligation n'avons-nous donc pas d'apprécier cette faveur et d'aimer celui qui nous l'a si libéralement départie? Le meilleur moyen de lui prouver notre reconnaissance, est d'approcher souvent de cet auguste sacrement par une fervente communion.

II. *L'eucharistie, souvenir de Jésus-Christ, gage de consolation, de vie et de lumière.* — Notre-Seigneur a voulu se donner à nous dans ce divin sacrement, pour nous laisser un mémorial de sa passion et même de toute sa vie. Voilà pourquoi, en l'instituant, il dit : *Faites ceci en mémoire de moi*[2]. — De plus, il a désiré devenir, par sa présence réelle et perpétuelle, la consolation de l'Église son épouse et de chaque âme fidèle. — Il a voulu unir au chef tous les membres dans un même corps, afin qu'il pût toujours se communiquer aux membres, et leur infiltrer ses divines influences, sans lesquelles ils eussent été comme morts et languissants. — Il a voulu aussi, par le moyen de cette nourriture et de ce breuvage spirituels de son corps sacré et de son sang précieux, nous convier et nous obliger plus particulièrement à la contemplation et à l'amour de sa divinité.

1. Joan., XIII, 1. — 2. Luc, XXII, 19.

III. *L'eucharistie, notre force, notre remède, notre religion, la source des vertus et de notre union à Dieu.* — Notre-Seigneur a institué le saint sacrement, pour nous conserver la vie spirituelle par ce pain divin, lequel étant spirituel, nous fortifie et nous fait croître en esprit, comme la nourriture corporelle donne de l'accroissement au corps et lui conserve la vie naturelle. — Son intention a été aussi de nous laisser un remède contre nos infirmités et nos blessures spirituelles, comme sa divine providence nous en a laissés contre les plaies et les maladies du corps. — L'eucharistie est un véritable sacrifice, très suffisant pour apaiser la colère de Dieu irrité contre nous par nos péchés de chaque jour, et lui rendre de dignes actions de grâces pour les bienfaits que nous recevons sans cesse de sa bonté infinie. — Cet ineffable mystère nous fournit l'occasion de pratiquer, d'une façon merveilleuse, les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, requises pour la réception de ce sacrement. — Enfin, Notre-Seigneur s'est proposé de nous unir intimement à Dieu, car la nourriture qu'il nous donne a une vertu supérieure de transformation : elle change celui qui communie en un autre Jésus-Christ.

ÉLÉVATION DE L'HOMME

PAR LA SAINTE EUCHARISTIE

I. L'homme devient, par la communion, le sanctuaire de Jésus-Christ. — II. Il devient comme la mère de Dieu et le sépulcre du Sauveur. — III. Il devient l'hôte glorieux de Jésus-Christ.

I. *L'homme devient, par la communion, le sanctuaire de Jésus-Christ.* — Quand nous faisons la sainte communion, notre âme et notre corps deviennent le reliquaire du corps et du sang précieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, reliques infiniment plus riches que celles

des saints Voilà pourquoi si les châsses et les reliquaires des saints sont pour l'ordinaire ou d'or ou d'argent, enrichis de perles et de pierreries, de même nous devons avoir grand soin d'être parés de l'or le plus pur de la charité, de l'argent d'une excellente pureté, et des pierreries de tous les autres dons célestes.

Par suite, nous devenons le temple du Saint-Esprit et la demeure de la très sainte Trinité ; une foule d'anges nous environnent en chantant : *Saint, saint, saint.* Or, comme le temple doit toujours être propre et orné, ainsi notre cœur doit être extrêmement pur et orné de toutes sortes de vertus, quand nous approchons de ce sacrement.

II. *L'homme devient, par l'eucharistie, comme la mère de Dieu et le sépulcre de Jésus-Christ.* — Par la sainte communion, on devient en quelque façon la Mère de Dieu, l'épouse de Jésus-Christ, le frère de Notre-Seigneur, et pour ainsi dire le fils de la très sainte Vierge. En effet, toutes les fois que nous communions, nous engendrons et produisons en nous spirituellement Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Nous sommes réciproquement comme engendrés de lui, par le changement bienheureux qu'il opère spirituellement de notre corps et de notre âme en sa propre substance. Aussi devons-nous, avec une attention délicate, imiter la très sainte Vierge, surtout dans son humilité, qui lui a mérité d'être choisie pour la Mère de Dieu.

Nous devenons, par la communion, le sépulcre animé du Fils de Dieu, qui n'est plus mort, mais vivant ; et il repose en nous, non pas quarante heures seulement, comme dans son sépulcre de pierre ; mais il vient pour y demeurer toujours, selon sa divinité. — Or, ce sépulcre était neuf et bien net, et son corps était enveloppé d'un linge très blanc, comme aujourd'hui, à l'autel, on ne le place que sur des corporaux blancs et sans tache : ainsi, avant la communion, faut-il purifier notre âme de tous les péchés, tant mortels que

véniels, et même de toutes les affections terrestres et sensuelles.

III. *L'homme devient, par la communion, l'hôte glorieux de Jésus-Christ.* — En communiant, nous le logeons en effet chez nous. Si Notre-Seigneur, pendant son séjour ici-bas, avait fait à l'homme, une seule fois, l'honneur de le recevoir dans sa maison, il se fût sans doute estimé très heureux; mais notre bonheur n'est-il pas plus grand aujourd'hui, puisque nous pouvons le posséder toutes les fois que nous le voulons, je ne dis pas dans notre maison, mais dans notre corps et dans notre âme, immortel et glorieux comme il est dans le ciel? — Il ne nous est pas seulement libre de le toucher en sa chair, en ses habits, de baiser ses pieds et ses mains, mais de le recevoir en notre bouche, de l'embrasser et de le serrer à souhait sur notre cœur.

Par la fréquente communion, nous avons l'honneur de devenir les courtisans du Roi des rois, d'être admis et de nous asseoir sans cesse à sa table divine, et de participer au festin précieux de son corps et de son sang. — Nous ne lisons pas que jamais une mère ait nourri son enfant de sa propre chair; mais dans la communion, Dieu nous sert la chair de son propre Fils et en engraisse notre âme. — Jugeons de là avec quel sentiment d'humilité, avec quelle modestie et quelle retenue nous devons nous en approcher; combien nous devons être purs et ornés de toutes sortes de vertus.

DES FRUITS DE LA SAINTE EUCHARISTIE

I. Transformation opérée en nous par la communion. — II. Autres effets précieux. — III. Reconnaissance particulière que nous devons à Notre-Seigneur.

I. *Transformation opérée en nous par la communion.* — Toutes les fois que nous recevons le corps

précieux de Notre-Seigneur, nous appliquons nos lèvres à son côté sacré, nous suçons en quelque sorte son sang divin, comme parle saint Jean Chrysostôme ; et par ce moyen, nous participons à son esprit et à ses qualités. — En effet, celui qui prend un aliment, se l'approprie et s'en applique la substance et la vertu, ainsi celui qui reçoit le Fils de Dieu entre en communion de ses biens et se les rend propres. — Quand le patriarche Jacob eut pris les vêtements de son frère Ésaü, il reçut les bénédictions qui lui étaient dues et que son père lui avait préparées : ainsi dans ce sacrement, étant revêtus de la chair de Jésus-Christ, nous attirons sur nous et nous possédons en héritage toutes ses bénédictions spirituelles.

Par la sainte communion, nous bannissons de notre âme les fautes vénielles, et quelquefois les péchés mortels, lorsqu'ils nous sont inconnus et cachés. — Ce sacrement diminue aussi l'ardeur de la concupiscence ; il adoucit nos misères et nos afflictions, abrège les peines du purgatoire et met en fuite les démons.

II. *Autres effets précieux produits en nous par la communion.* — D'abord la grâce s'accroît merveilleusement dans une âme ; l'entendement en demeure éclairé et la volonté embrasée. — Puis ce pain des anges fortifie le cœur, réjouit la conscience et change l'affection qu'on avait pour le monde en amour de Dieu. — Il réveille et excite la dévotion, nous initie et nous dispose à l'union et à la familiarité avec le Seigneur ; nous communique un avant-goût de la gloire du paradis, et un saint accroissement dans toutes les vertus.

La pratique de la communion nous impose beaucoup plus d'obligations à la sainteté et nous offre bien plus d'occasions de pratiquer nos devoirs, que l'abstention et l'éloignement de ce sacrement. En effet, celui qui veut s'approcher de la sainte table se rend dans le lieu saint avec une intention pieuse et de saintes dispositions, il songe à l'amendement de sa vie, regrette ses péchés, s'en confesse avec humilité et en reçoit le

pardon par l'absolution. — Il satisfait à Dieu en accomplissant la pénitence qui lui a été imposée, récite ses prières avec plus de dévotion, et est ainsi un sujet d'édification pour le prochain. Il remplit beaucoup d'autres actes de religion, et donne en tout cela des témoignages plus frappants de sa foi. — Enfin, dans toutes ces occasions, il produit beaucoup d'actes d'espérance et d'amour envers Dieu et envers Notre-Seigneur Jésus-Christ.

III. *Reconnaissance particulière que nous devons à Notre-Seigneur pour le bienfait de la communion.* — Il existe des millions d'âmes qui ne connaissent point ce riche et inestimable trésor de grâces et de vertus; et, pour être connu de plusieurs, il s'en trouve toujours fort peu qui le recherchent. Si quelques-uns s'y portent avec ardeur et bonne volonté, ils n'ont ni l'occasion, ni la commodité, ni la liberté d'en profiter. — Combien, dans certaines contrées, seraient heureux de recueillir les miettes sacrées de la table du Seigneur, et n'en ont ni la facilité, ni le pouvoir! Combien d'autres désireraient s'approcher du banquet sacré une fois seulement par mois, et en sont empêchés! — Or, si Notre-Seigneur nous a si libéralement accordé ce qu'il a refusé et refuse encore tous les jours à tant de personnes, quelle reconnaissance et quelles actions de grâces ne sommes-nous pas obligés de lui rendre pour un bienfait si exceptionnel? — Plus nous nous trouvons incapables de le remercier dignement de cette faveur, plus nous devons avoir ce sacrement en grande estime et nous en approcher souvent, afin qu'en nous et par nous il se rende à lui-même les actions de grâces qu'il mérite; nous le devons d'autant plus, que sa bonté infinie nous a comblés de beaucoup d'autres bienfaits signalés, et que nous ne saurions jamais assez lui en témoigner notre reconnaissance.

PRÉPARATION A LA COMMUNION

I. Nécessité de cette préparation. — II. Sa convenance. III. Son étendue.

I. *Nécessité de la préparation à la communion.* — L'Écriture sainte nous exhorte à cette préparation. Il est dit dans le texte sacré : *Préparez-vous, Israël, pour aller au-devant du Seigneur votre Dieu ; car bientôt je viendrai, et j'habiterai au milieu de vous !* [1] Saint Paul nous dit aussi : *Que l'homme s'éprouve lui-même*, et après s'être *ainsi* préparé, *qu'il mange ce pain* [2]. Par cette épreuve, l'Église entend la contrition, et la confession au moins des péchés mortels. — La préparation nous est encore recommandée par des exemples. Ainsi, pour manger les pains de proposition, qui n'étaient que la figure de la sainte eucharistie, il fallait apporter une pureté parfaite ; avant de se nourrir de l'Agneau pascal, on observait de nombreuses cérémonies ; saint Jean-Baptiste s'estimait indigne de toucher Notre-Seigneur ; saint Pierre, de se trouver dans la même barque avec lui, et le centenier, de le faire entrer dans sa maison : et nous, comment nous jugerions-nous dignes de le recevoir sans préparation?

Nous lisons dans les *Actes des Apôtres*, que les premiers chrétiens, qui communiaient tous les jours, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme : c'était une partie de leur préparation ; ils y ajoutaient l'oraison, qu'ils faisaient tous ensemble, avec une grande assiduité et une sainte persévérance.

II. *Convenance de la préparation à la communion.* — L'art et la nature même produisent beaucoup mieux leurs effets, quand la matière sur laquelle ils agissent est d'avance plus convenablement disposée. — Les gens du monde prennent des habits plus propres lorsqu'ils

1. Amos., v, 12. — Num., xxxv, 34. — 2. I Cor., II, 28.

doivent répondre à quelque invitation; ils mettent tous leurs soins à disposer leur maison, quand ils attendent des personnages de distinction : que ne devons-nous pas faire, ayant à recevoir par la communion le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs? — D'autant plus qu'il ne vient pas chez nous, comme ces grands personnages, pour y loger seulement, mais pour enrichir et orner notre âme de tous les dons célestes et de toutes les vertus. — Ajoutons que, dans la communion, notre âme est réellement unie à Dieu; or, comment cette union se fera-t-elle dignement, si notre âme est impure et tiède, tandis que Dieu est très pur et un feu consumant?

III. *Étendue de la préparation à la communion.* — Pour être digne de s'unir à son Dieu, l'âme doit se trouver exempte principalement de tout péché mortel, pour qu'elle ne mange pas et ne boive point son propre jugement; cette pureté s'acquiert par la contrition, la confession, la satisfaction et par la crainte des jugements de Dieu. On doit ne conserver aucun sentiment de haine ni de rancune contre le prochain, aucun désir de contestation et de dispute, se souvenant de cette parole de Notre-Seigneur : *Quand vous vous présenterez devant l'autel pour y faire votre offrande, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère*[1]. — Il faut, de plus, n'avoir aucune affection désordonnée, ni aucune attache aux choses de la terre, afin que l'âme puisse s'unir, plus purement, et par amour, à Dieu dont elle s'était éloignée. — Il est à propos qu'elle soit vide de l'idée même des choses grossières, vu qu'elle doit recevoir le corps très pur et très chaste de Jésus-Christ, et il convient qu'elle soit libre de tous péchés véniels, parcequ'ils sont toujours des obstacles à la dévotion.

Nous devons reconnaître, avec le centenier, que nous sommes tout à fait indignes de la sainte communion; mais en même temps prier Dieu qu'il n'ait aucun égard

1. Matth., v, 23.

à notre misère et à notre bassesse, et qu'il lui plaise nous en rendre dignes par sa seule bonté et sa seule miséricorde, nous donnant pour cela les dispositions requises.

Disons-lui : Nous sommes malades, languissants, près de la mort, et dans cet état nous recourons à vous comme au grand médecin de notre âme; nous sommes pauvres et mendiants, et pour cette raison nous frappons à votre porte, à la porte de celui qui est le Riche par excellence. Nous sommes autant d'enfants prodigues : humblement prosternés en terre, nous crions comme celui de l'Évangile : *Mon Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne mérite pas d'être appelé votre fils; traitez-moi seulement comme un de vos serviteurs* [1]. Et Notre-Seigneur nous donnera une part abondante dans la joie de son grand festin.

INTENTION DANS LA COMMUNION

I. Pureté d'intention. — II. Applications diverses de cette pureté d'intention. — III. Intentions propres à l'institution du sacrement.

I. *Pureté d'intention en communiant.* — Parmi les exercices requis pour se préparer à la communion, la droiture d'intention occupe le premier rang. *Si votre œil est simple*, dit Notre-Seigneur, *tout votre corps sera lumineux; mais s'il est pervers, votre corps sera dans les ténèbres* [2]. — On aurait une mauvaise intention ou du moins une intention blâmable, si l'on communiait par les motifs suivants : — A dessein d'être estimé plus saint ou plus pieux, car ce serait ou hypocrisie ou vaine gloire. — Pour obtenir des biens temporels; car la nourriture qu'on reçoit dans ce sacrement étant la

1. Luc, xv, 18. — 2. Matth., vi, 22.

nourriture spirituelle de l'âme, sa fin propre n'est pas d'être rapportée aux biens caduques et périssables de la terre. — Ou bien principalement pour goûter des consolations et des satisfactions spirituelles : ce serait un effet de l'amour-propre. — Ou encore, par habitude ou par routine, parce que les autres communient; et ce serait un manque de respect envers Notre-Seigneur.

II. *Applications diverses de la pureté d'intention dans la communion.* — On peut communier aux fins suivantes : — Obtenir la rémission de ses péchés, puisque ce sacrement est en même temps un sacrifice offert pour les péchés des hommes. — Être délivré d'un malheur, d'une affliction ou d'une tentation. — Recevoir de Dieu quelque grâce spéciale ou quelque faveur particulière. — Le remercier des bienfaits spirituels et temporels qu'on a reçus de lui, ou dont il a gratifié les autres. — Soulager ses proches, soit défunts, soit vivants. — Louer et glorifier Dieu; car il n'y a, pour le bien faire, aucun moyen plus propre que le bon usage de l'eucharistie. — Enfin, et principalement, s'unir plus intimement à Notre-Seigneur, par amour, et devenir une même chose avec lui; et c'est la meilleure manière de réjouir son cœur, et de remplir son grand désir de converser avec nous; il nous l'a dit lui-même : *Mes délices sont de demeurer avec les enfants des hommes*[1].

III. *Intentions propres à l'institution du sacrement.* — On doit surtout, dans la communion, avoir les intentions que Notre-Seigneur s'est proposées en l'établissant. Voici les principales : Réveiller le souvenir de sa passion, comme il l'a manifesté par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*[2]. — Fortifier et vivifier notre âme par cette nourriture spirituelle, de même que la viande matérielle conserve la vie du corps, suivant ces paroles du Sauveur : *Celui qui mange ce pain vivra éternellement*[3]; *si vous ne mangez la chair du*

1. Prov., VIII, 31. — 2. Luc, XXII, 19. — 3. Joan., VI, 59.

Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous[1]. — Obtenir notre changement et notre transformation en Jésus-Christ, en sorte que nous soyons en lui, et qu'il soit réciproquement en nous : *Quiconque mange ma chair,* dit-il encore, *demeure en moi et moi en lui*[2]. — Il a communication pleine et entière, autant que possible, de l'esprit de Notre-Seigneur, qui s'empare de nous, et « nous fait vivre, dit saint Bonaventure, avec la même humilité, la même charité, la même obéissance, le même amour de la pauvreté et de la mortification du corps, le même mépris du monde, le même désir des souffrances, dans lesquels Jésus-Christ lui-même a voulu vivre et mourir ; » et c'est là, la principale fin qu'il s'est proposée dans l'institution de l'eucharistie.

ACTES POUR LA SAINTE COMMUNION

I. Actes avant la communion. — II. Au moment de la communion. III. Après la communion.

I. *Actes avant la communion.* — Le jour où nous devons faire la sainte communion, pensons que Notre-Seigneur nous attend à l'Église dès le matin, avec un désir extrême de reposer dans notre âme. — En nous y rendant, représentons-nous quelle joie et quel contentement éprouve notre bon ange, qui nous accompagne et nous mène recevoir son Seigneur et le nôtre. — A peine arrivés, jetons les yeux sur l'autel où repose le très saint sacrement, et saluons-le du fond de notre cœur. — Invoquons en même temps l'assistance de la très sainte Vierge et des autres saints, nos protecteurs et nos patrons, pour qu'ils nous accompagnent à la sainte communion, et nous obtiennent de Notre-Sei-

1. Joan., VI, 54. — 2. Joan., VI, 55.

gneur la grâce de nous en approcher dignement et avec fruit.

II. *Actes au moment de la communion.* — Étant près d'aller à la table sacrée, pensons à ces paroles de l'Écriture : *Voici venir l'Époux, hâtez-vous et allez au-devant de lui*[1]. — Notre-Seigneur vient en effet avec un grand désir d'habiter en nous, tout rempli d'amour et de toutes sortes de biens : efforçons-nous aussi de notre côté d'aller au-devant de lui, pleins de dévotion, de joie, de respect et d'humilité, répétant avec la sainte Vierge, au moment où le Fils de Dieu allait s'incarner en elle : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*[2]. — En recevant la sainte hostie, pensons en nous-mêmes : D'où me vient ce bonheur que mon Seigneur et mon Dieu vienne me visiter? — Puis songeons en même temps qui est celui qui nous fait cet honneur : c'est notre Créateur et notre Rédempteur. Disons-lui avec saint François : « Mon Dieu et mon tout! qui êtes-vous, Seigneur, et qui suis-je? » — Adorons-le dans toute la soumission de notre cœur comme notre Dieu et notre Souverain.

III. *Actes après la communion.* — Une fois revenus de la sainte table, donnons-nous de garde de toute distraction, et entretenons-nous quelque temps avec cet Epoux céleste qui est dans notre cœur et dans notre poitrine. — Donnons-lui mille témoignages d'amour par divers actes réitérés, comme si nous l'embrassions en esprit, le touchions et lui baisions les pieds et les mains, le priant de ne se séparer jamais de nous. — Remercions-le de l'honneur qu'il nous a fait, d'entrer chez nous, et de prendre possession de notre âme. — Offrons-nous à lui avec tout ce que nous sommes, en sacrifice, comme lui-même se donne tout à nous sans réserve. — Exposons-lui toutes nos misères et le désir que nous avons de le servir. — Prions-le d'orner notre âme des plus saintes et précieuses vertus, de nous

1. Matth., XXV, 6. — 2. Luc, I, 38.

accorder la grâce de passer dignement cette journée en union avec lui, et de ne pas permettre que la ferveur de la dévotion s'éteigne en nous ni même se ralentisse jamais.

DE LA FRÉQUENTE COMMUNION

I. La fréquente communion, élément de ferveur. — II. Élément de force spirituelle. — III. Élément de reconnaissance envers Notre-Seigneur.

I. *La fréquente communion est un élément de ferveur.* — Dans la primitive Église et sous la conduite des apôtres, on communiait souvent et même tous les jours : cette sainte pratique était la cause de la grande sainteté et de la ferveur qui brillaient parmi les chrétiens. — Il est certain que, cet usage s'étant ralenti, la piété des fidèles a diminué aussi. Aujourd'hui, dans les pays où cet usage se répand de nouveau, on voit la ferveur et la dévotion reprendre une nouvelle vigueur. — On y voit aussi se former des ordres religieux, et se multiplier les communautés dévouées aux bonnes œuvres, pour la gloire de Dieu et la consolation des peuples.

II. *La fréquente communion est un élément de force spirituelle.* — Ce sacrement est l'aliment, la nourriture qui affermit et entretient l'âme dans la vie spirituelle : plus on le reçoit souvent, plus on se fortifie dans cette même vie spirituelle. — D'ailleurs, Notre-Seigneur l'a institué sous les espèces du pain et du vin, pour nous donner à entendre de nous en approcher souvent; car de même qu'en mangeant souvent le pain ordinaire, nous nous conservons la vie temporelle, ainsi prenant souvent ce pain divin, nous entretenons la vie spirituelle. Aussi, dans l'explication de l'oraison dominicale, les saints Pères ont entendu par le *pain quotidien*, la très sainte eucharistie. « Si donc on le reçoit rarement, dit

saint Ambroise, comment sera-t-il quotidien ? » — De plus, ce sacrement étant la source de toute perfection et de toute sainteté, s'il communique ces salutaires effets à ceux qui s'en approchent dignement, il est certain que plus souvent on le recevra, plus aussi on participera aux biens qu'il a la vertu de répandre ordinairement dans les âmes.

III. *La fréquente communion est un élément de reconnaissance et d'amour.* — La passion de Notre-Seigneur et aimable Rédempteur, voilà le bienfait le plus insigne que nous ayons reçu de sa bonté. Or, nous ne saurions mieux lui prouver notre reconnaissance que par la fréquente communion ; d'autant plus que par là nous en renouvelons la mémoire comme lui-même nous l'a commandé par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, c'est-à-dire de ma passion. — Notre-Seigneur désire ardemment que nous le recevions ; il nous y invite, avec promesse de demeurer en nous et de nous donner la vie éternelle. — Nous ne pourrions pas dire que nous avons pour lui un véritable amour, un désir réel de demeurer avec lui, si nous n'approchions que rarement de la sainte Eucharistie.

PERFECTIONNEMENT DE L'AME PAR LES VERTUS CHRÉTIENNES

IMITATION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Motifs d'imiter Notre-Seigneur. — II. Manière de l'imiter. III. Moyens d'y réussir.

I. *Motifs d'imiter Notre-Seigneur.* — Nous devons imiter Jésus-Christ, car lui-même nous y invite : *Je vous ai donné l'exemple*, nous dit-il, *afin que, voyant*

ce que j'ai fait, vous le fassiez aussi [1]. Nous portons le nom de chrétien, parce que nous sommes ses disciples et ses enfants. Voilà pourquoi « celui-là ne mérite pas le nom de chrétien, qui n'imite pas Jésus-Christ, » dit fort bien saint Augustin. — Cette imitation est la marque des prédestinés; car, au témoignage de saint Paul, *ceux que Dieu a connus par sa prescience éternelle* d'une connaissance singulière d'amour et de bienveillance, *il les a aussi prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin qu'il fût l'aîné entre plusieurs frères* [2].

Tous les saints ont imité Notre-Seigneur, comme nous l'apprend l'histoire de leur vie. Saint Paul assure lui-même qu'il l'a imité, et saint Ignace martyr disait au milieu des tourments : « C'est maintenant que je commence à être disciple de Jésus-Christ. » Et en effet les vrais chrétiens sont fidèles à cette pratique, et les mauvais seuls la rejettent, préférant imiter le démon. — Enfin, c'est un grand bonheur et un honneur insigne de suivre ainsi Jésus-Christ, et, en le suivant, d'être traités comme lui, assurés que nous sommes par là de régner avec lui dans le ciel pendant l'éternité. — Au contraire, ceux qui négligent de l'imiter se rendent coupables d'une extrême ingratitude, et courent en insensés à l'abîme de toutes les misères.

II. *Manière d'imiter Notre-Seigneur.* — Nous devons tâcher de faire des actions semblables à celles qu'il a accomplies en tant qu'homme, pendant les trente-trois années qu'il a conversé avec nous sur la terre. — Les ecclésiastiques doivent surtout le copier dans ses vertus et dans les fonctions qu'il a exercées pendant les trois dernières années de sa vie, savoir : en instruisant et en prêchant, en administrant les sacrements, en célébrant le saint sacrifice, et faisant d'autres actions semblables pour le salut du prochain, et toujours dans l'esprit même de Notre-Seigneur. Les autres personnes, quelles

1. Joan., XIII, 15. — 2. Rom., VIII, 29.

qu'elles soient, peuvent imiter Jésus-Christ dans ce qu'il a dit et fait depuis sa naissance jusqu'à l'âge de trente ans.

Elles l'imiteront particulièrement dans les cinq vertus suivantes : — *L'humilité de cœur : Apprenez de moi*, dit-il, *que je suis doux et humble de cœur* [1], et elles posséderont cette vertu, en se croyant dignes de mépris et en étant bien aises que les autres aient la même opinion d'elles. — *La patience*, qui éclata durant sa vie et dans sa passion, en souffrant de bon cœur les afflictions et les calomnies. — *La charité*, qu'il a pratiquée au point de vouloir faire du bien à tout le monde, en guérissant les malades et en ressuscitant les morts, et surtout donnant sa vie pour nous. — *L'obéissance;* l'Évangile dit en effet de lui qu'il était obéissant à ses parents, à César et à Pilate même, et qu'*il a été obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix* [2], lui à qui toute créature doit obéir : du moins doit-on l'imiter par une exacte obéissance à ses supérieurs. — Enfin l'*esprit d'oraison*, à laquelle il donnait des nuits entières : on doit au moins s'y appliquer une fois le jour, outre les prières vocales ordinaires, et se mettre en la présence de Dieu à toutes les heures, ce qui est une autre sorte d'oraison.

III. *Moyens d'imiter Jésus-Christ.* — Pour imiter Notre-Seigneur, on doit faire comme ceux qui apprennent à écrire ; ils regardent l'exemple donné par le maître, et s'exercent peu à peu à former leurs lettres en tâchant de reproduire l'original : de même il nous faut considérer l'une après l'autre les actions de Jésus-Christ, et puis nous former à les pratiquer ; tantôt l'humilité, tantôt la patience, etc. — A chaque action qui se présente à faire, entrer en confusion de ce que nous sommes mieux traités que lui ; par exemple, en allant prendre notre repos, dire en nous-même : Je vais reposer dans un lit commode, et mon Sauveur n'a

1. Matth., xi, 29. — 2. Philip., ii, 8.

eu qu'une crèche. — En s'habillant : Mon Sauveur a été nu sur la croix, et moi je suis bien vêtu, etc.

Si un roi bon, sage, riche et puissant, nous faisait l'honneur de nous appeler pour l'accompagner à la guerre contre son ennemi et le nôtre, et nous promettait de brillantes récompenses après la victoire, assurément nous nous estimerions trop heureux de marcher à sa suite : à plus forte raison devons-nous suivre les traces de Jésus-Christ, le Roi des rois. — Demandons la grâce de l'imiter fidèlement, et prions-le de nous apprendre en quoi et de quelle manière il veut que nous le fassions, dans notre condition, et observons tout ce qu'il nous aura manifesté, soit par ses inspirations, soit par les avis spirituels qui nous seront donnés par nos confesseurs et autres personnes de piété.

IMITATION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Pourquoi nous devons imiter Jésus-Christ. — II. En quoi il faut l'imiter. — III. Comment nous pourrons y réussir.

I. *Pourquoi nous devons imiter Jésus-Christ.* — L'imitation de Notre-Seigneur est conforme aux desseins de Dieu dans la sanctification des âmes. D'après le conseil de l'adorable Trinité, le Fils de Dieu s'est incarné pour être le modèle des hommes et les aider ainsi à le servir et à le glorifier. — Conseil digne de la sagesse d'un Dieu : il voit les hommes ignorants, aveugles, coupables, corrompus, malheureux; il les met en face de Jésus-Christ, science de Dieu, lumière de Dieu, vertu de Dieu, pureté de Dieu, béatitude de Dieu, et il leur dit : *Regardez et faites selon le modèle qui vous est présenté*[1]. Si vous l'imitez, vous serez comme lui, instruits de la vérité, éclairés sur la vertu,

1. Exode, xxv, 40.

innocents, purs et heureux. Bénissons Dieu dans ses adorables desseins.

La charité divine a conçu le projet de la réformation et de la sanctification universelles en Jésus-Christ et par Jésus-Christ, et aussi en ceux et par ceux qui voudront marcher sur ses traces; car, *personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé* par Dieu même, et ce fondement, *c'est Jésus-Christ* [1]. — Ce projet de sanctification par l'imitation de Jésus-Christ, embrasse tous les temps, tous les lieux, toutes les personnes, etc. ; projet que Dieu seul pouvait tenter : il l'a commencé avec succès au milieu d'immenses difficultés, et il sera mis à exécution jusqu'à la fin, et toujours avec le même succès, pourvu qu'on marche sur les traces du Maître : il est *la voie, la vérité et la vie, et nul n'arrive à son Père que par lui* [2]. — Il y a donc obligation pour nous d'imiter Notre-Seigneur.

II. *En quoi nous devons imiter Jésus-Christ.* — Nous devons l'imiter en tout ce qui est possible à notre faiblesse ; car, suivant les paroles de saint Grégoire de Nysse, « le christianisme est l'imitation de la nature divine. Or, celui qui est honoré du grand nom de Jésus-Christ, doit mettre tous ses soins à examiner si tout ce qui est en lui, pensées, paroles et actions, tend vers Jésus-Christ, ou est étranger à Jésus-Christ. » — « Qu'est-ce que marcher comme a marché Jésus-Christ ? se demande saint Prosper. C'est mépriser toutes les prospérités qu'il a méprisées, ne pas craindre les adversités qu'il a supportées, enseigner ce qu'il a enseigné, espérer ce qu'il a promis. » — Ainsi notre esprit et notre cœur doivent se fondre, pour ainsi dire, dans l'esprit et dans le cœur de Jésus-Christ, afin d'estimer ce qu'il a estimé, et d'aimer ce qu'il a aimé : voilà notre règle pour toutes les circonstances de la vie.

Dans la pensée de saint Vincent de Paul, il faut quitter notre esprit et demander à Dieu celui de Notre-

1. I Cor., III, 11. — 2. Joan., XIV, 6.

Seigneur ; car il ne faut rien moins : « Il nous faut avoir l'esprit de Jésus-Christ, c'est notre patron, nous devons l'imiter. » S'agit-il de la pratique des vertus, c'est encore Jésus-Christ qui sera le modèle à copier. « Nous devons obéir, dit encore saint Vincent, afin d'imiter Jésus-Christ qui a une affection spéciale pour l'obéissance. » Il dit la même chose de toutes les autres vertus. — Nous devons donc imiter Jésus-Christ en tout, dans ses pensées, ses paroles et ses actions ; dans son esprit et dans son cœur ; dans la pratique des vertus et en mille autres manières que nous ne pourrons jamais étendre assez, et que notre piété tâchera de connaître avec le secours du divin Esprit.

III. *Pratiques pour imiter Notre-Seigneur.* — Ces pratiques sont nombreuses, mais on peut les réduire à deux : se proposer de vivre et de tout faire en union avec Jésus-Christ ; se proposer de vivre et de tout faire pour honorer Jésus-Christ.

Saint Vincent de Paul agissait toujours ainsi ; il a puisé dans ces deux maximes la perfection de ses vertus. Il écrivait en 1660 : « Ayez Jésus-Christ toujours en vue, pour former votre cœur sur ses intentions, et tout votre intérieur sur ses exemples. » — Le même saint veut que « nous fassions tous nos exercices, tant spirituels que corporels, en union de ceux que Notre-Seigneur Jésus-Christ a faits lorsqu'il était sur la terre, dressant à cet effet notre intention dès le matin, et au commencement de chaque action principale. » — Suivons fidèlement cette pratique merveilleuse, et elle fera de chacun de nous comme un autre Jésus-Christ, par la continuation de sa vie et de ses vertus.

Nous aurons soin aussi d'accomplir nos bonnes œuvres et de faire nos prières pour honorer les bonnes œuvres et les prières de Notre-Seigneur. — Dans l'exercice des vertus, nous honorerons son humilité par notre humilité, sa mortification par nos mortifications, sa charité par notre charité, etc., et alors Dieu bénira tout ce que nous ferons : « Nos paroles, comme dit

encore saint Vincent, seront autant de flammes d'amour qui entreront dans les cœurs et les uniront à Dieu. » O Jésus ! faites-nous la grâce de vous imiter et de vivre en union avec les sentiments et les dispositions de votre divin cœur.

HUMILITÉ

I. Motifs de pratiquer l'humilité. — II. Nature et actes de cette vertu. III. Moyens de l'acquérir.

I. *Motifs de pratiquer l'humilité.* — Notre-Seigneur nous y exhorte par ces aimables paroles : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* [1]. — Il a voulu la pratiquer lui-même en un souverain degré, s'étant humilié au point de souffrir la mort ignominieuse de la croix et de passer pour un voleur insigne : nous ne méritons pas le nom de chrétien, si nous refusons de l'imiter. — C'est aux humbles que Dieu communique libéralement ses faveurs ; car, comme les eaux qui coulent des montagnes s'arrêtent dans les vallées, ainsi les grâces qui tombent du ciel vont se rendre dans les âmes abaissées par l'humilité.

Un homme humble est toujours content, et commence son paradis en ce monde, par le repos de la conscience dont il jouit, selon cette parole de Notre-Seigneur : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes* [2]. — Enfin, nous serons récompensés au ciel, à proportion de l'humilité que nous aurons pratiquée sur la terre, car si *celui qui s'élève sera humilié, celui qui s'humilie sera élevé* [3], a dit l'Oracle de la vérité.

II. *Nature et actes de l'humilité.* — L'humilité est une vertu qui nous porte à aimer le mépris et à faire peu de

1. Matth., XI, 29. — 2. Matth., XI, 29. — 3. Luc, XIV, 11.

cas de nous-mêmes. Voici ses principaux actes. — S'estimer petit et abject, désirant être réputé tel, choisissant la dernière place dans les compagnies, et, entre les emplois et les occupations, les plus bas et les plus pénibles. — Se regarder le moindre des hommes, considérant en eux les dons de Dieu, et s'étonnant qu'on pense à nous ou qu'il se trouve quelqu'un qui nous aime. — Se reconnaître incapable de tout bien, travailler néanmoins beaucoup, et se garder d'en concevoir la moindre complaisance. — Trouver à blâmer dans ses actions, quelque bonnes qu'elles soient, et les croire mêlées, à notre insu, de plusieurs imperfections. — Attribuer à Dieu tout le bien qui est en nous, et lui rapporter toute la gloire de nos bonnes actions.

Ne pas parler avec suffisance, même des choses spirituelles. — Ne pas s'excuser, si l'on est tombé dans quelque faute, et la reconnaître aussitôt. — Supporter les affronts et les sujets de confusion qui surviennent, non seulement avec patience, mais aussi avec générosité et avec plaisir. — N'être point troublé d'avoir quelque défaut extérieur qui puisse attirer le mépris; ni de se trouver avec des personnes d'une condition peu élevée ou avec des pauvres. — Enfin, trouver bien fait ce que font les autres, et être heureux que chacun nous surpasse en talents, en esprit et en aménité.

III. *Moyens d'acquérir l'humilité.* — Considérer souvent les péchés et les désordres de sa vie passée, et aussi ses défauts journaliers, ses rechutes, son peu de dévotion et ses autres misères. — Méditer de temps en temps, mais sérieusement, la vie pauvre et humble de notre divin Sauveur, sa passion et sa mort ignominieuse. — Cacher avec soin les avantages de sa naissance ou de sa position, ses vertus, ses talents, ses qualités de corps ou d'esprit, ne les découvrant que par nécessité, et quand la gloire de Dieu le demande. — Fuir constamment les honneurs, les louanges, les prévenances et l'estime des hommes.

Choisir toujours le moins commode et le moins

agréable, se croyant indigne d'être mieux traité, et faire exactement comme ceux qui nous entourent, ne recherchant aucun privilège. — Graver profondément dans son cœur ces paroles mémorables de saint Augustin : « La première vertu d'une âme chrétienne est l'humilité ; la seconde, l'humilité ; la troisième, l'humilité ; et chaque fois que vous m'interrogerez, je vous répondrai toujours : l'humilité, car si les autres vertus sont recommandées, l'humilité doit précéder, accompagner et suivre toutes nos bonnes actions. » — Enfin demander instamment à Notre-Seigneur de nous faire part de son humilité.

MORTIFICATION

I. Nécessité de la mortification. — II. Nature de cette vertu. III. Moyens pour l'acquérir.

I. *Nécessité de la mortification.* — Cette vertu est absolument nécessaire au chrétien pour son salut. Notre-Seigneur nous dit en effet dans l'Évangile : *Celui qui ne hait point son âme et ne porte pas sa croix*, c'est-à-dire, ne se mortifie pas, *est indigne de moi et ne peut être mon disciple* [1]. — *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive* [2]. — Notre nature est tellement corrompue et pervertie par le péché, qu'elle nous entraîne sans cesse vers le mal, si nous ne travaillons sans cesse à lui résister par la mortification. — Un homme immortifié est agité en toute rencontre par le flux et le reflux des passions ; l'homme mortifié, au contraire, jouit ordinairement de la tranquillité d'esprit et d'une paix inexprimable.

« Vous avancerez dans la voie de la perfection, dit saint Jérôme, à proportion que vous vous mortifierez, »

1. Luc, XIV, 27. — 2. Luc, IX, 23.

car toutes nos fautes tirent leur origine de l'immortification. La vie des saints a été une continuelle mortification. Ils s'écriaient avec le prophète : *Nous nous mortifions chaque jour* [1], et avec l'Apôtre : *Nous portons toujours en nous la mortification de Jésus-Christ* [2]. — Sans la mortification, nous serons toujours privés du don d'oraison. — Rappelons-nous qu'un seul homme bien mortifié gagnera plus d'âmes à Dieu, comme l'expérience le confirme, que plusieurs autres qui seraient destitués de cette vertu.

II. *Nature de la mortification.* — Le propre de cette vertu est d'assujettir la chair à l'esprit, la nature à la raison, et la raison à Dieu. — Elle s'exerce à l'égard des sens, de l'imagination, des passions, de l'entendement et de la volonté : si nous ne les mortifions pas, en leur retranchant les satisfactions inutiles qu'ils demandent, nous pouvons dire que nous n'avons pas cette vertu; la nécessité et la raison seules doivent régler l'usage de nos sens intérieurs et extérieurs, de nos passions et des facultés de notre âme.

Il suit de là que beaucoup paraissent mortifiés et ne le sont pas. Ainsi, macérer et châtier son corps par le jeûne, les veilles, les disciplines, etc., et néanmoins être encore superbe et colère, ne travaillant pas à maîtriser ses passions. — S'étudier à la mortification intérieure qui regarde l'esprit, et rejeter la mortification extérieure, qui est celle du corps, l'estimant comme inutile. — Renoncer à sa propre volonté, et demeurer attaché à son propre jugement. — Mortifier son jugement et sa volonté, mais donner un libre cours à son imagination, et ne faire aucun effort pour la tenir captive. — Enfin, mortifier la chair et l'esprit dans les moments de ferveur, et cesser au temps de la sécheresse. Mon Dieu! combien peu dans ce siècle corrompu pratiquent la véritable mortification. Beaucoup en parlent comme des anges et en sont dépourvus, vivant de sen-

1. Ps., XLIII, 22. — 2. II Cor., IV, 10.

sualités, comme des êtres sans raison. O déplorable aveuglement des hommes !

III. *Moyens d'acquérir la mortification.* — Parmi les moyens généraux, on peut employer ceux qui suivent : —Vaquer tous les jours quelque temps à l'oraison mentale, pour obtenir de Dieu cette vertu précieuse : l'oraison et la mortification sont deux sœurs qui ne peuvent vivre l'une sans l'autre. — Tâcher d'avoir un humble sentiment de soi-même, et, dans la vue de son néant et de ses péchés, se réputer digne de mépris et de souffrance : quiconque est bien persuadé de cette vérité, n'aura garde de chercher ses plaisirs, mais pensera plutôt à se punir comme un criminel. — Toutes les fois que la nature porte à prendre des satisfactions inutiles, se dire à soi-même : « Si je m'accorde ce plaisir, je ne suis plus disciple de Jésus-Christ, j'agis comme un être sans raison ; je suis né pour une fin plus haute : non, je n'en ferai rien. »

Quant aux moyens particuliers, il faut prendre ceux qui sont propres aux divers objets de cette vertu. — La mortification des sens s'acquiert par la modestie des yeux, la retraite, le silence, le travail continuel, les jeûnes, les veilles et autres macérations. — Celle des passions, savoir de l'amour, de la haine, de la colère, etc., s'obtient en évitant la précipitation, en agissant avec tranquillité d'esprit, accomplissant tous les jours des actes contraires à nos passions, et cela en en changeant seulement l'objet, par exemple : si la colère nous irrite contre quelqu'un, tournons-la contre le péché ; si l'amour d'une créature veut nous dominer, que cet amour prenne pour objet le Créateur, comme Madeleine dans sa conversion : et ainsi des autres passions.

Pour mortifier l'entendement, on doit repousser toute pensée mauvaise, éviter les disputes et l'opiniâtreté, se défier de son propre jugement et le soumettre volontiers à celui des autres. — La mortification de la volonté s'acquiert en la conformant à celle de Dieu, en

tout et partout, obéissant aux supérieurs et au prochain en tout ce qui n'est pas manifestement péché. — Enfin, celle de l'imagination, qui est la porte ordinaire par laquelle les ennemis entrent dans la forteresse de l'âme, se pratique en fermant avec soin l'entrée aux objets grossiers et mauvais, et l'ouvrant seulement aux saintes pensées. — Si nous nous mortifions ainsi, mourant avec Jésus-Christ, nous ressusciterons avec lui pour ne plus jamais mourir.

CHASTETÉ

I. Amour que l'on doit avoir pour la chasteté. — II. Nature et actes de cette vertu. — III. Moyens de l'acquérir.

Amour de la chasteté. — On doit aimer beaucoup cette vertu, car elle est extrêmement chère à Dieu, et elle nous rend les bien-aimés de Notre-Seigneur : dans le ciel, il marche toujours accompagné des vierges qui *le suivent partout où il va*, et qui seules, comme le dit saint Jean, ont le droit de *chanter devant son trône un cantique nouveau* [1]. — La chasteté est une perle précieuse et merveilleusement estimée de la sainte Vierge, au point qu'elle ne consentit à devenir la Mère de Dieu, qu'à la condition de garder intacte la belle fleur de sa virginité. — Cette vertu nous garantit de malheurs sans nombre, des hontes et des servitudes tyranniques qui poursuivent constamment les misérables victimes du vice de l'impureté.

Les biens que procure la pureté sont indicibles et d'un prix infini. — Des milliers d'hommes chrétiens et de vierges chrétiennes ont dû à cette vertu de mériter et d'obtenir la couronne glorieuse du martyre. — Au contraire, ceux qui, abrutis par les sensualités ani-

1. Apoc., XIV, 3, 4.

males, ne veulent pas garder la chasteté, se verront à jamais privés des joies ravissantes qui sont le partage des anges. — O chasteté, qui nous fera goûter et comprendre combien vous êtes aimable, combien vous êtes agréable à Dieu, aimable aux anges et profitable aux hommes ?

II. *Nature et actes de la chasteté.* — La chasteté est une vertu qui nous inspire de l'horreur pour tous les plaisirs illicites de la chair et en réprime les mouvements déréglés. — En voici les actes les plus ordinaires : — Vigilance sur les yeux et sur les oreilles, de peur qu'il n'entre quelque image impure dans l'esprit. — Mortification dans les autres sens extérieurs, pour qu'il n'en jaillisse pas des étincelles qui pourraient allumer dans l'âme un grand incendie.

Une grande retenue dans ses rapports avec les autres, afin qu'aucune apparence de dérèglement ne vienne à échapper. — Une modestie virginale, qui règle les paroles, le maintien, la posture du corps, et l'arrangement des habits, de telle sorte qu'il n'y ait en tout rien de désordonné. — Une attention délicate à fuir les occasions dangereuses, tant extérieures qu'intérieures.

Parmi les occasions intérieures, on compte : l'orgueil, que Dieu punit souvent en permettant qu'on tombe dans l'impureté, ou qu'on en soit intérieurement tourmenté ; la colère et l'intempérance, qui échauffent le sang ; l'oisiveté, qui imprime à l'homme un caractère de mollesse et de lâcheté.

Les occasions extérieures dépendent du lieu, du temps et des compagnies : *Qui aime le danger y périra* [1].

Un acte de la chasteté est encore la pureté du cœur, qui porte à rejeter les mauvaises pensées, et qui de plus réprime, autant qu'il est possible, tout mouvement déréglé. O vertu sublime ! qui me fera la grâce de vous posséder ?

III. *Moyens d'acquérir la chasteté.* — La chasteté

1. Eccles., III, 27.

est une vertu fort difficile à acquérir et à conserver. Aussi doit-on mettre tout en œuvre avec une énergique activité pour gagner un si riche trésor, si on ne l'a pas, et le garder, si l'on est assez heureux pour le posséder. — Il n'est cependant pas impossible à l'homme d'être chaste ; il le peut, étant assisté de la grâce, que Dieu ne refuse jamais à ceux qui veulent en profiter et se servir des moyens convenables. Voici quelques-uns de ces moyens : — Demander à Dieu cette vertu avec ferveur et persévérance. *Comme j'ai appris*, dit le Sage, *que je ne pouvais être chaste sans la grâce de Dieu, j'ai eu recours à lui et je l'ai prié* [1]. — Recourir, dans la tentation, à la passion de Notre-Seigneur, et se réfugier dans ses plaies sacrées. « Je n'ai pas trouvé, dit saint Augustin, de remède plus puissant contre les ardeurs et les convoitises de la chair, que la considération des souffrances et de la mort de mon Rédempteur. » — Avoir une grande humilité et se défier de soi-même, se souvenant que la chasteté sans l'humilité peut être emportée comme une paille légère.

Se bien établir dans la crainte de Dieu, qui nous voit partout et connaît parfaitement les moindres pensées de notre âme. — Pratiquer soigneusement les actes de cette vertu que nous avons indiqués, quand le temps et l'occasion le demandent. — Se souvenir des chutes déplorables de plusieurs, qui étaient chastes comme des anges et sont devenus les vils esclaves du démon de l'impureté. — Enfin, se rappeler les pratiques héroïques des saints qui ont excellé en cette vertu. Ainsi, pour la conserver, le chaste Joseph et saint Casimir préférèrent s'exposer à perdre la vie ; saint Benoît se roula dans les épines ; saint François se jeta dans la neige ; saint Bernard, dans un étang glacé ; et tant d'autres, qui ont montré une énergie admirable pour ne pas perdre le joyau inestimable de la chasteté.

1. Sap., VIII, 21.

RÉSISTANCE AUX TENTATIONS

I. Lutte perpétuelle avec le démon. — II. Raisons de le combattre et de s'attacher à Jésus-Christ. — III. Moyens pour triompher.

I. *Lutte perpétuelle avec le démon.* — Le Saint-Esprit nous dit : *La vie de l'homme est une guerre continuelle sur la terre*[1]. *Nous avons à combattre, non contre la chair et le sang, mais contre les principautés, les puissances, les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits de malice répandus dans les airs*[2]. — Le démon attaque les justes : il a séduit Adam et Ève dans le paradis ; il a osé tenter Jésus-Christ lui-même. — « Ceux qui veulent mener une vie sainte, dit saint Vincent de Paul, seront tentés et dans l'affliction. Il n'y a point d'arbres qui ne soient sujets à être battus par les vents. » Il ajoutait : « Le prince des ténèbres est l'ennemi capital des œuvres de Dieu. » — Notre expérience nous a fait connaître bien des fois ces poursuites incessantes du démon, qui s'unit à nos penchants déréglés pour nous porter au mal. — Combat d'autant plus dangereux que le monde, par ses maximes et ses exemples pervers, notre nature corrompue, par son ignorance et sa concupiscence, viennent souvent en aide au démon, et n'en sont, hélas ! que les instruments trop dociles.

En nous comme autour de nous, il met tout en mouvement pour nous perdre. Voilà pourquoi saint Jean disait : *N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde ; car tout ce qui est dans le monde est ou convoitise de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie*[3]. — Mais, bien que ces trois ennemis, le monde, la chair et le démon, nous attaquent par des tentations propres et particulières, le monde et la chair n'agissent ordinairement qu'à la sollicitation du démon, qui est appelé dans l'Écriture : *le Tentateur*[4], *celui qui*

1. Job, VII, 1. — 2. Ephes., VI, 12. — 3. I Joan., II, 16. — 4. Matth., IV, 3.

tente [1], *l'esprit malin* [2], qui enseigne des maximes et qui porte à des actions tout opposées à celles de Jésus-Christ. Que ne devons-nous pas craindre d'un ennemi si terrible, et qui travaille à nous perdre avec une persistance de tous les jours et de tous les instants?

II. *Raisons de combattre le démon et de s'attacher à Jésus-Christ.* — Notre vie est une suite continue d'alternatives, où nous avons à choisir entre l'un et l'autre. — La grâce nous porte sans cesse à suivre Notre-Seigneur, et, d'autre part, le démon nous sollicite constamment à faire le contraire. Or *nul ne peut servir deux maîtres* [3], et surtout deux maîtres si opposés : il nous faut donc choisir, car Jésus-Christ a dit : *Qui n'est pas avec moi est contre moi* [4]. L'essentiel est de faire un choix prudent; notre vertu et notre salut en dépendent. — Demandons-nous : Qu'est-ce que Jésus-Christ, et qu'est-ce que le démon?

Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, la sainteté, l'innocence, la perfection infinie, la source de toutes les vertus; le démon est un ange déchu, le chef des anges rebelles, l'orgueil et la malice personnifiés, la source infectée de tous les vices. Qui ne préférera Jésus-Christ au démon?

Qu'a fait pour nous Jésus-Christ? Son cœur n'a respiré que notre bien dans son incarnation, sa naissance, ses travaux, ses souffrances et sa mort. — Qu'a fait pour nous le démon? Rien pour nous, tout contre nous. Rappelons-nous les occasions fâcheuses où nous avons succombé : dans l'enfance, dans la jeunesse, dans un âge plus avancé, c'est le démon qui nous a fait tout ce mal.

Que se propose continuellement le démon? De nous rendre participants à son péché, et plus tard compagnons de ses supplices. — Que veut Jésus-Christ? Arracher notre âme au péché, lui communiquer la vie de la vertu, et plus tard la vie de la gloire. — D'une part, quelle malice ! de l'autre, quelle immense bonté !

1. Thess., III, 5. — 2. I Joan., II, 13. — 3. Matth., VI, 24. — 4. Luc, XI, 23.

Que promet le démon? Un bonheur qu'il ne peut donner, puisqu'il est malheureux; bonheur qui, du reste, nous rendrait esclaves et vicieux. — Que promet Jésus-Christ? Le bonheur aussi, dont il est la source assurée; mais, il est vrai, bonheur mêlé de souffrances, qu'il transforme en mérites pour le ciel.

Quelle sera la fin de ceux qui auront écouté le démon? La mort d'abord, mais *une mort très mauvaise* [1], mort pleine d'amertume et de désespoir, et après cette mort affreuse, la *seconde mort* [2], plus affreuse encore : mort vivante et immortelle, pour tourmenter à jamais ses victimes. — Quelle sera la fin des disciples de Jésus-Christ? La mort aussi, mais une mort précieuse devant le Seigneur, et puis, au ciel *un poids immense de gloire* [3]. Qui ne préférera maintenant et toujours Jésus-Christ au démon?

III. *Moyens pour triompher du démon.* — D'abord, la défiance de nous-mêmes. Ne comptons pas sur nos propres forces pour nous défendre d'un ennemi si redoutable. Veillons plutôt à ne pas lui donner entrée dans notre âme par notre imprudence, soit en écoutant facilement ce qui peut flatter la nature, soit en recherchant les occasions du péché, ou même en ne les fuyant pas. — L'esprit d'oraison : « La prière est le supplice du démon, » a dit saint Augustin; prions, et il ne pourra rien contre nous. « Si le démon nous aperçoit armés de la prière, il s'enfuit aussitôt, comme un voleur qui voit l'épée d'un soldat levée sur sa tête. » Suivant le conseil de Jésus-Christ, prions *pour ne point entrer en tentation* [4] et, quand nous sommes attaqués, prions encore pour être délivrés du malin esprit. — La confiance en Dieu : bien que le démon soit appelé le *fort armé* [5], ne le craignons pas, car *Celui qui est en nous*, savoir Jésus-Christ, *est plus grand que celui qui est dans le monde* [6], c'est-à-dire le démon. Notre-Seigneur a lié sa puissance et il l'a désarmé par la vertu de sa croix.

1. Ps., XXXIII, 22. — 2. Apoc, XX, 14. — 3. II Cor., IV, 17. — 4. Matth., XXVI, 41. — 5. Luc, XI, 21. — 6. I Joan., IV, 4.

Dans la tentation, formons sur nous le signe de la croix, et nous triompherons. « Le signe de la croix, nous dit saint Antoine, suffit pour le faire trembler. » — Armons-nous de courage, sans jamais nous laisser aller à la tristesse ni à l'ennui. *Résistez au démon*, dit l'apôtre saint Jacques, *et il s'éloignera de vous* [1]. Il attaque avec violence ceux qui ont peur de lui ; mais il tremble devant ceux qui lui résistent. — Enfin, n'oublions pas de recourir souvent à la Vierge immaculée et à notre ange gardien.

MARQUE POUR DISCERNER LES VRAIES VERTUS DES FAUSSES

I. Vertu fausse, si l'on ne prend aucun moyen pour la pratiquer. — II. Vertu fausse, si l'on ne s'arrête qu'aux moyens qui plaisent. — III. Vertu vraie, quand on prend les moyens propres à l'affermir.

I. *Vertu fausse, si l'on ne prend aucun moyen pour la pratiquer.* — Plusieurs, connaissant leurs devoirs et les motifs de ces mêmes devoirs, ayant un désir quelconque et tous les moyens de les accomplir, témoignent extérieurement, dans ce but, de la ferveur et de l'empressement, mais ne font aucun effort pour en venir à bout. C'est de l'indolence et de la lâcheté : leur paresse, calculée ou non, est un outrage à la Majesté divine et une injure pour eux-mêmes. — Il est glorieux d'entreprendre la pratique de la vertu, mais il est honteux de reculer à la vue des difficultés qu'elle présente. — Prenons garde de ressembler à des soldats en peinture, qui ont toujours le bras levé sans frapper jamais ; à des voyageurs qui parlent toujours de partir, et qui remettent toujours leur voyage ; ou bien, aux laboureurs qui vantent beaucoup les progrès de l'agriculture, et laissent leurs terres en friche ; ou enfin, aux hommes criblés

1. Jac., IV, 7.

de dettes qui promettent cent fois de payer ce qu'ils doivent, et qui gardent toujours leur argent dans leurs coffres. Ce serait un effrayant abus de la grâce, une sorte d'hypocrisie et de mauvaise foi, et un malheur épouvantable.

On trouve des personnes de piété qui veulent être humbles, sans prendre aucun moyen pour le devenir; porter certaines marques extérieures de mortification, sans actes de renoncement à leurs aises et à leurs commodités; qui exaltent beaucoup l'obéissance, tout en gardant obstinément leur jugement particulier et leur volonté propre : ce n'est respecter ni la religion, ni la piété. Demandons-nous si nous ne sommes pas tombés dans ce défaut.

II. *Vertu fausse, si l'on ne s'arrête qu'aux moyens qui plaisent.* — Il est d'autres personnes qui, désirant servir Dieu et pratiquer la vertu, ne prennent que les moyens qui sont de leur goût; elle ne recherchent pas ce qui plaît à Notre-Seigneur, ce que prescrivent les supérieurs, le confesseur, le directeur, mais bien ce qui convient à leurs habitudes, à leur manière de voir, aux idées qu'elles se sont faites, aux besoins de leur cœur, aux exigences de leur tempérament, aux illusions de leur imagination. — Soldats sans discipline, elles veulent, pour remporter la victoire, suivre le plan de bataille qu'elles ont conçu, et non celui de leur chef. — Voyageurs aventureux, au lieu de suivre le chemin droit, elles prennent des sentiers détournés, suivant leur fantaisie, et elles n'arrivent pas au but. — Laboureurs appliqués au travail, elles cultivent leur terre, non par des procédés propres aux hommes bien renseignés, mais par ceux de leur caprice, et elles se ruinent en peu de temps. — Accablées de dettes, elles partent pour aller payer leurs créanciers; mais elles ne savent pas les aborder. — Malades qui souhaitent leur guérison, elles prennent, pour l'obtenir, non les remèdes indiqués par la science, ou qui réussissent d'ordinaire, mais ceux qui leur reviennent davantage :

leur maladie ne fera qu'empirer, et les conduira peut-être à la mort. Hélas ! où en sommes-nous ?

Combien veulent devenir mortifiés, charitables, zélés, dévoués, mais par les moyens qui sont exclusivement de leur goût, et dans la mesure qui leur convient ! Ne nous semble-t-il pas, peut-être, qu'on exige toujours trop de nous, que nous faisons assez de sacrifices, que les moyens proposés pour obtenir la solide vertu sont trop pénibles, etc. ? Réfléchissons sérieusement aux conséquences d'une pareille conduite, et tâchons de nous convaincre qu'elle nous expose au plus grand danger.

III. *Vertu vraie, quand on prend les moyens propres à l'affermir.* — Nous voudrons tous être comptés parmi les âmes privilégiées, qui, mettant de côté la paresse et le caprice, prennent tous les moyens que Dieu leur manifeste pour le servir et s'avancer dans la vertu. — Soldats armés, nous combattrons suivant le mouvement imprimé par Jésus-Christ, notre chef, au plus fort de la mêlée, s'il le faut. — Laboureurs infatigables, nous cultiverons la terre de notre cœur, au milieu de grands travaux, toujours conduits par le Saint-Esprit ou ses représentants sur la terre. — Couverts de dettes envers Dieu, et peut-être envers le prochain, nous nous efforcerons de les acquitter toutes par une pénitence sérieuse, sincère et effective. — Malades grièvement atteints, nous chercherons notre guérison dans les remèdes fournis par l'obéissance.

Mettant notre complaisance et notre gloire à imiter Jésus-Christ, nous travaillerons à le contenter toujours, et à suivre de point en point, coûte que coûte, son adorable volonté. En agissant ainsi, nous recevrons une impression surnaturelle de lumières très vives dans notre intelligence, d'agilité merveilleuse dans notre volonté, de pieux souvenirs dans notre mémoire ; nous serons comblés des plus délicieuses consolations, et nous goûterons le bonheur de la douce et paternelle providence du Seigneur envers ses plus

chers amis. Nous ne saurons qu'au ciel les magnifiques récompenses que Dieu réserve à cette vie d'amour généreux, de dévouement parfait et d'héroïques sacrifices.

CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE

I. Motifs d'étudier la vocation à laquelle Dieu nous appelle.
II. Nature de la vocation. — III. Moyens pour la bien connaître.

I. *Motifs d'étudier la vocation à laquelle Dieu nous appelle.* — Sans vocation, on peut difficilement vivre dans la vertu et assurer son salut; car, pour remplir fidèlement ses devoirs, il faut une grâce spéciale de Dieu, grâce qu'il ne donne pas d'ordinaire à ceux qui s'ingèrent d'eux-mêmes dans tel ou tel état, mais seulement à ceux qu'il y appelle. — La plupart des malheurs qui surviennent à toutes sortes de personnes, dans les différentes conditions où elles se trouvent, soit dans l'état du mariage, dans l'état ecclésiastique, dans la vie de communauté, soit dans toute autre profession, sont le résultat du manque de vocation divine. Dieu permet que ceux qui embrassent un état de vie sans y être appelés, commencent leur enfer en ce monde, par mille regrets qui les travaillent et les tourmentent sans cesse, et qui souvent abrègent leurs jours, quelquefois d'une manière déplorable.

A ce mal il n'y a point de remède, ou du moins fort peu, car ce n'est pas une affaire d'un jour, d'un mois, d'une année, mais de toute la vie. Or, si un homme qui ne va servir que pour un an ne le fait point légèrement, mais y réfléchit sérieusement pour ne point être trompé, quelle précaution doit-on apporter, quand il s'agit d'embrasser une condition irrévocable? Enfin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui doit être notre règle et notre modèle, n'a pas voulu entreprendre le grand

ouvrage de la Rédemption des hommes sans avoir été appelé de son Père éternel.

II. *Nature de la vocation.* — La vocation à un état de vie est un choix ou une élection que Dieu fait, par sa grâce, d'une personne qu'il appelle à un état de vie convenable où elle peut faire son salut. Tous ces mots demandent à être pesés l'un après l'autre. — D'abord, c'est un *choix*. Choisir une personne entre plusieurs, c'est la préférer à toutes les autres ; de là, quel que soit l'état où Dieu nous appelle, nous devons l'en remercier beaucoup, et préférer cette condition à toute autre. — De plus, c'est *un choix que Dieu fait.* Il ne nous appartient pas de le faire, mais il nous le manifeste intérieurement par ses inspirations, et extérieurement par nos supérieurs spirituels, et des conseillers prudents qui nous apprennent sa sainte volonté. — Ce choix, il le fait *par sa grâce*, non par aucun mérite de notre part, mais par sa pure bonté. — Il nous choisit *pour un état.* On distingue divers états dans le monde ; et dans chacun, il faut être appelé de Dieu pour y pouvoir accomplir sa divine volonté. — Enfin, *pour un état de vie convenable où nous puissions faire notre salut*[1]. Il se trouve, en effet, dans le monde, des conditions tellement opposées à l'esprit de l'Évangile, que Dieu n'y appelle personne et qu'on ne saurait y accomplir les devoirs de la vie chrétienne : on ne doit jamais s'y engager.

III. *Moyens propres pour faire l'élection d'un état de vie.* — Demander à Dieu, souvent et instamment, qu'il nous attire lui-même et nous établisse dans l'état où il désire que nous vivions. — Faire les exercices spirituels, pour consulter Dieu plus à loisir dans la solitude, et mieux apprendre ce qu'il veut de nous, ou faire du moins dans ce but une bonne confession générale. — Prendre l'avis, sur un point si important, de notre directeur et de notre confesseur, et leur obéir comme à Dieu

1. Voir, à la fin du volume, les règles pour l'élection d'un état de vie.

même. — Bien purifier notre intention, protestant à Dieu que nous voulons embrasser telle condition purement pour sa gloire. — Penser en quel état de vie nous voudrions être trouvés à l'heure de notre mort. Peut-être nous souhaiterions mourir fervent dans une communauté, ou prêtre bon et zélé, ou parfait chrétien dans l'état du mariage : eh bien, tâchons dès maintenant d'embrasser la perfection dans l'une de ces conditions.

Si nous nous sentons inspirés de choisir l'état religieux ou l'état ecclésiastique, respecter beaucoup cette pensée, en remercier Dieu, demander une plus grande lumière pour bien connaître en cela sa volonté. — Examiner si nous avons les qualités requises et du corps et de l'esprit, pour un tel état, et si nous y sommes poussés par un motif pur et désintéressé. — Si nous croyons avoir les vertus convenables à cet état, ne point nous rebuter pour les pensées contraires qui nous arriveraient, lorsqu'elles sont fondées sur les maximes du monde ou la prudence humaine ; mais bien graver dans notre esprit la sentence de saint Jérôme : « Pour obtenir notre salut, dit-il, nous devons fouler aux pieds et nos pères et nos mères, c'est-à-dire renoncer à tout amour désordonné, et pour nos parents, et pour les choses de la terre. » — Enfin, craindre qu'en n'entrant pas dans l'état où nous veut la divine Providence nous ne méritions, tôt ou tard, d'entendre de sa bouche ce terrible reproche rapporté par le Sage : *Je vous ai appelé et vous avez refusé de m'obéir ; viendra le jour où vous m'appellerez et je ne vous écouterai pas*[1].

1. Prov., 1, 24, 28.

MODESTIE

I. Avantages de la modestie. — II. Nature et conditions de cette vertu. III. Moyens de l'acquérir.

I. *Avantages de la modestie.* — De graves raisons nous engagent à garder la modestie en tout et partout. — Dieu en recommande très expressément la pratique, par ces paroles de l'Apôtre : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes* [1]. — Une personne modeste édifie beaucoup le prochain et le porte au bien ; sa conduite est une prédication muette souvent plus efficace que les paroles. Aussi Tertullien assure que les païens, de son temps, en voyant la modestie des chrétiens, se sentaient portés à changer de vie et à quitter le vice.

Le défaut de modestie choque et déplaît : chacun éprouve de l'aversion pour celui dont l'extérieur est mal réglé. Au contraire, cette vertu rend une personne vénérable. Elle devient partout la bonne odeur de Jésus-Christ ; on estime toutes ses actions et toutes ses paroles, et l'on en tire profit. — Le défaut de modestie est une marque que l'intérieur est très mal ordonné. Cette vertu au contraire sert beaucoup à garder l'intérieur de l'homme dans un bon ordre, comme l'écorce à garantir l'arbre et les feuilles à conserver les fruits.

II. *Nature et conditions de la modestie.* — La modestie est une vertu qui forme l'extérieur de l'homme selon la bienséance, et règle dans une juste proportion les mouvements du corps. — En voici les actes principaux : Tenir le corps droit, qu'on soit debout ou assis ; — la tête un peu penchée par devant, sans la tourner de côté et d'autre avec légèreté, mais gravement, s'il est nécessaire de regarder ; — les yeux dans une grande retenue, et ordinairement baissés. — Avoir le visage serein, doux et prévenant, sans faire paraître

1. Phil., IV, 5.

ni vaine gloire ni tristesse. — Ne parler ni trop haut ni trop bas, sans lenteur ni précipitation, mais d'une voix intelligible et avec simplicité. — Éviter de marcher trop vite ou trop pesamment, ou avec un air de faste et de grandeur, mais aller posément, comme en la présence de Dieu. — Quand les mains ne sont pas occupées, les tenir devant soi et ne pas faire de gestes sans nécessité. — Enfin, soumettre tous les membres et tous les sens du corps aux règles d'une sage raison.

Trois conditions, tirées des paroles mêmes de saint Paul, sont requises pour donner à la modestie le cachet de la vertu. Elle doit d'abord être *connue de tous*, car il faut l'observer aussi bien devant les inférieurs que devant les supérieurs. — Elle doit être gardée par chacun, suivant son état. Aussi l'Apôtre dit-il : *votre modestie*. — Enfin elle doit être intérieure, et partir d'un principe chrétien, qui n'est autre que la crainte de Dieu présent, selon la parole de saint Paul, *car le Seigneur est proche* [1], et celle du Sage : *la fin de la modestie est la crainte de Dieu* [2]. — Sans ces conditions, la modestie est moins une vertu qu'un vice, car alors on agit souvent par respect humain, ou par vanité, ou par force et contrainte, ou seulement en vue de ses supérieurs.

III. *Moyens d'acquérir la modestie*. — Se tenir aussi convenablement étant seul qu'avec les personnes les plus respectables. — Se rappeler une fois chaque semaine les divers actes de cette vertu, et voir comment on les pratique, et en quoi l'on y manque. — Remarquer ce qui déplaît en autrui dans la conversation, et veiller sur soi pour l'éviter. — Se mettre dans la sainte habitude de marcher toujours en la présence de Dieu. — Porter un grand respect à tout le monde, et voir Notre-Seigneur en chacun.

Fréquenter les personnes sages et modestes, et se régler le plus possible sur leur conduite. — Penser

1. Phil., IV, 5. — 2. Prov., XXII, 4.

fréquemment à la présence de son ange gardien, le considérant comme un prince de la cour céleste, devant qui nous devons avoir plus de respect et de retenue que devant un roi de la terre. — Enfin, être fidèle, chaque jour, à l'oraison mentale. C'est le glaive à deux tranchants, qui coupe tout ce qu'il y a de superflu et dans l'âme et dans le corps, et règle parfaitement l'homme tout entier selon Dieu et la raison.

PATIENCE

I. Nécessité et avantages de la patience. — II. Nature et degrés de la patience. — III. Moyens de l'acquérir.

I. *Nécessité et avantages de la patience.* — Il n'est point de vertu qui soit plus nécessaire que celle-là ; car, en tout temps et en tout lieu, les peines nous poursuivent; aussi toujours et partout nous avons besoin de la patience pour les supporter. — Cette vertu nous est très avantageuse, car elle nous rend, en quelque sorte, tout-puissants, pour surmonter avec courage les plus grandes difficultés et vaincre tous les obstacles qui s'opposent à notre avancement dans la perfection. — Dieu estime tant l'homme patient, qu'*il le préfère*, par la bouche du Sage, *à celui qui soumet les villes à son obéissance*[1]. — La patience adoucit l'amertume de toutes les misères de cette vie, et les fait supporter, non seulement sans plainte et sans murmure, mais même avec beaucoup de repos d'esprit et de consolation. — Rien n'édifie le prochain comme cette vertu ; au contraire, un seul acte d'impatience, particulièrement dans une personne de piété, scandalise singulièrement le peuple.

Aucun homme n'agit plus contre la raison que l'im-

1. Prov., XVI, 32.

patient ; car, ne voulant point souffrir, il refuse de se soumettre à la sentence de Dieu, l'auteur de toute justice, qui, comme l'enseignent la foi et l'Écriture, nous envoie les maux de peine dont nous sommes affligés. — Enfin, de même que le plus heureux de tous les hommes est celui qui possède la patience au plus haut degré, ainsi le plus malheureux est celui qui en est le plus dépourvu. En effet, la peine est comme l'ombre, qui poursuit toujours celui qui s'obstine à la fuir : plus l'impatient cherche à éviter la souffrance, plus, par une juste permission de Dieu, la souffrance s'attache à le tourmenter ; et, ce qui est épouvantable, il commence son enfer en cette vie, pour le continuer durant toute l'éternité.

II. *Nature et degrés de la patience.* — La patience est une vertu qui nous aide à supporter tous les maux et toutes les afflictions de cette vie, quelles qu'elles soient, et de quelque côté qu'elles viennent, avec égalité d'âme, sans nous attrister, ni nous troubler intérieurement, et sans rien dire ni faire contre Dieu ni contre la raison. — On distingue trois degrés dans cette vertu : D'abord, endurer les épreuves avec tranquillité d'esprit, sans murmurer contre la Providence, sans nous plaindre des afflictions qu'elle nous envoie, et sans nous répandre en irritations ni paroles indiscrètes, contre ceux qui nous voient ou qui nous assistent, ou contre nous-mêmes. Dieu cependant ne condamne pas les douces plaintes que les douleurs nous arrachent, ni l'emploi des remèdes permis, pour les alléger et les guérir. — Ensuite, et c'est un degré plus élevé, souffrir les maux avec résignation, nous soumettant absolument à la volonté de Dieu, pour les endurer autant qu'il le voudra, disant avec le Prophète royal : *Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt* [1]. — Enfin, et c'est le degré le plus parfait, souffrir non seulement avec résignation, mais encore avec joie et avec bonheur,

1. Ps., CVII, 2.

observant à la lettre ce conseil de saint Jacques : *Mes frères, réjouissez-vous, quand vous serez environnés d'afflictions et de tentations*[1]. Hélas ! que nous sommes éloignés de ce dernier degré, nous qui ne sommes pas même parvenus au premier !

III. *Moyens pour pratiquer la patience.* — Parmi les moyens à prendre pour acquérir, augmenter et conserver la patience, arrêtons-nous aux suivants : — Penser souvent, dans ses peines, à la merveilleuse longanimité de Dieu, qui depuis si longtemps nous supporte, endurant patiemment toutes les injures que nous lui faisons. — Nous souvenir de la patience de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mourant sur une croix infâme par amour pour nous. — Songer que cette vie est très courte, et qu'ainsi les peines finiront bientôt. — Dans toutes nos souffrances, dire avec le bon larron : Je l'ai bien mérité. — Nous représenter que les soldats, les commerçants et autres personnes du monde souffrent peut-être davantage, pour servir le démon, que nous pour l'amour et le service de Dieu.

Tenir pour certain que, si nous souffrons patiemment, nous faisons notre purgatoire en cette vie, et que nous irons droit en paradis. — Faire souvent des actes de foi sur cette vérité, savoir, que toutes nos peines viennent de Dieu et qu'il nous les envoie pour notre plus grand bien. — Prévoir, tous les matins, les peines qui peuvent nous arriver durant le jour, et nous proposer de les accepter chrétiennement. — Enfin dire fréquemment de cœur et de bouche, comme sainte Thérèse : « Mon bon Jésus ! ou souffrir ou mourir » ; ou bien avec un grand pape : « Seigneur, augmentez la douleur, mais augmentez aussi la patience. »

1. Jac., I, 2.

CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES

I. Avantages et nécessité de l'aumône. — II. Conditions pour la bien faire. III. Moyens à employer.

I. *Avantage et nécessité de l'aumône.* — Nous devons faire libéralement l'aumône aux pauvres ; car, *comme l'eau éteint le feu,* dit l'Ecclésiastique, *ainsi l'aumône éteint les péchés* [1], c'est-à-dire qu'elle efface les fautes vénielles, dispose à la rémission des péchés mortels et diminue la peine due aux offenses graves ou légères, suivant l'enseignement de la théologie. — Elle nous obtient une sainte mort, comme nous l'assure souvent la sainte Écriture ; et saint Jérôme proteste qu'il « n'a jamais vu mourir mal celui qui a été généreux envers les pauvres. » — Le Sage dit encore : *L'aumône vaut autant que le sacrifice* [2] ; et les saints Pères ont osé l'appeler « le second sacrifice de propitiation et le second baptême des chrétiens ».

Le Fils de Dieu nous fait une obligation de donner aux indigents, à l'imitation de son Père céleste, qui est aussi le nôtre. Or il nous donne incessamment l'air que nous respirons, le pain que nous mangeons, la lumière qui nous éclaire, les bonnes pensées qui nous arrivent et toutes les créatures qui nous entourent : ce sont là autant d'aumônes que nous recevons de son infinie libéralité. — Jésus-Christ regarde comme fait à lui-même l'aumône que nous faisons aux pauvres en sa considération : *J'ai eu faim,* dit-il, *et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire* [3].

Enfin, qui que nous soyons, si nous ne sommes pas charitables envers les pauvres, nous n'entrerons jamais dans le ciel, mais nous irons droit en enfer ; et c'est pour nous que le Fils de Dieu a dit : *Allez, maudits, au feu éternel ; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas*

1. Eccles., III, 33. — 2. Eccles., XXXV, 4. — 3. Matth., XXV, 35.

donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire[1]. O l'épouvantable malédiction!

II. *Conditions pour bien faire l'aumône.* — Il faut tâcher d'être en état de grâce. Dieu regarda Abel, avant de considérer son présent : Abel lui était agréable, son présent le fut aussi. — Avoir l'intention de plaire à Dieu seul, et non aux hommes. *En vérité, en vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense* [2] : ainsi parlait Jésus-Christ de ceux qui font l'aumône pour être estimés et honorés des hommes. — Donner avec promptitude, car *qui donne sans délai*, dit-on, *donne doublement.* — Avec ordre, préférant, dans l'application de sa charité, les hommes vertueux, particulièrement lorsqu'ils sont malades, ou que ce sont des pauvres honteux, selon ces paroles de saint Ambroise : « L'aumône plaît d'autant plus à Dieu que celui qui la reçoit lui est plus agréable. » — Avec justice, c'est-à-dire la faisant de notre bien, et non de celui d'autrui. — Enfin, avec joie et de bon cœur, car *Dieu*, dit l'Apôtre, *aime celui qui donne avec joie*[3].

III. *Moyens à employer pour bien faire l'aumône.* — On doit la faire secrètement, si l'on ressent quelque tentation de vanité; c'est le conseil de Notre-Seigneur : *Que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite*[4]. — Ne rien prétendre de ceux à qui nous donnons, si ce n'est l'assistance spirituelle de leurs prières; autrement, ce ne serait pas leur donner pour l'amour de Dieu, mais par amour pour nous. — Ne pas attendre que les pauvres nous demandent l'aumône, mais les prévenir en leurs nécessités, à l'imitation du saint homme Job qui, voyant la veuve dans le besoin, se hâtait de la secourir, avant même qu'elle eût proféré aucune parole. — Joindre l'aumône spirituelle à l'aumône corporelle, par quelque instruction salutaire et de sages conseils.

1. Matth., xxv, 41. — 2. Matth., vi, 2. — 3. II Cor., ix, 7. — 4. Matth., vi, 3.

Bien qu'il faille préférer les bons, ne pas laisser de donner aux méchants, afin de les gagner à Dieu par ce moyen. « En quelque main que tombe l'aumône, dit saint Jean Chrysostome, elle n'est jamais perdue. »

Se représenter Jésus-Christ dans la personne des pauvres, et en cette vue leur porter grande compassion, témoignant du regret de ne pouvoir faire davantage. — Leur donner, non avec des reproches et une sorte de mépris, ni avec une mine dure et sévère, mais avec sérénité de visage et d'un cœur ouvert. — Enfin, élever notre cœur à Dieu en faisant l'aumône, le priant qu'elle soit profitable à celui qui la reçoit et à celui qui la donne. — Hélas! que j'ai grand sujet de craindre la malédiction de Dieu, tant pour ma parcimonie dans mes aumônes que pour mes mauvaises dispositions en les faisant! Mon Dieu, daignez me le pardonner; car je veux m'amender, avec le secours de votre grâce [1].

PRATIQUES POUR S'AFFERMIR ET CROITRE DANS LA VERTU

DE LA FUITE DES OCCASIONS DU PÉCHÉ

Nécessité de fuir les occasions du péché. — II. Occasions qu'il faut principalement éviter. — III. Moyens de s'en garantir.

I. *Nécessité de fuir les occasions du péché.* — Quiconque sera soigneux d'éviter les occasions se préservera de beaucoup de péchés, qu'autrement il commettrait. Quand le soleil se cache, sa lumière se dérobe à nos yeux; si le feu s'éteint, la chaleur se dissipe; lorsqu'une fontaine tarit, le ruisseau se dessèche : de même,

1. On trouvera plus loin, dans les Méditations sur la vie de Notre-Seigneur, d'autres méditations sur les vertus chrétiennes.

écartant les occasions on écarte le péché, selon cette maxime : « Qui ôte la cause ôte les effets. » Dans le combat engagé contre les vices, rien de plus facile ni de plus honorable que de prendre la fuite, car celui qui sait le mieux fuir sait le mieux vaincre. — L'Ecclésiastique dit : *Celui qui s'expose au danger y périra*[1] ; car, comme il est impossible, au témoignage même du Saint-Esprit, *de toucher la poix sans en avoir les mains souillées*[2], ni de s'approcher du feu sans en ressentir la chaleur, de même on ne peut demeurer volontairement dans les occasions du péché sans y tomber.

On dit vulgairement : « L'occasion fait le larron », et ce n'est que trop vrai ; ainsi l'occasion fait l'intempérant, le médisant, l'impudique et les autres hommes vicieux : l'occasion est la source et l'origine de tous les maux. — Ah! plût à Dieu que nous n'eussions jamais appris cette vérité par notre propre expérience! Hélas! Seigneur, que de fois vous ai-je malheureusement offensé, pour m'être engagé dans l'occasion !

II. *Occasions qu'il faut principalement éviter.* — Les occasions de péché sont très nombreuses, et le démon tend partout des filets et des pièges pour nous perdre ; mais les plus dangereuses sont les occasions qu'on appelle *prochaines*, qui sollicitent tellement au mal, que, nous y trouvant engagés, nous succombons fréquemment. Telles sont, à l'égard de la plupart de ceux qui s'y exposent : la fréquente conversation avec les personnes d'un autre sexe, sans nécessité ; — les bals et les théâtres ; — la lecture des livres hérétiques, dangereux et mauvais ; — l'immortification dans le boire et le manger, sources des pensées impures, des mouvements charnels et du vice honteux ; — la paresse, et *l'oisiveté* qui, au témoignage de l'Esprit-Saint, *enseigne toute sorte de malice*[3].

Craignons tous ces dangers : nous ne sommes pas plus sages que Salomon, ni plus saints que David, ni

1. Eccles., III, 27. — 2. Eccles., XIII, 1. — 3. Eccles., XXXIII, 29.

plus forts que Samson, qui tous ont gravement offensé Dieu pour s'être exposés dans l'occasion. Fuyons donc comme le serpent toutes les occasions du péché, et craignons-les plus que la mort.

III. *Moyens de se garantir contre les occasions du péché.* — Nourrir une dévotion toute particulière à notre ange gardien, obéir fidèlement à ses inspirations, et le prier, tous les jours de notre vie, matin et soir, et dans les tentations, pour qu'il nous aide à n'y pas succomber. — Graver profondément dans notre mémoire ce commandement de Notre-Seigneur : *Si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le et jetez-le loin de vous; si votre œil vous scandalise, arrachez-le*[1], c'est-à-dire, éloignez-vous des créatures pour lesquelles vous avez trop d'attache ou un amour déréglé. — D'ailleurs, c'est tenter Dieu que de s'exposer témérairement dans l'occasion du péché, et prétendre néanmoins n'y pas succomber; car on semble par là vouloir que Dieu fasse un miracle sans nécessité.

Nous représenter souvent les grandes misères causées à notre âme, pour nous être engagés autrefois dans les occasions, et nous rendre ainsi plus sages par notre propre expérience. — Enfin, regarder comme certain que la fuite des occasions est indispensable pour notre salut. Il vaut bien mieux, comme dit le Sauveur du monde, aller en paradis avec un œil, que de tomber en enfer avec les deux yeux, c'est-à-dire, il vaut bien mieux, en évitant les occasions du péché, nous priver de quelques vains plaisirs, et par là nous rendre dignes d'une gloire éternelle, que de nous exposer dans les occasions d'offenser Dieu, pour y trouver quelque satisfaction passagère, et mériter par cette imprudence les tourments éternels de l'enfer.

1. Matth., XVIII, 8, 9.

DE L'ORAISON MENTALE

I. Motifs d'y être fidèle. — II. Moyens de la bien faire. III. Vaines excuses qu'on apporte pour s'en dispenser.

I. *Motifs d'être fidèle à l'oraison mentale.* — Sans la pratique habituelle de l'oraison mentale, il est très difcile de vivre dans la vertu. Le cardinal Bellarmin estime qu'il est moralement impossible à tout chrétien de remplir les obligations du christianisme, s'il ne donne, chaque jour, au moins un quart d'heure à la méditation. — Tous les fondateurs d'ordres dans l'Eglise de Dieu ont jugé l'oraison mentale si nécessaire, qu'ils ont ordonné par une règle expresse, à tous leurs religieux, d'y employer un temps assez notable tous les jours. — Un grand pécheur, même enraciné dans le vice, s'il est fidèle à bien faire la méditation, sera totalement changé et converti à Dieu avant six mois, et il aura au moins autant d'amour pour la vertu qu'il en avait auparavant pour le vice.

Aussi les saints appellent l'oraison : la clef du ciel, la manne qui a le goût de toutes les vertus, la source de toutes sortes de grâces et le souverain remède contre toutes sortes de maux ; et enfin ils exaltent en toute manière ce précieux exercice. Un homme qui s'y rend habituellement fidèle prêche continuellement par sa modestie et par sa tenue extérieure : il est l'édification de tous ceux qui l'entourent.

II. *Moyens propres pour réussir dans l'exercice de l'oraison.* — Il faut d'abord bien posséder et pratiquer la méthode d'oraison et les avis qui s'y rapportent. — Ne laisser passer aucun jour sans faire sa méditation, et être très fidèle à observer les résolutions qu'on y prend. — S'appliquer soigneusement à l'humilité, car Dieu n'aime pas à se communiquer aux superbes. — Être homme de mortification. *Mon esprit*, dit le Seigneur, *ne demeurera pas avec l'homme, parce qu'il est char-*

nel[1], c'est-à-dire, parce qu'il aime trop son corps et qu'il est immortifié.

Diriger toutes ses oraisons à la réforme de ses défauts, à l'acquisition des vertus qui nous manquent, et à l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-même. — Avoir une très haute estime de l'oraison, à l'imitation de plusieurs grands personnages, nommément de Suarès, ce célèbre docteur qui eût mieux aimé perdre toute sa science que d'omettre une seule heure d'oraison. — Enfin, prendre, autant qu'on peut, le temps le plus propre pour cet exercice, à savoir, le matin, et choisir un lieu où rien ne nous puisse interrompre et qui soit éloigné de tout bruit.

III. *Vaines excuses qu'on apporte pour se dispenser de l'oraison.* — On ne peut apporter aucune excuse légitime pour s'exempter de faire chaque jour l'oraison. — Dire qu'on ne le sait pas, c'est dire qu'on ne veut pas en étudier la méthode, car avec cette méthode la méditation est facile. — Qu'on ne prétende pas que l'on n'a pas le temps : on trouve bien le loisir de prendre la nourriture corporelle, beaucoup moins nécessaire que la nourriture de l'âme ; or celle-ci nous la trouvons dans la méditation. — On ne doit pas non plus objecter la peine que donne cet exercice, car les consolations qu'on y puise sont telles, qu'elles surpassent de beaucoup toutes les fausses voluptés de la terre et tous les vains plaisirs du monde.

En outre, il ne faut pas croire que la méditation soit le partage unique des religieux : elle est nécessaire à tout chrétien pour vivre dans la vertu. — Il est vrai que beaucoup ne la font pas, et il est vrai aussi qu'un grand nombre ne vivent pas en chrétiens, mais plutôt en païens ou en hommes tout à fait sensuels ; ou, si leur vie est exemplaire, soyons certains qu'ils font oraison sans que cela paraisse, et qu'ils s'entretiennent intérieurement et souvent avec Dieu.

1. Gen., VI, 3.

Ne nous rejetons pas sur ce nouveau prétexte, qu'on se moquera de nous si nous faisons l'oraison : on ne méprise nullement un grand nombre de personnes de haute condition et de grande vertu, qui s'appliquent chaque jour à cet exercice. — Enfin, n'alléguons pas comme excuse que nous récitons beaucoup de prières qui peuvent suppléer à l'oraison mentale, car il est certain que la prière vocale ne sert de rien si le cœur ne la fait pas en même temps; et s'il la fait ainsi, c'est alors une oraison en quelque façon mentale et vocale, mais plus imparfaite d'ordinaire, et plus sujette aux distractions que celle qui est purement mentale. — Il n'y a donc aucune raison sérieuse qui puisse nous dispenser d'être fidèles chaque jour à l'exercice de l'oraison.

DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

I. Nature de cette dévotion. — II. Son excellence. — III. Sa pratique.

I. *Nature de la dévotion au sacré Cœur de Jésus.* — Le Cœur sacré de Jésus-Christ, considéré précisément en lui-même, indépendamment de sa sainte âme et de la personne divine à qui il appartient, n'est que l'objet extérieur et le symbole de cette dévotion; les dispositions intérieures du cœur de Jésus, qui prennent leur source dans l'amour le plus ardent et le plus merveilleux, en sont le principal motif. — Il fallait que cet amour tout spirituel fût rendu sensible par un symbole. Or, quel symbole plus naturel de l'amour que le cœur? Car c'est au cœur que nous attribuons et les affections et les sentiments, de même que nous rapportons les pensées et les raisonnements à l'esprit. — D'ailleurs, dit saint Thomas, le cœur de l'homme est en quelque sorte le principe et le siège de l'amour : ses mouvements naturels suivent et imitent continuellement les affections de l'âme, et servent beaucoup, par leur force

ou par leur faiblesse, à augmenter ou à diminuer ses passions; et c'est pour cela que le cœur des saints nous est si vénérable et si précieux.

Voici les fins qu'on se propose dans cette dévotion au sacré Cœur. — Honorer, par de fréquentes adorations et par toutes sortes d'hommages, le zèle du cœur de Jésus-Christ pour les intérêts et la gloire de son Père. — Reconnaître, autant qu'il est en nous, les sentiments d'amour qu'il a éprouvés dans son cœur pour les hommes, depuis son incarnation, et dont il ne cesse de leur donner des preuves si manifestes, particulièrement dans la sainte Eucharistie. — Enfin, réparer les outrages auxquels l'amour de Jésus pour nous l'a exposé durant sa vie mortelle, et auxquels ce même amour l'expose encore, tous les jours, dans le divin sacrement. Ainsi, la nature de cette dévotion consiste essentiellement dans la réparation des injures faites à l'amour enflammé du cœur de Jésus-Christ.

II. *Excellence de la dévotion au sacré Cœur de Jésus.* — Le corps et le sang précieux de Jésus-Christ méritent assurément tous nos respects; mais qui ne voit que son cœur sacré demande également de nous les plus purs hommages de notre piété? — Nous sommes animés d'une dévotion très tendre pour ses plaies sacrées; comment ne serions-nous pas pénétrés de vénération et d'amour pour son cœur adorable? — L'Église ne fait pas difficulté d'exposer à nos hommages la sainte croix du Sauveur, les clous qui l'y ont attaché, la couronne d'épines, la sainte lance, et autres objets qui n'appartiennent qu'extérieurement au mystère de sa passion; doit-on être surpris qu'on révère la plus noble partie de son auguste corps, c'est-à-dire son cœur, formé du plus pur sang d'une Vierge immaculée?

Ce qui montre l'excellence principale de cette dévotion, c'est que notre culte ne se porte point à honorer un cœur inanimé, sans vie ni sentiment, mais il le considère comme le principal instrument de l'âme la plus sainte qui fût jamais, et comme perpétuellement

uni à la divinité. — Jésus-Christ, étant Dieu et homme tout ensemble, donnait un prix infini à ses actions ; mais le mérite de ces mêmes actions supposait, dans sa sainte âme, une liberté parfaite pour les produire ; et son cœur, docile aux mouvements de son amour envers le Père céleste et envers les hommes, le portait sans cesse à s'immoler, comme une victime seule capable de venger les outrages faits à la gloire de Dieu, et de rétablir l'homme dans les biens dont il avait été privé. Il est donc très bon que le cœur de Jésus, animé de dispositions si admirables, devienne l'objet de notre culte.

La reconnaissance même nous l'impose comme un devoir sacré ; car nous trouvons dans ce cœur un amour généreux et désintéressé ; un amour ardent et plus fort que la mort ; un amour tendre et persévérant, qui ne se lasse jamais de nous faire du bien, malgré notre indifférence et nos outrages. O cœur sacré de Jésus, oui, il est juste, et glorieux pour nous, de vous honorer par le culte de l'adoration la plus profonde et de l'amour le plus ardent.

III. *Pratique de la dévotion au sacré Cœur de Jésus.* — Cette pratique n'est autre chose que l'exercice et l'usage des différents moyens propres à nous rendre de vrais adorateurs et des imitateurs fidèles du cœur de Jésus-Christ. — Elle est ou intérieure ou extérieure. On appelle pratique intérieure celle qui consiste dans l'application des facultés de notre âme à ce divin objet : de notre mémoire, par le souvenir de ses bienfaits ; de notre entendement, par la pensée habituelle de sa charité ; et de notre volonté, par de fréquents actes d'amour. — La pratique extérieure s'étend aux manifestations et aux observances que la religion consacre, comme la marque du culte intérieur et comme les signes d'une vraie et solide piété. — Ainsi, chaque année, célébrer la fête de ce divin cœur avec une ferveur toute particulière, faisant ce jour-là la sainte communion en esprit de réparation, de pieuses lectures sur l'amour

outragé de Jésus-Christ, quelques visites au saint sacrement, une amende honorable et un acte de consécration. — Le premier vendredi de chaque mois, répéter, quand on le peut, les actes indiqués pour la fête, et prier pour tous ceux que l'amour de Jésus unit dans son sacré cœur. — Le vendredi de chaque semaine, faire quelque bonne œuvre ou quelque mortification pour honorer l'amour outragé du cœur de Jésus. — Chaque jour, entendre la messe, si on le peut, dans la même intention; à chaque heure, faire diverses invocations au cœur de Jésus, ou répéter celle-ci : « Divin cœur de Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus. » — Ne pas oublier que ces pratiques extérieures supposent toujours en nous l'accomplissement exact de nos devoirs d'obligation, l'esprit de pénitence, et une entière conformité à la volonté de Dieu.

DÉVOTION ENVERS LA GLORIEUSE MÈRE DE DIEU

I. Motifs de la dévotion envers la très sainte Vierge. — II. Nature et marques de cette dévotion. — III. Moyens pour l'acquérir.

I. *Motifs de la dévotion envers la très sainte Vierge.* — Pensons avant tout que Dieu prend un extrême plaisir à voir honorer sa sainte mère, et qu'il se tient honoré lui-même des hommages qu'on lui rend, car la gloire de la mère est celle du fils. — Cette auguste reine est digne d'un plus grand honneur que tous les anges, que tous les saints et même que toutes les créatures ensemble, soit par ses mérites particuliers, soit par ses rares et admirables privilèges. — Jésus-Christ nous a invités à cette dévotion, quand, sur l'arbre de la croix, il recommanda sa mère à saint Jean, qui représentait tous les hommes. — La sainte Église nous y exhorte aussi en plusieurs manières : par des fêtes solennelles, de nombreuses prières, des congré-

gations et des confréries instituées en son honneur, et aussi par le nombre infini de chapelles et d'églises qu'elle lui a consacrées.

La sainte Vierge est comme la trésorière du ciel, et il n'y a pas de personne pieuse qui, en y réfléchissant, ne reconnaisse avoir reçu quelque faveur particulière par son entremise. — Enfin cette dévotion est une grande marque de prédestination à l'éternité bienheureuse, car Marie est toute-puissante pour obtenir tout ce qu'on peut lui demander. « Elle est exaucée par son fils, dit saint Bernard, comme le Fils l'est par son Père. » — En effet, a-t-on jamais vu périr un véritable serviteur de Marie?

II. *Nature et marques de la dévotion envers la très sainte Vierge.* — La dévotion à Marie est une prompte volonté à la servir. En voici les marques principales : — Avoir une très haute estime de la Mère de Dieu, et en donner des preuves sensibles, publiant ses louanges et ses grandeurs en des entretiens familiers et à toute occasion favorable. — Lui rendre le culte glorieux auquel elle a droit, culte supérieur à celui qui est dû aux anges et aux saints. — Incliner la tête au saint nom de Marie, et se prosterner devant ses statues avec beaucoup de respect et d'humilité. — Nourrir pour elle une confiance sans bornes, fondée sur la connaissance de nos misères, et sur son pouvoir illimité, joint au désir efficace qu'elle a de nous être favorable. — Un ardent amour qui porte à se réjouir de sa gloire, dont on désire l'accroissement. — Une vive reconnaissance de ses bienfaits, publiant que tout nous vient de Dieu par son intermédiaire.

Invoquer souvent Marie, lui demandant affectueusement qu'elle daigne prier pour nous et nous aider de sa puissante protection. — Faire une offrande totale de nous-mêmes à sa royale grandeur, désirant qu'après Dieu, tout notre être, nos puissances et nos actions soient gouvernés par elle et employés à son service. — Enfin, s'efforcer de lui ressembler dans ses vertus, selon

cette remarque de saint Augustin : « Le plus grand honneur qu'on puisse rendre à un saint, et par conséquent à la Reine des saints, est de s'appliquer avec soin à l'imiter. » — Oh ! quel bonheur, si nous trouvions en nous ces différentes marques de la dévotion envers Marie !

III. *Moyens pour posséder la vraie dévotion envers la très sainte Vierge.* — Pour l'acquérir, la conserver et l'augmenter, on peut user des pratiques suivantes : — Avoir son image dans notre chambre, la saluer en entrant et en sortant, et renouveler cet hommage plusieurs fois par jour. — S'agréger à la confrérie du saint Rosaire, ou à quelque autre érigée en son honneur, et s'acquitter fidèlement des pratiques recommandées. — Ne laisser passer aucun jour sans réciter ses litanies, et quelque autre prière à sa louange. — Jeûner, ou du moins faire quelque acte de mortification le samedi, jour qui lui est consacré. — N'entreprendre jamais aucune affaire avant d'invoquer son secours. — Exciter à cette dévotion ceux qui sont sous notre conduite et sur lesquels nous avons autorité.

Honorer d'une manière particulière les saints qui lui ont été spécialement unis par les liens du sang ou de l'affection, comme saint Joachim, sainte Anne, saint Joseph, saint Bernard, saint Bonaventure et en particulier l'archange Gabriel. — Visiter les églises et les chapelles élevées en son honneur ; donner de son bien pour les embellir et pour l'ornement de ses autels. — Imiter le plus possible la sainteté de sa vie ; car, dit saint Bonaventure, « si vous voulez vraiment honorer la mère de notre Sauveur Jésus-Christ, imitez-la dans sa douceur ; soyez humble comme elle, chaste et pur de corps et d'esprit ; sans cela vous n'aurez jamais envers elle une solide dévotion. » — Si l'on s'examine sérieusement, on reconnaîtra peut-être qu'on n'a jamais eu une vraie dévotion envers la sainte Vierge : que l'on s'est contenté de lui adresser quelques prières ou de l'honorer par quelque pèlerinage, etc., sans s'ap-

pliquer même à fuir le péché mortel, ou les péchés véniels délibérés, bien loin d'imiter ses vertus : ce serait là un étrange abus dans la dévotion.

DÉVOTION A L'IMMACULÉE CONCEPTION

I. Marie, dans sa Conception, a reçu : une grâce de préservation ; II. Une grâce de plénitude ; — III. Une grâce de persévérance.

I. *Marie, dans sa Conception, a reçu une grâce de préservation.* — Au moment même de sa conception, la très sainte Vierge a été exempte du péché originel : c'est un dogme de foi, désormais enseigné par l'Église, et auquel chaque fidèle est heureux de donner une filiale adhésion. — Nos premiers parents s'étaient révoltés contre Dieu, et aussitôt ils sentirent en eux une rébellion jusqu'alors inconnue, rébellion qu'ils communiquèrent à leurs enfants avec la vie et qui infecta notre nature, nous soumit à une loi de mort, ou, comme dit saint Augustin, « à la contagion de l'ancienne mort », et nous rendit tous enfants de colère. — Marie devait, naturellement, être soumise à cette loi de mort, aux influences de ce poison contagieux, à cette tache déshonorante. Mais, admirons l'excellence de la grâce d'origine qui lui fut départie : atteinte par une loi universelle, seule elle en sera dispensée ; exposée à une contagion universelle, seule elle sera écartée de la masse de perdition ; susceptible de la tache universelle, seule elle en sera préservée.

Le Père éternel devait choisir pour son Fils une mère digne de sa pureté. Le Fils de Dieu ne pouvait s'allier à une créature qui eût jamais été souillée d'une tache ignominieuse. Le Saint-Esprit ne pouvait avoir pour épouse une vierge qui eût été un seul instant assujettie au démon de l'iniquité. C'est pourquoi Marie a été immaculée. — Le Fils de Dieu devait à sa dignité

et à son cœur de fils de la garantir de toute souillure. O Jésus, vous l'avez regardée du haut des cieux avec une tendresse d'amour; vous avez vous-même formé ses membres dans une pureté céleste, et quand le souffle de vie vint animer sa chair, dont la vôtre devait être tirée, son âme ne contracta, par ce contact, qu'un accroissement de sainteté, de pureté et d'innocence.

II. *Marie, dans sa Conception, a reçu une grâce de plénitude.* — Cette grâce comprend une plénitude de paix, une plénitude de vertus. — Dans tous les hommes, la chair combat contre l'esprit, et l'appétit contre la raison. La chair et les sens, les yeux et la curiosité, l'orgueil et l'ostentation sont naturellement armés contre Dieu, et engendrent les mille passions qui se remuent au fond de tout homme né dans le péché. Hélas! nous sommes loin de cette paix céleste dans laquelle Dieu créa nos premiers parents. — Marie a été conçue sans péché, elle a été conçue dans la rectitude de notre première institution; sa destination sublime a même perfectionné cette glorieuse rectitude dont notre nature avait été honorée. Voilà pourquoi la Vierge Immaculée posséda toutes ses puissances dans une paix et une tranquillité parfaites; voilà pourquoi *le lieu que le Prince de la paix choisit pour sa demeure* [1] ne fut jamais troublé. — Nous admirerons ce calme universel de toutes les passions en Marie, cette tranquillité sublime qui domine tout en elle pour le soumettre à Dieu, ce *silence* respectueux des tentations, qui n'ose troubler *la paix que produit sa justice*, et inquiéter *la sécurité de son âme qui doit durer toujours*[2]. — Qu'elle est belle notre Vierge immaculée, quand nous la contemplons *assise dans la beauté de cette paix*, comme parle Isaïe, *dans les tabernacles de la confiance et dans l'opulence de son repos*[3].

En formant Marie sans tache, Dieu l'enrichit encore de la plénitude des vertus. Dès ce moment la grâce

1. Isaïe, IX, 6. — Ps., LXXV, 3. — 2. Isaïe, XXXII, 17. — 3. Isaïe, XXXII, 18.

régna en elle souverainement, et, suivant l'expression de saint Vincent de Paul, les vertus, comme autant de dames d'honneur, formaient son cortège. Le Saint-Esprit, qui sera son époux céleste, la prévint de tous ses dons et l'embrasa de toutes ses flammes. — Dès lors, elle dépassa la sainteté de tous les anges et de tous les bienheureux. *Ses fondements sont posés sur les montagnes de la Sainteté*[1], parce que *c'est la maison où il doit demeurer*[2]. Aussi *on ne peut dire de cette cité de Dieu des choses assez glorieuses*[3]. — Le Père éternel se réjouit d'avoir donné au monde une fille si digne de lui; le Verbe divin considère avec délices tant de beautés et de grâces dans celle qui doit être sa mère; et le Saint-Esprit est ravi d'avoir trouvé une telle épouse. — Unissons-nous à ces ravissements, et tressaillons de joie en songeant que nous avons pour mère une mère si sainte et si accomplie dès l'instant même de sa conception.

III. *Marie, dans sa Conception, a reçu une grâce de persévérance.* — Les hommes sont tombés; beaucoup d'anges sont déchus de leur gloire : Marie ne tombera jamais, elle ne déchoira jamais de son état de sainteté, elle le portera plutôt à des hauteurs inaccessibles. — Elle ne commit jamais la moindre faute : si vous interrogez ses actions, il sort de chacune une réponse de pureté; si vous prêtez l'oreille à toutes ses paroles, chacune vous redira le nom d'une vertu; si vous descendez dans son esprit, chaque pensée vous parle de Dieu, et si vous pénétrez dans son cœur, chaque battement est un acte du céleste amour. — La grâce était très puissante en elle et sa fidélité merveilleuse : tout concourait à faire de Marie une vierge *glorieuse*, *sans* aucune *tache* du péché mortel, *sans* aucune *ride* du péché véniel, sans la moindre imperfection; en sorte qu'elle fut toujours *sainte et immaculée*[4].

Un ancien philosophe a dit que la vertu est pleine

1. Ps., LXXXVI, 1. — 2. Isaïe, II, 2. — 3. Ps., LXXXVI, 3. — 4. Eph., V, 27.

d'attraits, et que, si elle devenait visible à nos yeux, elle charmerait nos cœurs au point de nous faire concevoir pour elle des passions extrêmes. Quels n'eussent pas été ses transports s'il avait pu voir en Marie la vivante image de toutes les vertus? Saint Ignace, évêque d'Antioche, qui avait eu cet insigne honneur, était ravi d'admiration à sa seule présence. « La vertu, nous dit-il, était si belle en Marie, que, si je n'avais pas su qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, je me serais prosterné devant elle pour l'adorer. »

Nous imiterons la sainte Vierge dans son Immaculée Conception, par la séparation de tout péché volontaire: en transformant nos habitudes tout humaines en des habitudes toutes surnaturelles; embrassant toujours comme Marie ce qui nous semble plus conforme à la volonté de Dieu, et profitant de toutes les occasions pour nous rendre plus semblables à Jésus-Christ. — Pour cela, cherchons toujours Jésus-Christ par Marie : « Quiconque, dit saint Bonaventure, désire obtenir la grâce du Saint-Esprit, doit chercher la fleur dans la tige, c'est-à-dire, Jésus en Marie ; car la tige nous fait arriver à la fleur, et la fleur nous conduit à Dieu. »

DÉVOTION A L'ANGE GARDIEN

I. Raisons de s'attacher à cette dévotion. — II. Ses marques principales. III. Moyens de l'acquérir.

I. *Raisons de s'attacher à la dévotion à l'Ange gardien.* — Dieu nous a donné un ange gardien, qui a toujours eu soin de nous depuis notre naissance, et qui ne nous quittera qu'à l'heure de la mort, selon l'enseignement des saintes Écritures. — Nous devons l'honorer avec zèle et avoir pour lui une dévotion spéciale; car telle est l'intention de l'Eglise, qui, pour cet effet, a composé un office du rit double, et établi une fête

en l'honneur des saints Anges gardiens. — Si nous honorons un homme, c'est à raison de sa puissance, ou de sa noblesse, ou de sa vertu; or quel honneur ne devons-nous pas rendre à notre bon ange, qui possède par excellence ces trois qualités : il est en effet très saint, et plus puissant et plus noble incomparablement que tous les monarques de l'univers. — Notre bon ange nous préserve des influences funestes des éléments, nous soutient dans les tentations, et met notre âme et notre corps à l'abri de bien des malheurs. — Il nous inspire mille pensées salutaires, nous suggère d'utiles résolutions dans nos doutes, et présente nos prières à Dieu.

Plus nous honorerons notre ange gardien par une sincère dévotion, plus il s'empressera de nous procurer toutes sortes de faveurs. — D'ailleurs, les serviteurs de Dieu les plus fidèles, dans l'ancien comme dans le nouveau Testament, ont toujours eu une grande vénération pour les anges gardiens : Abraham, Jacob, Tobie et les saints apôtres en sont des exemples frappants. — Enfin, quelle sera notre confusion, à l'heure de la mort, de comparaître au tribunal de Dieu en présence de notre ange gardien, si nous avons manqué de dévotion à son égard ! Hélas ! bien loin de nous servir d'avocat auprès de notre juge, il serait obligé de déposer contre nous et de se faire notre accusateur.

II. *Marques de la dévotion à l'Ange gardien.* — Avoir l'habitude de penser à lui : si l'on s'examine sur ce point on reconnaîtra que bien des journées se sont écoulées sans que nous l'ayons eu même une seule fois dans notre souvenir. — Lui demander conseil dans ses doutes : peut-être ne l'avons-nous jamais fait. — Attribuer à ses soins l'heureux succès de nos affaires, et le bonheur dont nous sommes prévenus.—Être fidèle à lui rendre chaque jour quelque hommage, de prière ou d'action. — Enfin, s'appliquer à l'imiter, et c'est la marque principale de notre dévotion. — Voyons si nous l'avons imité : dans sa promptitude et sa fidélité à se conformer aux ordres

de Dieu, même pour les moindres choses; dans sa pureté, dans son estime des choses saintes, dans sa charité envers le prochain, etc. O qu'il est à craindre que, dans tout cela, nous n'ayons souvent contristé notre bon ange! C'est pourquoi demandons-lui humblement pardon, nous proposant fortement de nourrir désormais pour lui une vraie et constante dévotion.

III. *Moyens d'acquérir la dévotion envers l'Ange gardien.* — L'invoquer chaque matin et au commencement de toutes nos actions; le remercier de son assistance en les terminant et aussi à la fin de la journée. — Le saluer humblement, en entrant dans notre chambre et quand nous en sortons. — Nous tenir toujours en sa sainte présence, pour ne rien faire qui soit indigne de lui. — Lui obéir promptement, en correspondant aux bonnes pensées qu'il nous inspire, et en accomplissant le bien qu'il nous conseille. — Aimer particulièrement la pureté, parce qu'il l'aime et qu'il est un esprit très pur.

Nous devons imiter notre bon ange : dans son attachement à la sainte présence de Dieu et au souvenir du ciel, quoiqu'il demeure et travaille sur la terre; dans son indifférence, gardant aussi bien un pauvre paysan qu'un grand prince; dans la joie qu'il éprouve d'accomplir ses divers offices, quoi qu'il arrive. — Lui rendre quelque hommage particulier chaque mardi, et célébrer sa fête avec une grande dévotion. — Honorer les anges gardiens de notre prochain, et, à l'imitation d'un saint personnage, ne se joindre jamais à une compagnie sans saluer les bons anges de tous ceux qui la composent. — Enfin, publier, à l'occasion, ses louanges, ses grandeurs et ses bienfaits. — O que Dieu sera glorifié si nous honorons ainsi notre bon ange! car c'est faire honneur au Maître que d'honorer son serviteur.

DÉVOTION ENVERS LES AMES DU PURGATOIRE

I. Motifs d'humanité, de parenté et d'amitié. — II. Motifs de religion et d'intérêt personnel. — III. Moyens de soulager ces pauvres âmes.

I. *Motifs d'humanité, de parenté et d'amitié.* — La nature elle-même nous invite à secourir les défunts. Car, au rapport de l'Écriture, *tout animal aime son semblable*, à plus forte raison, *tout homme aimera-t-il son prochain*[1]. — Quand un oiseau a été blessé et qu'il tombe en poussant des cris, les oiseaux du voisinage accourent pour lui venir en aide; à leur exemple, écoutons les cris déchirants que nous jettent perpétuellement les âmes souffrantes. Saint Bernard veut que « nous descendions jusqu'à ces âmes par les sentiments de la compassion ». — Nous sommes sensibles aux misères des pauvres, aux peines des affligés, aux besoins des orphelins : ces âmes sont plus pauvres encore; elles ont faim, sans avoir rien à manger; elles ont soif, et pas une goutte d'eau à boire; elles sont en prison, et on ne les visite pas. Veuves et orphelines, sans appui et sans secours, elles ne peuvent que dire : O vous qui avez un cœur, ayez pitié de nous!

Cette parole nous est répétée ou par un père généreux et dévoué, ou par une mère tendre et bien-aimée, que nous avons perdus, et qui, peut-être, sont à cause de nous en purgatoire. Aurions-nous perdu l'affection que nous avions pour eux, maintenant qu'ils en ont un plus grand besoin? — Cette parole nous est dite encore par des amis dont nous avons pleuré la mort; mais leur âme n'est pas morte et elle est dans la souffrance: ne pleurerons-nous pas sur elle et ne chercherons-nous pas à la soulager? Rappelons-nous la parole des saintes Écritures : *Soyez fidèle à votre ami dans sa pauvreté*

1. Eccles., XIII, 19.

et ne l'abandonnez pas au temps de la tribulation[1]. Oui, la raison seule nous le demande, nous écouterons avec une affection sincère toutes ces voix éplorées qui nous crient : *Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis; car la main du Seigneur m'a frappé*[2].

II. *Motifs surnaturels de soulager les âmes du purgatoire.* — Ceux qui souffrent dans le purgatoire sont les membres du corps mystique de l'Église. Or, de même que les membres du corps se prêtent un mutuel secours, ainsi nous devons nous aider les uns les autres. Comme l'Église triomphante s'intéresse aux besoins de l'Eglise militante, ainsi nous, qui sommes de cette Église militante, nous devons nous intéresser aux besoins de l'Église souffrante. Ne savons-nous pas que l'Église souffrante elle-même prend part à nos peines et nous obtient les secours qui sont en son pouvoir? Il est donc fort juste que, nous aussi, nous prenions part à ses souffrances.

Si nous appartenons à une communauté, nous formons une famille spirituelle, dont tous les membres doivent s'aimer comme des amis bien chers, dit saint Vincent de Paul. Cette affection nous porte à nous aider mutuellement, à nous procurer tous les secours spirituels et temporels qui dépendent de nous; mais cette affection doit aller au-delà du tombeau, et s'employer avec zèle à soulager ceux qui ne sont plus parmi nous.

Ajoutons que nous contentons le cœur de Dieu en secourant les âmes du purgatoire. Il désire leur donner part à sa gloire; mais il doit attendre que la dette de sa justice soit acquittée : acquittons-la le plus tôt possible, et bientôt, délivrées de leurs chaînes, ces âmes s'envoleront au bienheureux séjour; Dieu en sera glorifié, son cœur en sera réjoui et nous en retirerons des bénédictions précieuses. — En effet, une fois arrivées au ciel, elles connaîtront ceux qui ont hâté leur bon-

1. Eccles., XXII, 28. — 2. Job, XIX, 21.

heur, et elles nous obtiendront toutes les grâces nécessaires pour triompher ici-bas du démon et de toutes nos tentations; et, si nous passons par le purgatoire, leurs prières reconnaissantes viendront nous apporter une prompte délivrance. — Que de motifs pour exciter en nous une dévotion toute particulière envers les pauvres âmes du purgatoire! Où en sommes-nous pour l'accomplissement de ce devoir? Avons-nous été sensibles à leurs souffrances, ou bien ressemblons-nous à ceux dont parle l'apôtre saint Paul, *qui sont sans affection, sans commisération*[1]?

III. *Moyens de venir en aide aux âmes du purgatoire.* — Suivant l'enseignement de l'Église, nous pouvons les secourir, et nos suffrages leur profitent de deux manières. D'abord, en vertu de la charité : principe radical de tout mérite, elle répand aussi sur les âmes souffrantes son influence salutaire; ensuite, par notre intention spéciale qui, transférant à ces âmes la propriété de nos prières et de nos bonnes œuvres, les leur applique pour l'expiation de leurs péchés[2]. — Or, que de moyens n'avons-nous pas de leur procurer ce bienfait! Toute bonne œuvre, pénible ou non, et même l'action la plus ordinaire, faites en état de grâce et présentées à Dieu dans le but de les soulager, leur seront très salutaires. — Une prière, si courte soit-elle, à plus forte raison la communion, le saint sacrifice, les actes de mortification, de pénitence, servent à leur obtenir le même effet. — Nous pouvons encore leur appliquer des indulgences nombreuses accordées par l'Église.

Rappelons-nous que ces moyens sont toujours efficaces, car rien ne saurait arrêter l'effet des prières et des œuvres offertes pour les soulager. Dieu accueille ces actes de piété avec bonheur, et les âmes souffrantes n'y mettent de leur part aucun obstacle, étant toujours soumises à Dieu et pleinement conformes à sa

1. Rom., 1, 31. — 2. S. Thom., 3 p. in supplem., q. 71, a. 1.

volonté. — D'autre part, c'est une grande consolation pour nous, de penser que tout ce qui est fait pour elles leur est toujours utile.

Ces moyens si nombreux, et toujours efficaces, sont encore très faciles, car chacun peut offrir ce qu'il lui plaît, les œuvres de chaque jour, ses prières habituelles, etc. Ne serions-nous pas durs et insensibles, de laisser après cela souffrir ces pauvres âmes, que nous pouvons si aisément soulager? Nous endormir dans l'oubli serait une indifférence blâmable, et on pourrait nous appliquer les paroles du saint homme Job : *Celui qui, voyant souffrir son ami, n'en a point compassion*, manque à la charité qu'il doit à son prochain, et *abandonne la crainte de Dieu*[1].

DE L'IMPORTANCE D'AVOIR UN DIRECTEUR SPIRITUEL

I. Motifs d'avoir un directeur spirituel. — II. Prudence dans le choix. III. Moyens pour profiter de ses conseils.

I. *Motifs d'avoir un directeur spirituel.* — Il importe beaucoup de se choisir un directeur pour sa propre conscience ; car « celui qui veut se conduire lui-même, dit saint Bernard, est conduit par un insensé ; et s'il se fie à son jugement propre, il n'a pas besoin d'autre démon pour le tenter. » — Quel est l'aveugle qui n'a pas besoin d'un guide? et quel est l'homme en ce monde qui, malgré son savoir et son talent, ose prétendre connaître ses propres défauts? La nature s'aime et se flatte trop pour être bon juge en sa propre cause. — Les histoires nous fournissent de tristes exemples, d'un grand nombre de personnes pieuses qui ont dévié du droit chemin et se sont perdues faute d'un sage directeur. — Nous ignorons si Dieu ne permettrait pas que

1. Job, VI, 14.

le même malheur nous arrivât, si nous tombions dans la même négligence.

Tous les maîtres de la vie spirituelle enseignent que, pour faire des progrès dans la vertu, on doit se mettre sous la conduite d'un directeur, et les personnages de haute piété en ont toujours agi ainsi. — D'ailleurs, on retire d'immenses avantages de la communication avec un directeur sage et prudent : par ses bons avis, il nous garantit des ruses du démon et nous console dans nos malheurs et nos afflictions; il nous redresse dans nos égarements et nous éclaire dans nos doutes et nos difficultés; enfin, il nous fait connaître la volonté de Dieu et nous aide merveilleusement et très efficacement à l'accomplir.

II. *Prudence dans le choix d'un directeur.* — Il ne faut pas faire ce choix précipitamment et à l'aveugle, mais après avoir examiné s'il est revêtu des qualités requises. — Un bon directeur doit d'abord être d'une conduite irréprochable; car *celui qui n'est pas bon pour lui-même, pour qui sera-t-il bon*[1]? dit l'Ecclésiastique; — jouir d'une réputation à l'abri de tout blâme : autrement on ne ferait pas grand cas de ses avis et sa fréquentation deviendrait une sorte de scandale. — Il doit être capable et prudent; car *si un aveugle en conduit un autre, tous deux tomberont dans la fosse*[2], dit Notre-Seigneur; — charitable, pour prier Dieu pour nous, écouter nos communications avec patience et compatir à nos infirmités; — approuvé de ses supérieurs pour cet emploi, car, sans cette condition, son travail ne serait pas béni de Dieu. — Enfin, il doit être discret, pour ne parler ni du bien ni du mal qui est en nous, absolument comme s'il ne le savait que par la confession.

Prions Dieu de nous donner ce véritable ami. *Celui qui l'aura trouvé a trouvé un trésor*[3], dit le Sage; *c'est ce conseiller qu'il faut chercher entre mille*[4], et

1. Eccles., XIV, 5. — 2. Matth., XV, 14. — 3. Eccles., VI, 14. — 4. Eccles., VI, 6.

saint François de Sales ajoute : « entre dix mille ». — Un tel *ami est un remède qui donne la vie et l'immortalité*, dit encore l'Ecclésiastique, *et ceux qui craignent le Seigneur le trouveront assurément* [1].

III. *Moyens pour profiter de la communication avec le directeur.* — Avant tout, il faut avoir son directeur en grande estime, le regardant comme l'organe du Saint-Esprit qui nous parle par sa bouche. — Nous devons lui découvrir avec simplicité tous les plis et replis de notre âme, et lui manifester naïvement le fond de notre cœur, même hors de la confession. — Lui obéir promptement, exactement et aveuglément, comme nous voudrions obéir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, s'il était ici visiblement présent. — Prier souvent Dieu pour lui, principalement lorsque nous devons aller le trouver pour notre direction. — L'aimer purement, saintement et sans attache, et par conséquent ne point se laisser aller à l'inquiétude ni au trouble si la Providence de Dieu l'éloigne ou le sépare de nous, ou bien lorsque la mort nous le ravira. — Enfin, après chaque entretien ou communication, lui dire comme Jacob à l'ange : *Je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez donné votre bénédiction* [2]; la lui demander à genoux, et le supplier de ne pas nous oublier dans ses prières.

DE LA PERSÉVÉRANCE

I. Motifs de persévérer. — II. Vraie et fausse persévérance. III. Moyens d'obtenir la vraie persévérance.

I. *Motifs de persévérer.* — Nous devons demeurer toute notre vie dans la grâce de Dieu et l'exercice des bonnes œuvres. Notre-Seigneur, en effet, ne promet le paradis qu'à ceux qui mèneront une vie vertueuse jusqu'à la mort : *Celui qui aura persévéré jusqu'à*

1. Eccles., VI, 16. — 2. Gen., XXXII, 26.

la fin, celui-là sera sauvé[1]; et saint Paul ajoute : *Celui-là seul sera couronné, qui aura légitimement combattu*[2]. Or le Fils de Dieu ne dit pas : Celui qui persévérera dans ma crainte et mon amour durant un an ou deux, ou bien jusqu'à l'âge de cinquante ou soixante ans, ira au ciel; mais : celui qui persévérera jusqu'à la fin. — La récompense qu'il promet au chrétien toujours fidèle est plus grande que toutes celles de la terre. Il ne lui promet pas la richesse, la noblesse, la puissance en ce monde, ni une parfaite santé, mais le bonheur éternel dans le paradis. — O bonté de Dieu ! si les courtisans persévèrent dans le service de leur prince, animés par la seule espérance de recevoir quelque récompense temporelle, qui bien souvent n'est pas obtenue, n'avons-nous pas plus de raison de persévérer dans le service de Dieu, avec l'espérance certaine de recevoir infailliblement une récompense éternelle?

Il ne sert de rien d'avoir bien commencé, si l'on ne persévère jusqu'à la fin. Que servit au malheureux Judas d'avoir bien vécu, dès le principe de son apostolat? Hélas! *il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né*[3], que d'avoir manqué ainsi de persévérance jusqu'à la mort. — Nous aussi, nous aurons ce regret si nous sommes infidèles ; mais alors il sera tout à fait inutile. O que les damnés sont dans la désolation de n'avoir pas continué le bien qu'ils avaient commencé ! mais il n'est plus temps : c'est un mal sans remède. — A Dieu ne plaise que je me précipite jamais dans un semblable malheur ! je veux, ô mon Dieu, persévérer dans votre amour tout le temps de ma vie, qui du reste sera plus courte que je ne le pense; c'est une résolution dont je ne me départirai jamais.

II. *Vraie et fausse persévérance.* — La fausse persévérance se connaît aux marques suivantes : — Être fidèle à Dieu seulement dans la prospérité et l'abandonner dans l'adversité. — N'éviter que certains péchés

1. Matth., x, 22. — 2. II Timoth., II, 5. — 3. Matth., XXVI, 24.

mortels, sans vouloir se détacher de tous, et commettre facilement le péché véniel de propos délibéré. — Pratiquer la vertu quand on n'est pas dans l'occasion d'offenser Dieu, mais, à la moindre qui se présente, être lâche et paresseux à la fuir, et y succomber malheureusement. — S'abstenir du mal lorsqu'on n'a plus les forces et les moyens de le faire, mais n'en perdre jamais entièrement l'affection et la volonté.

La vraie et bonne persévérance ne se trouve qu'en ceux qui sont toujours également fidèles, dans la santé et dans la maladie, dans la pauvreté et dans l'abondance, dans l'adversité et dans la prospérité, dans la tentation et dans le calme, dans l'occasion et hors l'occasion, dans ceux enfin qui évitent non seulement quelques péchés mortels, mais tous en général, et non pour un temps, mais pour toujours ; et s'il arrive que, par infirmité et fragilité, ils commettent quelques fautes vénielles, ou succombent accidentellement dans un péché mortel, ils s'en relèvent promptement par une sincère pénitence.

III. *Moyens d'obtenir la vraie persévérance.* — Pour demeurer dans la grâce et dans l'amour de Dieu jusqu'à la mort, il est bon de prendre les moyens suivants : — Demander chaque jour à Dieu, avec humilité, cette persévérance, qui est un de ses principaux bienfaits. — Protester formellement, le matin à notre lever, et le soir à notre coucher, de vouloir souffrir la mort plutôt que de commettre un seul péché mortel, ou même un péché véniel de propos délibéré.

Fréquenter le sacrement de pénitence avec une préparation sérieuse et un regret sincère de nos fautes, et recevoir la sainte communion avec beaucoup de respect et d'humilité. — Avoir une dévotion particulière envers la très sainte Vierge, et ne laisser passer aucun jour sans lui rendre quelque hommage. — Éviter soigneusement toute occasion qui pourrait nous porter au péché. — Nourrir une grande confiance en Dieu, qui ne manque jamais de donner les grâces nécessaires

pour vivre saintement à ceux qui en ont la volonté. — Enfin, nous rappeler souvent que la mort approche, et que si elle nous surprend en état de péché mortel nous serons privés pour jamais de la vue de Dieu, et précipités dans l'enfer pour y brûler avec les démons et les damnés, autant que Dieu sera Dieu, à jamais et pour toute l'éternité! O funeste éternité!

II

VIE RELIGIEUSE

OU

VIE DE COMMUNAUTÉ

BIENFAIT DE LA VOCATION A LA VIE DE COMMUNAUTÉ

I. Excellence de ce bienfait. — II. Raisons de cette excellence. III. Autres motifs.

I. *Excellence de la vocation à la vie de communauté.* — Être membre d'une communauté ou désireux d'embrasser cette vocation, voilà un bienfait très particulier, et le plus grand de tous, après celui de la prédestination. — Peu de personnes sont appelées à jouir de cette insigne faveur; aussi Notre-Seigneur dit-il : *Que celui qui peut le comprendre le comprenne*[1]. — *Si vous voulez être parfaits*, nous dit-il encore, *allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et suivez-moi*[2]. — La vie de communauté est en effet un

1. Matth., XIX, 12. — 2. Matth., XIX, 21.

état de perfection, non pas que tous ceux qui l'embrassent doivent être parfaits, mais ils sont obligés, chaque jour, d'aspirer à la perfection de la vie chrétienne, par l'exacte observance des commandements de Dieu et des conseils évangéliques. C'est, après le martyre, la voie la plus resserrée et la porte la plus étroite pour arriver à la vie éternelle : *il y en a peu qui la trouvent*,[1] dit le Fils de Dieu. — Mais une personne de communauté, qui, conformément à sa règle, persévère dans la sainteté de vie qu'elle a embrassée, est moralement sûre d'être du nombre des prédestinés.

II. *Raisons de l'excellence de la vocation à la vie de communauté.* — L'Écriture nous dit que rien ne mérite une plus large récompense devant Dieu, que l'aumône et la distribution faite aux pauvres de ses biens temporels. En agissant ainsi, dit saint Matthieu, *on trouvera un trésor dans le ciel*[2]; et saint Marc ajoute : *Pour les maisons, les champs, les terres, les frères, les parents et les amis qu'on aura abandonnés, on recevra le centuple en ce monde, et la vie éternelle dans l'autre*[3]. — Cela étant, que doivent espérer ceux qui, de plus, se privent de toutes sortes de plaisirs, même permis, en vue du royaume de Dieu; ceux qui sacrifient et soumettent leur jugement et leur volonté à celle d'un homme, pour l'amour de Dieu, s'y obligeant par une promesse, et ordinairement par un vœu, simple ou solennel, qu'ils font à Dieu en présence des hommes, des anges et des saints?

De plus, l'entrée en religion est si recommandable, que tous les saints Pères la comparent à un second baptême, qui nous affranchit, comme le premier, de toutes les peines dues aux péchés; ce qui faisait dire à saint Grégoire : « Comme l'holocauste surpasse tous les sacrifices, ainsi l'entrée en religion l'emporte sur toutes les autres pénitences et satisfactions, même publiques. » — Saint Bernard et Pierre de Blois, renchérissant en-

1. Matth., VII, 14. — 2. Matth., XIX, 21. — 3. Marc, X, 30.

core sur ces paroles, comparent la vie religieuse à un martyre continuel. Nous devons donc en avoir la plus grande estime.

III. *Autres motifs de l'excellence de la vocation à la vie de communauté.* — Les saints Pères, en se servant de comparaisons si belles pour élever le prix de la vie religieuse, étaient guidés par une profonde sagesse. D'abord, comme le dit saint Thomas d'Aquin, « si par quelques aumônes l'homme peut satisfaire aux peines dues à ses péchés, suivant ces paroles de Daniel : *Rachetez vos péchés par l'aumône*[1], celui-là satisfait beaucoup plus qui, après avoir donné tout son bien aux pauvres, s'offre et se donne lui-même, faisant vœu de ne posséder jamais rien en propre, » ou bien, devons-nous ajouter, qui fait vœu de consacrer son bien en bonnes œuvres et de ne pas dépenser sans permission un centime de ses revenus. — De plus, une personne de communauté fait profession de porter toujours et continuellement sa croix, c'est-à-dire, de renoncer à son jugement et à sa volonté, de mortifier ses sens, ses inclinations et tous ses appétits déréglés, suivant ces paroles de saint Luc : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même et porte sa croix tous les jours*[2], ce qui est un vrai martyre spirituel. — Voilà pourquoi le Sage dit, au livre des Proverbes : *Celui qui se dompte soi-même est plus fort que celui qui emporte les villes d'assaut*[3]. Du reste, la philosophie païenne reconnaissait elle-même que « le plus grand de tous les empires est de pouvoir se commander à soi-même. »

1. Dan., IV, 24. — 2. Luc, IX, 23. — 3. Prov., XVI, 32.

AVANTAGES DE LA VIE DE COMMUNAUTÉ

D'APRÈS SAINT BERNARD

I. En communauté, l'homme vit avec plus de pureté. — II. Il tombe plus rarement et se relève plus promptement. — III. Il marche avec plus de prudence et se repose plus sûrement.

I. *En communauté, l'homme vit avec plus de pureté.* — En effet, il y est guidé par la droiture d'intention, faisant tout pour la gloire de Dieu et le salut de son âme. *Si votre œil est simple,* dit Notre-Seigneur, *tout votre corps sera lumineux*[1]. — Il vit exempt de péchés mortels, les seuls qui donnent la mort à l'âme ; car un homme de communauté régulier préférerait mourir plutôt que d'en commettre. — De plus, il est orné d'une pureté angélique de corps et d'âme, suivant la promesse inviolable qu'il en a faite à Dieu dans sa congrégation.

II. *En communauté, l'homme tombe plus rarement et se relève plus promptement.* — Il y trouve, en effet, peu ou point d'occasions capables de l'ébranler. — Il est à l'abri des embûches du démon, en ce qui tient aux biens, aux honneurs et aux plaisirs, lesquels engagent leurs partisans dans son esclavage, suivant ces paroles de l'Apôtre : *Ceux qui veulent devenir riches tombent dans les filets de Satan*[2]. Or, en communauté, au lieu de rechercher la fortune et les honneurs, ou l'estime du monde, on chérit au contraire la pauvreté comme sa mère, et l'on aspire à être méprisé. — En outre, bien loin de se laisser entraîner, on est soutenu par les conseils des supérieurs, de son confesseur et de son père spirituel, qui préservent de beaucoup de chutes.

S'il arrive que l'on tombe, « on se relève plus promptement. » Les fautes n'étant d'ordinaire que vénielles, elles peuvent être facilement effacées, et de plusieurs

1. Matth., VI, 22. — 2. I Timoth., VI, 9.

manières : par la récitation de quelque prière vocale ; en prenant de l'eau bénite ; en se frappant la poitrine ; par un acte de contrition ou par quelque acte intérieur de charité, etc. — On peut encore être relevé par ses confrères, précieux avantage que n'a pas le solitaire ; aussi l'Ecclésiastique dit-il : *Malheur à celui qui est seul, parce qu'une fois tombé, il n'a personne pour le relever*[1]. — Enfin, dans cet état angélique, les esprits célestes viennent plus promptement au secours des membres des communautés ; car c'est à eux qu'est assurée la promesse de l'assistance divine, représentée par le centuple promis en cette vie.

III. *En communauté, l'homme marche avec plus de prudence, et se repose plus sûrement.* — En effet, comme c'est le propre de Dieu de ne laisser jamais le péché impuni, de même, en communauté, on s'applique à expier et à réparer les moindres fautes par la pénitence. — D'ailleurs, les règles et les constitutions interdisent même les moindres imperfections dans lesquelles on peut tomber. — Comment ne pas veiller sur soi, quand on a pour témoins et observateurs de sa conduite, non seulement ses supérieurs et ses égaux, mais encore jusqu'aux moindres de la maison, auxquels on craint de donner la plus légère occasion de scandale?

Il est très vrai qu' « on se repose plus sûrement en communauté ; » car on n'a pas à s'inquiéter de la nourriture ni du vêtement. *Celui qui s'engage dans la milice et au service de Jésus-Christ ne se mêle pas des affaires du siècle*[2], dit saint Paul. — De plus, on n'a rien à redouter ni du monde, qu'on a quitté, ni de la chair, qu'on a crucifiée avec ses vices et ses convoitises. On y jouit d'une paix parfaite et de la tranquillité d'une bonne conscience. *L'âme paisible*, dit le Sage, *est comme un festin continuel*[3].

1. Eccli., IV, 10. — 2. II Timoth., II, 4. — 3. Prov., XV, 15.

AVANTAGES DE LA VIE DE COMMUNAUTÉ

I. En communauté, l'homme est abreuvé plus souvent des eaux de la grâce, et plus tôt purifié. — II. Il meurt avec plus de sécurité. — III. Il attend une plus grande récompense.

I. *En communauté, l'homme est abreuvé plus souvent des eaux de la grâce, et plus tôt purifié.* — En effet, il y est rendu participant des divines inspirations dans ses fréquents exercices spirituels : oraisons, méditations, office divin, saint sacrifice de la messe, sainte communion, etc. — Les membres des communautés tâchent de pratiquer l'humilité, l'esprit de pénitence, etc., avec une conscience calme et tranquille, et ils attirent ainsi l'Esprit-Saint, qui vient se reposer sur eux et y répandre ses grâces. *Sur qui reposerai-je mon esprit*, dit le Seigneur dans Isaïe, *sinon sur celui qui est humble et paisible et dont le cœur est droit et brisé* [1] par la contrition ? — Ils sont aussi remplis de consolations célestes au milieu de leurs afflictions et de leurs mortifications ordinaires, jeûnes, disciplines, silence, régularité, etc.

« L'homme, en communauté, est plus tôt purifié. » — Chaque jour, on vaque à l'examen de conscience, soit général, soit particulier, et par là, on s'exerce à une exacte recherche de ses fautes, qu'on déteste de tout son cœur, avec un ferme propos de s'en corriger. — Cet exercice prépare utilement aux confessions et aux communions fréquentes qu'on y fait, pour effacer jusqu'à ses moindres taches. Ce résultat est plus assuré encore par les satisfactions journalières que l'on s'impose, de son propre mouvement, pour l'expiation de la peine due à ses péchés, ou qui sont ordonnées par les supérieurs, le confesseur et la règle : en s'en acquittant convenablement, on peut espérer qu'on n'aura aucune dette à payer dans l'autre vie.

1. Isaïe, LXVI, 2.

II. *En communauté, l'homme meurt avec plus de confiance.* — Le Fils de Dieu en a fait la promesse infaillible, soit en général, soit en particulier; en général, quand il nous dit dans son Évangile : *Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé*[1]; et en particulier : *Allez, vendez tout ce que vous avez, et vous aurez un trésor dans le ciel*[2]. — D'ailleurs, c'est une maxime reconnue, que celui qui a bien vécu et a suivi la voie étroite ne peut avoir une fin malheureuse. Aussi, à l'heure de la mort, bien des personnes du monde regrettent de n'avoir pas été favorisées de la grâce de vivre en communauté. — Mais s'il reste quelques fautes légères à expier, outre l'indulgence plénière que l'on peut gagner à l'article de la mort, en vertu des privilèges de sa communauté, on obtient aisément cette expiation par la participation, avant et après la mort, aux prières, sacrifices et bonnes œuvres qui s'y accomplissent.

III. *En communauté, l'homme reçoit une récompense plus abondante.* — C'est le dernier et le plus avantageux de tous les biens. Notre-Seigneur le dit en effet : ceux qui ont tout quitté pour le suivre seront assis à la fin du monde sur des trônes et jugeront avec lui l'univers; et, outre le centuple qu'ils auront reçu dès cette vie, ils posséderont encore la vie éternelle en l'autre. — Ce centuple, ils le reçoivent parce que, pour un père qu'ils ont quitté, ils trouvent en communauté plusieurs pères spirituels; pour un frère, plusieurs frères; pour une maison, plusieurs maisons. Saint Paul vient confirmer les paroles de Jésus-Christ, en disant : *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres*[3]*; celui qui aura semé en bénédictions, moissonnera aussi en bénédictions*[4].

Jugez de là ce que doit attendre un homme qui, chaque jour, s'applique aux exercices de communauté, aux actes soit d'humilité, soit de miséricorde spirituelle

1. Matth., x, 22. — 2. Matth., xix, 21. — 3. Rom., ii, 6. — 4. II Cor., ix, 6.

ou corporelle, qui y sont en usage. — De plus, toutes ses actions, même les plus indifférentes, comme boire, manger, étudier, dormir, deviennent méritoires, parce qu'il est, on peut le dire, toujours en état de grâce, et parce qu'il les rapporte souvent à la gloire de Dieu, et encore parce qu'il les fait en vertu de l'obéissance. — Enfin, outre la gloire ordinaire et la récompense commune à tous les bienheureux, trois autres prix, trois sortes de couronnes sont réservées aux hommes de communauté : celle des martyrs, celle des vierges et celle des docteurs, récompenses accidentelles, qui seront leur éternel ornement.

EXCELLENCE DES VŒUX

I. Nature des vœux et raison de leur dignité. — II. Autres motifs. — III. Obligation d'imiter Jésus-Christ dans la pratique des trois vœux.

I. *Nature des vœux et raison de leur dignité.* — Faire des vœux en religion ou dans une communauté, ce n'est autre chose qu'abandonner le monde et se dédier et consacrer tout entier au service de Dieu, par les liens très étroits de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance, soit pour toujours, soit pour un temps limité. — Ces trois vertus détruisent les causes qui pourraient empêcher d'arriver à la perfection de la vie chrétienne, but principal de la vie de communauté. En effet, *tout ce qui est dans le monde*, dit saint Jean, *est, ou concupiscence de la chair*, qui est combattue par la chasteté ; *ou concupiscence des yeux*, savoir l'avarice, à laquelle remédie la pauvreté ; *ou orgueil de la vie*[1], réprimé par l'obéissance et l'assujettissement de la propre volonté.

On ne saurait trop estimer les vœux, pour leur excellence et leur dignité : c'est à Dieu même qu'on

1. Joan., II, 16.

les fait, à Dieu, auteur de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de meilleur en toutes choses, et on les fait à la gloire de sa divine Majesté. — Par les vœux on engage et on oblige sa propre volonté, cette faculté qui tient le premier rang parmi les puissances de l'âme. — Le vœu est un acte de religion, le plus noble et le plus généreux que puisse opérer un chrétien par les vertus morales. Aussi saint Augustin dit-il : « La virginité est recommandable, non pas précisément par sa nature, mais parce qu'elle est consacrée à Dieu par le vœu. » — Enfin, de même que la vie du corps dépend principalement du cœur, comme de son principe, ainsi la vie de communauté et la perfection chrétienne ont leur être et leur subsistance dans l'obligation et l'observance de ces trois vœux.

II. *Autres motifs de l'excellence des vœux.* — Les liens et les obligations que l'on contracte par les vœux ravissent le cœur de Dieu. Ces vœux sont, en effet, comme trois clous qui attachent volontairement l'homme de communauté à la croix, pour l'amour de Dieu, non pour trois heures ou trois jours seulement, mais pour tout le temps de la vie, sinon toujours par un engagement absolu, au moins par le désir du cœur. — Mais, si le Sauveur du monde a donné le paradis au bon larron, pour être resté quelques heures sur la croix, près de lui, et pour avoir rendu témoignage de son innocence par quelques paroles seulement, quelle récompense donnera-t-il à celui qui aura été attaché à la croix toute sa vie ? Au rapport de saint Grégoire, « les vœux sont un holocauste que l'on fait de soi-même à Dieu. » — Le chrétien qui vit dans le monde n'offre à Dieu que des fruits ; mais l'homme de communauté donne l'arbre avec les fruits pour toujours et pour l'éternité.

Que peut-il faire de plus ? Il renonce et dit adieu au siècle, et se consacre tout entier et sans réserve au service de Dieu, avec des dispositions si parfaites et si excellentes, qu'il ne voudrait se réserver aucun droit ni liberté propres, étant prêt à obéir, en toutes choses,

non seulement à Dieu, mais encore au supérieur qui le représente, et cela en tout lieu, en tout temps et en toute manière. Voilà pourquoi un homme de communauté ne peut plus, sans commettre une sorte de sacrilège, se conduire selon sa volonté propre et son jugement particulier, au préjudice de l'obéissance, mais il doit agir uniquement selon le bon plaisir de Dieu auquel il s'est consacré.

III. *Obligation d'imiter Jésus-Christ dans la pratique des trois vœux.* — Les membres des communautés occupent un rang des plus élevés parmi les serviteurs de Dieu, parce qu'ils tendent ou doivent tendre toujours à la perfection d'une vie très sainte, selon ces avertissements de Notre-Seigneur lui-même : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait*[1] : *si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même et qu'il me suive*[2]. Or ils sont obligés à témoigner hautement qu'ils veulent, principalement par la pratique de ces trois vertus, faire profession de suivre et d'imiter Jésus-Christ, leur chef et leur maître ; et en effet, y eut-il jamais un homme plus pauvre, plus chaste et plus obéissant que lui ?

La vie de communauté étant si noble et si excellente, il importe aussi que ceux qui ont le bonheur d'y être appelés accomplissent des œuvres non communes et ordinaires, mais héroïques, supérieures, et en rapport avec leurs vœux. — L'amour de la pauvreté doit les tenir dans un tel mépris des richesses, qu'ils ne veuillent rien posséder, ou du moins rien dépenser sans permission ; et, si cela est jugé à propos et que la règle le demande, ils seront heureux d'être vêtus très pauvrement, et de mendier de porte en porte les choses nécessaires à la vie. — En raison de la chasteté, ils doivent garder une pureté inviolable, écartant jusqu'à la moindre pensée contraire, à plus forte raison toute parole ou action qui blesserait cette vertu. — Enfin, ils

1. Matth., v, 48. — 2. Matth., xvi, 24.

sont obligés, par l'obéissance, de soumettre non seulement leur volonté, mais encore leur jugement, se montrant prêts à déférer, en toutes choses, aux ordres, même aux désirs de quelque supérieur que ce soit : de cette obéissance il est dit qu'*elle est plus agréable à Dieu que les victimes et les sacrifices* [1].

UTILITÉ DES VŒUX

I. Les vœux accroissent la fermeté et le mérite. — II. Ils perfectionnent l'union avec Dieu. — III. Ils multiplient le prix des bonnes œuvres.

I. *Les vœux accroissent la fermeté et le mérite.* — Plus un arbre jette des racines profondément dans la terre, plus une vigne est attachée au tuteur qui la soutient, plus les fruits sont abondants et savoureux : de même, plus la volonté de l'homme est solidement établie dans le bien, meilleures aussi sont les œuvres qu'elle produit. Tel est l'effet des vœux : ils rendent la volonté plus ferme et plus constante, et par là même, les actions plus agréables à Dieu et dignes d'une plus grande récompense ; comme au contraire tout acte mauvais, provenant d'une volonté perverse et obstinée, revêt un caractère plus affreux, et mérite un châtiment plus sévère que les autres actions déréglées.

L'homme de communauté, tout en s'imposant, par les vœux, une sorte de nécessité de vivre dans la pureté et de garder ses autres obligations, ne perd en aucune façon ni la liberté, ni le mérite, car cette nécessité n'est pas naturelle, mais volontaire, par la promesse qu'il en a faite librement et de plein gré. Aussi saint Augustin l'appelle-t-il « une heureuse nécessité, qui nous porte à la pratique de vertus plus parfaites, en rendant l'action de notre volonté plus complète et plus méritoire. » Les anges, qui sont plus libres que les hommes, et qui

1. I Reg., xv, 22.

ne peuvent même un seul instant distraire leur attention de la vue adorable de Dieu, jouissent ainsi d'un bonheur plus parfait.

II. *Les vœux perfectionnent l'union avec Dieu.* — C'est un avantage inappréciable pour l'homme d'être étroitement uni et lié à Dieu, souverain maître et seigneur de l'univers. Or tel est le bonheur de l'homme de communauté : il se voit très intimement et inséparablement uni à Jésus-Christ, par l'obligation de ses vœux, et réciproquement Notre-Seigneur Jésus-Christ ne fait qu'un avec lui, selon cette parole de l'Apôtre : *Celui qui est uni à Dieu est un même esprit* avec lui[1]. — Par cette union il s'est rendu participant de ses dons et de ses bienfaits spirituels : on ne touche pas l'eau d'une fontaine, de ses lèvres altérées, sans boire et sans étancher sa soif; on n'approche pas sa main du feu sans être échauffé.

Les hommes de communauté sont tout dédiés, tout consacrés à Dieu par les vœux, ils sont sa possession, ses enfants bien-aimés, ses plus chers héritiers : il ne peut donc s'empêcher de les bénir, et il les bénit d'autant plus abondamment que ses bienfaits tournent plus encore à sa gloire qu'à leur propre avantage.

III. *Les vœux multiplient le mérite des bonnes œuvres.* — Toutes les bonnes œuvres accomplies en vertu des vœux ont un mérite suréminent. Elles procèdent d'abord d'un plus grand amour, car vouloir une chose en s'interdisant le droit d'en vouloir une autre, c'est témoigner plus d'amour que si l'on gardait sa liberté dans le choix. — De plus, nos œuvres sont faites par le motif de deux sortes de vertus. Celui qui garde la chasteté pour l'amour de Dieu ne pratique qu'une seule vertu ; mais celui qui l'observe par vœu pratique à la fois la vertu de continence et la vertu de religion.

Quiconque fait les vœux a une double fin : il veut

1. I Cor., VI, 17.

s'obliger envers Dieu, puis lui rendre par nécessité les devoirs qu'il s'impose volontairement. Or l'une et l'autre sont d'un très grand mérite. En effet, l'action par laquelle il s'engage envers Dieu est pleinement volontaire : il veut si absolument être à lui, qu'il lui soit impossible de rétracter sa volonté, ce qui est très méritoire devant Dieu. De même aussi, l'action de sa volonté, par laquelle il veut rendre à Dieu tous les devoirs auxquels il s'est obligé, est un acte et un culte de latrie des plus relevés : c'est le plus noble hommage dont on puisse honorer la Majesté divine.

EXCELLENCE DE LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

I. La pauvreté mise dans un rang éminent parmi les vertus. — II. La pauvreté pratiquée par Jésus-Christ. — III. La pauvreté contentement du cœur.

I. *La pauvreté mise dans un rang éminent parmi les vertus.* — Par la pauvreté évangélique, une personne de communauté *méprise toutes les richesses et les regarde comme du fumier* [1], selon la parole de saint Paul. — Dans la pensée de saint Ambroise, « la pauvreté est une vertu supérieure, la première en ordre, et comme la mère de toutes les autres ; » car le vœu qu'on en fait procure d'abord le renoncement aux biens terrestres, puis l'attention à suivre Jésus-Christ dépouillé de tout, et met dans l'état de n'avoir rien en propre, ou dans la volonté de ne faire de soi-même aucun acte de propriété.

C'est pourquoi Cassien dit des religieux de son temps, qu'on les eût regardés comme très coupables s'ils s'étaient permis de dire : mon livre, mon habit, etc. Dans les communautés d'aujourd'hui, en vertu du même esprit, cet usage est encore regardé comme

1. Philip., III, 8.

sacré. — Voilà aussi pourquoi Notre-Seigneur, parmi les béatitudes ou les vertus qui rendent d'une certaine manière l'homme heureux ici-bas, met au premier rang la pauvreté, et lui promet la plus magnifique des récompenses, quand il dit : *Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient*[1].

II. *La pauvreté pratiquée par Jésus-Christ.* — L'excellence de cette vertu se tire principalement de l'exemple même de Notre-Seigneur. *Étant riche, il s'est rendu pauvre pour l'amour de vous*, dit saint Paul, *afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté*[2]. — Et il a porté si loin cette vertu, qu'il a dit de lui-même : *Les renards ont leurs tanières et les oiseaux du ciel leurs nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête*[3]. — Le Fils de Dieu, en naissant, n'a pas eu une chétive maison pour le recevoir, mais il a dû recourir à une étable qui servait de retraite aux animaux. — Bien que le Maître de toute la terre, il a voulu, durant toute sa vie, ne vivre que d'aumônes, avoir une mère pauvre, pour son père nourricier un pauvre charpentier, des disciples pauvres, et enfin mourir dans un dépouillement et une pauvreté extrêmes.

Si la Sagesse éternelle n'avait pas jugé cet état digne d'un Dieu, elle ne s'y serait pas réduite ; si le Fils de Dieu n'eût reconnu dans la pauvreté cette perle précieuse, ignorée et méprisée du monde, jamais il ne fût descendu des cieux pour la rechercher, jamais il n'aurait employé de pauvres pêcheurs pour opérer tant de merveilles. — Ou tout le monde se trompe en courant après les richesses, ou Dieu s'est trompé en les méprisant ; or il est impossible que Dieu se trompe ; quelle n'est donc pas l'illusion du monde ?

III. *La pauvreté contentement du cœur.* — L'excellence de la pauvreté se reconnaît encore à l'appréciation même des hommes du siècle. En effet, qu'une personne s'enrichisse tout à coup en très peu de temps,

1. Matth., v, 3. — 2. II Cor., viii, 9. — 3. Matth., viii, 20.

ils ne s'en étonnent pas ; mais qu'un riche embrasse volontairement la pauvreté et renonce à tous ses biens, maisons, héritages, etc., chacun en est surpris, comme d'une chose fort extraordinaire : tant les hommes mettent la grandeur dans les richesses, et l'abaissement dans la pauvreté.

Toutes les commodités et toutes les délices du monde ne peuvent contenter et rassasier le cœur humain au point qu'il en demeure satisfait ; car plus on en possède, plus on veut en avoir : de là de nouveaux désirs qui en empêchent la jouissance tranquille, nuisent à la paix véritable et au contentement de l'esprit. — En communauté, au contraire, on n'a ou l'on ne désire avoir rien en propre : on reçoit la nourriture et le vêtement dans la médiocrité ; on ne souhaite pas autre chose, et l'on se trouve heureux. — C'est une imitation de la joie et du contentement du ciel, où chacun est satisfait du degré de gloire qu'il possède. — Notre-Seigneur confirme admirablement ce bonheur de la vie de communauté ; car, dans l'Evangile, il ne promet pas seulement pour l'avenir, à ceux qui l'ont embrassée, la béatitude éternelle, mais, de la vie présente même, il dit : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient* [1].

UTILITÉ DE LA PAUVRETÉ RELIGIEUSE

I. La pauvreté possède de nombreux avantages. — II. Elle attire sur nous les soins particuliers de la Providence. — III. Elle donne le centuple dès cette vie.

I. *La pauvreté possède de nombreux avantages.* — D'abord, la pauvreté religieuse détruit l'orgueil dans sa racine, et bien d'autres vices occasionnés par l'attachement aux richesses et par l'autorité qu'elles pro-

1. Matth., v, 3.

curent. — Elle délivre l'homme du soin et de l'inquiétude des choses de la terre.

La pauvreté mène à sa suite beaucoup de vertus, comme la tempérance, et surtout l'humilité qu'on peut appeler sa sœur. — Elle détache l'âme de l'amour désordonné du monde, de ses plaisirs, de toutes ses délices, et la porte à l'affection des biens célestes; elle nous fait dire avec saint Paul : *Nous n'avons pas ici de demeure permanente, mais nous cherchons la cité où nous devons habiter un jour*[1]. — Elle rend l'homme parfait dès cette vie, suivant les paroles de Notre-Seigneur lui-même : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel*[2].

II. *La pauvreté attire sur nous les soins particuliers de la Providence.* — Quand une personne de communauté, par son vœu de pauvreté, se donne toute à Dieu, avec tout ce qu'elle peut prétendre en ce monde, Dieu se donne aussi réciproquement à elle et s'oblige de lui fournir tout ce qui lui est nécessaire. — Quand Aaron fut consacré au Seigneur, le Seigneur lui promit d'être son lot et son partage : figure merveilleuse de sa conduite envers toutes les personnes de communauté. — Les oiseaux pourvoient avec un soin plein de sollicitude à la nourriture de leurs petits; et nous pourrions croire que le Dieu et le Créateur des oiseaux et des hommes, le véritable père des religieux, oublierait ses enfants privilégiés? Non, assurément, il n'abandonnera pas ceux qui, par amour pour lui, se sont dépouillés de toutes les commodités temporelles, sans rien se réserver; c'est pourquoi ne craignons pas que Dieu nous manque, si nous ne manquons pas à Dieu.

III. *La pauvreté procure le centuple dès cette vie.* — Quoiqu'une personne de communauté ne s'attribue rien de sa propre autorité, elle trouve néanmoins, par le soin qu'en prennent les autres, tout ce qui lui est

1. Hebr., XIII, 14. — 2. Matth., XIX, 21.

nécessaire pour la nourriture, le vêtement et le logement; et, comme dit saint Paul, *n'ayant rien, elle possède tout*[1]. — Si elle est obligée d'aller en voyage, elle trouve des membres de la même communauté qui lui rendent tous les devoirs d'une parfaite charité, bien qu'elle leur soit inconnue, car ils voient en elle l'enfant de la même famille. C'est la confirmation de la parole du Fils de Dieu, promettant le centuple à ses enfants en cette vie : ils trouvent en effet beaucoup plus qu'ils n'ont quitté. — Quant au boire et au manger, quoique frugal et modéré, on le lui prépare pour l'amour de Dieu, et tout lui est donné par les serviteurs de ce Dieu de bonté : il prend ses repas avec une pleine confiance et une entière sécurité, plus heureux en cela que les princes et les rois même les plus puissants.

Dans sa vieillesse, on le traite et on le sert avec un grand respect, bien qu'il ne puisse plus travailler, parce qu'on a plus d'égard aux services rendus autrefois qu'à ce qu'il fait présentement. — Dans ses maladies et ses infirmités, on redouble de délicatesse et d'attention : il est traité avec plus d'affection que les plus grands dans le monde; on lui donne des médecins habiles et expérimentés; et s'il est en danger de mourir, on l'avertit à temps et il est fortifié par la vertu des sacrements. — Les enfants de la famille veillent respectueusement le moribond, lui rappellent les actes des vertus chrétiennes et prient à ses côtés. — Enfin, au milieu de tant de prières et d'encouragements, enrichi de l'indulgence plénière accordée à la communauté, il rend à Dieu son âme, à qui tant de secours ont préparé la possession assurée du ciel.

1. II Cor., VI, 10.

EXCELLENCE DE LA CHASTETÉ RELIGIEUSE

I. La chasteté rétablit l'homme dans son premier état et le rend supérieur aux anges. — II. Elle lui donne une ressemblance plus intime avec Dieu. — III. Elle est une source inépuisable de mérites.

I. *La chasteté rétablit l'homme dans son premier état et le rend supérieur aux anges.* — En effet, cette vertu rend à l'homme, autant qu'il est possible, la pureté qu'Adam possédait dans le paradis terrestre. La chair est soumise à l'esprit; rien d'impur ne flétrit les pensées, les paroles et les actions; en un mot, la partie inférieure de l'âme et l'appétit sensitif obéissent à la partie supérieure et à la raison.

Au sentiment des saints Pères, la chasteté rend l'homme semblable aux anges; car être lié à la chair et vivre néanmoins selon l'esprit, c'est le propre de l'ange plutôt que de l'homme. — Saint Jean Chrysostome et saint Bernard disent même : « La chasteté de l'homme mérite plus d'estime que celle de l'ange; car si la pureté de l'ange est plus heureuse, celle de l'homme montre plus de générosité; la pureté de l'ange lui est naturelle et comme nécessaire, mais celle de l'homme procède d'une pleine et entière liberté. »

II. *La chasteté donne à l'homme une ressemblance plus intime avec Dieu.* — Selon saint Basile et saint Jean Climaque, la chasteté rend l'homme en quelque façon semblable à Dieu, autant que le permet la faiblesse humaine. Dieu, de sa nature, est dégagé de toute matière, il est incorruptible et très pur. Or, si l'âme, devenue très pure aussi et dégagée de la corruption, réunit tous ses efforts pour communiquer cette même pureté et cette même intégrité au corps, par le moyen de la chasteté, que fait-elle autre chose, sinon exprimer, d'une certaine manière, en soi, comme dans un miroir très pur, la ressemblance de Dieu qui est exempt de toute corruption? ne rend-elle pas l'homme comme tout divin, le faisant vivre, dans une chair

corruptible, comme exempt de la corruption de la chair ?

Cette gloire suréminente, de ressembler à la divinité, a toujours été désirée de la nature humaine avec une sorte de passion. Aussi le vieux serpent, ennemi juré de notre bonheur, n'a rien trouvé dans le paradis, avec toute sa finesse, de plus propre à séduire nos premiers parents que de leur promettre qu'ils deviendraient comme des dieux. Or une personne de communauté possède véritablement, par la chasteté, ce que Satan promettait faussement à l'homme, quoiqu'il ne fût pas en son pouvoir de le lui donner, ni de le donner en la manière qu'il le promettait; et ce bien supérieur est possédé en communauté d'autant plus parfaitement, que la chasteté qu'on y pratique surpasse la chasteté ordinaire gardée dans les divers états de la vie du monde.

III. *La chasteté est une source inépuisable de mérites.* — La chasteté est un des dons les plus précieux et une des faveurs les plus signalées que Dieu puisse accorder à l'homme, faveur qui ne vient ni de la nature ni de l'industrie humaine, mais que Dieu seul peut communiquer. Aussi le Sage dit-il : *Je suis certain qu'il m'est impossible d'être chaste, si Dieu ne m'en fait lui-même la grâce*[1]. — D'après tous les saints Pères, cette vertu est élevée à un ordre supérieur à la nature et à toute loi. Voilà pourquoi elle n'a jamais été imposée par la loi ancienne ni par la loi nouvelle.

La grandeur et le mérite de la chasteté proviennent de la difficulté que l'âme ressent à réprimer les attaques et les efforts importuns de deux sortes d'ennemis qui la combattent : l'un, domestique, à savoir, la chair, toujours aux prises avec l'esprit, qui ne lui donne aucun relâche, ni le jour ni la nuit, et qui ne finira ses attaques qu'à notre mort; l'autre, étranger, c'est-à-dire le démon, qui semble prendre à cœur de faire tomber

1. Sag., VIII, 21.

l'homme dans l'impureté. — C'était après de tels combats que saint Paul, jetant dans le sein de Dieu ses plaintes et les déchirements de son cœur, s'écriait : *Malheureux homme que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort?* Et il lui fut répondu : *La grâce de Dieu, par Jésus-Christ Notre-Seigneur*[1].

UTILITÉ DE LA CHASTETÉ RELIGIEUSE

I. La chasteté religieuse délivre l'homme des sollicitudes de la vie. — II. Elle le garantit contre la corruption de la chair. — III. Elle écarte le scandale et édifie le prochain.

I. *La chasteté religieuse délivre l'homme des sollicitudes de la vie.* — La chasteté exempte en effet les personnes de communauté d'une infinité de peines et de sollicitudes. Elle les délivre des dangers de la chair, qui, sitôt qu'elle commence à exercer son empire sur les hommes même les plus sages, les précipite dans l'abîme de tous les vices : témoins Salomon, et un grand nombre d'autres. — Elle les affranchit du soin et de la conduite d'une famille, qui occasionne d'ordinaire une foule de soucis et de difficultés, propres souvent à jeter dans le dégoût et même le désespoir.

Il faut qu'un père de famille ait soin de sa femme, élève ses enfants, leur procure une position, subvienne à tous les besoins, maintienne les domestiques dans le devoir et toute la famille dans la piété chrétienne. — Il doit supporter plusieurs autres ennuis, que peuvent amener la conduite équivoque ou insolente d'une femme légère ou querelleuse ; la désobéissance et les débauches des enfants, les dissensions et les procès, souvent avec ses proches, etc. — Les personnes de communauté, au contraire, participant déjà à la tranquillité du ciel, vivent heureuses dans leur vocation, et, pendant

1. Rom., VII, 24, 25.

que d'autres s'inquiètent de leur fournir le nécessaire, elles trouvent leur bonheur à ne penser qu'à leur salut.

II. *La chasteté religieuse garantit l'homme contre la corruption de la chair.* — Représentons-nous un pauvre malheureux condamné à demeurer, jour et nuit, dans un lieu fréquenté par des bêtes farouches et des reptiles venimeux; tremblant, à chaque instant, d'être attaqué par quelqu'un de ces animaux, déchiré par des morsures affreuses ou affligé de piqûres empoisonnées; cherchant sans cesse à se préserver de leur cruauté : c'est la figure de l'homme portant toujours avec lui une chair corrompue par suite du péché. — En effet, il n'y a point de bête plus cruelle, ni plus envenimée ni plus dangereuse que notre propre chair; mais, par la chasteté, le péril est écarté : la chasteté bride la concupiscence par le moyen du vœu, et l'empêche de mordre, ou de répandre son poison.

La chasteté trouve dans la vie de communauté des secours nombreux et comme un rempart inexpugnable. Il est aisé à ceux qui l'ont choisie de crucifier entièrement leur chair avec toutes ses convoitises, et de détourner toutes les flèches ardentes que le monde et le démon ont coutume d'employer pour l'enflammer. Car le vœu de pauvreté retranche ces amorces dangereuses, et l'obéissance éloigne les conversations du siècle et des personnes mondaines : de là une facilité très grande pour vivre purement, dans un milieu où tout respire la chasteté.

III. *La chasteté écarte le scandale et édifie le prochain.* — La chasteté est non seulement très utile, mais très nécessaire aux personnes de communauté, bien plus que toutes les autres vertus. Car il n'y a point de péché qui ternisse leur réputation comme la moindre faute contre la pureté. Qu'elles soient un peu obstinées, curieuses, promptes à s'emporter, vaines ou altières, parfois rudes et sévères, ces défauts n'altèrent que légèrement l'opinion qu'on a de leur vertu et de leur

sainteté ; mais si elles donnent lieu au moindre soupçon contre la pureté, c'en est fait, elles perdent toute estime ; car on sait que la sainteté est incompatible avec l'incontinence, et que l'esprit de Dieu ne peut subsister là où la chair vient à dominer.

La raison pour laquelle on excuse plus facilement les autres défauts vient de ce qu'on attribue ces vices au tempérament, aux dispositions naturelles ou à quelque cause particulière ; on les colore même de quelque honnête prétexte, comme l'ordre, la bonne intention, l'amour d'une bonne discipline, etc. — Les personnes de communauté sont regardées par les hommes du monde comme très pures et comme des miroirs de vertu : elles doivent donc veiller sur les moindres détails de leur conduite, car dans un miroir on découvre aisément les taches les plus légères.

EXCELLENCE DE L'OBÉISSANCE

I. L'obéissance glorifiée par l'exemple de Notre-Seigneur. — II. Centre des vertus. — III. Supérieure à toutes les autres vertus.

I. *L'obéissance glorifiée par l'exemple de Notre-Seigneur.* — Cette vertu emprunte en effet de Jésus-Christ une excellence toute particulière ; car, bien que toutes ses paroles et toutes ses actions aient eu leurs sources dans les autres vertus, néanmoins il semble que sa vie tout entière repose sur l'obéissance. Lui-même ne dit-il pas : *Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé*[1] ? — Dans la même pensée, l'Apôtre attribue toute sa vie, et sa mort et son genre de mort à la seule obéissance. *Il a été obéissant jusqu'à la mort,* dit-il aux Philippiens, *et jusqu'à la mort de la croix*[2]. — Saint Bernard ajoute : « Il a mieux aimé mourir que de manquer à l'obéis-

1. Joan., VI, 38. — 2. Phil., II, 8.

sance. » — L'obéissance, en effet, tient notre volonté et tous nos sentiments très étroitement unis et attachés à Dieu; or dans cette union consiste toute la perfection des hommes et des anges. — Ajoutons que toutes les vertus, le martyre même, perdraient leur prix et leur mérite, s'ils n'avaient pour mobile le désir d'accomplir la volonté de Dieu.

II. *L'obéissance est le centre des vertus.* — Presque toutes les autres vertus concourent à l'obéissance, comme pour former un excellent ouvrage, et un chef-d'œuvre composé de toutes sortes de pierreries. — L'homme, en effet, ne consent point à se soumettre à un autre en toutes choses, s'il n'est épris d'un grand amour de Dieu, animé d'une parfaite confiance en sa bonté, bien établi dans une profonde humilité et doué d'une patience à toute épreuve, d'une force supérieure, et d'une ferme constance d'esprit.

Rien ne nous découvre mieux le mérite et la grandeur de l'obéissance que les trois sortes de choses qu'elle a pour objet : l'exécution et l'accomplissement de tous les actes extérieurs commandés par le supérieur; le sacrifice de sa propre volonté, comme parle saint Grégoire, car celui qui obéit ne cherche pas à faire sa volonté, mais celle de son supérieur; le renoncement au jugement propre, car celui qui fait profession d'obéir trouve toujours justes et raisonnables les ordres du supérieur, dès qu'ils ne sont pas contraires à la loi de Dieu. — L'homme n'a rien de plus précieux ni de plus cher que sa volonté; en conséquence, il ne saurait faire un sacrifice plus agréable à Dieu que de la lui consacrer entièrement.

III. *L'obéissance, supérieure à toutes les autres vertus.* — Dans la sainte Ecriture, le Saint-Esprit préfère l'obéissance aux sacrifices. *L'obéissance est meilleure que les victimes, et il vaut mieux obéir que de lui en présenter*[1]. — On ne doit pas s'en étonner, car, par les

1. I Reg., xv, 22.

sacrifices, on immole et l'on offre au Seigneur une chair étrangère, selon l'expression de saint Grégoire, mais par l'obéissance, on lui donne sa liberté et sa propre volonté, savoir, ce que l'on a de plus cher au monde. — De plus, si nous estimons beaucoup, et à juste titre, la pauvreté et la chasteté, nous devons faire encore plus grand cas de l'obéissance. En effet, par le vœu de pauvreté, on n'offre à Dieu que les biens de la fortune ; par le vœu de chasteté, on ne sacrifie que les biens du corps ; mais par celui d'obéissance, nous faisons le sacrifice des biens intérieurs de l'esprit, qui l'emportent de beaucoup sur les biens extérieurs. — Enfin, dans les combats spirituels, c'est l'obéissance qui nous obtient les victoires les plus signalées. *L'homme obéissant*, dit Salomon, *racontera ses victoires*[1], parce que, se soumettant volontiers à un autre, il se surmonte lui-même. *Celui qui sait se commander vaut mieux que celui qui emporte des villes d'assaut*[2] ; et cette victoire est d'autant plus illustre et plus glorieuse, que le combat est plus difficile ; car elle nous rend maîtres de nous-mêmes, et nous fait triompher d'une nature insoumise et opiniâtre dans sa rébellion.

UTILITÉ DE L'OBÉISSANCE RELIGIEUSE

I. L'obéissance sanctifie nos actions et conserve en nous la vertu. — II. Elle nous délivre des sollicitudes de la vie. — III. Elle est la source des bénédictions du Ciel.

I. *L'obéissance sanctifie nos actions et conserve en nous la vertu.* — L'excellence de l'obéissance nous manifeste la grandeur de son mérite et le prix des nombreux avantages qu'elle nous procure. — Par la pratique de cette vertu, non seulement toutes les bonnes œuvres des personnes de communauté deviennent

1. Prov., XXI, 28. — 2. Prov., XVI, 32.

meilleures, mais encore toutes les actions qui, d'elles-mêmes, sont indifférentes, revêtent un caractère méritoire et très agréable à Dieu, comme celles-ci : manger, boire, dormir, se récréer, se promener, prendre son repos, etc. — On peut à juste titre comparer l'obéissance à une baguette mystérieuse qui aurait reçu de Dieu la vertu de convertir en or tout ce qu'elle toucherait.

Pour nous former une grande idée des fruits précieux qu'elle produit, rappelons-nous ces paroles de saint Grégoire : « L'obéissance est l'unique vertu qui amène en nous les autres vertus et qui les y conserve après les y avoir fait naître. » En effet, Dieu ne se laissant pas vaincre en libéralité par les hommes, il se donne lui-même avec toutes ses faveurs spirituelles à celui qui, par le vœu d'obéissance, s'est donné tout à lui avec tout ce qu'il possède. — Elle est aussi la gardienne des autres vertus contre les pièges des démons ; car l'homme obéissant se défie de lui-même et ne s'attribue rien, mais il se résigne, et met tout comme en dépôt entre les mains de Dieu, qui se charge de le défendre. Mais, *si Dieu est pour nous, qui sera contre nous*[1] ?

II. *L'obéissance nous délivre des sollicitudes de la vie.* — Elles sont nombreuses les inquiétudes, ils sont multipliés les ennuis que ressentent ceux qui vivent dans le monde au gré de leur propre volonté. L'homme obéissant en est exempt, car il se remet de toutes ses affaires au soin et à la conduite des autres, et, comme un petit enfant, il se laisse emporter entre les bras de sa mère : il fait ainsi son voyage de la terre au ciel comme en dormant. — C'est au supérieur à prendre soin de pourvoir à tout ce qui lui est nécessaire, pour le spirituel comme pour le temporel, en tout temps et en tout lieu ; le supérieur lui tient lieu de père, de mère, de maître, de guide et de tout. — Voilà pourquoi saint Jean Climaque n'a pas craint de dire : « L'obéissance

1. Rom., VIII, 31.

est un parfait renoncement de l'âme et une mort volontaire ; une vie sans inquiétude et une navigation sans péril ; la sépulture et le tombeau de la propre volonté : avec l'obéissance, on fait son chemin en dormant, après avoir déchargé son fardeau sur les épaules d'un autre ; c'est nager sur les bras des autres sans danger de se noyer. »

III. *L'obéissance est la source des bénédictions du Ciel.* — On ne saurait exprimer combien cette vertu est agréable à Dieu. Ainsi que les divines Écritures le disent du saint patriarche Abraham, son obéissance simple et sincère lui a mérité qu'en lui et dans sa race fussent bénies toutes les nations de la terre : de sa race en effet est né Celui qui, par son obéissance, nous a ouvert les portes du paradis, que la seule désobéissance nous avait fermées. Nous pouvons dire avec vérité que tous les dons du ciel, toutes les vertus et toutes les grâces sont des fruits de l'obéissance.

La désobéissance, au contraire, déplaît infiniment à Dieu. Adam, notre premier père, désobéit, et voilà que sa désobéissance le bannit du paradis terrestre, et le soumet, lui et toute sa postérité, à une terrible malédiction : toutes les peines et toutes les misères de cette vie, les maladies, la peste, la famine, les guerres, la mort et même tous les péchés qui règnent dans le monde, sont les funestes suites et les châtiments de cette première désobéissance. — Ajoutons qu'aucun péché n'aurait jamais été remis ni effacé, si le second Adam, notre Sauveur et notre Rédempteur, ne se fût rendu obéissant jusqu'à la mort ignominieuse de la Croix pour nous délivrer.

DE L'OBSERVANCE DES RÈGLES

I. Raisons qui nous engagent à observer les règles. — II. Manquements à éviter. — III. Moyens pour y parvenir.

I. *Raisons qui nous engagent à observer les règles.* — On doit apporter un grand soin pour observer les règles de la congrégation à laquelle on a été appelé de Dieu, car elles sont comme la voie qu'il nous a tracée pour arriver au ciel, et l'on s'expose à se perdre en ne les observant pas. — On a promis au Seigneur de s'y soumettre : chaque fois qu'on les trangresse, on viole la promesse qu'on a faite, et l'on se rend coupable, en quelque sorte, d'infidélité. — On occupe la place d'un autre, qui n'abuserait pas de la grâce de la vocation et s'appliquerait à remplir ses règles. — En ne les gardant pas, on devient un sujet de peine pour les supérieurs et un mauvais exemple pour ses frères.

Les règles sont les canaux qui laissent découler avec abondance l'esprit de la communauté, avec les grâces et les faveurs de Dieu, dans les cœurs de ceux qui les observent exactement. — Ce serait être aveugle et insensé de se refuser à garder ses règles et de vouloir vivre à sa fantaisie, après avoir protesté, par son entrée dans une congrégation, qu'on renonçait à sa propre volonté pour n'accomplir que celle de Dieu, dont les règlements et les ordres des supérieurs sont l'expression; cela s'entend surtout quand on le fait par habitude, sans excuse légitime. — Celui qui n'observe pas bien sa règle n'observe pas bien d'ordinaire les commandements de Dieu ; au contraire quiconque s'y montre fidèle, on dirait que des ailes lui sont données pour voler à l'observation des commandements divins. — Il serait bien malheureux celui qui, lisant ces lignes, ne prendrait pas la résolution de garder les règles de sa communauté.

II. *Manquements à éviter contre les règles.* — On

distingue sept sortes de personnes assez peu réfléchies pour se permettre de manquer à l'observance de leurs règles. — Négliger ce soin et s'occuper à toute autre affaire : comme si l'on ne devait pas s'attacher au principal avant l'accessoire, et préférer toujours les œuvres d'obligation à celles de surérogation. — Prétendre, pour s'excuser, ne manquer aux règles que sur des points de peu d'importance : et « l'on n'en est que plus condamnable, dit saint Bernard, car plus la chose commandée est légère, plus il est facile de l'accomplir. » — Quand on a des doutes sur sa vocation, omettre pour cela les exercices de la communauté : c'est là une tentation manifeste du démon, car, en supposant qu'on n'y fût pas véritablement appelé, on est néanmoins obligé, durant son séjour, d'y garder les règles le plus exactement possible. — Sous prétexte qu'on a été riche ou d'un rang élevé dans le monde, ou bien qu'on est distingué par quelques talents extérieurs, vouloir obtenir des privilèges et des exemptions; mais, on le sait, tous sont égaux dans la communauté : le fils du laboureur est autant qu'un prince; l'homme dépourvu de talents, autant que celui qui en a beaucoup; le frère coadjuteur, que le frère prédicateur : le plus estimable est celui qui a le plus de vertus.

S'excuser sur son peu de santé est une excuse sujette à de fréquentes illusions : elle peut être légitime quelquefois; souvent c'est plutôt nonchalance et paresse qu'infirmité. — Se dispenser des exercices communs, sous prétexte des offices que l'on doit remplir, par exemple, si l'on est supérieur, professeur, prédicateur, procureur, ou chargé de quelque autre emploi important; mais, hélas! cette élévation est quelquefois un châtiment et un juste jugement de Dieu, car ne pas bien remplir ces charges c'est courir à sa perte; et ceux-là les rempliront toujours convenablement, qui observent, autant qu'ils le peuvent, les règles de leur communauté. — On peut appliquer la même observation à ceux qui se prévalent de leur ancienneté pour être

moins réguliers : au contraire, ils devraient être plus avancés dans la vertu, et précéder les autres par une plus étroite et plus exacte observance des règles. — Enfin, se fatiguer et se dégoûter de faire toujours les mêmes exercices, oubliant cette parole de Notre-Seigneur : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé*[1].

III. *Moyens pour observer exactement les règles.* — Se souvenir qu'au sortir de cette vie nous serons particulièrement examinés et jugés sur cette observance. — Se dire souvent : Les règles viennent de Dieu lui-même, car il est l'auteur de tous les ordres et de toutes les congrégations. — Plusieurs, non moins faibles, non moins délicats, les gardent fidèlement; nous pouvons le faire également; car nous servons le même Seigneur et nous avons les mêmes grâces. — Les soldats, les ouvriers, la plupart des personnes du monde, sont très exacts à observer des règlements relatifs à leur condition : ils se donnent peut-être beaucoup plus de peine pour se damner que nous ne sommes obligés d'en prendre pour nous sauver. — Nous faire, chaque jour, la question que s'adressait fréquemment saint Bernard une fois entré en religion : « Pourquoi es-tu venu ici? est-ce pour y demeurer dans l'indolence et l'inutilité?» n'est-ce pas plutôt pour être régulier? — Lire souvent ses règles, en y joignant ces trois actes : remerciement envers Dieu qui a bien voulu nous les donner; regret de les avoir mal observées; ferme propos de nous y montrer plus fidèles à l'avenir.

Ne jamais nous embarrasser, de nous-mêmes, en des occupations incompatibles avec leur observance. — Nous accuser soigneusement, tant dans les confessions que devant les autres, de nos fautes d'irrégularité, et ne jamais manquer d'accomplir les pénitences enjointes à ce sujet; car, bien que d'elles-mêmes les règles n'obligent pas sous peine de péché, on peut néanmoins y

1. Matth., x, 22.

tomber en les transgressant, non seulement en n'observant pas celles qui contiennent quelque commandement de Dieu ou de l'Église, mais encore celles qui ne sont que de conseil et de pure perfection : quand on y manque par mépris, ou par une négligence scandaleuse, ou en violant ses vœux, le péché, dans ces trois cas, peut devenir mortel. — Enfin, demander souvent à Dieu la grâce de bien observer nos règles, car si ce souverain Architecte *n'édifie pas la maison de notre perfection, nous travaillerons en vain à la bâtir*[1]. — Oh! qu'il comprenait bien l'importance de la régularité ce bon religieux qui, chaque matin, disait à Dieu : « Plutôt mourir que de rompre aujourd'hui une seule de mes règles. »

OBLIGATION DE TENDRE VERS LA PERFECTION

I. Motifs de tendre vers la perfection. — II. Étendue de la perfection que Dieu demande d'une personne de communauté. — III. Moyens principaux pour y parvenir.

I. *Motifs de tendre vers la perfection.* — « Les religieux, dit saint Thomas, sont dans l'état de perfection : ils s'engagent à tendre vers les choses qui sont de perfection[2] », et ils accomplissent ainsi les paroles du Sauveur : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait*[3]. C'est là un privilège glorieux et d'un prix infini. — « Toute l'application d'une personne de communauté doit être l'avancement dans la perfection ; elle ne se sauvera pas, si elle n'y aspire pas, et si elle n'y veut point travailler[4]. » Telle est la pensée de saint Vincent de Paul et de Bossuet. — Les vœux que l'on fait en communauté lient étroitement à Notre-Seigneur, et engagent par là-même à l'imiter d'une manière plus

1. Ps., CXXVI, 1. — 2. S. Thom., XXII, q. 184. — 3. Matth., V, 48. — 4. Bossuet, t. II, p. 62.

complète; de là, la nécessité de vivre d'une vie plus parfaite que les simples chrétiens.

La plupart des personnes de communauté ont à accomplir des œuvres difficiles, qui réclament l'abnégation et le dévouement : comment remplir ces devoirs sans s'adonner à des pratiques plus parfaites? — Ajoutons qu'il n'y a rien de plus noble, de plus précieux, de plus utile que la sainte perfection. — L'obligation d'y tendre est une chaîne, mais une chaîne d'or, dont le premier anneau est attaché au cœur de Jésus-Christ et le dernier à notre cœur : chaîne merveilleuse, par laquelle descendent jusqu'à nous la vie, la force, la vertu, la sainteté. — La vie de perfection ressemble au soleil qui s'élève jusqu'à son midi, à un arbre chargé de fruits dans toutes les saisons. *Le sentier des justes est comme une lumière éclatante qui croît jusqu'au jour parfait*[1]. Sommes-nous le soleil qui monte ou le soleil qui descend, un arbre chargé de fruits ou un arbre stérile?

II. *Étendue de la perfection que Dieu demande d'une personne de communauté.* — Suivant les enseignements du docteur angélique, *la perfection consiste dans la charité qui en est le lien*, et qui nous attache à une vie plus sainte et plus pure. Aimons-nous Dieu, chose si douce et si facile, ou bien les créatures qui nous entourent? pensons-nous fréquemment à lui et sentons-nous comme une soif ardente de lui plaire sans cesse davantage? — La perfection demande que nous retranchions ce qui s'oppose aux mouvements de l'âme vers son divin Époux. Avons-nous arraché de notre cœur tout attache au péché mortel et au péché véniel d'habitude? Avons-nous mis de côté toutes les inutilités de la vie, etc.? — « La charité, dit saint François de Sales, nous rend prompts, actifs, diligents et soigneux à observer tous les commandements de Dieu. Elle nous provoque à faire le plus de bonnes œuvres que nous

1. Prov., IV, 18.

pouvons, encore qu'elles ne soient aucunement commandées, mais seulement conseillées ou inspirées. » Quelle est notre fidélité, quel est notre zèle?

« La perfection, dit le *Combat spirituel*, consiste dans les points suivants : Connaître la bonté et la grandeur de Dieu, et sentir en même temps notre bassesse et notre penchant au mal; aimer Dieu, et nous haïr nous-mêmes; nous soumettre à toute créature à cause de lui; renoncer entièrement à notre volonté, pour suivre la sienne, surtout faire tout cela pour la seule gloire de son nom, sans autre dessein que de lui plaire, par la raison seule qu'il veut et qu'il mérite que ses créatures l'aiment et le servent. » Où est notre respect pour Dieu et notre abnégation? notre charité envers lui? notre humilité, notre soumission et notre générosité? cherchons-nous à le contenter, et n'avons-nous d'autre bonheur que de lui être agréables?

III. *Moyens principaux pour tendre vers la perfection.* — Avant tout, nous devons nous appliquer, constamment et soigneusement, à l'oraison mentale. Sans cet exercice, en effet, les vérités les plus propres à toucher le cœur passent inaperçues; mais ces vérités mettent le feu à notre cœur lorsqu'elles sont souvent méditées. Si nous voulons que ce feu nous embrase, il nous faut, comme le saint roi David, l'y allumer par l'oraison. Comment nous en acquittons-nous? Quelle est notre préparation? N'y apportons-nous point un esprit dissipé? un cœur plein d'attaches? une âme toute répandue à l'extérieur? Ne pas oublier que, suivant la parole de saint Louis de Gonzague, « la mesure de notre avancement dans la voie de la perfection n'est autre que la mesure de notre avancement dans l'esprit d'oraison. » — Nous rappeler souvent les heureuses dispositions où nous étions, lors de notre entrée en communauté. Quelle piété! quel amour! quel désir de perfection! quelles communions ferventes! ce souvenir nous réveillera de notre assoupissement, et nous serons maintenus à un niveau très élevé de ferveur, en répé-

tant chaque jour avec David : *Je l'ai dit, je commence aujourd'hui*[1]. Ainsi faisait saint Antoine, ce solitaire si accompli, qui, moyennant cette pratique, arriva jusqu'à l'âge de cent cinq ans, toujours aussi exact et aussi fervent que dans sa première jeunesse.

Malgré nos faiblesses, quelles qu'elles soient, nous relever promptement, sans nous décourager jamais, et nous rappeler que « ce n'est pas précisément la perfection qui nous est imposée, mais un continuel effort vers la perfection. » Nous consoler, en pensant que cette obligation est remplie par l'observance de la règle et l'accomplissement des vœux.

SIMPLICITÉ

I. Excellence et avantages de la simplicité. — II. Nature de cette vertu. III. Sa pratique.

I. *Excellence et avantages de la simplicité.* — La simplicité nous fait ressembler aux apôtres. En effet, quand Notre-Seigneur les envoie prêcher l'Évangile, il leur recommande la simplicité, mêlée toutefois à la prudence ; il leur dit : *Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups : soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes*[2]. Ils doivent être des brebis, n'ayant d'autres armes que la douceur, la patience et la simplicité ; mais ils sont au milieu des loups, au milieu d'hommes méchants et cruels : la prudence leur est nécessaire. — Ajoutons que la simplicité a été la vertu des saints les plus éminents. Il est dit du saint homme Job, qu'il était *simple, droit et craignant Dieu*[3]. Privé de tout en un seul jour, il s'écria : *Dieu m'avait tout donné, Dieu m'a tout ôté; que son saint nom soit béni*[4]. — La sainte Vierge et saint Joseph sont des modèles parfaits de simplicité, particulièrement en

1. Ps., LXXVI, 11. — 2. Matth., X, 16. — 3. Job , 1. — 4. Job, I, 21.

ce qui concerne le mystère de l'Incarnation : une parole venue du Ciel suffit pour les mettre dans un repos parfait.

Pensons que « le contentement de Dieu est de demeurer avec les humbles et les simples », dit saint Vincent de Paul. — *Il se montre à eux, il leur parle, il les dirige dans toutes leurs voies*[1]. — Enfin la simplicité est chère au prochain. « Tout le monde, dit encore saint Vincent, aime les personnes simples, les gens sincères, qui vont bonnement et parlent sans déguisement. » — « Les âmes simples conservent, ajoute-t-il, la paix parmi les troubles et les peines. » — Nous devons donc regarder la simplicité comme le plus riche des trésors et comme la source du véritable bonheur.

II. *Nature de la simplicité.* — « On distingue, dit saint Vincent de Paul, deux sortes de simplicité : l'une purement naturelle, qui se trouve dans les personnes sans jugement et sans discernement; c'est une simplicité qui ne vaut rien ou du moins qui n'est pas vertu. Il y en a une autre qui a quelque rapport avec Dieu. O la belle vertu ! » — « Dieu est un être simple, une essence souveraine, qui n'admet aucune aggrégation avec elle. Cette vertu du Créateur se trouve dans quelques créatures par communication. — La simplicité est une vertu qui éloigne de nous les choses qui ne se rapportent pas à la simplicité d'Adam lorsqu'il était en grâce, ni à celle du second Adam, Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il vivait sur la terre : leurs œuvres et leurs discours n'avaient aucun artifice ni d'autre objet que Dieu. — Ainsi la simplicité regarde les actions et les paroles, éloigne de nous toute tromperie, toute ruse et toute duplicité.

« La simplicité dans les paroles consiste à dire les choses comme nous les avons dans le cœur, sans détour, ingénument et tout bonnement, toujours avec une pure intention de plaire à Dieu. — Ce

1. Sap., I, 2. — Prov., XI, 3.

n'est pas simplicité de découvrir toutes ses pensées, car cette vertu est discrète, elle n'est jamais contraire à la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon à dire d'avec ce qui ne l'est pas. — La simplicité unie à la prudence écarte toutes les paroles qui blessent le respect dû à Dieu, à la charité envers le prochain ou à la vertu d'humilité. »

La simplicité dans les actions a cela de propre, qu'elle fait agir bonnement, droitement et toujours en vue de Dieu, dans les affaires, dans les emplois, et en toute circonstance. Veillons donc sur nos paroles et sur nos actions, afin qu'elles soient embaumées de cette vertu.

III. *Marques de la simplicité.* — Avoir une obéissance complète à la règle, aux supérieurs quels qu'ils soient, sans discuter les raisons qu'ils ont, d'agir d'une certaine manière plutôt que d'une autre. — Une noble indépendance d'esprit, pour ne pas se soucier du qu'en dira-t-on, et remplir son devoir, sans s'occuper si l'on sera estimé, blâmé, moqué, etc. — Avoir beaucoup d'ouverture envers les supérieurs et leur ouvrir avec candeur son âme tout entière. — Pratiquer une soumission parfaite, sans écouter jamais les prétextes que fournit l'amour-propre pour nous en dispenser. — Ne pas négliger certaines prescriptions de la règle, pour conserver l'estime et l'affection de personnes peu édifiantes, que nous blâmons même intérieurement. — Ne mettre jamais ni duplicité, ni une certaine finesse dans nos rapports avec nos supérieurs.

Demander souvent à Notre-Seigneur d'éviter les défauts opposés à cette vertu, et, fortifiés par les prières et les exemples des saints qui ont pratiqué plus parfaitement la simplicité, tâcher de marcher fidèlement sur leurs traces. — Rappeler fréquemment cette maxime de saint Vincent de Paul : « Notre-Seigneur aime à loger chez les personnes simples. »

DE LA PRUDENCE

I. Nature de la prudence. — II. Défauts opposés à la prudence. III. Moyens de la pratiquer.

I. *Nature de la prudence.* — La prudence en général est la droite raison appliquée à ce que l'on doit faire; c'est la sagesse dans le détail des choses de la vie; elle détermine les meilleurs moyens pour arriver à la fin. — Un chrétien est prudent, quand il dispose sa vie d'après les principes de l'Évangile et qu'il prend les moyens propres à régler sa conduite sur ces principes. — Un homme de communauté est prudent quand, se réglant d'abord sur l'Évangile et la raison, il tend de plus à vivre selon les maximes de la vie religieuse, telles que les saints fondateurs les ont établies, et quand il prend les moyens propres à former ses habitudes d'après ces maximes et suivant cet esprit. Hélas! combien de fois, instruits par notre raison, éclairés par les lumières de l'Évangile, connaissant parfaitement les règles de la vie de communauté, combien de fois nous avons négligé de prendre les véritables moyens pour régler notre vie d'après ces différentes lumières!

Les saints seuls sont les hommes vraiment sages et vraiment prudents, car ils tirent toutes les conséquences des principes. — Défions-nous de la prudence de la chair qui, sans se proposer toujours des moyens mauvais, ne met à son service que des moyens purement humains, et porte à remplir le devoir, convenablement sans doute à l'extérieur, mais ne dirige pas nos intentions vers une fin surnaturelle. — « La vraie et parfaite prudence est celle qui juge et opère comme la Sagesse éternelle a jugé et opéré. » Telle est la définition donnée par saint Vincent de Paul, et sa vie tout entière en a été l'expression. Puissions-nous l'imiter!

II. *Défauts opposés à la prudence.* — Plusieurs, emportés par l'impétuosité de leur volonté ou de leur

passion, agissent sans tenir compte du temps, du lieu, des circonstances, et sans aucune réflexion : c'est de la *précipitation*, cause de beaucoup de fausses démarches. Ne pas suivre trop vite l'ardeur du caractère, l'entraînement d'un zèle irréfléchi. — Plusieurs aussi, au lieu d'apporter une attention sérieuse à ce qu'ils font, se conduisent avec une grande légèreté d'esprit et sans mesurer les conséquences de leurs démarches : c'est de l'*inconsidération*. Il est écrit : *Que vos yeux regardent droit devant vous et que leur lumière précède vos pas*[1]. — D'autres, cédant à l'attrait d'un plaisir déréglé, laissent facilement le bon chemin qu'ils avaient suivi et s'éloignent de leur fin : c'est de l'*inconstance*. — Un grand nombre manquent de vigilance pour l'accomplissement de leurs devoirs : c'est une *négligence* coupable. Nous lisons dans l'Écriture : *Celui qui néglige sa voie, tombera dans la mort*[2].

Quelquefois la sollicitude des biens temporels et une préoccupation trop inquiète de l'avenir nous détournent du chemin de la vertu. Avons-nous soin, après avoir pris les précautions indiquées par la prudence, de nous abandonner entre les mains de Dieu? Demandons-lui de nous garantir contre tous ces défauts.

III. *Moyens de pratiquer la prudence.* — Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir, comme saint Vincent de Paul, un bon sens exquis et un jugement supérieur, pour se diriger dans les choses pratiques de la vie. L'expérience manque aussi à plusieurs, et beaucoup n'ont pas assez d'habileté pour découvrir, facilement et promptement, le meilleur parti à prendre; mais tous peuvent avoir de la docilité, qui supplée en partie à ces diverses qualités. C'est la vertu des communautés, et on y vient exprès pour la pratiquer : quiconque y sera fidèle aura la véritable sagesse. — Veillons à ne pas manquer de prévoyance pour rapporter à une fin convenable ce que nous avons à

1. Prov., IV, 25. — 2. Prov., XIX, 16.

faire. Saint Isidore a dit : « L'homme prudent voit de loin. » Hélas! que d'hommes ont la vue courte!

A la prévoyance, joindre la circonspection, car la prudence doit coordonner les moyens à la fin ; un moyen bon en lui-même peut devenir inutile par l'effet de certaines circonstances : la circonspection juge de l'opportunité et de la convenance des moyens. — Et comme il arrive souvent que le bien est combattu et que le mal revêt l'apparence du bien, prendre les précautions pour écarter ce qui fait obstacle aux vertus et discerner la manière d'accomplir nos devoirs. — Pour rendre efficaces ces divers moyens, être des hommes de prière : ainsi nous deviendrons des hommes prudents.

DE L'INDIFFÉRENCE

RELATIVEMENT AU JUGEMENT DES HOMMES

I. Indifférence pour les blâmes et les contradictions. — II. Indifférence pour l'estime et les louanges. — III. Indifférence pour l'oubli des créatures.

I. *Indifférence pour les blâmes et les contradictions.* — Nous ne devons pas tenir compte de l'opinion des hommes, en quelque position que nous soyons placés, et nous participerons à la grandeur de Jésus-Christ.— S'il nous arrive de travailler pour le service des autres et de voir nos services méconnus, de chercher la gloire de Dieu dans nos actions et d'être l'objet des blâmes, de la critique et de la persécution des créatures; s'il nous arrive d'être fidèles à nos devoirs et de recevoir des reproches de la part de personnes que nous aimons et que nous respectons : ne pas nous inquiéter, mais faire simplement ce qu'a fait Jésus-Christ. Par bonté, il s'est communiqué aux hommes, et il les a comblés de ses bienfaits en pratiquant les plus éminentes vertus : les hommes l'ont méconnu et méprisé. Retiré dans la hauteur de sa vie cachée, il n'a pas tenu compte

de leurs jugements, et il a continué à leur faire du bien. Soleil divin, il a laissé maudire ses rayons par de misérables aveugles, et il n'en a pas moins poursuivi sa course en les éclairant toujours.

Ainsi, au milieu des contradictions, renfermés dans notre vie cachée, nous ne cesserons de faire du bien à nos contradicteurs, sans aucune arrière-pensée, et nous laisserons à Dieu le soin de nous justifier. « A qui Dieu est tout, le monde n'est rien », dit saint François de Sales, et l'auteur de l'Imitation ajoute : « Inquiétez-vous peu qui est pour vous ou contre vous, mais prenez soin que Dieu soit avec vous en tout ce que vous faites ; ayez la conscience pure et Dieu prendra votre défense. »

II. *Indifférence pour l'estime et les louanges.* — Si l'on nous estime ou que l'on nous loue, il ne faut pas non plus y attacher une grande importance. Cette estime est aussi fragile que le mépris, ces louanges aussi vaines que les blâmes. Penser que ceux qui nous estiment et nous louent aujourd'hui, pourront bien nous mettre de côté et nous mépriser demain : une grande âme se contente, au fond de son cœur, de l'approbation de Dieu, et dédaigne les éloges, si flatteurs soient-ils; c'est ce qu'a fait Jésus-Christ. — Nous ne sommes que ce que nous sommes devant Dieu, et non tels que nous fait l'opinion des hommes : les louanges ne peuvent nous donner aucune vertu, mais plutôt nous enlever celles que nous avons. — Ceux qui nous louent en notre présence nous blâment parfois quand nous sommes absents: ils nous louent, parce qu'ils nous croient assez peu de vertu pour y être sensibles; ils nous louent, pour s'attirer notre estime et obtenir ce qu'ils désirent de nous : nous devons fuir comme la peste de telles personnes, et n'ajouter aucune foi à leurs paroles.

On nous loue, soit pour nous cacher nos défauts, soit pour nous faire remarquer nos bonnes œuvres. Hélas ! nous cacher nos défauts : nous sommes déjà trop habiles à les couvrir d'un voile complaisant : qu'on

nous enseigne plutôt le moyen de nous en corriger. — Nous faire remarquer nos bonnes œuvres : à quoi bon? nos yeux les aperçoivent déjà trop vite, notre vanité est déjà trop flattée. — N'écouter jamais ceux qui s'unissent ainsi à notre amour-propre pour nous ravir le mérite de nos actions, craignant d'attirer sur nous cette terrible sentence du Sauveur : *En vérité, en vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense*[1], mais plutôt mettre toute notre gloire dans les secrets de la vie cachée.

III. *Indifférence pour l'oubli des créatures.* — Il se rencontre bien des circonstances dans lesquelles on ne nous poursuit ni par des blâmes ni par des louanges, mais on nous laisse dans l'oubli, sans tenir compte ni de nos petites qualités, ni des services que, peut-être, nous pourrions rendre. Il en coûte d'être laissé dans l'inaction, comme un membre inutile, malgré le zèle dont on se sent animé. « On aimerait mieux être tenu pour quelque chose étant blâmé, que d'être, dit Bossuet, ce pur néant qu'on laisse là. » Que faire alors? Nous soumettre à la divine volonté, qui nous est manifestée par l'organe de ceux qui sont au-dessus de nous; et bien nous persuader que nous ferons toujours assez, si nous accomplissons, pour la gloire de Dieu, le peu qui nous est confié; et si, vu l'âge et les infirmités, nous ne pouvons plus que souffrir, nous ferons encore assez, en souffrant pour la gloire de Dieu.

N'écouter jamais les personnes indiscrètes qui viendraient nous dire : Quoi! on vous laisse là! vous pourriez encore faire tant de bien! On ne connaît ni vos mérites, ni vos talents, etc. Ces personnes n'ont pas l'esprit de Jésus-Christ. — Demeurer tranquilles et résignés, en rejetant toute pensée d'orgueil ou d'irritation, et nous unir, simplement et avec foi, aux intentions de Jésus-Christ dans le mystère de sa vie cachée et anéantie.

1. Matth., VI, 5.

EXCELLENCE DU SERVICE DES PAUVRES

I. Compassion de Dieu envers les pauvres. — II. Compassion des saints. III. Jésus-Christ, modèle de compassion.

I. *Compassion de Dieu envers les pauvres.* — Dans la pensée de saint Vincent de Paul, rien n'égale l'honneur de servir les pauvres : c'est une imitation de la divine charité. *Le Seigneur est le refuge du pauvre, et son aide dans ses besoins, et dans son affliction*[1]. Ainsi parle David, qui, mêlant continuellement à ses élans d'amour des prières pour les malheureux, s'écrie : *Seigneur, n'oubliez pas les pauvres... voyez leur travail et leur douleur... c'est à vous que le pauvre a été abandonné : vous serez le protecteur de l'orphelin.* — Puis, comprenant que sa prière a été exaucée avant même qu'elle fût achevée, le saint Prophète continue tout transporté : *Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres : son oreille a entendu les soupirs de leur cœur; l'orphelin et l'opprimé sont sauvés*[2]. — David revient toujours à ses chers pauvres et son cœur se satisfait en répétant sous mille formes l'amour spécial de Dieu envers eux. *Les yeux du Seigneur sont attentifs à regarder le pauvre*[3]. *Il se lèvera pour soulager la misère de l'indigent, pour apaiser les gémissements du pauvre*[4]; *car il n'a jamais dédaigné son humble supplication*[5].

Nous admirerons, sans en être surpris, cette compassion si tendre et si touchante du Seigneur. *Dieu est charité*[6], nous dit l'apôtre bien-aimé ; il est naturel qu'il se répande en amour, spécialement envers ceux qu'il voit dans un plus grand besoin. — Nous lui demanderons aussi de nous remplir des mêmes sentiments, afin d'honorer notre glorieuse vocation.

II. *Compassion des saints envers les pauvres.* — Les plus grands et les plus saints personnages de l'ancienne

1. Ps., IX, 10. — 2. Ps., X, 12, 14. — 3. Ps., X, 5. — 4. Ps., XI, 6. — 5. Ps., XXI, 4. — 6. I Ep. Joan , IV, 16.

loi ont tenu à honneur d'avoir grande pitié des pauvres : ils se montraient en cela comme des images de Dieu sur la terre. — Abraham, l'héritier des promesses du Seigneur, « prend pour son partage le soin et l'obligation de servir les nécessiteux. Aussitôt qu'ils approchent de sa maison, lui-même s'avance pour les recevoir; lui-même va choisir dans son troupeau ce qu'il y a de plus tendre et de plus délicat; lui-même se donne la peine de servir leur table. Il oublie sa dignité dans la vue de celle des pauvres, et il nous indique par son exemple l'empressement que nous devons mettre à les servir [1]. » — Rappelons-nous avec quelle sollicitude le saint homme Job s'occupait des pauvres, cet homme si grand parmi les princes de l'Orient, si célèbre par ses richesses, ses malheurs et ses vertus héroïques. Nous trouverons en lui un modèle parfait de la plus pure charité. Écoutons-le lui-même : *Ceux qui me connaissaient me publiaient bienheureux, et disaient : Il a délivré le pauvre qui criait et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir. Celui qui était près de périr me comblait de bénédictions, et je remplissais de consolation le cœur de la veuve* [2]. Quel bonheur, en effet, d'apaiser les cris du pauvre, de recueillir l'orphelin sans asile, de consoler les infortunés qui pleurent, d'arracher à la mort les malheureux sur le point de périr !

Notre vocation nous appelle à goûter cette douce félicité, et chacun de nous peut répéter avec ce saint patriarche : *Je pleure sur celui qui est affligé, et mon âme est compatissante envers le pauvre. Je n'ai point refusé à l'indigent ce qu'il me demandait, et je n'ai point différé à satisfaire la veuve dans sa misère. Je n'ai point mangé mon pain, seul, l'orphelin en a eu sa part. Je n'ai point mis de côté celui qui, faute d'habit, mourait de froid : je l'ai couvert de chauds vêtements et ses membres réjouis m'ont comblé de bénédictions* [3]. — Béné-

1. Bossuet. — 2. Job, XXIX, 11-13. — 3. Job, passim.

ictions précieuses, toujours entendues de Dieu, et qui sont la source intarissable de richesses spirituelles dont lui seul connaît la mesure. Estimons donc et aimons notre sainte vocation plus que tous les trésors de la terre.

III. *Jésus-Christ, modèle de compassion envers les pauvres.* — Il semble que le Fils de Dieu fait homme n'ait pas eu d'autre vocation que d'en avoir pitié. En effet, « le Messie promis par les divins oracles devait être un homme infiniment miséricordieux, et son cœur devait s'attendrir à l'aspect des misères de notre nature. Il devait recevoir les pauvres en sa plus intime familiarité, et répandre sur eux les trésors de sa sagesse incompréhensible, en les catéchisant avec une affection paternelle [1]. » — C'est ce qu'avait annoncé le prophète Isaïe, en parlant du futur Libérateur : *L'esprit de Dieu s'est reposé sur moi... il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir les cœurs affligés, prêcher la liberté aux captifs, annoncer l'année du pardon du Seigneur, consoler ceux qui pleurent, et changer en joie la tristesse de ceux qui se lamentent en Sion* [2]. Telle est aussi notre mission : servir avec compassion les pauvres, les affligés, les captifs, les misérables de tout genre. — Quand Jésus-Christ prêche son évangile, nous voyons autour de lui principalement des pauvres. Pour eux sont ses premières paroles : *O pauvres, que vous êtes heureux! car le royaume des cieux vous appartient. O affligés, que vous êtes heureux! car vous serez consolés* [3].

Les pauvres sont les bons amis de Notre-Seigneur : ils apprennent les premiers sa venue; il veut être reconnu par les marques de sa pauvreté; il vit et travaille comme les pauvres, il les admettra dans sa confidence et leur découvrira tous ses mystères; il les choisira pour les ministres de son royaume et les coadjuteurs de son grand ouvrage. — Partout les pauvres

1. Bossuet. — 2. Is., LXI, 1, 2. — 3. Matth., V, 3, 5.

le suivent, partout il répand sur eux sa charité, et corporellement et spirituellement. — Nous tâcherons de marcher sur les traces d'un si parfait modèle : notre gloire et nos plus chères délices seront de nous trouver au milieu des pauvres et de leur faire du bien.

DISPOSITIONS REQUISES POUR LE SERVICE DES PAUVRES

I. Dispositions générales. — II. Dispositions à l'égard des pauvres valides. — III. Dispositions à l'égard des pauvres malades.

I. *Dispositions générales pour le service des pauvres.* — On peut les réduire à deux : l'esprit de foi, l'esprit intérieur et de régularité — L'esprit de foi nous montrera Jésus-Christ lui-même dans la personne des pauvres. Il nous l'a dit en termes formels : il a faim dans ceux qui ont faim, et soif dans ceux qui ont soif; il est sans logement dans ceux que nous recueillons, et sans vêtements dans ceux à qui nous en distribuons, etc. Rappelons-nous ses propres paroles consacrées par la solennité du serment : *En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous avez fait cela à l'un des moindres de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait*[1]. — Saint Vincent de Paul veut qu'on serve et qu'on honore Jésus-Christ dans tous les misérables, et que nous les respections comme nos véritables maîtres. Les avons-nous servis et honorés? L'honneur est un témoignage d'estime : quelle estime en avons-nous?

Nous ne devons tenir compte ni de leur grossièreté ni même de leurs vices, mais voir en eux l'âme créée de Dieu immortelle, rachetée par le sang de Jésus-Christ et destinée au ciel. — Nous ne pourrons conserver ces idées surnaturelles sans esprit intérieur, avec une âme dissipée et toute remplie de pensées hu-

1. Matth., xxv, 40.

maines. Les pensées de la terre ne nous montreraient dans les pauvres que des gens peu estimables, grossiers et dégoûtants, et nous aurions peine à les servir, parce que nous aurions cessé de les honorer. — Pour correspondre à notre sainte vocation, il nous faut donc joindre les exercices intérieurs de la vie spirituelle aux emplois extérieurs de la charité chrétienne, conformément aux règles qui nous sont données. Étudions-nous à les pratiquer fidèlement, comme des moyens les plus propres pour arriver à la fin de notre vocation.

II. *Dispositions pour servir les pauvres valides.* — Il nous faut d'abord une charité active, qui nous porte avec zèle là où nous devons les secourir. Nous ne devons jamais nous laisser arrêter par la négligence, ni par d'autres occupations auxquelles nous serions trop attachés. — Joignons à l'activité un généreux courage, pour triompher des difficultés sans nombre qui peuvent se présenter. Mettons de la ponctualité dans la visite des pauvres : le retard occasionnerait des murmures et nuirait au bien que nous avons le désir de leur faire. C'est Jésus-Christ qui nous attend : allons à lui sitôt qu'il nous demande. — Ne pas lui préférer certaines personnes avec lesquelles nous aurions du plaisir à converser.

Nos manières comme nos paroles doivent toujours être douces, modestes et affables, sans affectation, mais toujours prudentes, suivant les règles qui nous sont tracées. — Ne tenons jamais de longues conversations avec les pauvres, et n'écoutons jamais rien qui puisse nourrir la curiosité ou blesser la charité. — Fuyons comme l'aspect du serpent les paroles flatteuses ou imprudentes qui nous seraient adressées. — Enfin, n'oublions pas de prier beaucoup pour ceux qui reçoivent nos services.

III. *Dispositions à l'égard des pauvres malades.* — Le sentiment de la compassion ne doit jamais nous abandonner. L'apôtre saint Paul nous presse de nous réjouir avec ceux qui se réjouissent, mais il veut aussi

que nous pleurions avec ceux qui sont dans la peine. — Quelquefois l'habitude de soigner les malades nuit à la sensibilité; on devient presque sans cœur. C'est Jésus-Christ qui souffre : il mérite toujours que nous prenions part à ses souffrances. — Notre charité doit être universelle : ne négligeons personne, mais aussi n'ayons de préférence pour aucun. Ne rebutons pas ceux qui ont des manières plus grossières, et traitons-les avec autant de bonté que ceux dont les formes sont plus polies.

Exerçons-nous à une patience invincible, pour supporter les exigences, les plaintes et quelquefois même les injures, nous estimant heureux d'avoir quelque chose à souffrir pour Jésus-Christ. — Nos bonnes dispositions à l'égard des malades doivent être constantes, quelque longue que soit la maladie, quelque fâcheux que soit leur caractère, quelque répugnance qu'on éprouve, etc. — Nous offrirons souvent à Notre-Seigneur nos peines et nos difficultés pour le bien spirituel des malades, et, si nous sommes toujours patients, compatissants et affables envers eux, notre charité recevra les plus abondantes bénédictions et pour nous-mêmes et pour nos pauvres.

SERVICE SPIRITUEL ET CORPOREL DES PAUVRES

I. Service spirituel. — II. Service corporel. — III. Service dans la préparation à la mort.

I. *Service spirituel des pauvres.* — La vocation à servir les pauvres a surtout pour but de leur procurer les secours spirituels. « Ce serait faire peu de chose, dit saint Vincent de Paul, si nous manquions de servir les pauvres spirituellement. » — On doit avoir soin de veiller, autant que possible, à ce qu'ils reçoivent les derniers sacrements : ils ne sauraient les recevoir di-

gnement sans l'instruction nécessaire; on regardera donc comme un devoir de la leur donner. — On leur enseignera les vérités principales de la religion, et, avant tout, les mystères de la très sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption; en leur montrant combien nous devons aimer Dieu par-dessus tout, et remercier Notre-Seigneur Jésus-Christ de son immense charité envers nous.

Il en est qui savent à peine s'ils ont une âme immortelle, et qui ignorent la fin glorieuse à laquelle ils sont appelés. Plusieurs ne se doutent pas de l'obligation qu'ils ont de croire les vérités révélées de Dieu et enseignées par l'Église : tâcher de les éclairer successivement sur ces divers points de la doctrine chrétienne. — Un plus grand nombre encore ont mis de côté toute pratique religieuse : leur dire tout le bonheur que l'on trouve dans l'accomplissement de ces devoirs. — Une bonne lecture habituellement ménagée, dans un temps convenable, sera un excellent moyen d'instruction. — L'exactitude à faire aux pauvres les prières du matin et du soir servira beaucoup aussi à développer en eux l'idée religieuse, etc. — Il est beau et glorieux de se montrer zélé pour secourir les pauvres dans leurs besoins spirituels : c'est être apôtre, et se préparer une magnifique récompense.

II. *Service corporel des pauvres, et principalement des malades.* — Les soins corporels comprennent principalement les aumônes à distribuer, les remèdes à administrer et tous les secours accidentels dont les pauvres peuvent avoir besoin. — Les soins corporels donnés avec intelligence, délicatesse et charité, sont d'autant plus importants, qu'ils aident beaucoup à faire aimer la religion et à convertir les âmes. On voit peu de malades résister à la parole religieuse d'une personne qui leur fait du bien corporellement. — On ne doit pas traiter soi-même, sans faire appeler un médecin, les maladies dont on n'a pas une science suffisante, pas plus que des remèdes propres à les guérir : autrement,

une vaine confiance en son habileté pourrait avoir de fâcheux résultats, et devenir même une faute importante. — Les remèdes susceptibles de dangereuse méprise seront toujours composés avec une attention spéciale; et si, par mégarde, un remède nuisible avait été administré, il faudrait prendre tous les moyens en son pouvoir, prudemment toutefois, pour en atténuer l'effet.— La charité redoublera envers les malades plus désespérés, quand bien même notre vie serait exposée : Dieu veille sur nous, et notre charité héroïque sera largement récompensée.

C'est une obligation importante de se conformer aux ordonnances du médecin ; avoir soin de les remplir exactement, et telles qu'elles sont prescrites. — Ne pas se décharger sur les infirmiers, de tous les soins de propreté que demandent les malades; mettre sa gloire, au contraire, à leur rendre jusqu'aux plus petits services; on entrera ainsi dans la pensée de saint Vincent de Paul. — Une vie constamment occupée dans ce charitable exercice, sera on ne peut plus méritoire : tous les moments ainsi employés se transformeront en pierres précieuses pour notre couronne du ciel.

III. *Préparation à la mort.* — On doit ranimer son zèle envers ces chers malades, surtout quand le danger s'est déclaré; car au temps de la mort, les forces de l'enfer sont plus fortes et celles des malades plus faibles. Dieu aide alors d'une manière plus particulière. Saint Liguori assure que les anges inspirent des paroles de piété aux religieux qui servent les infirmes. — Prévenir à temps le prêtre; s'il tarde et que le danger soit réel, prévenir encore et insister : l'âme des malades est une chose sacrée. — Si les circonstances le permettent, montrer aux moribonds la facilité de la confession, les trésors de grâces qu'elle renferme, l'enfer fermé sous leurs pieds et le ciel ouvert à leur repentir.

Redoubler de ferveur, en cet instant suprême, et offrir pour eux quelques sacrifices. — Faire produire aux ma-

lades, autant que possible, des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition; leur présenter le crucifix à baiser, et mettre devant eux quelque autre pieuse image, les engageant à prononcer les saints noms de Jésus, Marie et Joseph. — Exciter leur confiance, en leur disant que Jésus-Christ est mort et a triomphé pour eux; que la sainte Vierge, tous les anges et tous les saints intercèdent pour eux auprès de Dieu. — Promettre de ne pas les abandonner, et ne manquer jamais de réciter les prières prescrites par l'Église pour les agonisants et celles qui suivent le décès : ainsi on remplira les devoirs d'une parfaite charité.

ÉDUCATION DES ENFANTS

I. Excellence de la vocation à instruire les enfants. — II. Obligations imposées par cette vocation. — III. Responsabilité qu'elle entraîne.

I. *Excellence de la vocation à instruire les enfants.* — L'exercice de cette fonction entre dans les desseins charitables du Dieu infiniment bon. Il veut que tous les hommes se sauvent et parviennent à la connaissance de la vérité : il a établi les parents comme les premiers apôtres. Mais, souvent peu instruits de la doctrine du salut, ou même ses ennemis, négligents, ou trop occupés de leurs affaires, ils ne peuvent remplir convenablement ce ministère. — Dieu a daigné choisir d'autres apôtres pour les remplacer. A son ordre, ils jettent dans le cœur des enfants les fondements de la religion et de la piété chrétienne, y versent l'esprit et les maximes de l'Évangile, et travaillent ainsi à l'extension du règne de Jésus-Christ dans les âmes.

Près des enfants, ils remplissent l'office des anges gardiens qui éclairent, préservent, fortifient, etc.; en toute circonstance, ils peuvent mettre le feu divin dans les âmes par leur ingénieuse charité. — Comme les prêtres, comme les évêques, comme le pape, comme

Jésus-Christ lui-même, ces nouveaux ministres annoncent les vérités saintes, détournent du sentier des vices, ouvrent la voie aux plus belles vertus : ainsi sont sauvées les âmes par milliers. — Quelle gloire, quelle magnificence ! mais « humiliez-vous, dit saint Vincent de Paul, humiliez-vous profondément et craignez de souiller une pareille gloire par les basses intentions de la vanité humaine, ou par l'oubli de votre destination surnaturelle. »

II. *Obligations imposées par la vocation d'instruire les enfants.* — Ceux qui ont cet honneur doivent diriger les enfants dans la voie du bien et de la vertu ; former leur esprit à la connaissance des vérités éternelles, et des éléments des sciences humaines utiles pour l'entretien des bons rapports avec leurs semblables. — Ils doivent encore former le cœur des enfants par une direction forte vers ce qui est louable, honnête et chrétien. — Former leur extérieur et leur tracer les règles des convenances, suivant la modestie enseignée par l'Évangile. — Réformer leurs mauvaises inclinations et encourager leurs dispositions heureuses pour la vertu.

Ils doivent montrer, de loin et prudemment, les difficultés qui accompagnent d'ordinaire l'accomplissement du devoir, et indiquer en même temps les moyens d'en triompher. Ainsi, ils assureront, autant que possible, la conduite morale et religieuse de la vie tout entière. — Ils imprimeront dans les enfants des habitudes fortes et pures, l'habitude surtout de respecter toujours leur conscience, malgré l'orgueil de l'esprit, la légèreté de l'imagination et les désordres du cœur. — Il importe de réfléchir sur l'étendue de ces obligations, de les remplir avec un zèle ferme, constant et désintéressé, sans oublier jamais que, dans l'exercice de ces fonctions, toute pensée, tout sentiment, toute action doit toujours avoir Dieu pour principe et pour fin.

III. *Responsabilité qu'entraine l'éducation des enfants.* — Quiconque est appelé à cette sublime fonction doit

avoir un dévouement sans bornes. — Une immense responsabilité pèse sur lui : responsabilité envers Dieu, envers Jésus-Christ, envers l'Église, envers la famille, envers la société. — Dieu lui confie ses images chéries ; Jésus-Christ, les âmes qu'il a rachetées de son sang ; l'Église, ces mêmes âmes qu'elle élève pour le ciel ; la société, ses membres ; les familles, ce qu'elles ont de plus précieux. — L'éducation touche à toutes ces grandes choses, et c'est ce qui lui a donné un rang si honorable ; mais si l'apôtre des enfants venait à transiger avec son devoir, il blesserait en même temps Dieu, Jésus-Christ, l'Église, la société, la famille. Du ciel comme de la terre, mille voix lui diraient : Qu'avez-vous fait de ces enfants ! Vous en étiez le gardien et le dépositaire, et vous les avez perdus?

Toutefois, il ne doit pas se décourager, à la vue de devoirs si étendus et si sacrés. Dieu, qui l'a appelé au soin des enfants, lui donnera tout ce qu'il lui faudra pour honorer ces sublimes fonctions. Ne savons-nous pas que, suivant la conduite de sa Providence, il opère souvent de grandes choses avec de faibles instruments? Reconnaissant devant Dieu sa faiblesse, il s'humiliera beaucoup à ses pieds, et il le priera avec ferveur de venir à son secours, surtout au commencement et au milieu de ses fonctions ; il aura soin d'invoquer souvent les anges gardiens des enfants, et de cette sorte, il réussira dans le ministère glorieux qui lui est confié.

PRINCIPALES VERTUS NÉCESSAIRES

POUR RÉUSSIR DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS

I. Religion éclairée et piété profonde. — II. Conduite irréprochable. III. Égalité d'humeur et respect pour les enfants.

I. *Religion et piété.* — Nous en comprenons de suite la nécessité : on n'apprend pas aux autres ce qu'on ne

sait pas. — Une religion éclairée suppose une connaissance intime et réfléchie des vérités chrétiennes et la science pratique de tous ses devoirs. — Étudier les livres propres à instruire sur ces points importants. — Avoir une détermination forte, universelle, constante à suivre en tout la volonté de Dieu et à imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ : il faut cette disposition, si précieuse à tous égards, pour imprimer aux enfants des habitudes de religion et de vertu solide.

Il faut aussi une piété sérieuse, non pas triste, inquiète, mais douce et aimable, propre enfin à gagner le cœur : dans ce but, nourrir continuellement dans son âme une douce affection pour l'oraison et les autres exercices religieux ; ne pas se rechercher soi-même, mais la gloire de Dieu et le bien des enfants ; combattre l'affectation dans la tenue et les paroles ; ne pas chercher à se concilier, par des manières étudiées, leur respect et leur affection : on n'y réussirait jamais ; mais avec des sentiments sincèrement religieux, les efforts sont couronnés de succès.

II. *Obligation d'une conduite irréprochable.* — Les enfants remarquent toujours plutôt les défauts que les vertus du maître chargé de les conduire et de les instruire. — Leur respect et leur affection sont en rapport avec ce qu'ils voient en lui : il faudrait, s'il était possible, ne blesser en rien leurs regards, hélas ! trop clairvoyants. — Ne laisser jamais percer devant eux ni défauts de charité, ni négligences dans ses devoirs. — Avoir un caractère élevé, au-dessus de tout intérêt personnel, de petitesses d'amour-propre, et plein de modestie ; ferme, mais doux et bon, toutefois sans familiarité aucune ; inflexible pour tenir toujours à ce qu'on a dit ou promis, mais nourri dans une patience suave et bénigne qui se possède toujours.

Les enfants doivent trouver dans le maître, un maintien grave, mais sans affectation, mêlé d'aisance et de facilité ; un ton digne, mais toujours égal ; des paroles simples, mais toujours convenables ; un extérieur

propre, mais sans recherche. — Une justice exacte et sévère, sans partialité, donnant à chacun les récompenses ou les punitions méritées, sans aucune considération personnelle. — Il importe de remplir régulièrement ces graves devoirs, afin d'avoir sur les enfants l'ascendant nécessaire pour leur bien.

III. *Égalité d'humeur et respect pour les enfants.* — Avoir une conduite uniforme et constante, qui ne cède ni aux chagrins particuliers, ni aux peines intérieures, ni au moindre mouvement de caprice ou de volonté désordonnée. — Un visage serein, un abord affectueux et confiant, une bonté habituelle, des formes polies, jamais des manières brusques et colères. — Maintenir son autorité par une persuasion bienveillante, plutôt que par des paroles dures, aigres, amères ou des menaces souvent répétées, propres à dégoûter et à rebuter les enfants. — Pour obtenir ce résultat, les respecter et les aimer d'une manière surnaturelle, ne comptant pour rien la grossièreté de leurs manières, la pauvreté de leurs vêtements, leur ignorance, leurs défauts, etc.

Voir en eux les créatures de Dieu, les membres vivants de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit, les héritiers du ciel. — Ne pas les aimer à cause de la richesse de leurs parents, pour leur petite science, leur amabilité, ou tout autre motif humain. — Fuir les amitiés particulières avec eux, amitiés source de jalousies sans fin, de murmures, de mécontentement et de plusieurs autres désordres. — Faire, en un mot, tous ses efforts, pour se revêtir des qualités propres à cet honorable ministère, et alors, les maîtres seront autant d'apôtres à l'égard des enfants, ils les nourriront du lait de la bonne et sainte doctrine, et ils leur communiqueront les vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

VERTUS A INSPIRER AUX ENFANTS

POUR FORMER LEUR ESPRIT

I. Respect envers Dieu et le prochain. — II. Justice, obéissance et prudence. — III. Tempérance, amour du travail.

I. *Respect envers Dieu et le prochain.* — L'âme d'un enfant est comme une page blanche, sur laquelle on écrit tout ce que l'on veut : la vérité ou l'erreur, le bien ou le mal. — Un maître chrétien leur inspirera d'abord un profond respect envers Dieu et pour tout ce qui tient aux choses de la religion ; une dépendance absolue à l'égard de leur Créateur, et la pratique de lui offrir leurs actions, même les plus ordinaires. Il aura soin de revenir fréquemment sur ce point fondamental : une telle connaissance, basée sur les droits souverains de Dieu, sur sa bonté infinie et sur notre destinée dernière, donnera aux enfants une habitude de crainte religieuse ; de respect sacré qui les détournera du mal, et imprimera dans leur esprit une tendre affection, mêlée d'une vénération profonde, pour les choses saintes ; une douce résignation à la volonté de Dieu, et la soumission à son bon plaisir dans les accidents de la vie. On doit avoir en vue ces résultats précieux dans les instructions et dans les conseils donnés aux enfants, etc.

Il est très important qu'ils aient une bonne tenue à l'Église et pendant les prières. — Il faut toujours se montrer sévère envers ceux qui sont légers durant les exercices religieux, qui font le signe de la croix sans respect, etc. — Leur apprendre aussi à traiter tout le monde avec respect, à regarder l'image de Dieu dans chaque personne, et tous les hommes comme les frères de Jésus-Christ et les héritiers du ciel.

II. *Nécessité de former les enfants à la justice, à l'obéissance et à la prudence.* — On doit leur donner une haute idée de la justice et de la probité ; leur ensei-

gner à rendre, constamment et perpétuellement, à chacun ce qui lui est dû ; à respecter l'honneur, la réputation, la vie, la liberté, les propriétés d'autrui, et à ne jamais faire le plus léger tort à qui que ce soit. — Leur montrer, par toutes les raisons possibles, la confusion et le déshonneur qui retomberaient sur eux et sur leur famille, s'ils manquaient à des devoirs si nécessaires.

L'obéissance est la vertu des enfants : les former à se soumettre, en vue de Dieu, à leurs supérieurs, quels qu'ils soient, par la raison qu'en leur obéissant ils obéissent à Dieu : les former encore à se montrer pleins de déférence pour les enfants de leur âge, en vue de Notre-Seigneur ; à respecter surtout les vieillards, auxquels une longue vie attache un caractère sacré. — La religion est l'école du respect : un enfant chrétien doit toujours y être fidèle.

Un bon maître leur parlera souvent aussi de la prudence qui doit servir à régler toute leur vie et à diriger toutes leurs actions vers le ciel. — Pour cela, il leur montrera les dangers à éviter, les suites fâcheuses de la légèreté et de l'irréflexion, et les avantages qui accompagnent toujours une sage réserve, avec l'habitude de consulter Dieu et les personnes de piété, surtout dans les affaires importantes et difficiles, etc.

III. *Nécessité de former les enfants à la tempérance et à l'amour du travail.* — Les enfants sont obligés à modérer leurs passions, et à régler l'usage des plaisirs suivant les enseignements de la foi. — Il faut leur apprendre à estimer beaucoup la pudeur, l'honnêteté, la modération dans le boire et dans le manger, la chasteté, la clémence, l'humilité et la simplicité. — Combattre leur désir de paraître, de s'élever au-dessus de leur position. — Ne préférer jamais les riches aux pauvres : ils croiraient que l'état des classes peu aisées est moins grand devant Dieu que celui des classes riches ; leur montrer de préférence la pauvreté bénie par Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa crèche.

Il importe de leur faire aimer de bonne heure le

travail, un travail assidu et consciencieux. — Le travail est ordonné de Dieu ; c'est un moyen, nécessaire d'abord pour gagner sa vie, ensuite très utile pour faire pénitence et amasser des richesses immortelles ; la paresse au contraire est honteuse, dégradante, misérable et vicieuse. — Il importe encore de donner aux enfants des habitudes d'énergie et de courage, et d'une sévère économie, soit pour le présent, soit pour l'avenir. — Les maîtres demanderont à Dieu qu'il daigne les aider à créer dans les enfants ces diverses habitudes et ils les prépareront ainsi à une vie solidement chrétienne.

VERTUS A INSPIRER AUX ENFANTS

POUR FORMER LEURS CŒURS

I. Affection pour Dieu et les pratiques de piété. — II. Reconnaissance envers les parents et les bienfaiteurs. — III. Compassion envers les pauvres, et amour du sacrifice.

I. *Affection pour Dieu et les pratiques de piété.* — Dieu n'a pas créé notre âme pour qu'elle demeurât insensible et indifférente. — Susceptible d'impressions, d'amour et de haine, de désir et de répulsion, de joie et de tristesse, elle suivra les unes ou les autres, selon le mouvement qui lui sera donné ; or un enfant chrétien ne doit aimer et désirer que ce qui est bien, et ne se complaire que dans ce qui est bon : c'est au maître à développer, suivant les règles de l'Évangile, ces divers sentiments. — Il doit leur parler toujours de la religion sous des formes aimables et attrayantes, montrant l'amour de ses saintes pratiques comme la jouissance la plus délicieuse. — Tâcher de tourner leurs désirs habituels vers Dieu, source des richesses et des plaisirs véritables.

Leur exposer avec un zèle ardent, comment l'âme, au souffle de la grâce, est excitée puissamment à jouir

de ce divin objet de ses affections ; comment, une fois qu'elle a pu savourer le parfum céleste, elle fait ses délices de penser à lui, d'admirer ses beautés et ses perfections, de se dépenser pour son honneur, etc. — Employer tous ses soins à leur faire aimer le lieu saint, les cérémonies de la religion, la fréquentation des sacrements, la dévotion à la Vierge immaculée, etc. — Leur répéter que Dieu bénit toujours les enfants vraiment chrétiens, et les rend heureux en ce monde et en l'autre ; et il travaillera ainsi à former leur cœur.

II. *Reconnaissance envers les parents et les bienfaiteurs* — La reconnaissance est une vertu qui nous rappelle le souvenir affectueux de ceux qui nous ont fait du bien, et qui nous porte à leur rendre, autant que nous avons reçu de leur bonté, si cela est en notre pouvoir. Il faut donc avoir soin de dire et redire aux enfants que leurs plus grands bienfaiteurs, après Dieu, ce sont leurs parents : ils leur doivent la vie de la nature, et, d'une certaine manière, la vie de la grâce, l'éducation chrétienne, les bons conseils, etc. — Leur raconter en détail les soins touchants qu'ils ont reçus de leur tendresse, les peines et les travaux auxquels ils se sont condamnés pour eux, etc. Les entretenir, dans un doux épanchement, de l'affection de leurs frères, de leurs sœurs, et leur recommander de prendre toujours le plus vif intérêt à ce qui afflige ou réjouit leur famille. — Leur recommander aussi dès leur jeune âge, de faire chaque jour quelques prières pour eux, de mettre leur bonheur à les contenter et à les satisfaire en tout.

S'efforcer de développer de même, dans les enfants, une tendre affection pour les autres personnes qui leur ont fait du bien. — Cette affection doit se montrer, en toute circonstance, par des égards prévenants, des paroles aimables et un dévouement sans bornes. — Pour mieux former dans leurs élèves des habitudes de reconnaissance affectueuse, les maîtres s'étudieront à pratiquer eux-mêmes cette vertu envers leurs pa-

rents et leurs autres bienfaiteurs ; ils porteront intérêt à tout ce qui peut leur être utile et ils tâcheront de travailler principalement à leur bien spirituel.

III. *Compassion à l'égard des pauvres et amour du sacrifice.* — Il convient d'inspirer de bonne heure aux enfants une compassion sensible et chrétienne envers les affligés, une attention charitable pour secourir les malheureux, instruire les ignorants, soutenir les faibles etc. ; une vigilance constante à saisir toutes les occasions de faire, sous toutes les formes, le bien qui sera en leur pouvoir. — On doit combattre avec une énergie constante, la mauvaise disposition de certains enfants qui se montrent indifférents à la peine comme au plaisir des autres, ne pensent qu'à eux-mêmes et n'aiment que leur bonheur personnel et leurs petites satisfactions.— Égoïsme grossier, dont le résultat est d'étouffer la charité, et de jeter dans l'amour des plaisirs sensuels qui abrutissent l'intelligence, affaiblissent la volonté, échauffent les passions désordonnées, ruinent les vertus et mènent à tous les vices.

Il est très utile aussi de fortifier l'éducation par la fuite de toute sensualité. — Leur dire qu'un enfant chrétien doit être indifférent pour une nourriture plus ou moins convenable, des vêtements plus ou moins précieux, un lit plus ou moins commode, une position plus ou moins élevée, et leur répéter que l'essentiel dans la vie, c'est la pratique des vertus. — Les former ainsi à l'esprit de sacrifice et à l'acceptation résignée des choses pénibles à la nature. — Ces habitudes, si propres à soutenir au milieu des épreuves, sont en parfaite harmonie avec l'esprit de Jésus-Christ, qui est éminemment un esprit de souffrance et de réparation. — Les maîtres profiteront eux-mêmes des avantages que procure l'esprit de sacrifice, en combattant sans cesse l'égoïsme et la sensualité.

VERTUS A INSPIRER AUX ENFANTS

POUR FORMER LEURS HABITUDES EXTÉRIEURES

I. Modestie et bienséance. — II. Détails de modestie extérieure. III. Affabilité dans les manières.

I. *Modestie et bienséance.* — Le péché a laissé un dérèglement général dans notre esprit et dans notre cœur, mais aussi dans notre corps. Tout en nous, jusqu'à nos manières, a besoin d'être réformé, pour que rien, dans nos démarches, notre posture, nos gestes, nos paroles et toutes nos actions, ne malédifie, et que tout au contraire serve à la gloire de Dieu et à l'utilité du prochain. — Cette réformation, entreprise généreusement et poursuivie avec soin au profit des enfants, produira la modestie extérieure, vertu si chère à Jésus-Christ et qui lui attirait le peuple par milliers. — Il faut donc veiller à leur donner les règles tracées par les saints touchant la bienséance extérieure. — Elles sont une excellente disposition au renouvellement de l'âme; elles conservent et embellissent les bonnes qualités de l'esprit, et entourent l'expression de nos sentiments d'un ornement simple et gracieux, qui plaît universellement et contribue à la pratique des vertus.

Ne pas croire que les élèves sont trop grossiers pour se plier aux formes d'une modestie pleine de bienveillance. — C'est surtout quand ils ont une mauvaise éducation, qu'il faut soigner davantage cette partie de leur formation. — La charité en fait un devoir, car la grossièreté, de sa nature même, les dispose prochainement à des inclinations vicieuses, ou les entretient dans le mal, si déjà ils en ont pris l'habitude. — Bien s'affermir dans cette charité, et la pratiquer avec une constance qui ne se démente jamais.

II. *Détails de modestie extérieure.* — On ne doit pas permettre aux enfants de marcher fièrement, la tête levée : c'est un signe d'effronterie; ni de la tenir trop

baissée : c'est un indice de mélancolie et de tristesse, une sorte de timidité affectée, qui excite le rire ou la pitié. Il convient pourtant de la baisser un peu par humilité. — Empêcher, autant que possible, la mobilité fréquente de la tête et l'égarement des yeux; ils doivent être légèrement inclinés, et les regards ni trop nombreux ni trop précipités, mais humbles, doux et respectueux. — Combattre la tenue nonchalante, les airs dédaigneux, les irritations au moindre mot qui contrarie, une contenance morne et trop sérieuse : les enfants doivent avoir un visage gai, ouvert, tranquille, sans contrainte, avec un certain extérieur de douceur et de bonté.

En recommandant la propreté, interdire sévèrement les recherches sensuelles, la vanité, le luxe, et aussi le désordre dans les vêtements. — Modérer la démangeaison de parler, la précipitation et l'arrogance dans les paroles, le mensonge, les bouffonneries peu convenables, les contestations, les disputes, même au temps des récréations. — Éloigner les enfants des curiosités vaines, légères et malséantes, des paroles louches et à double sens, etc. — En un mot, leur donner tous les conseils de sagesse qui doivent les diriger dans leurs actions ordinaires, en y apportant une attention sérieuse et une sollicitude de tous les jours et de tous les instants.

III. *Former les enfants à l'affabilité dans les manières.* — L'affabilité est une disposition habituelle de douceur, de bonté, de bienveillance, qui se manifeste dans le mode de converser avec ses inférieurs et ses égaux, de les recevoir, de les écouter, d'en agir avec eux. — C'est une liaison simple, facile et confiante, fondée sur l'estime mutuelle, qui rend le commerce de la vie honnête et agréable ; c'est un ensemble de prévenances délicates, de paroles obligeantes, d'égards respectueux, de dignité douce, de tons affectueux, de sourires bienvaillants, de gracieuse aménité ; c'est un besoin pieux de concorde et d'affection, entretenu par

le renoncement à l'amour-propre, à la recherche de ses intérêts, de ses plaisirs, de ses aises, de ses commodités, et aussi par le respect constant de ses semblables, et le désir de leur procurer leurs plaisirs et leurs commodités.

Cette belle affabilité nous est enseignée dans l'Évangile et dans les écrits des apôtres. — Partout nous y lisons qu'il faut nous estimer les uns les autres; nous prévenir mutuellement par des marques d'honneur, et regarder nos semblables toujours au dessus de nous. — C'est la charité et l'humilité réduites en pratique. — On blâmera donc, dans les enfants, les manières grossières, les tons méprisants, cette sorte de sans-façon, qui porte à ne se gêner en rien pour témoigner aux autres de l'estime, et chercher à leur être agréable. — Les maîtres s'étudieront eux-mêmes à pratiquer cette affabilité. Dans ce but, ils combattront l'orgueil, source ordinaire de la froideur et de l'antipathie, et ils prieront Jésus-Christ de leur communiquer, ainsi qu'à leurs élèves, les aimables effets de sa charité et de son humilité.

CORRECTION DES ENFANTS

I. Nécessité et utilité de la correction. — II. Règles à suivre pour la correction. — III. Moyens à prendre pour y réussir.

I. *Nécessité et utilité de la correction.* — La correction et la punition sont aussi anciennes que le monde : elles ont toujours existé. Adam devient coupable, il est repris et puni. — Moïse reprend continuellement le peuple juif, pour l'amener à se soumettre aux divins commandements. — Jésus-Christ reprend les scribes et les pharisiens; il corrige aussi ses apôtres par des observations réitérées. — La correction entre donc dans les desseins de Dieu : elle tient aux besoins les plus intimes de notre nature qui, par suite du péché,

incline toujours vers le mal. — En corrigeant les enfants, le maître imite la conduite amoureuse de Dieu envers les hommes; car la correction est une preuve d'affection et d'affection sincère. *Le Seigneur châtie celui qu'il aime,* dit l'Écriture, *et il trouve en lui sa complaisance comme un père dans son fils*[1]. *Je reprends et je châtie ceux que j'aime*[2], dit Jésus-Christ par la bouche de saint Jean. *Le Seigneur châtie celui qu'il aime*[3], ajoute l'apôtre saint Paul. On rend donc service aux enfants en les corrigeant.

Ce serait une cruauté de les abandonner dans leurs défauts, sans les reprendre. Dieu menaçait autrefois son peuple comme d'un grand châtiment, de ne plus se mettre en colère contre lui, ce qui fait dire à saint Bernard: « On est jugé indigne de son amour, quand on est jugé indigne de ses châtiments. » — Un maître chrétien regardera donc la correction comme un devoir sérieux, et comme un témoignage sincère de son affection envers les enfants.

II. *Règles à suivre pour la correction.* — Avant tout, on doit être lent à punir, et ne s'y résoudre qu'après plusieurs observations, lorsque le maintien du bon ordre le demande. — Il est bien des fautes que la prudence laissera passer sans les punir, et même sans y faire attention. — On punit pour corriger les fautes passagères et prévenir les manquements futurs, comme on récompense pour reconnaître les efforts qui ont coûté, stimuler le zèle du travail et empêcher les retours déréglés de la nature. — Il ne faut multiplier ni les punitions ni les récompenses : par les unes on irriterait, on aigrirait au lieu de corriger, et l'on diminuerait le prix des autres. On ne doit récompenser que ceux qui l'ont mérité, ni punir que les coupables, jamais tous les enfants ensemble : agir autrement, ce serait détruire ou diminuer les efforts du travail et de la vertu, ou bien décourager et exaspérer les innocents.

1. Prov., III, 12. — 2. Apoc., III, 19. — 3. Heb., XII, 6.

Souvent la privation d'un petit plaisir est la meilleure punition : il faut qu'un souvenir agréable s'attache aux bonnes actions, un souvenir pénible aux mauvaises. — On punira sévèrement les fautes où se mêle une certaine malice, les fautes contre la charité, contre le respect dû aux choses religieuses, etc. — La légèreté seule, sans défaut marqué de caractère, demande peu de punitions. — Il importe de réfléchir avec attention sur ces différents points et de ne jamais corriger les enfants par humeur, avec irritation, et sans avoir mesuré les résultats de la punition.

III. *Moyens à prendre pour réussir dans la correction des enfants.* — Un maître zélé pour l'accomplissement de ses devoirs, doit penser souvent à l'obligation que Dieu lui impose, de travailler à guérir les faiblesses des enfants, s'il le peut. — Non content de ne rien faire contre les règles et les usages relatifs à son office, il s'humiliera à la vue du compte qu'il devra rendre de chacun; il mettra comme en oubli sa propre prudence et il priera souvent pour eux et pour lui-même. — Persuadé qu'il n'y a point de défaut si grave qui ne puisse être réformé, il entreprendra ce travail avec une confiance sans bornes et une patience à toute épreuve, se promettant du Ciel tout le succès.

Quand on a remarqué plusieurs fois un défaut dans un enfant, on doit le lui indiquer, d'abord doucement, prudemment, en lui en demandant comme la permission, sans oublier jamais de l'assurer qu'on a uniquement le désir de lui être utile. Si l'enfant s'étonne ou s'irrite, il faut l'engager à y réfléchir et lui mettre sous les yeux, en les prévoyant sûrement à l'avance, les circonstances dans lesquelles ses faiblesses se sont manifestées. — Ne pas manquer de lui découvrir les moyens de se corriger, en lui indiquant qu'ils sont faciles, et qu'il sera très heureux, s'il les emploie. — Lui insinuer que la réformation de tel défaut est absolument nécessaire, et que beaucoup d'autres ont réussi avant lui. Varier avec habileté les moyens, en commen-

çant par les plus aisés; bien profiter des circonstances favorables, et parler toujours aux enfants d'un air affable, avec le ton d'une personne affectionnée, sans se rebuter jamais des refus : les défauts se corrigent peu à peu et souvent après un temps très long. — On réussira plus vite et plus sûrement, en suppliant leur ange gardien de les éclairer, et de leur obtenir le courage dont ils ont besoin.

STABILITÉ

DANS LA VOCATION A LAQUELLE DIEU NOUS A APPELÉS

I. Motifs de stabilité. — II. Marques de la vocation. III. Moyens d'y être fidèles.

I. *Motifs de stabilité.* — Plusieurs raisons nous engagent à demeurer dans la vocation à laquelle Dieu nous a appelés. D'abord, le Saint-Esprit le demande par la bouche de saint Paul, dans son épître aux Corinthiens : *que chacun reste dans l'état où Dieu l'a appelé*[1]; et dans son épître aux Ephésiens, il y ajoute des supplications : *Je vous conjure de marcher dignement dans la vocation à laquelle vous avez été appelés*[2]. — Sachant que Dieu nous a mis dans une condition où nous pouvons le servir selon sa volonté, et par là gagner le bonheur du ciel, nous devons nous y tenir dans un grand repos de conscience et d'esprit. — Si nous quittions notre vocation, nous serions continuellement en danger d'être damnés, car les grâces que Dieu a déterminé de nous donner pour notre salut sont d'ordinaire attachées à notre vocation : en la quittant, nous nous exposons à les perdre, et, en les perdant, nous pourrons peut-être nous sauver par un secours extraordinaire du Ciel, mais ce secours, il l'accorde rarement.

1. I Cor., VII, 20. — 2. Éphés., IV, 1.

Imitons plutôt la conduite de Dieu qui, comme dit saint Vincent de Paul, «est arrêté dons ses pensées, et veut conserver jusqu'à la mort dans leur vocation ceux qu'il y a appelés. C'est un talent qu'il nous a mis entre les mains et dont il nous demandera compte un jour; c'est un trésor qui nous est confié, nous devons prendre garde qu'il ne vienne à se perdre : avec ce trésor, on achète, sûrement et à bon compte, la bienheureuse éternité. »

II. *Marques de la vocation.* — Diverses marques nous aideront à reconnaître que nous sommes bien dans la condition où Dieu nous a appelés. — La marque principale est la certitude, que la condition où nous nous trouvons est, d'elle-même, plus propre à assurer notre salut, comme l'état religieux, ou aussi la vie dans quelque communauté bien régulière où règne la véritable piété, ou même quelque profession où l'on peut facilement se conserver dans la grâce de Dieu. — Parmi les autres marques, on peut compter les suivantes : — Ne s'être pas engagé dans une condition de son propre mouvement, mais par le conseil de personnes prudentes et sages. — Avoir embrassé cet état avec pureté d'intention, par le désir de plaire à Dieu et de faire son salut. — Avoir nourri, longtemps avant d'y entrer, une inclination douce, réfléchie et constante vers cet état. — Être du reste doué des qualités de corps et d'esprit propres à en remplir les obligations. — S'être servi, avant de le choisir, de moyens surnaturels pour connaître la volonté de Dieu, par exemple, la prière par soi-même, la prière par d'autres personnes; et surtout avoir fait une retraite spirituelle dans ce but, et y avoir été confirmé dans son dessein. — Avoir l'avis affirmatif de son confesseur et de ses supérieurs. — Avec de telles marques, on peut être assuré que sa vocation vient de Dieu : on doit alors, envers et contre tout prétexte, s'y tenir avec courage, et ne la quitter jamais.

III. *Moyens de persévérer dans sa vocation.* —

Demander souvent à Dieu cette grâce, car *c'est Lui*, dit l'Apôtre, *qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît*[1]. — Rejeter toutes les pensées contraires, comme des tentations manifestes de l'esprit de ténèbres. — Découvrir simplement et promptement, à son directeur ou à son supérieur spirituel, toutes les peines que l'on a dans sa condition, et employer les remèdes qu'ils indiquent, comme venant de Dieu même. — En communauté, renouveler souvent ses vœux et ses promesses. — Se représenter parfois les exemples tragiques, les morts malheureuses des personnes qui ont abandonné leur vocation. — Se demander fréquemment, surtout dans les tentations, ce que l'on voudrait avoir fait à l'heure de la mort, et si l'on ne serait pas heureux alors d'avoir persévéré dans sa vocation.

On se figurera peut-être pouvoir rendre plus de service à Dieu dans une autre condition, et y travailler plus facilement à son salut ; mais c'est une illusion du démon : mieux vaut faire peu là où Dieu nous a mis, et par obéissance, que beaucoup ailleurs, et par le seul mouvement de notre propre volonté. — Quand même cette tentation viendrait de notre faute, par exemple, si, en entrant, nous avons été guidés par un motif d'intérêt, ou que nous n'eussions pas bien répondu à notre vocation, nous ne devons pas néanmoins perdre courage, mais tâcher de réparer notre faute, en redressant et en purifiant notre intention, demandant à Dieu pardon, avec la grâce d'une plus grande fidélité, et mettant tout le soin possible à pratiquer le conseil de saint Pierre : *Assurez votre vocation par vos bonnes œuvres*[2]. — Enfin, bien se persuader que, faute d'y correspondre ainsi, on pourrait quitter malheureusement sa vocation et se perdre, comme Judas, qui abandonna celle à laquelle Notre-Seigneur l'avait appelé.

1. Phil., II, 13. — 2. II Petr., I, 10.

MOYENS ET PRATIQUES

POUR S'AFFERMIR DANS LA VÉRITABLE VERTU

I. Moyens généraux. — II. Moyens particuliers. — III. Pratiques.

I. *Moyens généraux.* — Quiconque désire se former à la vertu solide et y persévérer pourra prendre les moyens suivants qui, sérieusement et constamment pratiqués, obtiendront un plein succès. — Considérer fréquemment la fin de l'homme et du chrétien, le pouvoir universel de Dieu et de Jésus-Christ sur nous et sur tout ce qui nous appartient. — Revenir souvent sur la pensée de nos fins dernières, la mort, le jugement, l'enfer et le paradis. — Méditer de temps à autre sur la difformité du péché, la haine que Dieu lui porte, et les châtiments par lesquels il le poursuit. — Tâcher de rappeler aussi le souvenir de Jésus-Christ, notre divin modèle, au commencement de nos actions, dans nos diverses entreprises, au milieu de nos plus grands embarras.

Nourrir en nous une tendre dévotion envers Notre-Seigneur dans sa passion, et faire quelquefois l'exercice du Chemin de la Croix. — Être fidèles à produire, chaque jour, des actes d'humilité et de mortification, toujours en union avec le même Jésus-Christ. — Chercher dans la prière, dans les exercices spirituels et la fréquentation des sacrements, les éléments de force et de courage qui nous sont nécessaires. — Enfin, ne nous déconcerter jamais au milieu des difficultés, ni après les fautes, mais, en nous humiliant aux pieds de Dieu, avoir toujours une confiance inaltérable en sa bonté.

II. *Moyens particuliers pour s'affermir dans la véritable vertu.* — Nous avons tous une passion dominante, un défaut particulier. Ils se montrent plus souvent que les autres, agissent plus fortement sur l'ensemble et le détail de la conduite, occasionnent des manquements plus fréquents, et causent parfois une sorte de scandale

et de mauvaise édification. — Il est impossible que la vertu se maintienne, tant que cette passion et ce défaut seront flattés et entretenus ; nous devons donc les comprimer; et pour cela, en considérer souvent les inconvénients fâcheux, et nous imposer, trois ou quatre fois le jour, des actes intérieurs et extérieurs opposés. — En produire aussi quelquefois qui soient conformes aux mouvements de cette passion ou de ce défaut, pourvu que nous en changions l'objet. Ainsi, quand on est trop ardent, ambitieux, etc., on doit se montrer ardent pour l'accomplissement des vertus, l'exercice de la charité, la mortification, etc. ; se montrer ambitieux, mais d'une sainte ambition, qui nous porte à dépasser les autres en humilité, en douceur, en fidélité à tous nos devoirs. — Être patients pour obtenir le triomphe sur notre passion et notre défaut dominants : ce triomphe n'est pas le prix de quelques jours de combats, mais bien de plusieurs années peut-être; nous consoler toutefois, car la constance dans le combat multiplie nos mérites et devient la meilleure marque d'une solide vertu.

Dans les tentations vives et pressantes, appeler à notre secours quelque pensée saisissante, dont nous avons été autrefois fortement impressionnés ; principalement si cette pensée de vertu est fondée sur une conviction profonde. — Mettre surtout en usage celles qui nous ont déjà réussi en pareille circonstance. — Ne multiplier pas trop les moyens particuliers; n'y tenir pas trop non plus et ne nous y porter jamais avec excès. — Préférer toujours ceux qui nous viennent de l'obéissance, et qui nous maintiennent dans l'esprit de sacrifice et d'une sincère humilité.

III. *Pratiques et maximes pour conserver la véritable vertu.* — Avoir soin d'offrir nos actions et nos souffrances, chaque matin, à Dieu, pour adorer et réjouir la très sainte Trinité, et chacune des divines personnes ; pour glorifier tous les anges et tous les saints du ciel, et soulager toutes les saintes âmes du purga-

toire. — Respecter les faiblesses mêmes de ceux qui sont au-dessus de nous ; ne pas juger leur conduite, et, manqueraient-ils de sagesse, toujours excuser leurs intentions. — Montrer un visage agréable, même à ceux dont nous sommes mécontents : un air fâché, un geste peu flatteur, un sourire de moquerie ont souvent porté dans les âmes des traits dont la blessure a saigné toute la vie.

Il faut garder toujours respect, affection et patience envers ceux qui vivent avec nous, quand bien même nous verrions en eux plusieurs défauts extérieurs : dès lors qu'une personne veut le bien au fond, et que ses intentions sont bonnes, ne regarder pas beaucoup à la forme, et supporter tout pour l'amour de Dieu ; en ce qui nous regarde, veiller singulièrement sur la forme, car souvent la forme emporte le fond. — Ne nous étonner ni des fautes des autres, ni des contradictions que nous éprouvons, même lorsque nous sommes dévoués au bien avec les meilleures intentions, même de la part de ceux qui devraient être ou nos conseillers ou nos modèles ; mais accomplir toujours tout le bien possible, selon la mesure de nos forces et la variété des circonstances que la Providence fait naître ou permet, nous résignant à ses desseins et les adorant avec amour. — N'abandonner jamais une œuvre importante pour le bien, parce que ceux qui s'en occupent s'égarent ou ne pensent pas comme nous. Ce n'est pas pour eux que nous travaillons, mais pour Dieu. Les hommes passent, Dieu demeure : il ne nous oubliera pas, et il nous fortifiera dans la pratique de la véritable vertu.

III

VIE ECCLÉSIASTIQUE

VOCATION A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE

I. Sa nécessité. — II. Ses marques. — III. Pratiques pour s'assurer de sa vocation à l'état ecclésiastique, et réparer la faute d'une entrée irrégulière.

I. *Nécessité de la vocation à l'état ecclésiastique.* — Saint Paul dit expressément : *Personne ne doit s'attribuer cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron*[1]. Les apôtres, les premiers diacres, les saints Pères et les docteurs de l'Église ne se sont point ingérés dans leurs charges sans vocation. *Notre-Seigneur lui-même*, dit l'Apôtre, *ne s'est point élevé de lui-même à la dignité de pontife, mais il l'a reçue de Celui qui lui a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*[2]. — Embrasser cet état sans y être appelé, c'est faire injure à Dieu : on ressemblerait à un homme qui s'introduirait dans la maison d'un grand, et prétendrait conduire ses affaires malgré lui ; et cette injure lui est si sensible qu'il l'a punie de la manière la plus terrible, en la personne de Coré et de ses compagnons, de Saül et du roi Osias.

Le défaut de vocation expose à la perte éternelle. En effet, on ne peut remplir les fonctions ecclésiastiques sans une grâce de choix : or, on se rend indigne de la recevoir, quand on n'a pas été appelé ; indigne de la récompense de ses travaux, puisque le maître n'est

1. Hebr., v, 4. — 2. Hebr., v, 5.

pas obligé de payer celui qu'il n'a pas engagé à son service. — Sans vocation, on n'est pas seulement inutile à l'Église, mais aussi on y cause souvent de grands maux et de grands désordres. — Étant hors de son centre, on y vit sans repos et sans consolation : on est dans le corps de l'Église comme un membre déplacé, qui est cause d'une continuelle souffrance.

II. *Marques de la vocation à l'état ecclésiastique.* — Avoir été agréé, sans instances particulières de notre part, par le représentant de Jésus-Christ, c'est-à-dire, l'évêque, ordinairement de l'avis de nos directeurs. — Avoir nourri une inclination douce, constante et désintéressée, vers les fonctions ecclésiastiques, particulièrement si cette inclination a commencé dès la jeunesse. — Se trouver dans les conditions de corps et d'esprit nécessaires pour remplir les fonctions de cet état, surtout être recommandé par une vie vertueuse et la capacité requise. — N'estimer rien tant que l'état clérical; éprouver une sainte frayeur à la vue de son excellence, avec une forte résolution d'en porter les insignes, et d'acquérir les vertus que le mérite et la sainteté de ce ministère réclament de tous les ecclésiastiques.

Se garantir contre certains motifs étrangers à la vraie vocation, par exemple : s'engager dans l'état ecclésiastique pour avoir de quoi vivre, ou se faire une position plus aisée; pour mener une vie oisive et ne pas être astreint à un travail fatigant, ou au service militaire; pour y obtenir une certaine aisance, avec plus d'honneurs, d'estime et d'applaudissements. Autant de fins tout humaines et de motifs qui déplaisent à Dieu : si ces motifs étaient dominants, si ces fins étaient le mobile principal de notre détermination, nous devrions trembler ; notre entrée dans l'état ecclésiastique nous exposerait à nous perdre pour l'éternité.

III. *Pratiques pour s'assurer de sa vocation à l'état ecclésiastique, et réparer la faute d'une entrée irrégulière.* — Si l'on n'est pas encore engagé dans l'état ecclé-

siastique, et que l'on doute si l'on y est réellement appelé de Dieu, il ne faut point y entrer sans avoir obtenu l'assurance morale de sa vocation. Dans ce but, on doit : — Prier souvent le Seigneur et dire avec David : *Seigneur, faites-moi connaître la voie que je dois suivre*[1]. — Prendre conseil d'un homme sage, pieux, désintéressé, en lui ouvrant tout son cœur. — Se mettre dans une sainte indifférence, et ne rechercher que la volonté de Dieu et non la nôtre. — Faire une retraite spirituelle, et accomplir tout ce que nous recommandera un sage directeur pour connaître la volonté de Dieu.

Si déjà l'on est engagé dans les ordres sacrés et que l'on reconnaisse n'avoir pas eu la vocation, il faut faire de nécessité vertu, en pratiquant les avis suivants : — Vivre dans l'habitude d'une sincère et continuelle pénitence, en expiation de l'énorme péché qu'on a commis. — S'anéantir sans cesse, dans l'humilité et la confusion, bien plus encore qu'un homme entré dans une salle de festin sans y avoir été invité par le maître. — Remédier de son mieux aux défauts qui nous ont rendus indignes de ce ministère.

Si l'on avait mérité d'en être exclu par son ignorance, tâcher d'acquérir la science nécessaire, et s'abstenir pour un temps des fonctions qu'on est incapable de remplir. — Quand on y est entré pour des motifs purement temporels, les mettre de côté, et s'appliquer à purifier et à redresser ses intentions. — Si l'on a mené une vie peu conforme à la vie ecclésiastique, et que l'on se soit mal acquitté de son ministère, se résoudre à modifier ses habitudes sous ce double rapport, avec le conseil d'un bon directeur, surtout dans une retraite spirituelle qu'on devra faire au plus tôt. — Enfin, prier Dieu, toute sa vie, qu'il daigne nous appeler et nous apprendre à honorer notre vocation. On imitera ainsi l'apôtre saint Paul recommandant au Seigneur les

1. Ps., XXXI, 8.

fidèles de Thessalonique. *Nous prions sans cesse*, leur disait-il, *afin que notre Dieu vous rende dignes de la vocation qu'il vous a donnée* [1].

DE L'ESPRIT ECCLÉSIASTIQUE

I. Nécessité de l'esprit ecclésiastique. — II. Nature de cet esprit. III. Moyens pour s'en rendre digne.

I. *Nécessité de l'esprit ecclésiastique.* — La vocation à l'état ecclésiastique est absolument nécessaire, mais elle ne suffit pas. Ainsi, les enfants d'Héli, bien qu'appelés de Dieu, furent, à cause de leurs péchés, punis d'une mort prématurée; ainsi, le perfide Judas, appelé pourtant et choisi par Notre-Seigneur, finit misérablement ses jours. Que faut-il donc outre la vocation? Il faut l'esprit ecclésiastique. — Beaucoup de motifs pressent les prêtres et ceux qui désirent le devenir, de mettre tous leurs soins pour acquérir cet esprit. En effet, s'ils en sont dépourvus, ils ne seront utiles ni à eux-mêmes ni aux autres. On ne peut réussir dans aucune condition, quand on n'en a pas l'esprit : sans cet esprit, un écolier ne réussira jamais dans l'étude des lettres, ni un soldat dans le métier des armes. — Quand Dieu appelle les hommes, même aux conditions ordinaires, il leur donne les qualités propres pour les remplir. Ayant choisi Béséléel pour construire le tabernacle de Moïse, il l'instruisit de tout ce qui était nécessaire à cette fin. Or, si cet esprit est requis pour les emplois les plus communs, à plus forte raison est-il nécessaire pour remplir les fonctions ecclésiastiques, qui sont très éminentes et qui peuvent avoir de graves conséquences.

Nous ne lisons pas dans l'Écriture que Dieu ait jamais appelé personne à l'état ecclésiastique, ni à

1. II Thess., I, 11.

aucune de ses fonctions, qu'il ne lui en ait communiqué l'esprit. Il le fit à l'égard de ses apôtres, quand il leur conféra le pouvoir de remettre les péchés, et la faculté de prêcher ; voilà pourquoi saint Paul dit : *C'est Dieu qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non par la lettre de la loi, mais par l'Esprit*[1] qu'il nous a communiqué. — Notre-Seigneur lui-même n'a pas voulu commencer les fonctions ecclésiastiques avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, que l'on vit descendre sur lui sous la forme d'une colombe. — L'Église de même n'établissait, dans les premiers temps, comme diacres, que ceux qui étaient pleins de cet esprit, comme nous le voyons dans l'élection de saint Étienne. L'esprit ecclésiastique nous est donc absolument nécessaire.

II. *Nature de l'esprit ecclésiastique.* — L'esprit ecclésiastique est une éminente et abondante participation de l'Esprit de Dieu, qui nous aide à faire volontiers et convenablement les fonctions de cet état. — *C'est une participation à l'Esprit de Dieu*, non pas que l'Esprit de Dieu soit divisible, mais il communique différentes grâces, comme différentes portions de lui-même, à plusieurs personnes, selon leurs divers besoins et suivant leurs diverses conditions : cet Esprit est comme la lumière du soleil, qui, n'étant qu'un en soi, ne laisse pas de se répandre sur beaucoup d'objets. — Cette participation *est éminente et abondante*, parce que l'état ecclésiastique est plus éminent et plus important que les autres : ainsi il est dit des apôtres qui ont été les premiers ecclésiastiques, *qu'ils avaient les prémices de l'Esprit*[2]. — Une telle grâce est accordée pour *remplir volontiers et convenablement les fonctions ecclésiastiques ;* car cet esprit signifie une inclination, une sainte industrie, marques vraies de l'état clérical.

Par la première, on accomplit volontiers et avec joie ses obligations, même les plus importantes, suivant

1. II Cor., III, 6. — 2. Rom., VIII, 23.

cette parole du prophète royal : *J'ai préféré être le dernier dans la maison du Seigneur que d'habiter dans les tentes des pécheurs*[1]. — Par la seconde, on les remplit avec facilité, respect, modestie et attention. Ces deux caractères ont brillé merveilleusement dans Samuel, dès qu'il fut appliqué au service du temple, car l'Écriture dit de lui : *Cet enfant était agréable à Dieu et aux hommes*[2].

III. *Moyens pour se rendre digne de l'esprit ecclésiastique.* — Il faut d'abord renoncer à l'esprit du monde. Nous trouvons une image de ce détachement intérieur dans les cérémonies de la tonsure, quand, ayant mis de côté l'habit séculier, le tonsuré perd une partie de ses cheveux coupés par l'évêque et se présente revêtu de la soutane et de la tonsure, tandis que le pontife prononce alors une prière exprimant cette séparation entière du siècle. Il y a en effet opposition complète entre ces deux esprits : l'esprit de Dieu, qui est *cet esprit de vérité que le monde ne connaît pas*[3], nous dit Jésus-Christ, et *celui du monde* qui n'est, dit saint Jean, que *convoitise de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie*[4]. — On doit donc se détacher le plus possible de ces dérèglements.

Se contenter des choses nécessaires; retrancher les mets délicats, les pertes de temps, la prolongation du sommeil, et pratiquer la mortification dans les choses même permises. — Etouffer en soi le désir des richesses, se rappelant cette parole de Notre-Seigneur : *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple*[5]. — Ne se proposer jamais un but intéressé, dans aucun emploi; aimer mieux perdre que plaider, à l'exemple de saint Vincent de Paul, et donner son superflu aux pauvres. — Avoir en horreur tout esprit d'orgueil. A ce sujet Notre-Seigneur dit à ses apôtres qui s'y étaient laissé entraîner : *Les rois des nations les traitent avec empire, et ceux qui ont autorité sur*

1. Ps., LXXXIII, 11. — 2. I Reg., II, 26. — 3. Joan., XIV, 18. — 4. I Joan., II, 16. — 5. Luc, XIV, 33.

elles en sont appelés les bienfaiteurs. Pour vous, n'agissez pas ainsi, mais que le plus grand parmi vous devienne comme le plus petit, et que celui qui gouverne soit comme celui qui sert. Moi, qui suis le plus grand, je suis parmi vous comme le serviteur[1]. — En conséquence, ne pas entrer dans l'état ecclésiastique, pour y paraître, pour y être plus honoré, mais tenir plutôt à honneur de remplir les fonctions les moins importantes, de porter toujours les marques de sa condition, et de se conformer au conseil de l'Apôtre : *Ne vous réglez pas sur les idées du siècle*[2]. — Il est bon de s'examiner sur ce point, avant de s'engager dans la cléricature, et de s'appliquer à un véritable détachement de cet esprit du monde ; si déjà on y est entré, il faut renoncer au même esprit du siècle avec plus de générosité encore ; car, si tous les chrétiens y sont obligés, à plus forte raison y sommes-nous tenus : *Celui-là n'appartient pas à Jésus-Christ, qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ*[3].

DE L'HABIT ECCLÉSIASTIQUE ET DE LA TONSURE

I. Obligation de porter l'habit ecclésiastique et la tonsure. — II. Leur signification mystique. — III. Avantages de se conformer à cette pratique.

I. *Obligation de porter l'habit ecclésiastique et la tonsure.* — Tout ecclésiastique est tenu de porter la soutane et la tonsure, qui sont les marques extérieures de sa profession. — L'infidélité à cette coutume si louable et si sage entraîne dans une faute qui, avec le temps, peut devenir importante, surtout pour ceux qui ont reçu les ordres sacrés, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque raison légitime : tel est le sentiment des docteurs. — Ce serait une violation des saints

1. Luc, XXII, 25, 26, 27. — 2. Rom., XII, 2. — 3. Rom., VIII, 9.

canons décrétés par de nombreux conciles généraux et provinciaux, et notamment par le concile de Trente. Ce concile dit textuellement : « Quoique l'habit ne fasse pas le moine, il est pourtant d'obligation aux clercs de porter toujours des vêtements convenables à leur ordre. » — Autrement, ils ne passeront pas pour des hommes respectables, et ils s'exposeront à tomber dans des fautes graves, dont les auraient préservés leur tonsure et leur soutane. — Ils donneront occasion aux laïques d'avoir mauvaise opinion de leur conduite, de les mépriser et quelquefois même de les maltraiter. — De plus, ils nuisent au clergé, qui se trouve déshonoré par le déshonneur même auquel ils s'exposent, et ils autorisent la mauvaise habitude de ceux qui se conduisent comme eux.

II. *Signification mystique de la soutane et de la tonsure.* — L'Église, par une pratique déjà très ancienne, et dictée par le Saint-Esprit, a obligé ses ministres à porter des marques extérieures qui permissent de les distinguer du reste des hommes : cette pratique, outre le respect qu'elle inspire aux chrétiens, et même aux autres personnes, offre plusieurs significations mystérieuses importantes à méditer.

La soutane, appelée dans le Pontifical *habit de religion,* nous anime, par sa simplicité, à renoncer à toutes les inutilités et à la mondanité dans les habits ; par la qualité de l'étoffe, qui est de laine commune, elle marque la pauvreté et la modestie ; par sa couleur, la mortification ; par sa longueur, la persévérance.

Dans la tonsure, le retranchement des cheveux indique le renoncement aux vanités de ce monde, dont on ne fait plus de cas, et aux satisfactions de la terre, que l'on quitte pour s'attacher à Dieu. — La forme de couronne tracée sur la tête exprime, non seulement la royauté du sacerdoce, mais encore l'empire que les ecclésiastiques doivent avoir sur leurs passions. — Elle représente la couronne d'épines de Notre-Seigneur : c'est un signe qu'on est disposé à souffrir les

confusions et les persécutions pour l'amour de lui, comme il les a supportées par amour pour nous. — La tonsure nous fait comme les *Nazaréens* du Seigneur, c'est-à-dire, comme des hommes séparés, et consacrés à la divine Majesté.

III. *Avantages de la soutane et de la tonsure.* — Celui qui porte régulièrement la soutane et la tonsure jouira d'une bonne réputation ; il possédera le respect de ceux qui l'entourent, pourvu que sa conduite réponde à la dignité de son habit. — Il ne sera pas poursuivi par les remords de sa conscience, mais plutôt il se trouvera en paix à l'heure de la mort. — Son exemple aura une heureuse influence autour de lui. — Il contentera Notre-Seigneur, comme un bon serviteur qui, s'honorant de porter les livrées de son maître, le comble de joie. — Devenu une prédication continuelle, sa présence seule empêchera bien des paroles et des actions peu convenables, et obligera à n'agir devant lui que d'une manière sage et retenue. — L'ecclésiastique qui garde fidèlement sa soutane, sa soutane le gardera : ce qui a fait dire à un serviteur de Dieu qu'elle était comme un second ange gardien. — Enfin, après avoir porté ce vêtement noir, image du renoncement, il recevra dans le ciel la robe blanche de l'innocence; après avoir porté cette couronne, image du détachement, il recevra la couronne de gloire, récompense de son amour pour Dieu, et de sa fidélité à son service.

DES ORDRES MINEURS

I. Excellence des ordres mineurs. — II. Obligations qu'ils imposent. III. Moyens d'en bien remplir les fonctions.

I. *Excellence des ordres mineurs.* — Les différents ordres, dans l'Église, sont des degrés par lesquels on monte et l'on parvient au sacerdoce, la plus haute de

toutes les dignités, comme disent les saints Pères. — Parmi ces ordres, on distingue quatre ordres mineurs et deux ordres majeurs. — S'ils ne sont pas des sacrements, ils font néanmoins partie du sacrement de l'ordre, et ils communiquent, chacun, une grâce spéciale qui aide à en accomplir convenablement les fonctions. On doit juger de là, combien on serait coupable et téméraire de recevoir ces ordres en état de péché mortel.

Nous les aurons en grande estime, et nous attacherons une importance toute spéciale à leurs diverses fonctions. — Nous les trouvons établis dès les premiers siècles de l'Église. — Les saints eux-mêmes ne les recevaient qu'avec une crainte religieuse, et souvent pour ne pas manquer à l'obéissance, témoin saint Martin de Tours. — Ils en remplissaient les fonctions avec une parfaite exactitude, et une foi vive animée d'un zèle sans bornes, persuadés que, s'il n'y a pas d'offices médiocres à la cour des souverains, il n'y en a que de sublimes dans la maison du Roi des rois. — Bien que, de nos jours, plusieurs de ces fonctions soient remplies ordinairement par des prêtres ou par des laïques, les clercs doivent y apporter une attention plus grande encore, dans les occasions où ils ont le bonheur de les exercer.

II. *Obligations qu'imposent les ordres mineurs.* — Les ordres mineurs ont, chacun, leurs fonctions propres et leurs obligations spéciales.

Le *Portier* reçoit le droit d'ouvrir et de fermer les portes de l'église, et de veiller à la décence du culte. Il a encore le soin du trésor des reliques et des vases sacrés. Il doit donc avoir un religieux respect pour le lieu saint, un grand zèle pour en bannir toute irrévérence et toute profanation, une attention continuelle à maintenir l'ordre dans la maison de Dieu.

Le *Lecteur* doit lire, distinctement et avec attention, l'Écriture sainte et les leçons des offices divins; il a encore le droit d'enseigner les éléments de la doctrine

chrétienne, imitant Notre-Seigneur, qui se plaisait à instruire les petits enfants. — Pour remplir cette fonction importante, le Lecteur, à un grand zèle, joindra la science convenable et une étude sérieuse de la religion; sinon, il verrait bientôt ses vertus s'évanouir, et son ministère ne serait pas béni de Dieu.

L'*Exorciste* a le droit de chasser les démons du corps des possédés, afin que ces malins esprits n'empêchent pas les fidèles de participer aux saints mystères, et ne les rendent pas sourds aux vérités de la foi, et muets pour les confesser. — Aujourd'hui l'exercice de ce pouvoir n'est confié qu'à des prêtres, remarquables par la sainteté et la science, et désignés par l'évêque. — Il n'en est pas moins vrai que celui qui est ordonné exorciste doit posséder une grande pureté; car, pour aspirer à chasser efficacement le démon du corps des autres, il faut l'avoir chassé de son propre cœur. — Il est obligé encore à s'armer d'une grande foi et d'une profonde humilité.

Enfin, l'*Acolyte* reçoit le droit de servir la sainte messe, d'allumer les cierges, de porter les chandeliers et d'offrir l'encens. — Pour l'exercice de ces différentes charges, « il lui faut beaucoup de dévotion et de modestie » : telles sont les paroles de saint Bonaventure. — Devenu comme la lumière du monde, il la fera briller aux yeux des hommes par le bon exemple et l'édification, et ainsi il sera la bonne odeur de Jésus-Christ dans son Église.

Quiconque se trouve revêtu de ces quatre fonctions, commencement de la vie laborieuse et longue qu'il embrasse, comprendra que, si l'Église n'exige de lui, pour le moment, qu'une piété sincère et une certaine aptitude au service de Dieu, il doit aspirer aux vertus qui préparent au sacerdoce et prendre les moyens de les acquérir.

III. *Moyens pour remplir dignement les fonctions des ordres mineurs.* — Pour bien remplir ses fonctions, le Portier doit : S'exciter à un grand zèle pour la maison

de Dieu. — Être rempli de respect pour le lieu saint. — Penser que le très saint Sacrement y repose jour et nuit. — Se renouveler souvent dans la sainte présence de Dieu, et honorer les anges gardiens de l'église. — Apporter dans sa charge une exacte vigilance jointe à une extrême douceur. — Tenir la sacristie en ordre et dans la plus grande propreté.

Le *Lecteur* doit : — Avoir une dévotion particulière à l'Écriture sainte, l'étudier et l'approfondir, pour sa propre sanctification et la sanctification des autres, et ne laisser passer aucun jour sans y employer un certain temps. — Quand il est chargé de lire quelques leçons, le faire posément, observant avec soin la quantité et la ponctuation. — Étudier le plain-chant. — Nourrir une foi vive dans les maximes de l'Évangile, et un grand zèle pour instruire les autres, autant qu'il en a l'occasion. — Préparer avec soin le catéchisme, s'il en est chargé : rien de plus utile et pour lui et pour ceux qui y assistent.

L'*Exorciste* doit, principalement, être mortifié, selon cette parole de Notre-Seigneur à ses apôtres : *On ne peut chasser le démon que par le jeûne et la prière*[1]. — Avoir une grande pureté de cœur. — Acquérir une profonde humilité, qui porte toujours à se défier de soi-même et à mettre toute sa confiance en Dieu. — Invoquer souvent le nom de Jésus, nom si terrible au démon.

Quant à l'*Acolyte*, il doit : — Apporter une grande piété et un grand respect dans ses diverses fonctions. — Bien étudier les cérémonies, y mettre de la modestie, et y apporter une certaine dignité, pour édifier les assistants, selon cette parole de saint Paul : *Soyez l'exemple des fidèles*[2]; et selon cette autre du même apôtre : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes*[3]. — Conserver une dévotion toute spéciale au saint sacrement de l'autel, dont il peut approcher souvent.

1. Matth., XVII, 20. — 2. I Tim., IV, 12. — 3. Phil., IV, 5.

En prenant ces divers moyens, les clercs deviendront de véritables ministres de Jésus-Christ; et, s'ils remplissent fidèlement les fonctions dont ils ont été honorés par la réception des ordres mineurs, ils se préparereront à apporter le même soin et le même zèle dans la fidélité aux obligations que leur imposeront plus tard les ordres majeurs; car *celui qui est fidèle dans les petites choses*, dit Notre-Seigneur, *le sera aussi dans les grandes* [1].

DU SOUS-DIACONAT

I. Excellence du sous-diaconat. — II. Obligations qu'il impose. III. Moyens pour s'en bien acquitter.

I. *Excellence du sous-diaconat.* — Après les ordres mineurs, celui qui doit être prêtre reçoit les ordres majeurs : le premier est le sous-diaconat. — La grandeur et la dignité de ce nouvel office paraissent dans le détachement qu'il exige de la part de celui qui le reçoit, dans les cérémonies saintes qu'on observe pour le conférer, et l'importance des fonctions auxquelles il destine. — Le sous-diacre d'abord, en vertu de son ordre, est absolument dégagé de tout lien avec le siècle, pour être irrévocablement attaché aux choses de Dieu : c'est au service de ce grand Maître qu'il consacre pour toujours sa personne et sa vie, quant au corps et quant à l'âme, par l'obligation qu'il prend de la sainte virginité.

L'excellence de cet ordre ressort encore des cérémonies qu'on observe durant l'ordination. L'Église militante s'unissant à l'Église triomphante se met en prières pour implorer l'assistance et le secours du Seigneur. — Les ornements dont le sous-diacre est revêtu offrent chacun un symbole de ses obligations : on lui

1. Luc, XVI, 10.

donne l'*amict*, linge blanc qui rappelle le suaire de Notre-Seigneur, et lui apprend à s'ensevelir avec ce Dieu mort pour nous; l'*aube*, couvrant tout le corps, image de la grâce qui le défend entièrement contre les attaques du démon, et symbole de la pureté de corps et d'esprit que le Seigneur exige dans ses ministres; le *cordon*, exprimant la sainteté, qui réprime et tient crucifiée la convoitise, apaise ses révoltes et tend à la soumettre complètement à l'esprit; enfin le *manipule*, qu'on lui attache au bras, pour désigner que le nouveau sous-diacre est désormais lié et attaché au divin Maître, et pour honorer Jésus-Christ lié par amour pour nous dans sa passion.

Nous trouverons enfin la dignité du sous-diaconat dans la sainteté des fonctions que doit remplir le nouvel ordonné. — Il pourra s'approcher plus près de l'autel, toucher les vases sacrés, et devenir par là comme sacrificateur avec le prêtre; préparer le pain pour la sainte messe et verser l'eau dans le calice. — Ne semble-t-il pas que Notre-Seigneur ait voulu remplir les mêmes fonctions, quand, dans la dernière cène, il prépara lui-même les choses nécessaires pour le sacrifice de son corps et de son sang? quand, après s'être ceint d'un linge, il versa de l'eau dans un bassin, et lava les pieds à ses apôtres? — Estimons singulièrement les glorieux offices du sous-diaconat, et, en les accomplissant, proposons-nous d'imiter Jésus Christ dans son zèle et dans son humilité.

II. *Obligations imposées par le sous-diaconat.* — Le sous-diacre contracte trois obligations principales : à l'égard de Dieu, à l'égard de l'Église, et envers lui-même.

La première obligation, envers Dieu, est la récitation du bréviaire. C'est une prière publique, qui se fait au nom de l'Église universelle, pour rendre gloire au Seigneur, le remercier de ses bienfaits, réclamer son secours et lui demander pardon pour les pécheurs. — Le sous-diacre doit la réciter *dignement*, savoir : avec l'intention

de s'entretenir avec Dieu; dans le temps, le lieu et la posture convenables; *attentivement*, en appliquant son entendement à ce qu'il lit, et, autant qu'il le peut, au sens des paroles qu'il prononce; enfin, *avec dévotion*, c'est-à-dire, avec l'affection de la volonté, pour goûter les vérités connues par l'entendement. Il serait malheureux et coupable, celui qui n'apporterait pas les soins voulus à la récitation du saint office, car il mériterait ce reproche de Notre-Seigneur : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi* [1].

La seconde obligation consiste dans le respect, l'amour et l'obéissance que le sous-diacre doit à l'Église : le respect, puisqu'il est devenu le serviteur de l'Église; l'amour, puisqu'il l'a prise pour épouse; l'obéissance, puisqu'il la regarde comme sa mère. Il remplit ces trois devoirs, en s'acquittant avec exactitude des diverses fonctions que l'Église lui confie.

Enfin, la troisième obligation concerne le sous-diacre lui-même : il s'engage à la continence et à la chasteté. Il y est tenu par la loi ecclésiastique, et par la promesse solennelle qu'il en fait à son ordination : obligation douce et sacrée, qui lui permet de vaquer plus librement à ses fonctions, et qui, en purifiant le corps, contribue singulièrement à la sainteté de l'âme. Le sous-diacre doit donc avoir en horreur tout ce qui peut ternir cette belle vertu qui, comme dit Notre-Seigneur, *rend les hommes semblables aux anges* [2].

III. *Moyens d'accomplir convenablement les devoirs du sous-diaconat.* — Avant de s'engager par une promesse irrévocable au service de Dieu, le sous-diacre doit examiner s'il a une véritable vocation; être guidé par le seul désir de la gloire de Dieu et du salut des âmes; n'être poussé par aucun intérêt temporel; méditer sérieusement, dans une retraite, les obligations graves qu'il va embrasser.

Quant à la récitation du bréviaire, il faut en bien con-

1. Matth., XV, 8. — 2. Marc, XII, 25.

naître les rubriques; préparer avec soin son office, avant de le réciter; tâcher d'être toujours en état de grâce; ne pas y apporter de précipitation; de temps en temps, réfléchir aux fautes qui peuvent échapper, afin de s'en corriger. — Il est bon, en le commençant, de se mettre en la présence de Dieu, et de penser qu'on est assisté de son ange gardien.

En ce qui concerne les autres fonctions : — Être revêtu d'une grande modestie; bien étudier les cérémonies, et s'en acquitter avec esprit de foi et non par habitude; être même animé d'une certaine crainte, en pensant à la majesté de Celui qui réside au saint tabernacle, et devant qui les anges sont humblement prosternés.

Pour demeurer fidèle à la promesse de garder la chasteté, méditer avec soin cette parole d'Isaïe : *Purifiez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur* [1]; s'entourer de tous les moyens propres pour l'acquérir dans un degré éminent, afin de suivre Jésus-Christ dans le ciel aussi bien qu'à l'autel; fuir les moindres occasions qui pourraient en flétrir la fleur ou en ternir la beauté; joindre à une prière fervente la sainte présence de Dieu, l'humilité, une vigilance sans bornes, selon cette parole de Notre-Seigneur : *Veillez et priez, pour ne point tomber en tentation* [2].

Se défier de soi-même et mettre toute sa confiance en Dieu; aimer à s'approcher souvent de la sainte eucharistie; avoir un amour filial envers la très sainte Vierge, et lui recommander souvent et son âme et son corps : avec de pareils appuis, on ne succombe jamais.

1. Isaïe, LII, 11. — 2. Matth., XXVI, 41.

DU DIACONAT

I. Excellence du diaconat. — II. Ses obligations. — III. Moyens de les remplir.

I. *Excellence du diaconat.* — Le diaconat est un ordre sacré, et le plus vénérable après le sacerdoce. Il imprime un caractère ineffaçable et confère le pouvoir de lire l'Évangile dans l'Église de Dieu. — Pour apprécier l'excellence de cette dignité, rappelons-nous les belles paroles que prononcèrent les apôtres eux-mêmes, quand ils établirent des diacres pour les aider dans leur ministère : *Choisissez parmi nous*, dirent-ils aux fidèles, *sept hommes d'une probité reconnue, pleins de sagesse et de l'Esprit saint; et ensuite ils leur imposèrent les mains* [1]. — Ainsi, même avant son ordination, le diacre doit être orné des plus éminentes qualités, qualités dont la plénitude lui est ensuite conférée par le sacrement. — Lévite de la loi nouvelle, il est revêtu de l'étole tombant sur le côté : image du joug du Seigneur, qu'il devra porter courageusement, jusqu'à verser son sang pour Jésus-Christ. — En vertu de la faculté de lire l'Évangile et de l'annoncer au peuple, il devient l'ambassadeur de Dieu le Père, et continue la mission de Notre-Seigneur.

Le diacre reçoit encore d'autres pouvoirs qu'il n'exerce plus aujourd'hui ou qu'il ne remplit que rarement. Dans les premiers temps, on voit les diacres porter et distribuer la sainte eucharistie aux fidèles, et principalement aux martyrs. Aujourd'hui, ils ne le font pas sans une autorisation spéciale; il la leur faut aussi pour baptiser et pour prêcher. — Les diacres sont associés au prêtre dans l'oblation du saint sacrifice; car ils offrent avec lui le pain et le vin, proférant les mêmes paroles marquées pour cette offrande. — A la vue de la grandeur des pouvoirs qui lui sont conférés, le diacre

1. Act., VI, 3.

doit être pénétré d'une sainte crainte, et d'une vive reconnaissance envers Jésus-Christ.

II. *Obligations imposées par le diaconat.* — Saint Paul dit dans son épître à Timothée : *Que les diacres soient honnêtes et réglés ; qu'ils ne soient pas doubles dans leurs paroles, ni sujets au vin; qu'ils ne recherchent pas un gain honteux, mais conservent le mystère de la foi avec une conscience pure*[1]. — Outre la récitation du bréviaire et le lien de la chasteté virginale, le diacre doit connaître les fonctions de sa charge pour les remplir convenablement et avec édification ; avoir la science nécessaire pour enseigner la doctrine chrétienne, et faire utilement le catéchisme. — La science des divines Écritures, son zèle de la gloire de Dieu et son courage dans les épreuves devront rappeler ceux des trois principaux diacres que l'Église lui propose comme modèles. — Il est dit de saint Étienne, *que personne ne pouvait résister à sa sagesse et à l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche*[2]. — Saint Laurent a été animé d'un zèle extraordinaire pour faire connaître et aimer Jésus-Christ. — Saint Vincent a été revêtu d'une force merveilleuse pour souffrir le martyre, et un martyre on ne peut plus cruel.

Le diacre instruit de ses obligations étudiera avec soin la sainte Écriture, et la théologie, qui en est l'explication ; saisira les occasions de faire connaître et aimer la religion ; soutiendra inviolablement les intérêts de Dieu et la saine doctrine, envers et contre toute considération humaine, préférant la mort, s'il le faut, pour rester fidèle à la foi de l'Église, et disant avec saint Ignace martyr : « Je suis le grain de froment, tout prêt à être moulu et brisé par les dents des bêtes féroces et par la cruauté des tyrans. »

III. *Moyens pour remplir les obligations du diaconat.* — Le diacre sera fidèle à ses engagements, s'il possède l'esprit de mortification, une grande foi et une ardente

1. I Tim., III, 8, 9. — 2. Act., VI, 10.

charité. — D'abord, la mortification. Serviteur de Jésus-Christ, il doit s'efforcer d'imiter son divin maître. Or Jésus-Christ a dit : *Que celui qui veut venir après moi, se renonce lui-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive* [1]. Le diacre ne veut pas seulement être disciple du Sauveur, mais devenir son ministre et continuer sa mission. Il doit donc *porter toujours dans son corps,* avec saint Paul, *la mortification de Jésus* [2], et vivre, comme le même apôtre, *dans une immolation continuelle* [3].

A la mortification, il doit joindre une foi vive : cette foi lui donnera la force de s'exposer à tout pour Jésus-Christ, disant avec l'Apôtre : *Je puis tout en celui qui me fortifie* [4]. — Elle le rendra invincible au milieu des tentations, soit intérieures, soit extérieures, et parmi les difficultés de son ministère. — Demander souvent cette foi précieuse par l'entremise de saint Étienne, de saint Laurent et de saint Vincent martyr.

Il faut enfin que le diacre s'efforce de posséder une charité ardente pour les âmes, et surtout pour les pauvres, cherchant, à l'exemple de saint Laurent, à les secourir corporellement et spirituellement, dans leurs nécessités, suivant la mesure de ses forces. — Dans ce but, tout sacrifier par amour pour eux : se priver de tout plaisir et ne refuser aucun travail, afin de leur être plus utile.

Il sera bon de rappeler de temps en temps le souvenir de ces trois vertus fondamentales, et d'en faire le sujet de son examen particulier : ainsi le diacre deviendra un homme de sacrifice, vivant selon la foi, *propre à toutes sortes de bonnes œuvres* [5], et bientôt un prêtre selon le cœur de Dieu.

1. Luc, XIV, 26. — 2. II Cor., IV, 10. — 3. Philip., II, 17. — 4. Philip., IV, 13. — 5. II Tim., II, 21.

DE LA DIGNITÉ DES PRÊTRES

I. Titres dont l'Écriture décore les prêtres. — II. Honneurs qui leur sont rendus dans l'ancienne et dans la nouvelle loi. — III. Crainte que le sacerdoce a inspirée aux saints.

I. *Titres dont l'Écriture décore les prêtres.* — Le prophète Malachie les appelle des anges, quand il dit : *Les lèvres du prêtre sont dépositaires de la science, et on recherchera la connaissance de la loi de sa bouche, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées*[1]. — Notre-Seigneur déclare lui-même qu'ils sont ses vicaires, et il les en avertit dans saint Luc par ces paroles : *Celui qui vous écoute, m'écoute, et celui qui vous méprise, me méprise*[2]. — En saint Mathieu, il les appelle *le sel de la terre, la lumière du monde, les flambeaux mis sur le chandelier*[3]. — Saint Jean et saint Paul les nomment les pasteurs, les docteurs, *les dispensateurs des mystères de Dieu*[4].

Dans les écrits des saints pères, ils sont regardés comme les médiateurs entre Dieu et les hommes, les porte-clefs du ciel, les privilégiés du Seigneur, les princes de son peuple, les premiers en Israël et comme les pères du Sauveur, car, suivant l'expression d'un auteur ancien, le Christ est engendré par les prêtres : la parole qui tombe de leurs lèvres l'enfante miraculeusement, et ils continuent ainsi l'enfantement virginal de Marie. Quel honneur! on ne saurait imaginer rien de plus élevé.

II. *Honneurs qui sont rendus aux prêtres dans l'ancienne et dans la nouvelle loi.* — Dieu n'a pas voulu que, sous l'ancienne loi, les prêtres eussent leur part dans l'héritage et la distribution des biens, mais lui-même était leur lot et leur partage. — Sous la loi nouvelle, ils sont entretenus et nourris des biens

1. Malac., II, 7. — 2. Luc, X, 16. — 3. Matth., V, 13, 14. — 4. I Cor., IV, 1.

que les fidèles donnent à l'Église. De là, leur nom de *clercs*, c'est-à-dire qu'ils ont leur partage dans l'héritage du Seigneur. Aussi les évêques seuls ont le droit de les ordonner avec les cérémonies voulues, et *personne* comme dit l'apôtre, *ne doit prétendre à cet honneur, de lui-même* et par son propre mérite, *mais y être appelé de Dieu comme Aaron*[1].

L'empereur Constantin portait tant de respect aux prêtres, qu'il disait : « Si je voyais un prêtre s'oublier au point de tomber dans quelque faute déshonorante, je le couvrirais de mon manteau impérial pour éviter le scandale. » — Un jour saint Martin, évêque de Tours, se trouvant à la table de l'empereur Maxime, présenta la coupe, d'abord à son compagnon, qui était prêtre, et ensuite à l'empereur, pour montrer la dignité du sacerdoce. — Saint Ambroise disait que les rois eux-mêmes devaient s'incliner profondément devant les prêtres, et leur baiser les mains, afin d'obtenir le secours de leurs prières. — Le pape saint Gélase, écrivant à l'empereur Anastase, ne craignait pas de s'exprimer ainsi : « Prince, deux autorités différentes ont la conduite et le gouvernement de ce monde : l'autorité sacrée des souverains pontifes et la puissance des rois ; mais la responsabilité des prêtres sera plus grande au jugement de Dieu, car ils auront à rendre compte de la personne même des rois qui gouvernent les hommes. »

III. *Crainte que le sacerdoce a inspirée aux saints.* — Les plus grands saints ont fui le sacerdoce, tant ils comprenaient l'excellence de sa souveraine dignité ; témoins saint Antoine, saint Pacôme et saint Benoît. — Saint François d'Assise, étant diacre, ne savait s'il accepterait d'être élevé à la prêtrise : un ange lui apparaît, lui montre une fiole remplie d'une eau très limpide, et lui dit : « L'âme d'un prêtre doit être semblable à cette liqueur. » A ces paroles, il tremble de ne pouvoir parvenir à une telle pureté, et il renonce à

1. Heb., v, 4.

l'honneur du sacerdoce. — Bien des solitaires et des religieux déjà avancés en âge ont quitté leur monastère et ont pris la fuite, de peur d'être promus au sacerdoce. — D'autres, étant déjà prêtres et même évêques, se sont retirés dans des cloîtres, pour assurer leur salut, effrayés d'une si haute dignité dont ils étaient responsables. Plusieurs même se sont enfuis dans des déserts ou en des pays étrangers, afin de n'être pas reconnus, comme saint Jean, nommé le *silenciaire*, et beaucoup d'autres. — Saint Marc, par un mouvement de crainte, insolite et non imitable, se coupa le pouce, pour ne pas être fait prêtre ; saint Ammonius se mutila les oreilles pour ne pas être élevé à l'épiscopat. Comment, après de tels exemples, ne pas respecter le sacerdoce et ne point craindre de s'y engager?

CAUSES DE LA DIGNITÉ DES PRÊTRES

DANS LA NOUVELLE LOI

I. Grandeur du pouvoir d'ordre accordé aux prêtres. — II. Supériorité des prêtres sur les anges. — Excellence du pouvoir de juridiction dans les prêtres.

I. *Grandeur du pouvoir d'ordre accordé aux prêtres.* — L'excellence et la dignité des prêtres dans la nouvelle loi procèdent de deux pouvoirs qui leur sont conférés : le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction. — Par le pouvoir d'ordre, les prêtres ont la puissance de consacrer le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, par la juridiction, ils reçoivent le droit d'absoudre des péchés et de gouverner dans l'Église.

Rien de plus admirable que le pouvoir de consacrer. En effet, nous sommes surpris de la prérogative accordée autrefois à Josué, qui commanda au soleil de

s'arrêter, *Dieu obéissant ce jour-là à la voix d'un homme*[1], dit l'Écriture; mais le pouvoir du moindre prêtre est beaucoup plus étendu. Josué en effet fit arrêter le soleil à l'endroit où il se trouvait, et le prêtre fait descendre Notre-Seigneur du ciel en terre, sur l'autel où il n'était pas. — Ce n'est qu'une créature qui obéit à Josué, et c'est le Créateur qui obéit au prêtre. — Le soleil n'obéit à Josué qu'une fois, mais Dieu obéit au prêtre chaque fois qu'il prononce les paroles de la consécration.

Ainsi, un prêtre ne se refusera jamais d'obéir aux commandements de son Dieu, à la vue de l'admirable obéissance que rend Notre-Seigneur à son faible ministre, le Souverain des rois à son serviteur et à son sujet, Dieu à sa créature. Le prêtre dira plutôt avec saint Jean-Baptiste : *C'est moi, Seigneur, qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi!*[2] c'est moi qui dois vous obéir, et c'est vous qui voulez vous rendre soumis à ma parole !

II. *Supériorité des prêtres sur les anges.* — Avant l'incarnation du Verbe, les anges ont eu l'insigne honneur de pouvoir dire en la personne de Dieu : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Israël et le Dieu de Jacob*[3]; depuis, tous les prêtres, que le prophète Malachie nomme des anges, possèdent le même pouvoir; car ce n'est pas en leur personne, mais en celle de Jésus-Christ, qu'ils disent dans la consécration : *Ceci est mon corps, ceci est le calice de mon sang*[4]. — Ils sont donc comme les vicaires de Jésus-Christ, ou plutôt, ils sont d'autres Jésus-Christ. — Qui peut méditer sérieusement cette vérité, sans concevoir le désir et la résolution de mener une vie pure et sainte? Qu'y a-t-il de plus saint que le Fils de Dieu? et *quel rapport peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Bélial*[5], c'est-à-dire, entre la sainteté et le péché?

III. *Excellence du pouvoir de juridiction dans les*

1. Josué, x, 14. — 2. Matth., iii, 14. — 3. Exode, iii, 6. — 4. Matth., xxvi, 26. — 5. II Cor., vi, 15.

prêtres. — L'honneur et la dignité du prêtre reçoivent un nouvel accroissement par la puissance de juridiction qui lui est accordée. Elle lui donne un pouvoir presque égal à celui de Dieu, savoir, de remettre ou de retenir les péchés : chacun sait qu'il n'appartient qu'à Dieu de pardonner les fautes commises et de communiquer la grâce. Cependant le pouvoir qu'a reçu le prêtre de les remettre est si absolu et si efficace, que, comme dit saint Mathieu, celles qu'il aura remises sur la terre le seront au ciel, et celles qu'il retiendra seront aussi retenues : tel est l'ordre de Jésus-Christ. Voilà pourquoi lorsque le prêtre donne l'absolution à ses pénitents, il dit expressément : « Je vous absous de vos péchés, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », comme si sa langue était la clef qui ferme les portes de l'enfer et ouvre les portes du paradis.

Le prêtre, établi arbitre et médiateur entre Dieu et les hommes, doit lui offrir des sacrifices et le leur rendre propice, détournant sa colère par ses prières ; fournir aussi la nourriture aux brebis qui lui sont confiées, soit par ses prédications, soit par ses bons exemples ; exposer même sa vie pour leur salut, puisqu'au jour du jugement, il sera obligé de répondre d'une seule âme qu'il aura laissée périr par sa faute. Aussi, lorsque les fidèles sont assemblés dans l'église et prosternés à genoux, seul le prêtre demeure debout, à l'autel, combattant seul comme un autre Moïse, pour le reste du peuple. — Le prêtre devra donc, par reconnaissance pour un tel honneur et une telle élévation, dominer tout le peuple par sa vertu, et veiller à ne jamais abaisser dans le bourbier du vice la hauteur de sa dignité.

DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

I. Motifs de célébrer souvent la sainte messe. — II. Fruits précieux dont est privée l'Église par l'omission du divin sacrifice. — III. Dispositions requises dans le prêtre qui célèbre.

I. *Motifs de célébrer fréquemment la sainte messe.*— Par suite de son office et de son ministère, le prêtre est chargé de prier et d'intercéder pour les autres auprès de Dieu, de lui présenter des offrandes et des sacrifices, comme dit l'Apôtre, pour ses péchés et pour ceux des autres. — S'il se rend coupable, chaque jour, de péché comme le reste des hommes, il est juste que, chaque jour, il offre le sacrifice pour la réparation de tant de fautes. La victime de l'autel « est un remède céleste et divin, nous assure saint Ambroise : je dois donc le prendre tous les jours, puisque j'ai chaque jour besoin de remède. » — Notre-Seigneur, dans la dernière cène, a ordonné à ses apôtres de renouveler ce sacrifice en souvenir de sa personne divine. Or, si c'est une œuvre salutaire de rappeler souvent la mémoire de la passion du Sauveur, il est très avantageux de célébrer souvent la sainte messe, véritable mémorial du sacrifice de la croix.

De plus, Jésus-Christ lui-même veut que ses disciples demandent à son Père *le pain quotidien*, qui signifie et le pain matériel et le pain eucharistique : mais « si ce pain est pour chaque jour, dit saint Augustin, pourquoi différer et ne pas prendre chaque jour ce qui peut profiter chaque jour? » — Le vœu de l'Église serait que les fidèles fissent en effet la communion quotidienne, comme dans les premiers siècles : son vœu est donc que les prêtres immolent chaque jour l'auguste victime ; et c'est une des raisons pour lesquelles ils sont astreints à une continence perpétuelle.

Nous savons que les saints prêtres ont offert chaque jour l'Agneau sans tache : témoin saint André, saint

Ignace, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jean-Chrysostome, saint Augustin, etc. — Le martyr saint Hippolyte dit qu'au jour du jugement, ce sera principalement aux prêtres qui auront offert chaque jour le saint sacrifice que le Seigneur adressera ces paroles : *Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde* [1].

II. *Fruits précieux dont est privée l'Eglise par l'omission du saint sacrifice.* — Le vénérable Bède nous a laissé ces paroles mémorables : « Le prêtre qui, n'ayant pas d'empêchement légitime, omet de dire la sainte messe, prive la sainte Trinité de gloire et de louange ; les anges, de joie ; les pécheurs, de pardon ; les justes, de grâce ; les âmes du purgatoire, de rafraîchissement ; toute l'Église, du trésor inappréciable de Notre-Seigneur Jésus-Christ : le prêtre lui-même se prive d'un remède très efficace et de toutes sortes de biens spirituels. » — En effet, celui qui célèbre chaque jour en retire un grand nombre d'avantages : il examine souvent sa conscience, regrette ses péchés, se confesse et renouvelle la résolution de se corriger et de satisfaire pour ses fautes passées ; il s'unit à son Dieu, se le rend favorable par beaucoup d'actes de religion, de piété et de charité, et invite ainsi les fidèles à se joindre à lui pour participer aux divins mystères ; il s'applique à mener une vie conforme à la dignité de la fonction qu'il exerce, et à devenir pour tous une odeur de vie. — Enfin, il se rend digne de grâces et de faveurs plus signalées, et se prépare une récompense plus belle, à proportion de son zèle et de ses bonnes œuvres.

III. *Dispositions requises pour offrir souvent le saint sacrifice.* — Le prêtre qui a l'honneur d'offrir le saint sacrifice, surtout chaque jour, doit apporter les soins les plus délicats à s'y préparer. — Être d'abord exempt non seulement de péché mortel, mais même du péché

1. Matth., xxv, 34.

véniel volontaire, afin de participer abondamment aux consolations et aux lumières du Seigneur. — Se former à une pureté sans tache, par une vigilance attentive sur son esprit et sur son cœur, pour n'y admettre rien de déréglé. — S'adonner à la pratique des vertus et en produire souvent des actes. — S'il s'éveille, durant la nuit, et le matin, à son lever, soupirer ardemment après Celui qu'il va bientôt immoler et recevoir à l'autel. — Faire, avec tout le soin possible, au moins une demi-heure d'oraison, et prier Jésus-Christ de nous préparer lui-même à la grande action du divin sacrifice ; car « qui pourrait célébrer dignement, si vous, ô Dieu tout-puissant, ne l'en rendiez capable ? » dit saint Ambroise.

S'approcher du sanctuaire sacré dans un véritable esprit de foi et d'humilité, un profond sentiment de religion, d'adoration, de reconnaissance, d'expiation, et d'amour pour Jésus-Christ. — Observer avec soin et dévotion toutes les rubriques et les cérémonies; et pour cela les étudier souvent et tâcher d'en comprendre bien le sens mystique. — Pour mieux garder son attention aux saints mystères, prononcer respectueusement, clairement et distinctement toutes les paroles sacrées, sans précipitation aucune, évitant d'être trop long, mais aussi trop court : une demi-heure suffit ordinairement.

Se rappeler qu'il offre le sacrifice comme personne publique, au nom de l'Église et pour le salut de tous; mais aussi apporter une attention extrême à acquitter, en temps voulu, les messes dont il s'est chargé. — S'intéresser, avec une affection particulière, et prier pour les âmes du purgatoire. — Demander aussi les grâces utiles pour sa propre conduite et pour la direction des autres. — Ne jamais manquer de faire, après la messe, au moins un quart d'heure d'action de grâces, pour remercier Dieu du plus grand de tous les bienfaits.

DE L'OFFICE DIVIN

I. Motifs de s'appliquer à la récitation de l'office divin. — II. Défauts à éviter. — III. Moyens à prendre pour le bien réciter.

I. *Motifs de s'appliquer à la récitation de l'office divin.* — Dès que l'on a a reçu les ordres sacrés, on est tenu à la récitation de l'office divin, et l'on doit s'acquitter convenablement et fidèlement de ce devoir sacré. En voici les raisons principales : — C'est un honneur des plus grands de remplir, chaque jour, sur la terre, l'emploi que remplissent les anges et les bienheureux continuellement dans le ciel, en louant Dieu, comme eux, par un si noble et si saint exercice. — Toute prière, même de surérogation, doit être bien faite : à plus forte raison faut-il réciter avec soin l'office divin, qui est d'obligation si étroite, que l'on pèche mortellement, si l'on s'en abstient sans une raison légitime. — Cette récitation a lieu chaque jour et plusieurs fois par jour; que de fautes, au bout d'une semaine, d'un mois, d'une année, d'une vie entière, si l'on s'en acquitte mal! Il serait difficile de les énumérer.

Si Dieu se plaint des simples fidèles qui font leurs prières sans attention, quand il dit dans l'Écriture : *Ce peuple m'honore du bout des lèvres, et son cœur est loin de moi*[1]; quel reproche fera-t-il aux ecclésiastiques qui remplissent mal ce devoir impérieux? — Devenu comme l'ambassadeur de tout le peuple et chargé de traiter avec Dieu de ses intérêts les plus chers, quelle injure pour l'Église et quel dommage causé aux fidèles, si le prêtre s'acquitte mal de sa mission ! Saint Augustin a dit : « L'aboiement des chiens, le rugissement des lions ne déplaît pas à Dieu, mais il a en horreur la voix de ceux qui le prient sans respect et sans dévotion. »

1. Matth., xv, 8.

II. *Défauts à éviter dans la récitation du saint office.* — Voici les principaux défauts intérieurs où l'on peut tomber : — Réciter le bréviaire sans intention pure, et par manière d'acquit, par une sorte de nécessité et pour des fins tout humaines. — Manquer d'attention, se distraire volontairement, n'être là que de corps et avoir l'esprit ailleurs. — Le réciter avec ennui, et désirer qu'il soit promptement terminé.

Quant aux défauts extérieurs : Réciter l'office en particulier, quand on doit le dire en public. — Prévenir ou retarder l'heure voulue, sans raison légitime. — Le réciter dans un endroit qui peut être une occasion prochaine de distractions. — Prendre une posture peu convenable, et ne pas faire les inclinations requises. — Le réciter par cœur, en jetant les yeux de côté et d'autre. — Ne pas bien articuler les mots, le dire à la hâte, avec trop de rapidité. — Enfin, faire quelque action incompatible avec l'attention nécessaire à l'accomplissement de ce devoir. — Si l'on s'examine sérieusement sur ces différents points, il est difficile de ne pas reconnaître que l'on s'en est rendu coupable quelquefois : en demander pardon à Dieu, et lui promettre une vigilance plus attentive à l'avenir.

III. *Moyens à prendre pour bien réciter l'office divin.* — Ne jamais commencer le bréviaire sans avoir préparé l'office, s'être recueilli avec soin, et avoir demandé pardon à Dieu des fautes qu'on y a commises précédemment. — Former et purifier son intention, l'offrant à Dieu pour sa plus grande gloire, en union de toutes les saintes intentions qu'a eues Notre-Seigneur dans ses prières. — A la récitation de chaque *Gloria Patri,* renouveler son intention et se remettre en la présence de Dieu. — Savourer avec bonheur le sens des paroles, et entrer dans les sentiments qu'elles renferment.

Se choisir un saint protecteur de l'office divin, comme saint Bernard, saint Charles Borromée, et l'invoquer au commencement de chaque heure du bré-

viaire, plus souvent même, si l'on peut. — Méditer, une fois par mois, sur l'importance de réciter religieusement l'office divin. — Se conserver toujours en état de grâce, au souvenir des paroles sévères que Dieu adresse au pécheur : *Pourquoi racontez-vous mes justices, et pourquoi avez-vous mon alliance dans la bouche?*[1] O mon Dieu! accordez-moi la grâce de m'acquitter dignement de cette sublime fonction.

DES OFFICES PUBLICS DANS L'ÉGLISE

I. Importance de célébrer dignement les offices publics.
II. Manquements à éviter. — III. Moyens de s'en bien acquitter.

I. *Importance de célébrer dignement les offices publics.* — Le service divin consiste dans le chant des offices et la célébration de la sainte messe, avec beaucoup de dévotion, et avec toutes les cérémonies requises. Voici les motifs de s'en acquitter dignement. — *Celui qui fait négligemment l'œuvre de Dieu est maudit de lui*[2]; or, le service divin est par excellence l'œuvre de Dieu, dont la continuelle occupation, tant au dedans qu'au dehors de lui-même, est de se glorifier. — Il n'est point de prédication plus excellente ni plus efficace pour gagner les âmes au Seigneur, et les entretenir dans la piété, que le service divin, quand tout s'y fait convenablement. — Au contraire, rien ne sert davantage à éloigner des églises, à diminuer la foi dans les âmes, et à ralentir leur dévotion, que des offices célébrés sans ordre et négligemment. — Ajoutons que, par des offices bien faits, une grande gloire est rendue à la sainte Trinité; une joie nouvelle ravit les anges et les saints; les âmes du purgatoire sont soulagées; le bon exemple est donné aux fidèles, et l'on acquiert sans cesse des grâces précieuses.

1. Ps., XLIX, 16. — 2. Jerem., XLVIII, 10.

Un artisan tient à bien savoir les règles de son art et de son métier ; il s'efforce de s'y perfectionner le plus qu'il peut, pour devenir maître : ainsi, le prêtre doit apporter tous ses soins et son ambition à connaître toutes les règles de son ministère, à se perfectionner dans sa vocation et dans la célébration des saints offices. — Celui qui vit de l'autel est obligé, non seulement de servir, mais de bien servir l'autel ; or, le prêtre vit des offrandes et des aumônes que donnent les fidèles, en vue des satisfactions dues à leurs péchés, et pour que le culte public soit dignement rendu à Dieu : il doit donc s'acquitter convenablement de ce devoir, et ne pas s'exposer, par sa négligence, à déplaire aux hommes et à provoquer la colère du Seigneur.

II. *Manquements à éviter dans les offices publics.* — S'absenter du chœur sans nécessité. — Ne pas célébrer toutes les messes de fondation ou d'obligation, sous de vains prétextes qui ne sauraient être recevables au tribunal de Dieu. — Changer l'heure accoutumée des offices sans raison légitime, et les célébrer ou trop tôt ou trop tard. — Chanter à la hâte, avec trop de précipitation, sans garder les médiantes, ou anticiper sur les versets. — Ne pas se former, autant qu'on le peut, au chant de l'église, et troubler l'ordre par sa faute. — N'être dans le lieu saint que de corps, y manquant de recueillement et regardant de tous côtés. — Rire, parler, ou prendre une posture trop commode, oubliant qu'on n'est pas venu à l'église pour se reposer, mais pour célébrer les louanges de Dieu.

Chanter d'autres prières que celles qui sont prescrites, sur un ton qui n'est pas indiqué, ou modifier les cérémonies. — Avoir négligé de se pourvoir des choses nécessaires au culte, comme livres de chant, linge et ornements propres, luminaires, etc. Un prêtre ne doit pas dire la messe avec des ornements déchirés, sans deux cierges en cire, aux termes de la rubrique. — C'est une œuvre très agréable à Dieu, de s'imposer quelque privation, de retrancher le superflu dans ses

repas, pour procurer tout ce qui est nécessaire au service de l'autel.

III. *Moyens pour s'acquitter convenablement des offices divins.* — Avant tout, ne jamais omettre ceux qui sont prescrits, et, en les célébrant, faire une attention religieuse aux différentes pauses qui sont indiquées, et ne pas se permettre d'anticiper sur les autres. — Prévoir d'avance les cérémonies, se mettre, de temps à autre, en la présence de Dieu et des anges, qui nous regardent, et veiller à ce que rien ne manque pour ornements, luminaires, etc. — Étudier les rubriques du missel et du bréviaire ; et, quoiqu'on les sache, les relire une fois chaque année. — Étudier aussi le plain-chant, et ne point rougir d'apprendre ce que saint Grégoire, pape, ne dédaignait pas d'enseigner aux petits enfants.

Un curé zélé devra : Procurer un maître capable de l'apprendre, soit aux ecclésiastiques, soit aux laïques qui voudront bien s'y prêter. — Établir un homme sûr, pieux et dévoué, pour écarter tout ce qui nuirait à l'ordre de l'église, et empêcher le bruit et les paroles inutiles. — Se pénétrer des significations mystérieuses de l'office divin et des psaumes, afin de les méditer en chantant. — Avertir soigneusement, après les offices, des fautes qu'on y a faites, ou veiller à ce que cet avertissement soit exactement donné. — Enfin, célébrer ou chanter les offices, non dans une vue tout humaine, mais avec l'intention première et principale de plaire à Dieu, de procurer sa gloire et d'avancer en son amour.

RESPECT POUR LES CHOSES SAINTES

I. Nécessité du respect pour les choses saintes. — II. Manquements que l'on peut commettre sur ce point. — III. Moyens d'éviter ces manquements.

I. *Nécessité du respect pour les choses saintes.* — Nous devons avoir un respect sans bornes pour les choses saintes : pour les églises, les reliques, les prêtres, les ornements, les vases sacrés, l'eau bénite, les cérémonies, enfin pour tout ce qui regarde l'administration des sacrements. En voici les principales raisons : — Manquer de respect pour une chose sacrée, c'est commettre chaque jour des sacrilèges. Il en est qui tombent sans cesse dans cette faute. Hélas ! que de profanations au bout d'une année ! — Notre-Seigneur, bien que la douceur même, ne put supporter les irrévérences commises, non pas dans le temple, mais seulement à l'entrée ; non pas à la porte d'un sanctuaire de la nouvelle loi, mais de l'ancienne, dans le péristyle du temple de Jérusalem ; il ne put souffrir les manques de respect dont se rendaient coupables, non des prêtres, mais de simples marchands, et il les chassa à grands coups de fouet. Hélas ! de quel énorme châtiment seraient dignes les clercs et les prêtres du Nouveau Testament, s'il s'en trouvait qui tombassent en de telles irrévérences ? Il faudrait pleurer ce malheur avec des larmes de sang.

D'ailleurs, le peu de respect que porteraient les ecclésiastiques aux choses saintes inspirerait le même sentiment aux laïques ; car ils s'imagineraient, tout naturellement, que ce qui n'est pas en vénération pour les prêtres n'en mérite en effet aucune. — Au contraire, la révérence des ecclésiastiques pour tout ce qui est sacré réveille la dévotion du peuple, lui découvre quelque chose de grand sous l'écorce de nos cérémonies, enflamme et embrase les cœurs du divin amour.

Pourquoi faut-il que je n'aie pas apprécié plus tôt ces belles et consolantes vérités ?

II. *Manquements que l'on peut commettre par irrévérence envers les choses saintes.* — N'avoir pas soin de tenir bien propres le pavé, les murailles du lieu saint, si l'on en est chargé. — S'y promener et y causer par légèreté. — Laisser traîner sur les autels des objets peu convenables, et inutiles pour le saint sacrifice. — Permettre que ces mêmes autels ne soient pas fermés par quelque balustrade, et se remplissent de poussière, faute de les couvrir en temps opportun. — Ne pas veiller à ce que les ornements soient pliés et serrés après les offices, et souffrir que les reliques, tableaux et livres d'église soient abandonnés par terre, ou en un lieu pas assez convenable. — Paraître, à la porte du lieu saint ou dans quelque maison, revêtu de l'aube ou du surplis. — Ouvrir le saint tabernacle, ou toucher même le saint ciboire sans étole et sans surplis. — Ne pas empêcher, à l'occasion des baptêmes et des mariages, les irrévérences qui ont lieu quelquefois. — Faire porter par des laïques les vases qui contiennent les saintes huiles. — Se permettre, dans les sacristies, des paroles inutiles, trop vives, peu mesurées. — Ne pas pratiquer la modestie qui convient au temple de Dieu, et scandaliser par une tenue trop libre et par la légèreté de ses regards. Mon Dieu, faites-moi la grâce d'éviter tous ces manquements, et de penser fréquemment à la parole de nos saints livres : *Tremblez à l'approche de mon sanctuaire* [1].

III. *Moyens d'éviter les irrévérences pour les choses saintes.* — Prier Dieu avec ferveur, afin qu'il n'y ait jamais d'ecclésiastiques assez ignorants et assez aveugles pour manquer au respect que mérite tout ce qui est sacré. — Prier encore, dans le but d'obtenir de vraies vocations à l'état clérical, et d'écarter de cet état ceux qui devraient en être le déshonneur. — En

1. Levit., XXVI, 2.

entrant dans l'église, renouveler son acte de foi sur la présence réelle de Jésus-Christ au saint sacrement, et tâcher de faire ses actions sous ses regards divins. — Prendre souvent de l'eau bénite, non seulement dans l'église, mais même dans sa demeure, et, en la prenant, faire un acte de contrition sur les sacrilèges et irrévérences qui auraient pu nous échapper. — Dans les catéchismes, prédications, prônes, confessions, recommander souvent un grand respect et pour le lieu saint et pour tout ce qui s'y rattache.

Si l'on est obligé de parler dans l'église, le faire à voix basse, et loin de l'autel. — Voir Jésus-Christ dans la personne de tous les ecclésiastiques, et les traiter comme Jésus-Christ même. — Lire de temps en temps les instructions et les ordonnances des évêques sur ce sujet. Grand Dieu, donnez-moi le zèle de votre maison, et je m'attacherai à respecter et à procurer l'honneur dû à tout ce qui concerne votre culte.

OBLIGATION D'INSTRUIRE LES FIDÈLES

PAR DES INSTRUCTIONS FAMILIÈRES ET DES CATÉCHISMES

I. Importance et grandeur de ce ministère. — Moyens pour le bien remplir. — III. Raisons fausses qu'on allègue pour s'en dispenser.

I. *Importance et grandeur de ce ministère.* — Le prêtre doit instruire les peuples par des instructions familières et par des catéchismes. C'est un besoin pressant, car plusieurs ignorent même les vérités les plus nécessaires de la foi; nous pouvons dire comme Notre-Seigneur : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers*[1]. — Les pauvres, surtout les gens de la campagne, sont ordinairement bien disposés pour recevoir la parole de Dieu et pour en profiter; hélas! ils voient, à leur

1. Matth., IX, 37.

grand détriment, l'accomplissement de cette prophétie : *Les enfants ont demandé du pain, et il ne s'est trouvé personne pour le leur donner*[1]. — D'ailleurs, c'est l'intention de l'Église, que tous les ecclésiastiques, chacun selon sa capacité et ses moyens, travaillent à l'instruction des peuples, suivant la parole du prophète Malachie : *Les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche que l'on apprendra la connaissance de la loi*[2]*; ceux qui auront enseigné aux autres la voie de la justice*, dit Daniel, *luiront comme des étoiles pendant l'éternité*[3] : c'est la magnifique récompense accordée par la divine Bonté à ceux qui auront contribué à sauver des âmes en les instruisant. — « Rien de si noble ni de si divin, ajoute saint Denis l'Aréopagite, que de coopérer avec Dieu au salut des âmes », et ce résultat s'obtient surtout par les catéchismes et par les instructions familières.

Les prêtres qui manqueront à ce devoir seront sévèrement punis de Dieu, comme le mauvais serviteur de l'Evangile, qui, au lieu de faire fructifier le talent qu'on lui avait confié, l'avait enfoui dans la terre. — Ils doivent réveiller leur zèle, en voyant de simples laïques se dévouer tout entiers à faire le catéchisme, pour aider au salut de leurs frères. — Quiconque s'applique à instruire se rend très agréable à Jésus-Christ, qui ne demanda pas à saint Pierre d'autre marque de son amour, que de distribuer à ses brebis et à ses agneaux le pain de la parole divine. — Celui-là pèche mortellement qui, pouvant donner le pain matériel à un pauvre, le laisse mourir de faim : combien plus coupables devant Dieu serions-nous, si, pour avoir refusé le pain de la parole de Dieu aux peuples, nous étions cause de la mort spirituelle d'un grand nombre d'âmes?

II. *Moyens pour réussir dans l'instruction des peuples.* — Avant de s'appliquer à la prédication, s'exercer longtemps à faire le catéchisme aux pauvres et aux

1. Thren., IV, 4. — 2. Mal., II, 7. — 3. Dan., XII, 3.

enfants, exercice auquel on est d'ailleurs formé dans les séminaires. — Préférer, pour annoncer la parole de Dieu, autant que cela dépend de nous, les églises des campagnes à celles des grandes villes, suivant l'exemple de Notre-Seigneur, qui sortit souvent de Jérusalem pour s'en aller dans les bourgades et les lieux peu habités. — Pratiquer, les premiers, les enseignements que nous donnons aux autres. — Ne jamais prêcher par amour du gain, et, si l'on reçoit quelque rétribution, la donner aux pauvres, quand on peut vivre sans cela. — Ne pas faire de longs discours, et parler fort posément : l'expérience a démontré cette double nécessité pour réussir. — Prêcher selon la méthode des hommes apostoliques, particulièrement suivant celles de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, qu'on emploie le plus souvent dans les missions.

Apporter, dans ses prédications, les quatre dispositions requises par saint Paul : — la sincérité, étant bien convaincu des vérités que l'on expose ; l'autorité, se présentant comme envoyé de la part de Jésus-Christ ; la pensée de la présence de Dieu, devant qui l'on parle ; l'humilité, n'oubliant pas que, si l'on obtient quelque fruit, c'est par la vertu du Sauveur. — Enfin demander à Notre-Seigneur la grâce pour instruire convenablement et utilement, et ne jamais parler au peuple qu'après s'être préparé avec soin, et sans avoir parlé avec Dieu, dans l'oraison, de ce qui doit faire l'objet de la prédication.

III. *Raisons fausses qu'on allègue pour se dispenser d'instruire le peuple.* — Chacun sait que les motifs sans valeur ne sont jamais reçus devant Dieu. Ainsi donc : — Ne pas dire qu'il se trouve assez de prédicateurs, car il est certain que le nombre de ceux qui prêchent apostoliquement est très petit. — Ne pas se figurer que l'on manque de capacité : on doit étudier pour en acquérir ; et d'ailleurs, un talent ordinaire suffit pour faire le catéchisme ou des instructions familières. — Ne pas alléguer qu'on n'est point entré dans l'état ecclésiastique

pour enseigner les autres : l'Église demande à ses prêtres l'instruction en faveur de ses enfants; « vous êtes chrétiens pour vous, dit saint Grégoire, mais si vous êtes ecclésiastique, vous l'êtes pour le prochain », qui réclame vos services. — Si l'on objecte qu'on n'est pas employé dans une cure, et qu'on n'a pas charge d'âmes, on doit conclure que, pour cette raison-là même, on doit, s'il est possible, se montrer prêt à aider les âmes, en tout temps et en tout lieu. — Ajoutons qu'un curé ayant des vicaires et autres prêtres qui le remplacent, n'est pas pour cela entièrement dispensé, suivant le sentiment de plusieurs graves auteurs, de travailler lui-même, selon son pouvoir, à l'instruction des peuples; autrement, il abuse de la grâce que Dieu lui a donnée.

Oser avancer qu'on se ravalerait en faisant le catéchisme, ce serait ignorer que les saints prêtres regardent cette fonction comme des plus glorieuses. — Le docte Gerson, chancelier de l'Université de Paris, s'estimait très honoré d'expliquer aux enfants les éléments de la doctrine chrétienne. — Un naturel timide n'est pas non plus un obstacle sérieux : on peut, et l'on doit vaincre cette timidité qui, d'ailleurs, disparaît par l'usage, au bout d'un certain temps. — Si les fruits ne répondent pas à la peine qu'on s'est donnée, ne pas se décourager, mais suivre l'exemple de saint Jacques, qui n'a, dit-on, converti que sept personnes dans toute l'Espagne, et n'en a pas moins continué à catéchiser et à prêcher. — Croire qu'en s'appliquant à sauver les autres, on exposera peut-être son propre salut, c'est une erreur : on doit plutôt trembler qu'en laissant les autres se perdre, faute d'instruction, on ne se perde soi-même. — Tout prêtre doit donc s'animer d'un grand courage, car *la charité de Jésus-Christ nous presse*[1] : le sang précieux qu'il a versé jusqu'à la dernière goutte pour le salut des âmes, nous interdit toute vaine excuse ; il faut nous dévouer à instruire et à catéchiser le peuple.

1. II Cor., v, 14.

DES VERTUS QUE SAINT PAUL EXIGE DANS LE PRÊTRE

I. Énumération de quelques-unes de ces vertus. — II. Autres vertus. III.° Raisons de tant de qualités.

I. *Énumération de quelques-unes de ces vertus.* — En se servant du mot Évêque, dans son épître à Tite, saint Paul a voulu désigner aussi le simple prêtre, et principalement les pasteurs, et tous ceux qui ont charge d'âmes ; car, en grec, *évêque*, signifie *surintendant, surveillant*. On peut aussi entendre par là les confesseurs et les prédicateurs, dont les fonctions tendent à procurer le salut du prochain.

Dans cette même épître, l'Apôtre indique les vertus qu'il requiert en ceux que son disciple voudra ordonner prêtres. *Il faut qu'ils soient irréprochables*, comme devant être les dispensateurs et les économes de Dieu; *et non altiers, ni colères, ni sujets au vin, ni violents, ni portés à un gain sordide ; mais, hospitaliers, doux, sobres, justes, saints, chastes ; fortement attachés aux vérités de la foi, telles qu'on les leur a enseignées, afin qu'ils soient capables d'exhorter, selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent*[1]. Que de vertus requises pour le prêtre! et qui pourrait se flatter de les avoir possédées, telles que les demande saint Paul, non seulement avant d'être prêtre, mais même depuis son ordination?

II. *Autres vertus exigées dans le prêtre.* — Saint Paul ne s'est pas contenté de demander que le prêtre fût irrépréhensible, ni d'énoncer, en passant, les vertus qui lui sont nécessaires, mais il y revient à plusieurs reprises, principalement dans sa première épître à Timothée. Dans cette lettre, il s'efforce d'inculquer l'éminente perfection qu'on doit trouver dans celui qui désire le sacerdoce, et de prévenir les abus qui pourraient se glisser dans l'ordination des ministres de

1. Tit., I, 7, 8, 9.

l'Église. Aussi recommande-t-il à son cher disciple, *de n'imposer légèrement les mains à personne, pour éviter de participer aux péchés d'autrui*[1]. — Outre les vertus déjà indiquées, l'Apôtre ajoute celles qui suivent : *Il faut que l'évêque*, et le prêtre de même, *soit prudent*, d'une prudence vraiment chrétienne ; *chaste* dans ses regards, ses paroles et toutes ses actions ; *modeste*, dans sa tenue, son geste et ses habits ; *éloigné des contestations et désintéressé ; et que ceux qui l'ont connu rendent de lui un bon témoignage*[2]. Toutes ces vertus sont nécessaires aujourd'hui, comme du temps de saint Paul : demandons-nous si nous avons travaillé à les acquérir.

III. *Motifs de tant de qualités requises dans le prêtre.* — Ce n'est pas sans raison que saint Paul réclame une si grande perfection dans le prêtre, car plus un homme est élevé en honneur et en dignité, plus il doit être avancé dans la perfection. Nous lisons en effet au livre de la Sagesse : *On rendra un jugement rigoureux contre ceux qui seront établis au-dessus des autres, et les plus puissants seront les plus tourmentés*[3]. — Saint Luc dit aussi : *Plus quelqu'un a reçu, plus il lui sera demandé*[4]. — A des paroles si frappantes saint Grégoire ajoute : « Un prélat qui commande aux autres acquiert autant de couronnes qu'il gagne d'âmes à Dieu ; de même s'il agit mal, il se rend digne d'autant de châtiments qu'il en a perdues par ses mauvais exemples. » — Le prêtre doit être pour tous un modèle de toutes sortes de vertus : il doit briller surtout par sa foi, son espérance, sa charité envers Dieu et envers son prochain ; par l'humilité et la piété : s'il est la lumière du monde et le flambeau posé sur le chandelier, il est obligé d'éclairer tous les fidèles par la lumière de sa doctrine et de sa bonne conduite ; s'il est le sel de la terre, il doit préserver les âmes de la corruption du péché ; en un mot,

1. I Tim., v, 22. — 2. I Tim., III, 4, 5, 7. — 3. Sap., VI, 6. — 4. Luc, XII, 48.

s'il est le père et le pasteur du peuple, le peuple a droit de trouver en lui un ensemble de vertus sur lesquelles il puisse se former.

DE TROIS QUALITÉS ESSENTIELLES DANS LE PRÊTRE

I. Une foi inébranlable. — II. Une ferme espérance. III. La science sacrée.

I. *Foi essentielle dans le prêtre.* — Avant tout, un prêtre doit être bien fondé dans la foi catholique, et dans une croyance entière aux enseignements de l'Église catholique, apostolique, romaine, sans laquelle on ne peut être agréable à Dieu. — Cette vertu lui est indispensable, car il lui appartient, comme maître et pasteur du peuple, de l'instruire sur les articles de la foi, suivant la parole du prophète Malachie, et de la défendre avec zèle contre les hérétiques et les incrédules. — Sa charge l'oblige de plus à donner les moyens de résister aux tentations du monde, du démon et de la chair. — En un mot, sa foi doit être telle, qu'il soit prêt à donner son sang et sa vie pour la défense de la religion, si cela était nécessaire, car *le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis* [1], dit Notre-Seigneur.

Nous trouvons une figure de ces diverses obligations dans l'ancienne loi, où il était ordonné aux prêtres de sonner de la trompette lorsqu'on marchait au combat, afin d'animer et d'exciter les soldats à se battre plus courageusement. Or, les guerres et les combats spirituels sont plus fréquents et plus dangereux que ceux du corps : il est donc à propos que le prêtre prenne aussi plus souvent en main la trompette spirituelle, et qu'il la fasse retentir plus haut, pour le soutien de la foi et des saintes mœurs, par la prédication et les exhorta-

1. Joan., x, 11.

tions. Saint Jean a dit : *La victoire qui nous rend les vainqueurs du monde est l'effet de notre foi*[1]. — Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, fait un long dénombrement de toutes les belles actions des anciens patriarches, et il ne les attribue qu'*à la grandeur et à l'excellence de leur foi.*

II. *Espérance et confiance qui doivent animer le prêtre.* — Outre cette foi qui porte à croire fermement tout ce que l'Église romaine nous enseigne, il faut que le prêtre soit établi dans une espérance solide et une confiance assurée, au point de rendre tout possible à celui qui a la foi. — Saint Jacques veut que cette confiance soit inébranlable et sans aucun doute ; car, dit-il, *celui qui hésite et craint de ne pouvoir obtenir de Dieu ce qu'il demande, est semblable aux flots de la mer, qui sont agités par les vents, et vont çà et là, au gré de la tempête : un tel homme ne peut rien obtenir de la part du Seigneur*[2]. — Aussi Jésus-Christ semble-t-il attribuer, dans l'Évangile, et à cette foi ferme et à cette confiance entière, presque tous les miracles qu'il a opérés. Voilà pourquoi il dit souvent : *Allez, qu'il vous soit fait selon votre désir et selon la confiance que vous avez en moi*[3].

Le prêtre doit être animé de cette confiance, lui, qui est obligé de prier pour les autres, et de mener une vie assez sainte et assez vertueuse pour obtenir du Seigneur les grâces qu'il demande ; lui, qui est ordonné et établi par la Providence, dit saint Paul, pour être médiateur entre Dieu et les hommes. — Aussi, pendant le saint sacrifice, on ne saurait le redire assez, quand les fidèles sont tous prosternés à genoux, le prêtre demeure, seul debout, comme si, fort de l'innocence de sa vie, il osait adresser sa prière à Dieu pour tous ces pauvres humiliés, tremblants devant sa face ; ou plutôt, suivant la recommandation de l'Apôtre, *il se présente avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y*

1. I Joan., v, 4. — 2. Jac., I, 6. — 3. Matth., VIII, 13.

recevoir miséricorde et d'y trouver le secours dans le besoin[1], pour lui et pour le peuple.

III. *Science requise dans le prêtre.* — Le prêtre doit posséder la science de l'Écriture sainte et la connaissance de la théologie, suivant la grandeur du ministère et de la charge qui lui sont confiés; il doit, selon le conseil que donne saint Paul à Timothée, *s'appliquer à la lecture, à la prédication et à la doctrine*[2]. — Tout prêtre en effet, appelé à la conduite des âmes, est obligé d'expliquer l'Évangile, d'enseigner, de faire le catéchisme et de reprendre ceux qui ont des opinions contraires à la foi. Saint Pierre veut *que chacun soit prêt à répondre à quiconque lui demande raison de sa foi et de sa croyance*[3] : à plus forte raison exige-t-il cette disposition dans les prêtres, qui sont les maîtres et les docteurs des autres.

Ne serait-ce pas une honte pour un prêtre de ne pouvoir répondre à une simple femme, à un jeune homme incroyant, qui lui font quelques difficultés, sur un texte de l'Écriture ou sur quelque vérité enseignée par l'Église? Aussi, saint Jean Chrysostome veut-il que le prêtre soit très sage et très instruit, pour sa propre utilité et pour celle des autres. — Dieu menace, par le prophète Osée, de repousser les ignorants de ses autels et des fonctions du sacerdoce. *Puisque vous avez rejeté la science*, dit-il, *je vous rejetterai et je ne vous admettrai pas aux fonctions de mon sacerdoce*[4]. Appliquons ici ce que saint Paul dit dans ses épitres : *Celui qui ignore* ce qu'il est principalement obligé de savoir par sa profession, *sera lui-même ignoré*[5], surtout au jour du jugement, où il lui sera dit : *Retirez-vous de moi, je ne vous connais pas*[6].

1. Hebr., IV, 16. — 2. I Tim., IV, 13. — 3. I Petr., III, 15. — 4. Osée, IV, 6. — 5. I Cor., XIV, 38. — 6. Matth., XXV, 12.

CHARITÉ QUE DOIT POSSÉDER LE PRÊTRE

I. Charité nécessaire au prêtre à raison de ses fonctions. — II. Charité éminemment pratiquée par Notre-Seigneur. — III. Charité instamment réclamée du chef des apôtres par Jésus-Christ.

I. *Charité nécessaire au prêtre, à raison de ses fonctions.* — La principale vertu qui doit briller dans un prêtre, c'est la charité; sans elle, dit l'Apôtre, la foi, l'espérance comme les autres vertus, ne servent de rien. — De plus, elle lui est absolument nécessaire, à raison de ses fonctions de prêtre ou de pasteur, soit pour administrer dignement les sacrements, en vertu de la puissance qu'il en a reçue dans l'ordination; soit pour conduire sagement, dans l'exercice de la juridiction, les âmes dont il est chargé.

Nous trouvons une image de cette charité dans les prêtres de l'Ancien Testament, que leur ministère obligeait d'entretenir chaque jour le feu sacré sur l'autel; car, que signifiait ce feu, si ce n'est la sainte eucharistie, qui contient notre Dieu, lequel, comme dit Moïse, *est un feu consumant*[1]? C'est ce feu que les prêtres de la nouvelle loi, non seulement conservent dans les tabernacles, mais encore consacrent et reçoivent chaque jour dans leur poitrine, pour entretenir au fond de leur cœur le feu de la charité.

II. *Charité éminemment pratiquée par Notre-Seigneur.* — Jésus-Christ, le Prince des prêtres selon l'ordre de Melchisédech, a choisi les prêtres pour tenir sa place, pour être ses vicaires dans la consécration de son corps, quand ils disent en son nom : *Ceci est mon corps.* Or, il nous a principalement démontré sa charité, quand il rendit ses apôtres participants de son sacerdoce. Saint Jean, racontant la dernière cène, le fait observer, en disant : *Il les aima jusqu'à la fin*[2]. — Ce

1. Deut., IV, 24. — 2. Joan., XIII, 1.

fut du reste, par un excès d'amour envers les hommes, qu'il institua le très saint sacrement de l'autel, comme un moyen merveilleux pour demeurer véritablement et perpétuellement avec eux.

Aussi fit-il un discours étendu, un entretien prolongé sur le nouveau commandement de la charité. — Enfin, n'est-ce pas l'excès de son amour qui l'a porté à répandre son sang pour nous? *Personne*, dit-il lui-même, *ne peut donner de plus grandes preuves de son amour qu'en sacrifiant sa vie pour ses amis*[1]. — Après de telles marques de charité, le prêtre ne doit-il pas de son côté brûler d'une ardente affection pour Jésus-Christ, et rechercher avec un saint empressement le salut du prochain?

III. *Charité instamment réclamée du chef des apôtres par Jésus-Christ.* — Quand Notre-Seigneur voulut établir saint Pierre prince de tous les prêtres et pasteurs de son Eglise, il ne l'interrogea que sur son amour et sur sa charité, et il l'interrogea par trois fois : *Simon, m'aimez-vous plus que ceux-ci?* et trois fois Pierre répondit : *Seigneur vous savez que je vous aime.* Alors Notre-Seigneur ajouta : *Paissez mes brebis*[2]. Par là il lui enseigne que, pour paître ses brebis, de parole et d'exemple, et bien conduire son Église, il doit avant tout être animé d'une ardente charité envers Dieu et envers ses frères. — C'est en effet le devoir d'un pasteur, de rechercher avec grand soin la brebis égarée et perdue, et, une fois qu'il l'a retrouvée, de la charger sur ses épaules, et de la rapporter au bercail. C'est encore son devoir, si le loup arrive ou si quelque persécution s'élève, de ne pas prendre la fuite comme le mercenaire, mais d'exposer généreusement sa vie pour son troupeau. — Enfin, le pasteur doit connaître particulièrement ses brebis, leur donner l'exemple d'une sainte vie, et obtenir qu'elles le suivent dans sa doctrine et dans ses vertus. Or, il ne pourra obtenir ce résultat qu'à

1. Joan., XV, 13. — 2. Joan., XXI, 15, 16, 17.

force de leur prodiguer ses bienfaits, et de leur donner des témoignages tout particuliers de sa charité, leur ouvrant ainsi le royaume des cieux avec la clef de l'amour céleste, qu'il a reçue de Dieu à cet effet.

HUMILITÉ NÉCESSAIRE AU PRÊTRE

I. Importance de l'humilité. — II. Divers modèles de cette vertu. III. Sa nécessité spécialement dans le prêtre.

I. *Importance de l'humilité.* — L'humilité est la base et le fondement de toutes les vertus, et surtout de l'état ecclésiastique, au rapport de saint Jean Chrysostôme. Aussi le prêtre doit-il la posséder dans un degré éminent. Plus un édifice est haut, plus les fondements doivent en être solides; plus un arbre élève ses branches, plus il jette profondément ses racines; plus un arbre est chargé de fruits, plus il abaisse ses branches vers la terre : ainsi, plus la dignité du prêtre est éminente, plus son humilité doit être étendue, suivant cette parole de l'Ecclésiastique : *Plus vous êtes grand, plus vous devez vous humilier en toutes choses* [1].

Saint Augustin et saint Jérôme ont dit aussi : L'humilité a cela de propre qu'elle est « la gardienne des autres vertus. » Saint Grégoire ajoute : « Celui qui prétend acquérir les autres vertus sans l'humilité, ressemble à un homme qui jetterait de la poussière en plein vent et voudrait qu'elle ne fût pas dispersée. » C'est en ce sens que l'humilité conserve les autres vertus; car, comme celui qui est couché sur la terre ne craint pas de tomber, de même celui qui est vraiment humble, ne tombe pas facilement dans le péché; et comme le feu se conserve sous la cendre, et les fruits sous les feuilles des arbres, ainsi les autres vertus se

1. Eccles., III, 20.

cachent et se conservent mieux à l'ombre de l'humilité.

II. *Divers modèles d'humilité.* — Tous les serviteurs de Dieu vraiment recommandables par leur humilité, ont été particulièrement loués et exaltés de Dieu. — Abraham, qui ne s'estimait que cendre et poussière, a mérité de devenir *le père des croyants.* — David, qui se mettait au rang des insectes les plus vils et les plus inconnus, a été appelé *l'homme selon le cœur de Dieu*[1]. — Saint Jean, qui ne se trouvait pas digne de dénouer les cordons des souliers du Fils du Très-Haut, a été choisi pour le baptiser, le montrer, et le faire connaître au monde. — Au moment où saint Pierre dit à Jésus-Christ : *Seigneur, retirez-vous de moi, car je suis un pécheur,* il entend cette importante promesse : *Désormais vous serez pêcheur d'hommes*[2], et il devient le chef de toute l'Église et le portier du royaume des cieux. — Le centenier s'écrie : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison,* et aussitôt le Fils de Dieu lui adresse cet éloge : *Je n'ai pas encore rencontré une si grande foi en Israël*[3]. — Enfin, par l'humilité, la très sainte Vierge s'appelle la *servante du Seigneur*[4], et elle mérite, par cela même, d'être élevée à la dignité de mère de Dieu.

Notre-Seigneur, comme souverain Prêtre, a particulièrement recommandé l'humilité à ses apôtres, quand il leur a dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*[5] ; et de plus : *Si quelqu'un d'entre vous veut être le premier, qu'il se regarde le dernier de tous*[6]. — C'est ce qu'il pratiqua lui-même, au moment de les ordonner prêtres, car il leur lava les pieds, et leur dit : *Si moi, qui suis votre Seigneur et votre Maître, je vous ai lavé les pieds, vous devez faire la même chose les uns envers les autres*[7].

1. I Reg., XIII, 14. — 2. Luc, V, 8. — 3. Matth., VIII, 10. — 4. Luc, I, 38. — 5. Matth., XI, 29. — 6. Luc, XXII, 26. — 7. Joan., XIII, 14.

III. *Nécessité particulière de l'humilité pour le prêtre.* — Le prêtre devant principalement prier et offrir des sacrifices pour les fidèles, est obligé de posséder cette vertu, car rien ne contribue tant à nous réconcilier avec Dieu et à obtenir sa grâce, que la prière accompagnée d'une profonde humilité. — *Sur qui arrêterai-je mes yeux*, dit le Seigneur dans le prophète Isaïe, *si ce n'est sur celui qui s'abaisse et se tient petit devant moi*[1]? David dit : *Vous ne mépriserez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié*[2]. On lit aussi dans l'Ecclésiastique : *La prière de celui qui s'humilie perce les nues et monte jusqu'au trône de la miséricorde*[3]. — Judith ajoute : *Seigneur, toujours vous avez agréé les prières de ceux qui sont doux et humbles*[4]. — Au témoignage de saint Jacques et de saint Pierre, *Dieu résiste aux superbes et il donne sa grâce aux humbles*[5].

Voilà pourquoi il est dit de Josué que, s'étant humilié et prosterné contre terre, il attira sur lui la miséricorde du Seigneur. De même, David n'a pas plus tôt confessé son péché avec un véritable sentiment d'humilité, qu'il entend cette parole de la bouche d'un prophète : *Dieu a effacé votre péché et vous l'a pardonné*[6]. — L'humilité est encore un moyen des plus puissants pour vaincre les tentations du démon, car c'est l'orgueil seul qui lui a ravi pour jamais le bonheur éternel.

Un jour saint Antoine ayant vu le monde couvert de pièges et de filets, demanda au Seigneur comment on pourrait y échapper. Il lui fut répondu, que le meilleur moyen de les éviter était la pratique de l'humilité. — Cette vertu enfin nous aide plus efficacement à mériter le ciel. *Bienheureux les pauvres d'esprit*, dit Jésus-Christ, c'est-à-dire, les humbles, d'après saint Augustin, car *c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux*[7]. *Si vous ne devenez comme de petits enfants*, dit-il

1. Is., LXVI, 2. — 2. Ps., L, 19. — 3. Eccles., XXXV, 21. — 4. Judith, IX, 16. — 5. Jac., IV, 6. — 6. II Reg., XII, 13. — 7. Matth., V, 3.

encore, *vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux*[1].

Telle est la doctrine souvent répétée dans l'Évangile, et dont la conclusion est celle-ci : *Celui qui s'humilie sera exalté*[2].

CHASTETÉ SACERDOTALE

I. Beauté de cette vertu. — II. Sa nécessité. III. Moyens de la conserver.

I. *Beauté de la vertu de chasteté.* — La chasteté est une vertu qui fait les délices de Notre-Seigneur. Elle enrichit saint Jean de prérogatives dont ne jouirent pas même les autres apôtres. Son innocence et sa pureté lui ont mérité d'être le témoin des mystères les plus cachés de Jésus sur la terre, d'assister à sa transfiguration et à son agonie. — Seul, il a eu le bonheur de reposer sur la poitrine sacrée du divin Maître, à la dernière cène ; seul il a eu le courage de suivre Notre-Seigneur jusqu'au calvaire, et de recevoir son dernier soupir; il a eu l'insigne honneur d'être choisi par Jésus-Christ pour devenir le fils et le protecteur de sa tendre mère. — A la vue de tels privilèges, quel soin ne doivent pas apporter les ecclésiastiques pour posséder à un haut degré cette sublime vertu? Par la promesse qu'ils ont faite dans leur ordination, ils sont morts à tous les plaisirs sensuels; ils ont été consacrés au Seigneur, non seulement comme des temples, titre qui appartient à tous les chrétiens, mais comme les ministres qui doivent consacrer les temples vivants et animés de la nouvelle loi ; ils sont comme les maîtres du corps de Jésus, comme d'autres Jésus-Christ, au nom duquel ils parlent, et en qui ils sont, pour ainsi dire, transformés par leurs fonctions

1. Matth., XVIII, 3. — 2. Luc, XIV, 11.

sacerdotales. — De plus, les prêtres sont les ministres de cette Église qui est appelée toute belle et sans tache. Quel puissant motif pour eux d'embellir leur âme de cette vertu, en pensant que chaque jour ils reçoivent Notre-Seigneur dans leur cœur, l'offrent sur l'autel et contractent avec lui une union si intime et si merveilleuse.

II. *Nécessité de la chasteté dans le prêtre.* — Après la sainte Écriture, les conciles, les souverains pontifes, les saints pères et tous les docteurs de l'Église ont exigé des prêtres, dans tous les temps, une rare et parfaite pureté de corps et d'esprit; et pour beaucoup de motifs. — Leur ministère en effet les oblige à célébrer habituellement la sainte messe, à consacrer de leur propre bouche le précieux corps de Notre-Seigneur, à le toucher de leurs mains et à le distribuer aux autres. — De plus, ils doivent s'appliquer avec une grande assiduité à la prière, à la récitation de l'office divin, occupations qui demandent une âme pure, calme, recueillie et élevée vers Dieu. — Ils doivent, par la prédication et l'exemple d'une sainte vie, porter le peuple à la perfection par la pratique de toutes sortes de vertus. — La principale partie de leur temps doit être employée au soin et à la conduite des fidèles qui leur sont confiés, pour les instruire, les ramener dans le bon chemin lorsqu'ils s'en écartent, visiter et consoler les malades, assister les pauvres, enfin administrer les sacrements; or, de telles fonctions requièrent un homme libre du gouvernement d'une famille et du soin des affaires séculières. Aussi le grand Apôtre a-t-il dit : *Celui qui s'engage au service de Dieu ne doit pas s'embarrasser dans les affaires du monde*[1].

III. *Moyens de conserver la chasteté.* — Rappeler souvent à son esprit qu'on se rendrait plus coupable que les séculiers, si l'on venait à manquer en la moindre

1. II Tim., II, 4.

chose à cette vertu. — Songer aux menaces terribles du Seigneur : *Si quelqu'un*, dit l'Apôtre, *viole le temple de Dieu, Dieu le perdra*[1]. Mais le prêtre n'est-il pas réellement ce temple et ce sanctuaire, lui, qui est consacré par le sacrement de l'ordre, lui, qui tient sur la terre la place de Dieu et des anges? — Réfléchir dans son oraison, sur la promesse de virginité renouvelée trois fois dans la réception des saints ordres. — Ne jamais oublier que nous devons édifier tous les fidèles, quels qu'ils soient, et craindre de scandaliser les bons et même les méchants, jusqu'aux plus méprisables, qui seraient par là éloignés davantage de la religion. — Devant souvent célébrer la sainte messe et administrer les sacrements, veiller pour se conserver toujours pur, afin de ne pas s'exposer à profaner les choses saintes, crucifier de nouveau Jésus-Christ et renouveler les tourments de sa passion. — Avoir un profond respect pour le corps immaculé du Sauveur : plutôt mourir que de le toucher d'une main sacrilège, le regarder avec des yeux impurs et le recevoir dans une conscience coupable. — Prier incessamment la Vierge immaculée de nous garder en tout temps et en tout lieu.

DE LA VERTU DE PAUVRETÉ

REQUISE DANS UN ECCLÉSIASTIQUE

I. Obligation de pratiquer la pauvreté. — II. Nature et marques de cette vertu. — III. Moyens de les pratiquer.

I. *Obligation pour un ecclésiastique de pratiquer la pauvreté.* — On doit chérir et pratiquer cette vertu, suivant le désir de Notre-Seigneur, car il ne veut point avoir à sa suite des personnes qui en soient dépourvues. *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il*

1. I Cor., III, 17.

possède, nous dit-il lui-même, *ne peut pas être mon disciple*[1]. — Il recommanda, avant tout, la pauvreté aux premiers prêtres de la nouvelle loi : dans son magnifique sermon sur la montagne, en présence des apôtres, il commence par ces mots : *Bienheureux les pauvres d'esprit*[2]; c'est-à-dire, bienheureux ceux qui chérissent et pratiquent la sainte vertu de pauvreté. — En embrassant l'état ecclésiastique, en recevant la tonsure, on dit que l'on prend Dieu pour son partage : on fait dès lors, ou l'on doit faire, une sorte de vœu de pauvreté, ou du moins une protestation de chérir et de pratiquer cette noble vertu. Examinons quels ont été et quels sont encore aujourd'hui nos sentiments sur ce point.

Quand on met de côté la pauvreté, bien des maux en sont la conséquence. D'abord, les dédains du monde qui décrie les prêtres, surtout quand il les voit livrés à des occupations qui ont pour but l'intérêt ; puis, le danger pour eux de tomber dans quelque sacrilège, ou de s'abandonner à des spéculations illicites et injustes, comme l'histoire de l'Église en a fourni par le passé de tristes exemples.— Au contraire celui qui aime la pauvreté, prêche avec fruit le mépris des biens de la terre et amène facilement les fidèles à entrer dans sa pensée. — D'ailleurs, *le disciple n'est pas au-dessus du Maître, ni le serviteur au-dessus de son Seigneur*[3] ; or, si Jésus-Christ notre Roi a été le plus pauvre de tous les prêtres, nous devons à son exemple, chérir l'aimable vertu de pauvreté. — N'ayons donc que du mépris pour les biens de ce monde, et prenons une ferme résolution de marcher à la suite de notre maître, de vivre et de mourir pauvres, comme ses disciples privilégiés.

II. *Nature et marques de la pauvreté.* — La pauvreté dans un ecclésiastique ne consiste pas à ne rien posséder en propre, ce qui est le partage des religieux, mais à n'avoir aucune affection désordonnée pour les biens

1. Luc, XIV, 33. — 2. Matth., V, 3. — 3. Matth., X, 24.

de la terre, s'estimant heureux, comme saint Paul, de n'avoir que le nécessaire pour se nourrir et se vêtir, c'est-à-dire, une honnête médiocrité. — Voici les marques principales de cette vertu : Estimer peu les biens de ce monde. — Fuir l'abondance et la délicatesse en tout ce qui nous regarde. — Être disposés à tout perdre plutôt que de commettre un péché véniel. — Se priver volontiers de quelque commodité. — Être bien aises de manquer quelquefois du nécessaire. — Aimer à voir les pauvres et les visiter avec autant d'empressement que les riches.

Examinons si nous portons en nous ces caractères de la pauvreté, et voyons si nous ne recherchons pas les richesses de la terre avec plus d'avidité que celles du ciel. — Ne désirons pas d'être bien logés, bien vêtus, bien nourris, bien couchés, bien servis et bien meublés; quand nous manquons de quelque chose, veillons à ne pas nous laisser aller à l'impatience, au dépit, au murmure, et prenons de préférence des habitudes de mortification.

III. *Moyens pour pratiquer la pauvreté.* — Éviter tout désir de position élevée et plus lucrative, et ne jamais faire de démarche dans le but d'en obtenir; aspirer plutôt à quelque charge plus modeste, se souvenant qu'il sera demandé davantage à celui qui aura plus reçu. — Penser au scandale que causerait dans l'Église un prêtre livré à l'avarice. — Avoir les pauvres en grande pitié; leur donner volontiers l'aumône, persuadé, selon cette parole de Notre-Seigneur rapportée par saint Paul, qu'*il est plus avantageux de donner que de recevoir*[1]. — S'humilier et être confus de se voir plus commodément que Notre-Seigneur n'a été sur la terre; d'être mieux vêtu, mieux couché, mieux servi, en un mot, beaucoup plus à notre aise que lui.

Contentons-nous du suffisant, et nous aurons toujours

1. Act., xx, 35.

assez : c'est une richesse de se trouver heureux du peu que l'on a. — S'il est permis de prévoir les nécessités des dernières années, il faut éviter les anxiétés d'une prudence excessive, qui peut devenir un grand défaut. — Ne se plaindre jamais des privations dans la nourriture, le vêtement ou le logement; se réjouir dans ces incommodités. Mon Dieu, éclairez mes yeux, afin que je voie clairement la fausseté des richesses qui sont les idoles du monde, et que je sois toujours épris des beautés de la sainte pauvreté.

DU ZÈLE POUR LE SALUT DES AMES

I. Nécessité et avantages du zèle. — Sa nature et ses qualités.
III. Moyens pour l'acquérir, le conserver et l'augmenter.

I. *Nécessité et avantages du zèle.* — Il n'est pas de sacrifice plus parfait, ni plus agréable à Dieu, selon le témoignage de saint Jean Chrysostome et de saint Grégoire. — Un prêtre est dévoué, par état, au salut de son prochain : il doit donc l'aider en cela de tout son pouvoir. — S'il y travaille avec zèle, Dieu lui-même s'occupera du salut de son fidèle serviteur, et il ne permettra pas que le ciel soit fermé pour celui qui s'est efforcé de l'ouvrir aux autres. — Le prêtre qui sauve une âme, gagne un trésor infiniment plus précieux que tout l'or et toutes les richesses de l'univers; car une âme est d'un prix infini, puisqu'elle a couté le sang et la vie d'un Dieu. — Chaque âme dont il procure le salut par son zèle, deviendra un puissant avocat, qui plaidera en sa faveur auprès de Dieu pour lui obtenir miséricorde. Enfin, si *la charité de Jésus-Christ presse* [1] fortement tous les hommes, et les oblige à l'amour du prochain, le cœur du prêtre ne doit-il pas en être em-

1. II Cor., v, 14.

brasé, lui, qui est comme son coadjuteur et qui fait comme lui l'office de sauveur?

Admirons donc, et imitons surtout le zèle ardent de ce bon et vigilant Pasteur, qui descend du ciel, quitte les quatre-vingt-dix-neuf brebis, je veux dire, les neuf chœurs des anges, pour venir chercher la brebis égarée, la pauvre nature humaine : il la prend et la charge sur ses épaules, ne dédaignant pas de se faire homme, et après avoir souffert, par amour pour elle, pendant trente-trois ans, toutes sortes de peines intérieures et extérieures, il endure enfin la peine ignominieuse de la croix pour la sauver et la racheter. — O Jésus, l'époux jaloux de nos âmes! ô fournaise d'amour! jetez une étincelle de votre zèle dans ma poitrine; fondez la glace de mon cœur et embrasez-le du feu de l'amour du prochain.

II. *Nature et qualités du zèle.* — Le zèle est un désir ardent et efficace du salut des âmes. Ainsi, Moïse transporté de l'amour du prochain, disait à Dieu : *Seigneur, pardonnez à ce peuple l'offense qu'il a commise, ou effacez-moi de votre livre et faites-moi mourir*[1]. Tel fut aussi le zèle de saint Paul, qui, comme il le dit lui-même, désirait devenir anathème pour l'amour de ses frères. — La marque assurée du véritable zèle, c'est, dit saint Grégoire, de mettre la main à l'œuvre pour assister le prochain dans ses nécessités; car, comme l'enseigne saint Jean, *il ne faut pas aimer les autres seulement de parole et du bout des lèvres, mais par œuvres et en vérité*[2]. — De plus le véritable zèle est toujours accompagné de douceur et de compassion; le faux, au contraire, n'est que rigueur, amertume et indignation. — Sommes-nous animés du véritable zèle? si nous le reconnaissons en nous, rendons-en grâces au Seigneur; si non, employons tous nos soins, et travaillons incessamment à l'acquérir.

III. *Moyens d'acquérir le zèle, de le conserver et de*

1. Exode, XXXII, 31. — 2. I Joan., III, 18.

l'augmenter. — Avant tout, s'occuper activement de son propre salut, car *à qui sera bon celui qui est mauvais à lui-même* [1] ? — Penser souvent au zèle embrasé de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et se le représenter, tantôt faisant le catéchisme aux petits enfants, tantôt instruisant la pauvre Samaritaine ; ou bien prêchant aux pauvres villageois dans le désert, ou encore, priant, pleurant, jeûnant et s'affligeant pour nous mériter le ciel. — Prier souvent, donner l'aumône, se mortifier et faire tout le bien que l'on peut, afin qu'il plaise à Dieu de convertir les pécheurs, soit par nous-mêmes, soit par de bons ouvriers.

Se confondre, voyant un grand nombre de laïques se dévouer avec ardeur, prêts à sacrifier leur vie même, pour le salut des âmes, tandis que nous qui, par état, y sommes obligés plus qu'eux, n'avons pas la même ardeur pour instruire les enfants et pour soulager les pauvres. Hélas! serions-nous disposés, s'il le fallait, à donner notre sang pour les sauver? — Eh quoi! les démons et les hérétiques brûlent de zèle, s'il est permis d'user de ce terme, pour immoler et perdre les âmes! pleurons de voir qu'ils en ont beaucoup plus pour les précipiter en enfer, que nous pour les conduire au ciel.— *O Seigneur! parlez, car votre serviteur écoute* [2] : inspirez-moi tout ce que vous désirez que je fasse pour procurer le salut du prochain, et, assisté de vôtre grâce, je l'accomplirai.

EMPLOI CONVENABLE DES BIENS DE L'ÉGLISE

I. Obligation d'user convenablement des biens de l'Église. — II. Manquements que l'on peut commettre à ce sujet. — III. Moyens de les éviter.

I. *Obligation d'user convenablement des biens de l'Église.* — Un ecclésiastique est strictement obligé de

1. Eccles., XIV, 5. — 2. I Reg., III, 9.

faire un bon usage des biens de l'Église ; le surplus, après un entretien honnête et convenable, tel qu'il le faut à un homme qui doit prêcher la pénitence aux autres, devient le patrimoine des pauvres et doit leur être distribué, sous peine de péché. — Il serait triste que les biens laissés à l'usage du clergé pour l'honneur et la gloire de Dieu, fussent quelquefois le partage d'ecclésiastiques peu édifiants, et livrés à des habitudes opposées à leur état. — Ce malheur déplorable serait une sorte de sacrilège, qui s'élèverait jusqu'au ciel et crierait vengeance contre ces mauvais économes de la maison de Dieu.

Si un laïque est condamné, même à des peines sévères, pour avoir dérobé un objet d'une légère valeur, quel châtiment ne mériterait pas du Seigneur, l'ecclésiastique qui abuserait d'un bien sacré, et laisserait perdre les revenus de l'Église par le mauvais usage qu'il en fait ? — On doit y réfléchir attentivement, d'autant plus que les traitements accordés aux prêtres par l'autorité civile remplacent les anciens bénéfices, ainsi qu'il a été décidé par la cour de Rome : les mêmes règles doivent donc leur être appliquées.

II. *Manquements que l'on peut commettre dans l'usage des biens de l'Église.* — Perdre ces biens en des jeux défendus. — Travailler à enrichir ses parents, bien qu'ils ne soient pas dans le besoin. — Dépenser beaucoup en des banquets et des festins superflus. — Amasser de l'argent et le garder, pendant que les pauvres meurent de faim. — Bâtir de belles maisons, laissant ainsi à la postérité des marques d'orgueil et de folie. — Porter des habits trop précieux, avoir du linge trop fin, des meubles recherchés, moins par nécessité que par ostentation et par vanité.

Consommer ses revenus en dépenses proscrites par la loi de Dieu. — Il importe de s'examiner sur un point aussi sérieux, veillant à ne pas se faire illusion sur les fautes où l'on aurait pu être entraîné. — Bien se persuader qu'au jour du jugement, le Fils de Dieu punira

plus sévèrement les ecclésiastiques qui auraient eu le malheur de se rendre coupables en cela, et leur adressera ces terribles paroles : *Allez, maudits au feu éternel; car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire* [1].

III. *Moyens d'éviter les défauts dans l'usage des biens de l'Église.* — Être généreux envers les pauvres et leur distribuer avec joie ce qu'on a reçu gratuitement de Dieu. — Ne jamais rien donner à ses parents, quand ils ne sont pas pauvres, et prendre garde que la chair et le sang ne viennent à l'emporter sur les intérêts et l'honneur de Dieu. — Retrancher les superfluités dans les habitudes de la vie, n'oubliant pas qu'on est disciple de Jésus-Christ, qui a vécu et qui est mort dans une extrême pauvreté. — Avoir soin de fournir son église d'ornements et d'aider aux réparations qui peuvent être nécessaires.

C'est une bonne œuvre de fournir des dots aux jeunes personnes qui voudraient entrer en communauté, ou à celles qui seraient exposées, pour leur procurer un mariage convenable. — Ne pas attendre trop tard pour faire son testament, et préférer accomplir soi-même des bonnes œuvres pendant sa vie, plutôt que de les laisser à faire après sa mort. — Quand les besoins de la vie nécessitent moins de dépense, employer une partie de ses aumônes à acheter des chapelets, des médailles, des images, des livres de piété, pour les distribuer à ses pénitents et aux personnes qui pourraient difficilement en acheter.

1. Matth., xxv, 41.

GRANDEURS DE SAINT JOSEPH

I. Sainteté de Joseph appelé juste par l'Évangile. — II. Sa sainteté comme époux de la très sainte Vierge. — III. Comme père nourricier de l'Enfant Jésus.

I. *Sainteté de Joseph nommé juste par l'Évangile.* — Quoiqu'on ait fort peu de détails sur la vie de saint Joseph, les quelques paroles dites de lui par les évangélistes et les saints pères, suffisent pour nous le faire regarder comme un des plus grands saints de l'Église. En effet, l'Évangile l'appelle, *homme juste* [1]; terme général, exprimant qu'il ne savait pas seulement rendre à chacun ce qui lui était dû, mais qu'il était orné de toutes les vertus. — Cette double signification a été exaltée par plusieurs saints personnages : ils n'ont pas craint d'avancer que Joseph, d'abord, ne commit jamais de péché mortel, et qu'il tomba peu souvent dans les fautes vénielles. — On le comprend : toute sa vie était une continuelle oraison, une union intime avec Dieu. — Au sentiment de plusieurs docteurs, il fut sanctifié dès le sein de sa mère, et il garda une perpétuelle virginité qu'il avait vouée au Seigneur dans sa jeunesse.

Ajoutons, comme preuve de sa sainteté : Dieu lui donna le nom de Joseph. Ce nom signifie : *Celui qui va toujours croissant;* et en effet, il lui avait été assigné comme présage de la grâce extraordinaire dont il devait être orné, et des accroissements successifs de cette grâce par les actes continuels de vertu qu'il produirait jusqu'à sa mort. Jugeons de là à quel degré sublime de sainteté il est parvenu. — Enfin, l'expérience démontre que ce nom auguste a beaucoup d'alliance et de conformité avec ceux de Jésus et de Marie ; car il se rend très favorable à toutes les personnes qui l'invoquent, comme il est formidable aux ennemis de

1. Matth., I, 19.

l'Église et terrible aux démons. — Aussi, de tout temps, l'a-t-on honoré avec zèle et ferveur; mais dans notre siècle surtout, cette dévotion a pris des développements très étendus. Chaque chrétien se fait un devoir de lui offrir ses hommages; plusieurs confréries et même des communautés se sont formées en son honneur; enfin, il a été proclamé par le souverain Pontife comme le patron de l'Église universelle.

II. *Sainteté de Joseph, considéré comme époux de la très sainte Vierge.* — Ce titre lui a donné part aux grâces et aux prérogatives de cette Vierge bénie. De même que, étant destinée à devenir la Mère de Dieu, Marie a reçu de la part du Seigneur de très grands privilèges conformes à cette dignité; ainsi Joseph étant destiné à devenir l'époux de Marie, a reçu d'insignes faveurs en rapport avec cette haute distinction. — Dans les mariages ordinaires, la femme tire son élévation et son honneur de son mari; ici, c'est l'époux qui les emprunte à son épouse. — Il convient que les mariages se fassent entre personnes d'égale condition; il convenait aussi que Marie eût un époux qui approchât beaucoup de sa sainteté et de son crédit dans le ciel. De là, au témoignage des docteurs, on assure que, si Marie est la médiatrice des hommes auprès de son Fils, Joseph est leur médiateur auprès de Marie et de Jésus-Christ. — Enfin nous pouvons donner à ce saint un rang tout à fait à part; et, en lui prodiguant toutes sortes de louanges, les résumer dans ces paroles : *Il était l'époux de la Vierge Marie.*

III. *Sainteté de Joseph comme père nourricier de Jésus-Christ.* — Marie, comme mère de Notre-Seigneur, avait l'autorité sur l'enfant Jésus; et saint Joseph, comme son père nourricier, avait le même pouvoir. — Suivant l'enseignement de saint Paul, saint Joseph, en vertu de son union avec Marie, était comme le possesseur du corps de la Vierge; le fruit divin qui en est sorti doit donc lui appartenir, comme, de droit naturel, l'or ou l'argent trouvé par le propriétaire dans son

champ lui appartient en propre. — D'ailleurs, chacun sait que, le mariage faisant des deux époux une même personne civile, tout est commun entre eux; mais comme le mari est le chef de la famille, Joseph l'était aussi de la famille dont sont membres et Jésus et Marie; voilà pourquoi ils lui étaient soumis et obéissants, Jésus comme à son père, et Marie comme à son époux. — Quel honneur pour Joseph de commander à ceux qui commandent au ciel et à la terre! et, en conséquence, combien de grâces, de vertus et de perfection il a possédées en cette qualité !

Notre-Seigneur a loué très hautement saint Jean-Baptiste, comme son précurseur, en disant : *Entre les enfants des hommes il n'y en a pas eu de plus grand*[1]. Que ne mérite pas saint Joseph pour avoir eu le titre de père et de gouverneur de Jésus-Christ? c'est la raison pour laquelle, au sentiment des docteurs, Joseph, après Marie, a dépassé en grâce et en gloire tous les autres saints. — Mais ne nous arrêtons pas seulement à admirer les grandeurs, les prérogatives, les vertus, la sainteté et le pouvoir de Joseph; prenons aussi une forte résolution de l'honorer et de le faire honorer en toutes les manières que nous pourrons: surtout en publiant ses grandeurs, et en lui adressant chaque jour quelque prière particulière, nous efforçant d'imiter ses vertus, particulièrement sa pureté; invoquant son secours dans tous nos besoins, et nous confiant pleinement dans son assistance : des faits sans nombre ont démontré qu'on ne recourt pas à saint Joseph sans en être exaucé.

1. Matth., xi, 11.

ZÈLE DE SAINT VINCENT DE PAUL

POUR LA SANCTIFICATION DU CLERGÉ

I. Préparation de saint Vincent à ce ministère de sanctification. — II. Séminaires fondés pour obtenir ce résultat. — III. Conférences ecclésiastiques et retraites établies comme moyens de persévérance.

I. *Préparation de saint Vincent au ministère de la sanctification du clergé.* — La vie des prêtres a toujours eu une grande influence sur les fidèles. Si les prêtres sont vertueux, les chrétiens qui en sont témoins participent aisément à leur esprit. Au contraire, quand leur conduite n'est pas en rapport avec leur dignité, le peuple oublie facilement les préceptes de l'Évangile, et se trouve exposé à se perdre pour toujours. — Saint Vincent, profondément pénétré de cette vérité, prit la résolution de travailler, selon son pouvoir, à la sanctification du clergé. — Dans ce but, il commença par se sanctifier lui-même, s'efforçant de régler sa conduite sur l'éminence du sacerdoce. — Il ne l'avait reçu qu'avec une sainte frayeur, et il eut toute sa vie une sorte de regret d'en être honoré, s'en estimant indigne. — Il étudia soigneusement les règles de ce sublime état; il connut toute l'étendue de ses obligations et en sentit tout le poids.

A ses yeux, le sacerdoce était une participation du sacerdoce de Jésus-Christ et de sa mission divine; cette vue augmentait sa frayeur et son ardeur en même temps pour imiter le souverain Prêtre, pour continuer ses travaux, se remplir de son esprit, et employer à établir le règne de Dieu, les moyens que ce Pontife saint avait mis lui-même en usage. — A la victime qu'il offrait tous les jours sur l'autel, il unissait son cœur pour être brûlé dans les flammes du plus ardent amour, et son corps pour être immolé par les rigueurs de la pénitence. — Il priait comme chargé des intérêts du monde entier. — Enfin il devint un parfait ecclésias-

tique, au point que saint François de Sales dit de lui : « Monsieur Vincent est le plus digne prêtre que j'aie connu. » — Nous tâcherons de l'imiter, suivant notre faiblesse, et d'élever notre vie, autant que posssible, à la hauteur de notre dignité.

II. *Séminaires fondés par saint Vincent pour la sanctification du clergé.* — Ce digne prêtre ne se borna pas au zèle de sa propre perfection, il l'étendit à ceux qui aspiraient au sacerdoce. Toujours fidèle à voir dans l'esprit de l'Église l'esprit même de Jésus-Christ, il essaya, sur la demande même des évêques, de travailler à l'éducation des jeunes clercs. — La France n'avait pas encore de séminaires ; il en traça le plan, en régla les exercices et forma des directeurs pour les conduire : sous son inspiration, tout réussit à merveille. — Une sainte émulation mit en mouvement plusieurs autres saints prêtres ; Vincent y applaudit, les aida de ses conseils, et bientôt l'Église de France vit dans son sein des pépinières de très bons ecclésiastiques. — La vocation des ordinands fut éprouvée ; leur conduite édifiante, leur esprit cultivé et formé par d'habiles maîtres à toutes les fonctions sacrées. — Répandus dans les diocèses, ils y portent la lumière et la chaleur, rallument la piété éteinte dans les peuples et purifient le lieu saint. L'ignorant est instruit ; le pauvre, soulagé ; le malade, consolé ; la majesté du culte divin, rétablie ; les sacrements, dispensés avec un zèle sage et prudent ; son antique splendeur était rendue au clergé, et le peuple bénissait Dieu dans sa première ferveur. — Remercions saint Vincent de tant de bienfaits auxquels nous-mêmes nous avons participé.

III. *Conférences ecclésiastiques et retraites établies comme moyens de persévérance.* — Il n'est personne qui puisse se promettre une fermeté inébranlable, quand on ne prend pas des mesures pour soutenir sa faiblesse. Le prêtre surtout, au milieu des dangers du monde, trouve à chaque pas, dans l'exercice même de son ministère, des occasions de distraction, de dissipation

qui l'éloignent de l'esprit de prière. — S'il ne veille pas sur lui, des dangers plus grands encore l'attendent et il peut s'y laisser entraîner. — Le monde et le démon l'attaquent de tous les côtés, ne pouvant souffrir qu'il travaille efficacement à sauver les âmes. — Pour prévenir les chutes et conserver leurs vertus, le zèle éclairé de saint Vincent lui suggéra deux moyens très propres à maintenir les élèves du sanctuaire dans leur ferveur, savoir : les conférences ecclésiastiques et les retraites annuelles.

Il leur conseilla de s'assembler une fois la semaine, pour s'entretenir des vertus de leur état, de ses charges, de ses périls, de ses fonctions, pour s'éclairer et s'animer par la communication de leurs lumières et de leurs sentiments : il était persuadé que, ne fussent-ils que deux ou trois, Jésus serait au milieu d'eux, qu'il les verrait avec complaisance et leur inspirerait une nouvelle ardeur.

La retraite annuelle retire du monde et ramène à l'esprit du séminaire ; Dieu y parle au cœur et l'on comprend mieux l'étendue de ses devoirs : on rentre en soi-même, on se renouvelle, on s'affermit dans le bien et l'on s'anime d'un zèle ardent pour le salut des âmes.

Nous demanderons à saint Vincent qu'il daigne prier pour tous les prêtres, afin qu'ils profitent de moyens si précieux, autant que cela leur est possible ; la gloire du ciel n'a pas diminué sa tendre affection pour le clergé, elle n'a fait plutôt que l'accroître : invoquons-le avec confiance, et il nous obtiendra toutes sortes de bénédictions.

IV

VIE ET DOCTRINE

DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

INCARNATION DU FILS DE DIEU

I. Nécessité de l'incarnation. — II. Consentement de l'adorable Trinité à ce mystère. — III. Son accomplissement dans l'humilité.

I. *Nécessité de l'Incarnation.* — Avant l'Incarnation du Fils de Dieu, la plus grande partie du monde vivait dans l'idolâtrie : les inimitiés, les haines, les violences et les meurtres régnaient en liberté parmi les hommes, livrés, hélas! à toutes sortes de vices et d'abominations. La parole du Prophète-Roi était accomplie : *Tous se sont écartés de la voie droite; tous sont devenus inutiles, et il n'y a personne qui fasse le bien*[1]. — En effet, la vérité était bannie du monde et la charité éteinte ; la malice débordait, l'empire de la mort et du démon s'affermissait partout, et l'enfer se dilatait pour engloutir des victimes sans nombre. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à Dieu de n'être pas nés en des temps si malheureux! — Les justes de l'ancienne loi, retenus dans les limbes, souffraient de la longueur de leur captivité : pressés du désir de leur délivrance et du salut du monde, ils criaient vers Dieu du fond de leur prison, et ils répétaient sans cesse avec David : *Levez-vous, Seigneur. Pourquoi paraissez-vous comme endormi? Levez-vous et ne nous rejetez pas pour tou-*

1. Ps., XIII, 3.

jours. Pourquoi détournez-vous votre visage et oubliez-vous notre misère et notre affliction? Levez-vous, Seigneur, et rachetez-nous pour la gloire de votre nom[1]. « Venez, venez, ô la gloire de notre nation et l'unique espérance de notre race! Quittez enfin la maison de votre Père, ô le véritable Jacob, et daignez vous revêtir de la nature humaine. » Soupirons de même après Jésus, notre divin Sauveur.

II. *Consentement de l'adorable Trinité au mystère de l'Incarnation.* — La très sainte Trinité regarda d'un œil de compassion l'état lamentable des hommes et des anciens justes, et les divines personnes, comme dans un Conseil suprême, déterminèrent les moyens efficaces pour délivrer, les uns de la damnation éternelle, et les autres de leur captivité. — On peut se représenter le Père inclinant du côté de la justice et voulant punir les hommes selon la grandeur de leurs offenses; le Saint-Esprit penchant au contraire du côté de la miséricorde et désirant qu'on pardonnât aux hommes pécheurs : alors, le Fils, touché de l'état misérable où ils étaient tombés, et de l'impossibilité où ils se trouvaient de se relever par eux-mêmes, pour avoir désiré de lui ressembler, s'offrit de prendre notre nature et de répandre son sang pour notre salut. — Le Père et le Saint-Esprit acceptèrent cet héroïque dessein et décrétèrent que la Vierge Marie, comme la plus digne de toutes les créatures, deviendrait la mère du Verbe divin; et l'archange Gabriel reçut l'ordre de le lui annoncer et de demander son consentement à l'opération de ce mystère. O charité sans bornes du Fils de Dieu, qui a bien voulu se faire esclave pour nous retirer de la servitude du démon!

III. *Accomplissement du mystère de l'Incarnation.* — Dès que la très sainte Vierge eut donné son consentement en ces termes : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole*[2]; *le Saint-Esprit*

1. Ps., XLIII, 23-26. — 2. Luc, I, 38.

descendit en elle, et la vertu du Très-Haut la couvrit de son ombre, selon la parole de l'ange ; le Verbe se fit chair, Dieu et homme tout ensemble, dans le chaste sein de la Vierge sacrée. — Ainsi s'accomplit l'union du Verbe éternel avec la nature humaine ; ainsi furent ratifiées ces paroles du Prophète-Roi : *La miséricorde et la vérité se sont rencontrées; la justice et la paix se sont embrassées*[1] ; l'humble servante est devenue la mère de son Créateur, l'homme vil et misérable a été élevé à la noblesse de la nature divine.

L'humilité du Fils de Dieu est admirable dans ce mystère. Il n'a pas voulu seulement s'abaisser à l'infirmité de la condition humaine, mais, ce qui doit nous jeter dans le plus étrange étonnement, *il s'est fait chair*[2], la chose la plus méprisable qui soit dans l'homme, qu'il partage même avec les plus abjectes créatures, et dont le prophète Isaïe n'a pas craint de dire : *Elle est semblable à la fleur de l'herbe qui se flétrit et se dessèche aux rayons du soleil*[3]. — Pourtant, en confessant que Notre-Seigneur s'est fait chair, on ne veut pas dire qu'il se soit changé en chair, mais qu'il a contracté avec elle une union personnelle : de là cet enseignement certain, que l'on peut dire du Verbe divin ce que l'on dit de la chair, ou du moins de l'homme, qu'il est mort, bien qu'il n'ait pas souffert comme Dieu, mais seulement comme homme ; et voilà pourquoi ses tourments ont été d'un prix infini.

NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Leçons d'humilité, d'obéissance et de patience. — II. Leçon de pauvreté. — III. De pieux dévouement et de mépris des richesses.

I. *Leçons d'humilité, d'obéissance et de patience. — Joseph partit de la ville de Nazareth et vint en Judée*

1. Ps., LXXXIV, 11. — 2. Joan., I, 14. — 3. Is., XL, 7, 8.

dans une ville de la tribu de Juda, appelée Bethléem, pour se faire enregistrer avec Marie son épouse, qui était enceinte[1]. — On doit admirer ici l'obéissance et l'humilité de Marie et de Joseph, de Marie surtout qui, mère du Roi des rois, veut bien se soumettre à un roi de la terre et à un païen. Par déférence à ses ordres, près de mettre au monde le Messie, elle entreprend un long voyage, au risque d'exposer sa santé et sa vie. — Sa patience à supporter les fatigues et les incommodités du chemin n'est pas moins merveilleuse : il est vrai qu'elle était rendue moins pénible par ses saints et religieux discours avec Joseph.

Ils arrivèrent à Bethléem, qui signifie *Maison du pain*, après être partis de Galilée, dont le sens est : *tournoiement et inconstance*, pour se faire inscrire avec ceux de la famille de David. — Apprenons de leur exemple à mettre de côté les choses vaines et passagères de ce monde, avec toutes ses pompes et ses délices, et à nous approcher souvent de la table du pain vivant descendu du ciel, afin que notre nom y soit écrit sur le registre des saints.

II. *Leçon de pauvreté. — Pendant qu'ils se trouvaient là, le temps où Marie devait enfanter le Messie arriva. Or il n'y eut point de place pour eux dans les hôtelleries*[2]. — Etant donc arrivés sur le soir à Bethléem, saint Joseph chercha partout un lieu pour se retirer ; et, à sa grande affliction, il fut éconduit et repoussé de tout le monde : personne ne voulut le recevoir. — De son côté, la bienheureuse Vierge, tantôt allait ça et là, craintive et incertaine, surtout à cause de l'obscurité de la nuit ; tantôt, cédant à la lassitude, elle s'asseyait sur quelque pierre isolée pour se reposer un peu : hélas ! elle attendit en vain quelqu'un qui eût compassion de leur misère. — Après avoir vainement parcouru les rues et les places, tous les coins et les recoins de la ville, ils sont contraints d'aller loger dans une misé-

1. Luc, II, 4. — 2. Luc, II, 6.

rable étable, caverne obscure, où les pauvres avaient coutume de retirer leurs bestiaux pendant la nuit. — A peine entrés dans cette grotte, la bienheureuse Vierge pensa en elle-même que c'était là le palais bâti pour le second Adam, le sanctuaire préparé pour le Messie qui était sur le point de naître, et le trône royal sur lequel le vrai Salomon devait enseigner la véritable sagesse fondée sur l'humilité et la pauvreté.

III. *Leçons de pieux dévouement et de mépris des richesses. — Et elle enfanta son premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche* [1]. — La sainte Vierge employa une grande partie de la nuit en ferventes prières et en saintes aspirations; puis, toute ravie de contentement et d'admiration, elle mit au monde le saint enfant Jésus, qui sortit de son sein comme le rayon du soleil, sans lui causer aucune douleur et sans blesser sa virginité. — Dans le même moment, cette pauvre étable fut toute brillante de lumière : on y entendit les doux concerts des anges; une joie indicible anima des plus vifs transports la bienheureuse Vierge et saint Joseph. — Qui peut dire avec quel zèle et quelle ferveur ils couvrirent, à l'envi, de baisers respectueux le céleste Enfant? avec quels yeux tout pleins d'un tendre amour Jésus aimait à les regarder? — Qui exprimera le soin, la promptitude et l'ardeur avec lesquels Marie remplit ses devoirs de mère envers son divin Fils? Elle s'empressa de l'envelopper avec de pauvres langes et de le nourrir de son lait pur et virginal.

Ce divin Enfant, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, ne fut pas déposé dans un magnifique berceau, sur des coussins mous et délicats, mais dans une crèche abjecte, dure, froide et ignorée : leçon merveilleuse, propre à confondre la sagesse du siècle et à nous apprendre que ces biens tant appréciés du monde ne sont pas les vrais biens, mais qu'au contraire, l'amour

1. Luc, II, 7.

de la pauvreté, la patience dans les afflictions, le mépris des choses créées, sont les vraies richesses que nous devons ambitionner.

ANNONCE DE LA NAISSANCE DU MESSIE AUX BERGERS

I. Enseignements de pauvreté et d'obéissance. — II. De simplicité et de tendre dévotion. — III. De glorification des abaissements.

I. *Enseignements de pauvreté et d'obéissance. — Un ange apparut tout à coup à des bergers, et leur dit : Je vous annonce une grande nouvelle : Il vous est né un sauveur*[1]. — L'ange du Seigneur est envoyé par le saint Enfant annoncer ce mystère, non aux rois, aux sages du monde, mais à de simples bergers qui veillaient et passaient la nuit à la garde de leurs troupeaux. Ils furent trouvés dignes de cette faveur à cause de leur vigilance et de leur humilité ; car, dit le Sage : *La conversation de Dieu est avec les simples*[2], *et celui qui aura veillé pour moi jusqu'au matin, me trouvera*[3].

Jésus, le souverain pasteur, éclaire de sa lumière les supérieurs et les pasteurs des autres, avant les inférieurs et les sujets, afin que ces derniers se laissent plus volontiers conduire et diriger, surtout pendant la nuit, c'est-à-dire, au milieu des plus grandes difficultés concernant la loi et les mœurs. Apprenons de là combien nous sommes orgueilleux lorsque nous manquons de suivre la direction de nos supérieurs. — Pesons attentivement, et considérons à loisir ces paroles de l'Ange : *Un sauveur est né pour vous ;* et celles du prophète Isaïe : *Un enfant nous a été donné*[4]. Pourrait-on imaginer un don plus excellent et plus avantageux?

II. *Enseignements de simplicité et de tendre dévotion. — Voici la marque à laquelle vous le reconnai-*

1. Luc, II, 9, 11. — 2. Prov., III, 32. — 3. Prov., VIII, 17. — 4. Is., IX, 6.

trez : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche[1]. — Par ces paroles, l'ange nous avertit que, si nous voulons trouver Jésus dans notre cœur, nous devons être semblables à de petits enfants, c'est-à-dire, exempts de péché et de toute malice ou duplicité ; contents, comme eux, d'avoir le vivre et le vêtement; ne craignant pas la dureté de la couche ni les autres austérités du corps. Hélas ! j'ai grand sujet de croire que Jésus ne prend pas ses délices à demeurer en moi, puisque je suis si immortifié et si sensuel.

En entendant les paroles de l'ange, les bergers furent transportés de joie : soudain ils courent à Bethléem, et là ils adorent avec une profonde humilité l'enfant Jésus nouvellement né; ils lui baisent dévotement et les pieds et les mains, et lui offrent leurs petits présents, très simplement, mais avec affection et cordialité. — Notre-Seigneur eut très agréable l'empressement si dévoué de ces pauvres pasteurs, et il le leur témoigna par ses doux regards et son aimable sourire. — Heureux bergers! à qui cet honneur fut accordé, de contempler Celui que tant de rois et de prophètes ont désiré et n'ont pu voir! Mais plus heureux encore ceux qui l'ont en eux-mêmes par une digne communion! Hélas! combien peu je sais apprécier ce bonheur!

III. *Glorification des abaissements. — Au même instant se joignit à l'ange une troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*[2]. — On ne peut imaginer rien de plus merveilleux que ce concert ravissant des esprits angéliques, descendus en triomphe dans ce lieu obscur et solitaire. Mais si nous considérons que ce petit enfant, tout pauvre qu'il paraît, est le Fils du Très-Haut, nous comprendrons sans peine qu'il est digne de toute gloire et de toute vénération. — Étudions la cause de l'abjection si étrange où il s'est réduit, cause qui n'est autre que nos

1. Luc, II, 12. — 2. Luc, II, 13, 14.

offenses et nos péchés ; et alors cet abaissement si profond, cet anéantissement si extraordinaire nous étonneront moins, car, ils ont été suivis d'humiliations plus grandes encore, celles de sa mort sur la croix : c'est par là que nous avons été réconciliés avec Dieu, et qu'une paix éternelle a été accordée à tous les hommes de bonne volonté, savoir, à tous ceux qui veulent se conformer au bon plaisir de Dieu et obéir à ses commandements.

Leur mission remplie, les anges s'envolèrent au ciel dans un saint ravissement, et ils réjouirent toute la Jérusalem céleste à l'annonce de cette nouvelle tant désirée. — La bienheureuse Vierge, de son côté, entendant et considérant tant de prodiges, goûtait un tel bonheur, qu'il est impossible de l'exprimer. Et moi, qui connais et vois par les yeux de la foi ce grand mystère opéré pour mon salut, je demeure froid et insensible ! Quelle n'est pas mon ingratitude?

CIRCONCISION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Leçons d'humilité, d'obéissance et de charité. — II. Leçon d'amour, renfermée dans le nom de Jésus. — III. Autre leçon d'amour, dans les douleurs de Jésus et de Marie.

I. *Leçons d'humilité, d'obéissance et de charité. — Le huitième jour, l'Enfant fut circoncis*[1]. — En témoignage de sa merveilleuse humilité, Notre-Seigneur veut bien être regardé comme un pécheur, bien qu'il fût impeccable ; car si la circoncision n'a pas été établie, comme l'ont cru quelques docteurs, pour effacer le péché originel, elle en est du moins une marque honteuse. Et nous, qui sommes pécheurs, et qui trahirions la vérité en prétendant le contraire, nous rougirions d'être considérés comme tels ! — Il montre de plus son obéissance.

1. Luc, II, 21.

voulant se soumettre à la loi, à laquelle pourtant il n'était pas sujet, puisqu'il est le souverain Seigneur de tout l'univers et qu'il est venu pour la perfectionner.

Enfin Notre-Seigneur prouve sa charité, en voulant sans tarder répandre et verser son sang pour notre salut. — A cette vue, travaillons à circoncire nos cœurs et à retrancher nos inclinations mauvaises, avec les occasions qui nous exposent au péché, principalement celles qui sont contraires à la chasteté, dussions-nous, pour cela, nous imposer les plus pénibles sacrifices.

II. *Leçon d'amour renfermée dans le nom de Jésus. — On lui donna le nom de Jésus, nom que l'ange lui avait donné avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère*[1] — D'où vient qu'on donne à cet Enfant-Dieu le nom de *Jésus*, qui signifie sauveur, puisqu'il souffre la circoncision comme quelqu'un qui a besoin d'être sauvé? car, s'il est véritablement Sauveur, il n'a pas besoin d'être circoncis. — C'est son amour extrême pour nous qui le porte à subir la circoncision : en vertu de ce même amour, il abandonne ses propres intérêts pour épouser les nôtres ; il se prive de son droit pour nous être utile; il guérit nos blessures par l'effusion de son sang. On voit bien que Jésus n'a pas voulu porter en vain ce nom, bien que donné de Dieu et annoncé par l'ange, mais il a voulu le mériter par les souffrances excessives de sa passion. Aussi l'apôtre saint Paul nous dit-il : *C'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom au-dessus de tout nom*[2].

Ce nom de Jésus est on ne peut plus vénérable : quand on le prononce, *tout genou fléchit au ciel, sur la terre, et dans les enfers*[3]; car c'est le nom du fils de Dieu fait homme. Ce nom est doux et favorable, puisque, dit le prophète Joël, *quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé*[4]. — Nous ne sommes pas de la famille de Jésus, si nous ne faisons tous nos efforts

1. Luc, II, 21. — 2. Philip., II, 9. — 3. Philip., II, 10. — 4. Joel, II, 32.

pour devenir, par nos travaux et nos souffrances, les sauveurs et les libérateurs de nos frères; surtout si nous sommes dans une condition ayant pour fin le salut du prochain.

III. *Leçon d'amour, dans les douleurs de Jésus et de Marie.* — L'Enfant fut rendu à sa mère qui, voyant cette effusion de sang, compatissait à ses souffrances avec beaucoup de tendresse. — Jésus pleura dans sa circoncision, non pas tant de la douleur qu'il ressentit, que de la cause de la douleur, c'est-à-dire, de nos péchés; et il jeta un regard vers sa mère pour en recevoir quelque soulagement. — A cette vue, le cœur maternel de Marie fut plongé comme dans une mer d'amertume : avec lui, elle versa des larmes abondantes, et dit moins de bouche qu'intérieurement : O doux Jésus! quelle merveille! il y a huit jours à peine, je vous ai vu pleurer dans la crèche et trembler de froid; aujourd'hui je vous vois épancher votre sang pour mon salut. Ah! mon Sauveur, comme votre charité va croissant et s'augmentant de jour en jour! Faites-moi la grâce de vous aimer aussi chaque jour de plus en plus.

PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE

I. Leçons d'humilité, de pauvreté, de charité. — II. De dévotion respectueuse et d'éminente piété. — III. De zèle et de persévérance dans la vertu.

I. *Leçons d'humilité, de pauvreté, de charité.* — *Ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, et donner ce qui devait être offert en sacrifice,* savoir, *deux tourterelles ou deux petits de colombes*[1]. — L'humilité du divin Enfant, ainsi que sa charité, prend sans cesse de nouveaux accroissements. Il a voulu

1. Luc, II, 22, 24.

naître comme un pauvre; il a voulu être circoncis comme un pécheur : maintenant il veut être offert comme un esclave, et racheté au prix de cinq sicles, ou sept francs soixante centimes environ de notre monnaie. — La pauvreté de la sainte Vierge et de saint Joseph paraît aussi dans ce mystère. Ils n'ont pas le moyen d'acheter un agneau; c'est pourquoi ils présentent deux petits de colombes : offrande toute mystérieuse; car il est juste que la vérité soit préférée à la figure, et que l'enfant Jésus, le véritable Agneau qui ôte les péchés du monde, et qui devra être immolé, en son temps, pour notre salut, soit présenté, plutôt que cet agneau figuratif que les riches avaient coutume d'offrir. — Quant aux colombes qui, de leur nature, sont simples et fécondes, elles nous rappellent, que nous devons avoir la vertu de simplicité et la fécondité des bonnes œuvres.

II. *Leçons de respectueuse dévotion et d'éminente piété. — Siméon, conduit par l'Esprit de Dieu, vint en ce moment au temple. Il prit l'Enfant entre ses bras et bénit Dieu, en disant : C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller en paix votre serviteur, selon votre parole*[1]. — Saint Siméon reçut dans ses bras le divin Enfant au milieu du temple, avec les sentiments du plus profond respect : ravi de joie, il versa beaucoup de larmes, et le couvrit de baisers pleins de dévotion et de tendresse; il le serra contre son cœur et rendit à Dieu toutes sortes de louanges, n'ayant plus d'autres désirs, après cet ineffable bonheur, que de quitter cette terre. Ainsi, ceux qui aiment ardemment Notre-Seigneur, méprisent aisément la vie avec toutes les choses temporelles.

Siméon mérita l'honneur de voir le Messie et de le porter entre ses bras, pour plusieurs raisons : Il était animé du Saint-Esprit, et c'est par son inspiration qu'il vint au temple. — Il était juste, c'est-à-dire,

1. Luc, II, 25, 28. 29.

exempt de tout péché, et orné des plus précieuses vertus. — Siméon craignait Dieu d'une crainte filiale et respectueuse, se tenant toujours en sa sainte présence. — Enfin, il attendait la consolation d'Israël, l'avènement de Notre-Seigneur, qui ne manque jamais d'assister ceux qui l'attendent avec une sainte impatience. — Voulons-nous aussi recevoir Jésus-Christ avec fruit, non pas dans nos bras comme saint Siméon, mais en notre bouche et dans notre cœur, par la réception de la très sainte eucharistie, imitons les vertus qui ont éclaté en ce saint patriarche.

III. *Leçons de zèle et de persévérance dans la vertu. — Anne étant survenue à la même heure, se prit aussi à louer cet Enfant, et elle parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël*[1]. — Dieu ne fait acception de qui que ce soit : il ne considère ni le sexe, ni l'âge, ni la condition, mais seulement la vertu. — Ces deux saintes personnes très avancées en âge, nous sont proposées comme modèles, pour nous apprendre qu'il faut persévérer dans la pratique des vertus jusqu'à la fin de la vie, afin de mériter l'honneur de recevoir le Sauveur et de le conserver à jamais.

Voici les vertus qu'on distingue principalement en sainte Anne et qui lui valurent son glorieux privilège : une chasteté parfaite qu'elle garda, depuis son veuvage, près de quatre-vingts ans; un grand zèle à se rendre assidûment au temple ; l'esprit d'oraison qui l'occupait sans cesse, et le jour, et même une partie des nuits ; la mortification intérieure et extérieure accompagnée de jeûnes et autres actes de pénitence ; enfin son ardeur à glorifier Dieu de l'avènement du Messie qu'elle annonçait partout. — Si nous voulons un jour le voir dans le ciel, nous devons imiter les vertus de cette sainte femme, et combattre sans relâche la recherche des satisfactions corporelles, l'indévotion, le respect humain qui empêche de parler de Dieu, et la paresse dans les travaux à entreprendre pour son service.

1. Luc, II, 36, 38.

LA FUITE EN ÉGYPTE

I. Leçons d'esprit de sacrifice. — II. D'obéissance et de résignation. III. De pauvreté, de douce piété et d'édification.

I. *Leçon d'esprit de sacrifice. — Un ange apparut à Joseph pendant son sommeil, et lui dit : Levez-vous, prenez l'enfant et la mère, et fuyez en Égypte; et demeurez-y jusqu'à ce que je vous dise d'en sortir; car Hérode cherche l'Enfant pour le faire mourir*[1]. — Dès sa naissance, Notre-Seigneur est en butte à la persécution. Il eût pu assurément l'empêcher, mais il ne l'a pas voulu, afin de souffrir davantage, et de nous apprendre à supporter patiemment les tentations et toutes les épreuves de la vie : c'est la condition pour être ses disciples; et nous le serons véritablement, comme le disait de lui-même saint Ignace martyr, dans les peines que nous endurerons pour son amour.

L'apôtre saint Paul exprimait la même pensée en ces termes : *Tous ceux qui veulent être les fidèles serviteurs de Jésus-Christ, seront persécutés*[2]. Rien de plus juste : le serviteur n'est pas plus que le maître; si le maître a été persécuté, les disciples doivent l'être aussi. — Hélas! je ne mérite pas de porter le nom de disciple de Jésus-Christ ni de chrétien, car je ne veux rien souffrir pour l'amour de lui; au contraire, je suis à charge aux autres par mes irritations et mes murmures. Mon Sauveur, faites-moi la grâce de vous imiter dans votre patience.

II. *Leçons d'obéissance et de résignation. — Joseph s'étant levé, prit l'enfant et la mère pendant la nuit, et s'en alla en Égypte*[3]. — Admirons la prompte obéissance de saint Joseph. Averti pendant la nuit par l'ange du Seigneur, il n'attendit point que le jour parût pour exécuter l'ordre qu'il avait reçu; mais, se levant

1. Matth., II, 13, 14. — 2. II Timoth., III, 12. — 3. Matth., II, 14.

aussitôt, il le fit connaître à la très sainte Vierge. — A cette nouvelle, Marie qui avait une extrême tendresse pour son cher Fils, sent ses entrailles s'émouvoir; toutefois, se recueillant aussitôt intérieurement, elle se dispose à partir. Éveillant l'enfant Jésus, elle vit ses larmes couler, et elle éprouva les prémices des douleurs que lui avait prédites le saint vieillard Siméon.

La sainte Vierge et saint Joseph, pleins de confiance en Dieu, se résignèrent à cet exil, firent en peu de temps leurs préparatifs et partirent avec joie, heureux de leur pauvreté. Ils n'avaient du reste à craindre ni rencontre fâcheuse ni aucune disgrâce durant le voyage; car Dieu l'avait commandé, et ils portaient entre leurs bras le Fils de ce même Dieu. — Demandons-leur la permission de les accompagner, et prions la sainte Vierge de nous donner part au bonheur qu'elle a de porter son cher enfant; mais auparavant, si nous fuyons le travail et cherchons le repos, pensons avec combien de fatigues et de sueurs elle fit un si long voyage, tenant toujours entre ses bras ce précieux trésor.

III. *Leçons de pauvreté, de douce piété et d'édification.* — Jésus demeura en Égypte jusqu'à la mort d'Hérode; ainsi s'accomplit cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète Osée : *J'ai rappelé mon Fils d'Egypte*[1]. — A son arrivée dans cette terre inhospitalière, la sainte Vierge n'eut point un palais royal pour y loger son Fils, ni les commodités propres au repos dont il avait un si grand besoin; car, n'ayant trouvé pour lui à Bethléem qu'une étable, il n'est pas croyable qu'elle ait été mieux reçue chez un peuple barbare. — Elle dut en conséquence se retirer dans quelque demeure extrêmement pauvre, où elle vécut avec saint Joseph du travail de ses mains.

On croit que leur exil dura sept années entières. Pendant tout ce temps, elle nourrit son très cher Fils avec toute sorte d'attention et de soin. — Qui peut dire avec

[1] Matth., II, 15.

quelle délicatesse respectueuse elle touchait de ses mains Celui qu'elle savait être son Seigneur et son Dieu? Avec quelle pieuse dévotion elle le couchait dans son berceau? Avec quelle joie elle le vit successivement grandir et marcher sous ses yeux? Avec quel bonheur elle entendit ses premières paroles qui étaient toutes célestes, et elle le vit s'adonner à la prière? Nul doute que saint Joseph n'ait partagé tous ses sentiments. — Nous tâcherons d'imiter, selon notre pouvoir, les vertus héroïques dont Jésus, Marie et Joseph nous donnent l'exemple en cette circonstance, mais surtout leur obéissance aveugle : pour cela, quand un supérieur nous manifeste sa volonté, voyons dans sa personne un ange qui nous parle au nom même de Dieu.

NOTRE-SEIGNEUR A NAZARETH

JUSQU'A L'AGE DE TRENTE ANS

I. Leçons de plusieurs vertus cachées. — II. De simplicité dans le travail et de courage à l'exécuter. — III. De zèle, d'esprit d'oraison et de perfection.

I. *Leçons de plusieurs vertus cachées.* — *Hérode étant mort,* d'après l'avertissement de l'ange du Seigneur, *Joseph prit l'enfant et la mère et vint dans la terre d'Israël; mais, apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée, à la place de son père,* sur un nouvel avertissement céleste, *il se rendit dans la ville de Nazareth*[1], avec Jésus et Marie, et *Jésus leur était soumis*[2]. — Suivant la parole de saint Luc, Jésus commença à faire avant d'enseigner : pendant l'espace de trente ans, il pratiqua l'humilité, la pauvreté, la patience, l'obéissance et l'esprit de prière; puis il s'employa à la prédication et à l'instruction des autres, durant les

1. Matth., II, 19-23. — 2. Luc, II, 51.

trois dernières années de sa vie. — De même, si nous voulons nous rendre vraiment utiles par les prédications, exhortations, catéchismes et autres fonctions concernant le prochain, il nous faut d'abord donner beaucoup de temps aux choses spirituelles et à l'exercice des bonnes œuvres ; car, il est difficile d'enseigner aux autres ce que l'on n'a pas pratiqué.

On ne lit pas dans le saint Évangile les occupations de Notre-Seigneur à Nazareth. Toutefois, il ne resta point dans l'oisiveté : vivant retiré du monde, il visitait souvent le temple et s'appliquait beaucoup à l'oraison ; il aidait fréquemment la sainte Vierge dans les plus bas emplois du ménage, et aussi saint Joseph dans ses travaux manuels, au rapport de saint Marc ; car on disait de lui : *N'est-ce pas là cet artisan, le fils de Marie*[1], *etc.?* — Or, pourquoi agit-il ainsi ? pour nous apprendre à aimer la solitude et la retraite, à fuir la vaine gloire, et à nous former soigneusement aux enseignements que nous devons communiquer au prochain.

II. *Leçons de simplicité dans le travail et de courage à l'exécuter.* — Représentons-nous le bienheureux Joseph travaillant toujours avec dévouement pour gagner le pain nécessaire à Jésus et à Marie ; d'un autre côté, la très humble Vierge s'occupant à filer et à d'autres petits ouvrages de cette sorte, avec une affection non pareille. — Compatissons au doux Jésus, au souverain Créateur du monde, qui, comme le premier Adam, mange son pain à la sueur de son front. Sans doute, il n'avait pas besoin de travailler ainsi ; mais il voulait nous laisser un grand exemple d'humilité, d'obéissance et de charité. — On ne saurait exprimer la consolation que reçut la sainte Vierge, de demeurer tant d'années avec Jésus-Christ, sachant qu'il était le véritable Fils de Dieu.

Marie et Joseph parlaient toujours au saint Enfant avec un tendre respect. Ce Fils bien-aimé prévenait

1. Marc, VI, 3.

leurs désirs et accomplissait avec promptitude tout ce qui pouvait être utile dans la maison. — Figurons-nous que nous le voyons, avec tout l'extérieur d'un pauvre serviteur, allant et venant par cette maison pour aider la sainte Vierge ou saint Joseph, tantôt enlevant avec son instrument la partie la plus grossière d'une planche, tantôt se dirigeant vers la fontaine pour y puiser de l'eau ; puis, balayant, accommodant le feu ; en un mot, remplissant auprès de la sainte Vierge et de saint Joseph les fonctions d'un domestique et d'une servante. — Et les anges ravis d'un tel spectacle, chantaient sans cesse les louanges de Jésus et le bonheur de Marie et de Joseph. Étonnons-nous, après de tels exemples, que nous méprisions et refusions peut-être les emplois bas et humiliants.

III. *Leçons de zèle, d'esprit d'oraison et de perfection.* — Notre-Seigneur ne se contentait pas de ces occupations extérieures et visibles ; il accomplissait sans doute aussi beaucoup d'œuvres spirituelles dans un secret mystérieux. — Lassé du travail du jour, il se retirait parfois à l'écart pour vaquer à l'oraison, exercice dans lequel il passait les nuits entières, priant pour notre salut. — Jésus donnait encore plusieurs heures du jour à l'explication de la céleste doctrine, en présence de la sainte Vierge et de saint Joseph. — Avec leur permission, il interrompait son travail de temps à autre pour s'appliquer à la prière vocale. — Que de fois, considérant la désobéissance de nos premiers parents, l'ingratitude des hommes et la perte de tant d'âmes dont il prévoyait la damnation, que de fois il affligea sa sainte âme, fondant tout en larmes pour apaiser la colère de Dieu et nous réconcilier avec lui ! O mon Jésus ! vous priez et méditez ainsi pour être mon modèle ; et cependant, hélas ! je ne fais point d'oraison, ou du moins je ne la fais qu'avec lâcheté et par manière d'acquit.

L'évangéliste saint Luc ajoute : *L'enfant croissait en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les*

hommes [1]. Si nous voulons l'imiter, comme nous le devons, chaque jour de notre vie doit être marqué par quelque fruit spirituel : il nous faut croître sans cesse de vertu en vertu, devant Dieu, par l'observance de ses commandements, et devant les hommes par l'exemple et la pratique des saintes actions. Quand sera-ce, ô mon Jésus, que vous verrez en moi ces heureux accroissements?

PRÉDICATION DE SAINT JEAN-BAPTISTE

I. Vie mortifiée, préparation à la prédication. — II. Vie de pénitence, but de la prédication. — III. Vie humble et sainte, succès de la prédication.

I. *Vie mortifiée, préparation à la prédication.* — *Jean-Baptiste avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de peau autour des reins; il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage* [2]. — Il se retira fort jeune dans le désert, et il y vécut jusqu'à l'âge de trente ans, dans une très grande austérité. Ainsi, tous ceux qui aspirent à quelque charge importante ou qui désirent pratiquer une éminente vertu, doivent jeter dans leur âme un fondement solide de mortification et de pénitence, qui les aide à persévérer, envers et contre toute difficulté, jusqu'à la fin, dans la vie de perfection qu'ils ont embrassée. — Le précurseur de Notre-Seigneur, sanctifié dès le sein de sa mère, et appelé par Jésus-Christ même le plus grand des enfants des hommes, a voulu traiter sévèrement son corps. A quelle mortification ne sommes-nous pas obligés, nous qui sommes remplis de péchés et d'imperfections?

II. *Vie de pénitence, but de la prédication.* — Ayant quitté le désert, Jean prêcha le baptême de la pénitence sur les bords du Jourdain, en disant : *Faites pé-*

1. Luc, II, 52. — 2. Matth., III, 4.

nitence, car le royaume des cieux est proche [1]. — Dieu tira saint Jean de la solitude, et l'appela pour annoncer sa parole. Apprenons de là que la perfection de la vie chrétienne ne consiste pas seulement dans la contemplation, où nous travaillons à notre propre salut, mais aussi dans l'action et dans l'exercice des fonctions utiles à celui du prochain.

Ceux qui sont obligés, à raison de leur charge et de leur état, à enseigner les autres, comprendront, par cet exemple, qu'ils doivent aussi aimer la pénitence, la prière et le mépris du monde, afin que leur vie autorise leur parole. — Le prédicateur et toute personne chargée d'instruire, sont obligés de porter les hommes à la pénitence : cette pénitence comprend principalement une contrition véritable, une confession sincère et une satisfaction entière. Mais, comme saint Jean, ils auront soin d'adoucir la difficulté du sacrifice par la promesse du royaume des cieux et de l'éternelle récompense.

III. *Vie humble et sainte, succès de la prédication.* — *Les habitants de la Judée allaient à saint Jean, confessant leurs péchés, et il les baptisait, en disant : Je vous baptise dans l'eau, mais celui qui vient est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de délier les cordons de sa chaussure : c'est Lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit et dans le feu* [2]. — Saint Jean devait à la sainteté de sa vie l'autorité dont il jouissait, non seulement auprès du peuple, mais encore auprès des princes des prêtres, des scribes et des pharisiens : tous venaient en foule pour entendre ses prédications, doutant même s'il n'était pas le Messie. Voilà pourquoi il les porta sans peine à déclarer publiquement leurs péchés et à recevoir un nouveau baptême. Tels sont les fruits que peut produire un homme par sa sainte vie, quelquefois parmi les peuples de toute une province.

Nous admirerons l'extrême humilité de saint Jean :

1. Matth., III, 2. — 2. Marc. I, 5-8.

bien que tout le monde connût sa vertu supérieure, il ne se glorifie en rien; au contraire, il s'abaisse dans la mesure de l'estime qu'on lui témoigne, et renvoie tout l'honneur qu'on lui rend, à la personne même de Notre-Seigneur. Ainsi doivent agir tous les prédicateurs et tous les ouvriers du saint Évangile.

BAPTÊME DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Son humilité. — II. Humilité de saint Jean-Baptiste. III. Effets précieux de cette vertu.

I. — *Humilité de Notre-Seigneur. — Jésus vint de Nazareth en Galilée, trouver saint Jean, près du Jourdain, pour être baptisé par lui*[1]. — Dès que Notre-Seigneur a quitté ses parents et le monde, il va, non accompagné d'un million d'anges, comme il eût pu le faire, mais seul, se mêler parmi les publicains et les pécheurs, bien qu'il n'appartînt pas à la foule grossière du peuple : Maître de l'univers, exempt de tout péché et n'ayant aucun besoin de pénitence, il veut recevoir, de la main de saint Jean, un baptême bien inférieur au baptême de feu qu'il donnera lui-même dans le Saint-Esprit. En cela il condamne ouvertement notre orgueil, puisque couverts d'offenses comme nous le sommes, nous ambitionnons la gloire et l'honneur, la gloire surtout de commander aux autres.

Nous pouvons considérer encore que Jésus-Christ a évité la singularité dans toutes ses actions, n'ayant jamais voulu affecter de distinction et de prééminence, mais être semblable au reste des hommes. C'est pourquoi il a été circoncis, présenté au temple et baptisé comme eux. De même, tâchons de nous conformer aux autres dans toutes nos actions, même dans les choses spirituelles, et de n'accepter aucun privilège,

1. Matth., III, 13.

à raison de la supériorité de la science, du travail ou du talent.

II. *Humilité de saint Jean-Baptiste. — Saint Jean refusait de baptiser Notre-Seigneur, disant : C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi! Jésus lui répondit : Laissez pour l'heure, car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir toute justice*[1]. — On ne saurait dire l'étonnement dans lequel entra saint Jean, lui si humble, en entendant le Sauveur du monde lui parler ainsi. — Pensons avec quel respect, prosterné à ses pieds, il lui disait : « A Dieu ne plaise que j'aie la hardiesse de vous donner le baptême! A Dieu ne plaise qu'une vile créature baptise son Créateur, qu'un homme baptise son Dieu. » — De son côté, Notre-Seigneur s'humilie devant saint Jean : c'est un pieux combat à qui sera, non le plus honoré et glorifié, mais le plus humilié. — Jésus-Christ appelle sa soumission à saint Jean, c'est-à-dire, la soumission du Créateur à la créature, l'accomplissement de toute justice : jugeons de là quelle peut être la nôtre, nous qui, non contents de mépriser nos inférieurs et nos égaux, refusons d'obéir à nos supérieurs.

III. *Effets précieux de l'humilité. — Jésus étant baptisé sortit de l'eau : aussitôt le ciel s'ouvrit; le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et une voix se fit entendre, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances*[2]. — Admirons avec les anges comment leur Roi et le nôtre descend le premier dans le Jourdain ; avec quelle crainte saint Jean le suit, et avec quelle dévotion il le baptise.

Ce fut sans doute l'abjection ineffable de Notre-Seigneur qui entr'ouvrit les cieux et en fit descendre les anges pour le couvrir de leurs ailes ; et comme de si grands actes d'humilité sont inconcevables aux hommes, Dieu voulut en outre, par cette voix céleste,

1. Matth., III, 14, 15. — 2. Matth., III, 16, 17.

leur donner à entendre que le sujet principal de ses complaisances était l'abaissement du Sauveur. — La colombe qui descend sur lui, figure la venue du Saint-Esprit dans une âme qui en a les qualités. La colombe a pour chant une sorte de gémissement ; son bec est inoffensif ; elle n'a point de fiel ; ses ongles ne blessent jamais ; elle nourrit les petits des autres aussi bien que les siens propres : ainsi l'âme animée du Saint-Esprit ne se lamente et ne gémit que sur ses péchés ; sans déchirer jamais la réputation de personne, elle n'admet dans son cœur ni haine ni colère ; loin d'usurper les biens de son prochain, elle pourvoit aux nécessités d'autrui comme aux siennes propres. — Hélas ! je suis bien éloigné de ces belles qualités : c'est que l'esprit du monde, dont je suis plein, empêche le Saint-Esprit de descendre dans mon âme.

TENTATION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Sa mortification dans le désert. — II. Sa patience et son humilité dans la tentation. — III. Récompense de ces vertus par la visite des anges du ciel.

I. *Mortification de Notre-Seigneur dans le désert.* — Après son baptême, *Jésus se retira dans le désert, où il jeûna quarante jours et quarante nuits*[1]. — Jésus-Christ vient d'être déclaré Fils de Dieu par son Père lui-même dans la cérémonie de son baptême. Il se retire néanmoins en un désert affreux, comme pour faire pénitence, et là, sans pain, en plein air, silencieux, au milieu des bêtes sauvages, dit saint Marc, il s'afflige pour notre salut. De même, celui qui commence à servir Dieu, doit crucifier sa chair avec ses concupiscences, par la patience et la mortification. — Reconnais, ô mon âme, que tu es comme un de ces êtres sans

1. Matth., IV, 2.

raison, quand, par l'impétuosité de tes passions déréglées, tu offenses la bonté de Jésus-Christ. Jette-toi humblement à ses pieds, baise-les avec une crainte respectueuse, les arrosant de larmes de contrition; puis, contemple avec confiance sa face douce et ravissante, et demande-lui qu'il daigne jeter les yeux sur toi et te faire miséricorde.

II. *Patience et humilité de Jésus-Christ dans la tentation.* — Alors il fut tenté par trois fois. *Le tentateur lui dit : Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres deviennent du pain.... Jetez-vous en bas de ce temple.... Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez*[1]. — Admirons la grande patience et l'extrême humilité de Jésus. Il permet au démon de le tenter plusieurs fois, et même de l'enlever et de le porter sur le haut du temple, puis au sommet d'une montagne. Ne dirait-on pas qu'il veut ressembler à ces misérables qui sont devenus les jouets de Satan? — Il paraît être descendu plus bas encore, quand il souffre d'être attaqué par la plus horrible et la plus abominable tentation, savoir, d'adorer le démon. Ainsi, serions-nous déjà avancés dans la vertu, ne nous croyons point exempts des tentations : pour les surmonter, il est utile d'avoir recours comme Jésus à quelques paroles de l'Écriture en forme d'oraison jaculatoire.

III. *Récompense des vertus de Notre-Seigneur par la visite des anges. — Alors les anges s'approchèrent et ils le servaient*[2]. — Jésus-Christ, exténué par la faim, pâle et défiguré, demeurait couché sur la terre nue. Il fut alors visité par une troupe nombreuse d'esprits célestes qui, touchés de compassion, le relevèrent, se réjouirent avec lui de ses victoires, lui préparèrent avec soin la nourriture dont il avait besoin et le servirent avec un saint empressement. — Contemplons des yeux de l'esprit Notre-Seigneur assis sur une pierre, et prenant son repas au milieu des anges qui l'entourent.

1. Matth., IV, 3, 6, 9. — 2. Matth., IV, 11.

Imaginons-nous le voir nous regardant, et l'entendre nous dire : Hommes sensuels et immortifiés, tout ce que je viens de faire et de souffrir, c'est pour vous et pour votre instruction : à mon exemple, châtiez volontiers votre corps par le jeûne et autres austérités, et vous recevrez les mêmes avantages que moi ; vous surmonterez facilement les tentations du monde, de la chair et du démon, et les anges ne manqueront pas, bien qu'invisiblement, de vous assister et de vous servir.

COMMENCEMENT DE LA PRÉDICATION

DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Leçons, pour le prêtre, d'abnégation, de prudence et de simplicité. — II. De condescendance et de pénitence véritable. — III. De zèle et d'édification.

I. *Leçons, pour le prêtre, d'abnégation, de prudence et de simplicité. — Jésus ayant quitté la ville de Nazareth vint à Capharnaüm, ville maritime de la Galilée*[1]. — Notre-Seigneur abandonne sa patrie, pour nous apprendre que, si nous voulons annoncer en toute liberté les vérités chrétiennes, il nous faut renoncer à l'affection déréglée que nous avons d'ordinaire pour nos parents. — Il nous enseigne encore qu'on doit prêcher l'Évangile et donner des instructions dans les endroits où nous pouvons espérer une moisson plus abondante, par exemple, dans les villes et dans les bourgades où se trouve une assez grande population, comme l'était Capharnaüm, où il commença la prédication de son Évangile. — Il nous trace aussi la règle de conduite à suivre dans la persécution, savoir, de ne pas s'exposer témérairement au danger, mais de quitter les endroits

1. Matth., IV, 13.

d'où l'on est rejeté, pour porter ailleurs la divine parole.

Jésus-Christ n'ouvrit pas sa mission dans la ville de Jérusalem, devant les princes et les grands, mais au pays de Capharnaüm, en présence de pauvres Galiléens. A son exemple, les prédicateurs, peu soucieux de briguer les grandes chaires, chercheront uniquement la conversion et le profit des âmes, et, comme Notre-Seigneur, ils se verront suivis par des foules désireuses de les entendre.

II. *Leçons de condescendance et de pénitence véritable.* — Ensuite Jésus commença à prêcher, et il disait : *Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche*[1]. — Notre-Seigneur ne voulut pas prêcher avant l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste : d'abord, pour éviter toute cause de trouble et de division parmi les auditeurs; et de plus, pour laisser aux prédicateurs cet exemple d'humilité, de céder volontiers l'emploi de la prédication, non seulement à leurs égaux, mais même à leurs inférieurs. — Les premières paroles tombées des lèvres de Notre-Seigneur, comme de celles de saint Jean, annoncent la pénitence. Il veut par là confirmer la prédication de son précurseur, et nous apprendre à ne pas mépriser la saine doctrine enseignée par ceux qui nous ont précédés.

Notre Sauveur nous donne encore un autre enseignement, savoir : la première clef avec laquelle on ouvre le ciel au pécheur, c'est la pénitence ; et elle comprend la véritable douleur des péchés de la vie passée, leur accusation au saint tribunal et la satisfaction par les bonnes œuvres. En effet, nous ne pourrons jamais jouir, ni même approcher du royaume des cieux, par la grâce en ce monde et par la gloire dans l'autre, si nous n'avons recours à la pénitence pour effacer les fautes commises depuis notre baptême.

III. *Leçons de zèle et d'édification.* — *Il parcourait*

1. Matth., IV, 17.

la Galilée, enseignant dans les synagogues, prêchant l'Évangile et guérissant toutes sortes de maladies ; et sa réputation se répandit dans la Syrie entière[1]. — Jésus-Christ est ici le modèle du vrai prédicateur; car il doit : — *Parcourir le pays*, c'est-à-dire, visiter diligemment les fidèles qu'il instruit, pour connaître s'ils ont la véritable foi, et si leur vie est sincèrement chrétienne. — *Parcourir la Galilée*, dans laquelle on trouvait des Gentils mêlés avec des Juifs, peu de riches et beaucoup de pauvres : figure du zèle avec lequel le prêtre travaille pour gagner à Notre-Seigneur toutes sortes de personnes indifféremment, les pauvres, les hérétiques et les mauvais chrétiens. — *Instruire dans les synagogues*, savoir, leur exposer la doctrine chrétienne à l'église et dans les écoles. — Les secourir corporellement et spirituellement. — Ne pas mêler de curiosité à ses discours, qui doivent tendre au salut des âmes, et exprimer le sentiment commun des docteurs. — Confirmer sa parole par l'exemple d'une sainte vie.

LES BÉATITUDES

I. Béatitude de la pauvreté. — II. Béatitude de la douceur. III. Béatitudes des larmes.

I. *Béatitude de la pauvreté. — Jésus alla sur une montagne, et s'étant assis au milieu de ses disciples, il leur dit : Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient*[2]. — Notre-Seigneur a enseigné les béatitudes *sur une montagne*. Il a voulu nous avertir que ceux-là seuls sont capables de les comprendre qui, ayant quitté les habitudes du siècle et mis de côté les maximes du monde, désirent s'élever, par la pratique des vertus, à cette haute et excel-

1. Matth., IV, 23, 24. — 2. Matth., V, 1, 2.

lente vie qu'il est venu nous apprendre. — Comme un bon architecte, voulant construire l'édifice de la perfection chrétienne, il commence par en jeter les fondements; et la première pierre qu'il y pose, c'est la pauvreté d'esprit, qui comprend en elle-même deux vertus principales, savoir, le mépris des richesses et des délices de ce monde, et la vraie humilité.

Le ciel est la récompense de la pauvreté volontaire, et c'est très juste : à ceux qui ont méprisé les choses terrestres, Dieu donne, après la mort, les jouissances célestes; et même les personnes qui ont abandonné leur bien pour son amour, commencent dès cette vie à goûter le bonheur du paradis.

II. *Béatitude de la douceur. — Bienheureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre*[1]. — Jésus-Christ joint ici fort à propos la mansuétude à la pauvreté. En effet, le propre des pauvres est d'endurer des injures et des opprobres; or, toute personne a besoin de la douceur pour supporter avec mérite les adversités qui surviennent, *et vaincre le mal par le bien*[2], suivant les paroles de l'Apôtre. — Ceux qui sont doux *posséderont la terre*, c'est-à-dire seront maîtres de la terre de leur cœur et de leurs passions, et gagneront les cœurs des hommes, car la mansuétude en fait aisément la conquête : ils auront en outre la béatitude éternelle qui s'appelle *la terre des vivants*.

Voici les principales marques de cette vertu : Réprimer l'impétuosité de la colère. — Être affable envers tous et dans ses paroles et dans ses manières extérieures. — Condescendre à son prochain, autant qu'on le peut sans péché. — Le supporter dans ses défauts et ses imperfections, bien loin de lui rendre le mal pour le mal. — Examinons si nous avons ces marques de la douceur.

III. *Béatitude des larmes. — Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés*[3]. — Ceux-là sont heu-

1. Matth., v, 4. — 2. Rom., xii, 21. — 3. Matth., v, 5.

reux, qui pleurent, non la perte des biens temporels, mais celle de la grâce, s'affligeant pour leurs péchés et pour ceux de leurs semblables ; et c'est ici le premier sujet légitime de répandre des larmes. — On peut en verser encore sur la longueur de son exil dans cette vie misérable, sur les dangers nombreux que nous y courons pour notre salut et sur le délai prolongé de la gloire qui nous attend. — De telles larmes procurent le vrai bonheur : à ceux qui les répandent, Dieu donnera une solide consolation en cette vie et dans l'autre.

Les bons chrétiens qui pleurent et s'attristent ici-bas seront donc bienheureux dans le ciel. Mais, hélas ! quel sera le sort des hommes qui passent tous leurs jours en divertissements et en vains plaisirs, et vivent comme s'il n'y avait point d'autre béatitude que celle de ce monde? A l'heure de la mort, ils seront dans un étrange étonnement et dans la plus terrible appréhension.

LES BÉATITUDES

I. Béatitude du désir de la justice. — II. Béatitude de la miséricorde. III. Béatitude de la pureté du cœur.

I. *Béatitude du désir de la justice. — Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés*[1].— La douleur et la tristesse de nos péchés ne suffisent pas; il nous faut en outre un désir ardent d'accomplir les commandements de Dieu et de pratiquer les vertus chrétiennes : ce n'est pas assez d'éviter le mal, on doit de plus faire le bien. — Ne nous contentons pas de vouloir la justice, mais tâchons d'en avoir faim et soif, c'est-à-dire, excitons en nous et dans ceux qui nous entourent, comme une ardeur im-

1. Matth., v, 6.

patiente d'en enrichir notre conduite. Ainsi, nous vérifierons cette parole de l'Écriture : *Que celui qui est juste, se justifie encore*[1]. — Si nous agissons de cette manière, soyons assurés que Dieu nous remplira de toutes sortes de richesses spirituelles, non seulement dans la vie glorieuse, mais encore ici-bas. Au contraire, si nous accomplissons avec dégoût et à contre-cœur les œuvres et les vertus de la piété chrétienne, et que nous ne songions qu'à assouvir notre faim et notre soif des choses de la terre, nous encourons la malédiction que Dieu fulmine contre nous en ces termes : *Malheur à vous qui vous êtes rassasiés, parce que vous souffrirez de la faim*[2], éternellement, dans l'enfer.

II. *Béatitude de la miséricorde. — Bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde*[3]. — La miséricorde tire son nom du mot *cœur*. Nous sommes donc vraiment miséricordieux, quand nous compatissons aux misères de notre prochain, avec des sentiments qui partent du cœur. — Cette vertu est très étendue ; car nous sommes obligés de l'exercer, et spirituellement et corporellement; non seulement envers nos amis, mais encore à l'égard de nos ennemis et de ceux qui nous persécutent. Par là nous devenons semblables à Dieu, *qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants*[4]. — De même que les miséricordieux auront exercé la miséricorde, ainsi ils la recevront de Notre-Seigneur, lorsqu'au jour du jugement il leur dira : *Venez les bénis de mon Père, car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger*[5], etc. Au contraire, les hommes durs et impitoyables ne trouveront point de pitié auprès de Dieu, et ils seront sévèrement punis, dès qu'il aura prononcé cet arrêt épouvantable : *J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, etc. Allez, maudits, au feu éternel*[6].

III. *Béatitude de la pureté de cœur. — Bienheureux*

1. Apoc., XXII, 11. — 2. Luc, VI, 25. — 3. Matth., V, 7. — 4. Matth., V, 45. — 5. Matth., XXV, 36. — 6. Matth., XXV, 42.

ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu[1]. — Notre-Seigneur joint ici la pureté de cœur à la miséricorde ; par là il nous apprend que les bonnes œuvres, pour être bien faites, doivent être pratiquées avec pureté d'intention. Quiconque fait l'aumône sans avoir une fin droite, ni un dessein qui soit louable, perd le mérite de son action ; à plus forte raison, s'il est en état de péché mortel, dont la malice prive entièrement de l'amitié de Dieu et des récompenses du ciel, suivant les paroles de saint Paul : *Quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres, je n'en tirerai aucun profit, si je n'ai pas la charité*[2], c'est-à-dire, si je ne suis pas dans la grâce de Dieu.

La pureté de cœur demandée par cette béatitude, requiert sans doute la pureté d'intention et l'exemption du péché mortel, mais elle exige aussi, autant qu'on le peut, l'exemption des péchés véniels et de l'affection à ces mêmes péchés, de plus la pureté de corps par la chasteté, et enfin l'habitude des saintes pensées et des saints désirs, suivis de la pratique. — Il est dit que ceux qui ont le cœur pur *verront Dieu*. En voici quelques raisons. — Comme les yeux du corps ne peuvent voir distinctement un objet, s'ils sont couverts de quelque tache, ainsi notre âme ne verra jamais Dieu, si elle n'est bien purifiée. — Jésus-Christ ne promet d'autre récompense à la pureté de cœur que lui-même : la vision de Dieu n'est autre chose que sa possession et sa jouissance au ciel. Il ne faut pas s'en étonner, car il est la pureté même, et il met ses plus chères délices à se communiquer aux âmes innocentes et détachées des créatures.

Voilà pourquoi celles qui lui ont dédié et consacré leur chasteté, surtout dans quelque sainte communauté, reçoivent de lui d'immenses faveurs en ce monde et dans l'autre. — Pour obtenir de Dieu cette pureté de cœur, il faut travailler à former en soi l'esprit de péni-

1. Matth., v, 8. — 2. I Cor., XIII, 3.

tence, la vertu de simplicité, une mortification sincère et l'habitude de l'oraison. Il est bon de répéter souvent : *Mon Dieu, créez en moi un cœur pur*[1].

LES BÉATITUDES

I. Béatitude de la paix. — II. Béatitude de l'état de persécution. III. Suite de la même béatitude.

I. *Béatitude de la paix. — Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu*[2]. — La paix trouve justement sa place après la pureté de cœur. En effet, quand nous avons purifié nos âmes de l'impureté et de la souillure du péché, aussitôt la paix vient y habiter, cette *paix qui*, selon l'Apôtre, *surpasse tout sentiment et qui garde nos esprits et nos cœurs en Jésus-Christ*[3]. — La paix est vraiment l'union des esprits et des cœurs : les hommes pacifiques possèdent aisément la paix avec Dieu, avec le prochain et avec eux-mêmes, en assujettissant leurs passions à la raison ; sans cela il n'y a point de véritable paix. — Ceux qui sont pacifiques sont nommés *les enfants de Dieu :* ils sont en effet semblables à Notre-Seigneur qui est le Dieu de paix. — En outre, ils font l'office de ce même Sauveur, qui n'a rien plus recommandé à ses disciples que l'union et la concorde, et qui dans sa personne a uni l'homme à Dieu, qui a uni la nature divine à la nature humaine dans le mystère de l'incarnation.

II. *Béatitude de l'état de persécution. — Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux leur appartient*[4]. — Cette béatitude est placée la dernière, et à juste raison, car elle est le comble de toutes les vertus, et le plus haut point de la perfection. Souffrir pour Jésus-Christ, c'est un don

1. Ps., L, 12. — 2. Matth., V, 9. — 3. Philip., IV, 7. — 4. Matth., V, 10.

assurément que Dieu n'accorde qu'à ses plus grands amis. Voilà pourquoi saint Jacques a dit : *La patience produit des œuvres parfaites*[1]. — Les plus saints personnages, animés par cette vertu, se glorifient, non pas des grâces et des dons qui peuvent enfler le cœur, mais des ignominies et des persécutions, disant avec l'Apôtre : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ*[2].

Cette béatitude ne consiste pas simplement à souffrir persécution, mais bien avec les trois conditions suivantes : — Endurer toutes sortes de persécutions et d'injures, tant intérieures qu'extérieures, soit de la part des bons, soit de la part des méchants. — Les souffrir, non en murmurant, ni en se plaignant, ni par contrainte, mais volontiers, patiemment, joyeusement et comme venant de Dieu. — Les supporter, non en punition des crimes qu'on a commis, comme souffrent les malfaiteurs, mais *pour la justice* et pour avoir fait quelque bonne action. — Ne pouvons-nous pas dire que nous sommes bien éloignés de cette béatitude, et que le royaume des cieux ne nous appartient pas ?

III. *Suite de la béatitude de l'état de persécution.* — *Vous serez heureux quand les hommes vous chargeront de malédictions et vous persécuteront, et diront faussement toute sorte de mal contre vous : réjouissez-vous alors et tressaillez de joie, car elle est abondante la récompense qui vous attend au ciel*[3]. — Rien ne donne plus de joie aux disciples de Jésus-Christ que d'endurer pour lui beaucoup de tribulations : ils savent que les souffrances les rapprochent d'autant plus de leur maître, qu'elles sont plus extraordinaires ; ils savent aussi que la mesure de leur récompense sera celle de leurs tribulations. C'est pourquoi les apôtres, comme il est rapporté dans les actes, s'en allaient tout *triomphants, s'estimant heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus*[4].

1. Jac., I, 4. — 2. Gal., VI, 14. — 3. Matth., V, 11, 12. — 4. Act., V. 41.

L'Église propose aux fidèles la méditation de ces huit béatitudes pour la fête de tous les saints. Elle veut nous rappeler qu'ils sont devenus bienheureux dans le ciel, par la pratique de ces huit maximes de vertu et de perfection : par la même pratique, nous pouvons devenir des saints et des bienheureux. — Examinons avec soin quelle a été notre conduite. N'a-t-elle pas été tout opposée à celle des vrais serviteurs de Dieu? N'avons-nous pas fui les mortifications et recherché toutes nos satisfactions? Prenons la résolution bien arrêtée, de porter la croix de Jésus-Christ patiemment, courageusement, avec joie, et jusqu'à la fin de notre vie.

ELECTION DES DOUZE APOTRES

I. Leçons de zèle et de prière avant les actions importantes. — II. De fidélité, de prudence, de perfection et d'humilité. — III. De charité et d'esprit de foi.

I. *Leçons de zèle et de prière avant les actions importantes. — Jésus se voyant pressé par la foule du peuple qui le suivait, se retira sur une montagne et y passa la nuit en prières*[1]. — Le Fils de Dieu avait exercé seul, pendant quelque temps, les fonctions de la vie apostolique. Mais, sachant le bien immense que feraient des hommes instruits à son école et formés de sa main, comptant par avance les peuples nombreux qui seraient convertis à la vraie foi par leurs prédications, il ne put contenir davantage le zèle qui dévorait son cœur, et, pour la gloire de Dieu, il résolut de choisir quelques ouvriers propres à continuer sa mission.

Ce dessein arrêté, Jésus veut le recommander à son Père : dans ce but il se sépare des siens et se retire dans la solitude, où il passa toute la nuit en

1. Luc, VI, 12.

prières. — Sans doute il n'avait pas besoin de cette préparation pour un tel choix, mais il entendait par là nous instruire. A son exemple, quand nous devons entreprendre une affaire importante, il faut y réfléchir et prier seuls, pendant quelque temps, dans notre demeure, ou mieux encore nous retirer en quelque lieu de piété, et là consulter Dieu dans une humble et fervente oraison. Ainsi ont toujours agi les saints.

Ainsi doit-on agir, surtout dans l'élection aux charges publiques, soit ecclésiastiques, soit séculières; car la vie ou la mort spirituelle d'un grand nombre en dépend. Oh! si cette maxime était bien pratiquée, on verrait partout fleurir les vertus pour le bonheur des peuples.

II. *Leçons de fidélité, de prudence, de perfection et d'humilité. — Dès le matin il appela ses disciples, et en choisit douze auxquels il donna le nom d'apôtres*[1]. — Notre-Seigneur, confirmé par sa prière dans le dessein qu'il avait formé, ne veut pas tarder à l'exécuter : leçon précieuse, qui nous apprend à réaliser promptement les bons desseins que Dieu nous inspire, ou à trembler de crainte, si nous y sommes infidèles. — Aucun des disciples ne s'offrit à lui, avant d'être appelé, pour remplir les fonctions apostoliques. Il rejeta même, dans une autre circonstance, un homme qui s'était présenté de lui-même, demandant à le suivre partout où il irait. Personne donc, si capable soit-il, suivant son propre jugement, ne doit s'ingérer dans l'enseignement ou la direction des autres, mais chacun attendra qu'il soit appelé de ceux qui tiennent dans l'Église la place de Notre-Seigneur : autrement, voulant gagner des âmes par un zèle présomptueux, on s'exposerait à perdre la sienne.

Jésus-Christ choisit les apôtres *sur une montagne :* figure de l'élévation où doivent se trouver les prêtres et tous ceux qui enseignent les autres. Il faut en effet qu'ils surpassent les fidèles dans la science des choses

1. Luc, VI, 13.

célestes, la sainteté des mœurs et le dégagement de toutes les affections terrestres. — Ceux qu'il choisit entre ses disciples furent nommés *apôtres*, c'est-à-dire envoyés ou messagers : nom mystérieux, avertissement continuel d'humilité et d'obéissance ; souvenir incessant de la bonté divine, qui seule les avait choisis, seule les soutenait par sa grâce, et non leur force personnelle, leur mérite ou leur sagesse. — Le Sauveur ne choisit qu'un petit nombre d'apôtres, pour inviter tous les prédicateurs et les pasteurs de l'Église à réfléchir sur les qualités qui doivent les distinguer : il ne veut pas des hommes mercenaires, mais seulement de véritables ouvriers.

III. *Leçons de charité et d'esprit de foi. — Et descendant de la montagne avec eux, il s'arrêta dans un lieu champêtre, où il trouva une grande foule de peuple qui étaient venus pour l'entendre, et être guéris de leurs infirmités* [1]. — Notre-Seigneur, après avoir choisi ses apôtres, voulut aussitôt leur mettre sous les yeux l'objet de leur mission, et leur enseigner comment ils devaient en accomplir les œuvres. A son exemple, tous les supérieurs, tous les pasteurs des âmes pratiqueront volontiers, les premiers, les vertus qu'ils demandent de leurs inférieurs, et demeureront fidèlement parmi eux, quand leur présence pourra leur être profitable.

Il s'arrêta dès la première occasion qu'il trouva de faire du bien, même au milieu de la campagne. De même, tous les prêtres, tous les ministres de l'Église doivent exercer indifféremment leurs fonctions envers ceux que la divine Providence leur présente, qu'ils soient pauvres ou riches, de la ville ou des champs, et ne point briguer les emplois plus honorables ou plus lucratifs. — En conséquence, un ecclésiastique qui a l'esprit de Jésus-Christ s'estimera heureux d'être recherché des pauvres et d'exercer son zèle auprès d'hommes ignorants et grossiers. En effet, l'âme d'un paysan ou

1. Luc, VI, 17, 18.

celle d'une pauvre femme est aussi précieuse devant Dieu, que l'âme d'une grande dame ou celle d'un homme riche et puissant.

TRANSFIGURATION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Enseignements de recueillement et d'esprit d'oraison. — II. De mortification et d'esprit de sacrifice. — III. Du principe intérieur qui fait les solides vertus.

I. *Enseignements de recueillement et d'esprit d'oraison. — Jésus-Christ prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les mena sur une haute montagne pour y prier*[1]. — Si nous voulons recevoir de Dieu des faveurs signalées, nous devons, à l'exemple du Sauveur, fuir les embarras du monde et les occasions de pécher, et nous retirer dans la solitude du cœur. Cette solitude comprend : la récollection, l'oraison, l'attention à la présence de Dieu, la pureté d'intention en agissant toujours comme s'il n'y avait que lui et nous dans le monde ; enfin, la retraite annuelle de huit ou dix jours. — Notre conduite est souvent opposée à celle de Jésus-Christ : il choisit un lieu écarté pour y manifester sa gloire, et il se rend à Jérusalem et jusque sur le Calvaire, pour y être livré au mépris et à l'opprobre universels. Au contraire, nous voudrions que ce que nous faisons d'honorable fût connu de tout le monde, et que personne ne vît ce qui peut nous rendre dignes de mépris et de confusion.

Notre-Seigneur eut recours à l'oraison avant d'être transfiguré, bien qu'il n'en eût pas besoin. C'est une leçon pour nous, quand nous avons à faire quelque action éclatante, qui serait de nature à nous attirer des applaudissements ; il faut alors prier Dieu avec fer-

1. Matth., XVII, 1.

veur, le suppliant de ne pas permettre que nous succombions à la vanité.

II. *Enseignements de mortification et d'esprit de sacrifice. — Et il fut transfiguré devant eux*[1]. — La gloire de Jésus sur le Thabor fut rapide et passagère, et sa souffrance fut continuelle, à tel point, qu'au milieu même de sa transfiguration, il voulut s'en entretenir avec Moïse et Élie, et parler des tourments indicibles qu'il devait endurer sur la croix. — Apprenons de là que la terre n'est pas le lieu de la jouissance et du bonheur, mais qu'ils sont réservés pour le ciel, où nous arriverons, suivant les paroles de l'Apôtre, par toutes sortes de tribulations et de persécutions.

Notre-Seigneur n'a montré que cette seule fois, durant sa vie, la gloire de son corps, et à trois de ses apôtres seulement. Ainsi, il réserve ses grandes consolations pour un petit nombre de saintes âmes, et à de rares intervalles. — Et cependant, nous qui sommes pleins de vices et d'imperfections, nous voudrions toujours être sur le Thabor, et jamais sur le Calvaire, c'est-à-dire, être nourris sans cesse de consolations, ou corporelles, ou spirituelles, et ne souffrir ni les mortifications extérieures ni les aridités intérieures.

III. *Enseignement du principe intérieur qui fait les solides vertus. — Et son visage devint resplendissant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige*[2]. — Cette transformation glorieuse fut comme un écoulement de la gloire de son âme et de sa divinité, qui rejaillit sur son corps sacré : s'il ne jouit pas toujours de ce merveilleux éclat, ce fut par un miracle continuel, qui retint cet éclat à l'intérieur et l'empêcha de se répandre au dehors. De même, notre transformation et nos vertus extérieures de modestie, de mortification et d'humilité doivent procéder du fond de notre cœur, changé lui-même par les sentiments vraiment chrétiens de pénitence, de piété et de charité. Notre vertu et

1. Matth., XVII, 2. — 2. Matth., XVII, 2.

notre sainteté extérieures ont-elles leur fondement dans l'intérieur, et viennent-elles d'une sincère conversion de mœurs, ou du moins d'un désir sérieux d'amendement et de progrès spirituel? S'il en est autrement, croyons que notre conduite est entachée d'hypocrisie. Hélas! qu'il est grand, le nombre de ceux qui n'ont que l'apparence du bien, et qui en sont vides à l'intérieur!

L'ENFANT PRODIGUE

I. Égarement du prodigue. — II. Résolution de retour. III. Accueil empressé de son père.

I. *Egarement du prodigue. — Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : Donnez-moi la part du bien qui doit me revenir. Et après l'avoir reçu en partage, il s'en alla dans un pays lointain, où il dissipa tout son bien en vivant dans la débauche*[1]. — L'enfant prodigue de l'Évangile est l'image du pécheur, ou de celui qui abandonne sa vocation. Il demande la part de son bien, quand il désire sa liberté pour vivre selon ses inclinations et user de ses droits. Elle est appelée *part, portion :* et en effet, toute la liberté et les plaisirs de ce monde sont bien petits, comparés aux biens éternels de la grâce et de la gloire. — *Il s'en va dans un pays éloigné*, parce que l'homme attaché aux choses de la terre et vivant selon ses désirs, ne peut demeurer longtemps sans tomber dans le péché mortel; c'est alors qu'il se sépare de Dieu et s'éloigne de la maison de son Père; quelquefois même, il quitte sa vocation et en vient jusqu'à ne pouvoir écouter ceux qui parlent de piété.

Il dissipa sa part d'héritage, c'est-à-dire : le pécheur est dépouillé de la grâce divine, des vertus et des dons spirituels, et aussi parfois des biens temporels, au point

1. Luc, XV, 11, 12, 13.

de manquer de la nourriture et du vêtement; et, pour comble de misère, il s'abandonne et s'habitue à ces vices honteux qui corrompent et détruisent le corps et l'âme. — Chacun doit se dire : ne suis-je pas ce prodigue? Quelle confusion d'avoir si souvent, par mes dérèglements, abusé de la bonté d'un Père si miséricordieux! Qui pourrait souffrir une telle ingratitude, sinon vous, ô mon Dieu?

II. *Résolution de retour. — Il arriva une grande famine, et le prodigue commença à être dans l'indigence. Alors il se mit au service d'un des habitants du pays, qui l'envoya à sa maison des champs pour y garder les pourceaux. Là sa misère était telle qu'il eût désiré se nourrir de ce qu'on donnait à ces animaux; mais personne ne lui en donnait. Étant alors rentré en lui-même il dit : Je me lèverai, et j'irai à mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous*[1]! — Le pécheur est pressé d'une faim extrême, quand il est séparé de Dieu son Père, qui seul peut rassasier son âme et mettre sa conscience en repos. — Le pécheur paît les pourceaux et se repaît de leur nourriture grossière, quand il ne recherche que les plaisirs déréglés, et veut à tout prix assouvir ses sensualités; quand il obéit à ses passions, méprise tout commandement, ne veut se soumettre à personne, n'aspire qu'aux honneurs, aux richesses et aux voluptés, mettant complètement de côté l'oraison, la confession et toute autre bonne œuvre; puis, après avoir cherché à assouvir en toute manière son ambition, son avarice et toutes ses passions, il se trouve moins rassasié que jamais, plus altéré et plus affamé qu'auparavant. Hélas! je n'ai que trop croupi dans ce misérable état, il est bien temps d'en sortir. O mon Père! ô mon Dieu! je ne suis pas digne, à cause de l'énormité de mes péchés, d'être appelé votre fils; mais, recevez-moi, par votre miséricorde, comme un de vos pauvres serviteurs.

1. Luc, xv, 14, 18.

Le misérable qui croupit dans ses vices, d'homme qu'il était, devient comme un pourceau et un animal immonde. Aussi, lorsqu'il pense sérieusement à se corriger et à se réformer, il rentre en lui-même, et redevient vraiment homme; avec le secours de la grâce divine, il ouvre d'abord les yeux et reconnaît sa misère et son abjection; puis, il a du regret et se repent des dérèglements et des horreurs de sa vie passée: et, ayant conçu une grande assurance de la clémence paternelle de son Dieu, il se lève, embrasse la pénitence de grand cœur, et, se prosternant aux pieds d'un prêtre, il lui confesse ses péchés. O mon âme, imitons ce prodigue en sa pénitence; changeons de vie, et donnons-nous à Dieu pour toujours.

III. *Accueil empressé du père de l'enfant prodigue.* — *Son père le voyant de loin, fut touché de compassion et courut au-devant de lui. Il l'embrassa, puis il dit: Apportez sa plus belle robe, et l'en revêtez; mettez-lui un anneau au doigt et des chaussures à ses pieds; et il ordonna de préparer un grand festin*[1]. — Le père de l'enfant prodigue est bien la figure de Dieu, notre véritable Père, qui, dans sa bonté, se tourne aussitôt vers le pécheur repentant, quoiqu'il soit encore *éloigné*, c'est-à-dire, quoiqu'il n'ait pas encore une entière contrition de ses fautes. — *Il va au-devant de lui*, quand il le prévient de nouvelles grâces; *il l'embrasse avec tendresse*, quand il lui donne des signes de son amour, *et lui rend sa première robe*, quand il le remet dans l'état de grâce et d'innocence. — L'*anneau* qui lui est donné marque l'union du Saint-Esprit avec son âme, et *les chaussures*, l'ornement des vertus. — Le *grand festin* signifie la douceur et l'abondance des consolations spirituelles dont il le remplit. — Les *parents et les amis* conviés à ce banquet, représentent les anges et les saints du ciel, invités à se réjouir avec Dieu, de la pénitence que fait le pauvre pécheur. O mon âme, tou-

1. Luc, XV, 20-23.

tes ces faveurs, que Dieu accorde à celui qui se convertit, n'auront-elles pas la force de t'engager à une parfaite contrition? O! qu'un moment de ces consolations spirituelles est préférable à tous les plaisirs que les vices semblent donner.

N'oublions pas surtout que l'enfant prodigue ne quitta son père qu'une fois, ne reçut miséricorde qu'une fois, et que, se tenant près de son père, il l'a toujours honoré et servi depuis son retour. Et moi misérable, j'ai abandonné Dieu plus de mille fois! et après avoir été pardonné autant de fois, je l'ai de nouveau quitté pour me vautrer encore dans le bourbier de mes passions! et néanmoins il me tend encore les bras pour me recevoir à pitié!

O ingrat et traître que je suis! c'en est fait, je le jure, je veux faire une vraie et sincère et complète pénitence. Mon Dieu, que je meure plutôt que de vous offenser jamais!

LAZARE ET LE MAUVAIS RICHE

Orgueil, gourmandise et avarice, causes de la damnation du mauvais riche. — II. Patience et résignation dans la pauvreté et la souffrance, causes de la glorification de Lazare. — III. Justice de Dieu envers l'un et l'autre.

I. *Orgueil, gourmandise et avarice, causes de la damnation du mauvais riche.* — Notre-Seigneur dit aux Pharisiens : *Un homme riche vivant dans la bonne chère mourut et fut enseveli dans l'enfer*[1]. — L'Écriture ne nous a pas conservé le nom de ce riche : les noms des méchants et des impies sont, en effet, effacés du livre de vie, et après leur mort, il n'en reste ordinairement, même dans le monde, aucun souvenir. — Ce riche avait plusieurs défauts : l'orgueil d'abord, car

1. Luc, XVI. 19, 22.

il portait des vêtements de pourpre et de lin ; la gourmandise, ses repas étaient splendides et copieux ; l'avarice, il ne donnait pas même aux pauvres les miettes qui tombaient de sa table.

Ces trois vices l'ont précipité en enfer comme dans un éternel tombeau, pour y souffrir toutes sortes de peines, celles surtout qui correspondent à ces trois espèces de plaisirs, savoir : un vêtement de feu qui l'enveloppe tout entier et remplace ses habits somptueux ; une faim et une soif ardentes, dont la continuité le jette dans une sorte de rage, éprouvant dans le sens du goût l'amertume la plus désespérante, en châtiment des délices coupables qu'il a prises dans ses repas ; une disette universelle de tout ce qui serait capable de lui apporter quelque soulagement, ne pouvant pas même obtenir une des miettes de pain qu'il a refusées à Lazare, pas même une goutte d'eau, dont il est justement privé, en punition de sa dureté envers les pauvres.

II. *Patience et résignation dans la pauvreté et la souffrance, causes de la glorification de Lazare. — Il y avait aussi un pauvre, nommé Lazare, étendu à sa porte, tout couvert d'ulcères*, auquel le riche ne donnait rien. *Il arriva que ce pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham*[1]. — Le nom des pauvres vertueux, inconnu souvent dans le monde, est en perpétuel souvenir devant Dieu, comme celui de Lazare, que les enfants de l'Eglise n'ont jamais oublié et n'oublieront jamais. — Lazare n'a pas été sauvé à cause de sa pauvreté extrême et de sa honteuse infirmité, mais pour sa patience héroïque à les supporter de bon cœur, par amour pour Dieu. Comme lui, préférons la pauvreté, surtout la pauvreté volontaire, aux richesses du monde, d'autant plus que Notre-Seigneur a promis le royaume des cieux aux pauvres d'esprit.

Recherchons toujours la simplicité dans les habits, la frugalité dans les repas, les jeûnes même et autres

1. Luc, XVI, 20, 22.

mortifications corporelles, sans vouloir jamais l'éclat des vêtements ni la délicatesse de la nourriture. Soyons indifférents pour la maladie comme pour la santé, car la pauvreté et la maladie ont obtenu à Lazare des biens que la santé, les richesses et les délices n'auraient jamais pu lui procurer. — Oh! que nous serions riches, très riches sur la terre, et plus riches encore dans le ciel, si nous imitions Lazare dans sa pauvreté, sinon dans sa pauvreté réelle, du moins par affection!

III. *Justice de Dieu envers Lazare et le mauvais riche.* — Le mauvais riche *étant dans les tourments vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein, et s'écriant, il dit : Père Abraham, ayez pitié de moi. Abraham lui répondit : Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçu des biens dans votre vie, et que Lazare n'a eu que des maux : c'est pourquoi il est maintenant consolé et vous êtes dans les tourments*[1]. — Dieu ne laisse aucun bien sans récompense, ni aucun mal impuni, en cette vie comme dans l'autre : Juge infiniment juste, *il rend à chacun selon ses œuvres*[2], suivant la parole de l'Écriture ; ce que l'homme *sème* ici-bas, *il le recueillera*[3] un jour. — Personne ne peut avoir ses jouissances en ce monde et dans l'autre ; Abraham nous le dit ouvertement : le riche a cherché ses délices sur cette terre, et il est maintenant tourmenté dans l'enfer. Lazare, au contraire, a passé ses jours dans l'affliction, et après sa mort la vraie joie lui est donnée. Aussi, Notre-Seigneur a prononcé cette malédiction : *Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation. Malheur à vous qui riez maintenant, parce qu'un jour vous gémirez et vous verserez des larmes*[4].

Le riche est damné pour sa vanité dans les vêtements, pour sa bonne chère et sa dureté envers les pauvres : que deviendront ceux qui ravissent leur bien, portent des vêtements immodestes ou se livrent à des

1. Luc, XVI, 23, 25. — 2. Rom., II, 6. — 3. Gal., VI, 8. — 4. Luc, VI, 25.

excès dans le boire et le manger? Réfléchissons sérieusement à tout cela, et, pour ne l'oublier jamais, pensons-y chaque jour de temps en temps.

LE FIGUIER DESSÉCHÉ

I. Enseignements de zèle et de renoncement. — II. De vertu solide et pratique. — III. Enseignement de dépendance à l'égard de Dieu.

I. *Un matin, comme Jésus retournait à la ville, il eut faim; et voyant un figuier sur le chemin, il s'en approcha; mais, n'y trouvant que des feuilles, il lui dit : Que jamais il ne naisse de toi aucun fruit. Et aussitôt le figuier se dessécha*[1]. — Celui qui dans le ciel nourrit tous les esprits bienheureux, et sur la terre toutes les créatures vivantes, eut néanmoins faim un matin, vu qu'il avait passé le jour précédent sans prendre de nourriture, et toute la nuit en oraison. Cette faim exprime le grand désir dont il était rempli, de guérir l'aveuglement des Juifs et notre propre aveuglement. Dans le besoin qui le presse, il va droit à un figuier pour manger de son fruit; mais il n'y en trouva point, et aussitôt il le maudit : une malédiction semblable, et plus terrible encore, pourrait tomber sur nous, si Dieu nous trouvait chargés seulement de feuilles de bons désirs, ne formant que des résolutions sans consistance; et si, comme cet arbre, nous sommes près du grand chemin, continuant à suivre la voie large et à vivre selon les lois du monde.

Ce figuier est maudit, parce qu'il n'avait pas de fruits, bien que la saison des fruits fût passée : image du prochain et total abandon de la synagogue des Juifs, et de la justice sévère de Dieu envers ceux qui, ayant longtemps abusé du temps et de la grâce, demeureraient endurcis dans leurs péchés.

1. Matth., xxi, 18, 19.

II. *Enseignement de vertu solide et pratique. — A cette vue, ses disciples furent saisis d'étonnement et dirent : Comme ce figuier s'est promptement desséché*[1] *!* — Les apôtres, témoins de ce miracle, ne pensèrent qu'à cet arbre, et ils manquèrent en cela de réflexion et de sagesse. Ils auraient dû demander à Notre-Seigneur pourquoi la vie s'en était si promptement retirée, afin de recueillir quelques fruits de sa réponse. Ils auraient compris alors que le péché d'obstination est grandement à craindre, étant figuré par un figuier infructueux. — Plusieurs, imitant la conduite des apôtres, entrent dans de grands étonnements quand ils ont entendu un illustre prédicateur : ils en disent, ils en racontent toutes sortes de merveilles, mais ils ne songent nullement à prendre les moyens de réformer leur vie. — Les disciples de saint Jean-Baptiste agissaient d'une toute autre manière : non contents d'admirer les paroles et les œuvres de Jésus-Christ, ils demandaient aussitôt : *Que ferons-nous donc*[2] *?* Tâchons de les imiter. Imitons de même la conduite de ce jeune homme de qualité, qui, prosterné devant le Sauveur, lui dit : *Bon Maître, que dois-je faire pour acquérir la vie éternelle*[3] *?*

III. *Enseignement de dépendance à l'égard de Dieu.— Lorsqu'il fut arrivé dans le temple, les princes des prêtres et les sénateurs du peuple juif vinrent le trouver pendant qu'il enseignait, et lui dirent : Par quelle autorité faites-vous ces choses*[4] *?* Et Jésus éluda leur question en leur en faisant une autre.—Personne n'a le droit de demander à Dieu, Maître et Seigneur universel : Pourquoi faites-vous ceci ou cela? car tout, au ciel et sur la terre, est entre ses mains, comme l'argile entre les mains du potier, qui en fait ce qu'il veut. Ceux-là donc outragent le Seigneur qui se plaignent de sa Providence et murmurent sans cesse, disant : Pourquoi

1. Matth., XXI, 20. — 2. Act., I, 37. — 3. Marc, X, 17. — 4. Matth., XXI, 23.

Dieu nous envoie-t-il tant de misères? Pourquoi les impies sont-ils si heureux et mènent-ils une vie si longue et si tranquille? — La réponse de Notre-Seigneur les rendit confus et silencieux. Ainsi, les libertins qui font des questions curieuses et moqueuses sur Dieu et ses mystères, ne sauront que lui répondre au jour du jugement, quand il leur demandera un compte exact de leur vie : leurs péchés même leur fermeront la bouche ; car qui peut répondre à un Dieu, quand il interroge un homme misérable?

DES VIGNERONS INFIDÈLES

I. Leçons de reconnaissance et de fidélité. — II. De correspondance à la grâce. — III. De crainte salutaire, à la vue du châtiment des pécheurs obstinés.

I. *Leçons de reconnaissance et de fidélité.* — *Un père de famille ayant planté une vigne, l'entoura d'une haie, et creusant dans la terre, il y fit un pressoir et y bâtit une tour : puis, il la loua à des vignerons et s'en alla dans un pays éloigné*[1]. — Ce *père de famille*, c'est Dieu même ; et l'Église, ou notre âme, c'est *la vigne*. — Cette *haie* représente la protection des anges qui l'environnent, la gardent et la défendent des animaux sauvages, c'est-à-dire des démons. — Dieu lui-même lui sert de clôture. Il entoure son peuple, dit le prophète, et le couvre de ses préceptes; il le fortifie par ses magnifiques promesses et par de terribles châtiments. — Ce *pressoir* figure les sacrements, qui font couler en abondance le sang du Fils de Dieu dans nos âmes, principalement le sacrement de l'autel où il se trouve tout entier. — Cette *tour* est la providence de Dieu qui voit tout, et garde fidèlement sa vigne par l'entremise des docteurs et des prélats : ceux-ci veillent

1. Matth., XXI, 33.

sans cesse, pour empêcher que les renards ne la détruisent, c'est-à-dire, que les hérétiques ou les hypocrites, ou les ruses du démon ne la ravagent.

Nous sommes les vignerons auxquels le père de famille a loué sa vigne : chacun tient comme à ferme, de Dieu, son âme et tout ce qu'il possède. — Il veut que nous la cultivions de telle sorte qu'elle porte du fruit, et ce fruit il se le réserve. — Le père de famille qui s'en va bien loin, représente le Seigneur, quand il semble se retirer de nous, pour nous laisser travailler en toute liberté, et mieux éprouver en cela notre fidélité. — Admirons la grande bonté de Dieu, qui prend de notre âme un soin si attentif; confondons-nous de ce que nous sommes plus négligents à la cultiver, qu'un vigneron ne l'est pour sa vigne; car il n'omet rien de ce qui est en son pouvoir pour lui faire porter beaucoup de fruits.

II. *Leçon de correspondance à la grâce. — Le temps des vendanges étant proche, il envoya ses serviteurs aux vignerons pour recueillir les fruits de sa vigne, mais les vignerons s'étant jetés sur ces serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un troisième : alors il leur envoya son fils, mais il le tuèrent aussi*[1]. — Le terme pour recueillir les fruits que nous devons produire, échoit tous les jours de notre vie; en conséquence, pendant que nous avons le temps, opérons le bien le plus qu'il nous sera possible. — Dieu ne manque jamais de nous faire signifier de payer ce qu'il a droit d'exiger. Il envoie d'abord les patriarches, puis les prophètes, et enfin son Fils; et tous furent si maltraités, qu'il s'en plaint en ces termes : *Qu'ai-je dû faire de plus à ma vigne que je n'ai pas fait? je m'attendais qu'elle porterait de bons raisins, et elle n'en a produit que de mauvais*[2].

Aujourd'hui il nous avertit encore par les prédications et par plusieurs bonnes inspirations qu'il nous

1. Matth., XXI, 34-39. — 2. Is., v. 4.

communique, et que trop souvent nous négligeons. — Comme ces fermiers tuèrent leur jeune maître, ainsi nous crucifions le Fils de Dieu toutes les fois que nous péchons mortellement. — De plus, il nous l'a laissé au très saint sacrement de l'autel, afin que sa présence au milieu de nous, nous excitât à la pratique de la vertu; et une faveur si insigne n'est pas capable d'amollir nos cœurs. Oh! que le mépris et l'abus que nous faisons de tant de grâces doivent nous faire trembler.

III. *Leçon de crainte salutaire, à la vue des pécheurs obstinés. — Quand le maître de la vigne viendra, que fera-t-il à ces vignerons? Les Juifs répondirent : Il fera périr ces misérables et louera sa vigne à d'autres fermiers*[1]. — Les jugements de Dieu sont très justes, car les criminels se condamment eux-mêmes au supplice qu'il devrait leur infliger. — La malice de l'homme est aussi très grande; la crainte de la peine qu'il se décerne lui-même, ne peut le ramener à la raison, ni l'empêcher de continuer ses crimes et de croupir dans le vice. — Ainsi font tous les hommes injustes, impudiques, vindicatifs, et les autres pécheurs endurcis, quand ils disent : Je sais bien que ma conduite mérite l'enfer, mais je dois rester dans mon péché.

Notre-Seigneur a confirmé et exécuté la sentence des Juifs, en ces termes : *Je vous déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits*[2]. — En effet, ils sont devenus si endurcis, qu'ils sont morts obstinés dans leur péché. — La divine justice exerce encore tous les jours cet épouvantable châtiment sur son peuple, lorsqu'un royaume a le malheur de perdre la foi et que cette foi est transférée à une autre nation. — Veillons avec soin à correspondre fidèlement à notre vocation : sinon, pour quelques ingrats, il en susciterait mille qui feraient mieux que nous, et nous péririons misérablement et sans ressource. — Pour prévenir un tel malheur, travaillons

1. Matth., XXI, 40, 41. — 2. Matth., XXI, 42, 43.

soigneusement à réformer notre vie, dès maintenant, sans attendre à l'article de la mort, où nous pourrions plus difficilement régler nos comptes avec Dieu.

JÉSUS LAVE LES PIEDS A SES APOTRES

I. Humilité profonde de Jésus. — II. Humilité et dévouement de saint Pierre. — III. Condescendance de Jésus, modèle de la nôtre.

I. *Humilité de Jésus.* — *Jésus*, avant l'institution du très saint sacrement de l'autel, *sachant qu'il était sorti de Dieu et qu'il retournait à Dieu, se leva de table, quitta ses vêtements, et ayant pris un linge, le mit autour de lui. Puis, versant de l'eau dans un bassin, il commença à laver les pieds de ses disciples*[1]. — Quel est celui qui remplit un office si humiliant et le plus servile de tous, savoir, de laver des pieds tout couverts de souillures immondes et grossières? c'est Jésus-Christ, le fils de Dieu, envoyé de Dieu sur cette terre, Dieu de Dieu, lumière de lumière, le Créateur de l'univers. — Ce grand Dieu accomplit cet office comme le dernier des serviteurs, et sans l'assistance de personne : il quitte le souper et se lève de table, ne craignant pas de commettre une sorte d'inconvenance, en touchant alors les pieds salis de ses pauvres disciples; il met bas son manteau, afin d'être plus libre, prend un linge autour de lui, prie le maître de la maison de lui prêter un bassin, et lui-même prend la peine d'apporter de l'eau, afin de ne rien omettre de tout le service : instruction merveilleuse, qui nous enseigne à remplir, par humilité, les plus bas offices aussi parfaitement que les plus honorables.

II. *Humilité et dévouement de saint Pierre.* — *Il vint donc à Simon-Pierre, qui lui dit : Quoi! Seigneur, vous me laveriez les pieds! Mais Jésus lui répondit : Si*

1. Joan., XIII, 1, 3, 4, 5.

je ne vous lave, vous n'aurez pas de part avec moi. Alors Pierre lui dit : Seigneur, non seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête [1]. — Les disciples furent saisis d'un étrange étonnement, quand ils virent à leurs pieds, leur Seigneur et leur Dieu, *au nom duquel tout genou fléchit, au ciel, sur la terre et dans les enfers* [2]. Il est croyable que, le voyant abattu, et se traînant successivement aux pieds de tous, les nettoyant avec délicatesse, les essuyant doucement et les baisant avec une affection extraordinaire, ils furent dans une telle admiration, qu'ils ne pouvaient dire mot, mais seulement verser des larmes.

Notre-Seigneur, probablement, lava d'abord les pieds à Judas. Il voulait, par l'exemple d'une si profonde humilité, le porter à faire pénitence, et nous apprendre comment nous devons nous comporter envers nos ennemis. Charitable médecin, il imite les médecins du corps, qui, ayant plusieurs malades à traiter, commencent par les plus incommodes et par celui qui en a un plus grand besoin. O merveille inouïe! le Dieu de majesté abaissé au-dessous même des pieds de son capital ennemi! et ce traître a le cœur si endurci et si obstiné, que ses yeux ne savent pas pleurer!

Saint Pierre, qui, comme le plus humble, se tenait le dernier de tous, ne put souffrir cet abaissement de son maître. Transporté d'amour, mais animé du plus profond respect, il se lève et s'écrie : O Seigneur! vous qui êtes le Créateur du ciel et de la terre ; vous que j'ai reconnu et publié véritable Fils de Dieu ; vous, me laver les pieds! à moi qui n'étais qu'un pauvre pêcheur, et qui ne suis qu'un pécheur misérable et le dernier des esclaves! non, je ne le permettrai jamais. Ce fut, en effet, par un sentiment de vénération qu'il parla de la sorte, car il s'offrit au Sauveur pour être lavé tout entier, dès qu'il eût su qu'il blesserait son cœur en ne lui obéissant pas.

1. Joan., XIII, 6, 8, 9. — 2. Philip., II, 10.

III. *Condescendance de Jésus, modèle de la nôtre. — Jésus ayant achevé de leur laver les pieds, leur dit : Si je vous ai lavé les pieds, moi qui suis votre Seigneur et votre Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres, car je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait à votre égard, vous le fassiez aussi*[1]. — Jésus-Christ voulut laver les pieds à ses apôtres, non pas précisément pour en ôter les souillures, car la souillure des pieds ou des mains n'atteint pas notre âme, mais par des vues toutes surnaturelles. — Sa conduite nous apprend d'abord comment nous devons approcher de la sainte eucharistie, savoir : par les larmes douloureuses de la pénitence, comme l'explique saint Cyprien, et par un examen universel et approfondi de notre conscience. — Nous tirons aussi d'un exemple si extraordinaire d'humilité, cette instruction salutaire. de nous pardonner les uns aux autres les petits mécontentements qui arrivent quelquefois, même entre les personnes de piété. — O mon âme, pensons fréquemment à ce trait d'humilité de Notre-Seigneur, et nous n'aurons garde de fuir ou de dédaigner les petits et humbles services auxquels la charité ou l'obéissance nous appellera.

INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE

. Excellence et fin merveilleuse de l'eucharistie. — II. Puissance, sagesse et bonté de Dieu manifestées dans ce sacrement. — III. Pouvoir de consacrer accordé aux prêtres par Notre-Seigneur.

I. *Excellence et fin merveilleuse de l'Eucharistie. — Jésus, soupant avec ses disciples, prit du pain, et, l'ayant béni, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant : prenez et mangez, ceci est mon corps, qui sera livré pour vous* [2]. — Admirons l'amour extraordinaire

1. Joan., XIII, 12, 14, 15. — 2. Matth., XXVI, 26.

du Fils de Dieu pour nous. — Au moment même où Judas accomplit sa trahison, au moment où les princes des prêtres poursuivent sa mort et lui préparent une croix, il travaille de son côté à nous laisser par testament un splendide héritage, non pas un royaume ni des richesses, ni des honneurs, ni des sciences, non pas l'eau qui sort d'un rocher, non la manne qui tombe du ciel, non même un ange ou un archange, mais lui-même, c'est-à-dire un Dieu fait homme. — On ne saurait imaginer rien de plus élevé ni de plus grand; et ce qui est plus admirable encore, il se donne à nous, non seulement en qualité de Roi et de Seigneur, non seulement comme père, frère, avocat, époux, compagnon, ou comme une mère, mais encore en nourriture et en breuvage, pour nous unir plus étroitement à lui; car, comme les aliments que nous prenons passent dans la substance de notre corps, ainsi Notre-Seigneur veut que, par l'Eucharistie, nous soyons changés et transformés en lui; il veut que nous soyons faits participants de la nature divine et qu'ainsi nous devenions les enfants de Dieu.

Jésus-Christ ayant pris le pain, rendit grâces à son divin Père. De même, quand nous approchons de cet auguste sacrement, nous devons, avant tout, élever notre cœur à Dieu par la prière, et le remercier de cet immense et ineffable bienfait.

II. — *Puissance, sagesse et bonté de Dieu manifestées dans ce sacrement. — Prenant ensuite le calice, il rendit grâces à son Père, et le leur donna en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs, en rémission des péchés*[1]. — Notre-Seigneur a institué ce mystère comme un mémorial et un abrégé de toutes les plus grandes merveilles qu'il ait jamais opérées. — Ailleurs, il ne manifeste, pour l'ordinaire, qu'une de ses perfections divines; ici, plusieurs éclatent en même

1. Matth., XXVI, 27. 28.

temps : sa puissance infinie, son admirable sagesse et sa bonté ineffable.

Par l'effet de sa puissance, sous les apparences du pain et du vin, sont contenus son corps, son sang, son âme et sa divinité. — Sa sagesse a trouvé un moyen très facile et plein de suavité, pour opérer son union avec nous, savoir, le pain et le vin, vers lesquels nous sommes inclinés plus volontiers, plus fréquemment et avec plus d'entraînement, inclination que nous devons entretenir à l'égard de la sainte Eucharistie. Enfin, sa bonté paraît ici merveilleusement par la communication de toutes sortes de biens spirituels et par la promesse de la vie éternelle. *Quiconque mangera ce pain*, dit Notre-Seigneur, *vivra éternellement* [1].

Sous l'espèce du vin, nous recevons Jésus-Christ tout entier, comme sous l'espèce du pain : leçon précieuse, qui nous apprend à conserver fidèlement le souvenir de sa passion, et la mémoire de l'effusion de son sang sur le Calvaire, laquelle nous est représentée par le vin et le calice. — Ayons soin aussi de ne jamais communier sans penser aux souffrances de Notre-Seigneur, et sans un ardent désir de l'imiter, particulièrement dans sa passion.

III. *Pouvoir de consacrer accordé aux prêtres par Notre-Seigneur. — Faites ceci en mémoire de moi* [2]. — Notre-Seigneur, par ces paroles, nous donne trois enseignements importants. — D'abord, il accorde à ses apôtres et à tous les prêtres de son Église, le pouvoir d'opérer le grand miracle qu'il venait de faire lui-même, savoir : de convertir le pain et le vin en son corps et en son sang ; et même il leur ordonne d'exercer ce pouvoir. — En cela, il témoigne une infinie charité, une libéralité excessive, une prodigieuse humilité et une obéissance sans bornes à l'égard des hommes, même à l'égard des prêtres qui seraient indignes de leur ministère.

1. Joan., VI, 59. — 2. Luc., XXII, 19.

De plus, Jésus-Christ consacre ses apôtres prêtres, et il leur enjoint d'offrir à Dieu son Père le sacrifice de son corps et de son sang, sacrifice le plus agréable qu'on puisse présenter à sa divine Majesté, et le plus efficace pour obtenir les grâces du ciel, pour le remercier de celles qu'on a reçues de sa bonté infinie, et pour satisfaire à nos péchés : c'est, en effet, pour toutes ces fins, que le prêtre offre le saint sacrifice.

Enfin, Notre-Seigneur nous rappelle par ces paroles, comme on l'a déjà dit, que l'Eucharistie, sacrement et sacrifice en même temps, doit entretenir en nous le souvenir de sa passion et de sa mort. — Pesons attentivement ces vérités, et alors nous serons pénétrés d'un plus vif sentiment de dévotion, soit en entendant, soit en célébrant la sainte messe.

ORAISON ET AGONIE DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Résignation et prière fervente du Sauveur. — II. Son abandonnement et sa sollicitude. — III. Secours de l'ange dans l'abattement de Jésus.

I. *Résignation et prière fervente du Sauveur.* — *Jésus vint avec ses disciples en un lieu appelé Gethsémani. Prosterné le visage contre terre, il priait en disant : Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi; néanmoins, non comme je veux, mais comme vous voulez*[1]. — Notre-Seigneur répéta la même prière avec abondance de larmes, comme parle l'Apôtre, en redoublant ses cris et ses supplications : *Mon Père, mon Père :* il voulait nous apprendre que, dans les plus grandes afflictions, il faut prier avec plus de ferveur, plus longtemps, et toujours avec une pleine soumission au bon plaisir de Dieu.

Admirons la profonde résignation de Jésus-Christ

1. Matth., xxvi, 36, 39.

dans une circonstance si pénible. Pénétré de la plus vive crainte des tourments et de la mort qui lui étaient préparés, il se tint fermement dans l'accomplissement de la volonté de son Père plutôt que de la sienne, disposé à tout; et, dans la plénitude de sa soumission, il a désiré recevoir de Lui l'ordre et le commandement de toutes ses souffrances, afin de pouvoir même mourir par obéissance. — Apprenons de là avec quel soin nous devons nous conformer universellement à la volonté de Dieu. Oh! quel bonheur possède une personne qui fait tout par obéissance!

II. *Abandonnement et sollicitude de Jésus. — S'étant levé par deux fois de son oraison, il vint ensuite vers ses disciples, et les ayant trouvés endormis, il dit à Pierre : Quoi! vous n'avez pu veiller une heure avec moi! Veillez et priez, afin de ne point tomber dans la tentation*[1]. — Plongé dans un abîme d'angoisses, Jésus se tourne vers son Père et le prie : son Père garde le silence. Il cherche quelque consolation et quelque soulagement auprès de ses disciples : ils sont endormis, même le premier d'entre eux, celui qui avait dit : quand tous se scandaliseraient et vous abandonneraient, moi, jamais! — Hélas! quel est ce jardin de Gethsémani pour le Fils de Dieu? Dans les autres jardins on trouve des délices; mais, dans celui-ci, il n'y a que tristesse et qu'effroi. Oh! que les fruits de ce jardin sont amers!

Notre-Seigneur interrompit son oraison pour venir considérer ce qui se passait entre ses disciples. — Les supérieurs et tous ceux qui sont chargés des autres, doivent, tout en travaillant à leur propre salut, ne pas négliger celui de leurs inférieurs, et les reprendre de leurs fautes avec une liberté sainte, mais douce et suave, excusant leur infirmité et les supportant, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui disait : *L'esprit est prompt et la chair est faible*[2].

III. *Secours de l'ange du Seigneur dans l'abattement*

1. Matth., XXVI, 40, 41. — 2. Matth., XXVI, 41.

de Jésus. — Alors il lui apparut un ange, qui venait du ciel pour le fortifier. Et étant tombé en agonie, il redoublait ses prières. Et il lui vint une sueur comme de gouttes de sang, qui découlaient jusqu'à terre[1]. — Quelle fut la cause de cette sueur de sang? Le désir que Jésus avait de souffrir pour notre salut, était comme infini; mais ce désir ne détruisait pas la crainte immense que lui causait la proximité de sa mort. Aussi le sang en circulant vint à s'amasser dans son cœur : puis, bouillonnant avec effort, il trouva une issue par les pores et par les veines, et, pénétrant ses habits, découla sur la terre en grande abondance. Le Sauveur en demeura tout affaibli, sans pouvoir se relever. Voilà pourquoi l'archange Gabriel vola promptement à son secours.

Considérons ici la face de notre Sauveur, toute couverte et toute souillée de poussière et de sang. Ses cheveux en sont tout mêlés et collés ensemble. L'archange Gabriel essuie avec respect ce visage divin. Ensuite il aide Jésus et le soutient, pour qu'il puisse se tenir debout. — O Seigneur! la ferveur de votre oraison condamne bien ma langueur et ma lâcheté; car je ne sais pas seulement verser une larme pour vous dans mes prières. — Notre-Seigneur ayant persévéré dans son oraison, toujours résigné à la volonté de son Père, malgré ses angoisses et sa sueur de sang, fut consolé par l'esprit céleste. — Ne nous rebutons jamais, ne perdons jamais courage, s'il nous arrive quelquefois un certain ennui, des peines intérieures, des tentations pendant nos méditations et autres exercices de piété : soyons certains que le secours de Dieu ne nous manquera pas, si nous gardons notre confiance en lui avec un courage persévérant.

1. Luc, XXII, 43, 44.

TRAHISON DE JUDAS

I. Courage et bonté du Sauveur. — II. Sa tendre charité envers Judas. III. Son intrépidité et sa puissance.

I. *Courage et bonté du Sauveur. — Jésus vint trouver ses disciples et leur dit : Dormez maintenant et reposez-vous : voici l'heure qui approche; le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons : celui qui doit me trahir est bien près d'ici*[1]. — Notre-Seigneur, connaissant la volonté de Dieu son Père par le ministère de l'ange, dépouilla aussitôt toute crainte. Il aperçoit de loin son ennemi, et il ne s'enfuit pas : il ne cherche point à se cacher comme un mercenaire, mais il marche en avant comme un bon pasteur. — Écoutons les paroles que le Fils de Dieu dit à ses disciples : « Le vez-vous, c'est assez de repos, Judas ne vous en permet plus. Venez donc recevoir mes derniers embrassements; car c'en est fait, il me faut mourir. Approchez-vous, Pierre, à qui j'ai donné la charge de mon troupeau : vous, Jean, mon cher disciple, et tous les autres, n'oubliez pas de consoler ma mère dans son affliction. » Et, les ayant tous embrassés, il leur donna sa bénédiction dernière; car ses mains vont être liées, et il ne lui sera plus libre de la leur accorder. — Imaginons-nous quel fut l'étonnement de ces pauvres apôtres, et combien de larmes ils versèrent à cette triste nouvelle.

II. *Tendre charité du Sauveur envers Judas. — Alors Judas vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons; et s'approchant de Jésus, il lui dit : Maître, je vous salue; et il le baisa. Jésus lui répondit : Mon ami, qu'êtes-vous venu faire ici*[2]*?* — Judas avait été choisi en qualité d'apôtre par le Fils de Dieu et il avait opéré des miracles : aujourd'hui il se

1. Matth., XXVI, 45, 46. — 2. Matth., XXVI, 47, 49, 50.

fait le chef et le guide des ministres et des suppôts de Satan. — Apprenons de là combien est dangereuse la chute de ceux qui, ayant reçu beaucoup de grâces et de grands bienfaits de Dieu, abandonnent honteusement leur vocation, ou le chemin de la vertu. — Jésus, dans sa douceur et sa bonté infinie, voudrait amollir et gagner le cœur endurci de son disciple. Pour cela, il lui permet, par un excès de bonté, de l'embrasser; et, comme témoignage d'une bienveillance toute particulière, il lui dit : *Mon ami;* et voulant porter jusqu'à son cœur le trait d'une correction salutaire, il lui montre l'énormité de son crime, et le lui reproche en disant : *Est-ce ainsi que vous trahissez le Fils de l'homme par un baiser*[1] *?*

Notre-Seigneur comble ainsi son plus grand ennemi de toutes sortes de caresses : que ne réserve-t-il pas à ses plus chers amis, qui le cherchent et font profession de le servir de tout leur cœur? — A son exemple, gardons-nous de vouloir jamais aucun mal à nos ennemis et de leur parler avec rudesse ; mais plutôt, ayons soin de leur témoigner toujours de la tendresse et de la compassion.

III. *Intrépidité et puissance du Sauveur. — Jésus vint au-devant d'eux, et leur dit : Qui cherchez-vous? Ils lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. A cette parole, ils furent tous renversés et tombèrent par terre. Jésus leur demanda une seconde fois : Qui cherchez-vous? Ils lui dirent encore : Jésus de Nazareth. Jésus leur répondit : Si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci*[2]. — Le second Adam se conduit dans ce jardin bien différemment du premier. Celui-ci se cacha, en entendant la voix de la divine justice qui l'appelait : *Adam où es-tu?* Celui-là au contraire va au-devant de ses accusateurs, et se fait connaître en disant : *C'est moi qui suis Jésus.* Notre salut lui tient tellement à cœur, qu'il ne peut tenir

1. Luc, XXII, 48. — 2. Joan., XVIII, 4-8.

secret ce nom sacré, qui signifie Sauveur, office qu'il était venu remplir ici-bas.

La voix si douce de Notre-Seigneur, disant : *C'est moi,* a été si terrible et si épouvantable pour Judas et sa bande de satellites, qu'elle les a tous jetés à la renverse : quelle ne sera pas sa puissance au jour du jugement, quand il fulminera cette horrible sentence contre ses ennemis : Allez, maudits, au feu éternel? — Nous admirerons l'amour excessif du Fils de Dieu pour ses disciples, dans une telle extrémité : il a soin qu'on ne leur fasse aucun mal, et il leur procure la liberté.

JÉSUS PRIS PAR SES ENNEMIS

I. Patience de Jésus lié et garrotté. — II. Sa bénignité et son obéissance. — III. Lâcheté et fuite de ses disciples.

I. *Patience de Jésus lié et garrotté.— Les soldats, le capitaine, et les gens envoyés par les Juifs prirent Jésus et le lièrent*[1]. — Ces barbares et ces misérables se jettent avec fureur et impétuosité sur ce très innocent Agneau. Les uns lui arrachent les cheveux et les autres la barbe ; ceux-ci lui meurtrissent la tête à coups de poings, et ceux-là à coups de bâtons : plusieurs lui serrent les bras si fortement avec de grosses cordes, qu'il en jaillit du sang de toutes parts, et ils lui jettent au cou une grosse chaîne de fer : en un mot, ils s'acharnent tous sur lui avec une rage diabolique. — O déplorable spectacle ! le Créateur du ciel et de la terre chargé de cordes et de chaînes, lui qui peut, seul, nous délivrer de tous nos liens et de toutes nos chaînes! Elles sont garrottées, ces mains qui ont opéré tant de merveilles ! Le voilà traité comme un voleur, Celui qui est venu pour nous garantir tous de la mort éternelle! Pensons qu'il est ainsi lié et garrotté, pour nous tirer

1. Joan., XVIII, 12.

des liens de Satan et nous conquérir la liberté des enfants de Dieu.

II. *Bénignité et obéissance de Jésus. — Un de ceux qui étaient avec Jésus portant la main à son épée, la tira, en frappa un des serviteurs du grand prêtre et lui coupa l'oreille. Mais Jésus lui dit : Remettez votre épée dans le fourreau. Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a préparé? Puis il dit à cette troupe : Vous êtes venus à moi comme à un voleur avec des épées et des bâtons. Mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres*[1]. — Saint Pierre montra dans cette action de la témérité, punition sans doute de sa nonchalence dans la prière.—La douceur et la bénignité de Notre-Seigneur éclatent dans cette circonstance; car il rend à son ennemi le bien pour le mal, en opérant la guérison de ce serviteur. — Son obéissance ne paraît pas moins, quand il dit : *Ne voulez-vous pas que je boive le calice que mon Père m'a préparé?* Voulez-vous m'empêcher d'accomplir la volonté de mon Père? Saint Bernard ajoute : « Il a mieux aimé perdre la vie que de manquer à l'obéissance. »

Nous remarquerons la dureté et l'obstination de Malchus et de cette bande de soldats toujours insensibles, malgré les deux miracles déjà faits en leur présence. — Qui comprendra jamais l'indignité de ce traitement : le Fils de Dieu, livré comme un brigand, non seulement entre les mains des Juifs, mais même du prince des ténèbres? Job à la vérité fut abandonné pour être tourmenté et affligé par Satan, qui ne pouvait toutefois attenter à ses jours, mais Jésus-Christ est livré aux puissances de l'enfer sans aucune réserve, et elles pourront exercer toute leur rage contre son honneur et contre sa vie.

III. *Lâcheté et fuite des disciples du Sauveur. — Alors ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent tous*[2]. — Ceux-là ressemblent aux disciples de Notre-Sei-

1. Matth., XXVI, 51, 52. — Luc, XXII, 52, 53. — 2. Marc, XIV, 50.

gneur, qui pratiquent la vertu et rendent quelque service à Dieu, dans le temps de la prospérité et du succès, mais qui, à la moindre difficulté, pour la plus légère tentation, abandonnent leurs exercices de piété et de dévotion. — Les disciples consentirent à cette tentation, de s'enfuir et d'abandonner leur Maître, parce qu'ils ne lui obéirent pas, quand il les avertissait de prier, en leur disant : *Priez, de peur que vous ne succombiez à la tentation* [1]. Il leur avait même prédit qu'ils se sépareraient de lui, par ces paroles : *Vous serez tous scandalisés cette nuit, à cause de moi* [2]. — Apprenons de là que, dans les grandes tentations, nous ne devons nullement mettre notre confiance dans nos propres forces, mais recourir à l'oraison et y persévérer. Notre-Seigneur nous en a donné l'exemple; car, bien qu'il n'eût pas besoin de prier, il n'a pas laissé de le faire en cette occasion.

RENIEMENT DE SAINT PIERRE

I. Inconstance misérable du chef des apôtres. — II. Bonté merveilleuse de Jésus envers lui. — III. Confiance et conversion entière de saint Pierre.

I. *Inconstance misérable du chef des apôtres.* — *Pierre était au dehors assis dans la cour. Une servante s'approcha et lui dit : Vous étiez, vous aussi, avec Jésus de Galilée? Mais il le nia devant tout le monde, en disant : Je ne sais ce que vous voulez dire* [3]. Il renia encore son Maître deux fois, même avec serment. — Il se fit un combat entre l'amour et la crainte dans le cœur de saint Pierre. Il appréhendait de mourir, et en même temps l'amour l'attirait vers son maître. Cet amour l'avait conduit sur ses traces, et maintenant la crainte le porte à se cacher, et c'est cette crainte qui

1. Matth., XXVI, 41. — 2. Marc, XIV, 27. — 3. Matth., XXVI, 69, 70.

triomphe : l'amour est vaincu et ainsi Pierre renie le Fils de Dieu. — Que celui qui est debout se tienne donc sur ses gardes pour ne pas tomber. Le prince des apôtres, celui qui devait rassurer et affermir ses compagnons fait une lourde chute : que ne doivent pas craindre les autres? Celui qui était comme une colonne inébranlable, tremble à la voix d'une pauvre servante : que ferons-nous à la vue des bourreaux et des tourments ?

Il faut, dès le principe, remédier au mal, de peur que le délai ne rende la chute plus dangereuse. Pierre, d'abord, s'était glorifié, par présomption, disant qu'il ne se scandaliserait jamais de tout ce qui pourrait arriver à son maître ; et le voilà qui s'endort dans le jardin, qui prend ensuite la fuite, et enfin renie tout à fait Jésus, jusqu'à trois fois, et, ce qui est plus étrange, avec toutes sortes de jurements et de blasphèmes. Quel sujet de trembler !

II. *Bonté merveilleuse de Jésus envers saint Pierre.— Aussitôt le coq chanta, et en même temps Jésus se tournant vers Pierre le regarda*[1]. — Le Fils de Dieu fut alors affligé d'une profonde amertume, se voyant vendu par un de ses disciples, abandonné des autres, et même renié honteusement par le premier de tous. — Ce reniement le jeta dans une peine plus sensible que ne le furent, plus tard, et les affronts qu'il endura et tous ses autres tourments. Il disait alors : *je considérais à ma droite et je regardais à ma gauche*, si quelqu'un ne viendrait pas me secourir ; *et il n'y avait personne qui me connût*[2]. A sa gauche il voyait ses ennemis qui le maudissaient, et à sa droite Pierre qui le trahissait.

Le coq chanta, et Notre-Seigneur touché de compassion, chercha Pierre des yeux : son regard l'ayant rencontré, il lui parla secrètement au cœur. « Quoi ! Pierre, lui disait-il intérieurement, est-ce ainsi que vous me reniez et m'abandonnez? où est votre foi et votre fidé-

1. Luc, XXII, 60, 61. — 2. Ps., CVLI, 5.

lité? Qu'est devenu l'amour si ardent que vous m'avez témoigné? Qu'avez-vous fait de ces promesses solennelles de ne m'abandonner jamais? Il suffit des bourreaux pour tourmenter mon corps, sans que vous affligiez aussi mon âme. Est-ce là ce que vous rendez à votre Maître et à votre Sauveur, qui, de pauvre pêcheur que vous étiez, vous a établi prince sur tout son peuple? » — Pensons en nous-mêmes et disons-nous : Notre-Seigneur pourrait m'adresser les mêmes reproches, lorsque j'ai le malheur de l'offenser.

III. *Confiance et conversion entière de saint Pierre.* — *Et Pierre se ressouvint de la parole que Jésus lui avait dite : avant que le coq chante, vous me renierez trois fois, et étant sorti, il pleura amèrement*[1]. — Comme la neige se fond aux rayons du soleil, ainsi, après le chant du coq, le cœur tout glacé de saint Pierre commença à se fondre au regard du Fils de Dieu, et il dit : Seigneur que voulez-vous que je fasse? puis-je encore espérer miséricorde après une faute si épouvantable? — Apprenons de là à ne jamais perdre courage, s'il nous arrivait, même dans une maison sainte, de tomber, par fragilité, dans quelque péché grave; mais alors recourons à Dieu, et supplions-le de vouloir bien jeter sur nous un regard de miséricorde.

Aussitôt qu'il se fait dans notre âme un léger mouvement de conversion et de repentir, nous devons abandonner les lieux et les personnes qui ont été pour nous une occasion de péché : ainsi agit saint Pierre; il sortit immédiatement de la salle de Caïphe où il avait renié son maître. Rien de plus difficile, en effet, que de conserver la sainteté et l'innocence parmi les méchants.

La véritable pénitence suppose nécessairement la douleur intérieure de ses fautes; elle est accompagnée quelquefois d'une grande abondance de larmes. Suivant la tradition, saint Pierre ne cessa d'en répandre tout le reste de sa vie, surtout quand il entendait le chant

1. Matth., XXVI, 75.

du coq : ces larmes, en coulant de ses yeux, formèrent comme deux sillons sur ses joues. — Demandons à Dieu, sinon le don des larmes, au moins celui d'une vraie et sincère contrition.

DÉSESPOIR ET MORT DE JUDAS

I. Abus de la grâce en Judas et humiliation de Jésus. — II. Dangers des mauvaises compagnies et supplice de la conscience coupable. — III. Illusion grossière des princes des prêtres.

I. *Abus de la grâce en Judas et humiliation de Jésus. — Judas voyant que Jésus était condamné, fut touché de repentir, et reportant au prince des prêtres et aux sénateurs les trente pièces d'argent, il dit : J'ai péché en livrant le sang innocent*[1]. — L'homme a beau se trouver dans la compagnie des gens vertueux, s'il néglige de résister d'abord aux moindres tentations, peu à peu il se laisse entraîner plus loin, s'y engage ouvertement, et bientôt, victime du respect humain, il demeure dans le péché. — Remarquons ici la finesse et la malice du démon : il éblouit d'abord les yeux de l'âme, afin de lui cacher la laideur et la difformité du vice ; ensuite, il en exagère tellement l'énormité, qu'il la conduit jusqu'au désespoir.

Le Fils de Dieu avait été vendu moins cher que ne se vendaient d'ordinaire plusieurs animaux. Chose inouïe ! il a fallu le sang d'un Dieu pour racheter l'homme, et Dieu même est donné pour trente deniers, environ quarante-huit francs de notre monnaie, à ses plus cruels ennemis, et par son propre disciple, devenu un misérable voleur, un apostat et un désespéré.

II. *Dangers des mauvaises compagnies et supplice de la conscience coupable. — Les princes des prêtres dirent à Judas : Que nous importe? c'est votre affaire. Alors, ayant jeté cet argent dans le temple, il se retira, et, s'en*

1. Matth., XXVII, 3, 4.

allant, il se pendit[1]. — Saint Pierre mérita le pardon de son péché, pour avoir abandonné de suite la compagnie des méchants. Au contraire, Judas retourne vers eux, et il tombe dans le désespoir. — Ceux qui abandonnent Dieu par respect humain sont, d'ordinaire aussi, abandonnés des hommes pendant leur vie.

Rien n'égale le supplice d'une mauvaise conscience; car celui qui en est tourmenté court aisément à la mort, qu'il regarde comme un remède à son mal. — Chacun sait combien est funeste et lamentable la fin des apostats, soit de la foi, soit de la vie religieuse. — Après s'être pendu, Judas, en tombant, se brisa par le milieu du corps, et ses entrailles immondes se répandirent sur la terre, par une juste punition de sa perfidie. S'étant dépouillé des entrailles de la charité, et ayant désiré s'enrichir avec dérèglement, il devait être réduit aux plus honteuses privations.

III. *Illusion grossière des princes des prêtres. — Les princes des prêtres ayant pris l'argent, tinrent conseil entre eux, et ils achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers*[2]. — Ces hommes n'ont pas craint de souiller leurs âmes en demandant le sang de Jésus-Christ, et par une étrange superstition, ils craignent de profaner le trésor du temple, en y mettant le prix du sang innocent. — Ceux-là leur ressemblent, qui, comptant pour peu de chose un horrible péché mortel, inquiètent leur conscience d'une légère imperfection et d'une faute peu importante.

Notre-Seigneur voulut que le prix de son sang fût employé à une œuvre de charité, à l'acquisition du champ d'un potier pour la sépulture des étrangers. — Potier céleste ou plutôt architecte divin, il a tiré l'univers du néant. Le champ signifie le monde; la sépulture, c'est la conscience paisible, partage de ceux qui se reconnaissent étrangers sur la terre, et dont la conversation est dans le ciel.

1. Matth., XXVII, 4, 5. — 2. Matth., XXVII, 6, 7.

BARABBAS PRÉFÉRÉ A JÉSUS

I. Innocence de Jésus reconnue. — II. Son humiliation, d'être mis au-dessous de Barabbas. — III. Faiblesse inique et honteuse de Pilate.

I. *Innocence de Jésus reconnue.* — *Pilate ayant assemblé les princes des prêtres, les sénateurs et le peuple, leur dit : Pour moi, je ne trouve aucun sujet de mort en cet homme, ni Hérode non plus*[1]. — Hérode n'avait rien trouvé en Notre-Seigneur qui méritât la mort. Toutefois, il n'en dit rien; il ne le délivre pas, bien qu'il soit innocent, d'entre les mains des Juifs; mais, pour flatter Pilate, il remet Jésus à son jugement. — Hélas! combien cherchent à plaire aux hommes! et combien peu à Jésus-Christ! Veillons à ne pas être comptés parmi ces derniers : pour cela, fuyons, dans notre conduite, les considérations humaines, qui produisent souvent de honteuses connivences, au préjudice de la gloire de Dieu.

Après une foule d'enquêtes faites sur la vie de Notre-Seigneur, il ne se trouva rien en lui qui méritât ni la mort ni la prison. — Réglons si bien toutes nos habitudes, que les démons de l'enfer ne trouvent rien à reprendre en nous à l'heure de notre mort. Oh! que je suis éloigné de cette perfection, et que j'ai grand sujet de craindre pour ce dernier passage, car je suis tout couvert de péchés, et j'éprouve une facilité malheureuse à y retomber sans cesse.

II. *Humiliation de Jésus, mis au-dessous de Barabbas.* — *Or, Pilate était obligé à la fête* de Pâques *de leur délivrer un prisonnier;* et il leur proposa de délivrer Jésus. Mais tout le peuple s'écria : *Faites mourir celui-ci et donnez-nous Barabbas*[2]. — Admirons la patience ineffable de Notre-Seigneur. Il est le véritable

1. Luc, XXIII, 13, 14, 15. — 2. Luc, XXIII, 17, 18.

Fils de Dieu, consubstantiel à son Père et le Créateur du monde ; néanmoins, il souffre d'être mis en comparaison avec Barabbas, un scélérat, un séditieux, un meurtrier public : il consent à être mis au-dessous de lui, comme s'il était moins digne de vivre que cet infâme voleur. Ce fut là sans doute une des injures les plus grossières que Jésus reçût des Juifs. — Confondons-nous de ne pouvoir supporter qu'on nous mette après nos égaux, et même après ceux qui sont plus que nous ; gémissons de nos plaintes et de nos murmures, quand on nous dispute l'honneur qui semble nous être dû.

Les Juifs étaient tombés dans le plus affreux aveuglement : une sorte de fureur les animait, au point de jeter Pilate lui-même dans l'étonnement. Préférer un loup ravissant au plus innocent Agneau ; un homme coupable de plusieurs crimes au Juste orné de toutes les vertus ; un homme de sang et un voleur public à l'Auteur de la vie : quelle horreur ! c'est le fruit d'un cœur endurci et obstiné dans le mal. — Pensons que nous préférons Barabbas à Jésus-Christ, quand nous préférons notre jugement à celui de nos supérieurs ; la chair à l'esprit, le vice à la vertu, l'honneur du siècle à celui de Jésus-Christ, et le monde à la religion.

III. *Faiblesse inique et honteuse de Pilate. — Pilate, qui voulait délivrer Jésus, parla de nouveau aux Juifs ; mais ils se mirent à crier : Crucifiez-le, crucifiez-le*[1]. — Comme Pilate, il se jette dans de grands embarras celui qui ne cherche point la pure gloire de Dieu, ni le salut de son âme, et qui agit par des complaisances tout humaines. Ce gouverneur ne s'attendait pas qu'on dût préférer Barabbas à Jésus-Christ : il en demeure tout interdit, sans savoir que faire ; il va même jusqu'à demander conseil à une populace aveugle et mutinée, sur le sort de Jésus, dont elle poursuit la mort. Quoi de plus déraisonnable, que de voir un juge mendier l'opinion et l'avis d'un accusateur ? c'est donner une épée

1. Luc, XXIII, 20, 21.

à un homme furieux qui veut attenter à la vie de son ennemi.

Tous les évangélistes remarquent soigneusement, et à juste raison, que Pilate tenta toutes sortes de moyens pour délivrer Jésus. Chacun devait connaître avec quelle injustice il avait été condamné, de l'aveu même de ce juge inique, qui, semblant vouloir l'équité et la justice, avait cherché à plusieurs reprises l'occasion de le mettre en liberté. — Il fallait aussi que l'indignité de cet arrêt fût manifestée par l'importunité et la violence qui l'avaient extorqué : par là on comprend aisément que ce sont moins les hommes qui l'ont attaché à la croix, que l'accomplissement des desseins de Dieu son Père. — Autant de fois que nous commandons ou conseillons d'offenser Dieu, autant de fois nous imitons ces Juifs cruels, et nous semblons vouloir de nouveau le faire mourir et dire avec eux : « Crucifiez-le, crucifiez-le. »

FLAGELLATION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Jésus honteusement dépouillé de ses vêtements. — II. Jésus battu avec une cruauté inouïe. — III. Jésus anéanti demandant notre conversion.

I. *Jésus honteusement dépouillé de ses vêtements.* — *Pilate dit aux Juifs pour la troisième fois : Je ne trouve rien en lui qui mérite la mort, ainsi je vais le faire châtier, et puis je le renverrai. Mais ils le pressaient de plus en plus, demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié. Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller*[1]. — Jusqu'ici le divin Époux de notre âme a reçu toutes sortes de mauvais traitements : il a été bafoué, couvert de crachats, frappé, et soumis aux plus grossières indignités, dans le but de nous unir et de nous attacher à lui. Maintenant, on en vient jusqu'au sang, et on le

1. Luc, XXIII, 22, 23. — Joan., XIX, 1.

couvre de plaies : non content de nous avoir donné son honneur, sa liberté, et tous les autres biens et avantages corporels, il veut encore nous faire l'offrande de son précieux sang, afin de laver notre cœur, et de l'obliger, pour ainsi dire, à lui présenter en échange quelques sacrifices.

Pilate livra Notre-Seigneur aux gardes qui réunirent toute la cohorte des soldats. Remarquons, d'une part, leur effronterie sans pareille, et, de l'autre, la patience et la confusion du Fils de Dieu. Ils le dépouillent de ses vêtements et attachent à une colonne son corps sacré. Cet innocent Agneau demeure ainsi debout, au milieu de ces forcenés, exposé aux risées de la multitude : personne ne parle pour lui, personne n'en a pitié. O spectacle inouï jusqu'alors! Un Homme-Dieu, présentant ses épaules aux fouets de ses persécuteurs, pour l'expiation de nos péchés!

II. *Jésus battu avec une cruauté inouïe.* — La flagellation du Sauveur fut sanglante et très cruelle. L'ancienne loi défendait de donner plus de quarante coups à ceux qui étaient soumis à ce supplice, dans la crainte qu'il n'occasionnât leur mort. Mais les soldats païens n'étaient pas obligés à cette loi, et leur cœur ne connaissait pas la compassion. Quelques auteurs ont élevé jusqu'à plus de cinq mille le nombre des coups que reçut Jésus-Christ. Pilate n'y fit pas d'opposition, espérant satisfaire ainsi la rage et la fureur des Juifs, qui voyaient son corps horriblement déchiré et sillonné de profondes meurtrissures. — Ouvrons les yeux intérieurs de notre âme, pour considérer avec quelle violence ces barbares frappent le corps sacré du Sauveur, tantôt de verges, tantôt de lanières de cuir, tantôt de cordes pleines de nœuds. — Voyons comme le sang découle de toutes parts sur la terre. — Prêtons l'oreille au bruit strident des cordes, des lanières et des verges, qui se mêlent aux moqueries insultantes de ces infâmes bourreaux. — Enfin, jetons des regards craintifs et respectueux sur l'auguste vierge Marie, qui, séparé-

ment de la foule, mêle ses larmes au sang de son Fils, et compte tous les coups qu'on décharge sur lui. — Demandons à Dieu de comprendre, autant que nous le pouvons, les douleurs de la Mère et du Fils, et jamais nous ne consentirons à tomber dans le péché.

III. *Jésus anéanti demandant notre conversion.* — Quand Notre-Seigneur fut détaché de la colonne, il était si affaibli et si abattu, qu'il tomba par terre comme anéanti, fléchissant sous le poids de ses douleurs. — Pourtant il lui reste assez de force pour se traîner sur le pavé, noyé dans son sang, et se couvrir de ses vêtements : compatissons à son état d'infirmité et de souffrance. — Que chacun prête l'oreille pour entendre les paroles qu'il lui adresse : « C'est pour vous, ô mon Fils, que, très volontiers, j'ai souffert ce tourment; je vous demande de correspondre à mon amour, en supportant avec patience les petites contrariétés qui vous arrivent et les légères afflictions que je vous envoie. Cessez, je vous en prie, de renouveler ma flagellation, par vos péchés et vos imperfections de chaque jour. » — O mon doux Jésus, je confesse ma faute avec confusion et repentir, et je prends à vos pieds la ferme résolution de me corriger : je veux désormais souffrir de bon cœur et pour votre amour toutes les peines que vous m'enverrez; daignez m'en faire la grâce, par les mérites du sang que vous avez répandu pour moi dans votre flagellation.

COURONNEMENT D'ÉPINES

I. Cruauté des soldats en dépouillant Jésus et en frappant son chef sacré. — II. Nouvelles cruautés et moqueries injurieuses. — III. Faiblesse de plus en plus aveugle de Pilate.

I. *Cruauté des soldats en dépouillant Jésus et en frappant son chef sacré. — Les soldats lui ôtèrent ses habits et le couvrirent d'un manteau d'écarlate; puis, ayant*

fait une couronne d'épines entrelacées, ils la lui mirent sur la tête [1]. — Notre-Seigneur subit une nouvelle confusion et de nouvelles douleurs, quand on dépouilla son corps virginal pour le revêtir d'un manteau de pourpre; car ses vêtements étaient collés à toutes ses plaies, et on voulait le punir, par une moquerie insultante, d'avoir affecté l'empire et la dignité royale. — Ces barbares, avec leurs armes, lui enfoncent dans la tête une couronne de longues épines, dont les pointes sortent du front et des tempes, et lui causent d'indicibles douleurs. On ne saurait y penser sans frémir. Un pareil tourment ne lui fut infligé que sous l'inspiration de Satan, justement nommé l'esprit de malice et de cruauté.

II. *Nouvelles cruautés et moqueries injurieuses. — Ils placèrent un roseau dans sa main droite, et, fléchissant le genou devant lui, ils s'en moquaient en disant : Je vous salue, roi des Juifs. Et lui crachant au visage, ils prirent le roseau et ils lui en frappaient la tête* [2]. — Ces satellites d'iniquité ne donnent aucun relâche au Sauveur du monde. Ils renouvellent en cette occasion toutes les injures et toutes les moqueries dont il avait été l'objet dans la maison de Caïphe, et ils se plaisent à en inventer de nouvelles.

Représentons-nous cette soldatesque impie, mettant un genou en terre, lui insultant et lui disant par raillerie : « Est-ce toi, le plus vil de tous les hommes, indigne misérable, qui veux passer pour roi? rêverie insensée! mais à tel roi, tel sceptre. Tu n'es qu'un roi de néant : voilà le sceptre et l'ornement qui conviennent à ta majesté. » — En disant ces paroles, ils lui frappent la tête avec leurs armes et leurs bâtons, et y enfoncent les épines de plus en plus. — Apprenons de là le peu d'estime que nous devons faire de tout l'éclat et de toutes les grandeurs du monde; apprenons aussi combien nous devons chercher le mépris et la confusion.

1. Matth., XXVII, 28, 29. — 2. Matth., XXVII, 29, 30.

III. *Faiblesse de plus en plus aveugle de Pilate. — Pilate, sortant de nouveau, dit aux Juifs : Voilà que je vous l'amène, afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sortit donc, portant une couronne d'épines et un manteau d'écarlate, et Pilate leur dit : Voilà l'homme ; et ils se mirent à crier : Crucifiez-le, crucifiez-le*[1]. — Le très doux et très débonnaire Jésus sort de la salle, les mains garrottées, portant pour diadème une couronne d'épines, et pour sceptre un roseau ; sa face est toute meurtrie de coups, et couverte de sang et de crachats. — Pilate se figure que le cœur des Juifs va être amolli par ce cruel spectacle. Il leur dit : *Voilà l'homme,* voilà celui que vous accusez de s'être qualifié Fils de Dieu : voilà ce misérable roi ; c'est à peine si on peut le reconnaître pour un homme. — Réfléchissons sur l'étrange aveuglement de Pilate : il reconnaît de nouveau l'innocence de Notre-Seigneur, et néanmoins il le traite avec une si cruelle indignité ! L'animal qu'on châtie n'a jamais été traité de cette sorte. Au jugement de Pilate lui-même, Jésus-Christ est innocent ; pourquoi donc a-t-il souffert tous ces mauvais traitements ?

Notre orgueil a causé toutes ces moqueries ; notre avarice, son dépouillement ; notre gourmandise, l'effusion de son précieux sang ; notre sensualité et notre immodestie, ses cruelles épines ; notre colère lui a infligé ses plaies sanglantes, notre envie l'a couvert de ses meurtrissures, enfin notre paresse l'a garrotté de ses liens. — Pilate n'a pu toucher de compassion le cœur de tous ces pontifes par un spectacle si lamentable ; que le nôtre, du moins, s'amollisse à la vue de tant de tourments, et se donne tout entier à Jésus-Christ ; car, par le seul effet de son amour et de sa charité pour nous, il souffre la rigueur de ces épines, il verse tous ces flots de sang, et il nous offre toutes ses douleurs comme un remède efficace à toutes nos offenses.

1. Joan., XIX, 4, 5, 6.

PORTEMENT DE CROIX DE JÉSUS

I. Humiliations du Sauveur chargé de la croix et tombant sous ce lourd fardeau. — II. Obligation de souffrir avec lui. — III. Obligation de pleurer nos péchés.

I. *Humiliations du Sauveur, chargé de la croix et tombant sous ce lourd fardeau.— Les Juifs prirent Jésus et l'emmenèrent; et, portant lui-même sa croix, il vint au lieu appelé le Calvaire, en hébreu Golgotha*[1]. — Les Juifs montrèrent une cruauté inouïe, en donnant à Jésus le pesant fardeau de la croix à porter ; on eût dit qu'ils voulaient l'accabler en chemin, car il était déjà affaibli dans tous ses membres, et tout épuisé par la violence des tourments qu'ils lui avaient infligés. Ordinairement on ne charge de leur gibet ni les criminels, ni les plus infâmes voleurs; au contraire, on leur cache les instruments de leur supplice. Il n'y a que Jésus-Christ qui, par une exception barbare, subit cette honteuse ignominie.

Imaginons-nous le voir de nos propres yeux, chancelant sous ce pesant fardeau, le visage imprégné de sueur et de sang, les regards attristés, tout tremblant, et tombant plusieurs fois la face contre terre : toutes ces chutes multiplient ses plaies et renouvellent celles qu'il avait reçues dans sa flagellation. — Qui pourra contempler un si affligeant spectacle sans compassion et sans larmes? qui ne sera couvert de confusion, s'il considère que le fardeau de la croix tirait sa pesanteur de nos péchés.

II. *Obligation de souffrir avec Jésus-Christ.— Comme ils le menaient au supplice, ils trouvèrent un homme de Cyrène, appelé Simon, et ils l'obligèrent à porter la croix après Jésus*[2]. — Notre-Seigneur ne doit pas seul porter la croix. Il ne nous suffit pas de la regarder seulement des yeux de la foi et d'y penser, il nous faut de

1. Joan., XIX, 16, 17. — 2. Luc, XXIII, 26.

plus la porter, non matériellement, mais spirituellement ; il nous faut souffrir les injures, les calomnies et les autres afflictions du corps et de l'âme ; il faut surtout mortifier nos passions, et affliger notre chair par des jeûnes, des austérités et autres pénitences, conformément à la parole de Jésus-Christ lui-même : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive* [1].

Simon ne se prêta pas de bon cœur, mais par contrainte, à porter la croix du Sauveur : apprenons de là que, si nous voulons pratiquer la mortification, nous devons faire violence à la nature, qui est toujours rebelle à l'esprit, et agir contre les inclinations déréglées de notre chair. — La plupart des chrétiens sont victimes de leur aveuglement et de leur folie : assurés par la foi qu'ils ne peuvent entrer au ciel sans faire pénitence, en punition de leurs péchés ; connaissant, du reste, les exemples de Notre-Seigneur et des saints, ils refusent de s'y soumettre : les superbes la dédaignent et les sensuels ne veulent pas en subir la peine. Voilà pourquoi saint Paul ne cessait de *verser des larmes en voyant tant d'ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui ont pour fin la damnation, qui font leur dieu de leur ventre, qui mettent leur gloire dans leur propre honte, et qui n'ont de pensées et d'affections que pour la terre* [2]. — Demandons-nous si nous ne sommes pas de ce nombre.

III. *Obligation de pleurer nos péchés. — Jésus se tournant vers les femmes qui pleuraient et se lamentaient, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais sur vous et sur vos enfants ; car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec* [3] ? — Notre-Seigneur ne veut pas qu'on pleure sur lui, mais sur le peuple, c'est-à-dire, sur les péchés des hommes, véritable cause de sa mort, laquelle du reste devait être pour plusieurs l'occasion de leur damnation. — *Le bois*

1. Luc, IX, 23. — 2. Philip., III, 18, 19. — 3. Luc, XXIII, 27, 28, 31.

vert, savoir, celui qui est venu en ce monde parfaitement innocent, ne l'a point quitté sans peine et sans châtiment : nous, qui sommes nés et vivons dans le péché, comment pourrions-nous espérer la vie éternelle sans croix et sans afflictions ? — Pensons dans quel abîme de tristesse et de douleur fut plongée la sainte Vierge en voyant son cher Fils, l'unique consolation de sa vie, si misérablement abandonné, marcher au supplice entre deux voleurs, traité avec tant de barbarie, et insulté par une populace acharnée à sa perte. O quel glaive de douleur pour une mère, et une mère qui connaît si bien le mérite et la sainteté de son Fils !

CRUCIFIEMENT DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Causes des douleurs du crucifiement de Jésus. — II. Circonstances qui multiplièrent ses tourments. — III. Raisons spéciales du choix du supplice de la croix.

I. *Causes des douleurs du crucifiement de Jésus.* — *Étant arrivés au lieu appelé Calvaire, ils y crucifièrent Jésus* [1]. — Notre-Seigneur subit de très pénibles fatigues, et il dut se faire la plus grande violence pour arriver jusqu'au sommet de cette montagne : son corps, en effet, était très délicat et il avait perdu toutes ses forces ; mais il tenait à procurer notre salut et à s'offrir en holocauste à Dieu son Père, pour nos péchés, comme une victime qui s'immole en odeur de suavité, dans un lieu qui touchait de plus près le ciel. — Le genre de mort de Jésus fut très cruel. On le dépouilla d'abord de tous ses habits avec brutalité : toutes ses plaies se rouvrirent, et le très doux et très débonnaire Sauveur de nos âmes demeura tout inondé de son sang. — On le coucha ensuite par terre sur la croix, et à grands coups de marteau, on enfonça des clous dans ses

1. Luc, XXIII, 33.

pieds et dans ses mains. O Dieu, quelle douleur! douleur occasionnée surtout par le grand nombre de nerfs et de veines dont les pieds et les mains sont remplis!

Ce fut pour lui un nouveau surcroît de souffrance, quand, pour atteindre les trous percés d'avance dans le bois de la croix, il fallut tirer par violence et ses bras et ses pieds. — Ajoutons l'ébranlement général qui se fit dans son corps, lorsque, tout à coup, cette lourde croix tomba dans la fosse où elle devait être fixée. — Enfin, n'oublions pas qu'il y demeura attaché trois heures durant, avant de rendre l'esprit, et pleurons à ses pieds.

II. *Circonstances qui multiplièrent les tourments du Sauveur.* — Le supplice de Notre-Seigneur fut marqué d'un cachet d'ignominie. On n'en connaissait pas alors de plus honteux et de plus infâme. — Il souffre attaché à un ignoble gibet; sur une montagne, exposé à la risée de tout le monde; dans un lieu destiné aux exécutions publiques, afin qu'il passât pour un criminel; au milieu de deux voleurs, comme le plus méchant et le plus scélérat; en plein midi, pour que la foule fût plus nombreuse; à la fête de Pâques, qui réunissait à Jérusalem les Juifs de tous les pays; dans la capitale de la Judée, où il était entré triomphant six jours auparavant, ce qui devait être pour lui le sujet d'une plus grande confusion. — Enfin, à tant d'infamie viennent se joindre les cris injurieux et méprisants de toutes sortes de personnes. On peut le dire en toute vérité, il n'y a pas d'affront ni de souffrance que Notre-Seigneur n'ait endurés.

III. *Raisons spéciales du choix du supplice de la croix.* — Pourquoi Notre-Seigneur a-t-il choisi pour sa mort le supplice de la croix? En voici les raisons principales. — Il n'y en avait pas de plus cruel, de plus long, de plus ignominieux ni de plus propre à mériter notre salut. — Mourant élevé sur son gibet comme une victime, il devenait le médiateur entre son Père céleste et le genre humain, réconciliant par ce moyen la terre

avec le Ciel. — Il voulait nous chercher de plus loin des yeux, et, nous ayant rencontrés, nous recevoir entre ses bras, nous cacher dans ses plaies et nous porter gravés dans ses mains, afin que nous fussions toujours présents à ses regards : il voulait, en inclinant la tête, nous donner le baiser de paix, nous détacher de l'affection de toutes les choses de la terre, et nous élever à celles du ciel.

O mon Sauveur ! comment puis-je vous voir si cruellement tourmenté à mon sujet, uniquement par amour pour moi, et demeurer insensible? Hélas ! que de fois même j'ai augmenté vos douleurs par mes crimes ! Seigneur Jésus ! faites qu'une goutte de ce sang qui coule de vos plaies sacrées, jaillisse sur mon cœur pour l'amollir et pour le fendre de regret, et que je préfère désormais la mort plutôt que de vous offenser.

SUR CES PAROLES : TOUT EST CONSOMMÉ

I. Par sa croix, Jésus a procuré la gloire de Dieu et notre salut. — II. Par sa croix, Jésus réalise les prophéties concernant le Messie, et devient le modèle de toutes les vertus. — III. Par sa croix, Jésus accomplit tout ce qui concernait les hommes.

I. *Par sa croix, Jésus a procuré la gloire de Dieu et notre salut. — Jésus ayant pris du vinaigre, dit : Tout est consommé*[1]. — En disant d'une manière absolue : Tout est accompli, Notre-Seigneur veut nous donner à entendre que, par sa passion, toutes choses ont reçu leur perfection, dans le ciel comme sur la terre, et ce qui regarde le culte et la gloire de Dieu, et ce qui appartient au salut des hommes. — Le péché avait, en effet, répandu partout sa souillure et son dérèglement; mais le sang du Sauveur a tout purifié et tout réparé. — Apprenons de là que nous devons chercher

1. Joan., XIX 30.

dans la passion du Sauveur tout ce qui peut être l'objet de nos désirs, et, comme l'Apôtre, *ne nous glorifier en autre chose qu'en la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ*[1].

II. *Par sa croix, Jésus réalise les prophéties concernant le Messie, et devient le modèle de toutes les vertus.* — Notre-Seigneur a accompli tout ce qui regarde Dieu comme tout ce qui avait rapport à sa divine personne. — Il a rempli très parfaitement et avec une ponctuelle obéissance toutes les prédictions des prophètes touchant le Messie ; toutes les figures de l'ancienne loi qui l'avaient représenté longtemps auparavant; tout ce qui avait été ordonné et arrêté par la volonté de son Père; en un mot, tout ce qui concernait l'œuvre de notre rédemption.

Chacun de ses membres, chaque partie de lui-même eut à souffrir quelque tourment : son âme fut triste jusqu'à la mort; son corps, déchiré de coups de fouets; sa tête, percée d'épines; ses cheveux, arrachés; sa face, toute meurtrie de soufflets et couverte de crachats; ses oreilles, fatiguées de mille injures et de mille blasphèmes; ses pieds et ses mains, percés de gros clous; sa langue, abreuvée de fiel et de vinaigre ; enfin, son sang fut répandu pour nous jusqu'à la dernière goutte.

Ajoutons que le Sauveur a mis la dernière main à son œuvre, en s'offrant à nous comme le modèle de toutes les vertus. Nous les voyons briller, en effet, dans toute sa vie et dans les diverses circonstances de sa passion, notamment l'obéissance, l'humilité, la pauvreté, la confiance, la force, la persévérance et une infinie charité.

III. *Par sa croix, Jésus accomplit ce qui concernait les hommes.* — Notre-Seigneur a accompli en effet tout ce qui nous regardait. Le péché a été expié par sa mort et toutes nos dettes ont été payées. — Il a mérité aux fidèles toutes sortes de biens, et par lui nous obte-

1. Galat., VI, 14.

nons toutes les grâces dont nous pouvons avoir besoin. — Nous lui devons une nouvelle Église avec un nouveau sacrifice; des sacrements nouveaux et des lois nouvelles ; et tout cela a été confirmé pour toujours par son divin Esprit qu'il nous a communiqué.

Tous les désirs des justes qui se trouvaient dans les limbes ont été remplis ; la haine et l'animosité des Juifs ont pris fin, l'empire de Satan a été renversé, ses forces abattues, et lui-même relégué dans le fond de l'abîme et attaché d'une chaîne qui lie sa liberté : avec la grâce de Jésus-Christ, nous pouvons le mépriser et ne rien craindre de ses attaques. — Veillons à ne pas abuser de tant de faveurs, et à ne pas être ingrats après tant de bienfaits : tâchons plutôt d'entrer dans les sentiments de Jésus-Christ et de nous conformer à ses volontés. *Or, sa volonté*, comme dit l'Apôtre, *est notre sanctification*[1].

SIGNES QUI SUIVIRENT LA MORT DE JÉSUS

I. Signification du voile du temple déchiré. — Du tremblement de terre et des rochers qui se fendent. — III. Des sépulcres ouverts.

I. *Signification du voile du temple, déchiré. — En même temps, le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas*[2]. — Notre-Seigneur rendit son âme en poussant un grand cri : toutes les créatures insensibles semblèrent l'avoir entendu et vouloir s'anéantir avec leur Créateur mourant. Les hommes saisis de crainte gardent le silence, mais elles témoignent qu'elles sont prêtes à tirer vengeance des méchants; voilà pourquoi il se produit en elles des signes si extraordinaires. —Il fallait que le voile du temple se déchirât; car, par la mort de Jésus-Christ, tous les mystères de l'Ancien Testament et particulièrement les sacrifices

1. I Thess., IV, 3. — 2. Matth., XXVII, 51.

sanglants sont expliqués, le chemin au véritable saint des saints, c'est-à-dire, à la céleste patrie, n'est plus fermé pour nous.

Apprenons de là à déchirer tous les voiles qui couvrent nos cœurs et à détruire tous les prétextes du péché; ouvrons sincèrement notre âme à Dieu, et aux prêtres qui sont ici-bas ses ministres : ainsi nos cœurs seront tranquilles au jour du jugement, et nos fautes ne seront pas universellement manifestées.

II. *Signification du tremblement de terre et des rochers qui se fendent. — La terre trembla et les pierres se fendirent*[1]. — Les Juifs avaient imposé silence aux disciples de Notre-Seigneur, lorsqu'ils s'écriaient : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur;* et Jésus-Christ leur avait dit : *Je vous déclare que, s'ils venaient à se taire, les pierres même crieraient*[2]. Cette prédiction s'accomplit en ce moment; car les hommes n'osent confesser le Sauveur, et les pierres, en se brisant, rendent témoignage à sa divinité. — Et nous qui, par chaque péché mortel commis, crucifions Notre-Seigneur; si nous demeurons sans douleur et sans contrition, sans compassion pour ses souffrances, ni appréhension de la rigueur de ses jugements, nous sommes plus insensibles que la terre, plus durs que les rochers, et plus insensibles que les morts.

III. *Signification des sépulcres ouverts. — Les sépulcres s'ouvrirent et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent; et ils vinrent dans la ville sainte où ils furent vus de plusieurs personnes*[3]. — Ce miracle extraordinaire fut le principal témoignage de l'ouverture des limbes et de la liberté accordée aux anciens justes, qui l'attendaient depuis si longtemps : leçon merveilleuse, qui nous apprend à ouvrir le sépulcre infect de nos cœurs coupables, pour en faire sortir toute la corruption du péché et son odeur de mort. — Elle nous enseigne encore que les corps des saints

1. Matth., XXVII, 51. — 2. Luc, XIX 38 40. — 3. Matth., XXVII 52, 53.

ressusciteront un jour et vivront éternellement avec Jésus-Christ.

Les différents signes qui paraissent à la mort du Fils de Dieu, désignent les effets que cette mort précieuse opère dans l'âme du pécheur pénitent : le voile de l'ignorance lui est ôté, et les jugements de Dieu avec les peines de l'enfer sont représentés à ses regards; la terre, c'est-à-dire, son âme vient à trembler, touchée de crainte par l'appréhension de leur rigueur, et se tourne vers Dieu; son cœur endurci s'amollit et se brise de contrition; son âme sort du tombeau du péché par le moyen de la confession; enfin, il est établi dans la vie de la grâce, et rendu digne d'être admis en paradis et d'avoir entrée dans la sainte cité de la Jérusalem céleste.

LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Résurrection de Jésus, figure de notre résurrection spirituelle. — II. Courage et confiance des saintes femmes, images des dispositions où nous devons être. — III. Tombeau du Sauveur, représentation de l'autel du sacrifice.

I. *Résurrection de Jésus, figure de notre résurrection spirituelle. — Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié : il est ressuscité* [1]. — L'âme de Jésus-Christ, après avoir consolé dans les limbes celles des saints patriarches, fut réunie à son corps, le troisième jour après sa mort. Ce corps glorieux fut tiré du tombeau tout éclatant de lumière, surtout dans les plaies sacrées de ses pieds, de ses mains et de son côté. — Apprenons de là qu'un jour, nous aussi, nous ressusciterons dans la gloire, si, à son exemple, nous savons souffrir et mourir, et sortir du tombeau; c'est-à-dire, si nous crucifions le vieil homme, le soumettant à une sorte de

1. Marc, XVI, 6.

mort par une parfaite pénitence, par une continuelle mortification de notre chair et de toutes ses concupiscences; revêtant en même temps le nouvel homme, par un vrai changement de vie et par la pratique des vertus chrétiennes; car, c'est dans ce but que Jésus-Christ a voulu souffrir, mourir et ressusciter.

Sans doute, nous sommes persuadés de ces vérités; mais d'où vient donc que nous vivons comme si nous ne les croyions pas, fuyant les souffrances et recherchant presque en tout nos satisfactions? preuve évidente que nous ne sommes pas encore ressuscités avec Jésus-Christ; car, si nous l'étions, nous aurions l'habitude de chercher et de goûter les choses du Ciel, suivant la parole de l'apôtre saint Paul. — Prenons donc la ferme résolution de ressusciter, passant même de l'état d'imperfection à celui d'une vertu supérieure. Mon Dieu, daignez nous en faire la grâce, par les mérites de Notre-Seigneur.

II. *Courage et confiance des saintes femmes, image des dispositions où nous devons être. — Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques et Marie Salomé, achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus, et elles vinrent dès le matin au sépulcre, se disant entre elles : Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du tombeau*[1]? — Admirons la charité de ces saintes femmes : elles avaient vu Jésus expirer sur la croix, et son corps déposé dans un sépulcre fermé, lequel était gardé par des soldats. Elles savaient bien que la vue de ce même corps ne ferait qu'accroître leur douleur; néanmoins, elles désirent ardemment lui rendre ce dernier devoir, et l'embaumer avec des aromates et des parfums précieux, vérifiant par avance les paroles de saint Pierre Chrysologue : « Le véritable amour ne connaît rien de pénible, rien de difficile ou même d'impossible. » — O âmes généreuses, combien votre ferveur condamne ma lâcheté au service de Dieu ! la moindre incommodité,

1. Marc, XVI, 1, 2, 3.

la moindre privation me sert de prétexte pour m'en dispenser, ou bien je ne m'y porte qu'avec tiédeur ou par indifférence.

Ces pieuses femmes éprouvent quelque peine et sont dans l'incertitude, ne sachant comment sera ôtée la pierre qui ferme le sépulcre ; pourtant, elles ne laissent pas de continuer leur route, mettant en Dieu toute leur confiance, et assurées qu'il leur viendra en aide. — Quand on quitte le monde pour commencer une vie nouvelle, s'il nous survient quelque difficulté à remplir les exercices de la pénitence ; si même la pensée nous arrive que, peut-être, nous ne pourrons pas persévérer dans nos saintes résolutions, gardons-nous de perdre courage ; attendons plutôt le secours d'un ange du ciel pour renverser *ces pierres,* c'est-à-dire, le bienfait d'une grâce spéciale qui détruira toutes les difficultés. — Hélas ! que de fois j'ai omis de faire le bien, et abandonné, faute de confiance et de constance, une bonne œuvre commencée, au moindre obstacle que j'ai rencontré.

III. *Tombeau du Sauveur, représentation de l'autel du sacrifice. — En regardant, elles virent la pierre renversée ; et, dans le sépulcre, un jeune homme assis du côté droit, qui leur dit : Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est plus ici*[1]. — Après la résurrection de Jésus-Christ, l'ange renversa la pierre et s'assit dessus. — Ainsi, quand nous sommes sortis du tombeau du péché mortel, nous devons nous asseoir sur la pierre, c'est-à-dire, réprimer notre chair, de crainte qu'elle ne nous rejette et ne nous renferme de nouveau dans le même tombeau. En effet, les rechutes sans nombre qui suivent la confession, viennent des causes suivantes : ou bien on ne mortifie pas ses inclinations au mal, ou l'on écoute trop les répugnances qu'on a pour le bien, ou enfin on ne sait pas réprimer ses passions.

Le sépulcre où reposait le corps du Sauveur, repré-

1. Marc. XVI, 4, 5, 6.

sente l'autel sur lequel on offre le très saint sacrifice de son corps et de son sang. Pour nous en approcher dignement, pour jouir de son aimable présence comme sainte Madeleine, et aussi pour le recevoir avec fruit, nous devons, à l'exemple de ces saintes femmes, y apporter des parfums aromatiques, savoir : des dispositions ferventes, particulièrement la pureté de conscience, de foi et d'intention, avec une vraie humilité et une grande dévotion, nous y excitant par divers actes que nous aurons soin de faire; et ce sera là un parfum très agréable à Dieu, et un bon moyen pour honorer la résurrection de son divin Fils.

APPARITION DE JÉSUS A MARIE-MADELEINE

I. Amour généreux de Marie-Madeleine. — II. Amour humble et compatissant. — III. Amour trop prompt, mais soumis.

I. *Amour généreux de Marie-Madeleine. — Les disciples étaient rentrés chez eux. Marie se tenait dehors près du sépulcre, versant des larmes*[1]. — Saint Pierre et saint Jean, qui étaient venus au tombeau avec Marie-Madeleine, revinrent à leur demeure tout étonnés qu'elle restât là sans aucune crainte. Mais on ne doit pas en être surpris; car, après avoir perdu son bon Maître, qu'elle aimait par dessus tout, elle s'imaginait n'avoir plus rien à sacrifier en ce monde, ayant perdu avec lui sa vie et toute son espérance.

Seule, Marie mérita de voir Notre-Seigneur, comme seule, elle avait persévéré à le chercher : ainsi Dieu n'accorde de récompense à nos actions vertueuses qu'à la condition de la persévérance. — Marie demeura auprès du sépulcre et elle ne cessait de pleurer. — Les âmes saintes regardent cette vie comme un exil : demeurant toujours près du tombeau de Jésus-Christ,

1. Joan., xx, 10, 11.

elles méditent habituellement sa passion douloureuse, et elles pleurent leurs péchés qui ont été la cause de sa mort.

II. *Amour humble et compatissant de sainte Madeleine. — Et en versant ainsi des larmes, Marie se pencha, et regardant dans le sépulcre, elle vit deux anges vêtus de blanc, assis au lieu où avait été le corps de Jésus. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleurez-vous? Elle répondit : Ils ont emporté mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Ayant dit cela, elle se retourna, et elle vit Jésus debout, sans savoir que ce fût lui*[1]. — Marie-Madeleine n'eut pas l'honneur de voir Notre-Seigneur ressuscité, ni même les anges, tant qu'elle se tint debout près du sépulcre, mais bien quand elle se baissa pour regarder dans l'intérieur du tombeau. — Au temps de l'oraison et de la contemplation des choses célestes, nous devons nous abaisser à la considération de nos chutes et de nos imperfections, et nous humilier sous la main puissante de Dieu, nous estimant indignes de sa grâce : par là nous ressentirons aussitôt une consolation céleste et toute divine.

Toutefois, s'il arrive que pendant l'oraison nous ne trouvions pas de suite Jésus, c'est-à-dire, la consolation spirituelle, nous ne devons pour cela ni l'abandonner ni en concevoir de l'inquiétude, mais plutôt la continuer avec courage et confiance; et alors Notre-Seigneur se découvrira à nous et il nous consolera, pourvu que nous gardions l'esprit d'humilité et de pénitence, et que nous implorions instamment le secours des anges et des saints.

III. *Amour trop prompt, mais soumis, de sainte Madeleine. — Marie-Madeleine pensant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis et je l'emporterai.* Jésus se fit alors connaître, et elle se jeta à ses pieds pour les embrasser, *mais Jésus lui dit : Ne me touchez*

1. Joan., XX, 11-14.

point, car je ne suis pas encore monté vers mon Père[1]. — Marie vit Jésus parce qu'elle l'aimait; mais elle ne le reconnut pas, parce que sa foi n'avait pas toutes les qualités désirables. — Si l'amour que nous portons à Dieu n'est pas assez pur, et qu'il y ait encore un mélange d'imperfection, nous ne pouvons alors ressentir un grand goût dans le service de Dieu. — Sitôt que sainte Madeleine eut reconnu le Sauveur, elle courut inconsidérément pour embrasser ses pieds, et elle fut écartée par Jésus-Christ. — Il arrive parfois que, par une grâce particulière de Dieu, notre cœur s'enflamme dans l'oraison, et nous sentons l'inspiration d'entreprendre quelque bonne œuvre : n'oublions pas d'apporter, dans l'exécution, de la discrétion et de la prudence, observant avec soin ce qui est convenable au temps, au lieu, au prochain et à nous-mêmes.

Notre-Seigneur apparut sous la forme d'un jardinier. — Nous devons imiter le jardinier dans son office : il cultive son jardin et le laboure; il sème des graines de bonne qualité, et y plante des arbres qui portent de bons fruits; de plus, il arrache les mauvaises herbes, taille les branches inutiles ou nuisibles, et arrose la terre en temps utile. — Ainsi, le chrétien qui désire se sauver doit cultiver le jardin de son âme, en arracher et retrancher les vices, y semer et y planter les vertus; pour cela il soumettra son corps aux pratiques de pénitence et de mortification, et il aura soin d'abreuver son âme aux sources pures de la prière et de l'oraison.

1. Joan., xx, 15, 17.

APPARITION DE JÉSUS AUX APOTRES

SUR UNE MONTAGNE EN GALILÉE

I. Le Sauveur manifeste sa puissance aux apôtres. — II. Il s'humilie en la leur communiquant. — Il demande une confiance généreuse et animée de l'esprit de foi.

I. *Le Sauveur manifeste sa puissance aux apôtres.* — *Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se trouver, et le voyant, ils l'adorèrent* [1]. — Cette apparition de Notre-Seigneur eut un caractère tout particulier ; car il y déclara la gloire et la puissance qui seraient le fruit de sa passion. — D'abord, il leur découvrit le secret de la vocation des gentils, les établit apôtres et évêques de l'univers, et jeta les fondements de son Église. — Apprenons de là combien sont grandes les consolations et les autres grâces spirituelles dont Notre-Seigneur favorise ceux qui, avec les apôtres, le suivent avec persévérance, l'imitant principalement dans son humilité, son obéissance et son détachement des choses de la terre.

Si nous désirons recevoir le véritable esprit pour convertir les âmes, il faut auparavant, comme eux, quitter la vallée, c'est-à-dire, les abaissements de ce siècle, et nous élever sur la montagne de la perfection, en portant notre croix et en mortifiant nos passions. — Les prédicateurs de l'Évangile auront ordinairement beaucoup de succès, si, renonçant à tout intérêt personnel, ils ne recherchent ni les honneurs du monde ni les satisfactions de la vanité : les auditeurs seront touchés de leur parole et Dieu en sera glorifié.

II. *Notre-Seigneur s'humilie en communiquant sa puissance aux apôtres.* — *Jésus s'approchant d'eux, leur dit : Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur*

1. Matth., XXVIII, 16, 17.

la terre; allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit [1]. — Notre-Seigneur, bien que dans un état glorieux, montre ici une merveilleuse humilité. Comme Dieu, il possédait cette puissance de toute éternité, et comme homme, depuis le premier moment de sa conception ; néanmoins, il en parle comme s'il ne l'eût reçue qu'après sa résurrection. — Entrons dans une grande confusion, nous qui ne cherchons en tout que l'estime et l'honneur, et qui nous attribuons les dons et les grâces de Dieu, comme s'ils ne venaient pas de sa pure libéralité.

Personne ne saurait dire combien fut grande la joie des apôtres en entendant Jésus-Christ, après sa passion et sa résurrection, leur manifester son autorité suprême: ils savaient dès lors que toutes les infirmités et les incommodités de cette vie ne l'atteindraient plus; ils étaient certains que sa grande puissance, au ciel et sur la terre, suffisait pour les assister désormais et les secourir ici-bas, et pour leur donner le royaume céleste dans l'éternité. — Quel ne fut pas leur étonnement, quand il leur communiqua un pouvoir en quelque façon égal au sien, celui d'annoncer l'Évangile dans tout l'univers, de remettre les péchés, de convertir et de sauver les âmes. — N'oublions pas qu'ils ne reçurent pas une telle puissance pour demeurer dans l'oisiveté, mais pour se consumer dans les travaux de l'apostolat. Demandons à Dieu, pour tous les prêtres, un zèle véritable qui ne se démente jamais.

III. *Notre-Seigneur exige une confiance généreuse et animée de l'esprit de foi. — Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru. Ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, et ils prendront les serpents* avec la main, sans en être incommodés, *et s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera aucun mal* [2]*; et voilà que je suis avec*

1. Matth., XXVIII, 18, 19. — 2. Marc, XVI, 17, 18.

vous jusqu'à la consommation des siècles [1]. — La foi est vivante, véritable et animée de la charité, quand elle opère spirituellement ces différentes sortes de miracles. — En voici les marques : Avoir un zèle ardent pour le salut des pécheurs, au point qu'en les secourant nous obtenions qu'ils chassent les démons, c'est-à-dire, qu'ils chassent les vices de leurs cœurs par la contrition. — User de paroles si affectueuses et si puissantes qu'elles détachent des vanités du monde, et c'est là parler de nouvelles langues. — Affermir par des conseils utiles et par notre bon exemple, ceux qui chancellent dans la foi, et procurer la réformation de leurs mauvaises habitudes : c'est là guérir les malades et détruire l'effet des piqûres envenimées des serpents. — Être généreux pour ne succomber jamais dans les tentations et dans les occasions du péché : c'est là boire du poison sans en être incommodé.

Ces dispositions courageuses ne nous feront pas défaut, si nous rappelons à notre souvenir les considérations suivantes : — C'est un Dieu qui nous a promis d'être toujours avec nous, et de nous assister en temps opportun ; comment ne pas avoir en lui une pleine confiance, même quand il paraît tarder à nous secourir ? — Il nous a dit : *Voici que je suis avec vous*, ce qui semble marquer un temps toujours présent, pour montrer qu'il est toujours prêt à nous venir en aide, toutes les fois que nous en sentirons le besoin. — Il dit encore : *Voilà que Moi,* terme qui signifie la puissance de la personne ; ce mot seul tient lieu de beaucoup d'autres : *Moi*, qui suis infiniment bon, infiniment sage, infiniment puissant; *Moi,* qui ai combattu et vaincu le démon, le monde, la mort, le péché et l'enfer; *Moi*, qui peux vous délivrer et vous préserver de tous les maux, etc. Après cela, nous ne devons plus rien craindre, mais nous écrier avec saint Paul : *Je puis tout en Celui qui me fortifie* [2].

1. Matth., XXVIII, 20. — 2. Philip., IV, 13.

APPARITION DE JÉSUS AUX APOTRES

RÉUNIS A SAINT THOMAS

I. Leçons de mortification, d'humilité et de religion. — II. De charité et de prudence. — III. De foi et de consolation.

I. *Leçons de mortification, d'humilité et de religion.* — *Les disciples étant réunis, Jésus vint et leur dit : La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez* [1]. — Jésus-Christ n'a pas été envoyé au monde pour y régner, mais bien pour souffrir et entrer ainsi dans la gloire du ciel. De même, si nous voulons le suivre dans le paradis, il nous faut sur la terre souffrir avec lui. — Les prêtres surtout, qui continuent le ministère des apôtres, doivent se garder de fuir le travail, et préférer le salut des âmes et l'accomplissement de leur charge à leurs intérêts et à leurs satisfactions. Ils penseront souvent au compte que Dieu leur demandera un jour, de leur mission et des fonctions que leur évêque leur a confiées.

Admirons la grande bonté de Dieu : il ne veut pas qu'il soit fait au ciel, sur les péchés des hommes, un jugement autre que le jugement rendu par les prêtres ici-bas. Si donc nous voulons ne pas être condamnés un jour par sa justice, soumettons-nous sans crainte à celle de son ministre, homme pécheur comme nous, sujet à beaucoup de faiblesses et d'infirmités, et qui peut compatir à toutes nos misères. — Demandons-nous si nous avons fait l'estime convenable des prêtres et des sacrements qu'ils administrent. De son côté, un prêtre examinera comment il a rempli son ministère, et il tâchera de pratiquer des vertus en rapport avec sa dignité.

1. Joan., XX, 19, 21, 22, 23.

II. *Leçons de charité et de prudence. — Jésus dit à Thomas : Portez ici votre doigt, et regardez mes mains; approchez aussi votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit : Mon Seigneur et mon Dieu*[1]. — Jésus-Christ se montre ici infiniment charitable. Pour la conversion de Thomas seul, il prend la même peine que pour tous les apôtres réunis, afin de les assurer de plus en plus de sa résurrection. Il est vraiment le bon pasteur, qui abandonne les quatre-vingt-dix-neuf brebis, et cherche celle qui s'était égarée dans les montagnes. — Apprenons de là que la conversion d'une âme n'est jamais à négliger; car Notre-Seigneur aurait été prêt à endurer la mort pour une seule.

Nous remarquerons la grande sagesse du Sauveur. Il n'apparut pas à saint Thomas séparément des autres, comme il s'était montré à saint Pierre et à Marie-Madeleine ; mais à tout le collège apostolique, pour les confirmer davantage dans la foi et les enflammer de plus en plus de son amour.

L'humilité de Jésus ne fut pas moins admirable, de permettre que Thomas mît la main dans son côté. Cet apôtre eut le cœur tout embrasé, dès qu'il plaça la main dans cette fournaise ardente. Son amour le prosterna aux pieds de son Maître, et tira de ses lèvres ces paroles d'adoration : *Mon Seigneur et mon Dieu !* — En admirant le zèle de Jésus-Christ dans la conversion d'un seul homme, nous penserons que peut-être nous en avons perverti plusieurs, ou du moins que nous avons oublié ceux qui nous étaient confiés; et alors nous entrerons en confusion à la vue de notre malice ou de notre lâcheté.

III. *Leçons de foi et de consolation. — Jésus dit à Thomas : Vous avez cru, Thomas, parce que vous m'avez vu; heureux ceux qui ont cru sans avoir vu*[2]. — Ces paroles si douces sont bien propres à nous conso-

1. Joan., xx, 27, 28. — 2. Joan., xx, 29.

ler, nous qui n'avons jamais vu le Sauveur. Bien que nous n'ayons pas joui de sa présence visible, et que nous ne l'ayons pas touché comme les apôtres, nous n'en serons pas moins heureux, si nous croyons en lui ; et même nous aurons plus de mérite, car nous surmontons une difficulté plus grande en croyant ce que nous n'avons pas vu. Voilà pourquoi saint Grégoire a dit : « La foi n'a point de mérite, quand la raison humaine en montre l'expérience », c'est-à-dire, quand l'expérience est la cause principale de notre foi.

Sondons notre conscience, et examinons si nous croyons fermement ce que nous ne voyons pas et ne comprenons pas dans les mystères de la religion. Prenons garde d'être plus incrédules que Thomas ; il ne l'a été que sur un seul point, et pour quelques jours seulement ; ensuite sa foi a été si vive, qu'il a mérité de voir dans le ciel ce qu'il a cru sans le voir sur la terre. Peut-être chancelons-nous depuis longtemps sur plusieurs points de notre foi ; notre conduite peu chrétienne ne doit-elle pas nous le faire appréhender ?

ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

I. Clémence et condescendance de Jésus. — II. Sa cordiale affection et son triomphe. — III. Obéissance des disciples à la voix des anges et à celle de leur maître.

I. *Clémence et condescendance de Jésus. — Jésus apparut aux onze apôtres lorsqu'ils étaient à table ; il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, et il leur dit : Allez par tout le monde, prêchez l'Évangile à toute créature ; celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné*[1]. — Nous admirerons la clémence et la douce condescen-

1. Marc, XVI, 14, 15, 16.

dance du Sauveur. Il veut bien apparaître fréquemment à ses apôtres, en tout temps, en tout lieu, et à toute occasion, afin de les confirmer dans la croyance à sa résurrection. — On dit qu'il s'est montré jusqu'à douze fois en diverses manières. L'apparition d'aujourd'hui a eu lieu quand ses disciples étaient à table : il nous enseigne par là qu'il est toujours prêt, en quelque lieu que ce soit, à nous assister, si nous l'invoquons de cœur et d'affection. — Jésus leur reproche leur incrédulité : leçon importante, qui nous apprend à ne pas vaciller dans notre foi ; autrement nous mériterions une sévère réprimande, car la foi est le fondement de tout l'édifice spirituel : s'il vient à être ébranlé, tout s'affaisse et tombe en ruines.

Ceux qui sont chargés du ministère apostolique doivent prêcher l'Évangile, non pas en seul lieu, mais partout. — Les fidèles qui ont la foi peuvent, avec la grâce, faire des miracles, spirituellement, chasser les démons, parler des langues nouvelles et inconnues, guérir les piqûres des serpents, imposer les mains aux malades, c'est-à-dire, vaincre les tentations, avoir des entretiens spirituels, reprendre les médisants et les calomniateurs, et retirer les autres du précipice du péché. — Examinons si nous avons ces marques de la vraie foi dans notre âme, ou bien si nous ne montrons pas le contraire par nos paroles, nos actions et les habitudes peu réglées de notre vie.

II. *Cordiale affection et triomphe du Sauveur. — Le Seigneur Jésus, après leur avoir ainsi parlé, s'éleva dans le ciel, et il y est assis à la droite de Dieu*[1]. — Le Sauveur du monde, jetant les yeux sur sa très sainte Mère et sur les apôtres assemblés au mont des Oliviers, leur donna toutes sortes de témoignage de tendresse et de cordialité ; il leur parla de la manière la plus affable ; et, avec des paroles pleines de suavité, il leur donna sa paix et sa bénédiction. Nous ne saurions dire avec

1. Marc, XVI, 19.

quel respect Marie et les disciples se prosternèrent devant lui pour lui baiser les pieds. — Jésus ayant levé les mains et les yeux en haut, quitta insensiblement la terre et monta vers le ciel, couronné de lumière et accompagné des anciens Justes. Ouvrons les yeux pour le voir bénissant de nouveau la foule de ses disciples. Prêtons l'oreille pour entendre le chant des esprits célestes, qui sont venus en grand nombre à sa rencontre, et qui l'accompagnent jusqu'au trône de son divin Père. Jésus se prosterne humblement à ses pieds, son Père l'embrasse avec amour et le place à sa droite.

Celui qui est ainsi monté glorieusement au ciel et qui fut reçu par son Père avec tant d'affection, c'est le même Sauveur, qui en est autrefois descendu pour s'abaisser sur la terre, devenir l'opprobre des hommes, et l'*homme de douleurs* dans sa passion. — Si nous voulons aller comme lui au ciel, il faut, à son exemple, nous humilier, souffrir ici-bas et former en nous les vertus qu'il a pratiquées, particulièrement l'humilité, l'obéissance, la patience et la charité : pour cela, nous faire une perpétuelle violence par la mortification, car il est écrit : *Le royaume des cieux souffre violence*[1].

III. *Obéissance des disciples à la voix des anges et à celle de leur Maître. — Deux hommes vêtus de blanc se présentèrent tout d'un coup à eux et leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous ici regardant vers le ciel? Ce Jésus qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter. Alors ils retournèrent à Jérusalem, et entrèrent dans une maison où ils persévérèrent tous dans la prière, avec les saintes femmes et Marie, mère de Jésus*[2]. — Dieu, par l'entremise des anges, mêle aussitôt la tristesse à la joie : il faut que les bons soient consolés et affermis dans leur sainte vie, lorsqu'ils penseront à l'ascension du Sauveur

1. Matth., XI, 12. — 2. Act., I, 10-14.

mais il faut aussi que les méchants tremblent et quittent leurs vices, sachant que le même Jésus qui est monté au ciel, en reviendra dans la même majesté au jour du jugement ; non plus avec les charmes de la douceur et de la bonté, comme à son ascension, mais terrible et semant l'effroi au milieu des pécheurs, épouvantés de se voir privés de sa miséricorde pour jamais.

Il est plusieurs personnes à qui l'on pourrait dire justement : Pourquoi vous arrêtez-vous ici, regardant vers le ciel? Ce sont celles qui par spéculation ou par curiosité, ou bien pour leur seul intérêt, s'occupent à l'étude des choses célestes et divines, sans se mettre en peine de la pratique de la vertu, ni de leur profit spirituel. Les apôtres agirent bien autrement : sitôt l'avertissement des anges, ils retournèrent pour exécuter ce que Notre-Seigneur leur avait ordonné. — L'oraison est un excellent moyen pour regarder utilement le lieu où Jésus est monté, et même pour s'y élever et s'entretenir avec lui. Les saints appellent, en effet, l'oraison une élévation de l'esprit et du cœur à Dieu, et une pieuse conversation avec lui. Prenons la résolution d'être fidèles chaque jour à cet exercice.

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT

I. Dispositions pour recevoir le Saint-Esprit. — II. Ses effets dans les âmes. — III. Effets particuliers de sagesse, de courage et de générosité.

I. *Dispositions pour recevoir le Saint-Esprit.* — *Quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, les disciples étaient assemblés dans un même lieu*[1]. — La sainte Vierge avec les apôtres et les fidèles, au nombre d'environ cent vingt, attendaient le Saint-Esprit en ce jour de la Pentecôte. Jésus-Christ leur avait promis de

1. Act., II, 1.

prier son Père pour eux : en union avec Lui, ils priaient tous avec une très grande ferveur. — De son côté le Saint-Esprit, qui est tout amour, souhaitait vivement de descendre dans sa plénitude sur cette auguste assemblée, et répondre ainsi à leurs soupirs et à leurs gémissements, plus ardents encore depuis le matin de ce même jour. — Tout à coup le ciel s'ouvre, et le Saint-Esprit vient se reposer sur chacun d'eux ; et en même temps un grand bruit se fait entendre, comme celui d'un vent impétueux, accompagné de pluie, d'éclairs et de tonnerre. — Tous furent alors remplis d'une joie indicible et embrasés du feu du divin amour, et ils se prirent soudain à chanter les louanges de Dieu.

Le Saint-Esprit ne pouvait retarder sa venue, car ils étaient tous ensemble dans un même lieu, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, par l'union d'une vraie charité ; de plus, dans les exercices de leur sainte retraite, ils persévéraient dsns l'oraison ; enfin ils se trouvaient dans la compagnie de la sainte Vierge. — Si nous voulons aussi recevoir le Saint-Esprit, tâchons de nous mettre dans les mêmes dispositions, et gardons-nous des sentiments opposés : fuyons toute inimitié, la dissipation d'esprit, les négligences dans la prière, et recourons fréquemment à la très sainte Vierge Marie.

II. *Effets du Saint-Esprit dans les âmes. — On entendit tout à coup un grand bruit, comme un vent impétueux venant du ciel, et qui remplit toute la maison où ils étaient assis*[1]. — Le Saint-Esprit vint *tout à coup :* sa propriété est en effet de ne pas retarder, mais d'agir promptement. En un instant, il touche les âmes, il appelle les apôtres, il convertit le larron, et saint Paul, et saint Antoine et tant d'autres. Voilà pourquoi saint Ambroise a dit : « La grâce du Saint-Esprit ne connaît pas les retardements. » — Soyons de même toujours prêts et disposés à le recevoir, en coopérant à sa grâce. — *Il vint avec un bruit véhément.* Ordinairement quand

1. Act., II, 2.

un vent violent s'est fait entendre, le tonnerre, la foudre et la pluie suivent de près : ainsi, lorsque le Saint-Esprit entre dans une âme, il produit dans les cœurs de vifs mouvements de contrition ; il excite à la pénitence, souvent au milieu des sanglots et des larmes.

Il remplit toute la maison, c'est-à-dire, il remplit notre âme tout entière : l'entendement, la volonté, la mémoire et les autres puissances, pourvu qu'elles soient vides des affections et des désirs de la terre. — Hélas! Seigneur, j'ai grand sujet de croire que le Saint-Esprit n'a point rempli mon âme ; car ayant commis tant de péchés, je suis toujours tiède et insensible. Bien plus, je l'empêche d'habiter en moi, puisque je résiste souvent à ses inspirations, puisque les pensées de la terre et les affections du monde occupent ordinairement mon esprit et mon cœur.

III. *Effets particuliers de sagesse, de courage et de générosité. — En même temps ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et s'arrêtèrent sur chacun d'eux, et ils commencèrent à parler diverses langues*[1]. — Le Saint-Esprit est venu sous *forme de langues de feu*, pour plusieurs raisons. — De même que la langue sert à discerner les choses douces de celles qui sont amères, en les savourant, et qu'elle sert aussi à former nos paroles ; ainsi le divin Esprit nous fait distinguer le bien du mal, et, nous apprenant à savourer les choses du ciel, il nous dégoûte de celles de la terre ; et de plus il corrige et règle l'intempérance de notre langue. — D'ailleurs, *ces langues étaient de feu :* comme le feu éclaire, échauffe et agit avec une activité incessante ; de même le Saint-Esprit dans une âme lui manifeste plus ouvertement son intérieur, l'instruit sur les choses divines, et ne saurait demeurer en repos sans lui inspirer de saintes actions. — Les apôtres, autrefois timides, se tenaient cachés par crainte des Juifs ; mais

1. Act. II, 3, 4.

à peine embrasés de ce feu divin, leur terreur disparaît : ils sortent du cénacle et annoncent publiquement Jésus-Christ, en face de tout le peuple, et avec un tel courage et une telle ferveur, que l'on ne pouvait expliquer les transports ardents dont ils étaient animés.

Si nous sommes pleins de cet Esprit, ou du moins si nous y avons participé d'une manière abondante, nous le connaîtrons par les effets ; car « là où se trouve le Saint-Esprit, dit saint Grégoire, là il opère ; et là où il refuse d'opérer, il n'y est pas. » — Demandons-nous si nous sommes disposés à imiter les apôtres ; à soutenir la vérité comme eux devant des hommes qui se moqueront de nous et qui même chercheront à nous faire mourir. Hélas ! je supporte à peine une parole de contradiction ! — Pour accomplir librement les fonctions apostoliques, il faut d'abord ne pas rougir de pratiquer les vertus chrétiennes, aimer à parler de Dieu dans les compagnies, réprimer au besoin ceux qui injurient son nom, et savoir supporter les mépris. — Nous prierons pour demander ce divin Esprit, et nous tâcherons de fouler aux pieds l'esprit du monde et l'attachement aux vains honneurs, aux plaisirs et aux richesses du siècle : étant ainsi libres de l'esprit mondain, soyons assurés que l'Esprit de Dieu entrera et habitera dans notre cœur.

LECTURES

POUR

LES RETRAITES

VERTUS ET DOCTRINE SPIRITUELLE DE SAINT VINCENT DE PAUL

CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU

RÉSIGNATION ET INDIFFÉRENCE

L'amour unit les cœurs; il unit surtout les volontés; en sorte que la preuve souveraine du véritable amour pour Dieu, c'est la soumission et la conformité à sa volonté très sainte.

Tel était l'amour, telle était, par conséquent, la soumission de saint Vincent de Paul. Nul, avant d'agir, ne demanda avec plus de simplicité : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » Nul ne sépara avec plus de soin, dans toutes ses pensées et toutes ses affections, ce qui venait de l'homme pour s'en déprendre, ce qui venait de Dieu pour s'y attacher. Nul, dans le cours de l'action ou de l'entreprise, ne se régla plus constamment sur le plan que lui traçait la volonté divine. — Et cette conformité à la volonté de Dieu, il la pratiquait, non seulement dans sa conduite personnelle, mais dans toutes ses œuvres pour le bien d'autrui, dans tout ce

qui intéressait sa Congrégation. Dans la crainte de prévenir Dieu, jamais il ne prit l'initiative d'aucune fondation, et il attendit toujours, avant d'agir, une impulsion extérieure, qu'il regardait comme l'invitation ou le *placet* de la Providence. — S'agissait-il d'un sujet, d'un établissement, d'un avantage temporel pour sa Compagnie, il ne l'acceptait que de la main de Dieu, visible pour lui dans la nature et les circonstances de la proposition qui lui était faite ; et, s'il travaillait ensuite pour conserver les biens ainsi reçus, c'est que Dieu le voulait, c'est que le respect, la reconnaissance et l'amour pour le donateur exigent qu'on veille à garder et à accroître ses dons. — Attendre la volonté de Dieu et ne la jamais prévenir, lui obéir ensuite comme à une souveraine, la suivre au prix du travail, du bien, de l'honneur, et même, s'il le fallait, de la vie : telle était son immuable loi. Quand une fois il l'avait connue, soit par une inspiration intérieure, soit par un commandement ou un conseil du dehors, il y conformait aussitôt la sienne, et réglait en conséquence toutes ses intentions, qu'il avait soin de renouveler de temps en temps pour que rien ne s'y mêlât d'étranger. Si cette volonté se révélait à lui par les événements qui dépendent uniquement de son souverain domaine, comme maladies, pertes, afflictions et autres accidents de cette vie, il s'y soumettait avec patience et résignation, bien plus, avec affection et avec joie, lui sacrifiant toutes les répugnances naturelles.

La résignation au bon plaisir de Dieu, quoi qu'il en coûte, est, en effet, la marque de la soumission à son adorable volonté. Dans les plus fâcheuses rencontres, un seul mot : « Dieu soit béni ! Dieu soit béni ! » sortait de la bouche ou plutôt du cœur de saint Vincent de Paul, comme l'expression parfaite de son acquiescement résigné aux dispositions de la Providence.

Il y a quelque chose encore au-dessus de la résignation, qui soumet bien la nature, mais sans l'immoler : c'est la sainte indifférence. Vincent porta jusqu'à cet

héroïque degré la vertu d'obéissance à la volonté de Dieu, qu'il s'agît ou de sa personne ou de ses œuvres. Santé ou maladie, vie ou mort, tout lui était indifférent. Aliments, remèdes, même ceux qui lui répugnaient davantage, ou qu'il savait lui être contraires, il prenait tout avec indifférence, et se montrait aussi content du mauvais effet produit que de la meilleure réussite.

Indifférent pour lui, il l'était même pour l'accroissement et le progrès de sa Congrégation. On lui disait de l'établir dans les grandes villes pour lui procurer de bons sujets; il répondait : « Nous ne pouvons faire aucune avance pour nous établir en quelque lieu que ce soit, si nous voulons nous tenir dans les voies de Dieu et dans l'usage de la Compagnie; car jusqu'à présent sa Providence nous a appelés aux lieux où nous sommes, sans que nous l'ayons recherché directement ni indirectement. Or, il ne se peut que cette résignation à Dieu, qui nous tient ainsi dans la dépendance de sa conduite, ne lui soit très agréable, d'autant plus qu'elle détruit les sentiments humains qui, sous prétexte de zèle et de gloire de Dieu, font souvent entreprendre des desseins qu'il n'inspire pas et qu'il ne bénit point. Il sait ce qui nous est convenable, et il nous le donnera quand il sera temps, si nous nous abandonnons comme de véritables enfants à un si bon père. Certainement, si nous étions persuadés de notre inutilité, nous n'aurions garde de nous ingérer en la moisson d'autrui avant qu'on nous y appelât, ni de prendre le devant pour nous préférer à d'autres ouvriers, que peut-être Dieu y a destinés. »

Lui faisait-on quelque proposition avantageuse à sa communauté, il répondait encore (30 janvier 1656) : « Je pense que nous ferons bien de la laisser là pour quelque temps encore, tant afin d'émousser la pointe de la nature, qui voudrait que les choses avantageuses fussent promptement exécutées, que pour nous mettre dans la pratique de la sainte indifférence, et donner lieu à Notre-Seigneur de nous manifester ses volontés, cepen-

dant que nous lui recommanderons la chose. S'il veut qu'elle se fasse, le retardement ne gâtera rien, et moins il y aura du nôtre, plus il y aura du sien. »

La mort de ses meilleurs ouvriers évangéliques, de ses plus chers enfants, ne pouvait l'arracher à sa chère indifférence. Dans leurs maladies, c'était en cette disposition qu'il les recommandait aux prières de sa communauté : « Nous prierons Dieu, disait-il, qu'il ait agréable de conserver ce bon missionnaire, nous soumettant néanmoins entièrement à sa divine volonté. Car nous devons croire, et il est vrai, que non seulement sa maladie, mais aussi les maladies des autres, et enfin tout ce qui arrive à la Compagnie, ne se fait que par sa sainte conduite et pour l'avantage de la même Compagnie. C'est pourquoi, en priant Dieu de donner la santé aux infirmes et de subvenir aux autres nécessités, que ce soit toujours à condition que tel soit son bon plaisir et sa plus grande gloire. » — Morts, il n'annonçait leur perte qu'en commençant par cette invariable formule : « Il a plu à Dieu de nous priver de tel missionnaire. » Et il ajoutait : « Je ne doute pas que vous n'ayez été vivement touchés de la privation de cette personne qui nous était si chère ; mais, Dieu soit loué ! vous lui avez dit aussi qu'il a bien fait de nous l'ôter, et que vous ne voudriez pas qu'il en fût autrement, puisque tel a été son bon plaisir. »

Cette admirable conduite, toute de soumission et de sainte indifférence, saint Vincent de Paul la traduisait en maximes dans toutes les lettres qu'il écrivait, dans tous les entretiens qu'il adressait à sa communauté. « Se conformer en tout à la volonté de Dieu, disait-il, et y prendre tout son plaisir, c'est vivre sur la terre d'une vie tout angélique, et même c'est vivre de la vie de Jésus-Christ... Notre-Seigneur est en communion continuelle aux âmes vertueuses qui se tiennent fidèlement et constamment unies à sa très sainte volonté, et qui ont un même vouloir et un même non-vouloir avec lui. »

C'était sa défiance de l'homme et sa confiance en Dieu, qui lui inspirait cette doctrine. Il disait : « Je ne crois pas plus aux moyens humains pour les choses divines qu'au diable... Les choses de Dieu se font par elles-mêmes, et la vraie sagesse consiste à suivre la Providence pas à pas: et assurons-nous de la vérité d'une maxime qui paraît paradoxe, que qui s'empresse recule aux choses de Dieu (A Codoing, 15 mai 1643 et 6 août 1644). »

Il disait encore : « Une girouette n'est pas plus sujette au mouvement de l'air, que l'esprit de l'homme aux agitations extérieures... Dieu soit béni de ce qu'il a voulu que toutes les choses du monde soient incertaines et périssables, afin que nous cherchions en lui seul la solidité de nos desseins et de nos affaires, parce qu'alors les événements nous tournent à bien (26 et 31 août 1657). »

« Plaise donc à la bonté de Dieu qu'il nous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de lui-même, tandis que perpétuellement il s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir aux besoins de toutes ses créatures, jusques à un petit moucheron. Oh! qu'il faut travailler à l'acquisition de la participation de cet esprit! » (A Portail, 28 août 1638). — Et il expliquait davantage ce gouvernement de Dieu auquel nous devons soumettre et subordonner toutes nos conduites. « Le bon Dieu, disait-il, ne se gouverne pas dans ses œuvres selon nos vues et nos souhaits. Nous devons nous contenter de faire valoir le peu de talents qu'il nous a mis en mains, sans nous mettre en peine d'en avoir de plus grands ou de plus étendus. Si nous sommes fidèles en peu, il nous constituera sur beaucoup ; mais cela est de son ressort et non pas de nos soins. Laissons-le faire et resserrons-nous dans notre coquille. La Compagnie a commencé sans aucun dessein de notre part, elle s'est multipliée par la seule conduite de Dieu, et a été appelée partout par des ordres supérieurs, sans que nous y ayons contribué que de la seule obéissance... J'ai été plus de vingt ans

que je n'ai osé demander à Dieu la propagation de la Compagnie, estimant qu'étant son ouvrage, il fallait laisser à sa Providence seule le soin de sa conservation et de son accroissement. Mais, à force de penser à la recommandation qui nous est faite dans l'Évangile, de lui demander qu'il envoie des ouvriers à sa moisson, je suis demeuré convaincu de l'importance et de l'utilité de cette dévotion... Continuons d'en user de même. Dieu aura fort agréable cet abandon, et nous serons en paix. — L'esprit du monde est remuant et veut tout faire, Laissons-le là; nous ne voulons pas choisir nos voies, mais marcher par celles qu'il plaira à Dieu de nous prescrire. Estimons-nous indignes qu'il nous emploie et que les hommes pensent à nous, et nous voilà bien. Offrons-nous à lui pour tout faire et pour tout souffrir à sa gloire et à l'édification de son Église; il n'en veut pas davantage. S'il en désire les effets, ils sont en lui et non pas en nous. Élargissons fort notre cœur et notre volonté en sa présence, sans nous déterminer à ceci ou à cela, jusqu'à ce qu'il aura parlé. Prions-le qu'il nous fasse la grâce de travailler cependant à la pratique des vertus que Notre-Seigneur pratiquait en sa vie cachée. » (A Desdames, 24 août 1659).

Cette doctrine, disséminée en cent de ses lettres, livrée par fragments en ses nombreux entretiens, il la condensa et l'exposa tout entière en une ou deux de ses conférences. — « La perfection de l'amour, dit-il, ne consiste pas dans les extases, mais à bien faire la volonté de Dieu; et celui-là entre tous les hommes sera le plus parfait, qui aura sa volonté plus conforme à celle de Dieu : en sorte que notre perfection consiste à unir tellement notre volonté à celle de Dieu, que la sienne et la nôtre ne soient qu'un même vouloir et non-vouloir; et celui qui excellera davantage en ce point sera le plus parfait. Lorsque Notre-Seigneur voulut enseigner le moyen d'arriver à la perfection, à cet homme dont il est parlé dans l'Évangile, il lui dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à

soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. » Or, je vous demande, qui est-ce qui renonce plus à soi-même, ou qui porte mieux la croix de la mortification, et qui suit plus parfaitement Jésus-Christ, que celui qui s'étudie à ne faire jamais sa volonté et à faire toujours la volonté de Dieu? L'Écriture dit aussi en quelque autre lieu, que celui qui adhère à Dieu est un même esprit avec Dieu. Or, je vous demande, qui est-ce qui adhère plus parfaitement à Dieu que celui qui ne fait que la volonté du même Dieu, et jamais la sienne propre? qui ne veut et qui ne souhaite autre chose que ce que Dieu veut? Oh! que c'est là un moyen bien court pour acquérir en cette vie un grand trésor de grâces ! »

Oh! alors, quel bonheur pour le chrétien ! « Voyez les dispositions toutes saintes dans lesquelles il passe sa vie, et les bénédictions qui accompagnent tout ce qu'il fait. Il ne tient qu'à Dieu, et c'est Dieu qui le conduit en tout et partout; de sorte qu'il peut lui dire avec le prophète : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me.* Dieu le tient comme par la main droite, et se tenant réciproquement avec une entière soumission à cette divine conduite, vous le verrez demain, après-demain, toute la semaine, toute l'année et enfin toute sa vie, en paix et tranquillité, en ardeur et tendance continuelle vers Dieu, et répandant toujours dans les âmes de son prochain les douces et salutaires opérations de l'esprit qui l'anime. — Si vous le comparez avec ceux qui suivent leurs propres inclinations, vous verrez ses conduites toutes brillantes de lumière et toujours fécondes en fruits ; on remarque un progrès notable en sa personne, une force et énergie en toutes ses paroles ; Dieu donne une bénédiction particulière à toutes ses entreprises, et accompagne de sa grâce les desseins qu'il prend pour lui et les conseils qu'il donne aux autres, et toutes ses actions sont de grande édification. Mais, d'un autre côté, l'on voit que les personnes attachées à leurs inclinations et plaisirs,

n'ont que des pensées de terre, des discours d'esclaves et des œuvres mortes ; et cette différence vient de ce que ceux-ci s'attachent aux créatures, et que celui-là s'en sépare : la nature agit dans ces âmes basses, et la grâce dans celles qui s'élèvent à Dieu et qui ne respirent que sa volonté. »

Mais c'est dans la conférence du 7 mars 1659, que nous trouvons pleinement exposée cette doctrine de la soumission à la volonté de Dieu, dans ses motifs, ses moyens et sa pratique, suivant la marche accoutumée que le Saint appelait la *petite méthode*.

« Motifs. 1° L'exercice de faire toujours la volonté de Dieu est de tous le plus excellent, car il comprend l'indifférence, l'intention pure, toutes les pratiques et tous les exercices de perfection. Qui est plus indifférent que celui qui fait la volonté de Dieu en chaque chose, qui ne se cherche soi-même en aucune, et qui ne veut même celles qu'il pourrait vouloir que parce que Dieu le veut ? Y a-t-il personne plus libre, d'une intention plus pure et plus parfaite ?

« 2° Il est certain que des œuvres faites humainement, machinalement, sans qu'elles aient une fin noble, comme est celle d'accomplir la volonté de Dieu, sont des œuvres mortes. Méditer, prêcher, travailler sans discrétion, assister à l'office, ce ne sont là que des actions inanimées ; c'est une monnaie qui n'a point de valeur, n'étant point marquée au coin du prince, car Dieu ne regarde les œuvres qu'autant qu'il s'y voit et qu'elles sont faites pour lui.

« Notre père Adam était, dans le jardin du paradis terrestre, un arbre franc qui portait naturellement des fruits agréables aux yeux de son Seigneur ; mais le péché, en détachant sa volonté de celle de Dieu, le rendit incapable de rien faire qui pût lui être agréable ; et nous, qui sortons de cette souche gâtée, nous sommes, humainement parlant, dans la même impuissance.

« Il y a des docteurs qui pensent que ce qui n'est

pas fait pour Dieu est péché; mais, si ce n'est point péché, pour le moins est-ce inutile.

3° C'était la maxime et la pratique de Notre-Seigneur de faire en tout la volonté de son Père. O Sauveur! quel relief, quel brillant vous donnez à l'exercice de vos vertus! Vous êtes le Roi de gloire, et cependant vous ne venez au monde que pour faire la volonté de Celui qui vous a envoyé! Cette affection sacrée lui tenait au cœur : *Cibus meus est*, disait-il, *ut faciam voluntatem ejus qui misit me*. O mon Sauveur, c'est là votre pratique! — Saint Jean avait celle de la pénitence, il était plein du désir de la faire et de la persuader; c'est pour cela qu'il est venu au monde; et vous, Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, vous y êtes venu plein d'affection pour faire et pour nous inculquer la volonté de votre Père! — Élie avait une ardeur extrême pour la gloire de son Dieu; il mettait tout en feu et en flammes pour en imprimer le respect et la crainte dans le cœur des hommes : et vous, mon Sauveur, vous étiez animé de ce doux et incomparable désir, que la volonté de Dieu fût faite par toutes les créatures! C'est pour cela que vous avez mis dans l'oraison dominicale : *Fiat voluntas tua*. Vous avez voulu que tous les hommes fissent et demandassent, quoi? la volonté du Père céleste; où? en la terre comme au ciel; et comment? comme les anges et les saints la font : promptement, entièrement, constamment, amoureusememt. — Je m'assure qu'il n'y a aucun de ceux qui sont ici présents qui n'ait tâché de pratiquer aujourd'hui quelques actions qui d'elles-mêmes sont bonnes et saintes; et cependant il se peut faire que Dieu aura rejeté ces actions pour avoir été faites par le mouvement de votre propre volonté. N'est-ce pas ce que le prophète a déclaré, quand il a dit de la part de Dieu : « *Je ne veux point de vos jeûnes, par lesquels, en pensant m'honorer, vous faites le contraire; parce que, quand vous jeûnez, vous faites votre propre volonté, et par cette propre volonté, vous gâtez*

et corrompez votre jeûne[1]. Or l'on peut dire le même de toutes les autres œuvres de piété dans lesquelles le mélange de notre propre volonté gâte et corrompt nos dévotions, nos travaux, nos pénitences, etc. — Il y a vingt ans que je ne lis jamais en la sainte messe cette épître, tirée du cinquante-huitième chapitre d'Isaïe, que je n'en sois fort troublé. Comment faut-il donc faire pour ne pas perdre notre temps et nos peines? C'est de ne jamais agir par le mouvement de notre propre intérêt, inclination, humeur ou fantaisie, mais de nous accoutumer à faire la volonté de Dieu en tout : je dis en tout et non pas en partie ; car c'est là le propre effet de la grâce, qui rend la personne et l'action agréables à Dieu. — Plusieurs diront, disait Jésus-Christ : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé, chassé les démons et fait plusieurs vertus en votre nom? — Jamais je ne vous ai connus, répondra-t-il, jamais je ne vous ai connus ; allez, vous qui faites des œuvres iniques. — Mais, Seigneur, appelez-vous des œuvres iniques les prophéties et les miracles que nous avons faits en votre nom? — Séparez-vous de moi, méchants, leur dira-t-il, jamais je ne vous ai connus. » Qui sont donc ceux qui entreront dans le royaume des cieux? Ce sont ceux qui feront la volonté de Dieu. — O Sauveur! faites-nous la grâce de nous remplir de cette affection, pour ne porter aucun fruit sauvage, mais que toutes nos productions se fassent pour vous et par vous, afin qu'elles soient agréables aux yeux de votre Père!

« Maintenant, comment ferons-nous la volonté de Dieu? Les œuvres sont ou commandées, ou défendues, ou indifférentes. Quant aux œuvres commandées et défendues, Dieu veut que nous fassions les premières et ne fassions pas les dernières. Comment un enfant fait-il la volonté de son père, et un sujet celle de son roi? En faisant ce qu'ils ordonnent, et en évitant ce qu'ils défendent : l'enfant pour honorer son père, et le

1. Is., LVIII, 3.

sujet pour obéir à son roi. Ainsi, nous ferons la volonté de Dieu, quand, faisant ce qu'il commande, et ne faisant pas ce qu'il défend, nous aurons l'intention de glorifier ce Père admirable et d'obéir amoureusement à ce Roi d'amour. — Nous lui devons obéir, qu'il nous commande directement ou indirectement, c'est-à-dire, par lui-même ou par l'Eglise, car l'Église est son Épouse, et il est le père de famille qui veut que les enfants obéissent à leur mère comme à lui-même.

« Il y a des actions indifférentes, dont les unes sont agréables à la nature, d'autres désagréables, et d'autres n'ont rien d'agréable ni de désagréable.

« Entre deux actions indifférentes, l'une agréable, l'autre désagréable à la nature, je dois choisir celle-ci, pour ne point vivre selon la chair. S'agit-il, par exemple, d'aller visiter une personne qui me sera agréable, et une autre qui me le sera moins ou pas du tout, selon la règle, je dois préférer cette dernière à l'autre. J'excepte les cas qui ne sont pas laissés à notre choix, comme quand on m'oblige d'aller où j'ai inclination, car alors, le commandement nous faisant connaître la volonté de Dieu, nous devons y chercher son plaisir et non le nôtre. — Quant aux actions qui ne sont ni agréables ni désagréables, d'être assis ou debout, d'aller par un chemin ou par un autre, je les fais fortuitement, et, en les faisant de la sorte, il semble qu'il n'y ait rien à mériter. Cependant on peut les rendre bonnes, en les offrant à Dieu et en les faisant au nom de Notre-Seigneur, comme dit saint Paul.

« Il y a une quatrième manière de connaître la volonté de Dieu, c'est celle des inspirations; car souvent il éclaire l'entendement et donne des mouvements au cœur. Mais il faut le grain de sel pour ne pas être trompé. Parmi une foule de pensées et de sentiments, il s'en trouve de bons en apparence, qui pourtant ne viennent pas de Dieu et ne sont pas selon son bon plaisir. Il faut donc bien les examiner dans la prière, en considérer les motifs et la fin, les proposer aux sages,

prendre avis de nos directeurs, qui sont pour nous les dépositaires des trésors de la sagesse divine ; et, en faisant ce qu'ils nous diront, nous ferons la volonté de Dieu.

« Nous la faisons encore en faisant les raisonnables, selon cette oraison de l'Église : *Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut semper rationabilia meditantes, quæ tibi sunt placita dictis exsequamur et factis.* Faire une chose qui semble raisonnable, c'est donc faire la volonté de Dieu. Cela s'entend toujours avec le grain de sel de la prudence chrétienne et avec l'avis de ceux qui nous dirigent, parce qu'il peut arriver que la chose qui se présenté à faire soit raisonnable de sa nature, mais non pas en ses circonstances de temps, de lieu ou de manière.

« C'est faire la volonté de Dieu activement, que de la faire de toutes les manières que nous avons dites. On la fait passivement en acquiesçant à Dieu lorsqu'il opère en nous, comme dans les choses inopinées. Voilà un sujet de consolation qui nous surprend ; il nous arrive une nouvelle, que sais-je ? de la conversion importante d'une personne de condition ou de tout un pays ; ou que Dieu est bien servi par des personnes que nous aimons ; ou que la paix est faite entre deux familles ou deux princes, dont la division était scandaleuse à l'Église : il faut recevoir cela comme venant de la main de Dieu, et s'en réjouir en esprit, comme fit Notre-Seigneur, quand il remercia son Père d'avoir révélé ses secrets aux simples. — Il nous arrive, au contraire, quelque sujet de peine : une maladie, une perte, une calomnie, etc. Il faut le recevoir aussi comme venant de la main de Dieu, parce que c'est son plaisir de nous exercer de la sorte, et que c'est lui qui envoie toutes ces afflictions : *Non est malum in civitate quod non fecerit Dominus.* Notre-Seigneur méditant au jardin des Olives les tourments qu'il avait à souffrir, les regardait comme voulus de son Père, et nous devons dire comme lui : « Que ma volonté ne soit pas faite, Seigneur, mais la vôtre ! »

« Moyens. Le premier nous est enseigné dans l'oraison dominicale : *Fiat voluntas tua!* Car Notre-Seigneur, ayant mis ces mots dans l'oraison quotidienne, veut que tous les jours on lui demande la grâce de faire sa volonté comme elle se fait au ciel, incessamment et parfaitement, avec une simple et invariable conformité de la nôtre. 2° Accoutumons-nous non-seulement à prononcer cette prière, mais à la pratiquer. Commençons dès demain, dès cette heure, et disons à Dieu : Seigneur, je veux écouter et faire, pour vous glorifier, tout ce qui me sera signifié de votre part. Activons ainsi notre volonté et renouvelons souvent notre intention particulière. — Mais, direz-vous, je ne m'en souviens pas; je suis des heures, des demi-journées entières sans m'aviser de lui dédier ce que je fais. — Il faut s'humilier beaucoup de cela, s'affliger de la perte du mérite de tant d'actions, ou du moins du plaisir que Dieu aurait reçu, si elles lui avaient été offertes. Et pour suppléer à ce défaut, que chacun, en commençant sa journée, fasse à Dieu une oblation générale de toutes les œuvres du jour, puis répète cette offrande une ou deux fois le matin, et autant après-dîner, lui disant : « Mon Dieu, ayez agréables, s'il vous plaît, tous les mouvements de mon cœur et de mon corps; attirez-les à vous, je vous les offre avec mes travaux et mes souffrances. » Et plus nous ferons cela, plus nous y trouverons de profit et de facilité. Nous acquerrons, par ce moyen, de nouveaux titres d'amour, et l'amour nous fera persévérer et croître dans cette sainte pratique. — Hélas! Combien y en a-t-il, même dans le monde, qui ne perdent pas Dieu de vue! Dernièrement, j'étais avec une personne qui faisait conscience d'avoir été trois fois distraite, en un jour, de la présence de Dieu. Ces gens-là seront nos juges et nous condamneront un jour, devant la Majesté divine, de l'oubli que nous avons pour elle, nous qui n'avons autre chose à faire qu'à l'aimer et à lui témoigner notre amour par nos regards et nos services. Prions donc Notre-Seigneur

de nous faire la grâce de dire comme lui : *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* Votre plaisir, ô Sauveur du monde, votre ambroisie, votre nectar, a été de faire la volonté du Père. Nous sommes vos enfants, nous nous jetons entre vos bras pour imiter vos pratiques. Faites-nous cette grâce : comme nous ne le pouvons pas nous-mêmes, c'est à vous que nous le demandons, c'est de vous que nous l'espérons, mais avec confiance, mais avec grand désir de vous suivre. »

PRÉSENCE DE DIEU

L'amour unit les cœurs et les volontés ; il efface aussi les distances et ne se plaît que dans la présence et la vue continuelle de l'objet aimé. Si plein d'amour pour Dieu, Vincent n'avait garde de perdre un seul instant la pensée de sa sainte et aimable présence. Seul ou en public, dans le repos ou dans les affaires, en joie ou en affliction, dans le silence de la cellule ou dans le tumulte des rues, de la cour et des assemblées, il était toujours avec Dieu, toujours uni à Dieu de pensée et de cœur. En quelque moment ou quelque part qu'on le surprît, il était aisé de voir à son recueillement, à son égalité d'âme, à la nature et à l'accent de ses paroles, que Dieu lui était sans cesse présent. L'interrogeait-on, il mettait toujours un intervalle entre la demande et sa réponse, pour réfléchir et consulter Dieu, et c'était au nom de Dieu, *in nomine Domini*, sa formule ordinaire, qu'il donnait ses décisions ou ses conseils. — Il songeait à la présence de Dieu au moins quatre fois par heure. Que l'horloge vint à sonner, aussitôt il se découvrait, faisait son signe de croix et levait ses yeux au ciel. Ordinairement il les tenait baissés, et même fermés lorqu'il était en carrosse, et ne les ouvrait que sur le crucifix du chapelet qu'il portait toujours à sa ceinture. Pour ne rien voir, n'être vu de personne et se pouvoir

entretenir plus facilement avec Dieu, il tirait presque toujours sur lui le rideau de la voiture. — Du reste, la vue des créatures, bien loin de le distraire, le portait à leur auteur. Des campagnes couvertes de moissons, des arbres chargés de fruits lui donnaient lieu de bénir la bonté de Dieu et sa paternelle providence ; les fleurs, les oiseaux ou tout autre objet agréable, le faisaient s'écrier ; « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures ? N'est-ce pas de lui qu'elles empruntent leur lustre et leur éclat ? » Le plus souvent, toutefois, c'était en se privant de la vue des objets agréables et en mortifiant ses sens, qu'il honorait Dieu et se tenait uni à lui.

S'il marchait à pied dans les rues, il observait le même recueillement et les mêmes pratiques. En passant devant une église, il y entrait et se prosternait le visage contre terre. Que l'*Angelus* sonnât, au milieu de la foule comme à la cour, il se découvrait et tombait à genoux pour le réciter. Il ne voyait personne, bien que tous le regardassent avec admiration. Les enfants eux-mêmes se le montraient en disant : « Voilà le Saint qui passe ! »

Ce qui lui était un moyen à lui-même pour se maintenir dans la présence de Dieu, il le conseillait aux autres. S'étant trouvé une fois dans un salon de la cour tout entouré de glaces si brillantes, qu'elles réfléchissaient jusqu'à un insecte et à un atome de poussière, il fut frappé d'une pensée qu'il s'empressa de communiquer aux siens : « Si les hommes, dit-il, ont trouvé l'invention de représenter de la sorte tout ce qui se passe en un lieu, jusques au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la Divinité, qui remplit tout et qui renferme tout par son immensité, et en qui les bienheureux voient toutes choses, et particulièrement les bonnes œuvres des âmes fidèles, et par conséquent tous leurs

actes de patience, d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu, et des autres vertus. »

Pour rendre plus pratique la pensée de la présence de Dieu, il fit mettre en différents endroits de Saint-Lazare ces mots écrits en gros caractères : « Dieu me regarde ! » voulant que ces placards fussent comme l'œil de Dieu, ouvert sur les passants et visible à leurs cœurs. — De l'exercice de la présence de Dieu il disait : « Qui s'y rendrait fidèle, qui en goûterait les attraits, parviendrait bientôt à un très haut degré de sainteté. » Il disait encore : « La pensée de la présence de Dieu nous rendra familière la pratique de faire incessamment sa volonté : le souvenir de la divine présence s'établira peu à peu dans l'esprit, et par sa grâce se formera en habitude ; en sorte que nous serons enfin comme animés de cette divine présence. »

DÉVOTION ENVERS DIEU ET L'EUCHARISTIE

IMITATION DE JÉSUS-CHRIST

La dévotion, telle que nous l'entendons ici, est la vertu qui se porte avec respect et affection vers tout ce qui concerne le culte et l'honneur divin.

La dévotion de saint Vincent de Paul tirait son principe du sentiment très haut et très profond qu'il avait de la grandeur infinie de Dieu.

Cette dévotion remplissait son cœur, animait toutes ses paroles, se traduisait dans tous les actes de sa journée, dans toute sa conduite. Le matin, au premier son de la cloche, il sortait de son lit, faisait le signe de la croix, se prosternait et baisait la terre. Il adorait la majesté de Dieu, lui rendait grâces de sa gloire, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, à l'ange gardien, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres, à saint Joseph et à tous les saints et saintes du paradis. Il le remerciait encore des grâces faites à

la sainte Église, de celles qu'il avait reçues lui-même, et, en particulier, d'avoir été conservé pendant la nuit. Il lui offrait ses pensées, ses paroles et ses actions, en union de celles de Jésus-Christ; il lui demandait de le garder de tout péché et de l'aider à accomplir fidèlement tout ce qui lui serait le plus agréable.

Après ces premiers actes de religion, il se rendait à l'église où, malgré son âge et l'enflure de ses jambes, il était arrivé plus tôt que les plus sains et les plus jeunes. La vue de sa famille assemblée devant Notre-Seigneur réjouissait et consolait son âme.

Son oraison achevée, il récitait à haute voix les litanies du saint Nom de Jésus, et, entre les glorieuses épithètes que lui donne l'Église, il insistait avec un goût singulier sur celle-ci : *Jesu pater pauperum!* De là, presque tous les jours, il allait se confesser, ne pouvant souffrir en lui l'apparence même du péché. Presque jamais son confesseur ne trouvait matière à absolution : « Ah ! Monsieur, lui disait l'humble saint, si vous aviez les lumières que Dieu me donne, vous me jugeriez autrement ! »

Il faisait ensuite sa préparation à la messe; et, quoique à peine sorti de l'oraison, il y donnait un temps considérable. Il s'habillait enfin et célébrait. Il paraissait à l'autel comme un autre Jésus-Christ, victime et sacrificateur : victime, il s'abaissait et s'humiliait; c'était en criminel, en condamné à mort, qu'il prononçait le *Confiteor*, le *Domine non sum dignus* et toutes les paroles de la liturgie qui expriment l'humilité et la contrition, surtout le *Nobis quoque peccatoribus*, sur lequel il écrivait : « Quand vous serez au *Nobis quoque* de la sainte messe, souvenez-vous de moi comme du plus grand pécheur qui soit au monde ; » sacrificateur, il était grave et majestueux comme le Sauveur, et en même temps plein de douceur, de sérénité et de miséricorde; c'était avec ces sentiments peints sur son visage et dans son attitude, qu'il se tournait vers le peuple, et, au ton de sa voix, à la manière dont il éten-

dait les bras et ouvrait les mains, on voyait la dilatation de son cœur et le désir qu'il avait de l'embrasser, comme sur un autre calvaire, dans la charité de Jésus-Christ. Il récitait les prières de la messe et en faisait les cérémonies sans lenteur ni précipitation, de manière à atteindre et à ne point dépasser la demi-heure. — Il prononçait toutes les paroles d'une voix médiocre et agréable, distincte et dévote, dans un accord manifeste de la bouche et du cœur. Son respect et son attention redoublaient à la lecture du saint Évangile, et, s'il s'y rencontrait quelque parole de Notre-Seigneur, il la répétait d'un ton plus tendre et plus affectueux ; à la double affirmation du Dieu de vérité : *Amen, amen dico vobis*, il se recueillait pour se rendre plus attentif aux paroles suivantes où il soupçonnait plus d'importance et de mystère, et il les lisait lentement, avec foi et soumission, pour se les mettre bien avant dans le cœur. Tous les assitants étaient édifiés. « Mon Dieu, disaient-ils, que voilà un prêtre qui dit bien la messe ! » — « Il faut que ce soit un saint homme, » ajoutait celui-ci ; et celui-là : « C'est plutôt un ange à l'autel ! »

Et ainsi tous les jours, excepté les trois premiers de sa retraite annuelle, qu'il s'abstenait de célébrer, suivant l'usage de la Compagnie. Hors ces jours de pénitence et de purification plus parfaite, à la ville ou aux champs, à poste fixe ou en voyage, sain ou malade, il n'omettait jamais le sacrifice quotidien, et cela jusqu'aux dernières semaines de sa vie où ses jambes refusèrent de le soutenir.

La messe dite, il en entendait et souvent en servait une seconde. Il était accablé d'affaires, il était vieux, il avait quatre-vingts ans, il ne pouvait plus marcher sans bâton, ni se mettre à genoux qu'à grand'peine : n'importe, le vénérable supérieur, avec la simplicité naïve d'un jeune clerc et plus encore de respect et de dévotion, servait à l'autel le moindre de ses prêtres. Il le faisait par foi et par amour ; il le faisait aussi pour donner l'exemple à ses clercs, pour qu'ils ne souf-

frissent jamais qu'un laïque servît la messe devant eux : « C'est un sujet de honte à un ecclésiatique qui a le caractère pour le service des autels, leur disait-il avec Bourdoise, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office. »

Les jours de fête et dans les offices solennels, sa piété se montrait avec un nouvel éclat. Il avait prévu toutes les cérémonies et s'en était fait instruire soigneusement. Aussi, pas une rubrique violée par lui, pas une dont il permît qu'on s'éloignât. Il s'humiliait beaucoup devant Dieu et devant ses frères, de ne pouvoir plus faire les génuflexions dans la mesure prescrite par l'Église, et, s'il croyait avoir manqué à quelque autre cérémonie, il en demandait, après l'office, pardon à genoux à toute sa communauté. — A lui encore il imputait les fautes faites par les autres, ce qui ne l'empêchait pas, malgré sa grande douceur, de les en reprendre sévèrement. Du reste, il donnait un tel exemple et une telle édification, que les offices de Saint-Lazare étaient distingués dans tout Paris pour la religion, la dignité et la modestie qui y présidaient. Vincent lui-même, quand il chantait ou psalmodiait au chœur, ressemblait moins à un homme qu'à un ange du ciel chantant les louanges de Dieu. Ses prêtres et ses clercs imitaient son respect et sa piété. On les voyait, les yeux baissés et arrêtés sur leur livre, dans une immobilité modeste, ne trahissant la vie que par le pieux éclat de leur voix et les élans de l'amour divin.

Ce qu'il se montrait dans les offices publics, Vincent l'était encore sous le seul œil de Dieu, dans la récitation privée de son bréviaire. Il le récitait toujours tête nue, à genoux, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie, que ses infirmités, lui interdisant cette posture humble et respectueuse, le forcèrent à demeurer assis. A genoux encore et tête nue, il faisait sa lecture quotidienne de la sainte Écriture et surtout du Nouveau Testament.

Sa dévotion s'étendait à tous les mystères de la reli-

gion, et, en particulier, à celui de la très sainte Trinité, le premier de tous; puis, à celui de l'Incarnation qui en est pour nous la manifestation la plus touchante, et à celui de l'Eucharistie, qui perpétue l'Incarnation sur la terre.

Si grande était sa dévotion envers l'Eucharistie considérée comme sacrifice, non moindre était sa dévotion envers ce même mystère considéré comme sacrement.

Il se tenait toujours prosterné à deux genoux devant le saint tabernacle, dans une contenance si humble, qu'il semblait vouloir s'abaisser jusqu'au centre de la terre pour témoigner davantage son respect; avec une telle foi peinte sur le visage, qu'on eût dit qu'il voyait Jésus-Christ de ses yeux; avec une telle religion, qu'il eût inspiré la foi aux plus incrédules et la piété aux plus insensibles; dans une telle modestie et un tel silence, qu'il n'avait pas un regard pour les pompes les plus brillantes, ni une parole pour les plus augustes personnages.

Là, il aimait à demeurer tout le temps que les affaires lui laissaient libre, et il s'y oubliait des heures entières. Il y retournait, comme autrefois Moïse, pour consulter le divin oracle dans les circonstances difficiles. C'était là, derrière le grand autel de Saint-Lazare, ou quelque part ailleurs qu'il se trouvât, qu'à genoux, tête nue, il ouvrait et lisait les lettres dont il prévoyait l'importance. Un jour, dans la cour du Palais de Paris, on lui remit une lettre où devait lui être annoncé le succès d'une affaire considérable. Quoique fort incommodé de ses jambes, il monta à la haute chapelle du Palais, et, l'ayant trouvée fermée, il se mit au moins à genoux sur le seuil, et prit, dans cette posture, connaissance de sa lettre.

Avant de sortir de Saint-Lazare, il allait devant le Saint-Sacrement, qu'il appelait le Maître de la maison, pour le saluer, prendre congé de lui et recevoir sa bénédiction; il y retournait en rentrant, comme pour lui rendre compte de sa mission, et aussi pour le remer-

cier des grâces qu'il avait reçues et s'humilier des fautes qu'il croyait avoir commises.

Rencontrait-il le Saint-Sacrement en passant par les rues de la ville, il se mettait à genoux en quelque endroit qu'il se trouvât, et y demeurait jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue ; souvent même il le suivait tête nue, et d'aussi près que le lui permettaient ses jambes vieilles et malades.

Dans ses voyages, en traversant les villages, il descendait de cheval ou de voiture pour entrer dans les églises et y saluer le Saint-Sacrement, ou, s'il les trouvait fermées, pour en baiser le seuil ; et, arrivé au terme, c'était à l'église encore qu'il faisait sa première visite.

Dans ses maladies, privé de célébrer, il voulait au moins communier tous les jours, ce qu'il fit jusqu'à la veille de sa mort, et avec un respect, un ravissement qu'il est aussi inutile qu'impossible de dire.

Les profanations commises par les hérétiques ou les gens de guerre lui étaient une douleur mortelle. Larmes, pénitences extraordinaires, prières ferventes, il employait tout pour les réparer et les expier. Il allait lui-même ou il envoyait les siens en pèlerinage dans les églises profanées : les prêtres y disaient la messe, et les autres communiaient sous forme d'amende honorable. Par des envois de vases et d'ornements sacrés, il réparait le dommage matériel causé par les vols sacrilèges, et au moyen de missions, le dommage causé à l'honneur de Dieu et aux âmes par l'impiété et l'hérésie.

Ce qu'il adorait dans l'Incarnation et l'Eucharistie, c'était Dieu s'abaissant pour se mettre à notre portée et se faire semblable à nous; ce que son amour reconnaissant pour Jésus-Christ lui inspirait, c'était de se rendre à son tour semblable à lui. Il s'est formé, il a vécu sur ce divin modèle. A l'imitation de Jésus-Christ, il a caché, sous une vie basse et commune en apparence, les plus héroïques vertus; sous les dehors d'un

pauvre villageois, les dons les plus excellents de la nature et de la grâce ; sous une profession continuelle de sottise et d'ignorance, l'esprit le plus juste et une science fort étendue. Dans ses pensées, dans ses paroles, dans ses actions, il ne s'inspirait que de Jésus-Christ, il ne répétait que son langage, il ne se conduisait que sur son modèle. Jésus-Christ toujours, Jésus-Christ partout, Jésus-Christ en tout et en tous : voilà sa doctrine, sa morale et sa politique, ce qu'il aimait à exprimer d'un mot : « Rien ne me plaît qu'en Jésus-Christ ! »

Cette vue continuelle et universelle de Jésus-Christ éclairait, élevait, échauffait sa charité. Jésus-Christ, il le voyait pontife suprême dans le pape, évêque et prince des pasteurs dans les évêques, souverain prêtre dans les prêtres, maître et docteur unique dans les docteurs, roi des rois, juge des juges dans les princes et les magistrats, grand et noble dans les gentilshommes et petit dans les petits, ouvrier dans les artisans, divin négociant dans les hommes de trafic, pauvre dans les pauvres, prisonnier dans les prisonniers, infirme et agonisant dans les malades et les moribonds. De là son respect et sa tendresse pour tous les hommes et, en particulier, pour tous ceux dont la bassesse et les souffrances lui présentaient une image plus ressemblante du Dieu anéanti et de l'Homme de douleurs.

Imitateur si fidèle de Jésus-Christ, il put, à son tour, servir de modèle aux siens, et leur donner ses pratiques en leçons et en règles.

Il leur inspira d'abord une haute idée de Dieu. « Etudions-nous, mes frères, leur dit-il un jour, à concevoir une grande, mais une très grande estime de la majesté et de la sainteté de Dieu. Si nous avions la vue de notre esprit assez forte pour pénétrer quelque peu dans l'immensité de sa souveraine excellence, ô Jésus ! que nous en rapporterions de hauts sentiments ! Nous pourrions bien dire, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit conçu

rien qui lui soit comparable. C'est un abîme de perfections, un Être éternel, très saint, très pur, très parfait et infiniment glorieux, un bien infini qui comprend tous les biens, et qui est en soi incompréhensible. Or, cette connaissance que nous avons, que Dieu est infiniment élevé au-dessus de toutes connaissances et de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous anéantir en sa présence, et pour nous faire parler de sa majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission ; et, à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons aussi, et cet amour produira en nous un désir insatiable de reconnaître ses bienfaits, et de lui procurer de vrais adorateurs. »

De la dévotion aux mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation il fit une règle expresse, pour laquelle il obtint l'approbation spéciale du Saint-Siège dans la bulle d'érection de sa Compagnie : « Nous tâcherons de nous acquitter de ce devoir avec un très grand soin, et, si cela se peut, en toutes manières, mais principalement en faisant ces trois choses : 1° en produisant souvent du fond du cœur des actes de foi et de religion sur ces mystères; 2° en offrant tous les jours en leur honneur quelques prières et bonnes œuvres, et en célébrant avec le plus de solennité et de dévotion qu'il nous sera possible leurs fêtes ; 3° en nous étudiant soigneusement à faire, soit par nos instructions, soit par nos exemples, que les peuples les connaissent, les honorent et les aient en grande vénération. » Il leur disait de la célébration du saint sacrifice : « Ce n'est pas assez que nous célébrions la messe, mais nous devons aussi offrir ce sacrifice avec le plus de dévotion qu'il nous sera possible, selon la volonté du même Dieu; nous conformant autant qu'il est en nous, avec sa grâce, à Jésus-Christ s'offrant lui-même, lorsqu'il était sur la terre, en sacrifice à son Père éternel. Efforçons-nous donc, Messieurs, d'offrir nos sacrifices à Dieu dans le même esprit que Notre-Seigneur a offert le sien, et autant parfaite-

ment que notre pauvre et misérable nature le peut permettre. »

Il prescrivait le plus grand respect à l'église et dans les cérémonies. La précipitation, les génuflexions tronquées, les moindres négligences dans l'office divin étaient un supplice à son esprit de religion, et un effroi à son âme toujours tremblante devant la possibilité d'un scandale. Aussi avertissait-il en particulier, et au besoin en public, de tous les manquements qu'il observait. Un des siens passait-il légèrement devant l'autel avec une génuflexion immodeste et irréfléchie, il l'appelait aussitôt et lui montrait de quelle manière et jusqu'à quel point il fallait s'abaisser devant Dieu. Et il disait alors : « Nous ne devons pas nous présenter comme des marionnettes, auxquelles on fait faire des mouvements légers et des révérences sans âme et sans esprit. » Et il ajoutait, dans son humble habitude de se rendre responsable de toutes les fautes : « Qui en est coupable, mes frères ? C'est ce misérable, qui se mettrait à genoux, s'il le pouvait. Excusez mes incommodités. » — En effet, quand il ne put plus porter le genou en terre, ce lui fut une privation cruelle qu'il attribuait à ses péchés, dont il demandait publiquement pardon, avec prière de n'en pas prendre scandale. « Néanmoins, ajoutait-il, si je vois que la Compagnie se relâche, je m'efforcerai de mettre le genou en terre, quoi qu'il m'en coûte, sauf à me relever le mieux que je pourrai, avec l'aide de quelqu'un de vous, ou en m'appuyant sur mes mains, pour donner par ce moyen l'exemple tel que je le dois ; car, les fautes qui se commettent dans une communauté sont imputées au supérieur, et celles de la Congrégation en ce point sont de conséquence : tant à cause qu'il s'agit d'un devoir de religion, et d'une révérence extérieure qui marque le respect intérieur que nous rendons à Dieu; que parce que, si nous sommes les premiers à y manquer, les ordinands et les ecclésiastiques de dehors qui viennent ici, croiront qu'ils ne sont pas obligés d'en faire davantage; et ceux de la

Compagnie qui viendront après nous, et qui se règleront sur nous, en feront encore moins, et ainsi tout s'en ira en décadence; car si l'original est défectueux, que sera-ce des copies? Je vous prie donc, Messieurs et mes frères, d'y faire grande attention, et de vous comporter en cette action en telle sorte, que la révérence intérieure prévienne et accompagne toujours l'extérieure. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et tous les véritables chrétiens doivent se comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de Dieu, lequel, se prosternant la face contre terre au jardin des Olives, accompagna cette dévote posture d'une humiliation intérieure très profonde, par respect à la majesté souveraine de son Père. »

Ce qu'il disait de la génuflexion, il l'étendait à toutes les cérémonies : « Elles ne sont, à la vérité, que l'ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on les fasse avec toute l'attention possible, et qu'on les montre avec un silence religieux, et une grande modestie et gravité. Comment les feront ces messieurs, si nous ne les faisons pas bien nous-mêmes? Qu'on chante posément, avec modération, qu'on psalmodie avec un air de dévotion. Hélas! que répondrons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de ces choses, si elles sont mal faites? »

La sainte ardeur qu'il puisait dans la communion embrasait ses paroles : « Ne ressentez-vous pas, mes frères, disait-il, ne ressentez-vous pas un feu divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ? » Aussi ne voulait-il pas qu'on s'en éloignât facilement dans les peines intérieures : « Vous avez un peu mal fait, écrivait-il à une personne, de vous être aujourd'hui retirée de la sainte communion pour la peine intérieure que vous avez ressentie; ne voyez-vous pas que c'est une tentation, et que vous donnez par ce moyen prise à l'ennemi de ce très adorable sacrement? Pensez-vous devenir plus capable et mieux disposée de vous unir à Notre-Seigneur

en vous éloignant de lui? Oh! certes, si vous aviez cette pensée, vous vous tromperiez grandement, et ce serait une pure illusion. »

On sait combien il s'attristait de voir l'usage de la communion fréquente diminuer parmi les chrétiens, et avec quel empressement il condamna le livre d'Arnauld et les doctrines jansénistes qui tendaient à détourner les fidèles et les prêtres « de la fréquente hantise des saints sacrements. »

Il portait surtout à l'imitation de Jésus-Christ : « Honorons, écrivait-il, l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là notre centre, et c'est ce qu'il demande de nous pour le présent et pour l'avenir, et pour toujours, si sa divine Majesté ne nous fait connaître en sa manière, qui ne peut tromper, qu'il veuille autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie commune que Notre-Seigneur a menée sur la terre, son humilité, son anéantissement, et la pratique qu'il a faite des plus excellentes vertus dans cette manière de vie. Mais honorons particulièrement ce divin Maître dans la modération de son agir. Non, il n'a pas voulu faire toujours tout ce qu'il a pu, pour nous apprendre à nous contenter, lorsqu'il n'est pas expédient de faire tout ce que nous pourrions faire, mais seulement ce qui est convenable à la charité et conforme aux ordres de la divine volonté.

« Oh! que j'estime cette généreuse résolution que vous avez prise d'imiter la vie cachée de Notre-Seigneur! Il paraît bien que cette pensée vient de Dieu, puisqu'elle est si éloignée des sentiments de la chair et du sang. Tenez pour certain que c'est là proprement l'assiette qui convient aux enfants de Dieu, et par conséquent demeurez-y ferme, et résistez courageusement à tous les sentiments contraires qui pourraient arriver. Assurez-vous que par ce moyen vous serez en l'état auquel Dieu vous demande, et que vous ferez incessamment sa sainte volonté, qui est la fin à laquelle nous tendons, et à laquelle ont tendu tous les saints. »

Il invitait ses missionnaires à se conformer aux

exemples de Jésus-Christ dans la prédication, nous l'avons vu, et dans toutes les fonctions de leur saint ministère : « Qui dit un missionnaire, dit un homme appelé de Dieu pour sauver les âmes; car notre fin est de travailler à leur salut, à l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul véritable rédempteur, et qui a parfaitement rempli ce nom aimable de Jésus, c'est-à-dire sauveur. Il est venu du ciel en terre pour en exercer l'office ; il en a fait le sujet de sa vie et de sa mort, et il exerce incessamment cette qualité de sauveur par la communication des mérites du sang qu'il a répandu. Pendant qu'il vivait sur la terre, il portait toutes ses pensées au salut des hommes, et il continue encore dans les mêmes sentiments, parce que c'est là qu'il trouve la volonté de son Père. Il est venu, et il vient tous les jours à nous pour cela, et par son exemple il nous a enseigné toutes les vertus convenables à la qualité de sauveur. Donnons-nous donc à lui, afin qu'il continue d'exercer cette même qualité en nous et par nous. »

Enfin, il disait en général des règles de la mission : « Ces règles sont presque toutes tirées de l'Évangile, comme chacun le voit, et elles tendent toutes à conformer notre vie à celle que Notre-Seigneur a menée sur la terre. Car il est dit que ce divin Sauveur est venu et a été envoyé de son Père évangéliser les pauvres : *Pauperibus evangelizare misit me*, comme par la grâce de Dieu, la petite Compagnie tâche de faire, laquelle a grand sujet de s'humilier et de se confondre, de ce qu'il n'y en a point eu encore d'autre, que je sache, qui se soit proposé pour fin particulière et principale d'annoncer l'Évangile aux pauvres, et aux pauvres les plus abandonnés, *Pauperibus evangelizare misit me :* car c'est là notre fin. Oui, Messieurs et mes frères, notre partage ce sont les pauvres. Quel bonheur, de faire la même chose pour laquelle Notre-Seigneur a dit qu'il était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous espérons avec sa grâce d'aller de la terre au ciel! Faire cela, c'est conti-

nuer l'ouvrage du Fils de Dieu, qui allait volontiers dans les lieux de la campagne chercher les pauvres. Voilà à quoi nous oblige notre institut, à servir et aider les pauvres, que nous devons reconnaître pour nos seigneurs et pour nos maîtres. O pauvres, mais bienheureuses règles ! qui nous engagent à aller dans les villages à l'exclusion des grandes villes, pour faire ce que Jésus-Christ a fait ! Voyez, je vous prie, le bonheur de ceux qui les observent, de conformer ainsi leur vie et toutes leurs actions à celles du Fils de Dieu ! O Seigneur ! quel motif avons-nous en cela de bien observer ces règles, qui nous conduisent à une fin si sainte et si désirable ! »

HUMILITÉ

Nous arrivons à la vertu fondamentale de Vincent de Paul, à cette humilité que nul saint, après Celui auquel rien n'est comparable, après Celui qui, étant en la forme de Dieu, s'est anéanti et a pris la forme de l'esclave; après Celle qui a puisé dans sa bassesse le principe de sa grandeur, que nul saint n'a possédée dans le même degré que lui. Humilité prodigieuse, qui épouvante non seulement notre orgueil, mais notre intelligence, lorsque nous voyons cet homme admirable se mettre au-dessous de la terre et des enfers; se préférer les plus pervers, les forçats, les suppliciés, et même les démons ! Humilité pourtant qui seule explique Vincent de Paul, qui seule, par le sacrifice incessant qu'elle lui imposait de lui-même, explique sa charité, prodigieuse comme elle. Il n'a été le plus charitable que parce qu'il a été le plus humble des hommes. — Humilité excessive, ont dit quelques-uns. Mais non : si le Saint a excédé dans la bonne opinion qu'il avait d'autrui et l'hyperbole de ses éloges, il ne l'a pas fait dans le bas sentiment qu'il avait de lui-même. En comparaison du démon et

des plus grands pécheurs, au-dessous desquels il se ravalait, sans doute il ne se mettait pas à sa place, mais, en comparaison de Dieu, de sa grandeur, de sa sainteté, qu'est-ce que le plus grand et le plus saint, sinon bassesse et imperfection? C'est ce sentiment plus vrai et plus profond de Dieu, qui a rendu les saints, quoique relativement plus grands, néanmoins plus humbles que les autres hommes, et par là même plus charitables et plus dévoués.

On a dit : « Si la clémence était exilée de la terre, elle devrait se trouver un refuge dans le cœur des rois. » C'est le mot que le cardinal de la Rochefoucauld appliquait à l'humilité et au cœur de Vincent de Paul. Ce n'est pas assez dire que l'humilité était sa vertu; c'était en quelque sorte sa passion. Jamais ambitieux n'a eu soif d'honneurs, voluptueux de plaisirs, comme Vincent de Paul de mépris et d'abjections.

Artisan des plus grandes choses, il se réputait incapable des moindres, plus propre à détruire qu'à édifier dans l'Église de Dieu. De là son mépris et sa défiance de lui-même; sa crainte de s'ingérer dans aucune entreprise à moins d'y être en quelque sorte jeté par le bras de Dieu. Il aurait voulu que le bien fût toujours fait par les autres plutôt que par lui. Obligé d'agir, au moins attendait-il une impulsion extérieure où il voyait la volonté de la Providence, à laquelle désormais il renvoyait tout honneur et toute gloire. « C'est Dieu qui a tout fait, disait-il alors, sans que j'y eusse pensé; je n'y suis pour rien que pour mes péchés, qui ont entravé l'œuvre divine. »

Car il s'étudiait à cacher toutes les grâces particulières qu'il recevait de Dieu, et son action personnelle dans toutes ses entreprises. La charité seule pouvait faire violence à son humilité, et le déterminer à découvrir ce qui était de nature à tourner à son avantage. D'ailleurs, il se conduisait invariablement d'après cette maxime : « Si je fais une action publique, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas, mais

j'en retrancherai ce qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera point de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et retiendrai la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur. Car Notre-Seigneur ne se plaît que dans l'humilité de cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions. »

Même lorsqu'il était obligé de parler des œuvres que Dieu avait faites par lui, ou des bénédictions que le Ciel avait répandues sur sa conduite, il trouvait moyen de dégager et comme de mettre en dehors sa personnalité. Il attribuait tout à la Compagnie, ou se confondait dans un pluriel avec elle pour toutes les choses honorables; mais il ne manquait pas de parler à la première personne, dans toutes les formules humiliantes et dans le récit des mauvais succès, jaloux de réserver pour lui seul tout ce qui pouvait causer quelque abaissement ou quelque abjection. A Dieu et aux autres l'honneur et la louange, pour tout le bien qui se faisait en la Compagnie; à lui seul, à sa grossièreté, à ses péchés, la responsabilité de tout le mal qui s'y pouvait commettre.

Car, s'il se taisait sur ses mérites, s'il cachait soigneusement tous ses avantages, il révélait avec empressement ses moindres imperfections, que son humilité grossissait en crimes abominables, et il parlait avec une sainte intempérance de tout ce qui, en sa naissance, en sa personne, en sa conduite pouvait lui procurer avilissement et mépris.

En 1623, alors qu'il habitait le collège des Bons-Enfants, son humilité fut mise à une épreuve dont elle sortit glorieusement. Il était dans sa chambre, lorsque le portier vint lui annoncer qu'un jeune paysan assez mal vêtu et se disant son neveu demandait à lui parler. Fatale fermentation du levain originel de l'orgueil dans les plus humbles! Vincent lui-même rougit d'abord et

pria un des siens d'aller recevoir le jeune homme. Mais il rougit bientôt d'avoir rougi, et, descendant lui-même, il alla jusque dans la rue où son neveu était resté, l'embrassa tendrement, le prit par la main et l'introduisit dans la cour du collège. Puis il fit appeler tous les prêtres de sa Compagnie, et, leur présentant le paysan confus : « Messieurs, dit-il, voici le plus honnête de ma famille. — Mon neveu, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, saluez ces messieurs. » Et toute la journée, il le présenta pareillement comme un personnage, toujours dans le costume de son pays, à tous les visiteurs de condition qui vinrent à Saint-Lazare. Mais le remords d'un mouvement de fausse honte restait dans son cœur. Ce fut un besoin pour lui de s'en décharger, à la première retraite qu'il fit avec les siens. « Messieurs et mes frères, dit-il publiquement, priez pour un orgueilleux qui a voulu faire monter son neveu secrètement en sa chambre, parce qu'il était paysan et mal habillé. »

Malgré ses longues études théologiques, ses diplômes de bachelier en théologie et de licencié en droit canon, malgré sa science très étendue, son intelligence pénétrante, son bon sens infaillible, il ne parlait que de sa sottise, de son ignorance, et ne se disait qu'un pauvre écolier de quatrième. « Vous êtes un ignorant, lui dit un jour l'orgueilleux Saint-Cyran : bien loin de mériter d'être à la tête de votre Congrégation, vous mériteriez d'en être chassé ; et je suis fort surpris qu'on vous y souffre. — Hélas ! Monsieur, répondit l'humble saint, j'en suis plus surpris que vous, car je suis encore plus ignorant que vous ne pensez, et, si l'on me rendait justice, on ne manquerait pas de me renvoyer de Saint-Lazare. »

A un auteur qui voulait lui dédier un livre : « Que me dites-vous, Monsieur? Si vous aviez pensé que je suis fils d'un pauvre laboureur, vous ne m'auriez pas donné cette confusion, ni vous n'auriez pas fait ce tort à votre livre, de mettre en son frontispice le nom d'un

pauvre prêtre qui n'a d'autre lustre que des misères et des péchés. »

A un autre auteur, dans le même cas : « Vous me désobligeriez extrêmement, si vous en veniez aux effets. Les lettres dédicatoires se font à la louange de ceux à qui elles s'adressent, et je suis tout à fait indigne de louange. A bien parler de moi, il faudrait dire que je suis le fils d'un laboureur, que j'ai gardé les pourceaux et les vaches, et ajouter que cela n'est rien au prix de mon ignorance et de ma malice. Jugez de là, Monsieur, si une personne si chétive que je suis doit être nommée en public de la manière que vous me le proposez. C'est le plus grand déplaisir que vous me sauriez faire. Oui, Monsieur, il me serait si sensible, que je ne sais si j'en perdrais le ressentiment. »

Dans les assemblées de piété, les assemblées des dames, comme dans les conférences ecclésiastiques, souvent il se taisait par humilité, ou laissait l'avis qu'il avait ouvert pour prendre le sentiment des autres. Une dame s'en aperçut un jour et lui en fit un doux reproche : Pourquoi, lui dit-elle, ne pas tenir davantage à vos avis, qui sont toujours les meilleurs? — A Dieu ne plaise, Madame, répondit-il, que mes chétives pensées prévalent sur celles des autres! je suis bien aise que Dieu fasse ses affaires sans moi, qui ne suis qu'un misérable. »

Mais c'est au conseil de conscience, c'est-à-dire, au faîte des honneurs, que son humilité jeta le plus vif éclat. C'était, pour l'humble prêtre, l'entrée et un rang à la cour ; c'étaient des hommages de la part de tous les ambitieux ; c'était une sorte d'omnipotence sur toutes les affaires et tous les biens de l'Église de France. Qu'on juge de sa douleur et des efforts qu'il dut faire pour être déchargé ! Il écrivit aussitôt à Rome : « Je n'ai jamais été plus digne de compassion que je suis, ni n'ai eu plus de besoin de prières qu'à présent, dans le nouvel emploi que j'ai. J'espère que ce ne sera pas pour longtemps. Priez Dieu pour moi. »

Dans les commencements de sa faveur, le prince de Condé voulut un jour le faire asseoir auprès de lui. « Quoi ! Monseigneur, répondit en reculant l'humble prêtre ; c'est déjà trop d'honneur que Votre Altesse veuille bien me souffrir en sa présence. Mais me faire asseoir auprès d'elle ! ignore-t-elle donc que je suis le fils d'un pauvre villageois ! » — C'était sa défense, son mot d'ordre contre toutes les attaques faites à son humilité ! — *Moribus et vita nobilitatur homo*, répliqua le prince ; d'ailleurs, monsieur Vincent, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on connaît votre mérite. » Et, pour en mieux juger, il fit tomber la conversation sur quelque point de controverse. Vincent le traita avec tant de netteté et de précision, que le prince s'écria : « Et quoi ! monsieur Vincent, vous dites, vous prêchez partout que vous êtes un ignorant, et voilà que vous venez de résoudre en deux mots une des plus grandes difficultés qui nous soient proposées par les religionnaires ! » De là le prince passa à quelques questions de droit canonique, et, charmé de plus en plus des réponses de l'*écolier de quatrième*, il se leva sans mot dire, et courut féliciter la reine, du choix d'un homme si versé dans ce qui regardait les biens et les matières ecclésiastiques.

Plus d'une fois il fut en butte aux railleries amères, aux plus noires calomnies. On tâcha de le perdre dans l'esprit de la reine, du ministre et des gens de bien : ce lui était un bonheur et une récompense de son zèle. « Vous êtes un vieux fou, » lui dit une fois un jeune gentilhomme, qu'il avait sans doute frustré de ses espérances coupables. — « Vous avez raison, mon fils, » répondit le saint vieillard en tombant à genoux, « et je vous demande pardon de l'occasion que je puis vous avoir donnée de me dire de telles paroles. » — Savez-vous bien, me dit monsieur Vincent, ce qu'on dit de vous ? lui demanda un jour la reine en riant. — « Madame, je suis un grand pécheur ! Mais vous devriez vous justifier. — On en a bien dit d'autres

contre Notre-Seigneur, et il ne s'est jamais justifié. »

Inutile d'ajouter, lorsqu'il s'agit de saint Vincent de Paul, que l'humilité, chez lui, ne nuisait en rien à la constance et à la générosité. Saint Thomas a bien dit que l'humilité, loin de détruire la grandeur d'âme, l'affermit, au contraire, en lui donnant Dieu pour fondement solide, et qu'en même temps elle la règle et l'ordonne, en l'empêchant de se perdre dans les emportements de la vanité et de l'activité humaine. Nul, plus que Vincent, n'a été actif et ferme, lorsqu'il était question de soutenir les intérêts de Dieu ou de l'Église. Par l'exemple de saint Louis, à la fois si humble et si magnanime, il faisait voir combien l'humilité s'accorde aisément avec la générosité et la grandeur du courage. Il l'a montré par son propre exemple : nul ne s'est fait si petit, nul n'a fait de plus grandes choses.

C'est de l'humilité, de cette vertu favorite, que le saint parlait surtout avec amour et élévation. Aussi, dans tous les auteurs spirituels, il n'y a rien de comparable à ses conférences sur l'humilité. Pour en faire comprendre la nécessité et l'excellence, il allègue d'abord, suivant son usage constant, les leçons et les exemples de Notre-Seigneur : « Si je faisais parler quelqu'un d'entre vous, quel qu'il fût, il nous apporterait une quantité d'autorités ou de raisons touchant cette matière ; mais, pour honorer les paroles et les sentiments de Notre-Seigneur, nous dirons seulement qu'elle nous est recommandée par lui-même : *Discite a me quia sum humilis corde!* Si c'était un apôtre, si c'était saint Pierre ou saint Paul qui nous fît cette leçon, si c'était les prophètes ou quelque saint, on pourrait dire qu'ils n'étaient comme nous que des disciples. Si c'était des philosophes, hélas ! ils n'ont pas connu cette vertu ! et Aristote lui-même n'en a rien dit, lui qui a si bien parlé de toutes les autres vertus morales.

« Il n'y a donc que Jésus-Christ qui a dit et pu dire : *Discite.* Oh quelles paroles ! « Apprenez de moi et non

d'un autre, non d'un homme, mais d'un Dieu! Apprenez de moi! » — Quelle est donc, Seigneur, cette chose si chère à vos yeux? — « Que je suis humble! » — O Sauveur, quel mot! *Je suis humble!* — « Oui, je le suis, non par extérieur seulement, par ostentation et par vanité, mais humble de cœur; non d'une humiliation légère et passagère, mais d'un cœur véritablement humilié devant mon Père éternel, d'un cœur toujours humilié devant les hommes et pour les hommes pécheurs, regardant toujours les choses abjectes et viles, et les embrassant toujours avec joie et amour. *Discite.* » — Cela est si contraire à l'esprit du monde et à ses maximes, si éloigné de la disposition des hommes et du cœur de chacun d'eux, que, si un Dieu ne l'avait dit et ne l'avait fait, personne ne voudrait en entendre parler; car tous estiment tant ce qui est en eux et ce qu'ils produisent au dehors, qu'il n'y en a pas un qui, naturellement, ne veuille avoir une bonne réputation, et qui ne fasse tout pour être loué et estimé.

« Et cependant tous aiment l'humilité par dessus toutes les vertus, du moins en spéculation, ce qui est un fruit de la grâce du baptême et de l'esprit de Notre-Seigneur. Tous l'aiment, et personne ne la possède, parce que nous avons un étonnant penchant pour l'orgueil. O Sauveur! que vos actions nous instruisent autrement! Qu'est-ce que la vie de ce divin Sauveur, sinon une humiliation continuelle, active et passive? Il l'a tellement aimée, qu'il ne l'a jamais quittée sur la terre pendant sa vie; et, même après sa mort, il a voulu que l'Église nous ait représenté sa personne divine par la figure d'un crucifix, afin de paraître à nos yeux dans un état d'ignominie, comme ayant été pendu pour nous ainsi qu'un criminel, et comme ayant souffert la mort la plus honteuse et la plus infâme qu'on ait pu s'imaginer. Pourquoi cela? C'est parce qu'il connaissait l'excellence des humiliations et la malice du péché contraire, qui, non seulement aggrave les autres péchés, mais qui rend vicieuses les œuvres qui, de soi,

ne sont pas mauvaises, et qui peut infecter et corrompre celles qui sont bonnes, même les plus saintes; c'est parce qu'il voyait la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur de l'humilité, et savait les rapports qu'elle a aux perfections de Dieu son Père avec l'homme pécheur.

« Toute sa vie n'a donc été qu'une suite d'humiliations. Ce corps admirable, formé par le Saint-Esprit, demeurer si longtemps enfermé dans le sein d'une Vierge! Vouloir qu'il fût dit qu'on lui avait refusé un logement, et qu'ainsi il avait été réduit à une étable! Après avoir reçu les hommages du ciel et de la terre, tomber incontinent après dans le mépris, étant contraint de s'enfuir en Égypte pauvrement comme un enfant! que dis-je? comme un Dieu faible et impuissant! Sa vie a été une suite de continuelles affections pour le mépris. Son esprit en était tellement plein, que quiconque eût fait l'anatomie de son cœur, aurait trouvé dans ce cœur adorable que la sainte humilité y était gravée préférablement à toutes les autres vertus. »

L'humilité, c'est donc la vertu de Jésus-Christ; c'est la vertu de sa sainte Mère, la vertu des plus grands saints: c'est la vertu des missionnaires. « Mais que dis-je? je me reprends, je souhaiterais que nous l'eussions; et quand j'ai dit que c'était la vertu des missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont plus de besoin, et dont ils doivent avoir un très ardent désir: car cette chétive Compagnie, qui est la dernière de toutes, ne doit être fondée que sur l'humilité, comme sur sa vertu propre; autrement nous ne ferons jamais rien qui vaille, ni au dedans ni au dehors; et sans l'humilité nous ne devons attendre aucun avancement pour nous, ni aucun profit envers le prochain. O Sauveur! donnez-nous donc cette sainte vertu qui nous est propre, que vous avez apportée au monde, et que vous chérissez avec tant d'affection! Et vous, Messieurs, sachez que celui qui veut être un véritable missionnaire doit travail-

ler sans cesse à acquérir cette vertu et à s'y perfectionner, et surtout se donner de garde de toutes les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité, comme des plus grands ennemis qu'il puisse avoir ; leur courir sus aussitôt qu'ils paraissent, pour les exterminer, et veiller soigneusement pour ne leur donner aucune entrée. Oui, je le dis de rechef, que, si nous sommes véritables missionnaires, chacun de nous en son particulier doit être bien aise qu'on nous tienne pour des esprits pauvres et chétifs, pour des gens sans vertu, qu'on nous traite comme des ignorants, qu'on nous injurie et méprise, qu'on nous reproche nos défauts, et qu'on nous publie comme insupportables pour nos misères et nos imperfections. Je passe encore plus avant, et je dis que nous devons être bien aises qu'on dise de notre Congrégation en général qu'elle est inutile à l'Église, qu'elle est composée de pauvres gens, qu'elle réussit si mal en tout ce qu'elle entreprend, que ses emplois de la campagne sont sans fruit, les séminaires sans grâce, les ordinations sans ordre. Oui, si nous avons le véritable esprit de Jésus-Christ, nous devons agréer d'être réputés tels que je viens de dire. — « Mais, répliquera quelqu'un, Monsieur, qu'est-ce que vous nous dites ? *Durus est hic sermo.* » — Il est vrai, je vous l'avoue, que cela est dur à la nature et qu'il lui est bien difficile de se persuader qu'elle a mal fait, et encore plus de souffrir qu'on le croie et qu'on le lui reproche : mais aussi cela est bien facile à comprendre à une âme qui possède la vraie humilité, et qui se connaît telle qu'elle est ; et tant s'en faut qu'elle s'en attriste, qu'au contraire elle s'en réjouit, et est très contente de voir que, par ses humiliations et par sa petitesse, Dieu soit exalté et glorifié. Je sais bien que Notre-Seigneur fait la grâce à plusieurs de la Compagnie d'aller à tire-d'ailes à cette vertu, et d'animer leurs actions du désir de leur propre anéantissement et de l'affection de se cacher et de se confondre. Mais il faut demander à Dieu qu'il fasse la même grâce à tous les autres, afin que nous n'ayons point d'autres

prétentions, que de nous abaisser et de nous anéantir pour l'amour et pour la gloire de Dieu, et qu'enfin la vertu propre de la Mission soit l'humilité. Pour vous y affectionner davantage, remarquez ce que je vais vous dire, qui est que si jamais vous avez ouï raconter par des personnes du dehors quelque bien qui ait été fait par la Compagnie, vous trouverez que c'est parce qu'il leur a paru en elle quelque petite image d'humilité, et qu'elles lui ont vu pratiquer quelques actions basses et abjectes, comme d'instruire les paysans et de servir les pauvres. De même, si vous voyez les ordinands sortir de leurs exercices édifiés de la maison, si vous y prenez bien garde, vous reconnaîtrez que c'est parce qu'ils y ont remarqué une manière d'agir humble et simple, qui est une nouveauté pour eux, et un charme et un attrait pour tout le monde. »

Dans ces sentiments, il ordonnait aux siens de prendre la dernière place, comme leur place véritable, quand ils assistaient aux actes publics dans les universités ou dans les collèges, et de se bien garder d'y faire montre de savoir. Un des plus distingués de ses premiers missionnaires, Jacques de la Fosse, manqua un jour à cet ordre, et s'attira par là force compliments. Mais qui ne songea pas à le féliciter, ce fut Vincent, bientôt informé de sa conduite : « Sachez, Monsieur, lui dit-il, qu'un homme vraiment humble et qu'un pauvre missionnaire ne cherche ni les premières places dans les assemblées, ni à faire parler de lui. Je vous donne ordre d'aller demander pardon à ceux que vous avez mal édifiés. »

En quoi consiste la pratique de l'humilité? D'abord, dans le mépris de soi-même. « En vérité, si chacun de nous veut s'étudier à se bien connaître, il trouvera qu'il est très juste et très raisonnable de se mépriser soi-même. Car si, d'un côté, nous considérons sérieusement la corruption de notre nature, la légèreté de notre esprit, les ténèbres de notre entendement, le dérèglement de notre volonté et l'impureté de nos affections ; et, d'ailleurs, si nous pesons bien au poids du sanctuaire

nos œuvres et nos productions, nous trouverons que le tout est très digne de mépris. — Mais quoi ! me direz-vous, mettez-vous de ce nombre les prédications que nous avons faites, les confessions que nous avons entendues, les soins et les peines que nous avons prises pour le prochain et pour le service de Notre-Seigneur ? » — Oui, Messieurs. Si on repasse sur les meilleures actions, on trouvera qu'en la plupart on s'y est mal conduit, quant à la manière et souvent quant à la fin ; et que, de quelque façon qu'on les regarde, il peut y avoir du mal autant que du bien. Car dites-moi, je vous prie, que peut-on attendre de la faiblesse de l'homme ? Qu'est-ce que peut produire le néant, et que peut faire le péché ? Et qu'avons-nous de nous-mêmes autre chose, sinon le néant et le péché ? Tenons donc pour certain qu'en tout et partout nous sommes dignes de rebut et toujours très méprisables, à cause de l'opposition que nous avons par nous-mêmes à la sainteté et aux autres perfections de Dieu, à la vie de Jésus-Christ et aux opérations de sa grâce. Et ce qui nous persuade davantage cette vérité est la pente naturelle et continuelle que nous avons au mal, notre impuissance au bien, et l'expérience que nous avons tous que, lors même que nous pensons avoir bien réussi en quelque action, ou bien rencontré en nos avis, il arrive tout le contraire, et Dieu permet souvent que nous sommes méprisés. Si donc nous nous étudions à nous bien connaître, nous trouverons qu'en tout ce que nous pensons, disons et faisons, soit dans la substance, ou dans les circonstances, nous sommes pleins et environnés de sujets de confusion et de mépris ; et si nous ne voulons point nous flatter, nous nous verrons, non seulement plus méchants que les autres hommes, mais pires en quelque façon que les démons de l'enfer ; car, si ces malheureux esprits avaient en leur disposition les grâces et les moyens qui nous sont donnés pour devenir meilleurs, ils en feraient mille et mille fois plus d'usage que nous n'en faisons pas.

« Allant plus avant, nous devons être contents que les autres connaissent nos défauts et qu'ils nous méprisent. Nous devons recevoir avec plaisir le mépris que l'on pourra faire de notre état, de notre personne, de notre façon d'agir, de notre manière de parler. Notre-Seigneur pouvait éviter les injures, les railleries, les reproches qu'il reçut des Juifs, et il ne l'a pas fait. Affectionnons-nous aux humiliations, et Dieu nous donnera l'humilité, nous la conservera et l'accroîtra en nous par les actes qu'il nous en fera faire ; car un acte de vertu bien fait dispose pour en produire un autre ; et le premier degré d'humilité sert pour monter au second, et le second au troisième, et ainsi des autres. — Souvenez-vous, Messieurs et mes frères, que Jésus-Christ, parlant du publicain humilié, a dit que sa prière avait été exaucée. Que s'il a rendu ce témoignage d'un homme qui avait été méchant toute sa vie, que ne devons-nous pas espérer, si nous sommes vraiment humbles? Au contraire, qu'est-il arrivé du pharisien? C'était un homme séparé du reste du peuple par sa condition, qui était comme une espèce de religion parmi les Juifs, dans laquelle il priait, il jeûnait et faisait beaucoup d'autres bonnes œuvres, nonobstant lesquelles il ne laissa pas d'être réprouvé de Dieu ; et pourquoi cela? Parce qu'il regardait ses bonnes œuvres avec complaisance, et qu'il s'en donnait de la vanité, comme s'il les eût faites par sa propre vertu. Voilà donc un juste et un pécheur devant le trône de Dieu : et parce que ce juste est sans humilité, il est rejeté et réprouvé avec ses bonnes œuvres, et ce qui paraissait de vertueux en lui devient vice ; au contraire, voilà un pécheur, lequel, reconnaissant sa misère et touché d'un vrai ressentiment d'humilité, se tient à la porte du temple, frappe sa poitrine, et n'ose lever les yeux au ciel ; et par cette humble disposition de son cœur, quoiqu'il fût entré dans ce temple coupable de plusieurs péchés, il en sort néanmoins justifié, et une seule humiliation lui a été un moyen de salut. En quoi nous pouvons reconnaître que l'humilité,

quand elle est véritable, introduit en l'âme les autres vertus, et qu'en s'humiliant profondément et sincèrement, de pécheur qu'on était, on devient juste. Oui, quand bien même nous serions des scélérats, si nous recourons à l'humilité, elle nous fera devenir justes; et, au contraire, quoique nous fussions comme des anges, et que nous excellassions dans les plus grandes vertus, si toutefois nous sommes dépourvus d'humilité, ces vertus n'ayant point de fondement ne peuvent subsister; et, étant ainsi détruites, faute d'humilité, nous devenons semblables aux damnés qui n'en ont aucune. — Retenons donc bien cette vérité, Messieurs, et qu'un chacun de nous la grave bien avant dans son cœur, et qu'il dise parlant à soi-même : « Quoique j'eusse toutes les vertus, si toutefois je n'ai pas l'humilité, je me trompe; et, pensant être vertueux, je ne suis qu'un superbe pharisien, et un missionnaire abominable. » O Sauveur Jésus-Christ, répandez sur nos esprits ces divines lumières dont votre sainte âme était remplie, et qui vous ont fait préférer la contumélie à la louange! Embrasez nos cœurs de ces affections saintes qui brûlaient et consumaient le vôtre, et qui vous ont fait chercher la gloire de votre Père céleste dans votre propre confusion! Faites par votre grâce que nous commencions dès maintenant à rejeter tout ce qui ne va pas à votre honneur et à notre mépris, tout ce qui ressent la vanité, l'ostentation et la propre estime! que nous renoncions, une bonne fois pour toutes, à l'applaudissement des hommes abusés et trompeurs, et à la vaine imagination du bon succès de nos œuvres! enfin, mon Sauveur, que nous apprenions d'être véritablement humbles de cœur, par votre grâce et par votre exemple! »

Suivant le conseil de l'apôtre, il insistait *opportune, importune,* sur l'humilité propre à sa Compagnie. « Dieu ne nous a pas envoyés pour avoir des charges et des emplois honorables, ni pour agir ou parler avec pompe et autorité; mais pour servir et évangéliser les

pauvres, et faire les autres exercices de notre Institut d'une façon humble, douce et familière. C'est pourquoi nous pouvons nous appliquer ce que saint Jean Chrysostome a dit, en une de ses homélies, que, tant que nous demeurerons brebis par une véritable et sincère humilité, non seulement nous ne serons pas dévorés des loups, mais nous les convertirons même en brebis; et, au contraire, dès le moment que nous sortirons de cette humilité et simplicité, qui est le propre de notre Institut, nous perdrons la grâce qui y est attachée, et nous n'en trouverons aucune dans les actions éclatantes. Et, certes, n'est-il pas juste qu'un missionnaire qui s'est rendu digne, dans sa petite profession, de la bénédiction du Ciel et de l'approbation et estime des hommes, soit privé de l'une et de l'autre, lorsqu'il se laisse aller aux œuvres qui se ressentent de l'esprit du monde par l'éclat qu'on y recherche, et qui sont opposées à l'esprit de sa condition? N'y a-t-il pas sujet de craindre qu'il ne s'évanouisse dans le grand jour, et qu'il ne tombe dans le dérèglement, conformément à ce qui se dit du serviteur devenu maître, qu'il est devenu en même temps fier et insupportable? Feu Mgr le cardinal de Bérulle, ce grand serviteur de Dieu, avait coutume de dire, qu'il était bon de se tenir bas, que les moindres conditions étaient les plus assurées, et qu'il y avait je ne sais quelle malignité dans les conditions hautes et relevées; que c'était pour cela, que les saints avaient toujours fui les dignités, et que le Seigneur, pour nous convaincre par son exemple aussi bien que par sa parole, avait dit, en parlant de lui-même, qu'il était venu au monde pour servir, et non pour être servi. »

De l'humilité il faisait découler toutes les vertus, et particulièrement la charité. « Depuis soixante-sept ans que Dieu me souffre sur la terre, j'ai pensé et repensé plusieurs fois aux moyens les plus propres pour acquérir et conserver l'union et la charité avec Dieu et avec le prochain; mais je n'en ai point trouvé de meillenr ni de plus efficace que la sainte humilité, de s'abaisser

toujours au-dessous de tous les autres, ne juger mal de personne, et s'estimer le moindre et le pire de tous. Car c'est l'amour-propre et l'orgueil qui nous aveugle, et qui nous porte à soutenir nos sentiments contre ceux de notre prochain. Par conséquent, d'autant plus que quelqu'un sera humble, d'autant plus sera-t-il charitable envers le prochain. Le paradis des communautés, c'est la charité. Or, la charité est l'âme des vertus, et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde. Il en est des Compagnies humbles comme des vallées, qui attirent sur elles tout le suc des montagnes. Dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui, car il ne peut souffrir le vide. Humilions-nous donc, mes frères, de ce que Dieu a jeté les yeux sur cette petite Compagnie pour servir son Église, si toutefois on peut appeler Compagnie une poignée de gens, pauvres de naissance, de science et de vertu, la lie, la balayure et le rebut du monde. Je prie Dieu tous les jours, deux ou trois fois, à ce qu'il nous anéantisse, si nous ne sommes utiles pour sa gloire. Quoi! Messieurs, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu et sans lui procurer sa gloire? »

MORTIFICATION

Disciple si fidèle du Sauveur, Vincent ne pouvait manquer, selon le conseil de l'Apôtre, de porter en son corps et en tout son être la mortification de Jésus-Christ. Aussi comme celle du Sauveur, toute sa vie n'a été qu'un sacrifice. Sacrifice d'autant plus méritoire et agréable à Dieu, qu'il était plus humble et plus caché. Car, fondateur et chef d'une Congrégation destinée à servir de modèle au clergé et au peuple, et partant obligée de ne montrer dans sa conduite que des vertus accessibles aux vrais chrétiens et aux bons ecclésiastiques, il s'astreignit lui-même à ne produire au dehors

qu'une vie bien réglée, s'éloignant également d'une mollesse coupable et d'une rigueur trop austère et trop rebutante. Mais la croix de Jésus-Christ n'y perdait rien de ses droits, et il lui payait à l'intérieur et en secret le tribut d'hommages et d'imitation qu'il semblait lui refuser en public.

Il lui a sacrifié tous les amours de l'homme : l'amour de l'honneur et de la propre estime, dévoilant aux yeux de tous, comme nous l'avons vu, sa basse naissance et ses prétendues faiblesses, dans l'ordre soit de la nature, soit de la grâce ; l'amour de la réputation et de la reconnaissance, la recherche des amitiés, qu'il fit toujours céder au devoir, jusqu'à ne pas craindre d'encourir le mépris, la haine et la vengeance ; l'amour des parents et du pays, se rappelant sans cesse que, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il devait oublier toute généalogie ; que, prêtre de Jésus-Christ, il ne devait connaître ni mère, ni frères ; qu'apôtre de l'Évangile, il devait prophétiser partout ailleurs qu'en sa terre natale. Devenu prêtre, et surtout une fois chargé de la feuille des bénéfices, il se fit une loi de ne rien demander pour lui, ni pour sa famille spirituelle ou temporelle. En vain les prêtres du pays ou quelques-uns de ses missionnaires lui parlaient de l'étroite médiocrité des siens, du dur travail auquel ils étaient condamnés, et l'excitaient à faire pour eux quelque chose. « Eh quoi, demandait-il, sont-ils plus pauvres qu'autrefois, et leurs bras ne leur suffisent-ils plus pour leur procurer une vie conforme à leur condition? Et, rassuré sur ces deux points, il ajoutait : Ils sont donc bien heureux, car ils exécutent la sentence divine qui a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son visage. »

Après le repas, les siens avaient une heure de récréation ; il n'en prenait jamais. Enfin, tous se retiraient, et bientôt Saint-Lazare était plongé dans le sommeil ; lui seul veillait. Ses nuits étaient presque aussi laborieuses que ses jours. Il avait trouvé, en rentrant le

soir, une multitude de lettres ; c'était la nuit qu'il y répondait.

Le plus souvent, minuit sonnait, et il était encore au travail. Il songeait enfin à prendre un peu de repos. Mais ce n'était pas s'en s'être puni de tant de bonnes œuvres, où il ne découvrait qu'imperfection et péché, par une rude discipline ; le matin, il s'y était préparé par une semblable pénitence. Un frère, son voisin, et dont la chambre n'était séparée de la sienne que par quelques ais, affirma qu'il y avait douze ans que cela durait. Il y avait bien davantage : cela remontait au moins à Châtillon, où ses hôtes l'ont entendu souvent se livrer à cette dure gymnastique, où l'on a trouvé sous son chevet, après son départ, un instrument oublié de pénitence. Depuis, ni en voyage, ni même en maladie, il n'y avait manqué. Mais ce n'était là que l'exercice réglé et quotidien de sa mortification. Il s'imposait des pénitences extraordinaires dans les malheurs publics, dans les besoins généraux et particuliers de sa Compagnie, et surtout lorsqu'il apprenait quelque faute commise dans une de ses maisons. Alors, il commençait par se donner la discipline deux fois par nuit pendant une semaine, pour expier les fautes d'autrui qu'il s'imputait toujours à lui-même. « Mes péchés, disait-il, sont cause de tout le mal qui arrive ; n'est-il pas juste que j'en fasse pénitence ? » Ensuite il cherchait le remède et l'appliquait. En tout temps, à la discipline il ajoutait le cilice, les brasselets, les ceintures de cuivre à pointes, qu'il remplaçait quelquefois par une haire conservée encore, et dont la vue seule fait frémir.

Il tombait enfin à genoux pour ses dernières prières, et pour faire sa préparation quotidienne à la mort. Il découvrait son lit. Ce qu'était ce lit, nous l'avons vu. Quarante ans au moins il a couché de la sorte ; car, lors de son voyage de Mâcon, en 1617, les Oratoriens qui l'avaient logé, étant entrés un matin de bonne heure dans sa chambre, s'aperçurent qu'il avait ôté le matelas de son lit. Si, comme nous l'avons dit, il consentit, sur

la fin, à ce qu'on lui mît un rideau, il continua de coucher sur la paille. Bien souvent, sur cette couche misérable, il ne trouvait ni repos ni sommeil. La fièvre le dévorait, ses ulcères le torturaient, il était trempé de sueur : n'importe, dès quatre heures du matin, il était le premier levé ; et, malgré l'enflure de ses vieilles jambes, qu'il lui avait fallu bander, il arrivait à l'église plus tôt que les plus sains et les plus jeunes, pour recommencer le même cercle de travaux et de mortifications.

La mortification était un sujet habituel d'entretien pour Vincent de Paul. « Tenons ferme, disait-il sans cesse, tenons ferme contre notre nature : car, si nous lui donnons une fois un pied sur nous, elle en prendra quatre. Tenons pour assuré que la mesure de notre avancement en la vie spirituelle se doit prendre du progrès que nous faisons en la vertu de mortification, laquelle est particulièrement nécessaire à ceux qui doivent travailler pour le salut des âmes ; car c'est en vain que nous prêchons la pénitence aux autres, si nous en sommes vides, et s'il n'en paraît rien en nos actions et déportements. »

Il redoublait ses exhortations dans les malheurs publics ; et, pour joindre l'effet aux paroles, tantôt il retranchait aux siens une entrée de table, tantôt il les réduisait au pain bis : « Dieu afflige son peuple, disait-il. N'est-ce pas à nous autres prêtres d'être au pied des autels pour pleurer leurs péchés? Cela est d'obligation. Mais, de plus, ne devons-nous pas retrancher quelque chose de notre ordinaire pour leur soulagement, pour compatir et participer aux misères publiques? »

Il disait encore, d'une manière plus générale : « Notre-Seigneur a tant aimé l'état d'affliction et de souffrance, qu'il a voulu y passer ; et il s'est fait homme pour avoir moyen de souffrir. Tous les saints ont embrassé ce même état, et ceux à qui Notre-Seigneur n'a pas envoyé de grandes maladies, ont eux-mêmes cher-

ché les occasions d'affliger leur corps, et de le faire souffrir par manière de châtiment. Témoin saint Paul, qui disait, parlant de lui-même : « *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo;* je châtie mon corps et je le réduis en servitude. » C'est aussi ce que nous devons faire, nous autres qui sommes en parfaite santé : nous châtier nous-mêmes et nous affliger, en vue des péchés que nous avons commis, et de ceux qui se commettent dans le monde contre la divine Majesté. Mais quoi ! l'homme est si chétif et si misérable, que non seulement il ne châtie pas soi-même, mais qu'il souffre bien souvent avec impatience l'état de maladie et d'affliction dans lequel il plaît à Dieu de le mettre, quoique ce soit pour son bien. »

Le support mutuel était une des croix et des mortifications qu'il recommandait particulièrement à ses missionnaires et à ses Filles de la Charité.

Il écrivait aux missionnaires (13 août 1650) : « Difficilement on arrive à bien aimer le mal qui nous vient d'autrui. Nous sommes plus susceptibles de la douleur que du plaisir, et l'on se ressent plus de la piqûre d'une rose que de son odeur. Le moyen d'égaler cette disparité, est d'embrasser aussi volontiers ce qui mortifie la nature, que l'on se dépouille de ce qui lui plaît, et d'incliner son cœur à la souffrance par la considération du bien qu'elle apporte, et de se tenir prêt à la recevoir, afin que, lorsqu'elle arrivera, on n'en soit ni surpris, ni contristé. Le *Combat spirituel* conseille de se représenter les circonstances fâcheuses qui nous peuvent survenir, de lutter contre elles, et de s'exercer au combat jusqu'à ce qu'on se sente vainqueur, je veux dire, résolu de les souffrir volontiers, si en effet elles arrivent. Il ne faut pas pourtant s'imaginer des maux extrêmes dont le seul souvenir donne de la frayeur, comme certains tourments des martyrs, mais bien ceux du mépris, de la calomnie d'une fièvre et semblables. »

Il écrivait aux Filles de la Charité (8 mars 1648) : « Je vous prie de vous supporter les unes les autres.

Vous allez de compagnie dans l'éternité, et vous êtes toutes les épouses de Notre-Seigneur Jésus-Christ : unissez-vous donc de plus en plus. Qu'aucune ne s'attriste si une autre la contredit, ni si le monde parle ou murmure contre elle. Il n'y a personne au monde qui n'ait sujet d'endurer du prochain. Notre-Seigneur même en a trouvé parmi ses disciples. Il faut passer par là, ou vivre séparé dans un désert. Mais malheur à celui qui est seul ! Marchons donc gaiement et doucement ensemble. Nous sommes à Dieu, obligées d'agréer ce qu'il ordonne et ce qu'il permet. On nous rebute, on trouve à redire à ce que nous faisons, on nous traite pire que des servantes ; on rapporte, on écoute, on fait le pis qu'on peut contre nous : oh ! Seigneur, mon Dieu, que ces occasions sont belles pour acquérir la sainte humilité, pour exercer la douceur et la patience, pour nous rendre agréables aux yeux de Dieu, pour nous faire aimer de la glorieuse Vierge et de toute la cour céleste, et enfin pour gagner le cœur de ceux-là même qui nous font souffrir, qui tôt ou tard reconnaissent leur faute, pourvu que nous fassions notre petit devoir, et c'est ce qu'il nous faut faire avec soin et diligence ! Faisons-le donc en la vue de Dieu, avec tranquillité d'esprit, suavité, condescendance vers un chacun ; moyennant cela, nos actions seront toutes d'or, et notre récompense sera grande. — Mais que faut-il faire pour user des contradictions et des ennuis que Dieu nous envoie ? — C'est qu'il nous les faut aimer. — Et quel moyen d'aimer ce qui nous déplaît ? — Il faut 1° considérer que ç'a été la pratique continuelle de Notre-Seigneur pendant qu'il était au monde, et généralement de tous les saints ; 2° qu'on ne va au ciel que par la tribulation et la pénitence ; 3° que c'est une nécessité de souffrir en ce monde ou de gré ou de force, et qu'il n'y a que ceux qui aiment à souffrir qui ne souffrent point ; 4° si les sœurs de la Charité ne veulent honorer en rien la passion de Notre-Seigneur, elles qu'il a choisies entre mille pour les élever à son amour, qui est-ce

donc qui le fera? Vous êtes filles de la Charité : la mortification est aussi fille de la Charité, et doit être, par conséquent, votre sœur. Caressez-la donc, voyez-la souvent à l'oraison, et souvenez-vous d'elle aux occasions. »

Il nous reste du Saint deux conférences spéciales sur ce sujet de la mortification, l'une du 6 janvier 1657, aux filles de la Charité, l'autre du 2 mai 1659, aux missionnaires. Dans la conférence aux filles de la Charité, il identifia la mortification et la perfection chrétienne. « Les rivières, dit-il, ont leur courant, et les bateaux qui suivent le fil de l'eau ne laissent pas d'avancer, bien qu'on ne travaille pas, parce que les rivières les emportent. Mais, si on veut faire aller un bateau contre le fil de l'eau, il faut avoir des chevaux ou ramer afin de le faire avancer; et, si on n'a pas continuellement la rame à la main, le bateau ne manque point de retourner vers le lieu d'où on est parti. Or, il en est de même de ceux qui veulent servir Dieu. S'ils veulent s'approcher de lui et s'avancer dans ses bonnes grâces, il faut que sans cesse ils travaillent à faire de nouveaux progrès dans la vertu : autrement, ils trouveront que, bien loin de s'approcher de lui, ils s'en éloigneront insensiblement, reculeront et retourneront en arrière. Car la pratique de la vertu n'est pas selon la nature, qui se porte à avoir de belles choses, à jouir des plaisirs sensuels, à rechercher d'être estimé et loué. Voilà quel est notre penchant et à quoi nous nous laissons aller sans peine, parce que c'est comme le courant de l'eau qui nous emporte. — Les sentiments de la grâce sont bien opposés aux sentiments de la nature. La grâce nous porte vers les choses du ciel et à la pratique de la vertu ; elle veut qu'on mortifie ses appétits et qu'on renonce à ses satisfactions : la nature fait pencher vers les choses de la terre, veut qu'on suive ses passions, qu'on prenne ses plaisirs et qu'on s'en donne à cœur joie. Il est donc certain que si nous ne travaillons continuellement à nous mortifier et à résister à

nos passions, elles prendront le dessus, et nous suivrons le penchant de la nature corrompue. Il faut, durant notre vie, ne point cesser de travailler à nous mortifier; et, quand bien même nous aurions déjà un pied dans le paradis, il ne faudrait point cesser de travailler à y mettre l'autre pied, de crainte que le pied de dehors n'attirât le pied de dedans et ne le fît perdre. »

Le Saint expliqua ensuite la pratique de la mortification, soit intérieure, soit extérieure, à peu près comme nous l'allons voir dans la conférence du 2 mai 1659.

Ce jour-là, il prit pour texte les paroles de Notre-Seigneur : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il porte sa croix. » Et il les commenta ainsi : « Notre-Seigneur nous dit : « Vous voulez venir après moi? à la bonne heure; vous voulez conformer votre vie à la mienne? à la bonne heure encore; mais savez-vous qu'il faut commencer par renoncer à vous-même et continuer à porter votre croix? Or, cela n'est pas donné à tous, mais à peu. » Et de là est venu que tant de milliers de personnes qui le suivaient pour l'entendre, l'ont abandonné et se sont retirés n'étant pas trouvés dignes d'être ses disciples, parce qu'ils n'avaient point les dispositions de se vaincre, de renoncer à eux-mêmes et de porter leur croix.

« Que veut dire renoncer à soi-même ? c'est renoncer à son jugement, à sa volonté, à ses sens, à ses parents. Quelle vie, de renoncer à tout soi-même pour l'amour de Dieu, d'ajuster son jugement à celui d'autrui, de soumettre sa volonté à qui on le doit, par vertu, et au jugement que Dieu fait des choses! C'est ainsi que faisait Notre-Seigneur. Par le jugement, on entend la science, l'intelligence, l'entendement. Le Fils de Dieu voulait bien qu'on sût qu'il n'avait point de jugement propre, que son jugement était celui de son Père, comme il le faisait entendre par ces paroles : « *Mea*

doctrina non est mea, sed ejus qui misit me; ma connaissance et mon entendement ne sont pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Je regarde le jugement qu'il porte des choses, et j'en juge de même. Qu'il est avantageux pour un chrétien de soumettre ses lumières et sa raison pour l'amour de Dieu ! Qui est-ce qui renonce mieux à soi que celui qui soumet son jugement ? On met une question en avant, et chacun en dit son avis. Or, pour renoncer à soi en cette occasion, il ne faut pas refuser de dire ce qu'on pense, mais il faut soumettre ses raisons, et celui qui a le jugement soumis aime mieux suivre le jugement d'autrui que le sien propre. Ajustons donc, comme faisait Notre-Seigneur, notre jugement au jugement de Dieu qui nous est connu par les saintes Écritures, et n'en faisons usage que dans les sujets où nos règles et nos supérieurs ne disent mot. Alors, *in nomine Domini*, on peut former son raisonnement au sens le plus conforme à l'esprit de l'Évangile.

« Notre-Seigneur a pareillement renoncé à sa volonté : *Quæ placita sunt ei facio semper.* Si nous faisons ainsi, nous serons dignes d'être à son école ; mais, tandis que nous jouirons de notre volonté, ô mon Sauveur, nous ne serons pas disposés à vous suivre, nous n'aurons aucun mérite à porter nos peines, ni de part avec vous.

« Nous devons mortifier nos sens intérieurs et extérieurs, veiller continuellement sur eux, et avoir un soin particulier de les assujettir à Dieu. La curiosité de voir est fréquente et dangereuse. La curiosité d'entendre, oh ! qu'elle a de force pour enlever l'esprit ! La curiosité perdit notre premier père, et il se serait en effet perdu, s'il ne s'était retrouvé lui-même par la pénitence. La curiosité de toucher peut aussi avoir de mauvaises suites. Il faut donc veiller sur soi pour ne pas lâcher la bride à ses passions et ne pas contenter ses sens.

« Autre chose qui paraît rude : néanmoins il faut

baisser la tête et se soumettre. Le Fils de Dieu l'a dit tout net, que, pour renoncer à soi, il faut haïr ses parents. Mais cela s'entend s'ils nous empêchent d'aller à lui ; car, quand ils nous y portent ou nous laissent faire, il ne demande pas cette haine de nous. Encore n'est-ce pas proprement les haïr, mais se comporter comme si on les haïssait, je veux dire, les abandonner, leur désobéir, quand ils veulent nous empêcher d'obéir à Dieu et de suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Renonçons donc à nos parents, à notre pays... » — Ici, le Saint se cita lui-même en exemple, afin de prouver le danger d'une trop grande tendresse pour la famille, et rappela ce voyage de 1623, dont nous lui avons déjà emprunté le récit; puis il continua : « Renonçons au souvenir de notre vie passée. Autrement, on pense aux jeunesses qu'on a faites, ou aux tendresses qu'on a eues, ou aux déplaisirs qu'on a reçus. Or, rien n'excite tant l'appétit des choses défendues que le souvenir de leurs fausses douceurs.

« Renonçons au démon et à ses pompes. — « Mais, Monsieur, me direz-vous, nous sommes de pauvres prêtres qui avons déjà renoncé à cela : nous n'avons que de simples habits, des meubles fort chétifs, et rien qui sente la pompe! » — Oh! Messieurs et mes frères, ne nous y trompons pas : quoique nous ayons de pauvres habits et de pauvres meubles, ne pouvons-nous pas avec cela avoir l'esprit pompeux? Hélas! oui. S'étudier à faire de belles prédications, à faire parler de soi, à publier le bien qu'on a fait, à s'enfler d'orgueil, c'est avoir l'esprit pompeux; et, pour combattre ce vice, il vaut mieux faire moins bien une chose que de se complaire de l'avoir bien faite. Il faut renoncer à la vanité et aux applaudissements; il faut se donner à Dieu, mes frères, pour s'éloigner de la propre estime et des louanges du monde, qui font la pompe de l'esprit. Il vaudrait mieux être jeté pieds et mains liés sur des charbons ardents, que de rien faire et de rien dire pour plaire aux hommes. Et, à ce propos, un prédicateur

célèbre me disait ces jours passés : « Monsieur, dès qu'un ministre de la prédication cherche l'honneur et l'applaudissement du peuple, il se livre à la tyrannie du public ; et, pensant se rendre considérable par ses beaux discours, il se rend esclave d'une vaine et frivole réputation. » A quoi nous pouvons ajouter que celui qui débite de riches pensées d'un style pompeux, est opposé à l'esprit de Notre-Seigneur, qui dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit ! » en quoi cette Sagesse éternelle montre combien les ouvriers évangéliques doivent éviter la magnificence des actions et des paroles, et prendre une manière d'agir et de parler humble, simple et commune, dont il a voulu lui-même nous donner l'exemple. C'est le démon qui nous livre à cette tyrannie de vouloir réussir, et qui, nous voyant portés à aller simplement en besogne, nous dit : « Voilà qui est bas, cela est trop plat et très indigne de la grandeur et de la majesté des vérités chrétiennes. » Prenez-y garde, mes frères ; renoncez à ces vanités, je vous en prie par les entrailles de Notre-Seigneur, renoncez à cette parade mondaine et diabolique. Ayez sans cesse devant les yeux la manière toute simple et tout humble de Notre-Seigneur, lequel, pouvant donner un grand éclat à ses œuvres et une souveraine vertu à ses paroles, ne l'a pas voulu faire ; et, passant encore plus avant, pour confondre davantage notre superbe par ses abaissements admirables, il a voulu que ses disciples fissent beaucoup plus que lui : « Vous ferez, leur disait-il, ce que je fais, et vous en ferez encore bien davantage. » — Mais, Seigneur, pourquoi voulez-vous qu'en faisant ce que vous avez fait, ils fassent davantage ? — C'est, Messieurs, que Notre-Seigneur se veut laisser surmonter dans les actions publiques pour exceller dans les humbles et les secrètes ; il veut les fruits de l'Evangile, et non pas les bruits du monde ; et pour cela il a plus fait par ses serviteurs que par lui-même. Il a voulu que saint Pierre convertît une fois trois mille personnes et une autre fois cinq mille, et que toute la terre ait été éclairée par

ses apôtres ; et, quant à lui, bien qu'il fût la lumière du monde, il n'a prêché qu'à Jérusalem et aux environs ; il a prêché là sachant qu'il y réussirait moins qu'ailleurs ; oui, il s'est adressé aux Juifs comme aux plus capables de le mépriser et de le contredire. Il a donc fait peu de choses, et ses pauvres disciples, ignorants et grossiers, animés de sa vertu, ont fait plus que lui. Pourquoi cela? Pour nous donner l'exemple d'une très parfaite humilité. Oh! Messieurs, que ne suivons-nous l'exemple de ce divin Maître! Que ne cédons-nous toujours l'avantage aux autres! et que ne choisissons-nous le pire et le plus humiliant pour nous! Car, assurément, c'est le plus agréable et le plus honorable pour Notre-Seigneur, qui est tout ce que nous devons prétendre. Prenons donc ce parti : voici une action publique que je fais ; je pourrais la pousser bien avant ; je ne le ferai pas, je retrancherai telle et telle chose qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et je retiendrai la plus belle pour en faire un sacrifice à Dieu dans le secret de mon cœur.

« Il y a encore une certaine passion qui domine en plusieurs, à laquelle il nous faut bien renoncer : c'est ce désir immodéré de conserver sa santé et de se bien porter, et ce soin excessif de faire le possible et l'impossible pour la conservation de son individu ; car cette sollicitude immodérée et cette crainte de souffrir quelque incommodité, qu'on voit en quelques-uns, qui mettent tout leur esprit et toute leur attention au soin de leur chétive vie, sont de grands empêchements au service de Dieu, qui leur ôtent la liberté de suivre Jésus-Christ. O Messieurs et mes frères, nous sommes disciples de ce divin Sauveur, et cependant il nous trouve comme des esclaves enchaînés! à quoi? à un peu de santé, à un remède imaginaire, à une infirmerie où rien ne manque, à une maison qui nous plaît, à une promenade qui nous divertit, à un repos qui ressent la paresse. — « Mais, dira quelqu'un, le médecin m'a conseillé de ne m'appli-

quer pas tant, d'aller prendre l'air, de changer de séjour. » — O misère et faiblesse! les grands quittent-ils leur demeure ordinaire parce qu'ils sont quelquefois indisposés? Un évêque abandonne-t-il son diocèse? un gouverneur, sa place? un bourgeois, sa ville? un marchand, sa maison? les rois même font-ils cela? Rarement; et, quand ils sont malades, ils demeurent au lieu où ils se trouvent. Le feu roi se trouva malade à Saint-Germain en Laye, et il y demeura quatre ou cinq mois sans se faire porter ailleurs, jusqu'à ce qu'il y mourût d'une mort vraiment chrétienne, et digne d'un roi très chrétien. L'attache à la vie n'est pas sans prétexte : — « C'est une participation de Dieu, me dira-t-on, il faut la conserver. » — Oui, mais c'est l'amour-propre qui veut se maintenir. C'est pourquoi Notre-Seigneur a dit : « Celui qui conserve sa vie la perdra. » Et ailleurs il ajoute qu'on ne peut faire un plus grand acte d'amour que de donner sa vie pour son ami. Or, Dieu n'est-il pas le nôtre? Le prochain ne l'est-il pas aussi? Ne serions-nous pas indignes de jouir de l'être qu'il nous a donné, si nous refusions de l'employer pour des sujets si dignes?

« Une autre manière de renoncer à nous-mêmes est de se dépouiller du vieil homme et de se revêtir du nouveau, ce que nous faisons quand nous tâchons de nous défaire de nos passions et de nos imperfections. C'est ainsi que se purifie celui qui était dans l'ordure. J'étais dans l'orgueil, je m'en retire en faisant des actes d'humilité. Tandis que je remédie à ma négligence passée et que je combats ma lâcheté présente, que fais-je? Je me purge de ce vieux levain qui corrompt toute la pâte, et je donne vie à toutes mes actions par la vigilance et l'attention que j'y porte. De sorte que, travailler ainsi toute sa vie, non seulement à se corriger de viles et mauvaises inclinations, mais encore à régler ses mœurs et ses occupations au niveau de celles du nouvel homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est se dépouiller incessamment du vieil Adam et se revêtir du nouveau.

« Plaise à Dieu nous faire la grâce de devenir semblables à un bon vigneron, qui porte toujours dans sa poche son couteau, avec lequel il coupe tout ce qu'il rencontre de nuisible à la vigne ; et parce qu'elle bourgeonne plus qu'il ne veut, et qu'elle bourgeonne sans cesse du bois inutile, il a toujours le couteau prêt, et souvent le tient à la main pour couper toutes les superfluités aussitôt qu'il les aperçoit, afin que la force de la sève monte toute aux sarments qui doivent porter des fruits. C'est ainsi que nous devons couper avec le couteau de la mortification les mauvaises productions de la nature gâtée, qui ne se lasse jamais de pousser des branches de sa corruption ; et alors elles n'empêcheront point Jésus-Christ, qui est comparé au cep de la vigne et qui nous compare au sarment, de nous faire fructifier abondamment dans la pratique des saintes vertus.

« Courage donc, travaillons à la mortification ! Qu'il ne se passe pas de jour que nous n'en fassions trois ou quatre actes, et alors nous serons disciples de Jésus-Christ ! »

Le bien, le bonheur de la souffrance, c'était là une de ses doctrines favorites. « Ah ! Monsieur, écrivait-il à un des siens en peine, voudriez-vous être sans souffrir ? et ne vaudrait-il pas mieux avoir un démon dans le corps, que d'être sans une croix ? Oui, car en cet état le démon ne nuirait point à l'âme ; mais, n'ayant rien à souffrir, ni l'âme ni le corps ne seraient conformes à Jésus-Christ souffrant ; et cependant cette conformité est la marque de notre prédestination. Partant, ne vous étonnez point de vos peines, puisque le Fils de Dieu les a choisies pour notre salut. »

Dans cette conviction admirable, il se plaignait quelquefois, ainsi qu'ont fait tant de saints, que Dieu n'exerçât pas sa Compagnie par les afflictions. « Je me suis arrêté, dit-il un jour sur ce sujet, à penser depuis quelque temps, et même bien souvent, sur ce que la Compagnie ne souffrait rien, que tout lui réussissait, et qu'elle était en quelque prospérité ; disons

mieux, qu'elle était bénie de Dieu en toutes les manières, sans ressentir ni traverses ni fâcheries. Je commençais à me défier de cette bonasse, sachant que le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le servent, et de châtier ceux qu'il aime. *Quem enim diligit Dominus, castigat.* Je me souvenais de ce qui est rapporté de saint Ambroise, que, faisant voyage, il se trouva dans une maison où il apprit du maître qu'il ne savait ce que c'était qu'affliction ; et que sur cela ce saint prélat, éclairé des lumières du Ciel, jugea que cette maison traitée si doucement était proche de sa ruine. « Sortons d'ici, dit-il, la colère de Dieu va tomber sur cette maison ! » Et, en effet, il n'en fut pas sitôt dehors, que la foudre, la mettant à bas, enveloppa dans sa ruine tous ceux qui étaient dedans.

« D'un autre côté, je voyais plusieurs Compagnies de temps en temps, particulièrement une des plus grandes et des plus saintes qui soient en l'Église, laquelle se trouve parfois comme en consternation, et qui même souffre présentement une persécution horrible ; et je disais : « Voilà comme Dieu traite les saints, et comme il nous traiterait si nous étions bien forts en la vertu. Mais, connaissant notre faiblesse, il nous élève et nourrit de lait, comme de petits enfants, et fait que tout nous réussit, sans quasi que nous nous en mêlions. J'avais donc raison, dans ces considérations, de craindre que nous ne fussions pas agréables à Dieu, ni dignes de souffrir quelque chose pour son amour, puisqu'il en détournait les afflictions et les touches, qui mettent à l'épreuve ses serviteurs. Il nous est bien arrivé quelques naufrages aux embarquements faits pour Madagascar, et encore Dieu nous en a tirés ; et, en l'année 1649, les gens de guerre nous causèrent dommage de quarante-deux mille livres de compte fait : mais cette perte ne nous fut pas particulière ; tout le monde se ressentit des troubles publics ; le mal fut commun, et nous ne fûmes pas traités autrement que les autres. Mais béni soit Dieu, mes frères, de ce

que maintenant il a plu à sa providence adorable nous dépouiller d'une terre qu'on vient de nous ôter! La perte est considérable pour la Compagnie, oui, bien considérable. Entrons dans le sentiment de Job, quand il disait : « Dieu m'avait donné ces biens, il me les a ôtés : son saint nom soit béni! » Ne regardons pas cette privation comme venant d'un jugement humain ; mais disons que c'est Dieu qui nous a jugés, et humilions-nous sous la main qui nous frappe, comme David qui disait : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* Adorons sa justice, et estimons qu'il nous a fait miséricorde de nous traiter ainsi ; il l'a fait pour notre bien : « *Bene omnia fecit,* rapporte saint Marc, il a tout bien fait. »

Il enseignait ensuite (juin 1659) le bon usage des calomnies, persécutions et autres souffrances : « Elles ne manquent jamais, disait-il, à ceux qui sont fidèles à Dieu. Elles sont des grâces dont Dieu favorise ceux qui le servent fidèlement. Sans doute, il n'en est pas l'auteur, il ne fait que les permettre ; mais, en tant qu'elles sont des épreuves et des exercices de patience et de douceur, elles sont son œuvre ; par là il veut détacher ses serviteurs de tout ce qui peut les empêcher d'aller à lui. Donc, quand il plaira à sa divine bonté de nous envoyer ces occasions de souffrir, élevons nos cœurs vers le Ciel, adorons et louons sa sainte et toujours adorable conduite ; recevons-les avec joie comme des faveurs qu'il nous fait, et disons avec un épanouissement de cœur : « Venez, chères persécutions! venez, chères calomnies! venez, chères croix envoyées du Ciel! Je me propose de faire bon usage de la visite que vous me faites de la part de Dieu. » — La pauvre nature souffrira, elle grondera. N'importe, il faut souffrir et souffrir avec joie ce que Dieu veut que nous souffrions. Oh! si nous avions une foi vive, si nous regardions ces attaques d'un œil chrétien, non point comme des contrariétés qui nous viennent de la part des hommes, mais comme des grâces que Dieu nous fait, et s'il plai-

sait à sa bonté de dissiper de nos esprits les nuages des maximes du monde, qui empêchent que la foi ne porte celles de l'Évangile jusqu'au fond de nos cœurs, nous aurions bien d'autres vues et d'autres sentiments ; et quand il s'agirait de souffrir les injures et les persécutions, nous estimerions un grand bonheur et un état bien heureux d'être calomniés et persécutés. Oui, c'est un état bien heureux. — Quoi ! être calomnié, être persécuté, c'est un état bien heureux ! Oui, c'est Jésus-Christ qui l'a dit : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam !* Remarquons ces mots : *propter justitiam*. Car, quand on donne ce sujet au monde de parler ou d'agir contre soi, il faut s'humilier sous la main vengeresse de Dieu, qui ne laisse rien d'impuni, et qui châtie tôt ou tard les transgresseurs de sa loi. En ce cas, les contrariétés qu'on souffre de la part des hommes viennent de la main de Dieu irrité ; ce sont des effets de sa justice, dont les hommes n'ont été que les ministres. Mais, quand la calomnie charge ceux qui servent Dieu fidèlement, c'est un grand bonheur, puisque c'est un moyen de les sanctifier de plus en plus.

« Quand un médecin ordonne un remède pour chasser les mauvaises humeurs du corps, cela s'appelle purgation ; et, lorsqu'un jardinier coupe les branches inutiles d'un arbre fruitier, cela s'appelle aussi purger ; avec cette différence que le médecin purge pour ôter le mal ou la cause du mal, et que le jardinier purge et retranche les branches vives de l'arbre, afin qu'il porte plus de fruits et moins de bois. De même, si Dieu envoie des persécutions, quand nos déportements ne sont pas tels qu'ils devraient être, c'est là une purgation. Mais, si nous souffrons de la part des hommes sans leur en avoir donné sujet, c'est le jardinier qui retranche du vif, afin que l'arbre porte plus de fruits que de feuilles. Cette personne est à deux degrés de vertu : Dieu veut la mettre à quatre ; elle en a quatre, il veut la mettre à six ; et pour cela, il emploie le fer de la calomnie et de la persécution. C'est là un état bien heureux, une des

béatitudes évangéliques ; c'est une béatitude chrétienne, une béatitude commencée qui s'achève dans le ciel : *Beati... quoniam ipsorum est regnum cœlorum!*

« Malheureux, au contraire, celui qui ne souffre pas persécution ! Attendons donc de pied ferme les occasions de souffrir qu'il plaira à Dieu de nous envoyer, et souffrons dans l'esprit de Jésus-Christ.

« Les moyens de profiter des souffrances sont : 1° De s'y préparer par un fidèle usage des petites occasions quotidiennes, d'en faire son apprentissage. Car, si nous nous y comportons lâchement, comment pourrons-nous supporter patiemment les grandes souffrances? Si nous ne pouvons maintenant endurer une parole rude, un regard de travers, comment recevrons-nous avec sérénité de visage et même avec joie les calomnies, les opprobres et les humiliations ? — 2° Au moment même, fermer la bouche pour ne laisser sortir aucune parole de malédiction, d'impatience, contre ceux qui nous calomnient et nous persécutent. *Obmutui, et non aperui os meum...* N'est-il pas juste de nous taire, puisque c'est Dieu qui nous parle et qui nous envoie ces visites? N'est-il pas raisonnable d'accepter cette croix avec soumission, puisque c'est son bon plaisir? Ne devons-nous pas même le louer et le remercier des persécutions, puisqu'il les permet pour notre sanctification ? — 3° Ne nous défendre ni de vive voix ni par écrit. Ne craignons pas de perdre l'estime du monde. La véritable estime n'est qu'un éclat qui rejaillit de la bonne vie ; son fond, son appui, c'est la vertu, laquelle ne nous peut être ôtée, ni par les calomnies, ni par les persécutions, si nous demeurons fidèles à Dieu et en faisons usage. La calomnie peut bien faire éclipser le brillant de la vertu pour un temps ; mais la vertu demeure au même degré, et elle recouvrera cet éclat, quand il plaira à Dieu de dissiper les nuages qui la cachent aux yeux des hommes. »

DÉTACHEMENT DES BIENS

ET AMOUR POUR LA PAUVRETÉ

Toute la vie de Vincent de Paul, considéré soit comme chrétien, soit comme fondateur et supérieur de communauté, n'a été qu'un acte continuel de détachement. Une fois revenu de son premier désir, légitime, du reste, d'obtenir un bénéfice; une fois qu'il eût renoncé à une des meilleures cures du diocèse d'Acqs, pour n'y pas entrer par la voie d'un procès, il n'obéit plus qu'au mouvement secret qui le porta à n'avoir jamais rien en propre. Pauvre avec les pauvres il vécut à Clichy et à Châtillon, pauvre encore dans la maison de Gondi; et, dès lors, il se consacra par la pauvreté au service des pauvres.

Par la pauvreté encore, il inaugura toutes ses œuvres. Il n'accepta la fondation de M. et de M^me^ de Gondi que sur le refus de plusieurs communautés; il refusa longtemps le prieuré de Saint-Lazare, et n'en prit possession que par obéissance. Mais, dans cette riche maison, seigneur haut justicier, supérieur de deux Congrégations, en faveur auprès des grands et des riches, il se prit d'un nouvel amour pour la pauvreté, et l'embrassa avec plus de passion que l'avare ne fait les richesses.

Il fut pauvre dans sa chambre : chambre plus que modeste, petite et nue. Des murs blanchis à la chaux, un pavé sans natte ; pour tous meubles, une table de bois sans tapis, deux chaises de paille, un lit qui n'était qu'une rude paillasse, sans matelas, sans rideaux, et même sans draps les dernières années de sa vie; pour tout ornement, un crucifix de bois et quelques images de papier, qu'un Frère, en divers temps, avait collées aux murailles, et qu'il finit par faire enlever, comme contraires à la pauvreté, pour n'en plus retenir qu'une seule. Ni feu, ni même de cheminée, et cela jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans, que ses dis-

ciples le forcèrent à prendre une autre chambre, parce qu'il avait besoin d'un peu de feu pour panser ses ulcères. Mais comme il s'en humilia ! comme il accusa ses péchés de l'avoir réduit à une telle misère, qu'il appelait scandaleuse ! quelle parcimonie il mettait dans l'usage du bois, qu'il appelait, comme tout le reste, le bien des pauvres ! De même, si, pour condescendre aux prières des siens, il finit par consentir qu'on mît un rideau à sa couche, comme il se reprocha ce *tour de lit*, qui ressemblait à la grosse serge entourant la couche des plus pauvres fermiers de nos campagnes ! Et encore craignait-il qu'il y eût trop de luxe chez lui. C'est pourquoi, quand on faisait la visite des chambres, il exigeait qu'on visitât aussi la sienne pour en ôter tout ce qui serait superflu. « Il y a dans ma chambre, dit-il un jour, deux couvertures dont je me sers pour me faire suer : qu'on les ôte ! » — Même indigence dans la chambre basse où il recevait les personnes du plus grand monde. Un Frère avait mis un lambeau de vieille tapisserie à une porte par laquelle se glissait un vent très froid : il le fit ôter dès le jour même. On a vu les pauvres habits qu'il portait à la cour : plus pauvres encore étaient-ils à la maison. Lui représentait-on que son collet était usé, son chapeau trop vieux : « O mon frère, répondait-il par une douce raillerie, c'est tout ce que le roi peut faire que d'avoir un collet qui ne soit pas rompu, et de porter un chapeau neuf ! » Aussi misérables étaient tous les objets à son usage : on conserve encore, par exemple, son parapluie, lambeau de toile cirée semblable aux pavillons dont s'abritent les pauvres femmes de nos places.

Pauvre dans son costume, il ne l'était pas moins dans sa nourriture ; et encore, chaque jour, s'asseyant devant sa maigre pitance, il s'écriait : « Ah ! misérable, tu n'as pas gagné le pain que tu manges ! » S'il se trouvait à la campagne sans argent, il était ravi d'aller chez quelque pauvre laboureur, demander un morceau de pain noir pour l'amour de Dieu.

Il portait la pauvreté jusque dans les ornements de l'église de Saint-Lazare, qu'il voulait simples et sans prix, excepté aux grandes solennités Il n'était libéral que pour la gloire de Dieu et le service tant spirituel que corporel du prochain : alors, il prodiguait et jetait l'argent comme de la boue, et ne craignait même pas de contracter des dettes considérables.

Il était détaché pour sa Compagnie comme pour lui. « Cette langue qui vous parle, dit-il un jour aux siens, n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé aucune chose de toutes celles que la Compagnie possède maintenant ; et, quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la même Compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle je suis, de laisser faire la Providence de Dieu. »

Ainsi faisait-il pour les filles de la Charité. Il ne demandait rien pour elles. Il ne contestait jamais pour les maintenir là où il les avait placées, et, au moindre désir des fondateurs, il les rappelait aussitôt. Les administrateurs de l'hôpital de Nantes ayant voulu leur substituer des religieuses hospitalières, toujours désintéressé, il écrivit immédiatement à ces messieurs qu'il savait beaucoup de bien de ces religieuses, et que, s'ils voulaient congédier les filles de M^lle^ Le Gras, il les priait très humblement de le faire sans façon. Et, en même temps, il écrivit à M^lle^ Le Gras, qui était alors à Nantes : « C'est ainsi que Notre-Seigneur en userait, s'il était encore vivant sur la terre. L'esprit du christianisme veut que nous entrions dans les sentiments d'autrui, et Dieu tirera sa gloire de ce changement, si nous le laissons faire. »

Non seulement il avait pour maxime et pour pratique de ne rien solliciter, pas même une demeure, à l'exemple de Notre-Seigneur, « qui n'eut jamais aucune

maison, et n'en voulut point avoir; » mais, dans les malheurs publics, il refusait les riches donations qui lui étaient offertes, disant que les pauvres en avaient plus grand besoin que lui. Il refusa une fois jusqu'à huit cent mille livres qu'on lui offrait pour bâtir une église, parce qu'il ne crut pas les pouvoir accepter sans faire tort aux pauvres de Jésus-Christ.

Son désintéressement se montra particulièrement au Conseil de conscience. Désintéressement admirable, dont Le Tellier disait, au rapport du ministre Le Pelletier : « En qualité de secrétaire d'État, j'ai été à portée d'avoir un grand commerce avec M. Vincent. Il a fait plus de bonnes œuvres en France pour la religion et pour l'Église que personne que j'aie connu; mais j'ai particulièrement remarqué qu'au Conseil de conscience, où il était le principal agent, il ne fut jamais question ni de ses intérêts, ni de ceux de sa Congrégation, ni de ceux des maisons ecclésiastiques qu'il avait établies. » — Désintéressement d'autant plus digne d'éloges, que ses maisons, presque toutes fort pauvres, étaient grevées encore de la gratuité de leurs principales fonctions. L'annexion de quelques bénéfices les aurait mises à l'aise : il n'y pensa jamais; et, si quelquefois on en a réuni à ses séminaires, ce n'a été qu'aux instantes prières de leurs possesseurs ou de leurs collateurs légitimes. Encore était-il difficile d'obtenir son agrément sur ce point, la seule part pourtant qu'il y ait jamais prise. Au moins imposait-il la loi d'en consacrer les revenus, non au service des maisons ni à l'avantage des siens, mais à l'éducation des jeunes ecclésiastiques. Apprenait-il que la reine lui destinait quelques grâces? aussitôt il les détournait sur autrui. Quel ne fut pas son effroi, lorsque le bruit se répandit qu'elle voulait demander pour lui un chapeau de cardinal? Plus volontiers il eût écouté sa sentence de mort, que les compliments qui lui furent adressés alors par quelques-uns de ses amis. La pourpre romaine eût été vraiment pour son humilité la pourpre du martyre.

Est-il nécessaire d'ajouter que ce désintéressement fut invincible à toute corruption? Un de ses plus intimes amis vint lui offrir un jour 100,000 livres, au nom de quelques personnes, pour obtenir son appui au Conseil, en faveur de certaines propositions qui n'avaient rien d'onéreux pour les peuples, mais qui pouvaient blesser les intérêts du clergé. Vincent aurait pu lui dire, comme Pierre à Simon : « Que ton argent périsse avec toi... car ton cœur n'est pas droit devant Dieu! il se contenta de répondre avec plus de douceur : « Dieu m'en préserve! J'aimerais mieux mourir que de dire une parole sur ce sujet. »

Désintéressé pour acquérir, il était indifférent à conserver, n'ayant aucune attache pour aucun bien d'ici-bas. Troublé par les prêtres de Saint-Victor en la possession de Saint-Lazare, il voulait l'abandonner plutôt que de soutenir son droit en plaidant, et il ne se résolut à le défendre que par déférence à de sages avis.

Restait à communiquer aux siens son détachement, et à les faire acquiescer comme lui à ce jugement injuste, comme à une sentence de la justice céleste. Il leur fit à ce sujet une conférence spirituelle, où, après avoir rappelé le conseil qui lui avait été donné, de se pourvoir par une requête civile, il s'écria : « O mon Dieu, nous n'avons garde de le faire! Vous avez vous-même, ô Seigneur, prononcé l'arrêt : il sera, s'il vous plaît, irrévocable. Et, pour n'en différer pas l'exécution, nous faisons dès à présent un sacrifice de ce bien à votre suprême Majesté. Et, je vous prie, Messieurs et mes frères, accompagnons-le d'un sacrifice de louange; bénissons ce souverain juge des vivants et des morts de nous avoir visités au jour de la tribulation; rendons-lui grâces infinies d'avoir, non seulement retiré notre affection des biens de la terre, mais de ce qu'en effet il nous a dépouillés de ceux que nous avions, et qu'il nous fait la grâce d'aimer ce dépouillement. — Je veux croire que nous avons tous de la joie de la privation de ce temporel : car, puisque Notre-Seigneur dit en l'Apocalypse : *Ego*

quos amo castigo, ne faut-il pas que nous aimions les châtiments comme des marques de son amour? Ce n'est pas encore assez de les aimer, il s'en faut réjouir. O mon Dieu, qui nous fera cette grâce? Vous êtes la source de toute joie, et, hors de vous il n'y en a point de véritable. C'est donc à vous que nous le demandons. Oui, Messieurs, réjouissons-nous de ce qu'il semble que Dieu nous a trouvés dignes de souffrir. — Mais comment peut-on se réjouir des souffrances, vu que naturellement elles déplaisent, et qu'on les fuit? C'est en la manière qu'on se plaît dans les remèdes. On sait bien que les médecines sont amères, et que les plus douces font bondir le cœur, même avant qu'on les prenne. On ne laisse pas néanmoins de les avaler gaiement; et pourquoi? parce qu'on aime la santé, laquelle on espère de conserver ou de recouvrer par les purgations. Ainsi, les afflictions, qui d'elles-mêmes sont désagréables, contribuent néanmoins au bon état d'une âme et d'une Compagnie; c'est par elles que Dieu la purifie, comme l'or par le feu. — Notre-Seigneur, au jardin des Olives, ne sentait que des angoisses, et sur la croix, que des douleurs, qui furent si excessives, qu'il semblait que, dans l'abandon où il était de tout secours humain, il fût aussi abandonné de son Père. Cependant, dans ces effrois de la mort et dans ces excès de sa passion, il se réjouit de faire la volonté de son Père, et, pour rigoureuse qu'elle soit, il la préfère à toutes les joies du monde; elle est sa viande et ses délices. — Mes frères, ce doit être aussi notre allégresse, que de voir accomplir en nous son bon plaisir, par les humiliations, les pertes et les peines qui nous arrivent : *Aspicientes*, dit saint Paul, *in auctorem fidei et consummatorem Jesum, qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contempta.* Les premiers chrétiens étaient dans les mêmes sentiments, selon le témoignage du même apôtre : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* Pourquoi ne nous réjouirions-nous pas aujourd'hui avec eux de la perte de notre bien? O mes frères! que Dieu prend

grand plaisir de nous voir ici assemblés pour cela, de nous voir entretenir de cela, et de nous voir exciter à cette joie! D'une part, nous sommes faits un spectacle au monde, dans l'opprobre et la honte de cet arrêt, qui nous publie, ce semble, comme injustes détenteurs du bien d'autrui : *Spectaculum facti sumus mundo, et angelis, et hominibus. Opprobriis et tribulationibus spectaculum facti.* Mais, d'un autre côté : *Omne gaudium existimate, fratres mei, cum in tentationes varias incideritis;* estimez, mes frères, que toute joie vous est arrivée, quand vous serez tombés en diverses tentations et tribulations. — Estimons donc que nous avons beaucoup gagné en perdant; car Dieu nous a ôté, avec cette ferme, la satisfaction que nous avions de l'avoir, et celle que nous aurions eue d'y aller quelquefois; et cette récréation, pour être conforme aux sens, nous aurait été comme un doux venin qui tue, comme un couteau qui blesse, et comme un feu qui brûle et qui détruit. Nous voilà délivrés, par la miséricorde de Dieu, de ce danger; et étant plus exposés aux besoins temporels, sa divine bonté nous veut aussi élever à une plus grande confiance en sa providence, et nous obliger à nous y abandonner tout à fait pour les nécessités de cette vie aussi bien que pour les grâces du salut. Oh! s'il plaisait à Dieu que cette perte temporelle fût récompensée d'une augmentation de confiance en sa providence, d'abandonnement à sa conduite, d'un plus grand détachement des choses de la terre, et de renoncement à nous-mêmes, ô mon Dieu, ô mes frères! que nous serions heureux! J'ose espérer de sa bonté paternelle, qui fait tout pour le mieux, qu'elle nous fera cette grâce.

« Quels sont donc les fruits que nous devons tirer de tout ceci? Le premier sera d'offrir à Dieu tout ce qui nous reste de biens et de consolations, tant pour le corps que pour l'esprit; de nous offrir à lui nous-mêmes en général et en particulier, mais de la bonne sorte, afin qu'il dispose absolument de nos personnes et de tout ce que nous avons, selon sa très sainte volonté; en sorte

que nous soyons toujours prêts de tout quitter, pour embrasser les incommodités, les ignominies et les afflictions qui nous arrivent; et par ce moyen suivre Jésus-Christ en sa pauvreté, en son humilité et en sa patience.

« Le second est de ne jamais plaider, quelque droit que nous ayons; ou, si nous y sommes forcés, que ce soit seulement après avoir tenté toutes les voies imaginables pour nous accorder, à moins que le bon droit fût tout clair et évident; car qui se fie au jugement des hommes est souvent trompé. Nous pratiquerons le conseil de Notre-Seigneur, qui dit : « *Si on te veut ôter la robe, donne encore la tunique.* » Dieu fasse la grâce à la Compagnie de la mettre en cet usage ! Il faut espérer que, si elle est fidèle pour s'y établir, et ferme pour ne s'en départir jamais, sa divine bonté la bénira; et que si on lui ôte d'un côté, il lui donnera de l'autre. »

Que la famille de Vincent fût évincée d'un bien ou d'un poste, il lui prêchait le même détachement. Il écrivait alors à ceux qu'il était forcé de rappeler : « Après avoir rendu compte à messieurs les grands vicaires, et retiré une décharge des choses que vous avez reçues par inventaire, et que vous remettrez en leurs mains, vous prendrez gracieusement congé d'eux, sans dire aucune parole de plainte, ni aussi de témoignages d'être bien aises de sortir de ce lieu-là; et vous prierez Dieu qu'il bénisse la ville et tout le diocèse. Surtout je vous prie de ne rien dire en chaire, ni ailleurs qui témoigne aucun mécontentement. Vous prendrez la bénédiction de ces messieurs et la ferez prendre par toute la petite famille; et la demanderez en même temps pour moi, qui souhaite me prosterner en esprit avec vous à leurs pieds. »

En de telles circonstances, dans le plus grand dénuement, il voulait qu'on se rassurât sur l'avenir, et qu'on s'en remît à la Providence.

Pour l'y maintenir, le Saint l'en entretenait souvent: « Vous devez savoir, Messieurs, disait-il, que cette

vertu de pauvreté est le fondement de cette Congrégation de la Mission. Hélas ! que deviendra cette Compagnie, si l'attache aux biens du monde s'y met? Que deviendra-t-elle, si elle donne l'entrée à la convoitise des biens, que l'Apôtre dit être la racine de tous maux? — Quelques grands saints ont dit que la pauvreté était le nœud des religions. Nous ne sommes pas à la vérité religieux, n'ayant pas été trouvé expédient que nous le fussions, et nous ne sommes pas aussi dignes de l'être, bien que nous vivions en commun ; mais il n'est pas moins véritable, et nous le pouvons dire aussi, que la pauvreté est le nœud des communautés, et particulièrement de la nôtre : c'est le nœud qui, la déliant de toutes les choses de la terre, l'attache parfaitement à Dieu. O Sauveur ! donnez-nous cette vertu qui nous attache inséparablement à votre service, en sorte que nous ne voulions et ne cherchions plus désormais que vous seul et votre pure gloire ! »

Il en montrait ensuite plus complètement la nécessité et l'excellence : « Notre-Seigneur, disait-il, étant le souverain Maître de toutes les richesses, Celui qui les a faites et en est par là le légitime possesseur, ayant vu le grand désordre que le désir et la possession de ces mêmes richesses ont occasionné sur la terre, a voulu y remédier en pratiquant le contraire, et a été pour cela si pauvre, qu'il n'a pas eu où reposer sa tête, et a voulu que les apôtres, et les disciples qu'il avait admis en sa compagnie, entrassent dans la même pratique, ainsi que les premiers chrétiens, de qui il est dit, qu'ils n'avaient rien en propre, mais que tous leurs biens étaient en commun. Notre-Seigneur donc, voyant le grand dégât que le malin esprit avait fait dans le monde par la possession des richesses, qui étaient pour un grand nombre un sujet de perte, a voulu remédier à ce mal si général par un remède tout contraire, savoir, par la pratique de la pauvreté.

« Bienheureux les pauvres d'esprit, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux ! » C'est le premier

enseignement de Notre-Seigneur. La première chose qui échappe de la bouche est celle qui occupe le plus le cœur. Or, la première parole de Notre Seigneur est celle-ci : *Beati pauperes!* marque de son grand amour et de sa grande estime pour la pauvreté! — De plus, en quoi consiste le bon plaisir de Dieu? C'est qu'il veut que ceux qui l'aiment, l'aiment sans réserve. Ceux donc qui ont fait vœu de pauvreté ne tiennent plus à rien et n'ont affection à aucune chose. Ils sont donc comme forcés de porter leurs affections et leur amour vers Dieu, car on ne saurait vivre sans aimer. Or, par le vœu de pauvreté, n'ayant plus d'affection et d'amour pour les choses créées et terrestres, nous en aurons donc pour le bien incréé et pour les choses du ciel. Ayant donc fait ce vœu de pauvreté, on ne tend plus à rien, on ne tient plus aux honneurs, aux richesses et aux plaisirs. Et alors, notre cœur sera-t-il sans aimer? Il faut donc qu'il porte son affection et son amour vers Dieu. Donc le vœu de pauvreté n'est qu'un moyen souverain et parfait pour aimer bien Dieu. Pénétrons-nous bien de cette vérité, que nous ne quittons les richesses de la terre que pour avoir les richesses du ciel. Je veux en faire profession; et, en enlevant mon amour à un faux dieu, pour aimer et posséder le seul véritable, je quitte des bagatelles et des richesses caduques et périssables, pour en avoir d'éternelles et de perdurables. O mon Sauveur, quel bonheur! »

Un autre jour, il compara l'âme non détachée à un homme solidement attaché à un arbre, pieds et mains liés : « il ne peut ni se délivrer lui-même, ni aller chercher sa vie; en sorte qu'il va mourir de faim ou être dévoré par les bêtes féroces. Image d'une âme attachée aux biens et aux commodités de ce monde! Elle y pense nuit et jour, elle ne s'en peut défaire; elle ne va chercher personne qui la pourrait délivrer et lui donner la vie : la voilà en grand danger d'être dévorée. O mon Sauveur! est-il possible que nous ne tâchions pas de nous faire quittes de tous ces liens?

Quoi ! un petit oiseau attrapé dans un filet se débat, jour et nuit, pour s'échapper; et nous, nous serons pris d'une mauvaise attache, et nous ne nous mettrons pas en peine d'en sortir ! L'exemple de cet oiseau nous condamnera au tribunal de Dieu ! »

Et, armant sa charité d'invectives et d'anathèmes, il ajouta un jour : « Malheur ! malheur ! Messieurs et mes frères, oui, malheur au missionnaire qui voudra s'attacher aux biens périssables de cette vie ! car il sera pris, il demeurera piqué de ces épines et arrêté dans ces liens. Et si ce malheur arrivait à la Compagnie, qu'est-ce qu'on dirait après cela ? Et comment est-ce qu'on y vivrait ? L'on dirait : « Nous avons tant de mille livres de revenu, il nous faut demeurer en repos. Pourquoi aller courir par les villages ? Pourquoi tant travailler ? Laissons-là les pauvres gens des champs; que leurs curés en aient soin, si bon leur semble ; pour nous, vivons doucement, sans nous mettre tant en peine. » Voilà comment l'oisiveté suivra l'esprit d'avarice : on ne s'occupera plus qu'à conserver et augmenter ses biens temporels, et à chercher ses propres satisfactions : et alors on pourra dire adieu à tous les exercices de la Mission et à la Mission même, car il n'y en aura plus. Il ne faut que lire les histoires, et on en trouvera une infinité d'exemples qui feront voir, que les richesses et l'abondance des biens temporels ont causé la perte, non-seulement de plusieurs personnes ecclésiastiques, mais aussi des communautés et des ordres entiers, pour n'avoir pas été fidèles à leur premier esprit de pauvreté. »

OBÉISSANCE

L'obéissance de Vincent fut profonde, entière et admirablement ordonnée. D'abord, il se tenait dans une continuelle et absolue dépendance de Dieu, dont il

cherchait à accomplir en tout les adorables volontés. C'est pour cela qu'à peine arrivé à Paris, il se mit sous la conduite de Bérulle, et lui obéit comme à Dieu même, acceptant, sur un seul mot de sa bouche, soit le ministère pastoral, soit le service de la maison de Gondi.

Dieu, il le voyait encore dans toutes les puissances spirituelles ou temporelles, auxquelles il se soumettait, dans la peine comme dans la joie, dans l'humiliation comme dans l'honneur.

Dans ses jugements, ses affections et toutes ses entreprises, il obéissait au Pape, comme au vicaire de Jésus-Christ et au souverain pasteur de l'Église; aux évêques, comme aux successeurs des apôtres, ne faisant ou ne permettant jamais, sans leur agrément, aucune fonction de son Institut. Un évêque repoussait-il les services de ses missionnaires? il les retirait aussitôt, et se contentait d'écrire : « Nous sommes tout à fait indignes de rendre service à Dieu sous un si bon prélat que vous êtes; et, quand je pense aux raisons que la Providence a eues de nous faire passer pour tels, je n'en vois point d'autres que mes péchés (A l'évêque de Périgueux, 1er avril 1651). » — C'est par obéissance à un évêque, à saint François de Sales, qu'il accepta et qu'il garda si longtemps, malgré ses embarras, ses infirmités et son âge, la direction des Filles de Sainte-Marie; c'est par obéissance à l'archevêque de Paris qu'il reprit le saint joug après s'en être déchargé, et qu'il le porta jusqu'à la mort. « Je suis enfant d'obéissance, écrivit-il un jour; il me semble que, si Monseigneur me commandait de m'en aller aux extrémités de son diocèse, et d'y demeurer toute ma vie, je le ferais comme si Notre-Seigneur me le commandait; et que cette solitude, ou l'emploi qu'il m'y donnerait, serait le paradis anticipé, parce que je serais dans l'accomplissement du bon plaisir de Dieu. »

Même ayant reçu mission et plein pouvoir des évêques, il voulait encore obéir aux curés, n'entreprenant

rien dans leurs paroisses qu'avec leur consentement et sous leur bon plaisir.

Il obéissait même à ses inférieurs et à toutes sortes de personnes. Par obéissance au docteur Duval, il entra à Saint-Lazare; par obéissance à l'ancien prieur, il fit l'acquisition de cette ferme d'Orsigny qui lui valut un procès pénible et ruineux. En tout, il se rendait condescendant aux avis et aux volontés des autres, même des faibles d'esprit, dans les choses indifférentes, et lorsque ni la vérité, ni la charité n'y étaient intéressées. Dans ce cas, il leur sacrifiait ses lumières et son expérience supérieure, y trouvant le compte de l'obéissance et de l'humilité. Il ne contredisait et ne contestait jamais; contredit lui-même, après avoir allégué ses raisons, il gardait un humble silence. Mais, s'il y allait du service ou de la gloire de Dieu, il se montrait ferme et inébranlable dans ses sentiments et ses résolutions. « Tant de condescendance que vous voudrez, disait-il alors, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. » Et encore, même dans ce cas, il refusait avec tant de grâce, de douceur et d'humilité, que sa résistance était plus agréable que la déférence des autres.

Telle était l'obéissance qu'il prêchait aux siens et qu'il conseillait à tous. Il écrivit dans ses Constitutions : « Nous obéirons exactement à tous nos supérieurs, et à chacun d'iceux, les regardant en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en eux; principalement à notre Saint-Père le Pape, auquel nous obéirons avec tout le respect, la fidélité et la sincérité possible. »

Mais toute cette doctrine se trouve plus amplement et plus éloquemment développée dans les conférences du Saint soit à ses missionnaires, soit à ses filles de la Charité. Suivant sa méthode ordinaire, il exposa d'abord les motifs de l'obéissance, et 1° l'exemple du Fils de Dieu. « Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Notre-Seigneur l'a tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie

par obéissance. Il a obéi à Dieu son Père, qui voulait qu'il se fît homme ; il a obéi à sa mère, et à saint Joseph, son père putatif : *et erat subditus illis ;* il a obéi à tous ceux qui étaient élevés en dignité, soit bons ou mauvais ; en sorte que sa vie n'a été qu'un tissu d'obéissance. Il a commencé sa vie par là, et par là il l'a finie ; il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix, et c'est à cause de cela, *propter quod,* que son Père l'a exalté.

« O Sauveur ! qu'est-ce donc que cette vertu d'obéissance ! Qu'elle est excellente, puisque vous l'avez trouvée digne d'un Dieu ! Oh ! le bel exemple que Notre-Seigneur nous en a donné ! Quels autres motifs après celui-là ? S'il y avait quelque chose de plus, c'est que Notre-Seigneur a dit : « Celui qui ne renonce pas à soi-même n'est pas digne de moi, ni d'être mon disciple. » On ne peut, il est vrai, se quitter soi-même, ni son âme, ni son corps. Renoncer à soi-même, c'est donc renoncer à son jugement et à sa volonté, ce qui est l'obéissance.

« 2° On ne peut désobéir sans pécher plus ou moins grièvement, selon la gravité de la désobéissance, et surtout selon les choses qui sont dans les règles, vu qu'elles ont leur fondement dans la sainte Écriture et les commandements de Dieu ; et quand la désobéissance tire à conséquence, lorsque le scandale s'ensuit, et surtout qu'on le fait par un certain esprit de mépris, on peut pécher mortellement. »

Il se demanda ensuite en quoi consistait cette vertu, et il répondit : « En une disposition de faire ce que veulent ceux à qui nous sommes soumis. Dieu est le Dieu des vertus. Or, la vertu doit avoir son principe et sa racine dans l'intérieur : car, comme ce qui paraît homme n'est pas l'homme lui-même ; ainsi ce qui paraît obéissance n'est pas toujours la vertu d'obéissance, qui consiste dans une disposition continuelle à obéir, à renoncer à son propre jugement. Selon cette disposition, on va droit à Dieu. Un supérieur qui ordonne

quelque chose peut bien manquer : hélas! il n'est pas infaillible, ni impeccable; mais, quant à celui qui obéit, pourvu que ce ne soit pas dans une chose qui est manifestement péché, il est assuré de faire la volonté de Dieu, car Dieu ne peut tromper. Et comment Notre-Seigneur aurait-il commandé d'obéir aux Scribes et aux Pharisiens, aux prêtres de l'ancienne loi, qui étaient pour la plupart gens vicieux, comme il le leur a souvent reproché? Cependant il disait au peuple : « Obéissez-leur, faites tout ce qu'ils vous diront, mais n'imitez pas leurs œuvres. » Et comment lui-même leur aurait-il obéi, s'il eût mal fait, ou s'il n'eût su pratiquer de grands actes de vertu? Ils étaient en autorité et dignité : il fallait donc leur obéir par cette règle : *Qui vos audit, me audit :* ils avaient la direction des âmes.

« Suivons donc le bel exemple que Notre-Seigneur nous a donné : *Quæ placita sunt ei facio semper*. Oui, *facio semper;* et cette obéissance qu'il a rendue à Dieu son Père, n'a pas seulement duré pendant qu'il était sur la terre ; mais, encore aujourd'hui qu'il est glorieux dans le ciel, il se rend obéissant aux prêtres, même vicieux, qui l'élèvent et l'abaissent comme il leur plaît dans l'eucharistie. Oh! quelle obéissance, qui dure même après la mort! O Seigneur, vous avez pris de toute éternité la résolution d'obéir! Faites-nous la grâce d'entrer dans vos sentiments, d'obéir aux règles, aux commandements de nos supérieurs, à leur volonté signifiée de paroles, même par signe, même à leurs intentions ! »

En troisième lieu, comment obéir? La réponse à cette question se lit particulièrement dans une conférence aux filles de la Charité, du 20 juin 1642 : « Il faut obéir promptement, gaiement, avec soumission de jugement, et dans le dessein de plaire à Dieu. Il faut que l'obéissance soit prompte : car d'aller pesamment et d'apporter du retardement, cela en diminue beaucoup le mérite, mésédifie le prochain, contriste les

supérieurs, qui alors aimeraient mieux faire les choses eux-mêmes que de les commander; — volontairement, et non par force, ni par contrainte, craignant de déplaire et d'être réprimandé; — avec soumission de jugement, faisant les choses qu'on nous commande et en la manière qu'on nous les commande, et estimant que c'est pour le mieux, nonobstant que nous eussions des pensées contraires: d'autant que notre jugement est aveugle, et que la connaissance du mieux nous est souvent cachée par la préoccupation de quelques passions, ainsi que les rayons du soleil nous sont cachés par quelque nuage; — enfin, pour plaire à Dieu, animant l'obéissance par ces pensées : « En obéissant, j'agrée à Dieu; c'est comme si je disais : je fais plaisir à Dieu. » Oh ! quel bonheur à une pauvre et chétive créature de pouvoir faire quelque chose qui plaise à Dieu ! c'est faire sa sainte volonté, c'est faire l'exercice des anges. Au contraire, quelque chose que nous fassions par notre propre choix, et quelque excellente qu'elle soit en elle-même, nous nous mettons en danger de faire la volonté du diable, qui se transfigure en ange de lumière, et veut nous tromper par l'apparence d'un peu de bien. »

Il revint sur le mérite et le prix de l'obéissance, dans les conférences aux filles de la Charité des 7 avril 1650 et 23 mai 1655. « Il y a double mérite dans une action faite par obéissance : il y a le mérite de l'œuvre, lorsqu'elle est bonne en elle-même, et de plus il y a le mérite de l'obéissance avec laquelle on fait l'action. Imaginons-nous qu'il en est des actions faites par obéissance, comme d'un tableau qui serait fait par la main d'un excellent peintre, comme d'un Michel-Ange. Ce tableau, qui ne vaudrait en soi que dix écus, rehausserait beaucoup de prix étant fait par la main d'un ouvrier de grande réputation, et pourrait être vendu vingt ou trente écus. Ou bien, il en est comme des ornements qui sont destinés pour le service des autels : vous verrez du beau linge, bien blanc, bien plié, de bonne

odeur, cela est beaucoup estimé en soi-même : on en fait d'autant plus d'état qu'il est pour servir à la sainte messe. Ainsi, une bonne œuvre que nous faisons a son mérite ; mais l'obéissance lui donne un surcroît de mérite, et elle rend méritoires les actions les plus indifférentes, et qui ne sont d'aucune valeur en elles-mêmes.

« C'est comme qui joindrait des pierres précieuses à d'autres pierres précieuses. Imaginez-vous un habit fait de beau taffetas : la seule étoffe du taffetas rend l'habit beau, mais il est encore bien plus éclatant, si l'on y met du galon d'or. Ainsi en est-il des actions faites par obéissance ; et pour une seule action faite de la sorte, on recevra deux récompenses. Les actions même indifférentes sont plus agréables à Dieu que les bonnes œuvres faites sans obéissance. Cette vertu est une espèce de pierre philosophale, et tout ce qu'elle touche devient or. »

On comprend bien que, dans sa correspondance, le Saint mettait la même doctrine à la portée des siens, suivant l'état et les dispositions où chacun d'eux se trouvait. Il écrivait à M^lle^ Le Gras qui avait dû, par obéissance, renoncer à une de ses saintes entreprises : « Notre-Seigneur retirera peut-être plus de gloire de votre soumission, que de tout le bien que vous auriez pu faire. Un beau diamant vaut plus qu'une montagne de pierres, et un acte de vertu d'acquiescement et de soumission, vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui (1631). »

Il écrivait à un de ses clercs (28 mai 1659) : « Votre lettre m'a appris où vous étiez. Je crois bien que Dieu vous fait sentir les fâcheuses suites d'un changement recherché, car c'est sa coutume de faire connaître à ceux qui ont entrepris de le servir, que leur repos est dans l'obéissance, et jamais dans l'accomplissement de leur propre volonté. Et souvenez-vous que vous ne trouverez jamais le calme de votre esprit à la suite de Notre-Seigneur, si vous ne renoncez à vous, parce que

lui-même a dit qu'il faut faire ce renoncement pour aller après lui, et porter sa croix tous les jours. Vous avez ouï cela cent fois, et cependant vous ne vous appliquez point cette leçon; pour le moins, vous avez témoigné le contraire, par les fréquentes instances que vous avez faites pour sortir; et quelques prières qu'on vous ait faites d'y avoir patience, vous y trouviez quelques difficultés, et je vous disais qu'il y en avait partout. Il a fallu enfin vous contenter, mais ce contentement n'a guère duré : vous me le mandez vous-même. — Notre-Seigneur appelle joug l'obéissance de ses maximes, pour nous dire que c'est un état de soumission, et un état rude pour ceux qui s'en veulent tirer, mais doux et suave pour ceux qui l'aiment et se captivent. Mon cher frère, voulez-vous trouver la paix de votre cœur et mille bénédictions de Dieu? N'écoutez plus ni votre jugement ni votre volonté. Vous en avez déjà fait un sacrifice à Dieu; gardez-vous bien d'en reprendre l'usage. Laissez-vous conduire, et assurez-vous que ce sera Dieu qui vous conduira, mais à la liberté de ses enfants, à un comble de consolation, à un grand progrès en la vertu et à votre bonheur éternel. — Je vous dis tout ceci, parce que vous me proposez encore de vous changer; autrement, j'aurais imité la bonté de Dieu, qui ne nous reproche jamais les fautes qu'il nous a pardonnées. Je n'aurais plus pensé à la vôtre, si je ne vous voyais en danger d'en faire une pareille; et pour cela je vous représente la peine qui vous en arrivera, si l'expérience de celle que vous souffrez ne vous rend plus soumis. Tenez pour constant que, si on vous renvoie parce que vous le demandez, vous ne seriez pas plutôt arrivé que vous diriez ce que vous dites où vous êtes : que vous êtes là par votre choix plutôt que par la volonté de Dieu, ayant obligé vos supérieurs de vous y envoyer contre leur sentiment, et cette pensée vous inquiéterait incessamment. Et afin de vous ôter ce ver de la conscience à présent, au lieu où vous êtes, demeurez-y parce que la sainte obéissance vous l'ordonne, et

ne vous y considérez plus par votre volonté, mais par celle de Dieu. Demandez-lui pardon du passé et n'y pensez pas davantage. Faites résolution de ne plus écouter votre propre esprit, si vous ne voulez être séduit; car sa qualité est telle qu'elle vous troublera partout, si vous ne me croyez. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous anime du sien, lui qui a été si soumis, qu'il s'est comparé à une bête de charge qui est tellement indifférente, qu'on en fait tout ce qu'on veut, en quelque lieu et en quelque temps que ce soit. Si nous étions dans cette disposition, Dieu nous mènerait bientôt à notre perfection. »

Tout lui servait de thème et d'occasion pour prêcher l'obéissance. « Un capitaine me disait ces jours passés que, quand il verrait que son général commanderait mal, et qu'il perdrait assurément sa vie dans l'exécution du commandement, et qu'il pourrait faire changer d'avis au général en disant une parole, qu'il serait perdu d'honneur s'il le faisait, et qu'il aimerait mieux mourir que de le faire. Voyez, Messieurs, quelle confusion ce nous sera au ciel de voir cette perfection dans l'obéissance de la guerre, et de voir la nôtre si imparfaite en comparaison ! »

En pensant tout à coup à sa qualité de supérieur et à l'obligation qu'il venait d'imposer à ses enfants, de lui obéir à lui-même : « O misérable ! s'écria-t-il dans son humilité, obéir à un désobéissant à Dieu ! à la sainte Église ! à mon père, à ma mère dès mon enfance ! car, quasi toute ma vie n'a été que désobéissance ! Hélas ! Messieurs, à qui rendez-vous obéissance ? à celui qui, comme les scribes et les pharisiens, est rempli de vices et de péchés ! Mais c'est ce qui rendra votre obéissance plus méritoire. J'y pensais encore tantôt, et je me ressouvenais qu'étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaître pour mon père, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux. Oh ! misérable, combien j'ai été désobéissant ! J'en demande pardon à Dieu, et

de tous les scandales que je vous ai donnés. Je vais en demander aussi pardon à toute la Compagnie, et je vous conjure de prier Dieu pour moi, afin qu'il me pardonne ces fautes et qu'il m'en donne toujours le regret au cœur. »

CHARITÉ POUR LE PROCHAIN

Le nom de saint Vincent de Paul est synonyme de celui de charité. La charité a été le premier exercice de son enfance, le dernier de sa vieillesse. C'est par la charité qu'il inaugura son sacerdoce. Un acte uniforme et ininterrompu de charité : voilà sa vie.

Charité qui était son âme, qui respirait dans sa personne comme la bonne odeur de Jésus-Christ, qui dictait toutes ses paroles et dirigeait toutes ses actions.

Charité universelle, embrassant toutes les créatures capables d'en recevoir les effets, s'étendant à tous les besoins du corps et de l'âme ; ayant un morceau de pain pour tous les dénuements, un lambeau d'étoffe pour toutes les nudités, une instruction pour toutes les ignorances, une consolation pour toutes les douleurs, un cœur et des bras pour tous les délaissés.

Charité poussée jusqu'à l'héroïque idéal de l'Évangile, jusqu'au mépris et au sacrifice de la vie. Que de fois, dans ses courses charitables, le Saint sauta de voiture, se jeta, au péril de ses jours, entre les épées dégaînées, et réussit, par son courage et ses pieuses instances, à désarmer les adversaires ! On n'a pas oublié sa captivité volontaire, ni la substitution qu'il fit de lui-même à un docteur son ami, dans une horrible tentation d'incrédulité.

Charité bien ordonnée, qui remontait au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ en terre, pour descendre, sans rien négliger dans l'intervalle, au plus

pauvre et au plus petit. Que de prières il faisait lui-même et demandait aux autres, dans les vacances du Saint-Siège ! Quel respect, quelle affection filiale il professait aussitôt pour l'élu du Saint-Esprit !

Les évêques avaient en lui le plus pieux, le plus dévoué des serviteurs. Sa correspondance avec eux est admirable d'humilité et de charité. Il les félicitait dans leurs succès, et en louait le Ciel avec eux. Il les modérait dans leurs travaux : « Il est vrai, Monseigneur, que j'ai désiré votre modération, mais c'est afin que votre travail dure, et que l'excès dans lequel vous êtes continuellement ne prive si tôt votre diocèse et toute l'Église des biens incomparables que vous leur faites. Si ce désir n'est pas conforme au mouvement que vous inspire votre zèle, je ne m'en étonne pas, parce que les sentiments humains dans lesquels je suis, m'éloigne trop de cet état éminent où l'amour de Dieu vous élève. Je suis encore tout sensuel, et vous êtes au-dessus de la nature ; et je n'ai pas moins sujet de me confondre de mes défauts, que de rendre grâces à Dieu, comme je fais, des saintes dispositions qu'il vous donne. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de lui en demander pour moi, non pas de semblables, mais une petite portion, ou seulement les miettes qui tombent de votre table. »

Que ne fit-il pas pour le clergé séculier ? Les exercices des ordinands, les conférences ecclésiastiques, les retraites spirituelles, les séminaires, tant d'institutions, en un mot, établies pour sa réformation en rendent un suffisant témoignage. Et, pour compléter son œuvre en faveur du clergé, quelle charité n'exerça-t-il pas en recevant à Saint-Lazare les prêtres qui affluaient de la province à Paris, ne s'effrayant ni de la dépense, ni de l'ingratitude !

Dans le cœur si aimant de Vincent de Paul, ses enfants devaient avoir, suivant l'ordre même de l'Évangile, une place privilégiée. Nous avons vu dans sa Vie quelle était pour eux sa tendresse, surtout dans leurs per-

sécutions et leurs maladies. Cette tendresse prenait un caractère plus touchant, lorsqu'on croyait avoir à se plaindre de lui. Il se levait aussitôt, et se jetant au cou de celui qui venait de lui faire l'aveu de son aversion et de son mécontentement : « Ah! Monsieur, lui disait-il en le tenant embrassé, si je ne vous avais déjà donné mon cœur, je vous le donnerais tout à cette heure. »

Que dire de la charité de Vincent envers les pauvres? Ici, bien plus que devant la gloire du prince de Condé, on se sent également confondu et par la grandeur du sujet et par l'inutilité du travail. Car, pour poursuivre avec Bossuet, quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les institutions de Vincent et les merveilles de sa vie charitable? Les confréries et la compagnie des filles de la Charité, les assemblées des dames et des seigneurs, l'œuvre des forçats et de la Barbarie, les hôpitaux des Enfants trouvés, du Nom de Jésus, de Sainte-Reine, l'Hôpital-général : n'est-ce pas assez de cette seule énumération pour tout faire entendre de la charité de Vincent envers les misérables? sans parler de la Congrégation de la Mission pour l'évangélisation des pauvres, au sujet de laquelle il répétait souvent : « Nous sommes les ministres des pauvres; Dieu nous a choisis pour eux; c'est là notre capital, le reste n'est qu'accessoire. »

Les pauvres, en effet, c'était là le tout de Vincent, le terme de toutes ses pensées et de toutes ses affections, et aussi l'objet habituel de ses tristesses et de ses douleurs. « Je suis en peine, disait-il quelquefois, pour notre Compagnie; mais, en vérité, elle ne me touche point à l'égal des pauvres : nous en serons quittes en allant demander du pain à nos autres maisons, si elles en ont, ou à servir de vicaires dans les paroisses; mais, pour les pauvres, que feront-ils, et où est-ce qu'ils pourront aller? j'avoue que c'est là mon poids et ma douleur.

Sa charité envers ses ennemis, elle s'est montrée à nous dans l'histoire du procès d'Orsigny, et bien des

fois dans le récit de sa conduite au conseil de conscience. Un dernier trait : la reine venait de punir de l'exil un seigneur qui l'avait outragé : « Non, Madame, il n'en sera pas ainsi, s'écria aussitôt le saint prêtre ; et je ne mettrai pas le pied au conseil avant que ce bon seigneur soit rentré dans vos bonnes grâces. »

Il se montrait plein de charité et de condescendance pour les fermiers et les autres débiteurs de sa communauté. Il était loin d'ajouter, par des frais et des saisies, aux pertes causées par la mortalité du bétail ou l'inclémence des saisons. Non seulement alors il leur remettait leurs dettes et leurs prix de ferme, mais il leur faisait des avances pour les aider à rétablir leurs affaires. Cette conduite, il la prescrivait aux siens : « il serait fâcheux, écrivait-il à l'un d'eux, que vous fussiez obligé de faire saisir la grange du fermier de la Chaussée : car les pauvres gens sont déjà trop affligés pour qu'on les afflige davantage » Et à un autre : « Si vous pouvez payer à votre domestique les gages pour les quatre mois de sa maladie, et tout ensemble les frais des remèdes et du médecin, je crois que vous ferez bien, puisque c'est un pauvre homme. »

Enfin, chose plus difficile peut-être, le Saint se montrait charitable envers les ingrats. Il avait déjà secouru les prêtres irlandais jetés en France par les révolutions de leur pays. De plus il avait chargé un de ses missionnaires de les assembler certains jours de la semaine, dans le dessein de les instruire des choses de leur vocation et de leur procurer ensuite quelque emploi ecclésiastique : « Nous pourrons même, dit-il, trouver moyen de les assister quand ils s'assembleront de la sorte, parce qu'on les verra en disposition de se rendre plus utiles et exemplaires qu'ils ne sont. Je vous prie, Monsieur de travailler à cela. — Monsieur, objecta le missionnaire, vous savez que, par vos ordres, ces assemblées se sont ci-devant commencées, et même continuées durant quelque temps. Mais comme ce sont des esprits difficiles, divisés entre eux, ainsi que le sont les

provinces de leur pays, cette bonne œuvre cessa. Ils entrèrent en défiance et jalousie les uns des autres ; et, quoique vous leur ayez fait et procuré beaucoup d'autres biens, ils se sont aussi défiés de vous, Monsieur ; ils s'en sont plains et ont été si inconsidérés que de vous dire eux-mêmes et faire écrire de Rome de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes ni de leurs affaires. Or, il semble, Monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. — Oh ! Monsieur, que dites-vous? répondit Vincent ; c'est pour cela qu'il le faut faire. » Et, comme Jésus-Christ, trouvant dans l'ingratitude même un nouveau titre à sa charité, il continua d'assister de tout son pouvoir ces malheureux prêtres.

Écoutons maintenant le Saint nous parler de l'abondance du cœur de cette charité dont il était rempli, de cette charité qui émanait de lui comme la figure de sa substance et transformait en elle ceux qui l'entendaient. Car, disait-il, « chaque chose produit comme une espèce et image de soi-même, ainsi qu'on voit dans une glace de miroir qui représente les objets tels qu'ils sont : un visage laid y paraît laid, et un beau y paraît beau ; de même, les bonnes ou mauvaises qualités se répandent au dehors, et surtout la charité, qui est d'elle-même communicative, produit la charité ; et un cœur vraiment embrasé et animé de cette vertu fait ressentir ses ardeurs, et tout ce qui est dans un homme charitable respire et prêche la charité. »

Il en exprima d'abord la doctrine générale. « Le précepte de la charité, dit-il, résume toute la loi, surtout si elle s'étend au prochain comme à Dieu. Pas de Compagnie plus obligée que la nôtre à l'exercice d'une parfaite charité : car notre vocation est d'aller non en une seule paroisse ni en un seul diocèse, mais par toute la terre pour embraser les cœurs des hommes et pour y faire ce qu'a fait le Fils de Dieu, lequel a dit qu'il était venu apporter un feu sur la terre, afin d'enflammer les cœurs des hommes de son amour. Il est donc vrai

que nous sommes envoyés non seulement pour aimer Dieu, mais aussi pour le faire aimer. Il ne nous suffit pas d'aimer Dieu, si notre prochain ne l'aime aussi; et nous ne saurions aimer notre prochain comme nous-mêmes, si nous ne lui procurons le bien que nous sommes obligés de nous vouloir à nous-mêmes, c'est à savoir l'amour divin qui nous unit à celui qui est notre souverain bien. Nous devons aimer notre prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son amour, et faire en sorte que réciproquement les hommes aiment leur très aimable Créateur, et qu'ils s'entr'aiment les uns les autres d'une charité mutuelle pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimés que de livrer son propre Fils à la mort pour eux. Mais regardons, je vous prie, Messieurs, ce divin Sauveur comme le parfait exemplaire de la charité que nous devons avoir pour notre prochain. O Jésus, dites-nous, s'il vous plaît, qui est-ce qui vous a fait descendre du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre? Quel excès d'amour vous a porté à vous humilier jusqu'à nous et jusqu'au supplice infâme de la croix? Quel excès de charité vous a fait exposer à toutes nos misères, prendre la forme de pécheur, mener une vie souffrante et souffrir une mort honteuse? Où est-ce que l'on trouvera une charité si admirable et si excessive? Il n'y a que le Fils de Dieu qui en soit capable, et qui ait eu un tel amour pour ses créatures, que de quitter le trône de sa gloire pour venir prendre un corps sujet aux infirmités et misères de cette vie, et pour faire les étranges démarches qu'il a faites pour établir entre nous et parmi nous, par son exemple et par sa parole, la charité de Dieu et du prochain. Oui, c'est cet amour qui l'a crucifié et qui a produit cet ouvrage merveilleux de notre rédemption. O Messieurs, si nous avions une étincelle de ce feu sacré qui embrasait le cœur de Jésus-Christ, demeurerions-nous les bras croisés, et délaisserions-nous ceux que nous pouvons assister? Non, certes; car la vraie charité ne saurait demeurer oisive, ni nous permettre

de voir nos frères et nos amis dans le besoin sans leur manifester notre amour; et pour l'ordinaire les actions extérieures rendent témoignage de l'état intérieur. Ceux qui ont la vraie charité au dedans la font paraître au dehors. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est aussi le propre de l'amour de se communiquer. Nous devons aimer Dieu aux dépens de nos bras et à la sueur de notre visage. Nous devons servir le prochain aux dépens de nos biens et de notre vie. Que nous serions heureux de devenir pauvres pour avoir exercé la charité envers les autres! Mais ne craignons pas de le devenir par cette voie, à moins de nous défier de la bonté de Notre-Seigneur et de la vérité de sa parole. Que si néanmoins Dieu permettait que nous fussions réduits à la nécessité d'aller servir de vicaire dans les villages pour trouver de quoi vivre, ou bien même d'aller mendier notre pain ou de coucher au coin d'une haie tout déchirés et tout transis de froid, et qu'en cet état l'on vînt à demander à l'un de nous : « Pauvre prêtre de la Mission, qui t'a réduit à cette extrémité? quel bonheur, Messieurs, de pouvoir répondre : « C'est la charité! » Oh! que ce pauvre prêtre serait estimé devant Dieu et devant les anges! »

« Et maintenant quels sont les actes de la charité? Le premier acte est de faire à chacun comme on désire raisonnablement qu'il nous soit fait à nous-mêmes. Ce premier acte est de soi si beau et si éclatant, qu'il porte la lumière dans l'entendement; cette lumière produit l'estime, l'estime émeut la volonté à l'amour et fait que la personne qui aime a l'esprit convaincu des devoirs de charité qu'elle doit au prochain. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est le propre de l'amour d'illuminer et de faire naître des sentiments de respect et de complaisance pour la personne aimée. Oui, si nous avions cette divine vertu qui est une participation du soleil de justice, elle dissiperait la vapeur du mépris et de l'aversion, et nous ferait voir

ce qu'il y a de beau et de bon en notre prochain pour l'en estimer et chérir.

« 2e acte : ne point contredire. Ce n'est pas en contredisant mon frère que je le gagne, mais en prenant bonnement en Notre-Seigneur ce qu'il a avancé. Il a peut-être raison et je peux ne point l'avoir; il veut contribuer à une honnête conversation, et je la tourne en dispute; ce qu'il dit peut se prendre en un sens que j'approuverais, s'il m'était connu. Loin de nous la contradiction qui divise les cœurs! évitons-la comme une fièvre qui altère, comme une peste qui désole, comme un démon qui porte le ravage dans les consciences les plus saintes. Chassons ce mauvais esprit par nos prières. Entrons dans les sentiments des autres, bien loin de les combattre : ils disent bonnement ce qu'ils pensent, prenons bonnement ce qu'ils disent. Si quelques-uns médisent ou se moquent, ô Sauveur! ne le permettez jamais; mais si cela arrive, ne les reprenez pas publiquement, car cela n'est ni selon la règle, ni selon la théologie, ni selon les maximes de l'Évangile; reprenez-les dans le particulier et dans le secret. Je pensais tantôt si Notre-Seigneur avait jamais contredit quelques-uns de ses disciples en présence des autres : il ne m'en est venu à l'esprit que deux exemples : quand il contredit saint Pierre et lui dit : « O Satan! » et lorsque, voulant reprendre sa présomption, il lui dit : « Tu me renieras trois fois cette nuit. » Quoi qu'il en soit, nous voyons que Notre-Seigneur a été très réservé à contredire : pourquoi ne le serions-nous pas aussi? Il avait droit de redresser publiquement les siens, parce qu'il était la voie et la vérité; mais nous qui pouvons nous égarer, nous devons être fort retenus pour ne jamais contrarier personne, de peur de donner de la confusion à nos frères, d'exciter un combat ou d'aller contre la vérité.

« 3e acte : le support mutuel. Qui dirons-nous parfait? nul homme sur la terre; mais qui ne dirons-nous pas imparfait? Puisque tous les hommes ont des dé-

fauts, tous ont besoin de support. Qui s'étudie bien, découvrira en lui quantité de faiblesses et de manquements, et même reconnaîtra qu'il ne peut s'empêcher d'en avoir, ni par conséquent de donner de l'exercice aux autres. Qu'on s'étudie selon le corps et selon l'esprit : on se trouvera quelquefois dans un grand dégoût des meilleures choses, souvent dans une opposition étrange à un homme qui ne sera pas plus imparfait que nous, de qui cependant tout nous déplaira. Que cet homme regarde, qu'il écoute, qu'il parle ou qu'il agisse, tout nous semblera défaut en lui, par la mauvaise disposition de notre nature. Un autre parlera nettement, selon les règles de la grammaire : nous trouverons ses conceptions obscures et ses paroles fades, par une antipathie involontaire que nous avons pour lui. Aussi, s'il vient à s'en apercevoir, nous sommes bien aises qu'il n'en témoigne aucun ressentiment, mais qu'il nous excuse. Pourquoi donc ne l'excuserions-nous pas aussi, quand il nous fait mauvais visage ou qu'il improuve nos actions? Car cette antipathie peut être réciproque. Nous sommes tantôt gais, tantôt tristes : quelqu'un nous vit hier excéder en joie, aujourd'hui il nous trouve trop mélancolique. Puisque nous voulons, dans les excès de notre humeur bizarre, que le prochain nous supporte, n'est-il pas juste que nous le supportions en pareil cas? Faisons-nous le procès, que chacun examine bien ses misères, les infirmités de son corps, le dérèglement de ses passions, son inclination au mal, son infidélité et son ingratitude envers Dieu, ses déportements envers le prochain, et il trouvera en soi plus d'actes de malice et de sujets d'humiliation qu'en toute autre personne du monde, et alors qu'il dise hardiment : « Je suis le plus grand pécheur et le plus insupportable des hommes. » Oui, si nous nous étudions bien, nous trouverons que nous sommes grandement à charge à ceux qui nous fréquentent; et quiconque en est là, que de bien connaître ses misères (ce qui est un effet de la grâce de Dieu), soyez assurés qu'il est au point qu'il

faut pour concevoir l'obligation qu'il a de supporter les autres. Il ne verra pas de faute en eux, ou, s'il en voit, elles lui paraîtront bien petites en comparaison des siennes; et ainsi, du milieu de ses faiblesses, il supportera son prochain, surtout s'il considère le besoin qu'il a lui-même d'être supporté de Dieu. O support admirable de Notre-Seigneur! Vous voyez cette poutre qui soutient tout le poids du plancher, qui sans elle tomberait incontinent : il nous a de même supportés en nos pesanteurs d'esprit, nos aveuglements et nos chutes. Nous étions tous accablés d'iniquités et de misères selon le corps et selon l'âme, et ce débonnaire Sauveur s'en est chargé pour en souffrir la peine et l'opprobre. Si nous y pensions bien, nous verrions combien nous méritons d'en être punis et méprisés, nous surtout qui sommes les coupables, et moi plus que tous les autres.

« 4e acte : compatir aux souffrances du prochain et pleurer avec lui. L'amour fait entrer les cœurs les uns dans les autres et sentir ce qu'ils sentent. Ils se compatissent mutuellement. Ils sont bien éloignés de ceux qui n'ont aucun sentiment de la douleur des affligés ni de la souffrance des pauvres. Ah! que le Fils de Dieu était tendre! Je ne puis m'empêcher de regarder toujours ce prototype de charité. On l'appelle pour voir le Lazare, il y va; la Madeleine se lève et vient au-devant de lui en pleurant, les Juifs le suivent et pleurent aussi, chacun se met à pleurer : que fait Notre-Seigneur? Il pleure avec eux. C'est cette tendresse d'amour qui l'a fait descendre du ciel. Il voyait les hommes privés de sa gloire, il fut touché de leur malheur. Nous devons nous-mêmes nous attendrir sur notre prochain affligé et prendre part à sa peine. O saint Paul! combien êtes-vous sensible en ce point! Mon Sauveur, vous qui avez rempli cet apôtre de votre esprit et de vos sentiments, faites-nous dire comme lui : *Quis infirmatur, et ego non infirmor?*

« Mais comment puis-je me ressentir de sa maladie et de ses afflictions? C'est par l'union que nous avons

ensemble en Notre-Seigneur qui est notre chef. Tous les hommes composent un corps mystique; nous sommes tous membres les uns des autres. Or, on n'a jamais ouï dire, non pas même dans les animaux, qu'un membre ait été insensible à la douleur d'un autre; qu'une partie de l'homme soit froissée, brisée ou violentée, et que les autres ne s'en ressentent pas. Cela ne se peut; tous nos membres ont tant de sympathie et de liaison ensemble, que le mal de l'un est le mal de l'autre. A plus forte raison, les chrétiens, étant membres d'un même corps et membres les uns des autres, doivent-ils se compatir. Oui, être chrétien et voir son frère affligé sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui, c'est être sans charité, c'est être chrétien en peinture, c'est n'avoir point d'humilité, c'est être pire que les bêtes. Entrons donc dans des sentiments de douleur, de tristesse pour notre prochain. Faisons par vertu ce que font souvent les gens du siècle par respect humain quand ils vont voir une personne affligée qui a perdu un père, une femme, un parent : que font-ils? Pour l'ordinaire, ils prennent un habit de deuil; sont-ils arrivés, ils paraissent avec un visage triste et disent en s'approchant de la personne affligée : « Hélas! je ne puis vous exprimer ma douleur pour la perte que j'ai faite avec vous; j'en suis inconsolable! Je viens mêler mes larmes aux vôtres, » et autres belles paroles qui témoignent la part qu'ils prennent à cette affliction. Cette coutume vient de la pratique des premiers chrétiens. Originairement, toutes ces choses étaient des actions de charité; et le mal est qu'on les a tirées de leur source, et qu'on en abuse communément en les faisant par fausseté, par singerie, par intérêt ou par une affection naturelle, et non par l'unité d'esprit et de sentiment que le Fils de Dieu est venu établir en son Église, et qui fait que tous les fidèles, ayant tous un même esprit avec Jésus-Christ, comme ses membres, s'affligent et s'attristent des adversités de leurs frères. Selon cela, nous devons regarder les accidents qui arri-

vent aux autres comme nôtres, aussi bien les joyeux que les tristes, car c'est aussi un acte de charité de se réjouir avec ceux qui se réjouissent. Réjouissons-nous donc des bons succès qui arrivent au prochain, et de ce qu'il nous surpasse en honneur, en estime, en talents, en grâces, en vertus.

« 5e acte : nous prévenir d'honneur. Et pourquoi? Parce qu'autrement il semble qu'on fait le Monsieur, le grand ou le froid, ce qui resserre le cœur, et le contraire l'ouvre et le dilate. L'humilité est une production de la charité qui, lorsque nous rencontrons le prochain, nous fait faire les actes, les avances d'honneur et de respect que nous lui devons, et par ce moyen nous concilie son affection. Qui est-ce qui n'aime pas une personne humble ? Un lion féroce, prêt à dévorer un autre animal qui voudrait lui résister, s'apaise même aussitôt s'il le voit abattu et comme humilié à ses pieds. Que peut-on faire à une personne qui s'humilie, que l'aimer? Elle est comme une vallée qui reçoit le suc des montagnes; elle s'attire les bénédictions et la bienveillance de tous.

« 6e acte : témoigner de l'affection que l'on se porte. Nous devons, les uns les autres, nous faire connaître qu'en effet nous nous aimons cordialement. Faire offre de ses services, c'est produire ce bon effet, quand on le fait de bon cœur et sincèrement, se disant par exemple : « Oh que je souhaite vous faire du plaisir! vous rendre quelque bon office et vous montrer combien je vous chéris ! » et après l'avoir dit de bouche, le confirmer par ses actions, se portant effectivement à servir un chacun et se faire tout à tous. Car ce n'est pas tout d'avoir la charité dans le cœur et dans les paroles; elle doit passer dans les actions, jusqu'à donner sa propre vie, s'il le faut, ainsi que Notre-Seigneur a donné la sienne, et alors elle est parfaite et devient féconde ; elle engendre l'amour dans les cœurs envers lesquels elle s'exerce. »

DOUCEUR

La douceur est comme la fleur et le parfum de la charité. Fleur merveilleuse qui, chez Vincent, naquit et jeta tout son éclat sur une terre ingrate ! D'un tempérament bilieux et d'un esprit vif, il était naturellement porté à la colère. Mais, par les efforts de la vertu et le secours de la grâce, il en réprima au dehors les moindres apparences, et en dompta en lui jusqu'aux mouvements les plus secrets. Longue fut la lutte. Lorsqu'il était dans la maison de Gondi, la générale des galères avait encore à s'affliger de ses tristesses, et ce n'est qu'en 1621 qu'il put dire : « Je m'adressai à Dieu, et le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et bénin; et, par la grâce de Notre-Seigneur, avec un peu d'attention que j'ai faite à réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu quitté de mon humeur noire. »

Une fois en possession de la vertu de douceur, il la garda soigneusement, la cultiva et en pratiqua fidèlement tous les actes. A l'exemple du bienheureux évêque de Genève, qu'il prit et qu'il présenta toujours pour modèle, il n'eut plus qu'un abord ouvert, qu'une affabilité aimable, qui se traduisaient, dans toutes ses conversations, en paroles obligeantes, sans aucun mélange, toutefois, de fausse flatterie : à moins de raisons prises d'un intérêt plus élevé, il ne louait jamais personne en face.

Sa douceur excellait dans les reproches et la correction. Dans sa conduite alors, dans ses paroles, il mettait une telle modération et une telle suavité, qu'il amollissait les cœurs les plus durs et triomphait de toutes leurs résistances.

Sa douceur devenait plus compatissante et plus tendre envers les pécheurs, dont elle aimait à couvrir et comme à embaumer les fautes. Jamais un mot de plainte

contre ceux qui l'avaient abandonné ; jamais de représailles contre leurs murmures. Loin de révéler les motifs de leur sortie, il disait d'eux tout le bien possible dans les limites de la vérité, et se vengeait de leurs petites passions par toutes sortes de bons offices.

Dans l'exercice de sa charge, il avait plus l'air d'un homme qui demande une grâce, que d'un supérieur qui donne des ordres. Manquait-on à ses commandements, il se contentait de dire : « Peut-être que si vous aviez fait cela en la manière que je vous ai prié, Dieu y aurait donné sa bénédiction. » Souvent même, lorsque la désobéissance était irréfléchie, indirecte ou de peu de conséquence, il ne disait rien, infligeant son silence et sa patience pour toute correction.

Il se montrait particulièrement doux envers les infirmes ou de corps ou d'esprit. Avec eux jamais de plainte, jamais un mot qui témoignât qu'il s'en trouvait chargé. Il admettait quelquefois aux épreuves de la Compagnie, malgré toutes les représentations contraires, certains sujets qui ne paraissaient pas aptes à en faire jamais partie ; et, plus d'une fois, par ses doux soins, il mérita que Dieu les délivrât de leurs incommodités et en fît de bons missionnaires. A plus forte raison usait-il de douceur et de support envers ceux qui déjà appartenaient à la Congrégation, quelles que fussent leurs infirmités. « Ne craignez pas, leur disait-il, d'être à charge à la Compagnie ; au contraire, ce lui est une bénédiction d'avoir des infirmes, car ils méritent plus par leurs souffrances que les autres par leur travail. »

Les plus petits d'entre les siens, les frères, et, parmi les frères, les plus grossiers et les moins utiles, étaient l'objet privilégié de sa douceur et de sa bénignité. Il les interrogeait dans les conférences, quelle que fût leur rusticité, les écoutait avec une douce patience, et ne les interrompait que pour relever, mais toujours doucement, et en y mêlant des excuses et des louanges, les erreurs qu'ils avaient avancées.

Sa douceur, si tolérante pour les défauts naturels du corps ou de l'esprit, ne s'effrayait même pas des vices de la volonté. Elle supportait les sujets incommodes, pour donner lieu au repentir et à la conversion; et, lorsqu'il n'y avait guère d'espoir d'amendement, pour se donner un exercice salutaire.

Sa douceur ouvrait à tous, et au milieu des occupations les plus accablantes, sa chambre, son oreille et son cœur. Il était prêt à entendre le moindre des siens en tout temps, avant sa messe, pendant son office, et même la nuit. Les scrupuleux pouvaient recourir à lui plusieurs fois par jour et par heure, même lorsqu'il était en affaire avec des personnes de distinction, et il les recevait avec bonté. Il se levait, allait au-devant d'eux, les prenait dans un coin, les écoutait, répétait ses conseils, les leur écrivait même, les invitait à en faire tout haut la lecture pour s'assurer qu'ils avaient bien compris : rien ne lassait sa douce charité.

Et voilà comment Tronson, supérieur général de Saint-Sulpice, a pu dire que Vincent possédait si éminemment la vertu de douceur, qu'en le voyant, on croyait voir saint Paul conjurer les Corinthiens par la douceur et par la modestie de Jésus-Christ.

Cette douceur, il ne la voulait pas molle, ni lâche, ni indulgente, mais plutôt pleine de force et de fermeté, grâce à cette connexion qui lie entre elles toutes les vraies vertus. Car, disait-il, « il n'y a point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien que les doux et les débonnaires ; comme, au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible, sont ordinairement fort inconstants, parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportements : ce sont comme des torrents, qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordements, lesquels tarissent sitôt qu'ils sont écoulés ; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit, avec tranquillité, et ne tarissent jamais. Aussi, tenons ferme pour la fin que nous nous

proposons dans nos bonnes entreprises, mais usons de douceur dans les moyens que nous employons, imitant en cela les conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins, et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir. Imitons encore le bienheureux évêque de Genève, le plus doux et le plus débonnaire que j'aie jamais connu. La première fois que je le vis, je reconnus en son abord, en la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une image bien expresse de la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui me gagna le cœur. »

La douceur est particulièrement nécessaire aux gens de communauté et d'apostolat. « Nous avons, disait le Saint, d'autant plus besoin de l'affabilité, que nous sommes plus obligés, par notre vocation de converser souvent ensemble, et avec le prochain ; et que cette conversation est plus difficile, soit entre nous, en tant que nous sommes ou de divers pays, ou de complexions et humeurs fort différentes ; soit avec le prochain, duquel il y a souvent beaucoup à supporter : et c'est la vertu d'affabilité qui lève ces difficultés, et qui étant comme l'âme d'une bonne conversation, la rend non seulement utile, mais aussi agréable : elle fait que l'on se comporte dans la conversation avec bienséance, et avec condescendance les uns pour les autres ; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union.

« Pratiquons particulièrement la vertu de douceur envers les pauvres gens de la campagne : autrement, ils se rebutent et n'osent s'approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères, ou trop grands seigneurs pour eux. Mais, quand on les traite affablement et cordialement, ils conçoivent d'autres sentiments pour nous, et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or, comme Dieu nous a destinés pour les servir, nous le devons faire en la manière qui leur est la plus profitable, et par conséquent les

traiter avec grande affabilité, et prendre cet avertissement du Sage comme s'adressant à un chacun de nous en particulier : « *Congregationi pauperum affabilem te facito.* Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. »

« Soyons affables, mais jamais flatteurs; car il n'y a rien de si vil ni de si indigne d'un cœur chrétien que la flatterie ; un homme vraiment vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice.

« D'un autre côté, ne contestons jamais contre personne, non pas même contre les vicieux que nous sommes obligés de reprendre ; mais servons-nous toujours à leur égard de paroles douces et affables, selon que la prudence et la charité le requièrent. N'entrons pas dans des altercations ou des aigreurs dans nos conférences avec les hérétiques, qu'on gagne bien plus tôt par une douce et aimable remontrance. C'est ainsi que les anges agissent envers nous : ils nous inspirent le bien et ne nous pressent pas de le faire. L'expérience m'a fait voir qu'on gagne plus sur les esprits de procéder de cette sorte que de les solliciter d'entrer en nos sentiments, et de vouloir l'emporter sur eux. C'est l'ordinaire de l'esprit malin d'user d'empressement, et c'est son propre d'inquiéter les âmes. J'ai eu le bonheur de convertir trois hérétiques dans un voyage que je fis à Beauvais, et je dois déclarer que la douceur que j'ai exercée envers eux, a plus contribué à leur conversion que tout le reste de notre conférence. Quand on dispute contre quelqu'un, la contestation dont l'on use en son endroit lui fait bien voir qu'on veut emporter le dessus ; c'est pourquoi il se prépare à la résistance plutôt qu'à la reconnaissance de la vérité : de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur ; comme au contraire la douceur et l'affabilité la lui ouvrent. Nous avons sur cela un bel exemple en la personne du bienheureux François de Sales, lequel, quoiqu'il fût très savant dans les controverses, convertissait

néanmoins les hérétiques plutôt par sa douceur que par sa doctrine. A ce sujet, Mgr le cardinal du Perron disait qu'il se faisait fort, à la vérité, de convaincre les hérétiques, mais qu'il n'appartenait qu'à Mgr l'évêque de Genève de les convertir. Souvenez-vous bien des paroles de saint Paul à ce grand missionnaire saint Timothée : *Servum Domini non oportet litigare ;* il ne faut point qu'un serviteur de Jésus-Christ use de contestations ou de disputes. » Et je puis bien vous dire que je n'ai jamais vu ni su qu'aucun hérétique ait été converti par la force de la dispute, ni par la subtilité des arguments, mais bien par la douceur, tant il est vrai que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu. »

« La douceur a plusieurs actes qui se réduisent à trois principaux : et le premier de ces actes a deux offices, dont l'un est de réprimer le mouvement de la colère, les saillies de ce feu qui monte au visage, qui trouble l'âme, qui fait qu'on n'est plus ce qu'on était, et qu'un visage serein change de couleur, et devient noirâtre, ou tout enflammé. Que fait la douceur ? Elle arrête ce changement ; elle empêche celui qui la possède de se laisser aller à ces mauvais effets. Il ne laisse pourtant pas de sentir le mouvement de la passion ; mais il tient ferme, afin qu'elle ne l'emporte. Il lui pourra arriver quelque ternissure au visage, mais il se remet bientôt. Au reste, il ne faut pas s'étonner de nous voir combattus : les mouvements de la nature préviennent ceux de la grâce, mais ceux-ci les surmontent. Il ne faut pas nous étonner des attaques, mais demander grâce pour les vaincre, étant assurés qu'encore que nous sentions quelque révolte en nous contraire à la douceur, elle a cette propriété de réprimer. Voilà donc le premier office du premier acte, qui est beau à merveilles, et si beau qu'il empêche la laideur du vice de se montrer : c'est un certain ressort dans les esprits et dans les âmes, qui non seulement tempère l'ardeur de la colère, mais qui en étouffe les moindres sentiments.

« L'autre office de ce premier acte de la douceur consiste en ce qu'étant parfois expédient qu'on témoigne de la colère, qu'on reprenne, qu'on châtie, il fait néanmoins que les âmes qui ont cette vertu de douceur ne font pas les choses par emportement de la nature, parce qu'elles pensent qu'il les faut faire : comme le Fils de Dieu qui appela saint Pierre Satan, qui disait aux Juifs : Allez hypocrites! non une fois, mais plusieurs, ce mot étant répété dix ou douze fois dans un seul chapitre ; en d'autres rencontres il chassa les vendeurs du temple, renversa les tables, et fit d'autres signes d'un homme courroucé. Etaient-ce des emportements de colère? Non, il avait cette douceur au suprême degré. En nous, cette vertu fait qu'on est maître de sa passion; mais en Notre-Seigneur, qui n'avait que des propassions, elle lui faisait seulement avancer ou retarder les actes de la colère, selon qu'il était expédient. Si donc il se montrait sévère en certaines occasions, lui qui était doux et bénin, c'était pour corriger les personnes à qui il parlait, pour donner la chasse au péché et ôter les scandales ; c'était pour édifier les âmes, et pour nous donner instruction. Oh ! qu'un supérieur qui agirait de la sorte ferait un grand fruit ! Ses corrections seraient bien reçues, parce qu'elles seraient faites par raison, et non par humeur. Quand il reprendrait avec vigueur, ce ne serait jamais par emportement, mais toujours pour le bien de la personne avertie. Comme Notre-Seigneur doit être notre modèle en quelque condition que nous soyons, ceux qui conduisent doivent regarder comme il a gouverné, et se régler sur lui. Or il gouvernait par amour ; et si quelquefois il promettait la récompense, d'autres fois aussi il proposait le châtiment : il faut faire de même, mais toujours par le principe de l'amour. On est pour lors en l'état où le prophète désirait que Dieu fût quand il disait : *Domine, ne in furore tuo arguas me :* il semblait à ce pauvre roi que Dieu fût en colère contre lui, et pour cela il le prie de ne le châtier pas en sa fureur. Tous

hommes en sont logés là, nul ne veut être corrigé par colère. C'est une faveur accordée à peu de personnes de n'en point sentir les premières émotions, comme j'ai dit; mais l'homme doux en revient aussitôt, il maîtrise la colère et la vengeance, en sorte que rien n'en procède qui ne soit appliqué par l'amour. Voilà donc le premier acte de la douceur, qui est de réprimer les mouvements contraires dès qu'on les ressent, soit en arrêtant tout à fait la colère, soit en l'employant si bien dans la nécessité, qu'elle ne soit nullement séparée de la douceur. C'est pourquoi, Messieurs, maintenant que nous en parlons, proposons-nous, toutes les fois qu'il nous viendra quelque occasion de nous fâcher, d'arrêter tout court cet appétit, pour nous récolliger et nous élever à Dieu, lui disant : Seigneur qui me voyez assailli de cette tentation, délivrez-moi du mal qu'elle me suggère. »

« Le second acte de la douceur est d'avoir une grande affabilité, cordialité et sérénité de visage envers les personnes qui nous abordent, en sorte qu'on leur soit à consolation. De là vient que quelques-uns, avec une façon riante et agréable, contentent tout le monde; Dieu les ayant prévenus de cette grâce, par laquelle ils semblent vous offrir leur cœur, et vous demander le vôtre; au lieu que d'autres, comme moi, grossier, se présentent avec une mine resserrée, triste et rébarbative, ce qui est contre la douceur. Selon cela, un vrai missionnaire fera bien de se composer affablement, et de s'étudier à un abord si cordial et amiable, que par ces signes de sa bonté il donne consolation et confiance à tous ceux qui l'approchent. Vous voyez que cette douce insinuation gagne les cœurs et les attire, selon cette parole de Notre-Seigneur : Que les débonnaires possèderont la terre ; et, au contraire, on a fait cette remarque des personnes de condition qui sont en emploi, que, quand elles sont trop graves et froides, chacun les craint et les fuit.

« Et comme nous devons être employés auprès des

pauvres gens des champs, de messieurs les ordinands, des exercitants, et de toutes sortes de personnes, il n'est pas possible que nous produisions de bons fruits, si nous sommes comme des terres sèches qui ne portent que des chardons. Il faut quelque attrait et un visage qui plaise, pour n'effaroucher personne.

« Je fus consolé, il y a trois ou quatre jours, de la joie qui me parut en quelqu'un qui sortait de céans, où il avait remarqué, disait-il, un abord doux, une ouverture de cœur, et une certaine simplicité charmante (ce sont ses termes), qui l'avaient grandement touché.

« O Sauveur, que ceux-là étaient bien heureux qui avaient la grâce de vous aborder! Quel visage! Quelle douceur! Quelle cordialité leur montriez-vous pour les attirer! Quelle confiance ne donniez-vous pas aux âmes pour vous approcher! Oh! quelles marques d'amour! Saint André y fut pris le premier, et par lui saint Pierre, et puis tous les autres. Mon Sauveur! celui qui aurait cet abord amoureux et cette bénignité ravissante, oh! qu'il ferait de fruits dans votre Église! Les pécheurs et les justes viendraient à lui, les uns pour être redressés, les autres pour être encouragés. Isaïe dit de Notre-Seigneur qu'il serait nourri de beurre et de miel, pour nous exprimer la douceur qui lui serait donnée pour discerner le bien et le mal. Il n'est donné qu'aux âmes, qui ont la douceur, de discerner les choses; car, comme la colère est une passion qui trouble la raison, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discernement.

« Le troisième acte de la douceur consiste, quand on a reçu du déplaisir de quelqu'un, à passer outre, à n'en témoigner rien, ou bien à dire en l'excusant : « Il n'y pensait pas, il l'a fait par précipitation, un premier mouvement l'a emporté; » enfin, à détourner sa pensée du grief prétendu. Quand une personne dit des choses fâcheuses à ces esprits doux pour les aigrir, ils n'ouvrent pas la bouche pour lui répondre, et ne font pas semblant de l'entendre.

« La douceur ne nous fait pas seulement excuser les

affronts et les injustices que nous recevons, mais elle veut que nous traitions doucement ceux qui nous les font, par des paroles aimables ; et, s'ils venaient nous outrager jusqu'à nous donner un soufflet, que nous le souffrions pour Dieu. Oh ! si le Fils de Dieu en sa conversation paraissait si bon, combien plus a-t-il fait éclater sa douceur en sa passion ! Ç'a été au point de ne laisser échapper aucune parole fâcheuse contre les déicides qui le couvraient d'injures et de crachats, et se riaient de ses douleurs. « Mon ami ! » dit-il à Judas qui le livrait à ses ennemis. Oh ! quel ami ! il lui va au-devant avec cette douce parole : « Mon ami ! » Il traite tous les autres avec la même bonté. « Qui cherchez-vous ? leur dit-il, me voici. » Méditons ces actes prodigieux de douceur qui surpassent l'entendement humain. Considérons comment il conserve cette douceur dans les plus horribles tortures de son crucifiement. O Jésus ! quel exemple pour nous, qui avons entrepris de vous imiter !

« Après cela, ne devons-nous pas nous affectionner à cette vertu de douceur, par laquelle non seulement Dieu nous fera la grâce de réprimer les mouvements de la colère, de nous comporter gracieusement envers le prochain, et de rendre bien pour mal ; mais encore de souffrir paisiblement les afflictions, les blessures, les tourments et la mort même que les hommes nous pourraient causer ? Faites-nous la grâce, mon Sauveur, de profiter des peines que vous avez endurées avec tant d'amour et de douceur ! Plusieurs en ont profité par votre bonté, et peut-être que je suis seul ici qui n'ai pas encore commencé à être tout ensemble et doux et souffrant. »

Dans une autre conférence, saint Vincent de Paul, avec le sens positif qu'il portait jusque dans la plus haute spiritualité, réduisit en conseils plus précis encore la pratique de cette vertu.

« En premier lieu, dit-il, pour n'être point surpris des occasions dans lesquelles on peut manquer contre

la douceur, il faut les prévoir, et se représenter les sujets qui pourraient vraisemblablement exciter à la colère, et former en son esprit par avance les actes de douceur qu'on se propose de pratiquer en toutes occasions.

« Secondement, il faut détester le vice de la colère, en tant qu'il déplaît à Dieu, sans pour cela se fâcher ou s'aigrir contre soi-même de s'y voir sujet, d'autant qu'il faut haïr ce vice et aimer la vertu contraire, non parce que celui-là nous déplaît et que celle-ci nous agrée, mais uniquement pour l'amour de Dieu, auquel cette vertu plaît et ce vice déplaît ; et, si nous faisons ainsi, la douleur que nous concevrons des fautes commises contre cette vertu sera douce et tranquille.

« Troisièmement, lorsqu'on se sent ému de colère, il est expédient de cesser d'agir, et même de parler, et surtout de se déterminer, jusqu'à ce que les émotions de cette passion soient accoisées, parce que les actions faites dans cette agitation, n'étant pas pleinement dirigées par la raison, qui est troublée et obscurcie par la passion, quoique d'ailleurs elles semblent bonnes, ne peuvent pourtant jamais être parfaites.

ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU

ET LE SALUT DES AMES

Que Vincent fût dévoré du zèle de la maison de Dieu, toute sa vie en rend témoignage, car tout entière elle fut employée à combattre le mal et à étendre le règne du bien, en quoi consiste le véritable zèle. Tant d'œuvres pour le renouvellement et la sanctification du clergé, tant de confréries, tant d'assemblées, tant d'institutions, tant de missions en France et à l'étranger, en Europe et au-delà des mers, qu'est-ce que tout cela, sinon autant de preuves parlantes et vivantes d'un zèle

qui voulait empêcher l'outrage fait à Dieu, et procurer partout sa gloire et le salut des âmes?

Zèle éclairé, puisqu'il marchait toujours à la lumière de l'Évangile et des décisions de l'Église; zèle sage, également éloigné de la mollesse et d'une rigueur excessive; zèle prudent et discret, sans amertume ni caprice, toujours tempéré, suivant les personnes avec lesquelles il traitait, par le respect ou la tendresse; zèle invincible, qui ne cédait ni aux tempêtes, ni aux persécutions, ni à la mort; zèle désintéressé, dégagé à la fois des intérêts matériels, et des intérêts d'amour-propre; zèle infatigable et persévérant, qui ne croyait avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, et que ni la vieillesse ni les infirmités ne pouvaient condamner au repos. Déjà vieux, il disait : « Il me souvient qu'autrefois, lorsque je revenais de Mission, il me semblait, approchant de Paris, que les portes de la ville devaient tomber sur moi et m'écraser; et rarement revenais-je de la Mission que cette pensée ne me vînt dans l'esprit. La raison de cela est que je considérais en moi-même, comme si on m'eût dit : Tu t'en vas, et voilà d'autres villages qui attendent de toi le même secours que tu viens de donner à celui-ci et à cet autre. Si tu ne fusses allé là, vraisemblement telles et telles personnes, mourant en l'état que tu les as trouvées, seraient perdues et damnées. Or, si tu as trouvé tels ou tels péchés en cette paroisse-là, n'as-tu pas sujet de penser que de pareilles abominations se commettent en la paroisse voisine, où ces pauvres gens attendent la Mission? Et tu t'en vas! tu les laisses là! S'ils meurent cependant, et qu'ils meurent dans leurs péchés, tu seras en quelque façon cause de leur perte, et tu dois craindre que Dieu ne t'en punisse. Voilà quelles étaient les agitations de mon esprit. »

Et plus tard encore, à soixante-dix-huit ans, il portait envie aux travaux de ses enfants : « Que j'ai de confusion, écrivait-il en 1654, de me voir si inutile au monde en comparaison de vous!... Certes, Monsieur,

je ne puis me retenir : il faut que je vous dise tout simplement que cela me donne de nouveaux et de si grands désirs de pouvoir, parmi mes petites infirmités, aller finir ma vie auprès d'un buisson, en travaillant dans quelque village, qu'il semble que je serais bien heureux, s'il plaisait à Dieu me faire cette grâce. »

« Le zèle, disait le Saint, y a-t-il rien de plus beau? Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en est la flamme ; si l'amour est un soleil, le zèle en est le rayon. »

Ce zèle enflammait ses discours ou ses lettres, et allumait le même feu au cœur de ses missionnaires.

« Oh que bien heureux, écrivait-il, sont ceux qui se donnent à Dieu de la bonne sorte, pour faire ce que Jésus-Christ a fait et pour pratiquer à son exemple les vertus qu'il a pratiquées, la pauvreté, l'humilité, la patience, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes! car ainsi ils deviennent les vrais disciples d'un tel maître : ils vivent purement de son esprit, et répandent avec l'odeur de sa vie le mérite de ses actions pour la sanctification des âmes, pour lesquelles il a voulu mourir. »

« Ne sommes-nous pas bien heureux, mes frères, d'exprimer au naïf la vocation de Jésus-Christ? Car, qui est-ce qui exprime mieux la manière de vie que Jésus-Christ a tenue sur la terre, que les missionnaires? Je ne le dis pas seulement de nous, mais je l'entends aussi de ces grands ouvriers apostoliques de divers ordres qui font des Missions et dedans et dehors le royaume. Ce sont là les grands missionnaires, desquels nous ne sommes que les ombres. Voyez-vous comme ils se transportent aux Indes, au Japon, au Canada, pour achever l'œuvre que Jésus-Christ a commencée, et qu'il n'a point quittée, depuis le premier instant qu'il y a été appliqué par la volonté de son Père? Pensons qu'il nous dit intérieurement : Sortez, missionnaires; allez où je vous envoie. Voilà des pauvres âmes qui vous attendent, le salut desquelles dépend en partie de vos prédications et de vos catéchismes. C'est là, mes frères,

ce que nous devons bien considérer; car Dieu nous a destinés pour travailler en tel temps, en tels lieux, et pour telles personnes. C'est ainsi qu'il destinait ses prophètes pour certains lieux et pour certaines personnes, et ne voulait point qu'ils allassent ailleurs. Mais que répondrions-nous à Dieu, s'il arrivait que par notre faute quelqu'une de ces pauvres âmes vînt à mourir et à se perdre? N'aurait-elle pas sujet de nous reprocher que nous serions en quelque façon cause de sa damnation, pour ne l'avoir pas assistée comme nous le pouvions? Et ne devrions-nous pas craindre qu'il ne nous en demandât compte à l'heure de notre mort? Comme, au contraire, si nous correspondons fidèlement aux obligations de notre vocation, n'aurons-nous pas sujet d'espérer que Dieu nous augmentera de jour en jour ses grâces, qu'il multipliera de plus en plus la Compagnie, et lui donnera des hommes qui auront des dispositions telles qu'il convient pour agir dans son esprit, et qu'il bénira tous nos travaux? Et enfin toutes ces âmes qui obtiendront le salut éternel par notre ministère, rendront témoignage à Dieu de notre fidélité dans nos fonctions.

« Que ceux-là seront heureux, qui à l'heure de leur mort, verront accomplir en eux ces belles paroles de Notre-Seigneur : *Evangelizare pauperibus misit me Dominus*. Mais malheur à nous, si nous nous rendons lâches à servir et secourir les pauvres! Car, après avoir été appelés de Dieu, et nous être donnés à lui pour cela il s'en repose en quelque façon sur nous. Souvenez-vous de ces paroles d'un saint Père : « *Si non pavisti, occidisti*, qui s'entendent à la vérité à la réfection corporelle, mais qui se peuvent appliquer à la spirituelle avec autant de vérité, et même avec plus de raison. Jugez si nous n'avons pas sujet de trembler, si nous venons à manquer en ce point; et si, à cause de l'âge, ou bien sous prétexte de quelque infirmité ou indisposition, nous venons à nous ralentir et à dégénérer de notre première ferveur. Pour moi, nonobstant mon âge,

je ne me tiens point excusé de l'obligation de travailler au service des pauvres; car qui m'en pourrait empêcher? Si je ne puis prêcher tous les jours, je ne prêcherai que deux fois la semaine; et si je n'ai assez de force pour me faire entendre dans les grandes chaires, je parlerai dans les petites; et si je n'avais pas encore assez de voix pour cela, qui est-ce qui m'empêcherait de parler simplement et familièrement à ces bonnes gens, comme je vous parle à présent, les faisant approcher et mettre autour de moi comme vous êtes? Je sais des vieillards qui, au jour du jugement pourront s'élever contre nous, et entre autres un bon père jésuite, homme de sainte vie, lequel, après avoir prêché plusieurs années à la cour, ayant été atteint à l'âge de soixante ans d'une maladie qui le mena à deux doigts de la mort, Dieu lui fit connaître combien il y avait de vanité et d'inutilité en la plupart de ses discours étudiés et polis, desquels il se servait en ses prédications, en sorte qu'il en ressentit plusieurs remords de conscience; ce qui fut cause qu'ayant recouvré sa santé, il demanda et obtint de ses supérieurs, permission d'aller catéchiser et exhorter familièrement les pauvres de la campagne. Il employa vingt ans dans ces charitables travaux, et y persévéra jusqu'à la mort; et se voyant près d'expirer, il demanda une grâce, qui fut qu'on enterrât avec son corps une baguette dont il se servait en ses catéchismes, afin, disait-il, que cette baguette rendît témoignage comme il avait quitté les emplois de la cour pour servir Notre-Seigneur en la personne des pauvres de la campagne.

« Quelqu'un de ceux qui cherchent à vivre longtemps pourrait peut-être appréhender que le travail des Missions ne vînt à raccourcir ses jours et avancer l'heure de sa mort, et pour cela tâcherait de s'en exempter, autant qu'il lui serait possible, comme d'un malheur qu'il aurait sujet de craindre; mais je demanderais à celui qui aurait un tel sentiment : Est-ce un malheur à celui qui voyage dans un pays étranger d'avancer son

chemin et s'approcher de sa patrie? Est-ce un malheur à celui qui navigue d'approcher du port? Est-ce un malheur à une âme fidèle que d'aller voir et posséder son Dieu? Enfin est-ce un malheur aux missionnaires d'aller bientôt jouir de la gloire que leur divin Maître leur a méritée par ses souffrances et par sa mort? Quoi! a-t-on peur qu'une chose arrive, que nous ne saurions assez désirer, et qui n'arrive toujours que trop tard?

« Or, ce que je dis ici aux prêtres, je le dis aussi à ceux qui ne le sont pas, je le dis à tous nos frères. Non, mes frères, ne croyez pas que, parce que vous n'êtes pas employés à la prédication, vous soyez pour cela exempts des obligations que nous avons de travailler au salut des pauvres; car vous le pouvez faire en votre façon, peut-être aussi bien que le prédicateur même, et avec moins de danger pour vous; vous y êtes obligés, étant membres d'un même corps avec nous, tout de même que tous les membres du sacré corps de Jésus-Christ ont coopéré chacun en leur manière à l'œuvre de notre rédemption; car si le chef de Jésus-Christ a été percé d'épines, les pieds ont été aussi percés de clous avec lesquels ils étaient attachés à la croix; et si après la résurrection ce sacré chef a été récompensé, les pieds ont aussi participé à cette récompense, et ont partagé avec lui la gloire dont il a été couronné. »

A leur zèle, toutefois, il demandait la discrétion : « Le zèle n'est pas bon, écrivait-il, s'il n'est pas discret. Il semble que vous entreprenez trop du commencement. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite; pour ce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison, ce qui n'est pas, et on le reconnaît ensuite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense... Mon Dieu, que je souhaite que vous modériez votre ardeur, et pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire, devant que de les résoudre! Soyez plutôt pâtissant qu'agissant, et ainsi Dieu fera

par vous seul ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui. »

Leur zèle, il le voulait doux en même temps que discret et modéré. Écrivant à l'un de ses missionnaires d'Annecy, d'un zèle trop âpre, il lui dit : « Il me semble que le zèle que vous avez pour l'avancement de la Compagnie est toujours accompagné de quelque âpreté, et que cela passe même à l'aigreur : ce que vous me dites et que vous appelez lâcheté et sensualité en quelques-uns me le fait voir, et notamment l'esprit dans lequel vous le dites. O mon Dieu, Monsieur, il faut bien prendre garde à cela. Il est facile de passer du défaut à l'excès de vertus, de juste de devenir réprouvé, et de zélé inconsidéré. L'on dit que le bon vin devient facilement vinaigre, et que la santé au souverain degré marque une prochaine maladie. Il est vrai que le zèle est l'âme des vertus ; mais certes, Monsieur, il faut qu'il soit selon la science, dit saint Paul ; cela s'entend selon la science expérimentale ; et pour ce que les jeunes gens ne l'ont point ordinairement, leur zèle va à l'excès, notamment en ceux qui ont de l'âpreté naturelle. O Jésus, Monsieur, il faut bien prendre garde à cela, et se défier de la plupart des mouvements et des saillies de notre esprit, tandis que l'on est jeune et de cette complexion. Marthe murmurait contre la sainte oisiveté et la sainte sensualité de sa chère sœur Madeleine, et la regardait comme si elle faisait mal de ne pas s'empresser comme elle pour traiter Notre-Seigneur. Vous et moi aurions eu peut-être son même sentiment, si nous eussions été présents. Et cependant, *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus!* voilà que Notre-Seigneur déclare l'oisiveté et la sensualité de la Madeleine lui être plus agréables que le zèle moins discret de sainte Marthe ! Au nom de Dieu, Monsieur, entrons dans ces véritables sentiments et dans ces pratiques, et craignons que le malin esprit ne prétende, par l'excès de notre zèle, nous porter au manquement de respect

vers nos supérieurs et de la charité que nous devons à nos égaux. C'est à cela, Monsieur, qu'aboutissent pour l'ordinaire nos zèles moins discrets, et l'avantage que l'esprit malin en retire. C'est pourquoi, je vous en supplie au nom de Notre-Seigneur, travaillons à nous faire quittes de nos zèles, notamment de ceux qui choquent le respect, l'estime et la charité; et pour ce qu'il me semble que l'esprit malin prétend cela sur vous et sur moi, étudions-nous à humilier notre esprit, à bien interpréter les façons de faire de notre prochain et à le supporter dans ses petites infirmités. »

Il leur recommandait surtout le zèle désintéressé, ou plutôt gratuit : « Vous ne savez donc pas, écrivait-il, qu'un missionnaire qui travaille sur la bourse d'autrui n'est pas moins coupable qu'un capucin qui touche de l'argent? Je vous prie une fois pour toutes de ne jamais faire de Mission qu'aux dépens de votre maison. »

Il voulait qu'ils ne fussent pas plus jaloux que lui du monopole des bonnes œuvres, qu'ils demandassent tous les jours à Dieu d'envoyer des ouvriers à sa vigne, qu'ils répétassent avec un vœu aussi ardent que le sien l'*Utinam omnes prophetarent* de l'Écriture, qu'ils ne ressentissent aucune peine égoïste des travaux d'autrui, bien plus, qu'ils les missent au-dessus des leurs, tout en remerciant Dieu de la fécondité accordée, comme il disait, aux *petites fonctions* de leur Compagnie. Il écrivait dans ce sens : « Il vaudrait mieux qu'il y eût cent Missions établies par d'autres, que d'en avoir détourné une seule. Ayons plus de confiance en Dieu. Laissons-lui conduire notre petite barque : si elle lui est utile, il la gardera du naufrage. Et tant s'en faut que la multitude et la grandeur des autres vaisseaux la fasse submerger, au contraire elle voguera parmi eux avec plus d'assurance, pourvu qu'elle aille droit à sa fin, et qu'elle ne s'amuse point à les traverser. » Et il écrivait encore à propos d'une mission du P. Eudes : « Quelques prêtres de Normandie, conduits par le P. Eudes, sont venus faire une mission dans Paris avec une bénédic-

tion admirable. La cour des Quinze-Vingts est bien grande, mais elle était trop petite pour contenir le monde qui venait aux prédications. En même temps, un grand nombre d'ecclésiastiques sont sortis de Paris pour aller travailler en d'autres villes, et tous ont fait des fruits qui ne se peuvent exprimer; et à tout cela nous n'avons point de part, parce que notre partage est le pauvre peuple des champs. Nous avons seulement la consolation de voir que nos petites fonctions ont paru si belles et si utiles, qu'elles ont donné émulation à d'autres pour s'y appliquer comme nous, et avec plus de grâces que nous, non seulement au fait des Missions, mais encore des séminaires qui se multiplient beaucoup en France. Il y a sujet de louer Dieu du zèle qu'il excite en plusieurs pour l'avancement de sa gloire et le salut des âmes. »

Et avec une humilité plus désintéressée encore, il dit un jour : « Soyons, mes frères, comme ce paysan qui portait les hardes de saint Ignace et de ses compagnons fatigués du chemin, et qui, voyant qu'ils se mettaient à genoux lorsqu'ils étaient arrivés en quelque lieu pour s'y arrêter, il s'y mettait aussi ; les voyant prier, il priait de même ; et comme ces saints personnages lui eurent une fois demandé qu'est-ce qu'il faisait là, il leur répondit : « Je prie Dieu qu'il fasse ce que vous lui demandez. Je suis comme une pauvre bête qui ne saurait faire une oraison : je le prie qu'il vous écoute. Je voudrais lui dire ce que vous lui dites ; mais je ne saurais, et ainsi je lui offre vos prières. » O Messieurs et mes frères ! nous devons nous considérer comme les porte-sacs de ces dignes ouvriers, comme de pauvres idiots qui ne savons rien dire et qui sommes le rebut des autres, et comme de pauvres petits glaneurs qui viennent après ces grands moissonneurs. Remercions Dieu de ce qu'il lui a plu agréer en cela nos petits services. Offrons-lui, avec nos petites poignées, les grandes moissons des autres, et soyons toujours prêts à faire ce qui est en nous pour le service de Dieu et pour l'as-

sistance du prochain. Si Dieu a donné une si belle lumière et fait une si grande grâce à ce pauvre paysan, que pour cela il a mérité qu'il fût parlé de lui dans l'histoire, espérons que faisant notre possible, comme il a fait, pour contribuer à ce que Dieu soit honoré et servi, sa divine bonté recevra en bonne part nos oblations et bénira nos petits travaux. »

C'est dans le même sentiment de zèle désintéressé qu'il se fit et qu'il imposa aux siens la règle inviolable de ne jamais attirer personne à sa Congrégation, ni par promesses, ni par services, ni même par pieux conseils : « Ah! Messieurs, disait-il, prenez bien garde, lorsque vous rendez service et donnez conduite à ceux qui viennent faire leurs retraites spirituelles en cette maison, de ne jamais leur rien dire qui tende à les attirer en la Compagnie. C'est à Dieu à y appeler et à en donner la première inspiration. Bien davantage, quand même ils vous découvriraient qu'ils en ont la pensée, et qu'ils vous témoigneraient qu'ils y ont inclination, gardez-vous bien de les déterminer de vous-mêmes à se faire missionnaires, en les conseillant ou les y exhortant; mais alors dites-leur seulement qu'ils recommandent de plus en plus ce dessein à Dieu, qu'ils y pensent bien, étant une chose importante. Représentez-leur même les difficultés qu'ils y pourront avoir selon la nature, et qu'il faut qu'ils s'attendent, s'ils embrassent cet état, de bien souffrir et de bien travailler pour Dieu. Que si, après cela, ils prennent leur résolution, à la bonne heure, on peut les faire parler au supérieur pour conférer plus amplement avec eux de leur vocation. Laissons faire Dieu, Messieurs, et nous tenons humblement dans l'attente et dans la dépendance des ordres de la Providence. Par sa miséricorde, l'on en a usé ainsi dans la Compagnie jusqu'à présent, et nous pouvons dire qu'il n'y a rien en elle que Dieu n'y ait mis, et que nous n'avons recherché ni hommes, ni biens, ni établissements. Au nom de Dieu, tenons-nous là, et laissons faire Dieu. Suivons, je vous prie, ses ordres,

et ne les prévenons pas. Croyez-moi, si la Compagnie en use de la sorte, Dieu la bénira. »

A plus forte raison ne voulait-il pas qu'on retînt à Saint-Lazare ceux qui avaient dessein d'entrer dans une autre religion, ou que les supérieurs y envoyaient pour les éprouver. « Que si nous voyons, disait-il, qu'ils aient la pensée de se retirer ailleurs, d'aller servir Dieu dans quelque sainte religion ou communauté, ô Dieu ! ne les empêchons pas ; autrement il faudrait craindre que l'indignation de Dieu ne tombât sur la Compagnie, pour avoir voulu avoir ce que Dieu ne veut pas qu'elle ait. Et dites-moi, je vous prie, si la Compagnie n'avait été jusqu'à présent dans cet esprit, de n'affecter point d'autres sujets, pour excellents qu'ils fussent, sinon ceux qu'il a plu à Dieu d'y envoyer, et qui en ont eu le désir longtemps auparavant, les Pères Chartreux et autres communautés religieuses nous enverraient-ils, comme ils font, pour faire retraite céans, quantité de jeunes hommes qui demandent d'entrer chez eux? Vraiment ils s'en donneraient bien de garde. Quoi donc ! voilà un bon sujet qui a la pensée de se faire Chartreux ; on l'envoie ici pour conférer avec Notre-Seigneur par le moyen d'une retraite, et vous tâcheriez de lui persuader qu'il demeurât céans ! Et que serait-ce que cela, Messieurs, sinon vouloir retenir ce qui ne nous appartient pas, et vouloir faire qu'un homme entre dans une Congrégation où Dieu ne l'appelle pas, et à quoi même il n'a pas pensé? Et que pourrait faire ou produire une telle entreprise, sinon attirer la disgrâce de Dieu sur toute cette Compagnie? O pauvre Compagnie de missionnaires, que tu tomberais en un pitoyable état, si tu en venais là ! Mais, par la grâce de Dieu, tu en as toujours été, et tu en es encore bien éloignée ! Prions Dieu, Messieurs, prions Dieu qu'il confirme cette Compagnie dans la grâce qu'il lui a faite jusqu'à présent, de ne vouloir avoir autre chose que ce qu'il a agréable qu'elle ait. »

A un de ses prêtres qui voulait qu'on renonçât à la

Mission ruineuse de la Barbarie, il répondit : « Si le salut d'une âme est de telle importance qu'on doive exposer la vie temporelle pour le procurer, comment pourrions-nous en abandonner un si grand nombre pour la crainte de quelque dépense? Et quand il n'arriverait d'autre bien de ces stations que de faire voir à cette terre maudite la beauté de notre sainte religion, en y envoyant des hommes qui traversent les mers, qui quittent volontairement leur pays et leurs commodités, et qui s'exposent à mille outrages pour la consolation de leurs frères affligés, j'estime que les hommes et l'argent seraient bien employés. »

La mort même des missionnaires à Madagascar, en Pologne, à Gênes, aux îles Hébrides, partout, ne devait pas effrayer leur zèle, ni rien ôter à leur résolution de secourir les pauvres peuples. Aussi comme il tonnait contre les lâches ! « Il est impossible, disait-il, qu'un prêtre missionnaire qui vit lâchement réussisse dans sa condition, et fasse une fin heureuse ; car quel tort pensez-vous que font ces âmes lâches dans une Compagnie? Mais quel préjudice ne portent pas ces paresseux et à eux-mêmes et aux autres qu'ils découragent par leurs mauvais exemples et par leurs discours impertinents? A quoi bon disent-ils, tant de sortes d'emplois, tant de missions, de séminaires, de conférences, de retraites, d'assemblées et de voyages pour les pauvres ! Quand M. Vincent sera mort, on quittera bientôt tout cela ; car quel moyen de satisfaire à tant de sortes d'entreprises? Où trouvera-t-on des missionnaires pour envoyer à Madagascar, aux îles Hébrides, en Barbarie, en Pologne, etc., et de l'argent pour fournir à toutes les dépenses de ces Missions si éloignées et si onéreuses? A quoi il faut répondre : si la Compagnie dans sa naissance, et dès son berceau, a eu le courage d'embrasser ces occasions de servir Dieu, et si les premiers que l'on y a envoyés se sont comportés avec tant de ferveur, n'avons-nous pas sujet d'en bien espérer quand elle se sera fortifiée et augmentée avec le

temps? Non, non, Messieurs, si Dieu présentait encore à la Compagnie d'autres nouvelles occasions de le servir, nous ne manquerions pas de les entreprendre avec sa grâce. Ces esprits lâches ne sont capables sinon de décourager les autres. C'est pourquoi vous devez vous donner de garde de telles personnes ; et quand vous les entendrez tenir ces discours, dites hardiment avec le saint Apôtre : *Jam nunc antichristi multi sunt in mundo,* il y a déjà des antechrists au monde, des antimissionnaires qui s'opposent aux desseins de Dieu. Hélas! Messieurs, nous ne faisons encore que sentir écouler sur nous les premières grâces de notre vocation, qui néanmoins sont très abondantes; et nous avons sujet de craindre que, par notre lâcheté, nous ne nous rendions indignes de tant de bénédictions que Dieu a versées jusqu'à présent sur la Compagnie, et de tant de saints emplois que sa providence lui a confiés, et que nous ne tombions dans l'état où nous voyons quelques communautés, ce qui serait le plus grand malheur qui pourrait nous arriver. »

AVIS DIVERS

ET

PLANS DE RETRAITES

AVIS POUR BIEN FAIRE LA CONFESSION GÉNÉRALE

I. — MANIÈRE DE S'EXAMINER

1. Avant l'examen, il est bon de se mettre en la présence de Dieu, tâchant de nous le représenter comme il nous apparaîtra au jugement particulier ; puis on fait une prière à genoux pour obtenir la grâce de bien connaître ses péchés et d'en concevoir un regret sincère.

2. Pour bien s'examiner, il convient de partager sa vie en différents âges, et de considérer les fautes qu'on a pu commettre : d'abord pendant son enfance, puis dans l'adolescence, dans l'âge mûr et dans les divers états où l'on s'est trouvé. Cette division servira à mieux s'examiner et à mieux se ressouvenir de ses fautes ; mais il ne faut pas s'en servir dans l'accusation de ses péchés, parce qu'on allongerait la confession sans nécessité. — On tâche de se rappeler les lieux où on a demeuré, les divers emplois qu'on a exercés, les personnes qu'on a fréquentées, les mauvaises inclinations et les passions qui nous dominaient ; puis on repasse les fautes qu'on a pu commettre contre chacun des commandements de Dieu et de l'Église, par pensée, par parole, action ou omission. — On peut parcourir ainsi les sept péchés capitaux, les cinq sens, et considé-

rer surtout les fautes auxquelles on est le plus enclin et où tombent le plus souvent les personnes de sa condition.

3. Pour mieux rappeler le souvenir de ses péchés, il est bon de les écrire, mais brièvement et en suivant l'ordre des commandements; indiquant tous les péchés commis depuis l'âge de raison, ou depuis la dernière confession générale jusqu'à ce jour. — On marque à peu près le nombre des péchés dont on se souvient, et dont on a pu se rendre coupable dans une année, ou dans un mois, ou dans un jour. Si l'on succombe très facilement dans telle ou telle faute, on indique les mauvaises habitudes et la facilité à succomber dans presque toutes les occasions. — Quand on ne sait pas précisément le nombre, on ajoute le mot *environ* ou encore *plus ou moins*. — On a soin d'ajouter les circonstances nécessaires à exprimer, par exemple, quand on a frappé une personne, indiquer si c'est un prêtre; quand on a volé, si c'est dans une église, ou des choses appartenant à l'église; quand on a péché contre le sixième commandement, si c'est avec une personne mariée ou consacrée à Dieu, ou qui nous est unie par des liens de parenté, et ainsi des autres. — On doit indiquer les fautes qu'on a fait commettre aux autres, pour cause de scandale, de mauvais conseil ou de négligence; mettre le motif qui nous a entraîné à tel péché, par exemple, quand on a volé ou qu'on a causé du tort au prochain, si on y a été poussé par l'envie, la vengeance ou la nécessité; marquer les fautes qu'on n'a pas commises, malgré la volonté arrêtée d'y succomber, ce qui a lieu surtout pour la vengeance, l'impureté, le vol; enfin désigner même les mauvaises pensées, principalement les pensées deshonnêtes qu'on n'a pas eu, il est vrai, la volonté d'exécuter, mais auxquelles on s'est arrêté volontairement par plaisir.

II. — MANIÈRE DE S'ACCUSER EN CONFESSION

1. Si l'on croit n'avoir pas fait de confessions nulles, ou si l'on pense avoir bien fait la dernière, on commence d'abord par déclarer les péchés commis depuis la dernière confession particulière, y ajoutant de suite ceux qu'on aurait pu oublier; puis on s'accuse de ceux déjà déclarés dans les confessions précédentes. Mais, si l'on croit devant Dieu n'avoir jamais fait une bonne confession, il suffit de commencer de suite la confession générale.

2. Avant la confession soit générale, soit particulière, il est bon de déclarer sa condition, et même les divers emplois qu'on a exercés, si le confesseur l'ignore, le temps écoulé depuis la dernière confession et le dessein qu'on a de faire une confession générale, les inclinations et les passions qui ont dominé et dominent en nous. On priera instamment le confesseur de nous aider et de ne pas craindre de nous réprimander, lui disant par exemple : « Mon père, je remets mon âme entre vos mains, je suis prêt à accomplir tout ce que vous me direz, pour me sauver à quelque prix que ce soit. »

3. Ensuite il est nécessaire de s'accuser des défauts qui se sont glissés dans les confessions passées, surtout si l'on a caché volontairement quelque péché mortel ou qu'on ait manqué de bon propos; de la négligence à remplir les prescriptions du confesseur, comme les pénitences, les restitutions du bien mal acquis ou de l'honneur ravi au prochain, la réconciliation avec ses ennemis, la fuite des occasions et autres choses semblables.

4. On déclare alors les divers péchés commis contre le premier commandement, depuis l'âge de raison ou depuis la dernière confession générale jusqu'à ce jour, indiquant soigneusement le nombre des fautes mortelles, les circonstances qui changent l'espèce du péché, selon l'avis donné dans la préparation; et l'on continue

ainsi selon l'ordre dans lequel on les a écrits, ou selon que la mémoire les fournit.

5. En se confessant, on doit se garder de trois grands abus : parler autrement qu'on ne doit, ne pas parler assez ou parler trop. — On parle autrement qu'on ne doit, quand, au lieu de dire nettement, par exemple : « J'ai juré », on s'accuse ainsi: « Nous jurons, on jure, il se peut qu'on jure, si j'ai juré, j'en demande pardon à Dieu. » D'autres les dissimulent si bien ou les amoindrissent au point que les péchés mortels ne semblent plus que des fautes vénielles, par exemple : « J'ai dit quelques paroles pour rire, quand on s'est permis des paroles déshonnêtes ; j'ai dit en compagnie quelques paroles inutiles, quand on s'est laissé aller à l'insulte et à la médisance. » D'autres, au lieu de s'accuser, accusent toujours les autres, etc. — On parle trop peu, quand on attend que le confesseur interroge, ou qu'on ne répond qu'à moitié à ses questions ; quand on n'accuse pas franchement ses fautes, en ne déclarant pas ou l'espèce, ou le nombre, ou le motif, ou toute autre circonstance nécessaire. — On parle trop, quand on entre sans nécessité dans des détails qui ne sont pas péché. Il y en a qui traitent de leurs affaires, de leurs afflictions, de leur pauvreté ; s'ils déclarent une faute, ils rapporteront des circonstances ridicules et inutiles. Pour une médisance, ils entreront dans des énumérations sans fin; au sujet d'une vengeance, ils raconteront toute l'histoire qui s'est passée. — Mais il faut apporter une grande prudence à l'égard du sixième commandement et se garder de détails inutiles, ou qui pourraient devenir nuisibles. Il suffit de déclarer en peu de mots les divers actes mauvais qu'on a commis, ajoutant le nombre et les circonstances absolument nécessaires pour faire connaître l'espèce du péché ou sa gravité; car, s'il ne faut pas dire trop, il ne faut pas non plus dire trop peu.

III. — MÉTHODE PRATIQUE POUR LA CONFESSION

Afin de ne point tomber dans les abus cités plus haut, on peut, pour se confesser, s'arrêter à la méthode suivante, surtout pour une confession générale.

Après avoir fait le signe de la croix, on peut dire : « Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai beaucoup péché ; » puis on récite le *Confiteor* jusqu'à *mea culpa*. On expose ensuite au confesseur son état, ses intentions, les défauts des confessions passées, comme il a été dit précédemment. Alors on s'accuse, d'abord sur le premier commandement, à peu près de cette manière : « Mon père, depuis l'âge de raison, ou depuis ma dernière confession générale, je m'accuse d'avoir négligé de m'instruire des principaux mystères de la foi ; d'avoir eu des pensées ou des doutes volontaires contre la foi, vingt fois ; d'en avoir fait part à d'autres, dix fois ; d'avoir tourné en ridicule les pratiques de l'Eglise, vingt fois ; et ainsi on énumère toutes les fautes qu'on a pu commettre contre ce premier commandement, ayant soin d'indiquer à peu près le nombre de fois qu'on a succombé dans ces fautes, et l'on fait de même pour tous les autres.

Sur le second : « J'ai assuré par serment des choses que je savais fausses, quatre fois ; j'ai blasphémé le saint nom de Dieu, six fois ; j'ai juré pour tromper sur le prix de certaines marchandises et en tirer profit, huit fois, plus ou moins, etc. »

Sur le troisième : « J'ai manqué à la messe les dimanches et jours d'obligation, dix fois : j'y suis arrivé quand elle était à la moitié ou au tiers, quinze fois, et je l'ai entendue le plus souvent avec des distractions volontaires ; j'ai travaillé et fait travailler à des œuvres serviles sans aucune nécessité, trois fois, pendant trois heures, etc. »

Sur le quatrième : « J'ai refusé à mes parents, maîtres et supérieurs l'obéissance que je leur dois ; j'ai

désobéi, dix fois, quand ils me commandaient d'aller à la messe ou autres cérémonies de l'église, ou en fréquentant des lieux qu'ils m'avaient interdits, etc. — J'ai manqué de respect envers mon père et ma mère, quatre fois; j'ai rougi de leur pauvreté, trois fois; j'ai refusé de venir à leur secours quand ils étaient dans le besoin, dix fois, etc. »

Sur le cinquième : « J'ai souhaité du mal et même la mort à deux personnes, quatre fois : j'ai conservé de la haine contre elles, j'ai refusé de me réconcilier depuis trois mois. J'ai nui encore à mon prochain, à sa réputation, par des faux témoignages, six fois. J'ai fait des jugements téméraires graves, cinq fois; j'ai refusé l'aumône aux pauvres avec dureté, fort souvent, etc. »

Sur le sixième et le neuvième : « Je me suis arrêté volontairement à des pensées, à des désirs contraires à la modestie, cinquante fois; j'ai eu des conversations mauvaises, vingt fois; j'ai lu des livres défendus, comme des romans, des journaux, des revues qui ne respirent que la corruption, dix fois. Je me suis livré à des plaisirs criminels seul, six fois; avec d'autres, vingt fois ; j'ai eu des liaisons dangereuses et scandaleuses, pendant une année, etc. »

Sur le septième et le dixième : « J'ai désiré d'acquérir par des voies injustes le bien d'autrui, deux fois; j'ai volé cent francs et refusé de les rendre ; j'ai dérobé cinquante francs à mes parents, ou j'ai mal employé cent francs qu'ils m'avaient donnés; j'ai trompé, dix fois, gravement, dans les ventes, les achats; au jeu, cinquante fois, peut-être davantage. »

Sur le huitième : « J'ai fait de faux serments, même en justice, pour des choses graves. J'ai menti par vanité, par hypocrisie, souvent par désir de faire du tort à mon prochain, lui imputant des fautes dont il n'était pas coupable ou des défauts qu'il n'avait pas, vingt fois, etc. »

Quant aux fautes contre les commandements de

l'Église ou relatives aux péchés capitaux, on peut les joindre à celles contre le troisième commandement.

Enfin il convient de réfléchir sur un point très important et malheureusement trop négligé. Bien qu'on doive être exact à une accusation complète de ses fautes, il ne faut pas tellement se préoccuper des détails minutieux, qu'on néglige le principal, savoir : de s'exciter à une sincère contrition, jointe à un véritable désir de se corriger. Quelques personnes se croient dignes d'aller au paradis, parce qu'elles ont fait un aveu circonstancié de leurs fautes, et elles y ont peut-être apporté beaucoup d'amour-propre et non une contrition suffisante ; elles doivent craindre que leur confession ne soit nulle.

Il est donc essentiel de s'exciter à la contrition, principalement avant la confession, et surtout d'avoir le ferme propos de ne plus offenser Dieu à l'avenir.

Après la confession, n'oublions pas de remercier Notre-Seigneur de la grâce de l'absolution que nous avons reçue, et prions-le instamment de nous accorder son secours pour persévérer jusqu'à la mort.

Nota. Pour découvrir ses péchés plus facilement et plus utilement, on peut avoir recours à un examen plus étendu. — L'examen doit être plus ou moins long, suivant la longueur du temps écoulé depuis l'époque qui sert de point de départ pour sa confession, suivant la nature des habitudes, l'éloignement des pratiques religieuses, etc. On pourra prendre quelques jours pour se disposer à une confession générale de toute la vie. — Ceux qui ont plusieurs péchés mortels à déclarer doivent s'y arrêter principalement plutôt que d'entrer dans un détail scrupuleux de leurs péchés véniels, à moins qu'ils ne craignent qu'ils ne soient mortels ; on se contentera d'accuser les plus importants, ceux surtout qui sont habituels. On n'oubliera pas, chaque fois qu'on reprend son examen, de se mettre en la présence de Dieu et de

demander son assistance, comme aussi, chaque fois qu'on l'interrompt, de produire des actes de remerciement et de contrition.

Vive Jésus !

IV. — CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES POUR AIDER A FAIRE UN ACTE SINCÈRE DE CONTRITION, SURTOUT QUAND ON SE PRÉPARE A FAIRE UNE CONFESSION EXTRAORDINAIRE.

Mon Père, j'ai péché contre le Ciel et contre vous. — Comment oserais-je, ô mon Dieu, vous appeler mon Père ? *Je ne suis pas digne d'être appelé votre fils*, étant devenu un enfant de Satan par mes crimes et les abominations que j'ai commises contre votre divine Majesté et en votre adorable présence. Misérable que je suis ! comment ai-je pu être assez ingrat, traître et cruel envers un Dieu qui, toujours, a été si bon, si doux et si libéral pour moi !

1. J'ai péché contre Dieu, mon créateur et mon conservateur ; il m'a donné l'être et la vie, il me l'a conservée jusqu'à ce jour ; et, pendant ce temps, je l'ai offensé ! — Il me portait sur ses bras, et je le frappais avec malice ; j'ai usé des créatures pour l'outrager, quand il me les donnait pour le servir, et, néanmoins, il ne laisse pas encore de m'en continuer la jouissance ! J'ai abusé de son aide et de son concours, sans lequel je n'eusse pas même pu l'offenser !

2. J'ai péché contre Dieu qui m'a toujours aimé, et qui m'aime encore ; j'ai oublié celui qui ne m'oublie jamais ; j'ai effacé de mes mains celui qui m'a écrit dans les siennes ; je l'ai offensé, et il ne m'a pas châtié quand il pouvait à l'instant même me précipiter en enfer ; malheur, hélas ! arrivé à tant d'autres !

3. J'ai péché contre Dieu, mon Père, quand il me regardait, qu'il était près de moi et moi en Lui, quand il me portait dans son cœur ; et moi, je travaillais à le déchirer pour en sortir et jouir de ma liberté ! Il me

gardait près de Lui pour me défendre, et moi, je restais près de Lui pour l'offenser !

4. J'ai péché contre Dieu, mon Seigneur et mon Roi ! Il n'y a qu'un roi légitime dans un État : quiconque parle de le chasser pour en mettre un autre à sa place, ou veut lui donner un rival, est coupable de lèse-majesté et mérite un châtiment exemplaire. Et moi, qui n'ai qu'un Dieu au monde et qu'un seul souverain, j'ai élevé dans mon cœur autant d'idoles que j'ai aimé de créatures au préjudice de l'amour et de la fidélité que je Lui devais ; mettant sur un même autel, comme les Philistins, l'arche d'alliance et l'autel de Dagon !

5. J'ai péché contre Dieu, mon Rédempteur et l'Époux de mon âme, qu'il a rachetée par ses cruelles souffrances et l'effusion de son sang ; et moi, je l'ai vendue au démon pour un instant de plaisir criminel, m'abandonnant à de viles créatures ! il a payé toutes mes dettes par d'horribles tourments ; et moi, cruel et sans cœur, loin d'y être sensible, j'ai augmenté son fardeau par de nouveaux péchés ; le provoquant à de nouvelles douleurs, si cela était possible !

Oh ! qu'il a bien raison de me dire, comme autrefois aux femmes de Jérusalem pendant sa passion : *Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants.* Oui, bien que vous deviez pleurer mes souffrances, pleurez plutôt vos péchés qui en sont la cause et qui sont un plus grand mal que mes propres tourments.

Si j'entre au jardin des Olives, je le vois s'attrister, tremblant de crainte, et tout couvert d'une sueur de sang, à la vue des tourments que mes péchés lui devaient faire souffrir. Si je m'attache à considérer la suite de sa passion, je reconnais que, moi seul, je suis la cause des outrages qu'il supporte. Je lui ai craché au visage par mes paroles scandaleuses et immodestes ; je lui ai bandé les yeux en oubliant qu'il me regardait ; je l'ai souffleté par mes impatiences ; je lui ai arraché les cheveux, quand, par mes scandales, j'ai détourné

mon prochain de son service; je lui ai préféré Barabas en le quittant pour suivre mes passions; la vanité que j'ai mise dans mes habits l'a couvert d'un manteau de dérision; mes désirs ambitieux l'ont couronné d'épines; mon orgueil lui a donné un roseau pour sceptre; mes plaisirs sensuels l'ont condamné à boire du vin mêlé de fiel; mes démarches coupables lui ont cloué les pieds, et mes actions mauvaises les mains; enfin je l'ai crucifié au fond de mon cœur; j'ai marché sur le Fils de Dieu et foulé aux pieds son précieux sang.

Mais, à sa mort, plusieurs de ses bourreaux retournèrent chez eux en se frappant la poitrine; la terre se prit à trembler; on vit les pierres se fendre et les sépulcres s'ouvrir. N'est-il pas raisonnable que je tremble aussi devant les terreurs de la justice divine? que je brise mon cœur de contrition et que j'ouvre le sépulcre de ma conscience par la confession, pour en faire sortir les souillures de mes péchés!

6. Enfin j'ai péché contre Dieu, mon bienfaiteur insigne. Par le baptême, il m'a communiqué, avec le signe et le caractère du chrétien, la grâce, la charité, l'espérance et la foi, ainsi que les autres vertus et les dons du Saint-Esprit; et moi, par mes péchés, je me suis écarté de la vie à laquelle j'étais obligé par ma profession; je porte le nom de vivant, et je suis mort; on m'appelle chrétien, et mes habitudes sont celles d'un païen; j'ai perdu la grâce et les dons du Saint-Esprit; je l'ai chassé honteusement de sa demeure pour y introduire le démon.

7. Mais, surtout, j'ai péché contre Dieu, que je dois aimer par dessus toutes choses, à cause de sa beauté et de sa bonté infinies; car je me suis attaché à des créatures affreuses, chétives et misérables. Mon Dieu! quel sujet pour moi de pleurer et de fendre mon cœur de douleur et de contrition! Qu'il est à craindre pour moi, si je ne verse maintenant des larmes qui purifient mon âme, que, plus tard, des larmes de feu ne brûlent pendant toute l'éternité et mon âme et mon corps!

Hélas ! qui donnera des larmes à mes yeux pour laver tant de crimes ! J'ai bien pu par mes péchés endurcir mon cœur comme un rocher, mais je ne puis en faire sortir l'eau de la contrition, si vous, ô mon Dieu, ne le frappez par le coup bienfaisant d'une grâce spéciale.

Donnez-la-moi donc, Seigneur, s'il vous plaît : je vous en conjure par les entrailles de votre miséricorde, et par les promesses que vous avez faites à ceux qui vous la demanderaient en votre nom. Je sais que je ne le mérite pas, car hélas ! jusqu'à présent, j'ai été un enfant prodigue, digne d'être jeté au feu éternel. Mais, puisque je reconnais ma faute, et que je suis prêt à en faire pénitence, sincèrement et complètement au gré de votre volonté, et qu'en outre, ma demande est juste, ne me rejetez donc pas, je vous en supplie par les mérites de votre sang répandu sur la croix pour moi. Je mets toute ma confiance en votre bonté infinie, et j'espère de vous cette grâce, qui m'est si nécessaire, surtout en ce moment où je me prépare à faire une confession générale de mes fautes, aux pieds de votre ministre, pour en recevoir l'absolution, car, sans la contrition, elle me deviendrait inutile et même nuisible. Donnez-moi-la donc, ô mon sauveur, s'il vous plaît. Et comme vous réclamez ma coopération à cet effet, j'y adhère entièrement par cet acte de contrition, que je vous offre, et que j'entends former au fond de mon cœur, en même temps que je le prononce de bouche :

Mon Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, mon créateur et mon rédempteur, j'ai un regret sincère de vous avoir offensé, parce que vous êtes mon Dieu et que je vous aime par dessus toute chose : je fais un ferme propos de ne plus jamais vous offenser et de m'éloigner de toutes les occasions de péché. Je me propose aussi de me confesser, d'accepter la pénitence qui me sera imposée, de restituer et de satisfaire, autant que je pourrai y être obligé. Par amour pour vous, je pardonne de tout cœur à ceux qui me sont opposés, et je vous offre ma vie, mes actions et mes travaux, en

satisfaction de tous mes péchés. Je vous en demande très humblement pardon, et c'est pour cela que je me confie en votre bonté et en votre miséricorde infinie ; oui, j'espère que vous me les pardonnerez tous, par les mérites de votre précieux sang, et que vous m'accorderez la grâce de me corriger et de persévérer en votre saint service jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.

FORMULAIRE DE PIEUSES AFFECTIONS

ET ACTES DES PRINCIPALES VERTUS

Acte de foi sur les vérités chrétiennes en général. — Mon Dieu, je crois fermement tout ce que croit et enseigne la sainte Église catholique, apostolique, romaine, parce que c'est vous qui l'avez révélé, et que vous êtes la vérité même.

Acte de foi sur la présence de Dieu. — Je crois très fermement, ô mon Dieu, que vous êtes plus intimement présent à moi-même, que mon âme ne l'est à mon corps ; que vous formez la pensée que je conçois maintenant de votre Majesté, et que vous tenez vos yeux toujours arrêtés sur moi, pesant toutes mes œuvres, toutes mes paroles, toutes mes pensées, pour les récompenser un jour ou les condamner.

Acte de foi sur les principaux mystères de la religion. — Je crois fermement qu'il y a trois personnes en un seul Dieu ; que le Fils de Dieu, la seconde personne de la très sainte Trinité, a pris un corps et une âme comme les nôtres dans le sein de la glorieuse Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, et qu'il est mort sur la croix pour nous racheter de l'enfer et nous mériter le ciel : je le crois, ô mon Dieu, parce que vous l'avez révélé.

Acte de foi sur le mystère de la sainte Eucharistie.— Je crois fermement que sous les espèces du pain et du vin est contenu le corps, le sang, l'âme et la divinité

de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme : je le crois, parce qu'il l'a dit.

Acte d'espérance. — Mon Dieu, j'espère que vous me donnerez, par les mérites de Jésus-Christ, votre grâce en ce monde et, si j'observe vos commandements, la gloire dans l'autre, parce que vous l'avez promis, et que vous êtes infiniment bon et fidèle dans vos promesses. — J'espère en particulier, qu'en faisant une pénitence sincère de mes péchés, j'en obtiendrai le pardon par votre grande miséricorde, et qu'après vous avoir bien servi en ce monde vous me donnerez le paradis en l'autre.

Acte de charité envers Dieu. — Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et par dessus tout, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable. — Je vous aime en particulier, pour l'amour de vous-même, de toute l'étendue de mes forces et plus que toutes vos créatures, plus que mes biens, plus que mon honneur et plus que ma vie ; je voudrais que mon amour fût aussi parfait que celui de la sainte Vierge et de tous les Séraphins.

Actes de charité envers le prochain. — Mon Dieu, j'aime mon prochain comme moi-même pour l'amour de vous. — J'aime tous les hommes et leur souhaite le salut éternel, parce qu'ils sont tous mes frères, et vos enfants par création, par amour, par rédemption ; et quant à ceux qui me haïssent et qui m'ont offensé, non seulement je n'ai aucune haine ou aversion contre eux, mais je les aime de toute mon affection, parce que c'est votre désir et votre sainte volonté.

Actes de contrition. — Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, souverainement aimable, et que le péché vous déplaît ; je fais un ferme propos, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence. — Mon Dieu, considérant, d'une part, votre bonté et votre miséricorde, et, de l'autre, mon ingratitude et mon infidélité, j'ai plus de peine de vous avoir

offensé, pour l'amour que je vous porte, que du plus grand mal qui pourrait m'arriver, et je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser, et d'en éviter les occasions dès maintenant et toujours.

Actes de conformité à la volonté de Dieu. — Seigneur, j'aime et j'embrasse, je veux et révère tout ce que votre divine Providence a ordonné en tout ce qui me concerne, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment puissant et infiniment sage. — O Dieu très saint et très juste en toutes vos œuvres, je désire, de toutes les forces de mon âme, que votre volonté soit faite en moi et par moi, dans le temps et dans l'éternité. — Je désire supporter, avec patience et résignation, toutes les épreuves et toutes les souffrances que vous voudrez bien m'envoyer. — S'il arrive que je vous demande quelque chose qui ne vous agrée pas, je vous supplie de rejeter mon humble supplication.

Actes d'adoration. — Mon Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon souverain Seigneur et Rédempteur, à qui tout honneur est dû, de qui tout bien dépend, et sans lequel je n'ai que le néant, l'ignorance et le péché. — Grand Dieu, en présence de qui tout ce qui existe est comme s'il n'était pas, prosterné aux pieds de votre souveraine Majesté, je vous adore avec tout le respect dont je suis capable, et je vous offre l'hommage de tout ce que je suis : je reconnais que je suis l'œuvre de vos mains et que je dois la vie à votre pure miséricorde.

Actes d'offrande. — Seigneur, je vous offre tout le bien qui se fait au ciel et sur la terre, souhaitant que ce bien fût tout entier en mon pouvoir pour vous en faire une complète oblation : je reconnais que vous le méritez à tous égards, surtout à cause de votre dignité et de votre excellence infinie. — Mon Dieu, je me donne et consacre à vous, pour faire toujours votre volonté en la manière que vous le désirez, non seulement en ce qui m'est aisé, mais encore en ce qui m'est difficile et pour ainsi dire impossible, me confiant entièrement dans

votre bonté paternelle ; car, sitôt que vous souhaiterez quelque chose de moi, je sais que vous me le rendrez non seulement possible, mais encore agréable. C'est la parole même de votre saint Évangile : *Mon joug est doux et mon fardeau est léger*[1]. Disposez donc de moi, Seigneur, dans le temps et dans l'éternité. — Mon Dieu, je vous offre toutes mes pensées, toutes mes paroles, toutes mes actions, pour votre gloire. Je vous offre aussi la mort et la passion de Jésus-Christ pour obtenir toutes les grâces que vous savez m'être le plus nécessaires.

Actes de remerciement. — Seigneur, je vous remercie de tous les biens que vous m'avez faits, et de toutes les grâces que vous m'avez accordées ainsi qu'à toutes les créatures du ciel et de la terre. — Seigneur, je vous remercie de m'avoir conservé jusqu'à ce jour, de m'avoir appelé à la vie chrétienne, de m'avoir pardonné mes péchés, de m'avoir délivré des embûches du démon, etc., etc., et je prie tous les anges, tous les saints et toutes les créatures quelles qu'elles soient, de m'aider à vous rendre toutes les actions de grâces qui vous sont dues.

Actes de demande. — Grand Dieu, qui m'avez commandé de vous invoquer dans mes besoins, je vous demande une seule chose, au nom de votre Fils bien-aimé, et par l'intercession de mon ange gardien et de mon saint patron, savoir : de me conduire, par la voie qu'il vous plaira, à l'accomplissement de votre plus parfaite volonté, quand il m'en devrait coûter la vie, avec les angoisses et les afflictions qu'ont souffertes les martyrs et que souffrent maintenant les âmes du purgatoire.

Actes de confiance en Dieu. — Seigneur, je mets ma confiance en vous, en tout et pour tout, parce que vous savez mieux que moi mes besoins, vous pouvez et vous désirez y pourvoir autant et plus que moi. — Mon Sauveur, je vous demande la grâce de bien faire mes orai-

1. Matth., XI, 30.

sons ; de bien pratiquer l'humilité ; de me dévouer avec zèle à la sanctification des âmes, etc., etc. J'ai pleine confiance en votre puissance et en votre bonté, et je suis assuré que vous m'accorderez ma demande.

Actes de défiance de soi-même. — Mon Dieu, je reconnais que je ne puis rien de moi-même, et que, sans votre grâce, je ne puis rien faire pour mon salut, pas même avoir une bonne pensée, etc. — Seigneur, je reconnais en particulier que, sans votre grâce, je ne saurais bien faire mes oraisons, pratiquer la mortification, réformer mon orgueil, etc., quand bien même je serais le plus grand docteur de la terre, le plus avancé dans la dévotion, et que j'y emploierais toute mon industrie.

Actes de congratulation envers Dieu. — Mon Dieu, j'éprouve un bonheur tout particulier de savoir que vous êtes la sainteté même, la beauté par excellence et toute perfection ; l'être nécessaire, qui se suffit à lui-même et qui n'a besoin de personne ; que vous êtes adoré par les anges et par les saints, par l'Église militante et souffrante ; et que toutes les créatures, quelles qu'elles soient, sont comme un néant devant vous : à vous seul soient honneur et gloire dans tous les siècles des siècles ! Ainsi soit-il. — Je me réjouis avec vous, ô mon Sauveur, de la joie qui vous inonda au jour de votre résurrection, de votre ascension, de votre entrée triomphante dans les cieux, etc. — Je me réjouis avec vous, ô très sainte Vierge, de la consolation dont vous fûtes remplie en portant sur vos bras Jésus, votre divin Fils, en contemplant ses traits sacrés, en l'embrassant avec tendresse, etc. — Je me réjouis, ô mon Dieu, du grand bonheur que j'ai reçu de votre miséricorde, de toutes les grâces que vous m'avez accordées, etc. Ah ! qu'il fait bon d'être dans votre amitié ! Je tressaille de joie en pensant que je jouirai bientôt de vous éternellement !

Actes de confusion. — Seigneur, je suis confus quand je pense à vos bienfaits et en même temps à mes ingra-

titudes, etc. Hélas! dans le moment même où votre bonté me faisait du bien, j'ai eu la malice de vous offenser, etc. — Je rougis de honte, ô mon Dieu! au souvenir des scandales que j'ai donnés, moi qui avais tant d'obligation de vivre saintement, etc. — O mon Seigneur Jésus-Christ, vous avez été pauvre dans votre crèche, humilié dans votre passion, couronné d'épines, abreuvé de fiel et de vinaigre; et moi, le dernier de vos serviteurs, je veux ne manquer de rien, avoir toutes mes aises et mes commodités, ne rien souffrir! etc. Hélas! comment oserai-je me dire votre serviteur?

Actes d'admiration. — Seigneur, je suis ravi d'admiration, quand je pense à ce que vous êtes en vous-même et à ce que vous faites au ciel et sur la terre. Oh! que votre nom est admirable en tous lieux! etc. — O mon Dieu, que votre bonté est admirable, de m'avoir attendu si longtemps, et de m'avoir accordé la grâce de faire pénitence! D'où me vient ce bonheur qu'un misérable esclave reçoive son Roi dans sa maison? Quelle merveille, de voir un Dieu tout-puissant devenu enfant et le dernier de tous!

Actes de compassion. — O bon Jésus! que vos tourments sont grands! mon cœur est navré de douleur quand j'y pense. A quoi tient-il que je ne souffre et meure à votre place! O Jésus! quand je vous vois couronné d'épines qui pénètrent de toutes parts votre tête sacrée, je me sens comme frémir de douleur et de pitié. Pourquoi, criminel que je suis, n'endurai-je pas toute sorte de tourments, puisque vous, mon Sauveur innocent, en avez souffert d'aussi étranges, par amour pour moi? Oh! que j'ai de peine, voyant que vous êtes si mal servi et obéi! etc. Je mourrais volontiers pour empêcher le mépris qu'on fait de vos commandements. Seigneur, mon cœur est tout brisé en voyant tant de misères qui accablent les indigents, les orphelins et les pauvres malades. Que ne puis-je, par mes sacrifices, alléger ces misères et souffrir à leur place pour l'amour de vous!

Actes d'humilité. — Mon Dieu, je reconnais que de moi-même je ne puis rien et je ne suis rien. Je reconnais que je suis digne de mépris, je ne mérite pas que la terre me porte à cause de mon néant, de mon ignorance et de mes péchés. — Mon Dieu, je confesse à vos pieds que je suis tout à fait indigne de vos grâces, à cause des défauts nombreux que vous voyez en moi, pour lesquels je ne mérite que peines et confusion, etc.

Acte de patience. — Mon Dieu, je suis résolu de souffrir de bon cœur et pour l'amour de vous, tout le mal qu'il plaira à votre divine Majesté de m'envoyer : donnez-moi, s'il vous plaît, la vertu de patience dont j'ai grand besoin. Il y a si longtemps que je la désire ! Je vous la demande, ô mon Sauveur, par les mérites de votre sainte passion, etc.

Acte de chasteté. — O Dieu infiniment pur, j'aime mieux perdre la vie que la chasteté. Oui, je veux être chaste de corps et de cœur. Quand sera-ce, Seigneur, que je posséderai parfaitement cette vertu angélique ? Je vous conjure, par votre pureté même, de me la donner telle que je la désire.

Acte d'obéissance. — Je sus prêt, mon Dieu, à soumettre ma volonté et mon jugement à mes supérieurs, comme si vous-même me commandiez. O Jésus très obéissant, faites que je vous imite en cette vertu. Je ne puis l'avoir sans votre grâce : je vous la demande, pressé d'un ardent désir de l'acquérir.

Acte de foi sur la Providence. — Mon Dieu, je crois fermement que rien ne m'arrive sans votre volonté, que vous veillez sur tout ce qui m'intéresse et que votre bonne Providence m'a mis dans l'état où je suis.

Acte sur le bonheur d'être à Dieu seul. — Mon Dieu, je crois de tout mon cœur que vous êtes seul toute ma joie et tout mon bonheur en cette vie et en l'autre, et que c'est folie à moi de chercher ma félicité dans les plaisirs d'ici-bas et dans les créatures.

Acte sur la certitude de la mort. — Je crois, sans en pouvoir douter, que le jour de ma mort s'approche,

jour auquel mon corps sera jeté en terre, pour être bientôt livré à la corruption et la proie des vers.

Acte sur la certitude du jugement. — Je crois fermement que bientôt je serai présenté devant vous, ô juge inexorable, pour vous rendre un compte exact de toutes mes pensées, de tous mes désirs, de toutes mes paroles, de toutes mes actions et de tous les moments de ma vie, et que je serai jugé par vous irrévocablement et sans appel. Hélas ! si le juste est à peine sauvé, que deviendrai-je en ce moment redoutable ?

Acte sur la certitude de l'enfer. — Je crois fermement, ô mon Dieu, qu'il y a un enfer, lieu de supplices effroyables au delà de toute pensée, où les démons et les hommes méchants souffrent des tourments affreux, et que ces tourments dureront à tout jamais et sans espoir de soulagement.

Acte sur la certitude du paradis. — Mon Dieu, je crois de tout mon cœur qu'il a y un paradis, lieu de gloire et de délices ineffables, où les anges et les saints régneront éternellement. O Dieu de bonté, faites-moi la grâce de vivre si saintement, que j'aille un jour partager leur bonheur et vous contempler face à face pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il [1].

Nota. 1° Ces actes doivent toujours être faits du plus profond du cœur, et, autant qu'on peut, par manière d'élans d'amour et d'oraisons jaculatoires qui puissent pénétrer les cieux, comme autant de flèches lancées par notre âme avec l'aide du divin Esprit.

2° Si l'on est seul, on peut faire les actes de bouche et d'un ton de voix modéré ; mais ils ne serviraient de rien si le cœur ne se joignait à la langue pour les prononcer. En communauté, on s'abstient de cette manifestation extérieure.

3° Pour que ces actes soient vraiment utiles, il n'est pas nécessaire de sentir les affections dans la partie in-

1. On peut produire beaucoup d'actes et d'affections semblables sur les autres vérités chrétiennes : ces affections seront d'autant plus utiles, que nos réflexions auront été plus vives et plus fortes.

férieure de l'âme, ni de les faire connaître par des larmes, des sanglots, etc., quoique parfois cela puisse être bon, mais il suffit que notre volonté y soit entière, de telle sorte qu'on puisse dire en vérité : Mon Dieu, je veux et entends faire ces actes de tout mon cœur, en la meilleure et plus parfaite manière que je le puisse, bien que je n'éprouve aucune affection sensible.

4° Il est bon de produire souvent des actes semblables, non seulement dans l'oraison, mais encore pendant la lecture, dans les prières vocales et autres actions de la journée, quelles qu'elles soient : c'est proprement ce qu'on nomme *oraison jaculatoire*.

5° Quand on se trouve sec et stérile pendant la méditation, c'est alors qu'on doit redoubler ces actes, particulièrement ceux d'humilité, de confiance, de résignation, de contrition et de demande.

6° Une fois qu'on est accoutumé à produire les actes tels que nous les avons donnés, on peut les faire en d'autres termes, chacun suivant son inclination et sa dévotion.

7° On peut même les abréger, et, par une sorte d'accord fait avec Dieu, se contenter de dire, par exemple : *Je crois, j'espère, j'aime, j'adore*, etc., entendant par là produire des actes complets de foi, d'espérance, de charité, d'adoration, etc.

8° On peut même, sans parler, produire ces actes par signes, par exemple : se frapper la poitrine, pour un acte de contrition ; s'incliner vers la terre, pour un acte d'adoration ; lever les yeux au ciel, pour un acte d'espérance ou d'invocation, etc.

9° Quand les actes sont exprimés avec les propres paroles de l'Écriture sainte, ils ont je ne sais quoi de plus puissant pour nous toucher le cœur et l'enflammer de dévotion : on tâchera donc de s'en servir le plus possible ; ainsi, pour un acte de foi : *Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité ;* pour un acte d'espérance : *J'ai espéré en vous, Seigneur, et je ne serai jamais confondu.* — Acte de résignation à la volonté de Dieu :

Seigneur, que votre volonté soit faite et non pas la mienne. — Acte d'admiration : *Eh! d'où me vient ce bonheur que mon Seigneur daigne me visiter?* etc.

10° Quand, par suite de sécheresse spirituelle, on ne peut produire aucun acte de dévotion, il est bon d'offrir à Dieu les actes et les affections de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de saint Joseph, et de tous les saints. On peut aussi lui offrir ceux que nous avons faits autrefois avec de grands sentiments d'amour, tâchant de nous les rappeler, et protestant que, si nous en étions capables, nous voudrions les faire aujourd'hui avec notre ancienne ferveur.

CHOIX D'UN ÉTAT DE VIE

Celui qui, ne sachant pas l'état de vie où Dieu l'appelle, désire s'éclairer sur ce point, fera bien de méditer attentivement les avis suivants.

1. Il importe beaucoup de bien procéder dans cette élection, de peur qu'en choisissant, l'on ne se trompe, et qu'on entre dans un état qui ne nous permettra pas de travailler à notre salut.

2. Avant de faire cette élection, il faut découvrir entièrement son cœur à un sage directeur, lui déclarer avec sincérité ses habitudes et ses inclinations, bonnes et mauvaises, afin qu'il puisse nous donner un conseil plus utile.

3. Bien diriger et bien purifier son intention, se proposant avant tout la gloire de Dieu et le moyen le plus sûr pour opérer son propre salut, et non pas sa propre commodité, son plaisir ni sa satisfaction ; puis, considérer dans ce but la fin pour laquelle nous avons été créés, et se dire : Pourquoi ai-je été mis au monde? N'est-ce pas afin de chercher le royaume de Dieu et sa justice?

4. Se faire ces questions : Si un de mes amis, dont

je désirerais la perfection, s'adressait à moi dans une semblable occasion, quel conseil lui donnerais-je? Si je devais mourir aujourd'hui, quelle résolution voudrais-je avoir prise? Quand il me faudra comparaître au jugement de Dieu, quel état de vie désirerais-je avoir embrassé?

5. Au temps de l'élection, il faut se recueillir avec un plus grand soin, rejetant toute pensée terrestre pour ne s'arrêter qu'à celles qui viennent du ciel.

6. Pendant ce temps, avoir l'intention, dans toutes ses oraisons, de demander à Dieu la lumière pour bien connaître sa volonté sur ce point, et l'on s'efforcera, dans cette demande, d'agir avec indifférence et dégagement de tout intérêt particulier.

7. Une fois bien établi dans ce désintéressement, on doit peser, devant Dieu, les raisons pour et contre, s'arrêtant sur celles qui viennent du Ciel, et qui sont fondées sur les maximes de l'Évangile, et rejetant celles qui tiennent de la terre et de la prudence humaine.

8. Afin de ne pas se tromper, écrire les raisons pour et contre, qu'on aura trouvées; puis, les examiner de nouveau, et les soumettre à son directeur, lui disant comment on a procédé, et le priant de nous donner son avis.

9. Au temps de l'élection, il faut avoir l'esprit tranquille, et ne rien résoudre avant le temps déterminé, encore moins s'obliger par vœu, surtout si l'âme était dans le trouble et l'agitation.

10. Après avoir observé ces différents conseils, s'arrêter aux raisons les plus fortes, croyant pieusement qu'elles sont l'expression de la volonté de Dieu, et d'après cela, se déterminer sans plus différer.

11. Après l'élection, faire de nouveau oraison pour voir si l'on a bien procédé, et si l'on ne s'est pas trompé, et demander à son directeur si, de son côté, il demeure dans la même détermination.

12. On connaîtra si l'élection est bonne, aux quatre marques suivantes : Avoir observé les conseils donnés

plus haut, surtout au sujet de l'indifférence et du désintéressement ; — dans les inspirations qui surviennent, éprouver toujours la même tendance ; — après avoir fait oraison pour se confirmer dans son élection et connaître si elle est bonne, s'y trouver de nouveau résolu et affermi ; — enfin, être assuré que tel est aussi l'avis de son directeur.

13. Aussitôt ces quatre marques reconnues, on doit se décider à exécuter au plus tôt sa détermination, l'offrir à Dieu, et la lui recommander pour qu'il veuille bien la bénir et l'approuver ; puis, aviser aux moyens propres à la réaliser. Il est bon d'écrire les motifs de sa détermination dans son règlement de vie, avant de sortir de la retraite.

14. Une fois cette résolution prise, s'il survient des pensées qui nous portent à nous rétracter, ou à douter de notre élection, il faut les mépriser comme des tentations, et exécuter fidèlement notre dessein le plus tôt possible.

15. Pour imprimer plus fortement ces différents avis et dans le cœur et dans la mémoire, et par ce moyen, en recueillir plus de fruit, il est bon, pendant le temps de l'élection, de les relire soigneusement de temps en temps, de les approfondir, et de les considérer comme s'ils nous étaient envoyés du Ciel par un ange.

RÈGLEMENT DE VIE CHRÉTIENNE

1. Se lever chaque jour de bon matin, et à une heure fixe, suivant son état et sa santé.

2. En s'éveillant, offrir sa première pensée à Dieu, se lever promptement et avec modestie ; et en s'habillant, faire quelque prière vocale ou mentale.

3. Une fois habillé, prendre de l'eau bénite, faire ses prières à genoux devant un crucifix ou toute autre image pieuse.

4. Faire une demi-heure d'oraison mentale chaque jour s'il est possible.

5. Entendre la sainte messe tous les jours si l'on peut.

6. Déterminer, autant que possible, les heures de ses occupations de la journée.

7. Faire chaque jour, dans l'après-midi, une lecture spirituelle, qu'on pourra prendre dans l'*Introduction à la vie dévote*, les *Œuvres spirituelles de Grenade*, l'*Imitation de Jésus-Christ*, la *Vie des saints* ou autres livres semblables, de l'avis de son confesseur.

8. Former son intention au commencement de chaque action principale, et à la fin remercier Dieu du bon succès qu'on a pu obtenir et lui demander pardon des fautes qu'on a commises en l'accomplissant. Si cette action est longue, renouveler, de temps en temps, son intention première, ou faire quelque oraison jaculatoire.

9. Se remettre souvent, pendant la journée, en la sainte présence de Dieu, principalement au son de l'horloge, et surtout s'il se rencontre quelque occasion de pécher.

10. Faire l'examen particulier, de temps en temps, sur le vice auquel on est le plus enclin, ou sur la vertu qu'on a le plus besoin d'acquérir.

11. Les jours de dimanches et de fêtes d'obligation, assister, le plus souvent possible, à la messe paroissiale, ainsi qu'aux prônes et aux sermons.

12. Choisir un bon confesseur et ne le point changer sans nécessité; lui communiquer son intérieur, après la confession, de temps en temps, autant qu'on en sentira le besoin, et qu'il le jugera convenable.

13. Se confesser et communier tous les huit ou quinze jours, ou tous les mois, selon l'avis de son directeur.

14. Faire un acte de contrition chaque fois qu'on reconnaîtra être tombé dans quelque faute, et former la résolution de s'en confesser au plus tôt.

15. Quand on est poursuivi par quelque tentation ou quelque peine, recourir à Dieu et à la très sainte Vierge, par quelque courte prière, comme les suivantes : *Mon Dieu, venez à mon aide*, — *Sainte Marie, secourez-moi*, ou autres semblables.

16. Si l'on est dangereusement malade, recevoir sans tarder les sacrements, et se résigner entièrement à la volonté de Dieu.

17. Avoir une dévotion toute particulière envers Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, et faire chaque jour, si l'on peut, un quart d'heure de visite au Saint-Sacrement, surtout le jeudi.

18. Avoir encore une dévotion spéciale envers la très sainte Vierge, saint Joseph, son bon ange et son saint patron, et leur adresser tous les jours quelques prières; il est bon de s'enrôler aussi dans quelqu'une de leurs confréries.

19. S'imposer quelque pratique pieuse, pour se préserver du vice auquel on est le plus enclin, comme de faire quelque aumône, dire un *Ave Maria*, etc., toutes les fois qu'on a le malheur d'y tomber.

20. Pratiquer, tous les jours, quelques mortifications intérieures ou extérieures; mortifier surtout la vue, le goût et la langue, pour se prémunir contre le péché, et s'accoutumer à l'exercice des vertus.

21. Fuir soigneusement les occasions du péché, et surtout celles qui ont été cause de nos chutes.

22. Faire, chaque semaine, quelque bonne œuvre envers le prochain, secourant les pauvres, faisant la visite des malades ou des prisonniers, instruisant les ignorants des vérités nécessaires au salut, etc.

23. Le soir, avant de prendre son repos, faire régulièrement la prière ordinaire, apportant un soin particulier pour l'examen de sa conscience, et n'oubliant jamais les litanies de la sainte Vierge ni le *De profundis*.

24. Les personnes qui ont l'habitude de faire la méditation, doivent lire, après la prière, le sujet pour le

lendemain, puis se tenir dans le recueillement et se mettre au lit, sans s'occuper d'autre chose.

25. En se couchant prendre de l'eau bénite, faire le signe de la croix, et dire quelque prière, comme les suivantes : *Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains;* ou bien : *Mon Dieu, faites-moi la grâce de bien mourir.*

26. Si l'on s'éveille pendant la nuit, faire quelque courte élévation de cœur vers Dieu ou quelque prière vocale.

27. Tous les ans, vaquer aux exercices de la retraite spirituelle, ou du moins faire sa confession générale depuis l'année précédente; et pour s'y mieux préparer, réfléchir sérieusement pendant quelque temps, relire ses résolutions, s'examiner avec soin, et remédier aux manquements qui ont échappé.

28. Un chef de famille doit prendre la résolution d'instruire et de faire instruire tous ceux qui lui sont confiés; les obliger à faire les prières du matin et du soir, les engager à se confesser et à communier souvent; veiller à ce qu'ils évitent les paroles contre la religion, contre la vertu et tous les excès; défendre le travail les dimanches et jours de fête d'obligation, et exiger qu'ils assistent à la messe ces jours-là, qu'ils entendent le prône ou le catéchisme à la paroisse; faire, à la maison, s'il est possible, la lecture publique de quelque bon livre, comme un bon catéchisme expliqué, la *Vie des saints* ou autre livre édifiant.

29. Les domestiques devront prendre des résolutions particulières touchant leurs devoirs envers leurs maîtres; les écoliers, envers leurs professeurs; et les autres personnes s'arrêteront à celles qui conviennent à leur position dans le monde, et se régleront en ce point sur l'avis de leur directeur ou de leur confesseur.

30. Relire son règlement de vie tous les deux ou trois mois, voir si on y a manqué, et renouveler ses résolutions.

31. Outre les divers points indiqués ci-dessus, il faut écrire les principales résolutions qu'on a prises durant la retraite, et les principaux motifs qui nous ont déterminé à les prendre.

Ceux qui suivront ce règlement attireront sur eux la paix et la bénédiction du Seigneur [1]. Ainsi soit-il.

RÈGLEMENT DE VIE SACERDOTALE

EN PARTICULIER POUR LES PRÊTRES EMPLOYÉS DANS LE SAINT MINISTÈRE

1. Faire chaque jour soigneusement l'oraison mentale d'une demi-heure, une lecture spirituelle d'une demi-heure environ, et la visite au Saint-Sacrement, d'un quart d'heure.

2. Réciter l'office divin aux heures voulues, et dire chaque jour la sainte messe à une heure réglée, s'il est possible.

3. Veiller à la propreté du lieu saint, des livres d'église, du linge et des ornements.

4. Renouveler exactement les saintes hosties, chaque semaine, ou au moins dans la quinzaine.

5. Prendre ses mesures pour que la lampe brûle nuit et jour devant le Saint-Sacrement.

6. Se tenir habituellement uni à Dieu, par conformité à sa volonté, surtout dans les peines, les difficultés et les embarras, et faire toutes ses actions en union avec les intentions de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

7. Estimer et honorer son évêque, comme le représentant de Notre-Seigneur, lui obéir en tout ; éviter et empêcher, autant que possible, toute parole contre le respect qui lui est dû.

1. Gal., VI, 16.

8. Nourrir dans son cœur un grand zèle pour le salut des âmes.

9. Préparer avec soin l'instruction et le catéchisme qu'on doit faire.

10. Lire chaque jour quelque chapitre de l'Écriture sainte et quelques pages de théologie.

11. Faire exactement le prône et le catéchisme.

12. Aimer à se trouver au confessionnal, pour la commodité des fidèles, et ne pas renvoyer, autant que possible, les personnes qui demandent à se confesser.

13. Visiter régulièrement les pauvres et les malades, et ne jamais remettre la visite de ceux dont la maladie est plus grave, prenant toutes ses mesures pour qu'ils reçoivent le saint viatique, l'extrême-onction et l'indulgence plénière, à l'article de la mort.

14. Se rendre compte, de temps en temps, de l'état de la paroisse, et tenir tous les registres dans un ordre parfait.

15. Faire, chaque année, les exercices de la retraite spirituelle.

16. Relire, tous les mois, son règlement de vie et les résolutions qu'on a prises.

17. Se confesser tous les huit jours ou tous les quinze jours, et s'y préparer avec un très grand soin.

18. Écarter de sa bibliothèque les livres défendus, et ne pas perdre son temps à lire des livres inutiles.

19. Porter toujours la soutane et la tonsure, sauf les cas de nécessité.

20. Ne se trouver jamais volontairement dans les compagnies où l'on pourrait être une occasion de scandale, et rarement dans les festins.

21. Éviter les jeux défendus.

22. Se garder des procès.

23. Avoir ses repas réglés et y mettre de la simplicité.

24. Enfin, haïr le péché plus que le démon, en fuir les occasions, et donner bon exemple à tout le monde.

LISTE DE LIVRES UTILES A UN PRÊTRE

SURTOUT S'IL EST DANS LE SAINT MINISTÈRE

La Sainte Bible. — Commentaires de l'Écriture sainte, par M. l'abbé Drioux. — Concordance de la Bible. — Le Nouveau Testament à part. — Les Conciles de Trente et du Vatican. — Le Catéchisme du Concile de Trente. — Le Catéchisme expliqué de Rodez ou celui de Guillois. — Les statuts du diocèse. — Le Rituel romain. — Cérémonial romain de Falise ou de Levavasseur. — Le volume de Falise intitulé : S. R. C. Decreta. — Théologie de Bouvier ou de Toulouse. — Celle de S. Liguori. — La Somme de saint Thomas. — La dernière édition de Gury.—Répertoire des sciences utiles à un prêtre, par le P. Mach. — Manuel des confesseurs, de Mgr Gaume. — Imitation de Jésus-Christ. — Vie de saint Vincent de Paul, par Abelli. — Doctrine et vertus de saint Vincent de Paul, par l'abbé Maynard. — Le Combat spirituel. — Les Œuvres spirituelles du P. Louis, de Grenade. — La Vie des saints, par Giry. — Les Méditations de Busée et de Beuvelet, etc. — *Hortus pastorum*, de Marchant. — Sermons de Bourdaloue. — Sermons du P. Lejeune. — Cours d'instructions, par Rua. — Cours de prônes, par M. Gaussens, curé de Saint-Seurin, à Bordeaux.

Les Œuvres complètes de saint François de Sales et de saint Liguori, seraient aussi d'une grande utilité.

ORDRE DE L'EMPLOI DE LA JOURNÉE

GARDÉ EN CERTAINES COMMUNAUTÉS PENDANT LES EXERCICES SPIRITUELS

Heures.	
5	Lever.
5 1/2	Méditation.
6 3/4	Lecture du Nouveau Testament.
7	Entendre ou célébrer la sainte messe.

Heures.

7 1/2 Déjeuner.
7 3/4 Mettre de l'ordre dans la chambre.
8 Lecture de l'Imitation.
8 1/2 Récitation des petites heures, pour ceux qui sont tenus au bréviaire ; pour les autres, le chapelet, ou le petit office de la sainte Vierge, ou les psaumes de la pénitence, ou autre prière vocale.
9 Lecture spirituelle.
9 1/2 Réflexions sur la lecture. Écrire ce qui a le plus frappé.
10 Visite au Saint-Sacrement.
10 1/2 Méditation.
11 1/2 Quelques prières vocales, et visite au Saint-Sacrement.
Midi. Examen particulier. *Angelus*, dîner.
Après le dîner, visite au Saint-Sacrement, puis s'entretenir doucement avec Dieu, soit en se promenant, soit autrement.
1 1/2 Récitation du chapelet.
2 Vêpres et complies pour ceux qui sont obligés au bréviaire, ou quelque autre prière vocale pour ceux qui n'y sont pas obligés.
2 1/2 Lecture spirituelle jusqu'à 3 heures.
3 1/4 Méditation.
4 Matines et Laudes pour ceux qui sont obligés au bréviaire ; quelques prières vocales pour les autres.
5 Lecture d'un chapitre de l'Imitation, et s'occuper de sa conscience.
5 1/2 Méditation jusqu'à 6 heures 1/2 ; puis quelques prières vocales.
7 Examen particulier ; souper ; visite au Saint-Sacrement ; puis, s'entretenir avec Dieu, comme après le dîner.
8 1/2 Prière du soir ; lecture de la méditation du lendemain ; coucher.

Nota. Il importe grandement d'être fidèle aux divers points du règlement, et de les observer comme si l'on obéissait à la voix de Dieu même. — Le temps qui reste libre, après les exercices, est employé à s'occuper de sa conscience, à chercher les moyens de triompher du péché et de se former à la pratique des vertus, etc.; à écrire brièvement les résolutions prises dans les méditations et à la suite des lectures, avec les motifs qui les ont déterminées. — Pour écarter les occasions de distraction, on évitera les entretiens, visites, correspondance, etc., et l'on gardera un silence exact. — Le dimanche, dans la retraite, on assiste aux divers offices de l'église, et on supplée de son mieux aux exercices qui n'auraient pu être faits aux heures indiquées.

PLAN GÉNÉRAL DE RETRAITES[1]

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour faire les exercices spirituels. . . . . 1 à 8
Ordre de la journée 597
Avis divers sur l'oraison . . . . . 8 à 22

PREMIER JOUR

† Méditation préparatoire. 23
† Bienfait de la création. 35
Bienfait de la conservation. 37
Bienfait de la rédemption. 39
★ Bienfait de la vocation à la foi. 41
† Bienfaits particuliers. 43
† Devoirs envers Dieu. 45

1. Prendre comme sujets de méditations celles qui sont marquées d'une †; les autres qui ont un ★ à la marge seront utiles à certaines personnes auxquelles les méditations précédentes conviendraient moins, à raison de leur état ou de leur disposition particulière.

On prendra comme *lectures* celles qui sont dans ce volume, ou bien les méditations omises, ou tout autre livre, de l'avis du directeur.

Pour les prêtres et ceux qui aspirent au sacerdoce.

Dignité des prêtres en général. 311
Causes de la dignité des prêtres. 313
★ Vocation à l'état ecclésiastique. 292

Pour les personnes de communauté.

★ Bienfait de la vocation à la vie religieuse. 223
★ Avantages de la vie religieuse. 226
Excellence des vœux. 230
Utilité des vœux. 233

DEUXIÈME JOUR

† Gravité du péché, souverainement haï de Dieu. . . 56
★ — cause de la mort de Jésus-Christ. 59
— en tant qu'il réjouit les démons. 60
† — dans ses effets. 62
† La mort 99
La mort des justes. 101
† Jugement particulier 103
★ Devoirs envers nous-mêmes. 48

TROISIÈME JOUR

Signes du jugement dernier 105
† Jugement en général 108
† Enfer 110
★ Éternité 115
† Confession générale. 141
★ Devoirs envers le prochain. 51

Lire les avis pour faire la confession générale.

Pour les personnes de piété.

★ Péché véniel. 94
★ Scandale. 84
Purgatoire. 120
★ Contrition 143
★ Satisfaction. 149

Lire les considérations sur la contrition.

† Enfant prodigue. 393

QUATRIÈME JOUR

† Préparation à la sainte communion. 161
★ Raisons de l'institution de la sainte Eucharistie. . . 154
★ Actes pour la sainte communion. 165
† Paradis 113
† Imitation de Jésus-Christ 168
Incarnation du Fils de Dieu 356
† Nativité de Notre-Seigneur 358
Annonce de la naissance du Messie aux bergers. . . 361
★ Circoncision 363

Pour les prêtres.

★ Institution de la sainte Eucharistie. 406
★ Esprit ecclésiastique. 295
★ Vertus que saint Paul exige du prêtre. 330
Foi, espérance et science nécessaires aux prêtres. 332

CINQUIÈME JOUR

★ Présentation de Notre-Seigneur au temple. 365
Fuite en Égypte 368
† Notre-Seigneur à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans. 370
Baptême de Notre-Seigneur. 375
★ Les béatitudes. 381, 383, 386
† Mortification 176
† Humilité. 174
† Patience. 193

Pour exciter en soi la crainte de la justice divine.

Prédication de saint Jean-Baptiste. 373
Tentation de Notre-Seigneur. 377
Lazare et le mauvais riche. 396
★ Crainte de l'éternité malheureuse. 117
★ Endurcissement. 86

Pour les personnes voulant s'appliquer plus longtemps à la vie purgative.

★ Péchés capitaux en général 65
★ Orgueil 67
Avarice 70
★ Impureté. 72

Pour les prêtres.

★ Élection des douze apôtres 388
Commencement de la prédication de Notre-Seigneur. 379
★ Humilité nécessaire au prêtre 337
Charité nécessaire au prêtre 335
★ Chasteté nécessaire au prêtre 340
★ Zèle du salut des âmes 345
Récitation de l'office divin en particulier 319
Des offices publics dans l'église 321

Pour les religieux.

Excellence de la pauvreté 235
Utilité de la pauvreté 237

Pour les personnes désirant choisir un état de vie.

Importance de ne point s'engager dans un état de vie sans être appelé de Dieu 188
Stabilité dans la vocation 286

SIXIÈME JOUR

† Transfiguration de Notre-Seigneur 391
★ Jésus lave les pieds à ses apôtres 404
★ Oraison et agonie de Notre-Seigneur 409
Notre-Seigneur pris par ses ennemis 414
† Chasteté 179
† Modestie 191
Charité envers les pauvres 196
★ Confession 137
† Bon propos 146

Pour les personnes voulant s'appliquer plus longtemps à la vie purgative.

★ Gourmandise 75
★ Colère 79
Envie 77
Paresse 82

Pour exciter en soi la crainte de la justice divine.

★ Des vignerons infidèles. 401
★ Le figuier desséché. 399
Reniement de saint Pierre. 416
Trahison de Judas. 412
Désespoir de Judas 419

Pour les personnes cherchant à fuir les vanités du monde.

Illusions et mensonge de la vie. 132
Multitude des misères de la vie. 135

Pour les prêtres et ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique.

★ Respect que les ecclésiastiques doivent porter aux choses saintes 324
★ Pauvreté requise dans un ecclésiastique. 342
Bon usage des biens de l'Église 347

Pour les personnes de communauté.

Excellence de la chasteté religieuse. 240
Utilité de la chasteté religieuse. 242
Excellence de l'obéissance religieuse. 244
Utilité de l'obéissance religieuse. 246
★ Observance des règles. 249

SEPTIÈME JOUR

★ Barabbas préféré à Jésus. 421
† Flagellation de Notre-Seigneur. 423
★ Couronnement d'épines. 425
Crucifiement de Notre-Seigneur. 430
Portement de la croix. 428
★ Sur ces paroles : Tout est consommé 432
★ Signes qui suivirent la mort de Notre-Seigneur. . . 434
† Fréquente communion 167
† Fuite des occasions. 198
★ Soin que les supérieurs doivent avoir de leurs inférieurs et les maîtres de leurs domestiques. . . . 54
† Dévotion à la très sainte Vierge. 206

Pour les ecclésiastiques.

Célébration du saint sacrifice 316
Obligation de porter la tonsure et l'habit ecclésiastique 298
★ Obligation d'instruire le peuple par des prédications familières et des catéchismes. 326

Pour les personnes de piété.

★ Oraison mentale 201
★ Abus des grâces. 89
★ Tiédeur 96

HUITIÈME JOUR

★ Résurrection de Notre-Seigneur 436
✝ Apparition à Marie-Madeleine 439
Apparition sur une montagne en Galilée 442
Apparition aux apôtres réunis à saint Thomas. . . 445
★ Ascension de Notre-Seigneur 447
★ Descente du Saint-Esprit. 450
✝ Importance d'avoir un directeur 218
✝ Dévotion à l'Ange gardien. 212
✝ Rechute dans le péché. 91

✝ Persévérance. 220

PLAN PARTICULIER DE RETRAITES

VIE CHRÉTIENNE

HUIT JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison . . . . . 1 à 22
Méditation préparatoire 23

PREMIER JOUR

Bienfait de la création. 35
Bienfait de la conservation. 37
Devoirs envers Dieu. 45
Bienfaits particuliers et personnels. 43

DEUXIÈME JOUR

Gravité du péché par rapport à Dieu. 56
Gravité du péché en tant qu'il réjouit le démon. . . . 60
Devoirs envers nous-mêmes. 48
Des sept péchés capitaux. 65

TROISIÈME JOUR

Mort. 99
Jugement particulier. 103
Devoirs envers le prochain. 51
Enfer. 110

QUATRIÈME JOUR

Enfant prodigue 393
Confession 137
Contrition 143
Fuite des occasions du péché. 198

CINQUIÈME JOUR

Excellence de la sainte Eucharistie. 152
Paradis. 113
Imitation de Notre-Seigneur. 168
Mortification 176

SIXIÈME JOUR

Humilité 174
Chasteté 179
Résistance aux tentations. 182
Manière de distinguer les vraies vertus des fausses. . 185

SEPTIÈME JOUR

Patience 193
Charité envers les pauvres. 197

Modestie 191
Importance d'avoir un directeur spirituel 218

HUITIÈME JOUR

Fréquente communion. 167
Dévotion aux âmes du purgatoire. 215
Oraison mentale. 201
Dévotion à la sainte Vierge. 206

Persévérance 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament.	Saint Luc	Chap.	IV
Imitation.	Livre Ier.	—	XX
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	II
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	V
Imitation.	Livre II	—	I

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Épître aux Hébreux.	—	VI
Imitation.	Livre Ier.	—	VI
Guide des pécheurs.	IIIe partie, livre Ier. .	—	XXVI
Guide des pécheurs.	Suite.		
Imitation.	Livre II	—	VI

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu. . . .	—	XXIV
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	VII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	X
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIV

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Luc	—	XV
Imitation.	Livre II	—	I-V
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	IX
Guide des pécheurs.	Livre II	—	VI-IX
Imitation.	Livre Ier.	—	XXI

CINQUIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ier ép. aux Corinthiens.	—	XI
Imitation.	Livre IV.	—	XII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	IX
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	XIV
Imitation.	Livre III.	—	X

SIXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu	Chap.	VI
Imitation.	Livre Ier.	—	I
Guide des pécheurs.	IIe partie, livre II. . .	—	XIV
Guide des pécheurs.	Suite.		
Imitation.	Livre Ier.	—	IX

SEPTIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Épître aux Colossiens.	—	III
Imitation.	Livre II	—	II
Guide des pécheurs.	IIe partie, livre II. . .	—	XVI
Guide des pécheurs.	Suite.		
Imitation.	Livre III.	—	XXIII

HUITIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu. . . .	—	V
Imitation.	Livre II.	—	VII
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	XX
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	XXII
Imitation.	Livre II.	—	XII

VIE CHRÉTIENNE

SIX JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison. . . . . 1 à 22
Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Bienfait de la création. 35
Bienfait de la conservation. 37
Devoirs envers Dieu. 45
Bienfaits particuliers et personnels. 43

DEUXIÈME JOUR

Gravité du péché par rapport à Dieu. 56
Gravité du péché par rapport au démon. 60
Devoirs envers nous-mêmes. 48
Scandale. 84

TROISIÈME JOUR

Mort. 99
Jugement particulier. 103
Devoirs envers le prochain. 51
Enfer. 110

QUATRIÈME JOUR

Enfant prodigue 393
Confession 137
Fuite des occasions du péché. 198
Paradis. 113

CINQUIÈME JOUR

Fruits de la sainte communion. 138
Imitation de Notre-Seigneur. 168
Humilité 174
Chasteté 179

SIXIÈME JOUR

Patience 193
Dévotion aux âmes du purgatoire. 215
Oraison mentale. 201
Dévotion à la sainte Vierge. 206

Persévérance 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament.	Saint Luc	Chap.	IV
Imitation.	Livre Ier.	—	XX
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	II
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	V
Imitation.	Livre II.	—	I

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Epître aux Hébreux. .	—	VI
Imitation.	Livre Ier.	—	VI
Guide des pécheurs.	3e partie, livre Ier. . .	—	XXVI
Guide des pécheurs.	Suite		
Imitation.	Livre II.	—	VI

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu. . . .	—	XXIV
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	VII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	X
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIV

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ier ép. aux Corinthiens.	—	XI
Imitation.	Livre IV.	—	XII
Guide des pécheurs.	Livre II	—	I-IV
Guide des pécheurs.	Livre Ier	—	IX
Imitation.	Livre III.	—	X

CINQUIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Epître aux Colossiens. .	—	III
Imitation.	Livre Ier.	—	I
Guide des pécheurs.	2e partie, livre II. . .	—	XIV
Guide des pécheurs.	Suite.		
Imitation.	Livre III.	—	XXIII

SIXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu	Chap.	V
Imitation.	Livre II.	—	VII
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	XX
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	XXII
Imitation.	Livre II.	—	XII

VIE CHRÉTIENNE

QUATRE JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison. . . . . 1 à 22
Méditation préparatoire. 29

PREMIER JOUR

Bienfaits de la création. 35
Bienfaits particuliers et personnels. 43
Devoirs envers Dieu. 45
Gravité du péché par rapport à Dieu. 56

DEUXIÈME JOUR

Mort. 99
Enfer. 110
Devoirs envers nous-mêmes. 48
Enfant prodigue. 393

TROISIÈME JOUR

Confession 137
Fuite des occasions du péché. 198
Devoirs envers le prochain. 51
Paradis 113

QUATRIÈME JOUR

Fruits de la sainte communion. 138
Imitation de Notre-Seigneur. 168
Communion fréquente. 167
Dévotion aux âmes du purgatoire. 215

Dévotion à la sainte Vierge. 206

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament.	Saint Luc.	Chap.	IV
Imitation.	Livre Ier.	—	XX
Guide des pécheurs.	Création, livre Ier. . .	—	II
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	V
Imitation.	Livre II.	—	I

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu	—	XXIV
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	VII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	X
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIV

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ier ép. aux Corinthiens.	—	XI
Imitation.	Livre IV.	—	XII
Guide des pécheurs.	Livre Ier.	—	IX
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	I-V
Imitation.	Livre III.	—	X

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu.	—	V
Imitation.	Livre II.	—	VII
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	XX
Guide des pécheurs.	Livre II.	—	XXII
Imitation.	Livre II.	—	XII

VIE CHRÉTIENNE

RETRAITE DU MOIS

JANVIER

Droits de Dieu sur l'homme. 32
Bienfait de la rédemption. 39
Bienfaits particuliers. 43

FÉVRIER

Devoirs envers Dieu. 45
Devoirs envers nous-mêmes. 48
Devoirs envers le prochain. 51

MARS

Oraison et agonie de Notre-Seigneur. 409
Barabbas préféré à Jésus 421
Crucifiement 430

AVRIL

Résurrection de Notre-Seigneur. 436
Mort des justes. 101
Paradis. 113

MAI

Crainte de l'éternité malheureuse. 117
Péché par rapport à Dieu 56
Dévotion à la très sainte Vierge. 206

JUIN

Institution du très saint Sacrement. 406
Élévation de l'homme par l'Eucharistie. 156
Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. 203

JUILLET

Orgueil 67
Impureté. 72
Paresse. 82

AOUT

Manière de discerner les vraies vertus des fausses. . . 185
Tiédeur 96
Abus des grâces. 89

SEPTEMBRE

Rechute dans le péché. 91
Résistance aux tentations. 182
Jugement particulier. 103

OCTOBRE

Enfer 110
Eternité 115
Dévotion à l'ange gardien. 212

NOVEMBRE

Purgatoire 120
Incertitude de la vie humaine. 125
Dévotion aux âmes du Purgatoire. 215

DÉCEMBRE

Nativité de Notre-Seigneur. 358
Jésus à Nazareth. 370
Dévotion à l'immaculée conception de la sainte Vierge. 209

VIE DE COMMUNAUTÉ

HUIT JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Création 35
Conservation 37
Devoirs envers Dieu 45
Rédemption 39

DEUXIÈME JOUR

Péché mortel 56
Effets du péché 62
Devoirs envers nous-mêmes 48
Péché véniel 94

TROISIÈME JOUR

Mort 99
Jugement particulier 103
Devoirs envers le prochain 51
Enfer 110

QUATRIÈME JOUR

Enfant prodigue 393
Contrition 143
Confession 137
Paradis 113

CINQUIÈME JOUR

Fruits de la sainte communion 158
Imitation de Notre-Seigneur 168
Tendance vers la perfection 252
Humilité 174

SIXIÈME JOUR

Mortification 176
Résistance aux tentations. 182
Vraies et fausses vertus. 185
Simplicité 255

SEPTIÈME JOUR

Pauvreté. 235
Chasteté. 240
Obéissance. 244
Stabilité dans la vocation 286

HUITIÈME JOUR

Oraison mentale. 201
Fuite des occasions. 198
Observance des règles. 249
Dévotion envers Marie immaculée, ... 209

Persévérance 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament.	Saint Luc	Chap.	IV
Imitation.	Livre I[er].	—	XX
Conformité à la volonté de Dieu . . .	435		
Avis sur l'oraison mentale	8		
Imitation.	Livre II	—	I

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Épître aux Hébreux. .	—	VI
Imitation.	Livre I[er].	—	VI
Des péchés capitaux.	65		
Des péchés capitaux, suite.			
Imitation.	Livre II	—	VI

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu. . . .	Chap.	XXIV
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIII
Misères de l'homme	123-137		
Avantages de la vie de communauté ; excellence et utilité des vœux . .	223		
Imitation.	Livre Ier.	—	XXIV

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Luc	—	XV
Imitation.	Livre Ier.	—	XXV
Passion de Notre-Seigneur. . . .	409-420		
Passion de Notre-Seigneur, suite.			
Imitation.	Livre Ier.	—	XXI

CINQUIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Épître aux Corinthiens.	—	XI
Imitation.	Livre IV.	—	XII
Sur l'Eucharistie	161-171		
Humilité de saint Vincent de Paul.	482		
Imitation.	Livre III.	—	X

SIXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Saint Matthieu. . . .	—	VI
Imitation.	Livre Ier.	—	I
Dévotion de saint Vincent de Paul envers Dieu.	470		
Mortification de saint Vincent de Paul.	497		
Imitation.	Livre Ier.	—	IX

SEPTIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Épître aux Colossiens.	—	III
Imitation.	Livre II.	—	II
Obéissance de saint Vincent. . . .	525		
Pauvreté de saint Vincent.	515		
Imitation.	Livre III.	—	XXIII

HUITIÈME JOUR

Nouveau Testament. Saint Matthieu . . . Chap. V
Imitation. . . . . Livre II. . . . . — VII
Vie glorieuse de Notre-Seigneur. . . 436-450
Dévotion à la sainte Vierge, à l'ange gardien et aux âmes du purgatoire. . 209
Imitation. . . . . Livre II. . . . . — XII

VIE DE COMMUNAUTÉ

HUIT JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE[1]

Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Création. 35
Rédemption 39
Devoirs envers Dieu. 45
Bienfaits particuliers 43

DEUXIÈME JOUR

Péché mortel. 56
Effets du péché. 62
Devoirs envers le prochain. 51
Péché véniel. 94

TROISIÈME JOUR

Mort. 108
Jugement particulier 103

1. Les personnes vouées au service des pauvres et à l'éducation des enfants pourront lire, pendant la retraite, les méditations spéciales sur ces œuvres de charité, pages 263-286.

Devoirs envers nous-mêmes. 48
Enfer 110

QUATRIÈME JOUR

Enfant prodigue 393
Contrition 143
Confession 137
Paradis 113

CINQUIÈME JOUR

Fruits de la sainte Eucharistie. 158
Imitation de Notre-Seigneur. 168
Obligation de tendre vers la perfection 252
Humilité. 174

SIXIÈME JOUR

Mortification 176
Résistance aux tentations 182
Manière de distinguer les vraies vertus des fausses. . 185
Service des pauvres malades. 263

SEPTIÈME JOUR

Pauvreté. 235
Chasteté. 240
Modestie. 191
Obéissance 244

HUITIÈME JOUR

Fuite des occasions. 198
Observance des règles. 249
Dévotion aux âmes du purgatoire. 215
Dévotion envers la très sainte Vierge. 206

Persévérance. 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . Chap. XX
Conformité à la volonté de Dieu . . . 455
Avis sur l'oraison mentale. 8
Imitation. . . . . Livre II . . . . . — I

DEUXIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — VI
Des péchés capitaux. 65-75
Des péchés capitaux, etc. 75-91
Imitation. . . . . Livre II. . . . . — VI

TROISIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — XXIII
Des misères de l'homme. 123-137
Bienfaits et avantages de la vie de communauté. — Excellence et utilité des vœux. 223
Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — XXIV

QUATRIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — XXV
Passion de Notre-Seigneur. . . . 409-420
Passion de Notre-Seigneur, suite.
Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — XXI

CINQUIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — XII
Sur l'Eucharistie. 161-171
Humilité de saint Vincent de Paul. 482
Imitation. . . . . Livre III. . . . . — X

SIXIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — I
Dévotion de saint Vincent de Paul envers Dieu. 470
Mortification de saint Vincent de Paul. 497
Imitation. . . . . Livre Ier. . . . . — IX

SEPTIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre II . . . . . Chap. II
Obéissance de saint Vincent 525
Pauvreté de saint Vincent 515
Imitation. . . . . Livre III. . . . . — XXIII

HUITIÈME JOUR

Imitation. . . . . Livre II . . . . . — VII
Vie glorieuse de Notre-Seigneur . . 436-450
Dévotion à l'Immaculée-Conception, à l'ange gardien et aux âmes du purgatoire 209-218
Imitation. . . . . Livre II. . . . . — XII

VIE DE COMMUNAUTÉ

RETRAITE DU MOIS

I. — MÉDITATIONS

JANVIER

De nos devoirs envers Dieu 45-
De nos devoirs envers le prochain 51
De nos devoirs à l'égard de nous-mêmes 48

FÉVRIER

De l'abus de la grâce. 89
De la vie tiède 96
De l'observance des règles. 249

MARS

Du péché véniel. 94
Du scandale 84
De la mortification 176

AVRIL

De l'éternité 115
De l'imitation de Jésus-Christ. 168
De la persévérance. 220

MAI

De la mort. 99
Du jugement dernier 108
De l'enfer 110

JUIN

Du péché mortel 56
Du purgatoire 120
Des occasions du péché. 198

JUILLET

De l'orgueil 67
De l'avarice. 70
De l'impureté. 72

AOUT

De la gourmandise. 75
De la colère 79
De l'envie 77

SEPTEMBRE

De la paresse. 82
De l'humilité. 174
De la modestie 191

OCTOBRE

Notre-Seigneur au jardin 409
Notre-Seigneur au prétoire 421
Notre-Seigneur au Calvaire 430

NOVEMBRE

Avantages de la vie de communauté 226
Obligation de tendre vers la perfection. 232
Dévotion aux âmes du purgatoire. 215

DÉCEMBRE

Nativité de Notre-Seigneur. 358
Vie cachée de Jésus à Nazareth. 370
Dévotion à l'immaculée conception de la sainte Vierge. 209

VIE ECCLÉSIASTIQUE

HUIT JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison mentale. . . 1 à 22
Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Droits de Dieu sur l'homme. 32
Bienfait de la Rédemption. 39
Devoirs envers Dieu. 45
Bienfaits particuliers 43

DEUXIÈME JOUR

Causes de la dignité des prêtres. 313
Gravité du péché par rapport à Dieu. 56
Devoirs envers nous-mêmes 48
Mort. 99

TROISIÈME JOUR

Enfer 110
Enfant prodigue 393
Devoirs envers le prochain. 51
De la confession. 137

QUATRIÈME JOUR

Institution de l'Eucharistie. 406
Paradis. 113

Foi, espérance, science du prêtre 332
Imitation de Jésus-Christ 168

CINQUIÈME JOUR

Mortification 176
Humilité sacerdotale 337
Chasteté 340
Pauvreté 342

SIXIÈME JOUR

Charité du prêtre 335
Patience 193
Modestie 191
Résistance aux tentations 182

SEPTIÈME JOUR

Vraies et fausses vertus 185
Célébration du saint sacrifice de la messe 316
Obligation d'instruire le peuple 326
Zèle pour le salut des âmes 345

HUITIÈME JOUR

Oraison mentale 201
Fuite des occasions du péché 198
Dévotion à la sainte Vierge 206
Dévotion à l'ange gardien 212

Persévérance 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée. . Chap. I
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — I
Conformité à la volonté de Dieu. . . 455
Dévotion envers Dieu. 470
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — II

DÉCEMBRE

Nativité de Notre-Seigneur. 358
Vie cachée de Jésus à Nazareth. 370
Dévotion à l'immaculée conception de la sainte Vierge. 209

VIE ECCLÉSIASTIQUE

HUIT JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison mentale. . . 1 à 22
Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Droits de Dieu sur l'homme. 32
Bienfait de la Rédemption. 39
Devoirs envers Dieu. 45
Bienfaits particuliers 43

DEUXIÈME JOUR

Causes de la dignité des prêtres. 313
Gravité du péché par rapport à Dieu. 56
Devoirs envers nous-mêmes 48
Mort. 99

TROISIÈME JOUR

Enfer 110
Enfant prodigue 393
Devoirs envers le prochain. 51
De la confession. 137

QUATRIÈME JOUR

Institution de l'Eucharistie. 406
Paradis. 113

Foi, espérance, science du prêtre. 332
Imitation de Jésus-Christ. 168

CINQUIÈME JOUR

Mortification 176
Humilité sacerdotale 337
Chasteté. 340
Pauvreté. 342

SIXIÈME JOUR

Charité du prêtre. 335
Patience. 193
Modestie. 191
Résistance aux tentations 182

SEPTIÈME JOUR

Vraies et fausses vertus. 185
Célébration du saint sacrifice de la messe. 316
Obligation d'instruire le peuple. 326
Zèle pour le salut des âmes. 345

HUITIÈME JOUR

Oraison mentale 201
Fuite des occasions du péché. 198
Dévotion à la sainte Vierge. 206
Dévotion à l'ange gardien. 212

Persévérance. 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée. . Chap. I
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — I
Conformité à la volonté de Dieu. . . 455
Dévotion envers Dieu. 470
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — II

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ire ép. à Timothée . .	Chap.	II
Imitation.	Livre IV.	—	III
Péchés capitaux	65-75		
Péchés capitaux, suite.	75-84		
Imitation.	Livre IV.	—	IV

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ire ép. à Timothée . .	—	III
Imitation.	Livre IV.	—	V
Du scandale, etc.	84-98		
Misères de l'homme.	123-137		
Imitation.	Livre IV.	—	VI

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ire ép. à Timothée . .	—	IV
Imitation.	Livre IV.	—	VII
Sur l'Eucharistie	152-168		
Vie de Notre-Seigneur.	356-368		
Imitation.	Livre IV.	—	VIII

CINQUIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ire ép. à Timothée. . .	—	V
Imitation.	Livre IV.	—	IX
Mortification de saint Vincent de Paul.	497		
Humilité de saint Vincent de Paul. . .	482		
Imitation.	Livre IV.	—	X

SIXIÈME JOUR

Nouveau Testament.	Ire ép. à Timothée. . .	—	VI
Imitation.	Livre IV.	—	XI
Charité de saint Vincent	534		
Obéissance de saint Vincent	525		
Imitation.	Livre IV	—	XII

SEPTIÈME JOUR

Nouveau Testament.	IIe ép. à Timothée . .	—	I
Imitation.	Livre IV.	—	XIII

Vie de Notre-Seigneur. 373-391
Passion de Notre-Seigneur. . . . 404-420
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . Chap. XIV

HUITIÈME JOUR

Nouveau Testament. IIe ép. à Timothée. . . — II
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — XV
Zèle de saint Vincent. 556
Vie glorieuse de Notre-Seigneur . 436-453
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — XVI

VIE ECCLÉSIASTIQUE

SIX JOURS

I. — MÉDITATIONS

Avis pour la retraite et sur l'oraison mentale . . . 1 à 22
Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Bienfait de la création. 35
Dignité du sacerdoce 313
Devoirs envers Dieu. 45
Les effets du péché. 62

DEUXIÈME JOUR

Tiédeur 96
Mort des justes. 101
Devoirs envers le prochain. 51
Jugement particulier. 103

TROISIÈME JOUR

Paradis. 113
Contrition 143
Devoirs envers nous-mêmes 48
Elévation de l'homme par l'Eucharistie. 156

QUATRIÈME JOUR

Respect pour les choses saintes. 324
Office divin. 31
Patience 193
Modestie 191

CINQUIÈME JOUR

Chasteté sacerdotale. 340
Résistance aux tentations. 182
Vraies et fausses vertus. 185
Obligation d'instruire le peuple. 326

SIXIÈME JOUR

Offices publics dans l'église. 321
Dévotion aux âmes du purgatoire. 215
Rechute dans le péché. 91
Oraison mentale 201

Persévérance. 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée . . Chap. I
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — I
Conformité à la volonté de Dieu . . . 455
Dévotion envers Dieu 470
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — II

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée. . — II
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — III
Péchés capitaux 65-80
Du scandale, etc. 84-98
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — IV

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée . . Chap. III
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — V
Misères de l'homme. 123-137
Sur l'Eucharistie. . . . . 152, etc.
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — VI

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée . . — IV
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — VII
Vie de Notre-Seigneur 356-372
Mortification de saint Vincent de Paul. 497
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — VII

CINQUIÈME JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée. . . — V
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — IX
Humilité de saint Vincent de Paul. . . 482
Charité de saint Vincent de Paul. . . . 534
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — X

SIXIÈME JOUR

Nouveau Testament. Ire ép. à Timothée. . . — VI
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — XI
Zèle de saint Vincent de Paul. . . . 556
Vie glorieuse de Notre-Seigneur. . 436-453
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — XII

VIE ECCLÉSIASTIQUE

QUATRE JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison. . . . . 1 à 22
Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Bienfait de la rédemption. 39
Causes de la dignité des prêtres. 313
Devoirs envers Dieu. 45
Gravité du péché par rapport à Jésus-Christ. 59

DEUXIÈME JOUR

Enfer 110
Enfant prodigue 393
Devoirs envers nous-mêmes. 48
Institution de l'Eucharistie. 406

TROISIÈME JOUR

Imitation de Jésus-Christ. 168
Mortification 176
Devoirs envers le prochain. 51
Résistance aux tentations. 182

QUATRIÈME JOUR

Zèle du salut des âmes. 345
Esprit ecclésiastique. 295
Oraison mentale 201
Dévotion à la sainte Vierge. 206

Persévérance. 220

II. — LECTURES

PREMIER JOUR

Nouveau Testament. IIe ép. à Timothée . . Chap. I
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — I
Conformité à la volonté de Dieu . . . 455
Péchés capitaux 65-80
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — II

DEUXIÈME JOUR

Nouveau Testament. IIe ép. à Timothée . . — II
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — III
Dévotion envers Dieu. 470
Vie de Notre Seigneur 356-372
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — IV

TROISIÈME JOUR

Nouveau Testament. IIe ép. à Timothée . . — III
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — V
Humilité de saint Vincent de Paul. 482
Passion de Notre Seigneur. . . . 412 etc.
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — VI

QUATRIÈME JOUR

Nouveau Testament. IIe ép. à Timothée. . — IV
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — VII
Zèle de saint Vincent de Paul. . . . 556
Vie glorieuse de Notre-Seigneur . . 436-453
Imitation. . . . . Livre IV. . . . . — VIII

VIE DE COMMUNAUTÉ

VOCATION — CINQ JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison mentale . . 1 à 22
Méditation préparatoire. 29

PREMIER JOUR

Bienfait de la création. 35
Bienfait de la conservation. 37
Devoirs envers Dieu. 45
Bienfait de la vocation à l'état religieux. 223

DEUXIÈME JOUR

Gravité du péché souverainement haï de Dieu. . . . 56
Impureté. 72
Devoirs envers nous-mêmes. 48
Confession générale. 141

TROISIÈME JOUR

Mort. 99
Jugement particulier. 103
Devoirs envers le prochain. 51
Enfer 110

QUATRIÈME JOUR

Illusions et mensonges de la vie. 132
Résistance aux tentations. 182
Choix d'un état de vie. 188
Enfant prodigue. 393

CINQUIÈME JOUR

Contrition 143
Observances des règles 249
Imitation de Notre-Seigneur. 168
Préparation à la sainte communion. 161

Persévérance. 220

On prendra comme *lectures*, celles qui sont indiquées pour les cinq premiers jours de la retraite de huit jours. Vie chrétienne. 606

VIE ECCLÉSIASTIQUE

VOCATION — CINQ JOURS

I. — MÉDITATIONS

VEILLE DE LA RETRAITE

Avis pour la retraite et sur l'oraison mentale . . . 1 à 22
Méditation préparatoire 29

PREMIER JOUR

Droits de Dieu sur l'homme 32
Bienfaits particuliers et personnels 43
Devoirs envers Dieu 45
Vocation à l'état ecclésiastique 292

DEUXIÈME JOUR

Effets du péché 62
Tiédeur 96
Devoirs envers nous-mêmes 48
Confession générale 141

TROISIÈME JOUR

Jugement universel 108
Eternité 115
Devoirs envers le prochain 51
Causes de la dignité du sacerdoce 313

QUATRIÈME JOUR

Multitude des misères de la vie 135
Résistance aux tentations 182
Choix d'un état de vie 188
Enfant prodigue 393

CINQUIÈME JOUR

Contrition 143
Bon propos. 146
Imitation de Notre-Seigneur. 168
Excellence de l'Eucharistie. 152

Persévérance. 220

On prendra comme *lectures*, celles qui sont indiquées pour les cinq premiers jours de la retraite de huit jours. — Vie chrétienne. 606

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

A

Ange gardien (Dévotion à l'). — Raisons ; marques principales ; moyens..... 212

Apôtres (Élection des douze). — Zèle et prière avant les actions importantes ; fidélité, prudence, humilité, perfection ; charité et esprit de foi..... 388

Avarice. — Raisons de la fuir ; nature et marques ; remèdes... 70

B

Béatitudes. — De la pauvreté, de la douceur et des larmes, 381. — Du désir de la justice, de la miséricorde et de la pureté de cœur, 383. — De la paix et de l'état de persécution..... 386

Bienfaits particuliers. — Du premier âge, de l'éducation chrétienne, bienfaits cachés..... 43

Bon propos. — Importance ; nature ; moyens..... 146

C

Charité envers les pauvres. — Avantages et nécessité ; conditions ; moyens..... 196

Charité envers le prochain. — Son étendue, 534. — Son obligation, 538. — Ses actes..... 540

Chasteté. — Raisons de l'aimer ; nature et actes ; moyens..... 179

Chasteté religieuse. — Excellence, 240. — Utilité..... 242

Circoncision de Notre-Seigneur. — Humilité, obéissance et charité ; amour, dans le nom de Jésus, dans les douleurs de Jésus et de Marie..... 363

Communauté (Bienfait de la vocation à la vie de). — Excellence ; motifs, 223. — Avantages, d'après saint Bernard..... 226-230

Confession. — Motifs de la bien faire ; conditions, moyens, 137. — Générale. Causes des mauvaises confessions ; avantages

de la confession générale; moyens, 141. — Manière de s'examiner, 569. — Manière de s'accuser en confession, 571. — Méthode pratique..... 573
CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU, 455. — Motifs, 462. — Comment on la pratique, 464. — Moyens..... 467
CONSERVATION (Bienfait de la). — Étendue; excellence; maux dont il préserve..... 37
CONTRITION. — Motifs; nature et marques; moyens, 143. — Considérations pour s'y exciter..... 576
CRÉATION (Bienfait de la) — Grandeur, fin..... 35

D

DEVOIRS. — Envers Dieu. Motifs; nature; pratique, 45. — Envers nous-mêmes Motifs; étendue; examen sur ses devoirs, 48. — Envers le prochain. Motifs; étendue; pratique..... 51
DIACONAT. — Excellence; obligation; moyens..... 308
DIEU (Droits de). — Titres; étendue; conséquences, 32. — Conformité à la volonté de, 455. — Dévotion envers Dieu; nature et pratiques..... 470
DIEU (Exercice de la présence de)..... 468
DIRECTEUR DE LA RETRAITE. — Quand on communique avec lui. 2
DIRECTEUR SPIRITUEL. — Motifs d'en avoir un; prudence dans le choix; moyens..... 218
DOUCEUR. — Pratiquée par saint Vincent de Paul, 546. — Sa nécessité et sa pratique, 549. — Ses trois principaux actes, 551. — Manière de la pratiquer..... 555

E

ÉDUCATION DES ENFANTS. — Excellence de la vocation à instruire; obligations; responsabilité, 271. — Principales vertus nécessaires, religion et piété; conduite irréprochable; égalité d'humeur et respect, 273. — Vertus à inspirer pour former leur esprit, 276. — Pour former leur cœur, 278. — Pour former leurs habitudes extérieures, 281. — Correction. Nécessité et utilité; règles; moyens..... 283
ENDURCISSEMENT. — Malheur; signes; pratiques pour s'en garantir..... 86
ENFANT PRODIGUE. — Égarement; résolution de retour; accueil du père..... 393
ENFER. — Peine du sens; peine du dam et ver de la conscience; éternité..... 110
ENVIE. — Motifs de la détester; espèces et marques; moyens.. 77
ESPRIT ECCLÉSIASTIQUE. — Nécessité; nature; moyens..... 295
ÉTAT DE VIE (Choix d'un). — Motifs d'étudier la vocation: sa na-

ture; moyens de la connaître, 188. — Conseils pour l'élection d'un état de vie..... 589
Éternité. — Importance d'y penser: signification du mot; pratiques pour tirer profit de cette pensée, 115 — Éternité malheureuse. — Exhortation à la craindre; obligation de l'éviter: moyens..... 117
Eucharistie. — Excellence; merveilles, 152. — Raisons de l'institution, 154. — Élévation de l'homme, 156. — Fruits : transformation de l'âme, etc., 158. — Préparation. Nécessité; convenance ; étendue, 161. — Intentions en communiant, 163. — Actes avant, pendant et après, 165. — Fréquente communion. Élément de ferveur; de force spirituelle: de reconnaissance. 167. — Institution. Excellence et fin; perfections de Dieu, manifestées; pouvoir de consacrer, accordé aux prêtres, 406. — Dévotion de saint Vincent de Paul envers l'Eucharistie..... 472

F

Figuier desséché. — Zèle et renoncement; vertu solide et pratique ; dépendance envers Dieu..... 399
Fins dernières..... 99-123
Foi (Bienfait de la vocation à la). — Nécessité ; prix ; preuve de charité..... 41
Formulaire de pieuses affections..... 580
Fuite en Égypte. — Esprit de sacrifice; obéissance et résignation; pauvreté, piété, édification..... 368

G

Gourmandise. — Raisons de l'éviter, marques de ce vice; moyens..... 75
Graces (Abus des). — Motifs de n'en pas abuser; comment on tombe dans ce malheur; moyens de l'éviter... 89

H

Habit ecclésiastique. — Obligation ; signification ; avantages. 298
Humilité. — Motifs ; nature et actes ; moyens, 174. — Nature et pratiques de saint Vincent de Paul, 482. — Sa perfection, ses effets..... 490

I

Impureté. — Motifs de s'en garantir ; actes par lesquels on y tombe ; moyens de l'éviter..... 72

INCARNATION. — Nécessité ; consentement de l'adorable Trinité ; accomplissement du mystère dans l'humilité..... 356
INDIFFÉRENCE (Relativement aux jugements des hommes). — Pour les blâmes et les contradictions ; pour l'estime et les louanges ; pour l'oubli des créatures..... 260
INSTRUCTION DES FIDÈLES. — Importance et grandeur ; moyens; raisons fausses pour s'en dispenser..... 326

J

JÉSUS-CHRIST (Imitation de). — Motifs; manière ; moyens, 168. — Pourquoi imiter ; en quoi ; comment, 171. — Dévotion au sacré-cœur de Jésus. Nature ; excellence ; pratiques, 203. — Baptême de. — Humilité de Jésus ; humilité de saint Jean-Baptiste; effets de cette vertu, 375. — Tentation de. — Mortification : patience et humilité ; visite des anges du ciel, 377. — Commencement de la prédication de. — Leçons pour le prêtre, d'abnégation, de prudence, simplicité, condescendance et pénitence ; zèle et édification, 379. — Jésus lave les pieds à ses apôtres. Son humilité et sa condescendance : humilité et dévouement de saint Pierre, 404. — Oraison et agonie. — Résignation et prière ; abandonnement et sollicitude ; secours de l'ange, 409. — Trahi par Judas ; courage et bonté de Jésus ; sa tendre charité ; son intrépidité et sa puissance, 412. — Jésus pris par ses ennemis. Patience, bénignité et obéissance ; lâcheté de ses disciples, 414. — Renié par saint Pierre. Inconstance du chef des apôtres : bonté de Jésus ; conversion de Pierre, 416. — — Barabbas préféré à Jésus. Innocence de Notre-Seigneur reconnue : son humiliation : faiblesse de Pilate, 421. — Flagellation. Jésus dépouillé : battu cruellement : demandant notre conversion, 423. — Couronnement d'épines. Cruautés et moqueries des soldats; aveuglement de Pilate, 425. — Portement de croix, humiliation du Sauveur; souffrir avec lui; pleurer nos péchés, 428. — Crucifiement. Cause de ses douleurs et de ses humiliations, 430. — Sur ces paroles : tout est consommé. Jésus procure la gloire de Dieu et notre salut : accomplit les prophéties; modèle de toutes les vertus, 432. — Signes qui suivirent la mort. Signification du voile du temple déchiré : du tremblement de terre et des rochers qui se fendirent : des sépulcres ouverts, 434. — Sa résurrection, figure de notre résurrection spirituelle ; courage et confiance ; esprit de sacrifice, 436. — Son apparition à Marie-Madeleine. Amour généreux, humble et compatissant ; trop prompt, mais soumis de Marie-Madeleine, 439. — Son apparition aux apôtres en Galilée. Puissance du Sauveur, communiquée aux apôtres ; confiance et esprit de foi, 442. — Son apparition à saint Thomas. Mortification, humilité et religion :

charité et prudence; foi et consolation, 445. — Son ascension. Clémence et condescendance de Jésus; sa cordiale affection et son triomphe; obéissance des disciples, 447. — Imitation de Notre-Seigneur, par saint Vincent de Paul..... 475
JOSEPH (Saint). — Grandeurs et sainteté..... 350
JUDAS. — Sa trahison, 412. — Son désespoir et sa mort. Abus de la grâce; danger des mauvaises compagnies; illusion des princes des prêtres..... 419
JUGEMENT (particulier). — Personnes qui doivent y intervenir; examen sévère; sentence, 104. — Signes du jugement dernier. Consternation des hommes; annonce de la délivrance des justes; annonce du royaume de Dieu, 106. — Jugement dernier. Appareil terrible; récompense des justes; châtiment des pécheurs. 108

L

LAZARE ET LE MAUVAIS RICHE. — Orgueil, gourmandise et avarice, causes de la damnation du mauvais riche; patience et résignation, causes de la glorification de Lazare; justice de Dieu envers l'un et l'autre..... 396
LECTURE SPIRITUELLE. — Avis, 7. — Suite de lectures, tirées de saint Vincent de Paul..... 455
LIVRES. — Utiles aux ecclésiastiques..... 597

M

MARIE (Dévotion à). — Motifs; nature et marques; moyens, 206. Dévotion à l'Immaculée conception de. — Grâces de préservation; de plénitude; de persévérance..... 209
MAÎTRES. — Soin spirituel de leurs domestiques. Motifs; devoirs; moyens..... 54
MÉDITATION. — Avis, 5. — Méditation préparatoire à la retraite avec l'application de la méthode d'oraison, 23. — Autre méditation préparatoire..... 29
MESSE. — Motifs de la célébrer; fruits précieux; dispositions requises..... 316
MISÈRES DE L'HOMME. — Dans sa naissance: brièveté de la vie: profit à tirer de cette brièveté, 123. — Incertitude du moment de la mort; vigilance; utilité de cette incertitude, 125. — Fragilité de la vie; dangers qui menacent le corps et l'âme: fruits à tirer de cette fragilité, 128. — Inconstance de la vie. Vicissitudes perpétuelles; inconstance des Juifs envers Notre-Seigneur, image de cette vicissitude; révolutions diverses, nouvelle image, 130. — Illusions et mensonges de la vie, 132. — Multitude des. 135
MODESTIE. — Avantages: nature et conditions; moyens..... 191

MORT. — Certitude; angoisses des derniers moments; terreurs de l'agonie, 99. — (Des justes) désirs de la mort; causes; détachement parfait..... 101
MORTIFICATION. — Nécessité; nature; moyens, 176. — Pratiques de saint Vincent de Paul. 497. — Nature, étendue de cette vertu, 504. — Support mutuel, forme de mortification, 501. — Bonheur de la souffrance et moyens pour en profiter..... 512

N

NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR. — Humilité, obéissance et patience; pauvreté; dévouement, 358. — Annonce du Messie aux bergers. Pauvreté et obéissance; simplicité et dévotion; glorification des abaissements..... 361

O

OBÉISSANCE. — Excellence, 244. — Utilité, 246. — Son étendue, 525. — Motifs, 527. — Son mérite..... 530
OCCASIONS DU PÉCHÉ (Fuite des). — Nécessité; occasions principales à éviter; moyens..... 198
OFFICE DIVIN. — Motifs de le réciter; défauts à éviter; moyens à prendre..... 319
OFFICES PUBLICS DANS L'ÉGLISE. — Importance de les célébrer dignement; manquements à éviter, moyens à prendre..... 321
ORAISON MENTALE. — Sa nécessité, 8. — Sa facilité, 9. — Sa méthode, 11. — Préparation, 12. — Corps de l'oraison, 13. — Conclusion, 17. — Avis sur la préparation éloignée, 19. — Sur les difficultés qui surviennent..... 20
ORAISON MENTALE. — Motifs d'y être fidèle; moyens de la bien faire; vaines excuses pour s'en dispenser..... 201
ORDRES MINEURS. — Excellence; obligations; moyens..... 300
ORGUEIL. — Horreur qu'il doit inspirer; nature et espèces; moyens de l'éviter..... 67

P

PARADIS. — Magnificences; jouissances multipliées; gloire..... 113
PARESSE. — Pourquoi il faut l'éviter; comment on y tombe; moyens..... 82
PATIENCE. — Nécessité; avantages; nature et degrés; moyens.. 193
PAUVRES (Excellence du service des). — Compassion de Dieu envers les pauvres; compassion des saints; Jésus-Christ, modèle de compassion, 263. — Dispositions pour le service des. — Dis-

positions générales pour les pauvres valides et malades, 266. — Service spirituel et corporel; préparation à la mort..... 268
Pauvreté religieuse. — 235. — Utilité, 237. — Nécessité et excellence..... 515
Péché. — Souverainement haï de Dieu. Motifs de l'éviter, 56. — Cause de la mort de Jésus-Christ. Péché demandant satisfaction infinie; Jésus-Christ l'offrant surabondante, par amour, 59. — En tant qu'il réjouit les démons. Joie du démon à tenter, à perdre incessamment les âmes, 60. — A raison de ses effets. Biens détruits par le péché mortel; maux procurés, 62. — Rechute dans le.—Motifs de l'éviter; causes des rechutes; moyens de s'en préserver..... 91
Péchés capitaux. — En général. Motifs de les combattre; motifs de les attaquer dans leur principe; moyens de vaincre..... 65
Péché véniel. — Effets pernicieux..... 94
Perfection. — Obligation d'y tendre. Motifs; étendue; moyens. 252
Plan. — (Général) pour les retraites, 599. — Plans particuliers..... 604-632
Présentation de Jésus au temple. —Humilité, pauvreté; dévotion, piété; zèle, persévérance..... 365
Prudence. — Nature; défauts opposés; moyens..... 258
Purgatoire. — Rigueur; causes de cette rigueur; multitude de ceux qui y tombent..... 120
Purgatoire (Dévotion envers les âmes du). — Motifs d'humanité, de parenté, d'amitié, de religion, d'intérêt personnel; moyens..... 215

R

Rédemption (Bienfait de la). — Preuves d'amour; effets..... 39
Règlement. — De vie chrétienne, 591. — De vie sacerdotale.. 595
Règles (Observance des). — Motifs; manquements à éviter; moyens..... 249
Respect pour les choses saintes. — Nécessité; manquements; moyens de les éviter..... 324
Retraite. — Sa nécessité; son but, 1. — Sa durée, 2. — Pénitences et vœux interdits pendant, 4. — Causes du non succès de la, 4. — Ordre de la journée..... 597

S

Sacerdoce. — Dignité des prêtres. Titres; honneurs rendus; crainte du sacerdoce, 311. — Causes de la dignité des prêtres. Pouvoirs d'ordre et de juridiction, 313. — Vertus exigées par saint Paul, 330. — Foi, espérance, science nécessaire, 332. — Charité indispensable, 335. — Humilité, 337. — Chasteté.

Beauté; nécessité; moyens, 340. — Pauvreté. Obligation; nature et marques; moyens, 342. — Zèle. Nécessité et avantages; nature et qualités; moyens, 345. — Emploi convenable des biens de l'Église. Obligation; manquements; moyens de les éviter..... 347
Saint-Esprit. — Sa descente sur les apôtres. Dispositions pour le recevoir; ses effets dans les âmes; effets de sagesse, de courage et de générosité..... 450
Satisfaction. — Nécessité; différentes sortes; moyens..... 149
Scandale. — Horreur qu'il doit inspirer; quand on le commet; pratiques pour l'éviter..... 84
Simplicité. — Excellence et avantages; nature; pratique..... 235
Sous-diaconat. — Excellence; obligations; moyens..... 304
Supérieurs. — Soin spirituel des inférieurs. Motifs, devoirs, moyens..... 54

T

Tentations (Résistance aux). — Lutte perpétuelle avec le démon; raisons de le combattre et de s'attacher à Jésus-Christ; moyens pour triompher..... 182
Tiédeur. — Dieu préfère l'état de péché mortel à l'état de tiédeur; raisons de cette préférence; malédictions contre la tiédeur.... 96
Tonsure. — Obligation de la porter; signification; avantages... 298
Transfiguration de Notre-Seigneur. — Recueillement, esprit d'oraison; mortification, esprit de sacrifice; principe des solides vertus..... 391

V

Vertus. — Marques pour discerner les vraies des fausses, 185. — Affermissement dans la vraie vertu. Moyens généraux et particuliers; pratiques, 289. — Actes des principales vertus..... 580
Vie cachée. — Notre-Seigneur à Nazareth, jusqu'à l'âge de trente ans. Simplicité dans le travail, courage à l'exécuter; zèle, esprit d'oraison; perfection..... 370
Vie chrétienne..... 32-223
Vie de communauté..... 223-291
Vie ecclésiastique..... 292-355
Vie et doctrine de Jésus-Christ..... 356-453
Vie de l'homme par l'eucharistie..... 152-168
Vignerons infidèles. — Reconnaissance et fidélité envers Dieu; correspondance à sa grâce; crainte de ses châtiments..... 401
Vincent de Paul (Saint). — Zèle pour la sanctification du clergé; préparation; séminaires; conférences et retraites..... 333

Vocation (Stabilité dans la). — Motifs; marques; moyens, 286. — A l'état ecclésiastique. Nécessité; marques; pratiques..... 292
Vœux. — Excellence, 230. — Utilité..... 233

Z

Zèle. — Pour le salut des âmes. Nécessité et avantages; nature et qualités; moyens, 345. — Son obligation et son excellence, 558. — Discrétion et désintéressement, 561. — Zèle héroïque de saint Vincent de Paul..... 565

TABLE DES CHAPITRES

PRÉFACE..... 1

INTRODUCTION

I. — RETRAITE

Avis généraux..... 1
Avis particuliers..... 5

II. — ORAISON MENTALE

Avis généraux..... 8
Table méthodique de l'oraison mentale ou méditation, selon l'esprit de saint François de Sales... 11
Explication de la table..... 12
Avis particuliers concernant la préparation éloignée..... 19
Avis particuliers concernant les peines qu'on ressent dans l'oraison. 20

MÉDITATIONS POUR LES RETRAITES

Méditation préparatoire avec l'application de la méthode d'oraison..... 23
Autre méditation préparatoire..... 29

I. — VIE CHRÉTIENNE

FONDEMENTS PRINCIPAUX DE NOS DEVOIRS

Droits de Dieu sur l'homme..... 32
Bienfait de la création..... 35

Bienfait de la conservation 37
Bienfait de la rédemption 39
Bienfait de la vocation à la foi 41
Bienfaits particuliers 43

DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Devoirs envers Dieu 45
Devoirs envers nous-mêmes 48
Devoirs envers le prochain 51
Soin spirituel des inférieurs et des domestiques 54

DU PÉCHÉ EN GÉNÉRAL

Gravité du péché, souverainement haï de Dieu 56
— — cause de la mort de Jésus-Christ 59
— — en tant qu'il réjouit les démons 60
— — à raison de ses effets 62

DES PÉCHÉS CAPITAUX

Péchés capitaux en général 65
Orgueil 67
Avarice 70
Impureté 72
Gourmandise 75
Envie 77
Colère 79
Paresse 82

DE QUELQUES PÉCHÉS PARTICULIERS

Scandale 84
Endurcissement 86
Abus des grâces 89
Rechute dans le péché 91
Péché véniel 94
Tiédeur 96

CONSIDÉRATIONS DES FINS DERNIÈRES

De la mort 99
Mort des justes 101
Jugement particulier 103
Signes du jugement dernier 105
Jugement dernier 108

Peines de l'enfer 110
Paradis 113
Éternité 115
Crainte de l'éternité malheureuse 117
Purgatoire 120

CONSIDÉRATIONS DES FINS DERNIÈRES

Misères de l'homme en général 123
Incertitude de la vie humaine 125
Fragilité de la vie 128
Inconstance de la vie 130
Illusions et mensonges de la vie 132
Multitude des misères de cette vie 135

PURIFICATION DE L'AME PAR LA PÉNITENCE

Confession 137
Confession générale 141
Contrition 143
Bon propos 146
Satisfaction 149

VIE DE L'AME PAR L'EUCHARISTIE

Excellence du saint Sacrement de l'autel 152
Raisons de l'institution de la sainte Eucharistie 154
Élévation de l'homme par la sainte Eucharistie 156
Fruits de la sainte Eucharistie 158
Préparation à la sainte Communion 161
Intentions dans la Communion 163
Actes pour la sainte communion 165
Fréquente communion 167

PERFECTIONNEMENT DE L'AME PAR LES VERTUS CHRÉTIENNES

Imitation de Notre-Seigneur 168
Imitation de Notre-Seigneur 171
Humilité 174
Mortification 176
Chasteté 179
Résistance aux tentations 182
Marque pour discerner les vraies vertus des fausses 185
Choix d'un état de vie 188
Modestie 191
Patience 193
Charité envers les pauvres 196

PRATIQUES POUR S'AFFERMIR ET CROÎTRE DANS LA VERTU

Fuite des occasions du péché ... 198
Oraison mentale ... 201
Dévotion au sacré-cœur de Jésus ... 203
Dévotion envers la glorieuse mère de Dieu ... 206
Dévotion à l'Immaculée-Conception ... 209
Dévotion à l'Ange gardien ... 212
Dévotion envers les âmes du purgatoire ... 215
Importance d'avoir un directeur spirituel ... 218
Persévérance ... 220

II. — VIE RELIGIEUSE OU VIE DE COMMUNAUTÉ

Bienfait de la vocation à la vie de communauté ... 223
Avantages de la vie de communauté ... 226
Avantages de la vie de communauté ... 228
Excellence des vœux ... 230
Utilité des vœux ... 233
Excellence de la pauvreté religieuse ... 235
Utilité de la pauvreté religieuse ... 237
Excellence de la chasteté religieuse ... 240
Utilité de la chasteté religieuse ... 242
Excellence de l'obéissance religieuse ... 244
Utilité de l'obéissance religieuse ... 246
Observance des règles ... 249
Obligation de tendre vers la perfection ... 252
Simplicité ... 255
Prudence ... 258
Indifférence relativement aux jugements des hommes ... 260
Excellence du service des pauvres ... 263
Dispositions requises pour le service des pauvres ... 266
Service spirituel et corporel des pauvres ... 268
Education des enfants ... 271
Principales vertus nécessaires pour réussir dans l'éducation des enfants ... 273
Vertus à inspirer aux enfants pour former leur esprit ... 276
Vertus à inspirer aux enfants pour former leur cœur ... 278
Vertus à inspirer aux enfants pour former leurs habitudes extérieures ... 281
Correction des enfants ... 283
Stabilité dans la vocation à laquelle Dieu nous a appelés ... 286
Moyens et pratiques pour s'affermir dans la véritable vertu ... 289

III. — VIE ECCLÉSIASTIQUE

Vocation à l'état ecclésiastique..... 292
Esprit ecclésiastique..... 295
De l'habit ecclésiastique et de la tonsure..... 298
Ordres mineurs..... 300
Sous-Diaconat..... 304
Diaconat..... 308
Dignité des Prêtres..... 311
Causes de la dignité des Prêtres dans la nouvelle loi..... 313
Du Saint-Sacrifice de la messe..... 316
Office divin..... 319
Offices publics dans l'église..... 321
Respect pour les choses saintes..... 324
Obligation d'instruire les fidèles par des instructions familières.. 326
Vertus que saint Paul exige dans le prêtre..... 330
Trois qualités essentielles dans le prêtre..... 332
Charité que doit posséder le prêtre..... 335
Humilité nécessaire au prêtre..... 337
Chasteté sacerdotale..... 340
Pauvreté requise dans un ecclésiastique..... 342
Zèle pour le salut des âmes..... 345
Emploi convenable des biens de l'Église..... 347
Grandeurs de saint Joseph..... 350
Zèle de saint Vincent de Paul pour la sanctification du clergé.... 353

IV. — VIE ET DOCTRINE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Incarnation du fils de Dieu..... 356
Nativité de Notre-Seigneur..... 358
Annonce de la naissance du Messie aux bergers..... 361
Circoncision de Notre-Seigneur..... 363
Présentation de Jésus au temple..... 365
Fuite en Egypte..... 368
Notre-Seigneur à Nazareth jusqu'à l'âge de trente ans..... 370
Prédication de saint Jean-Baptiste..... 373
Baptême de Notre-Seigneur..... 375
Tentation de Notre-Seigneur..... 377
Commencement de la prédication de Notre-Seigneur..... 379
Les béatitudes..... 381
Les béatitudes..... 383
Les béatitudes..... 386
Élection des douze apôtres..... 388

Transfiguration de Notre-Seigneur ... 391
L'enfant prodigue ... 393
Lazare et le mauvais riche ... 396
Le figuier desséché ... 399
Des vignerons infidèles ... 401
Jésus lave les pieds à ses apôtres ... 404
Institution de l'Eucharistie ... 406
Oraison et agonie de Notre-Seigneur ... 409
Trahison de Judas ... 412
Jésus pris par ses ennemis ... 414
Reniement de saint Pierre ... 416
Désespoir et mort de Judas ... 419
Barabbas préféré à Jésus ... 421
Flagellation de Notre-Seigneur ... 423
Couronnement d'épines ... 425
Portement de croix de Jésus ... 428
Crucifiement de Notre-Seigneur ... 430
Sur ces paroles : Tout est consommé ... 432
Signes qui suivirent la mort de Jésus ... 434
Résurrection de Notre-Seigneur ... 436
Apparition de Jésus à Marie-Madeleine ... 439
Apparition de Jésus aux apôtres sur une montagne en Galilée ... 442
Apparition de Jésus aux apôtres réunis à saint Thomas ... 445
Ascension de Notre-Seigneur ... 447
La descente du Saint-Esprit ... 450

LECTURES POUR LES RETRAITES

VERTUS ET DOCTRINE SPIRITUELLE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Conformité à la volonté de Dieu ... 455
Présence de Dieu ... 468
Dévotion envers Dieu et l'Eucharistie. — Imitation de Jésus-Christ ... 470
Humilité ... 482
Mortification ... 497
Détachement des biens et amour pour la pauvreté ... 515
Obéissance ... 523
Charité pour le prochain ... 534
Douceur ... 546
Zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ... 556

AVIS DIVERS — PLANS DE RETRAITES

Confession générale. — Manière de s'examiner..... 569
Manière de s'accuser en confession..... 571
Méthode pratique pour la confession..... 573
Considérations pour s'exciter à la contrition..... 576
Formulaire de pieuses affections..... 580
Quelques conseils sur le choix d'un état de vie..... 589
Modèle d'un règlement de vie chrétienne..... 591
Règlement de vie sacerdotale, en particulier pour ceux qui sont chargés du saint ministère..... 595
Liste de livres utiles aux ecclésiastiques..... 597
Ordre de la journée pendant la retraite..... 597
Plan général de retraites pour toutes sortes de personnes..... 599
Plans particuliers..... 604-632

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES..... 633

FIN

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

BX 2385 .M28 1881
SMC

Manuel des retraites
suivant l'esprit de
AZC-4290 (mcih)